This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Rest. 77
1321.19.4
A

640
36.141
23

Rec'd April 9, 183.

Rec. 7 Mar. 1831.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

I.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

LOUIS DUC DE SAINT SIMON VERMANDOIS,

Pair de France, Grand d'Espagne.

MÉMOIRES

DE

SAINT-SIMON

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N° 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

Rec'd April 1, 1831.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

Louis de Rouvroy, Duc

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

Henri Léon Victor de Rouvroy, Duc

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME PREMIER.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N° 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

~~75-63.3~~
Fr 1321.79.4
A

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

INTRODUCTION.

SAVOIR S'IL EST PERMIS D'ÉCRIRE ET DE LIRE L'HISTOIRE, SINGULIÈREMENT CELLE DE SON TEMPS.

Juillet 1743.

L'HISTOIRE a été dans tous les siècles une étude si recommandée, qu'on croirait perdre son temps d'en recueillir les suffrages, aussi importans par le poids de leurs auteurs que par leur nombre. Dans l'un et dans l'autre on ne prétend compter que les catholiques, et on sera encore assez fort; il ne s'en trouvera même aucun de quelque autorité dans l'église qui ait laissé par écrit aucun doute sur ce point. Outre les personnages que leur savoir et leur piété ont rendus célèbres, on compte plusieurs saints qui ont écrit des chroniques et des histoires non-seulement saintes, mais entièrement profanes, et dont les ouvrages sont révérés de la postérité à qui ils ont été fort utiles. On omet par respect les livres historiques de l'Écriture. Mais, si on n'ose mêler en ce genre le créateur avec ses créatures, on ne peut aussi se dispenser de reconnaître que, dès que le Saint-Esprit n'a pas dédaigné d'être auteur d'histoires dont tout le tissu appartient en gros à ce monde, et serait appelé profane comme toutes les autres histoires du monde si elles n'avaient pas le Saint-Esprit pour auteur, c'est un préjugé bien décisif qu'il est permis aux chrétiens d'en

écrire et d'en lire. Si on objecte que les histoires de ce genre qui ont le Saint-Esprit pour auteur se reportent toutes à des objets plus relevés, et bien que réelles et véritables en effet, ne laissent pas d'être des figures de ce qui devait arriver et cachent de grandes merveilles sous ces voiles, il ne laissera pas de demeurer véritable qu'il y en a de grands endroits qui ne sont simplement que des histoires, ce qui autorise toutes les autres que les hommes ont faites depuis, et continueront de faire; mais encore, que dès qu'il a plu à l'Esprit saint de voiler et de figurer les plus grandes choses sous des évènemens en apparence naturels, historiques, et en effet arrivés, ce même Esprit n'a pas réprouvé l'histoire puisqu'il lui a plu de s'en servir pour l'instruction de ses créatures et de son église. Ces propositions, qui ne se peuvent impugner avec de la bonne foi, sont d'une transcendance en faveur de l'histoire à ne souffrir aucune réplique. Mais sans se départir d'un si divin appui, cherchons d'ailleurs ce que la vérité, la raison, la nécessité et l'usage approuvé dans tous les siècles, pourront fournir sur ce prétendu problème.

Que sait-on qu'on n'ait point appris? Car il ne s'agit pas ici des prophètes et des dons surnaturels, mais de la voie commune que la Providence a marquée à tous les hommes. Le travail est une suite et la peine du péché de notre premier père; on n'entretient le corps que par le travail du corps, la sueur et les œuvres des mains; on n'éclaire l'esprit que par un autre genre de travail qui est l'étude. Et comme il faut des maîtres, pour le moins des exemples sous les yeux pour apprendre à faire les œuvres des mains dans chaque art ou métier, à plus forte raison en faut-il pour les sciences et les disciplines si diverses, propres à l'es-

prit, sur lesquelles l'inspection des yeux et des sens n'a aucune prise.

Si ces leçons d'autrui sont nécessaires à l'esprit pour lui apprendre ce qui est de son ressort, il n'y a point de science où il s'en puisse moins passer que pour l'histoire. Encore que pour les autres disciplines il soit indispensable d'y avoir au moins quelque introducteur, il est pourtant arrivé à des esprits d'une ouverture extraordinaire d'atteindre d'eux-mêmes, sans autre secours que celui de ce commencement, à divers degrés, même quelques-uns aux plus relevés, des disciplines où ils n'avaient reçu qu'une assez légère introduction; parce que avec l'application et la lumière de leur esprit, ils s'étaient guidés de degré en degré, pour atteindre plus haut et par de premières découvertes se frayer la route à de nouvelles, à les constater, à les rectifier, et à parvenir ainsi au sommet de la science par eux cultivée, après en avoir appris d'autrui les premières règles et les premières notions. C'est que les arts et les sciences ont un enchaînement de règles, des proportions, des gradations qui se suivent nécessairement, et qui ne sont par conséquent pas impossibles à trouver successivement par un esprit lumineux, solide et appliqué, qui en a reçu d'autrui les premiers élémens et comme la clef, quoique ce soit une chose extrêmement rare, et que pour presque la totalité il faille être conduit d'échelon en échelon par les diverses connaissances et les divers progrès de la main d'un habile maître, qui sait proportionner ses leçons à l'avancement qu'il remarque dans ceux qu'il instruit.

Mais l'histoire est d'un genre entièrement différent de toutes les autres connaissances. Bien que tous les évènemens généraux et particuliers qui la composent

soient cause l'un de l'autre, et que tout y soit lié ensemble par un enchaînement si singulier que la rupture d'un chaînon ferait manquer, ou pour le moins changer, l'évènement qui le suit; il est pourtant vrai qu'à la différence des arts, surtout des sciences où un degré, une découverte, conduit à un autre certain, à l'exclusion de tout autre, nul évènement historique général ou particulier n'annonce nécessairement ce qu'il causera, et fort souvent fera très raisonnablement présumer le contraire. Par conséquent point de principes ni de clef, point d'élémens, de règle ni d'introduction qui, une fois bien compris par un esprit, pour lumineux, solide et appliqué qu'il soit, puisse le conduire de soi-même aux évènemens divers de l'histoire; d'où résulte la nécessité d'un maître continuellement à son côté, qui vous conduise de fait en fait par un récit lié dont la lecture apprenne ce qui sans elle serait toujours nécessairement et absolument ignoré.

C'est ce récit qui s'appelle l'histoire, et l'histoire comprend tous les évènemens qui se sont passés dans tous les siècles et dans tous les lieux. Mais si elle s'en tenait à l'exposition nue et sèche de ces évènemens, elle deviendrait un faix inutile et accablant: inutile, parce que peu importerait à l'instruction d'avoir la mémoire chargée de faits inanimés, et qui n'apprennent que des faits secs et pesans à l'esprit, à qui nul enchaînement ne les range et ne les rappelle; accablant, par un fatras sans ordre et sans lumière qui puisse conduire à plus qu'à plier sous la pesanteur d'un amas de faits détachés et sans liaison l'un à l'autre, dont on ne peut faire aucun usage utile ni raisonnable.

Ainsi pour être utile, il faut que le récit des faits

découvre leurs origines, leurs causes, leurs suites et leurs liaisons des uns aux autres, ce qui ne se peut faire que par l'exposition des actions des personnages qui ont eu part à ces choses; et comme sans cela les faits demeureraient un chaos, tel qu'il a été dit, autant en serait-il des actions de ces personnages si on s'en tenait à la simple exposition de leurs actions, par conséquent de toute l'histoire, si on ne faisait connaître quels ont été ces personnages, ce qui les a engagés à la part qu'ils ont eue aux faits qu'on raconte, et le rapport d'union ou d'opposition qu'il y a eu entre eux. Plus donc on a de lumière là-dessus, et plus les faits deviennent intelligibles, plus l'histoire devient curieuse et intéressante, plus on instruit par les exemples des mœurs et des causes des évènemens. C'est ce qui rend nécessaire de découvrir les intérêts, les vices, les vertus, les passions, les haines, les amitiés et tous les autres ressorts tant principaux qu'incidens des intrigues, des cabales et des actions publiques et particulières qui ont part aux évènemens qu'on écrit, et toutes les divisions, les branches, les cascades qui deviennent les sources et les causes d'autres intrigues et qui forment d'autres évènemens.

Pour une juste exécution, il faut que l'auteur d'une histoire générale ou particulière possède à fond sa matière par une profonde lecture, par une exacte confrontation, par une juste comparaison d'auteurs les plus judicieusement choisis, et par une sage et savante critique, le tout accompagné de beaucoup de lumière et de discernement. J'appelle histoire générale celle qui l'est en effet par son étendue de plusieurs nations ou de plusieurs siècles de l'église, ou d'une même nation, mais de plusieurs règnes, ou d'un fait ecclésiastique éloigné et fort étendu. J'appelle histoire

particulière celle du temps et du pays où on vit. Celle-là, étant moins vaste, et se passant sous les yeux de l'auteur, doit être beaucoup plus étendue en détails et en circonstances, et avoir pour but de mettre son lecteur au milieu des acteurs de tout ce qu'il raconte, en sorte qu'il croye moins lire une histoire ou des mémoires, qu'être lui-même dans le secret de tout ce qui lui est représenté, et spectateur de tout ce qui est raconté. C'est en ce genre d'écrire que l'exactitude la plus scrupuleuse sur la vérité de chaque chose et de chaque trait doit se garder également de haine et d'affection, de vouloir expliquer ce qu'on n'a pu découvrir, et de prêter des vues, des motifs, des caractères, et de grossir ou diminuer, ce qui est également dangereux et facile si l'auteur n'est homme droit, vrai, franc, plein d'honneur et de probité, et fort en garde contre les pièges du sentiment, du goût et de l'imagination, très singulièrement si cet auteur se trouve écrire de source pour avoir eu part par lui-même, ou par ses amis immédiats de qui il aura été instruit, aux choses qu'il raconte. C'est en ce dernier cas où tout amour-propre, toute inclination, toute aversion, et toute espèce d'intérêt doit disparaître devant la plus petite et la moins importante vérité, qui est l'âme et la justification de toute histoire, et qui ne doit jamais pour quoi que ce puisse être souffrir la moindre ternissure, et être toujours exposée toute pure et tout entière.

Mais un chrétien, et qui veut l'être peut-il écrire et lire l'histoire? Les faits secs, il est vrai, accablent inutilement, ajoutez-y les actions nues des personnages qui y ont eu part, il ne s'y trouvera pas plus d'instruction, et ce chaos n'en sera que plus augmenté sans aucun fruit. Quoi donc? Les caractères,

les intrigues, les cabales de ces personnages pour entendre les causes et les suites des évènemens? Il est vrai que sans cela ils demeureraient inintelligibles, et qu'autant vaudrait-il ignorer ce qui charge sans apprendre, et par conséquent sans instruire. Mais la charité peut-elle s'accommoder du récit de tant de passions et de vices, de la révélation de tant de ressorts criminels, de tant de vues honteuses, et du démasquement de tant de personnes, pour qui sans cela on aurait conservé de l'estime, ou dont on aurait ignoré les vices et les défauts? Une innocente ignorance n'est-elle pas préférable à une instruction si éloignée de la charité? et que peut-on penser de celui qui, non content de celle qu'il a prise par lui-même ou par les autres, la transmet à la postérité, et lui révèle tant de choses de ses frères, ou méprisables ou souvent criminelles?

Voilà ce me semble l'objection dans toute sa force. Elle disparaîtrait par la seule citation de ce qui a été dit, au commencement de ce discours, de l'exemple du Saint-Esprit; mais on s'est proposé de la détruire, même sans s'avantager de l'autorité divine, après laquelle il n'est plus permis de raisonner quand elle a décidé, comme on croit qu'elle l'a fait sur la question qu'on agite.

Ne se permettre aucune histoire en deçà de ce que l'Ecriture nous en apprend, c'est se jeter dans les ténèbres palpables d'Égypte. Du côté de la religion, on renonce à savoir ce que c'est que tradition, et y renoncer n'implique-t-il pas blasphème? C'est ignorer les dogmes et la discipline, en ignorant les conciles œcuméniques qui ont défini les dogmes et établi la discipline, et mettre sur la même ligne les saints défenseurs de la foi, les uns par leur lumière et leurs tra-

vaux, les autres par leur courage et leur martyre, et les hérésiarques et les persécuteurs. C'est se priver de l'admirable spectacle des premiers siècles de l'église, de l'édification de ses colonnes, de l'instruction de ses premiers docteurs, de la sainte horreur de la première vie ascétique et solitaire, de la merveille de cette économie qui a établi, étendu et fait triompher l'église au milieu des contradictions et des persécutions de toutes les sortes, de peur de voir en même temps la scélératesse, la cruauté et les crimes des hérésiarques et de leurs principaux appuis, l'ambition, les vices et les barbaries des évêques, et de ceux des plus grands sièges, et de là jusqu'à nous, ce qui s'est passé de mémorable dans l'église pour le dogme, sur les dernières hérésies, sur la discipline et le culte, et de peur de voir le désordre et l'ignorance, l'avarice et l'ambition de tant et tant des plus principaux membres du clergé. Ce qui résulterait de cette ignorance est plus aisé à penser qu'à représenter. Tout en est palpable, et saute de soi-même aux yeux.

Si donc il ne paraît pas sensé de ne vouloir pas être instruit de ces choses qui intéressent si fort un chrétien comme chrétien, comment le pourra-t-on être indépendamment de l'histoire profane, qui a une liaison si intime et si nécessaire avec celle de l'église qu'elles ne peuvent pour être entendues être séparées l'une de l'autre? C'est un mélange et un enchaînement qui, pour une cause ou pour une autre, se perpétue de siècle en siècle jusqu'au nôtre, et qui rend impossible la connaissance d'aucune partie de l'une, sans acquérir en même temps celle de l'autre qui lui répond pour le temps. Si donc un chrétien, à qui tout ce qui appartient à la religion est cher à proportion de son attachement pour elle, ne peut

être indifférent sur les divers évènemens qui ont agité l'église dans tous les temps, il ne peut aussi éviter de s'instruire en parallèle de toute l'histoire profane, qui y a un si indispensable et un si continuel rapport.

Mais mettant même à part ce rapport, puisqu'en effet il se trouve de longs morceaux d'histoire qui n'en ont point avec celle de l'église, pourrait-on sans honte se faire un scrupule de savoir ce qu'a été la Grèce, ce qu'ont été les Romains, l'histoire de ces fameuses républiques et de leurs personnages principaux? Oserait-on ignorer par scrupule les divers degrés de leurs changemens, de leur décadence, de leur chute, ceux de l'élévation des états qui se sont formés de leurs débris, l'origine et la fondation des monarchies de notre Europe, et de celle des Sarrasins, puis des Turcs, enfin la succession des siècles et des règnes, et leurs évènemens principaux jusqu'à nous? Voilà en gros pour l'histoire générale. Venons maintenant à ce qui regarde celle du temps et du pays où l'on vit.

Si l'on convient que les scrupules qui retiendraient dans l'entière ignorance de l'histoire générale seraient la plus grossière ineptie, et qui jetterait dans les inconvéniens les plus honteux et les plus lourds, il sera difficile de se persuader qu'aucun scrupule doive ou puisse admettre l'ignorance de l'histoire particulière du temps et du pays où on vit, qui est bien plus intéressante que la générale et qui touche bien autrement l'instruction de notre conduite et de nos mœurs.

J'entends le scrupuleux répondre que l'éloignement des temps et des lieux affranchit la charité en quelque sorte sur les vices de personnages étrangers, reculés, dont on ne connaît ni les personnes ni les races, et à qui il n'est plus d'hommes qui puissent

prendre quelque part; bien différens de ceux de notre pays et de notre âge que nous connaissons tant par leurs noms, par leur conduite, par leurs familles, par leurs amis, pour qui on a pu conserver de l'estime, qui même en ont pu mériter par quelques endroits, et pour qui on fait souvent plus que la perdre par la levée du rideau qui les couvrait.

L'objection n'est pas différente de celle qui a été déjà présentée; les raisons qui la détruisent ne seront pas différentes aussi des premières dont on s'est servi; mais pour couper court, ne craignons point le sarcasme, et un sarcasme que j'ai vu très littéralement et très exactement réalisé par des personnes dont le nom et le rang distingué sont parfaitement connus. Ce n'était pas scrupule, mais ignorance d'éducation, puis de négligence, et d'abandon au tourbillon du jeu et des plaisirs, au milieu même de la cour. D'où que vienne cette ignorance, sa grossièreté est la même; revenons à son effet. Quelle surprise de s'entendre demander qui était ce Monseigneur qu'on a ouï nommer et dire qu'il était mort à Meudon? Qui était le père du roi, par où et comment le roi et le roi d'Espagne sont-ils parens? Qu'est-ce que c'était que Monsieur, et que M. et madame la duchesse de Berri? De qui feu M. le duc d'Orléans régent était-il fils? Quand on en est là, on peut juger si les notions remontent plus haut, ou descendent aux personnages et aux actions du règne qui ne fait que de passer, et quel abîme de ténèbres sur ce qui précède. Voilà néanmoins l'effet de l'ignorance d'éducation et de tourbillon, qu'il est aisé de réparer par de la conversation et de la lecture, mais qui, fondée sur le scrupule, ne se peut plus guérir. Il est si imbécille, il blesse tellement le bon sens et la raison naturelle, la démonstration de l'er-

reur de cette idée se fait tellement de soi-même et d'une façon si rapide à la simple exposition, qu'elle efface tout ce qui s'y peut répondre, et tarit tout ce qu'on aurait à opposer.

En effet, est-on obligé d'ignorer les Guise, les rois et la cour de leur temps, de peur d'apprendre leurs horreurs et leurs crimes? les Richelieu et les Mazarin pour ignorer les mouvemens que leur ambition a causés, et les vices et les défauts qui se sont déployés dans les cabales et les intrigues de leur temps? Se taira-t-on M. le Prince pour éviter ses révoltes et leurs accompagnemens; M. de Turenne et ses proches pour ne pas voir les plus insignes perfidies les plus immensément récompensées? Vivant parmi la postérité de ce qui a figuré dans ces temps dont je parle, s'exposera-t-on avec le moindre sens à ignorer d'où ils viennent, d'où leur fortune, quels ils sont, et aux grossiers et continuels inconvéniens qui en résultent? N'aura-t-on nulle idée de madame de Montespan et de ses funestes suites, de peur de savoir les péchés de leur élévation? N'en aura-t-on point aucune de madame de Maintenon et du prodige de son règne, de peur des infamies de ses premiers temps, de l'ignominie et des malheurs de sa grandeur, des maux qui en ont inondé la France? Il en est de même des personnages qui ont figuré sous ce long règne, et de ses fertiles évènemens dont le long gouvernement a changé toute l'ancienne face du royaume. Demeurera-t-on, par obligation de conscience, sans oser s'instruire des causes d'une si funeste mutation, dans le scrupule d'y découvrir l'intérêt et les ressorts de ces grands ministres qui, sortis de la boue, se sont faits les seuls existans et ont renversé toutes choses? Enfin se cachera-t-on jusqu'au présent pour ne point voir les

désordres personnels d'un régent, les forfaits d'un premier ministre, les barbaries et l'imbécillité du successeur, les faussetés, les bévues, l'ambition sans bornes, les crimes de celui qui vient de passer, dont la jalousie et l'insuffisance plongent aujourd'hui l'état dans la situation la plus dangereuse, et dans la plus ruineuse confusion? Qui pourrait résister à un problème si insensé, je dis si radicalement impossible? Qui n'en serait pas révolté? Ces scrupuleux persuaderont-ils que Dieu demande ce qui est opposé à lui-même puisqu'il est lumière et vérité, c'est-à-dire que l'on s'aveugle en faveur du mensonge et de peur de voir la vérité; qu'il a donné des yeux pour les tenir exactement fermés sur tous les évènemens et les personnages du monde; du sens et de la raison, pour n'en faire d'autre usage que de les abrutir, et pour nous rendre pleinement grossiers, stupides, ridicules, et parfaitement incapables d'être soufferts parmi les plus charitables même des autres hommes?

Rendons au Créateur un culte plus raisonnable, et ne mettons point le salut que le rédempteur nous a acquis au prix indigne de l'abrutissement absolu, et du parfait impossible. Il est trop bon pour vouloir l'un, et trop juste pour exiger l'autre. Fuyons la folie des extrémités qui n'ont d'issue que les abîmes, et avec saint Paul ne craignons pas de mettre notre sagesse sous la mesure de la sobriété, mais de la pousser au-delà de ses justes bornes. Servons-nous donc des facultés qu'il a plu à Dieu de nous donner, et ne croyons pas que la charité défende de voir toutes sortes de vérités, et de juger des évènemens qui arrivent, et de tout ce qui en est l'accompagnement. Nous nous devons pour le moins autant de charité qu'aux autres; nous devons donc nous instruire pour

n'être pas des hébétés, des stupides, des dupes continuelles. Nous ne devons pas craindre, mais chercher à connaître les hommes bons et mauvais pour n'être pas trompés, et sur un sage discernement régler notre conduite et notre commerce, puisque l'une et l'autre est nécessairement avec eux, et dans une réciproque dépendance les uns des autres. Faisons-nous un miroir de cette connaissance pour former et régler nos mœurs, fuir, éviter, abhorrer ce qui doit l'être, aimer, estimer, servir ce qui le mérite, et s'en approcher par l'imitation et par une noble et sainte émulation. Connaissons donc tant que nous pourrons la valeur des gens et le prix des choses ; la grande étude est de ne s'y pas méprendre au milieu d'un monde la plupart si soigneusement masqué; et comprenons que la connaissance est toujours bonne, mais que le bien ou le mal consistent dans l'usage que l'on en fait. C'est là où il faut mettre le scrupule, et où la morale chrétienne et l'étendue de la charité, en un mot la loi nouvelle doivent sans cesse éclairer et contenir nos pas, et non pas le jeter sur les connaissances dont on ne peut trop acquérir.

Les mauvais, qui dans ce monde ont déjà tant d'avantages sur les bons, en auraient un autre bien étrange contre eux, s'il n'était pas permis aux bons de les discerner, de les connaître, par conséquent de s'en garer, d'en avertir à même fin, de recueillir ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait à propos des évènemens de la vie, et, s'ils ont peu ou beaucoup figuré, de les faire passer tels qu'ils sont et qu'ils ont été à la postérité, en lui transmettant l'histoire de leur temps. Et d'autre part, quant à ce monde, les bons seraient bien maltraités de demeurer comme bêtes brutes exposés aux mauvais sans connaissance, par-

conséquent sans défense, et leur vertu enterrée avec eux. Par là toute vérité éteinte, tout exemple inutile, toute instruction impossible, et toute providence restreinte dans la foi, mais anéantie aux yeux des hommes.

Distinguons donc ce que la charité commande d'avec ce qu'elle ne commande pas, et d'avec ce qu'elle ne veut pas commander, parce qu'elle ne veut commander rien de préjudiciable, et que sa lumière ne peut être la mère de l'aveuglement. La charité qui commande d'aimer son prochain comme soi-même décide par cela seul la question. Par ce commandement elle défend les contentions, les querelles, les injures, les haines, les calomnies, les médisances, les railleries piquantes, les mépris. Tout cela regarde les sentimens intérieurs qu'on doit réprimer en soi-même, et les effets extérieurs de ces choses défendues dans l'exercice du commerce et de la société. Elle défend de nuire et de faire, même de souhaiter, du mal à personne; mais quelque absolu que paraisse un commandement si étendu, il faut toutefois reconnaître qu'il a ses bornes et ses exceptions. La même charité, qui impose toutes ces obligations, n'impose pas celle de ne pas voir les choses et les gens tels qu'ils sont. Elle n'ordonne pas, sous prétexte d'aimer les personnes parce que ce sont nos frères, d'aimer en eux leurs défauts, leurs vices, leurs mauvais desseins, leurs crimes; elle n'ordonne pas de s'y exposer, elle ne défend pas, mais elle veut même qu'on en avertisse ceux qu'ils menacent, même qu'ils regardent, pour qu'ils puissent s'en garantir, et elle ne défend pas de prendre tous les moyens légitimes pour s'en mettre à couvert. Tout est plein de cette pratique chez les saints les plus révérés, et les plus illustres

qui n'ont pas même épargné les découvertes des faits les plus fâcheux ni les invectives les plus amères, contre les méchans particuliers dont ils ont eu à se défendre ou qu'ils ont cru devoir décrier; et quand je dis les méchans particuliers, cette expression n'est que pour exclure la généralité vague, montrer qu'ils s'en sont pris aux personnes de leur temps, et quelquefois les plus élevées dans l'église ou dans le monde. La raison de cette conduite est évidente, c'est que la charité n'est destinée que pour le bien, et autant qu'on le peut conserver, pour les personnes; mais dès quelle devient préjudiciable au bien, et qu'il ne s'agit plus que de personnes et de personnes, il est clair qu'elle est due aux bons aux dépens des mauvais, à qui il n'est pas permis de laisser le champ libre, d'opprimer ni de nuire aux bons, faute de les avertir, de les défendre, de publier autant qu'il le faut les artifices, les mauvais desseins, la conduite dangereuse, les crimes mêmes des mauvais, qui, si on les laissait faire, deviendraient les maîtres de toutes leurs entreprises, et réussiraient sûrement toujours contre les bons, et qui malgré ces secours les accablent si souvent.

De cet éclaircissement il en résulte un autre: c'est que le chrétien à qui la charité défend de mal parler et de nuire à son prochain, et dans toute l'étendue qui vient d'être rapportée, est par elle-même obligé à tout le contraire en certains cas, différens encore de ceux qui viennent d'être remarqués. Ceux qui ont la confiance des généraux, des ministres, encore plus ceux qui ont celle des princes, ne doivent pas leur laisser ignorer les mœurs, la conduite, les actions des hommes. Ils sont obligés de les leur faire connaître tels qu'ils sont, pour les garantir de pièges, de

surprises, et surtout de mauvais choix. C'est une charité due à ceux qui gouvernent, et qui regarde très principalement le public qui doit être toujours préféré au particulier. Les conducteurs de la chose publique, en tout ou en partie, sont trop occupés d'affaires, trop circonvenus, trop flattés, trop aisément abusés et trompés par le grand intérêt de le faire pour pouvoir bien démêler et discerner. Ils sont sages de se faire éclairer sur les personnes, et heureux lorsqu'ils trouvent des amis vrais et fidèles qui les empêchent d'être séduits. Le public, ou la portion du public qui en est gouvernée, a grande obligation à ces conseillers éclairés qui les préservent de tant de sortes d'administrations, dans lesquelles il a toujours tant à souffrir quand elles sont commises en de mauvaises mains. Il ne suffit pas à ceux qui ont l'oreille de ces puissans du siècle d'attendre qu'ils les consultent sur certaines personnes mauvaises; ils doivent prévenir leur goût, leur facilité, les embûches qui leur sont dressées, et les prévenir à temps d'y tomber; ils se doivent estimer placés pour cela dans la confiance de ces maîtres du siècle; et ceux-là même qui ont celle de ces favoris à portée de tout dire ne doivent pas négliger de les éclairer, et de se rendre ainsi utiles à la société. Il en est de même envers les proches et les amis.

S'il est évident, comme on vient de le montrer, que la charité permet de se défendre et d'attaquer même les méchans; si elle veut que les bons soient avertis et soutenus; si elle exige que ceux qui sont établis en des administrations publiques soient éclairés sans ménagement sur les personnes et sur les choses, quoique toutes ces démarches ne se puissent faire sans nuire d'une façon très directe et très radicale

à la réputation et à la fortune, à plus forte raison la charité ne défend pas d'écrire et par conséquent de lire les histoires générales et particulières. Outre les raisons qui ont ouvert ce discours, et après lesquelles on pourrait n'en pas alléguer d'autres, il en faut donner de nouvelles qui achèvent de lever tout scrupule là-dessus. Je laisse les histoires générales pour me borner aux particulières de son pays et de son temps; parce que, si j'achève de démontrer que ces dernières sont licites, la même preuve servira encore plus fortement pour les histoires générales. Mais il faut se souvenir des conditions qui ont été proposées pour écrire.

Ecrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est repasser dans son esprit avec beaucoup de réflexion tout ce qu'on a vu, manié, ou su d'original, sans reproche, qui s'est passé sur le théâtre du monde, et les diverses machines, souvent les riens apparens, qui ont mu les ressorts des évènemens qui ont eu le plus de suite et qui en ont enfanté d'autres; c'est se montrer à soi-même pied à pied le néant du monde, de ses craintes, de ses desirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie des hommes; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été, et que la félicité, ni même la tranquillité, ne peut se trouver ici-bas; c'est mettre en évidence que, s'il était possible que cette multitude de gens de qui on fait une nécessaire mention eût pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et

auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions; et que de cette douzaine encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches, et rend pour eux comme non avenu tout ce à quoi ils étaient parvenus. Si les livres de piété représentent cette morale, si capable de faire mépriser tout ce qui se passe ici-bas, d'une manière plus expresse et plus argumentée, il faut convenir que cette théorie, pour belle qu'elle puisse être, ne fait pas les mêmes impressions que les faits et que les réflexions qui naissent de leur lecture. Ce fruit que l'auteur en tire le premier, se recueille aussi par ses lecteurs; ils y joignent de plus l'instruction de l'histoire qu'ils ignoraient. Cette instruction forme ceux qui ont à vivre dans le commerce du monde, et plus encore s'ils sont portés en celui des affaires. Les exemples dont ils se sont remplis les conduisent et les préservent d'autant plus aisément, qu'ils vivent dans les mêmes lieux où ces choses se sont passées, et dans un temps encore trop proche pour que ce ne soient pas les mêmes mœurs, et le même genre de vie, de commerce et d'affaires. Ce sont des avis et des conseils qu'ils reçoivent de chaque coup de pinceau à l'égard des personnages, et de chaque évènement par le récit des occasions et des mouvemens qu'ils ont produits; mais des avis et des conseils pris de la chose et des gens par ceux mêmes qui les lisent, et qu'ils reçoivent avec d'autant plus de facilité qu'ils sont tous nus, et n'ont ni la sècheresse, ni l'autorité, ni le dégoût, qui rebutent et qui font échouer si ordinairement les conseils et les avis de ceux qui se mêlent d'en vouloir donner. Je ne vois donc rien de plus utile que cette double et si agréable

manière de s'instruire par la lecture de l'histoire de son temps et de son pays, ni conséquemment de plus permis que de l'écrire. Et dans quelle ignorance profonde ne serait-on pas, dans quelles ténèbres sur l'instruction et sur la conduite de la vie si on n'avait pas ces histoires? Aussi voit-on que la Providence a permis qu'elles n'aient presque point manqué, nonobstant les pertes infinies qu'on a faites dans tous les temps par la négligence de les faire passer d'âge en âge en les transcrivant avant l'impression, et depuis par les gênes que l'intérêt y a mises, par les incendies et par mille autres accidens.

L'histoire a un avantage à l'égard de la charité sur les occasions où on vient de voir qu'elle permet, et quelquefois qu'elle prescrit, d'attaquer et de révéler les mauvais. C'est que l'histoire n'attaque et ne révèle que des gens morts, et morts depuis trop long-temps pour que personne prenne part en eux. Ainsi la réputation, la fortune et l'intérêt des vivans n'y sont en rien altérés, et la vérité paraît sans inconvénient dans toute sa pureté. La raison de cela est claire; celui qui écrit l'histoire de son temps, qui ne s'attache qu'au vrai, qui ne ménage personne, se garde bien de la montrer. Que n'aurait-il point à craindre de tant de gens puissans, offensés en personne, ou dans leurs plus proches par les vérités les plus certaines, et en même temps les plus cruelles! Il faudrait donc qu'un écrivain eût perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler plus d'une génération ou deux, et de ne laisser paraître l'ouvrage que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentimens. Alors ce temps ne sera pas

assez éloigné pour avoir jeté des ténèbres. On a lu avec plaisir, fruit et sûreté beaucoup de diverses histoires et mémoires de la minorité de Louis XIV aussitôt après sa mort, et il en est de même d'âge en âge. Qui est-ce qui se soucie maintenant des personnages qui y sont dépeints, et qui prend part aujourd'hui aux actions et aux manèges qui y sont racontés? Rien n'y blesse donc plus la charité, mais tout y instruit et répand une lumière qui éclaire tous ceux qui les lisent. S'étendre davantage sur ces vérités serait s'exercer vainement à prouver qu'il est jour quand le soleil luit. On espère du moins qu'on aura levé tous les scrupules.

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Ma naissance. — Mon éducation. — Goût prononcé pour l'histoire et les mémoires du temps. — Où et comment ces mémoires commencés. — Ma première liaison avec le duc de Chartres. — Ruse par laquelle je hâte mon entrée au service. — Ma présentation au roi. — Maupertuis, capitaine des mousquetaires gris; sa fortune et son caractère. — Première garde. — J'entre en campagne; mon équipage. — Siège de Namur par le roi en personne. — Les dames au camp. — Les soldats et saint Médard. — Insubordination de la maison du roi. — Ma conduite dans cette circonstance. — Activité du roi quoique malade. — Reddition de Namur. — Solitude de Martaigne. — Religieux patriotes. — Vin de Champagne prisé moins que la bière.

Je suis né, la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de l'Aubépine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avait eu une seule fille et point de garçon. Il l'avait mariée au duc de Brissac, pair de France, frère unique de la du-

chesse de Villeroy. Elle est morte en 1684, sans enfans, depuis long-temps séparée d'un mari qui ne la méritait pas, et par son testament m'avait fait son légataire universel.

Je portai le nom de vidame de Chartres, et je fus élevé avec un grand soin et une grande application. Ma mère, qui avait beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, se donna des soins continuels à me former le corps et l'esprit. Elle craignit pour moi le sort des jeunes gens qui se croient leur fortune faite et qui se trouvent leurs maîtres de bonne heure. Mon père, né en 1606, ne pouvait vivre assez pour me parer ce malheur, et ma mère me répétait sans cesse la nécessité pressante où se trouverait de valoir quelque chose un jeune homme entrant seul dans le monde, de son chef, fils d'un favori de Louis XIII, dont tous les amis étaient morts ou hors d'état de l'aider, et d'une mère qui, dès sa jeunesse, élevée chez la vieille duchesse d'Angoulême, sa parente, grand'mère maternelle du duc de Guise, et mariée à un vieillard, n'avait jamais vu que leurs vieux amis et amies, ou n'avait pu s'en faire de son âge. Elle ajoutait le défaut de tous proches, oncles, tantes, cousins-germains, qui me laissait comme dans l'abandon à moi-même, et augmentait le besoin de savoir en faire un bon usage, me trouvant sans secours et sans appui; ses deux frères étant obscurs, et l'aîné ruiné et plaideur de sa famille, et le seul frère de mon père sans enfans et son aîné de huit ans.

En même temps, elle s'appliquait à m'élever le courage, et à m'exciter de me rendre tel que je pusse réparer par moi-même des vides aussi difficiles à surmonter. Elle réussit à m'en donner un grand desir. Mon goût pour l'étude et les sciences ne le seconda pas, mais celui qui est né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et

conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples que j'y trouvais, suppléa à cette froideur pour les lettres; et j'ai toujours pensé que si on m'avait fait moins perdre de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celles-là, j'aurais pu y devenir quelque chose.

Cette lecture de l'histoire et surtout des mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisais de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux de ce que je verrais, dans le desir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrais les affaires de mon temps. Les inconvéniens ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de mon nom, dans le camp de Guinrsheim sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal de Lorges.

En 1691 j'étais en philosophie (et commençais à monter à cheval à l'académie des sieurs de Mémon à Rochefort), et je commençais aussi à m'ennuyer beaucoup des maîtres et de l'étude, et à desirer fort d'entrer dans le service. Le siège de Mons, formé par le roi en personne, à la première pointe du printemps, y avait attiré presque tous les jeunes gens de mon âge pour leur première campagne; et ce qui me piquait le plus, M. le duc de Chartres y faisait la sienne. J'avais été comme élevé avec lui, plus jeune que lui de huit mois, et si l'âge permet cette expression entre jeunes gens si inégaux, l'amitié nous unissait ensemble. Je pris donc ma résolution de me tirer de l'enfance, et je supprime les ruses dont je me servis pour y réussir. Je m'adressai à ma mère; je reconnus bientôt qu'elle m'amusait. J'eus

recours à mon père à qui je fis accroire que le roi, ayant fait un grand siège cette année, se reposerait la prochaine. Je trompai ma mère qui ne découvrit ce que j'avais tramé que sur le point de l'exécution, et que j'avais monté mon père à ne se laisser point entamer.

Le roi s'était roidi à n'excepter aucun de ceux qui entraient dans le service (excepté les seuls princes du sang et ses bâtards) de la nécessité de passer une année dans une de ses deux compagnies des mousquetaires, à leur choix, et de là d'apprendre plus ou moins long-temps à obéir, ou à la tête d'une compagnie de cavalerie, ou subalterne dans son régiment d'infanterie qu'il distinguait et affectionnait sur tous autres, avant de donner l'agrément d'acheter un régiment de cavalerie ou d'infanterie, suivant que chacun s'y était destiné. Mon père me mena donc à Versailles où il n'avait encore pu aller depuis son retour de Blaye où il avait pensé mourir. Ma mère l'y était allée trouver en poste et l'avait ramené encore fort mal, en sorte qu'il avait été jusqu'alors sans avoir pu voir le roi. En lui faisant sa révérence, il me présenta pour être mousquetaire, le jour de saint Simon saint Jude, à midi et demi, comme il sortait du conseil.

Sa majesté lui fit l'honneur de l'embrasser par trois fois, et comme il fut question de moi, le roi, me trouvant petit et l'air délicat, lui dit que j'étais encore bien jeune, sur quoi mon père répondit que je l'en servirais plus long-temps. Là-dessus, le roi lui demanda en laquelle des deux compagnies il voulait me mettre, et mon père choisit la première, à cause de Maupertuis, son ami particulier, qui en était capitaine. Outre le soin qu'il s'en promettait pour moi, il n'ignorait pas l'attention avec laquelle le roi s'informait à ces deux capitaines des jeunes gens distingués qui étaient dans leurs compagnies, surtout à Maupertuis, et combien leurs témoignages influaient sur les

premières opinions que le roi en prenait, et dont les conséquences avaient tant de suites. Mon père ne se trompa pas, et j'ai eu lieu d'attribuer aux bons offices de Maupertuis la première bonne opinion que le roi prit de moi.

Ce Maupertuis se disait de la maison de Melun et le disait de bonne foi; car il était la vérité, l'honneur et la probité même, et c'est ce qui lui avait acquis la confiance du roi. Cependant il n'était rien moins que Melun, ni reconnu par aucun de cette grande maison. Il était arrivé par les degrés, de maréchal-des-logis des mousquetaires jusqu'à les commander en chef, ou devenir officier général; son équité, sa bonté, sa valeur lui avaient acquis leur estime. Les vétilles, les pointilles de toute espèce d'exactitude et de précision, et une vivacité qui d'un rien faisait un crime, et de la meilleure foi du monde, l'y faisaient moins aimer. C'était par là qu'il avait su plaire au roi qui lui avait souvent donné des emplois de confiance. Il fut chargé, à la dernière disgrâce de M. de Lausun, de le conduire à Pignerol, et bien des années après, de l'en ramener à Bourbon deux fois de suite, lorsque l'intérêt de sa liberté et celui de M. du Maine y joignirent madame de Montespan et cet illustre malheureux, qui y céda les dons immenses de Mademoiselle à M. du Maine pour changer seulement sa prison en exil. L'exactitude de Maupertuis dans tous ces divers temps qu'il fut sous sa garde le mit tellement au désespoir qu'il ne l'a oublié de sa vie. C'était d'ailleurs un très homme de bien, poli, modeste et respectueux.

Trois mois après que je fus mousquetaire, c'est-à-dire en mars de l'année suivante, le roi fut à Compiègne faire la revue de sa maison et de la gendarmerie, et je montai une fois la garde chez le roi. Ce petit voyage donna lieu de parler d'un plus grand. Ma joie en fut

extrême; mais mon père, qui n'y avait pas compté, se repentit bien de m'avoir cru et me le fit sentir. Ma mère, après un peu de dépit et de bouderie de m'être ainsi enrôlé par mon père malgré elle, ne laissa pas de lui faire entendre raison et de me faire un équipage de trente-cinq chevaux ou mulets, et de quoi vivre honorablement chez moi soir et matin. Ce ne fut pas sans un fâcheux contre-temps précisément arrivé vingt jours avant mon départ. Un nommé Tessé, intendant de mon père, qui demeurait chez lui depuis plusieurs années, disparut tout-à-coup, et lui emporta 50,000 livres qui se trouvèrent dues à tous les marchands dont il avait produit de fausses quittances dans ses comptes. C'était un petit homme, doux, affable, entendu, qui avait montré du bien, qui avait des amis, avocat au parlement de Paris, et avocat du roi au bureau des finances de Poitiers.

Le roi partit le (1) avec les dames, et je fis le voyage à cheval avec la troupe et tout le service comme les autres mousquetaires pendant les mois qu'il dura. J'y fus accompagné de deux gentilshommes : l'un, ancien dans la maison, avait été mon gouverneur, et d'un autre qui avait été écuyer de ma mère.

L'armée du roi se forma au camp de Gevries. Celle de M. de Luxembourg l'y joignait presque. Les dames étaient à Mons, à deux lieues de là. Le roi les fit venir en son camp où il les régala, puis leur fit voir la plus superbe revue qui ait peut-être jamais été faite, de ces deux armées rangées sur deux lignes, la droite de M. de Luxembourg touchant la gauche du roi et tenant trois lieues d'étendue.

(1) La date est laissée en blanc dans le manuscrit original. (*Note de l'éditeur.*)

Après trois jours de séjour à Gevries, les deux armées se séparèrent et marchèrent. Deux jours après, le siège de Namur fut déclaré, où le roi arriva en cinq jours de marche. Monseigneur, Monsieur, M. le Prince et le maréchal d'Humières, tous quatre, l'un sous l'autre par degrés, commandaient l'armée sous le roi, et M. de Luxembourg, seul général de la sienne, couvrait le siège et faisait l'observation. Les dames étaient cependant allées à Dinant. Au troisième jour de marche, M. le Prince fut détaché pour aller investir la ville de Namur. Le célèbre Vauban, l'âme de tous les sièges que le roi a faits, emporta que la ville serait attaquée séparément du château contre le baron de Bressé, qui voulait qu'on fît le siège de tous les deux à-la-fois, et c'était lui qui avait fortifié la place. Un fort mécontentement lui avait fait quitter depuis peu le service d'Espagne, non sans laisser quelques nuages sur sa réputation de s'être aussitôt jeté en celui de France. Il s'était distingué par sa valeur et sa capacité; il était excellent ingénieur et très bon officier général; il eut, en entrant au service du roi, le grade de lieutenant-général et un grand traitement pécuniaire. C'était un homme de basse mine, modeste, réservé, dont la physionomie ne promettait rien, mais qui acquit bientôt la confiance du roi et toute l'estime militaire.

M. le Prince, le maréchal d'Humières, et le marquis de Boufflers furent chacun chargés d'une attaque. Il n'y eut rien de grande remarque pendant les dix jours que ce siège dura. Le onzième de tranchée ouverte, la chamade fut battue, et la capitulation telle, à-peu-près, que les assiégés la desirèrent. Ils se retirèrent au château, et il fut convenu de part et d'autre qu'il ne serait point attaqué par la ville, et que la ville serait en pleine sûreté du château qui ne tirerait pas un seul coup dessus. Pendant ce siège, le roi fut toujours campé, et le temps fut

très chaud et d'une sérénité constante depuis le départ de Paris. On n'y perdit personne de remarquable que Cramaillon, jeune ingénieur de grande espérance, et d'ailleurs bon officier, que Vauban regretta fort. Le comte de Tolose reçut une légère contusion au bras tout au proche du roi, qui, d'un lieu éminent et pourtant assez éloigné, voyait attaquer en plein jour une demi-lune qui fut emportée par un détachement des plus anciens des deux compagnies des mousquetaires.

Jonvelle, gentilhomme, mais d'ailleurs soldat de fortune, d'honneur et de valeur, mourut de maladie pendant ce siège. Il était lieutenant-général et capitaine de la deuxième compagnie de mousquetaires; il avait plus de quatre-vingts ans, et fut regretté du roi et de sa compagnie. Toutes les deux se joignirent pour lui rendre les derniers devoirs militaires. Sa compagnie fut à l'instant donnée à M. de Vins qui la commandait sous lui, beau-frère de M. de Pomponne, et qui, maréchal-de-camp en l'armée d'Italie, commandait alors un gros corps pour couvrir la Provence, où il servit très utilement, et fut l'année suivante lieutenant-général.

L'armée changea de camp pour le siège du château. En arrivant chacun dans le lieu qui lui était marqué, le régiment d'infanterie du roi trouva son terrein occupé par un petit corps des ennemis qui s'y retranchait, d'où il résulta à l'instant un petit combat particulier assez rude. M. de Soubise, lieutenant-général de jour, y arriva et s'y distingua. Le régiment du roi acquit beaucoup d'honneur avec peu de perte, et les ennemis furent bientôt chassés. Le roi en fut très aise par son affection pour ce régiment qu'il a toujours particulièrement tenu pour sien entre toutes ses troupes.

Les tentes du roi et toutes celles de la cour furent dressées dans un beau pré à cinq cents pas du monastère

de Martaigne. Le beau temps se tourna en pluies de l'abondance et de la continuité desquelles personne de l'armée n'avait vu d'exemple, et qui donnèrent une grande réputation à saint Médard, de qui la fête est au 8 juin. Il plut toute cette journée à verse, et l'on prétend que le temps qu'il fait ce jour-là en dure quarante de suite. Le hasard fit que cela arriva cette année. Les soldats au désespoir de ce déluge firent des imprécations contre ce saint, en recherchèrent des images et les rompirent et brûlèrent tant qu'ils en trouvèrent.

Les tranchées pleines d'eau et de boue, il fallait souvent trois jours pour remuer le canon d'une batterie à une autre. Les chariots devinrent inutiles, en sorte que les transports des bombes, boulets, etc., ne purent se faire qu'à dos de mulets et de chevaux pris de tous les équipages de l'armée et de la cour, sans le secours desquels il aurait été impossible. Ce même inconvénient des chemins priva l'armée de M. de Luxembourg de l'usage des voitures. Elle périssait faute de grains, et cet extrême inconvénient ne put trouver de remède que par l'ordre que le roi donna à sa maison de prendre tous les jours par détachement des sacs de grains en croupe, et de les porter en un village où ils étaient reçus et comptés par des officiers de l'armée de Luxembourg. Quoique la maison du roi n'eût pris aucun repos pendant ce siège pour porter les fascines, fournir les diverses gardes et les autres services journaliers, ce surcroît lui fut donné, parce que la cavalerie servait continuellement aussi, et en était aux feuilles d'arbres presque pour tout fourrage.

Cette considération ne satisfit point la maison du roi accoutumée à toutes sortes de distinction. Elle se plaignit avec amertume. Le roi se roidit et voulut être obéi. Il fallut donc le faire. Le premier jour, le détachement des gendarmes et des chevau-légers de la garde, arrivé de

grand matin au dépôt des sacs, se mit à murmurer et, s'échauffant de propos les uns les autres, vinrent jusqu'à jeter les sacs et à refuser tout net d'en porter. Crenai, dans la brigade duquel j'étais, m'avait demandé poliment si je voulais bien être du détachement pour les sacs, sinon qu'il me commanderait pour quelque autre; j'acceptai les sacs, parce que je sentis que cela ferait ma cour par tout le bruit qui s'était déjà fait là-dessus. En effet, j'arrivai avec le détachement des mousquetaires au moment du refus des troupes rouges, et je chargeai mon sac à leur vue. Marin, brigadier de cavalerie et lieutenant des gardes-du-corps, qui était là pour faire charger les sacs par ordre, m'aperçut en même temps, et plein de colère du refus qu'il venait d'essuyer, s'écria, me touchant en me montrant et me nommant : « que puisque je ne trouvais pas ce service au-dessous de moi, les gendarmes et les chevau-légers ne seraient ni déshonorés ni gastés de m'imiter ». Ce propos, joint à l'air sévère de Marin, fit un effet si prompt qu'à l'instant ce fut sans un mot de réplique à qui de ces troupes rouges se chargerait le plus tôt de sacs. Et oncques depuis il n'y eut plus là-dessus la plus légère difficulté. Marin vit partir le détachement chargé, et alla aussitôt rendre compte au roi de ce qui s'y était passé et de l'effet de mon exemple. Ce fut un service qui m'attira plusieurs discours obligeans du roi, qui chercha toujours pendant le reste du siège à me dire quelque chose avec bonté toutes les fois qu'il me voyait, ce dont je fus d'autant plus obligé à Marin que je ne le connaissais en façon du monde.

Le vingt-septième jour de tranchée ouverte, qui était le mardi 1er juillet 1692, le prince de Barbançon, gouverneur de la place, battit la chamade. Certes, il était temps pour les assiégeans à bout de fatigues et de moyens par l'excès du mauvais temps qui ne cessait point, et

qui avait rendu tout fondrière. Les chevaux même du roi vivaient de feuilles, et aucun de cette nombreuse cavalerie et de troupes et d'équipages ne s'en est jamais bien remis. Il est certain que sans la présence du roi dont la vigilance était l'âme du siège, et qui, sans l'exiger, faisait faire l'impossible (tant le desir de lui plaire et de se distinguer était extrême), on n'en serait jamais venu à bout; et encore demeura-t-il fort incertain de ce qui en serait arrivé si la place eût encore tenu dix jours, comme il n'y eut pas deux avis qu'elle le pouvait. Les fatigues de corps et d'esprit que le roi essuya en ce siège lui causèrent la plus douloureuse goutte qu'il eût encore ressentie, mais qui de son lit ne l'empêcha pas de pourvoir à tout, et de tenir pour le dedans et le dehors ses conseils comme à Versailles, ainsi qu'il avait fait pendant tout le siège.

M. d'Elbœuf, lieutenant-général, et M. le Duc, maréchal-de-camp, étaient de tranchée lors de la chamade. M. d'Elbœuf mena les otages au roi, qui eut bientôt réglé une capitulation honorable. Le jour que la garnison sortit, le plus pluvieux qu'il eût fait encore, le roi, accompagné de Monseigneur et de Monsieur, fut à michemin de l'armée de M. de Luxembourg, où ce général vint recevoir ses ordres pour le reste de la campagne. Le prince d'Orange avait mis toute sa science et ses ruses pour le déposter pendant le siège sur lequel il brûlait de tomber; mais il eut affaire à un homme qui lui avait déjà montré qu'en matière de guerre il en savait plus que lui, et qui continua à le lui montrer le reste de sa vie.

Pendant cette légère course du roi, le prince de Barbançon sortit par la brèche à la tête de sa garnison qui était encore de deux mille hommes, qui défila devant M. le Prince et le maréchal d'Humières, entre deux haies

des régimens des gardes françaises et suisses et du régiment infanterie du roi. Barbançon fit un assez mauvais compliment à M. le Prince, et parut au désespoir de la perte de son gouvernement. Il en était aussi grand bailli, et il en tirait 100,000 liv. de rente. Il ne les regretta pas long-temps, et il fut tué l'été d'après à la bataille de Neervinde.

La place, une des plus fortes des Pays-Bas, avait la gloire de n'avoir jamais changé de maître. Aussi eut-elle grand regret au sien, et les habitans ne pouvaient contenir leurs larmes. Jusqu'aux solitaires de Martaigne en furent profondément touchés, jusque-là qu'ils ne purent déguiser leur douleur, encore que le roi, touché de la perte de leur blé qu'ils avaient retiré dans Namur, leur en eût fait donner le double et de plus une abondante aumône. Ses égards à ne les point troubler furent pareils. Ils ne logèrent que le cardinal de Bouillon, le comte de Grammont, le père de la Chaise, confesseur du roi, et son frère, capitaine de la porte; et le roi ne permit le passage du canon à travers leur parc qu'à la dernière extrémité, et quand il ne fut plus possible de le conduire par ailleurs. Malgré tant de bontés, ils ne pouvaient regarder un Français après la prise de la place, et un d'eux refusa une bouteille de bière à un huissier de l'antichambre du roi, qui se renomma de sa charge et qui offrit inutilement de l'échanger contre une de vin de Champagne.

Martaigne est un monastère sur une petite et agréable éminence, dans une belle forêt tout environnée de haute futaie, avec un grand parc, fondé par les archiducs Albert et Isabelle pour une solitude de Carmes déchaussés, telle que ces religieux en ont dans chacune de leurs provinces, où ceux de leur ordre se retirent de temps en temps, pour un an ou deux et jamais plus de trois, par

permission de leurs supérieurs. Ils y vivent en perpétuel silence dans des cellules plus pauvres, mais telles à-peu-près que celles des Chartreux, mais en commun pour le réfectoire qui est très frugal, dans un jeûne presque continuel, assidus à l'office, et partageant d'ailleurs leur temps entre le travail des mains et la contemplation. Ils ont quatre chambrettes, un petit jardin et une petite chapelle chacun, avec la plus grande abondance des plus belles et des meilleures eaux de source que j'aie jamais bues, dans leur maison, autour et dans leur parc, et la plupart jaillissantes. Ce parc est tout haut et bas avec beaucoup de futaies et clos de murs. Il est extrêmement vaste. Là-dedans sont répandues huit ou dix maisonnettes loin l'une de l'autre, partagées comme celles du cloître, avec un jardin un peu plus grand et une petite cuisine. Dans chacune habite un mois, et rarement plus, un religieux de la maison qui s'y retire par permission du supérieur qui seul le visite de fois à autre. La vie y est plus austère que dans la maison et dans une séparation entière. Ils viennent tous à l'office le dimanche, emportent leur provision du couvent, préparent seuls leur manger durant la semaine, ne sortent jamais de leur petite demeure, et y disent leur messe qu'ils sonnent et que le voisin qui entend la cloche vient répondre, s'en retournant ensuite sans ajouter un mot. La prière, la contemplation, le travail de leur petit ménage, et à faire des paniers, partagent leur temps.

Après la prise de Namur, il arriva en cette ville une chose qui fit du bruit, et qui aurait pu avoir de fâcheuses suites avec un autre prince que le roi. Avant qu'il entrât dans la ville, où pendant le siège du château il n'aurait pas été convenable qu'il eût été, on visita tout avec exactitude, quoique par la capitulation les mines, les magasins, et tout en un mot eût été montré. Lorsque dans

une dernière visite après la prise du château, on la voulut faire chez les jésuites, ils ouvrirent tout, en marquant toutefois leur surprise, et quelque chose de plus, de ce qu'on ne s'en fiait pas à leur témoignage. Mais en fouillant partout où ils ne s'attendaient pas, on trouva leurs souterreins pleins de poudre dont ils s'étaient bien gardés de parler: ce qu'ils en prétendaient faire est demeuré incertain. On enleva leur poudre, et comme c'étaient des jésuites, il n'en fut rien.

CHAPITRE II.

Bataille navale de la Hogue. — Mauvais tour qu'un courrier joue à son camarade et par suite au secrétaire d'état Barbésieux. — Allégresse, puis consternation à la cour. — Fermeté du roi. — Guiscard, gouverneur de Namur. — Le roi et les dames sur le chemin de Paris. — J'échappe à un grand danger. — Coesquen et sa mort. — Prédiction d'une sorcière renouvelée par une autre et qui s'accomplit.

Le roi essuya pendant le cours de ce siège un cruel désastre. Il avait en mer une armée navale commandée par le célèbre Tourville, vice-amiral; et les Anglais, joints aux Hollandais, en avaient une autre presque du double supérieure. Elles étaient dans la Manche, et le roi d'Angleterre sur les côtes de Normandie, prêt à passer en Angleterre suivant le succès. Il compta si parfaitement sur ses intelligences avec la plupart des chefs anglais, qu'il persuada au roi de faire donner bataille, qu'il ne crut pouvoir être douteuse par la défection certaine de plus de la moitié des vaisseaux anglais pendant

le combat. Tourville, si renommé par sa valeur et sa capacité, représente par deux courriers au roi l'extrême danger de se fier aux intelligences du roi d'Angleterre, si souvent trompées, la prodigieuse supériorité des ennemis, et le défaut des ports et de tout lieu de retraite si la victoire demeurait aux Anglais qui brûleraient la flotte et perdraient le reste de la marine du roi. Ses représentations furent inutiles : il eut ordre de combattre fort ou faible où que ce fût. Il obéit, il fit des prodiges que ses seconds et subalternes imitèrent ; mais pas un vaisseau ennemi ne mollit et ne tourna. Tourville fut accablé du nombre, et quoiqu'il sauvât plus de navires qu'on ne pouvait espérer, tous presque furent perdus ou brûlés après le combat dans la Hogue. Le roi d'Angleterre, du bord de la mer, voyait le combat, et il fut accusé d'avoir laissé échapper de la partialité en faveur de sa nation, quoique aucun d'elle ne lui eût tenu les paroles sur lesquelles il avait emporté de faire donner le combat.

Pontchartrain était lors secrétaire d'état, ayant le département de la marine, ministre d'état, et en même temps contrôleur général des finances. Ce dernier emploi l'avait fait demeurer à Paris, et il adressait ses courriers et ses lettres pour le roi à Châteauneuf son cousin, Phélypeaux comme lui et aussi secrétaire d'état, qui en rendait compte au roi. Pontchartrain dépêcha un courrier avec la triste nouvelle, mais tenue en ces premiers momens dans le dernier secret. Un courrier de retour à Barbésieux, secrétaire d'état ayant le département de la guerre, l'allait de hasard retrouver en ce même moment devant Namur. Il joignit bientôt celui de Pontchartrain, moins bon courrier et moins bien servi sur la route. Ils lièrent conversation, et celui de terre fit tout ce qu'il put pour tirer des nouvelles de celui de mer. Pour en venir à bout il courut quelques heures avec lui.

Ce dernier, fatigué de tant de questions, et se doutant bien qu'il en serait gagné de vitesse, lui dit enfin qu'il contenterait sa curiosité, s'il lui voulait donner parole d'aller de conserve, et de ne le point devancer, parce qu'il avait grand intérêt de porter le premier une si bonne nouvelle; et tout de suite, lui dit que Tourville a battu la flotte ennemie, et lui raconte je ne sais combien de vaisseaux pris ou coulés à fond. L'autre, ravi d'avoir su tirer ce secret, redouble de questions pour se mettre bien au fait du détail qu'il voulait se bien mettre dans la tête; et dès la première poste donne des deux, s'échappe et arrive le premier, d'autant plus aisément que l'autre avait peu de hâte et lui voulait donner le loisir de triompher.

Le premier courrier arrive, raconte son aventure à Barbésieux qui sur-le-champ le mène au roi. Voilà une grande joie, mais une grande surprise de la recevoir ainsi de travers. Le roi envoie chercher Châteauneuf, qui dit n'avoir ni lettres ni courrier, et qui ne sait ce que cela veut dire. Quatre ou cinq heures après arrive l'autre courrier chez Châteauneuf, qui s'empresse de lui demander les nouvelles qu'il apporte de la victoire; l'autre lui dit modestement d'ouvrir ses lettres; il les ouvre et trouve la défaite. L'embarras fut de l'aller apprendre au roi qui manda Barbésieux, et lui lava la tête. Ce contraste l'affligea fort, et la cour parut consternée. Toutefois le roi sut se posséder, et je vis pour la première fois que les cours ne sont pas long-temps dans l'affliction ni occupées de tristesse.

Le gouvernement de Namur et son comté fut donné à Guiscard. Il était maréchal-de-camp, mais fort oublié et fort attaché à ses plaisirs. Il avait le gouvernement de Sedan qu'il conserva, et qu'il avait eu de la Bourlie, son père, sous-gouverneur du roi, et il était encore gou-

verneur de Dinant qui lui fut aussi laissé. La surprise du choix fut grande, ainsi que la douleur de ceux de Namur, accoutumés à n'avoir pour gouverneurs que les plus grands seigneurs des Pays-Bas. Guiscard eut le bon esprit de réparer ce qui lui manquait par tant d'affabilité et de magnificence, par une si grande aisance dans toute la régularité du service d'un gouvernement si jaloux, qu'il se gagna pour toujours le cœur et la confiance de tout son gouvernement et des troupes qui s'y rendirent à ses ordres.

Deux jours après la sortie de la garnison ennemie, le roi s'en alla à Dinant où étaient les dames, avec qui il retourna à Versailles. J'avais espéré que Monseigneur achèverait la campagne, et être du détachement des mousquetaires qui demeurerait avec lui; et ce ne fut pas sans regret que je repris avec toute la compagnie le chemin de Paris. Une des couchées de la cour fut à Marienbourg, et les mousquetaires campèrent autour. J'avais lié une amitié intime avec le comte de Coesquen qui était dans la même compagnie. Il savait infiniment et agréablement, et avait beaucoup d'esprit et de douceur, qui rendait son commerce très aimable. Avec cela assez particulier et encore plus paresseux, extrêmement riche par sa mère qui était une fille de Saint-Malo, et point de père. Ce soir-là de Marienbourg, il devait donner à souper à plusieurs. J'allai de bonne heure à sa tente où je le trouvai sur son lit, d'où je le chassai en folâtrant, et me couchai dessus en sa place, en présence de plusieurs de nous autres et de quelques autres officiers. Coesquen en badinant prit son fusil qu'il croyait déchargé, et me coucha en joue. Mais la surprise fut grande lorsqu'on entendit le coup partir. Heureusement pour moi, en ce moment, j'étais couché tout à plat. Trois balles passèrent à trois doigts par-dessus ma tête, et

comme le fusil était en joue un peu en montant, ces mêmes balles passèrent sur la tête, mais fort près à nos deux garçons qui se promenaient derrière la tente. Coesquen se trouva mal du malheur qu'il avait pensé causer; nous eûmes toutes les peines du monde à le remettre, et il n'en put bien revenir de plusieurs jours. Je rapporte ceci pour une leçon qui doit apprendre à ne badiner jamais avec les armes.

Le pauvre garçon, pour achever de suite ce qui le regarde, ne survécut pas long-temps. Il entra bientôt dans le régiment du roi, et sur le point de l'aller rejoindre au printemps suivant, il me vint conter qu'il s'était fait dire sa bonne aventure par une femme nommée la du Perchoir, qui en faisait secrètement métier à Paris, qu'elle lui avait dit qu'il serait noyé et bientôt. Je le grondai d'une curiosité si dangereuse et si folle, et je me flattai de l'ignorance de ces sortes de personnes, et que celle-là en avait jugé de la sorte sur la physionomie effectivement triste et sinistre de mon ami, qui était très désagréablement laid. Il partit peu de jours après et trouva un autre homme de ce métier à Amiens, qui lui fit la même prédiction. Marchant avec le régiment pour joindre l'armée, il voulut abreuver son cheval dans l'Escaut et s'y noya, en présence de tout le régiment, sans avoir pu être secouru. J'y eus un extrême regret, et ce fut pour ses amis et pour sa famille une perte irréparable. Il n'avait que deux sœurs dont l'une épousa le fils aîné de M. de Montchevreuil et l'autre s'était faite religieuse au Calvaire.

Les mousquetaires m'ont entraîné trop loin : avant de continuer, il faut rétrograder et n'oublier pas deux mariages faits à la cour au commencement de cette année, le premier prodigieux, le 18 février; l'autre, un mois après.

CHAPITRE III.

Mariage de M. le duc de Chartres. — Cause de la préséance des princes lorrains sur les ducs à promotion de 1688. — Le chevalier de Lorraine, maître de l'esprit de Monsieur. — Singulière cause de cet ascendant. — L'abbé Dubois valet, devenu depuis cardinal et premier ministre. — Le roi prend un ton imposant. — Le duc de Chartres intimidé. — Faiblesse de Monsieur. — Indignation de Madame. — Appartement. — Ce qu'il faut entendre par ce mot. — Effroi de mademoiselle de Blois. — Joie effrontée des Lorrains. — Madame est furieuse. — Avances du roi pour l'apaiser. — Accueil fait à une profonde révérence du roi. — Soufflet.

Le roi, occupé de l'établissement de ses bâtards, qu'il agrandissait de jour en jour, avait marié deux de ses filles à deux princes du sang. Madame la princesse de Conti, seule fille du roi et de madame de la Vallière, était veuve sans enfans; l'autre, fille aînée du roi et de madame de Montespan, avait épousé M. le Duc. Il y avait long-temps que madame de Maintenon, encore plus que le roi, ne songeait qu'à les élever de plus en plus, et que tous deux voulaient marier mademoiselle de Blois, seconde fille du roi et de madame Montespan, à M. le duc de Chartres. C'était le propre et unique neveu du roi, et fort au-dessus des princes du sang par son rang de petit-fils de France et par la cour que tenait Monsieur. Les mariages des deux princes du sang dont je viens de parler avaient scandalisé tout le monde. Le roi ne l'ignorait pas, et il jugeait par là de l'effet d'un ma-

riage sans proportion plus éclatant. Il y avait déjà quatre ans qu'il le roulait dans son esprit, et qu'il en avait pris les premières mesures. Elles étaient d'autant plus difficiles que Monsieur était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et que Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage.

Pour vaincre tant d'obstacles, le roi s'adressa à M. Le Grand, qui était de tout temps dans sa familiarité, pour gagner le chevalier de Lorraine, son frère, qui de tout temps aussi gouvernait Monsieur. Sa figure avait été charmante. Le goût de Monsieur n'était pas celui des femmes, et il ne s'en cachait même pas; ce même goût lui avait donné le chevalier de Lorraine pour maître, et il le demeura toute sa vie. Les deux frères ne demandèrent pas mieux que de faire leur cour au roi par un endroit aussi sensible, et d'en profiter pour eux-mêmes en habiles gens. Cette ouverture se faisait dans l'été 1688. Il ne restait pas au plus une douzaine de chevaliers de l'ordre; chacun voyait que la promotion ne se pouvait plus guère reculer. Les deux frères demandèrent d'en être, et d'y précéder les ducs. Le roi, qui pour cette prétention n'avait encore donné l'ordre à aucun Lorrain, eut peine à s'y résoudre; mais les deux frères surent tenir ferme; ils l'emportèrent, et le chevalier de Lorraine, ainsi payé d'avance, répondit du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le duc de Chartres.

Ce jeune prince avait été mis entre les mains de Saint-Laurent au sortir de celles des femmes. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur et de basse mine, mais, pour tout

dire en un mot, l'homme de son siècle le plus propre à élever un prince et à former un grand roi. Sa basse origine l'empêcha d'avoir un titre pour cette éducation; mais son extrême mérite l'en fit laisser seul maître; et quand la bienséance exigea que ce prince eût un gouverneur, ce gouverneur ne fut qu'en apparence, et Saint-Laurent toujours dans la même confiance et dans la même autorité.

Il était ami du curé de Saint-Eustache et lui-même grand homme de bien. Ce curé avait un valet qui s'appelait Dubois, et qui l'ayant été du sieur... qui avait été docteur de l'archevêque de Reims le Tellier lui avait trouvé de l'esprit, l'avait fait étudier, et ce valet savait infiniment de belles-lettres et même d'histoire; mais c'était un valet qui n'avait rien, et qui après la mort de ce premier maître était entré chez le curé de Saint-Eustache. Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvait rien faire, le donna à Saint-Laurent, dans l'espérance qu'il pourrait mieux pour lui. Saint-Laurent s'en accommoda, et peu-à-peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencemens, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres. Dans les suites Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon, la faisait fort bien, et néanmoins plaisait au jeune prince.

Cependant Saint-Laurent mourut et très brusquement, et Dubois, par intérim, continua à faire la leçon; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avait trouvé moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine

et au marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, amis intimes; ce dernier ayant aussi beaucoup de crédit sur son maître. De faire Dubois précepteur, cela ne se pouvait proposer de plein saut; mais ses protecteurs, auxquels il eut recours, éloignèrent le choix d'un précepteur, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne le point changer de main, et laisser faire Dubois; enfin ils le bombardèrent précepteur. Je ne vis jamais homme si aise ni avec plus de raison. Cette extrême obligation, et plus encore le besoin de se soutenir, l'attacha de plus en plus à ses protecteurs, et ce fut de lui que le chevalier de Lorraine se servit pour gagner le consentement de M. de Chartres à son mariage.

Dubois avait gagné sa confiance; il lui fut aisé en cet âge, et avec ce peu de connaissance et d'expérience, de lui faire peur du roi et de Monsieur, et d'un autre côté, de lui faire voir les cieux ouverts. Tout ce qu'il put mettre en œuvre n'alla pourtant qu'à rompre un refus; mais cela suffisait au succès de l'entreprise. L'abbé Dubois ne parla à M. de Chartres que vers le temps de l'exécution; Monsieur était déjà gagné, et dès que le roi eut réponse de l'abbé Dubois, il se hâta de brusquer l'affaire. Un jour ou deux auparavant, Madame en eut le vent. Elle parla à M. son fils de l'indignité de ce mariage avec toute la force dont elle ne manquait pas, et elle en tira parole qu'il n'y consentirait point. Ainsi faiblesse envers son précepteur, faiblesse envers sa mère; aversion d'une part, crainte de l'autre, et grand embarras de tous côtés.

Une après-dînée de fort bonne heure que je passais dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur; et comme je me trouvais là, je lui demandai

où il allait ainsi si vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il allait chez le roi qui l'avait envoyé quérir. Je ne jugeai pas à propos de l'accompagner, et me tournant vers mon gouverneur, je lui dis que je conjecturais quelque chose du mariage, et qu'il allait éclater. Il m'en avait depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les séances seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu.

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où ce jeune prince ne savait pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir, qu'il n'y avait point de princesses du sang de son âge, qu'il ne pouvait mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille dont les deux sœurs avaient épousé des princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas », et se tournant vers Monsieur : « N'est-il pas vrai mon frère »? Monsieur consentit comme il l'avait déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'était donc plus question que de Madame, et qui l'envoya chercher sur-le-champ; et cependant se mit à causer avec Mon-

sieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur desirait, et que M. de Chartres y consentait; que c'était son mariage avec mademoiselle de Blois, qu'il avouait qu'il desirait avec passion et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venait de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en pas être ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame qui avait compté sur le refus dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue autant qu'il avait pu par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Un peu après, Monsieur, sortant de chez le roi, entra chez Madame, et excepté qu'elle ne le chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage; tellement qu'il sortit très confus, sans avoir eu le loisir de lui dire un seul mot. Toute cette scène était finie sur les quatre heures de l'après-dînée, et le soir il y avait appartement, ce qui arrivait l'hiver trois fois la semaine, les trois autres jours comédie et le dimanche rien.

Ce qu'on appelait appartement était le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le roi se mettait à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. D'abord, il y avait une

musique; puis des tables pour toutes les pièces toutes prêtes pour toutes sortes de jeux; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours; un billard : en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait, et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies; au-delà du billard, il y avait une pièce destinée aux rafraîchissemens, et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps, mais dès-lors il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire. Lui cependant passait les soirées chez madame de Maintenon à travailler avec différens ministres les uns après les autres.

Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appartement Monseigneur et Monsieur, qui jouaient déjà au lansquenet; Madame qui à peine regardait une partie d'ombre auprès de laquelle elle s'était mise; M. de Chartres qui jouait fort tristement aux échecs; et mademoiselle de Blois qui à peine avait commencé à paraître dans le monde, qui ce soir-là était extraordinairement parée et qui pourtant ne se doutait même de rien, si bien que, naturellement fort timide et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer quelque réprimande, et était si tremblante que madame de Maintenon la prit sur ses genoux où elle la tint toujours la pouvant à peine rassurer. A ce bruit de ces personnes royales mandées chez madame de Maintenon et mademoiselle de Blois avec elle, le bruit du mariage éclata à l'appartement, en même temps que le roi le déclara dans ce particulier.

Quelques momens après, les mêmes personnes revinrent à l'appartement où cette déclaration fut rendue publique. J'arrivai dans ces premiers instans. Je trouvai le monde par pelotons, et un grand étonnement régner

sur tous les visages. J'en appris bientôt la cause qui ne me surprit pas, par la rencontre que j'avais faite au commencement de l'après-dînée.

Madame se promenait dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun par respect lui laissait le champ libre et ne faisait que passer pour entrer dans l'appartement. Monseigneur et Monsieur s'étaient remis au lansquenet. Le premier me parut tout à son ordinaire. Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paraissait désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrême. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyait et en sentait toute la scène, et en appréhendait toutes les suites. La consternation parut générale à un très petit nombre de gens près. Pour les Lorrains ils triomphaient. La sodomie et le double adultère les avaient bien servis en les servant bien eux-mêmes. Ils jouissaient de leurs succès, comme ils en avaient toute honte bue; ils avaient raison de s'applaudir.

La politique rendit donc cet appartement languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire; il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. Le roi y parut tout comme à son ordinaire. M. de Chartres était auprès de Madame qui ne le regarda jamais, ni Monsieur. Elle avait les yeux pleins de larmes qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même, regardant tout le monde comme si elle eût cherché à voir quelle mine

chacun faisait. M. son fils avait aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. Je remarquai que le roi offrit à Madame de presque tous les plats qui étaient devant lui; elle les refusa d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

Il fut encore fort remarqué qu'au sortir de table et à la fin de ce cercle debout d'un moment dans la chambre du roi, il fit à Madame une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos avancé d'un pas vers la porte.

Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole; on se contentait de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie à la messe du roi. Madame y vint, M. son fils s'approcha d'elle comme il faisait tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour l'immense dot fut déclarée, et le jour suivant le roi alla rendre à Monsieur et à Madame une visite qui se passa fort tristement, et depuis on ne songea plus qu'aux préparatifs de la noce.

CHAPITRE IV.

Bal, fiançailles. — Maison formée pour la nouvelle duchesse de Chartres. — Fortune de Villars père. — Villars dans les combats singuliers. — Fièvre martiale du prince de Conti. — Villars et madame Scarron. — De quelle bourse s'accommode la maréchale de Rochefort. — Son affection et ses complaisances pour différentes dames. — Bontems et le rendez-vous. — Comte et comtesse de Mailly. — Marquis d'Arcy et comte de Fontainemartel et sa femme. — Messe de mariage. — Bâtard qui devient prince du sang après sa mort. — Faux Montbron. — Menuet.

Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après. J'allai ce matin-là chez Madame qui ne put se taire de me dire d'un ton aigre et chagrin que j'étais apparemment bien aise des bals qu'on allait avoir, que cela était de mon âge, mais qu'elle qui était vieille voudrait les voir déjà bien loin. Monseigneur le duc de Bourgogne y dansa pour la première fois, et mena le branle avec Mademoiselle. Ce fut aussi la première fois que je dansai chez le roi, et je menai mademoiselle de Sourches, fille du grand-prévôt, qui dansait très bien. Tout le monde y fut fort magnifique.

Un peu après ce fut les fiançailles et la signature du contrat de mariage, dans le cabinet du roi, en présence de toute la cour. Ce même jour la maison de la future duchesse de Chartres fut déclarée; le roi lui donna un chevalier d'honneur et une dame d'atour, jusque-là réservés aux filles de France, et une dame d'honneur qui

répondit à une si étrange nouveauté. M. de Villars fut chevalier d'honneur, la maréchale de Rochefort dame d'honneur, la comtesse de Mailly dame d'atours, et le comte de Fontaine-martel premier écuyer.

Villars était petit-fils d'un greffier de Coindrieu, l'homme de France le mieux fait et de la meilleure mine. On se battait fort de son temps; il était brave et adroit aux armes, et avait acquis de la réputation fort jeune en des combats singuliers. Cela couvrit sa naissance aux yeux de M. de Nemours, qui aimait à s'attacher des braves, et qui le prit comme gentilhomme. Il l'estima même assez pour le prendre pour second au duel qu'il eut contre M. de Beaufort, son beau-frère, qui le tua, tandis que Villars avait tout l'avantage sur son adversaire.

Cette mort renvoya Villars chez lui; il n'y fut pas long-temps que M. le prince de Conti se l'attacha aussi comme un gentilhomme à lui. Ce prince venait de quitter le petit collet. Il était faible et contrefait, et souvent en butte aux trop fortes railleries de M. le prince son frère; il projeta de s'en tirer par un combat, et ne sachant avec qui, il imagina d'appeler le duc d'York, maintenant le roi Jacques d'Angleterre, qui est à Saint-Germain et qui lors était en France. Cette belle idée et le souvenir du combat de M. de Nemours lui fit prendre Villars. Il ne put tenir son projet si caché qu'il ne fût découvert, et aussitôt rompu par la honte qui lui en fut faite, n'ayant jamais eu la plus petite chose à démêler avec le duc d'York. Dans les suites il prit confiance en Villars, alors que le cardinal Mazarin songea à lui donner sa nièce. Ce fut de Villars dont il se servit, et par qui il fit ce mariage. On sait combien il fut heureux, et si ensuite Villars devint le confident des deux époux et leur lien avec le cardinal, et tout cela avec toute la sagacité et la probité possibles.

Une telle situation le mit fort dans le monde, et dans un monde fort au-dessus de lui, où quelque fortune qu'il ait faite depuis, il ne s'est jamais méconnu. Sa figure lui donna entrée chez les dames ; il était galant et discret, et cette voie ne lui fut pas inutile. Il plut à madame Scarron qui, sur le trône où elle sut régner longtemps depuis, n'a jamais oublié ces sortes d'amitiés si librement intimes. Villars fut employé auprès des princes d'Allemagne et d'Italie, et fut après ambassadeur en Savoie, en Danemark et en Espagne. Il réussit et se fit estimer et aimer partout. Il eut ensuite une place de conseiller d'état d'épée, et, au scandale de l'ordre du Saint-Esprit, il fut de la promotion de 1688. Sa femme était sœur du père du maréchal de Bellefonds; elle avait de l'esprit infiniment, plaisante, ordinairement méchante: tous deux fort pauvres, toujours à la cour où ils avaient beaucoup d'amis et d'amies considérables.

La maréchale de Rochefort était d'une autre étoffe et de la maison de Montmorency, de la branche de Laval. Son père, second fils du maréchal de Boisdauphin, avec très peu de bien, épousa pour sa bonne mine la marquise de Coislin, veuve du colonel-général des Suisses et mère du duc et du chevalier de Coislin, et de l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi. Elle était fille aînée du chancelier Séguier et sœur aînée de la duchesse de Verneuil, mère en premières noces du duc de Sully et de la duchesse du Lude. La maréchale de Rochefort naquit posthume seule de son lit en 1646, et M. de Boisdauphin, frère aîné de son père, n'eut point de postérité. Elle épousa en 1662 le marquis, depuis maréchal, de Rochefort Alloigny, peu de mois après que l'héritière de Souvré, sa cousine issue de germaine, eut épousé M. de Louvois.

Cette héritière était fille du fils de M. de Courten-

vaux, lequel était fils du maréchal de Souvré et frère de la célèbre madame de Sablé, mère de M. de Laval père de la maréchale de Rochefort. M. de Rochefort qu'elle épousa était ami intime de M. Le Tellier et de M. de Louvois qui lui firent rapidement sa fortune. Il mourut capitaine des gardes-du-corps, gouverneur de Lorraine, et désigné général d'armée, en allant en prendre le commandement au printemps de 1676. Il n'y avait pas un an qu'il était maréchal de France de la promotion qui suivit la mort de M. de Turenne. Cette même protection avait fait sa femme dame du palais de la reine.

Elle était belle, encore plus piquante, toute faite pour la cour, pour les galanteries, pour les intrigues, l'esprit du monde à force d'en être, peu ou point d'ailleurs, et toute la bassesse nécessaire pour être de tout et en quelque sorte que ce fût. M. de Louvois la trouva fort à son gré, et elle s'accommoda fort de sa bourse et de figurer par cette intimité. Lorsque le roi eut et changea des maîtresses, elle fut toujours leur meilleure amie; et quand il se lia avec madame de Soubise, c'était chez la maréchale qu'elle allait, et chez qui elle attendait Bontems à porte fermée, qui la menait par des détours chez le roi. La maréchale elle-même l'a conté, et comme quoi elle fut un jour embarrassée à se défaire du monde que madame de Soubise trouva chez elle, qui n'avait pas eu le temps de l'avertir; et comme elle mourait de peur que Bontems ne s'en retournât, et que le rendez-vous ne manquât, s'il arrivait avant qu'elle se fût défait de sa compagnie.

Elle fut donc amie de mesdames de la Vallière, de Montespan et de Soubise, et surtout de la dernière, jusqu'au temps où j'ai connu la maréchale, et le sont toujours demeurées intimement. Elle le devint après de madame de Maintenon, qu'elle avait connue chez madame

de Montespan, et qu'elle s'attacha à mesure qu'elle vit arriver et croître sa faveur. Elle était telle au mariage de Monseigneur que le roi n'eut pas honte de la faire dame d'atour de la nouvelle dauphine ; mais n'osant aussi l'y mettre en plein, il ne put trouver mieux que la maréchale de Rochefort pour y être en premier, et pour s'accommoder d'une compagne si étrangement inégale, et avoir cependant pour elle toutes les déférences que sa faveur exigeait. Elle y remplit parfaitement les espérances qu'on en avait conçues, et sut néanmoins avec cela se concilier l'amitié et la confiance de madame la dauphine jusqu'à sa mort, quoiqu'elle ne pût souffrir madame de Maintenon, ni madame de Maintenon cette pauvre princesse.

Une femme si connue du roi, et si fort à toutes mains, était son vrai fait pour mettre auprès de madame la duchesse de Chartres qui entrait si fort de travers dans une famille tellement au-dessus d'elle, et avec une belle-mère outrée, et qui n'était pas femme à craindre ses mépris. Si une maréchale de France, et de cette qualité, avait surpris le monde dans la place de dame d'atour de la dauphine, ce fut bien un autre étonnement de la voir dame d'honneur d'une bâtarde, petite-fille de France. Aussi se fit-elle prier avec cette pointe de gloire qui lui prenait quelquefois, mais qui pliait le moment d'après. Elle était fort tombée par la mort de M. de Louvois, quoique M. de Barbésieux eût pour elle les mêmes égards qu'avait eus son père. Tout ce qu'elle gagna à ce premier refus fut une promesse d'être dame d'atour lorsqu'on marierait monseigneur le duc de Bourgogne.

Madame de Mailly était une demoiselle de Poitou qui n'avait pas de chausses, fille de Saint-Hermine, cousin issu de germain de madame de Maintenon. Elle l'avait fait venir de sa province demeurer chez elle à Versailles, et

l'avait mariée, moitié gré, moitié force, au comte de Mailly, second fils du marquis et de la marquise de Mailly, héritiers de Montravrel qui, mariés avec peu de biens, étaient venus à bout avec l'âge, à force d'héritages et de procès, d'avoir ce beau marquisat de Nesle, de bâtir l'hôtel de Mailly, vis-à-vis le Pont-Royal, et de faire une très puissante maison. Le marquis de Nesle, leur fils aîné, avait épousé malgré eux la dernière de l'illustre maison de Coligny. Il était mort devant Philisbourg en 1688, maréchal-de-camp, et n'avait laissé qu'un fils et une fille. C'était à ce fils que les marquis et marquise de Mailly voulaient laisser leurs grands biens. Ils avaient froqué un fils et une fille, et fait prêtre malgré lui un autre fils; une autre fille avait épousé malgré eux l'aîné de la maison de Mailly.

Le comte de Mailly qui leur avait échappé, ils ne voulaient lui rien donner ni le marier. C'était un homme de beaucoup d'ambition, qui se présentait à tout, aimable s'il n'avait pas été si audacieux, et qui avait le nez tourné à la fortune. C'était une manière de favori de Monseigneur. Avec ces avances il voulut s'appuyer de madame de Maintenon pour sa fortune et obtenir un patrimoine de son père : c'est ce qui fit le mariage en faisant espérer monts et merveilles aux vieux Mailly qui voulaient du présent, et sentaient en gens d'esprit que le mariage fait, on les laisserait là, comme il arriva. Mais quand on a compté sur un mariage de cette autorité, il ne se trouve plus de porte de derrière, et il leur fallut sauter le bâton d'assez mauvaise grâce. La nouvelle comtesse de Mailly avait apporté tout le gauche de sa province dont, faute d'esprit, elle ne sut se défaire; et entra dessus toute la gloire de la toute-puissante faveur de madame de Maintenon : bonne femme et sûre amie d'ailleurs (quand elle l'était) noble, magnifique, mais glorieuse à l'excès

et désagréable avec le gros du monde, avec peu de conduite et fort particulière. Les Mailly trouvèrent cette place avec raison bien mauvaise, mais il la fallut avaler.

M. de Fontaine-martel, de bonne et ancienne maison des Martel et des Claire de Normandie, était un homme perdu de goutte et pauvre. Il était frère unique du marquis d'Arcy, dernier gouverneur de M. le duc de Chartres, qui avait acquis une grande estime par la conduite qu'il lui avait fait tenir à la guerre et dans le monde, qui y était lui-même fort estimé, et qui s'était fait auparavant le dernier emploi une grande réputation dans ses ambassades. Il était chevalier de l'ordre et conseiller d'état d'épée, et mourut des fatigues de l'armée et de son emploi sans avoir été marié, au printemps de 1694, à Valenciennes. Ce fut en cette qualité de frère de M. d'Arcy que la charge fut donnée. Sa femme était fille posthume de M. de Bordeaux, mort ambassadeur de France en Angleterre, et de madame de Bordeaux, qui, pour une bourgeoise, était extrêmement du monde et amie de beaucoup d'hommes et de femmes distingués. Elle avait été belle et galante; elle en avait conservé le goût dans sa vieillesse, qui lui avait conservé aussi des amies considérables. Elle avait élevé sa fille unique dans les mêmes mœurs: l'une et l'autre avaient de l'esprit et du manège. Madame Fontaine-martel s'était ainsi trouvée naturellement du grand monde; elle était fort de la cour de Monsieur. La place de confiance que M. d'Arcy, son beau-frère, y remplit si dignement lui donna de la considération, et tout cela ensemble leur valut cette charge lucrative.

Le lundi gras, toute la royale noce et les époux superbement parés se rendirent un peu avant midi dans le cabinet du roi, et de là à la chapelle. Elle était rangée à l'ordinaire

comme pour la messe du roi, excepté qu'entre son prie-dieu et l'autel étaient deux carreaux pour les mariés qui tournaient le dos au roi. Le cardinal de Bouillon tout revêtu y arriva en même temps de la sacristie, les maria et dit la messe. Le poêle fut tenu par le grand-maître et par le maître des cérémonies Blainville et Sainctot. De la chapelle on alla tout de suite se mettre à table. Elle était en fer à cheval. Les princes et les princesses du sang y étaient placés à droite et à gauche, suivant leur rang, terminés par les deux bâtards du roi, et pour la première fois, après eux la duchesse de Verneuil; tellement que M. de Verneuil, bâtard d'Henri IV, devint ainsi prince du sang, tant d'années après sa mort sans s'être jamais douté de l'être. Le duc d'Uzès le trouva si plaisant, qu'il se mit à macher devant elle, criant tant qu'il pouvait : « Place, place à madame Charlotte Séguier! » Aucune duchesse ne fit sa cour à ce dîner que la duchesse de Sully et la duchesse du Lude, fille et belle-fille de madame de Verneuil, ce què toutes les autres trouvèrent si mauvais qu'elles n'osèrent plus y retourner. L'après-dînée, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Versailles avec leur cour. Il y eut grande musique, grand jeu, où le roi fut presque toujours fort paré et fort aise, son cordon bleu par-dessus comme la veille. Le souper fut pareil au dîner. Le roi d'Angleterre ayant la reine sa femme à sa droite et le roi à sa gauche avec chacun leur cadenas. Ensuite on mena les mariés dans l'appartement de la nouvelle duchesse de Chartres, à qui la reine d'Angleterre donna la chemise, et le roi d'Angleterre à M. de Chartres, après s'en être défendu, disant qu'il était trop malheureux. La bénédiction du lit se fit par le cardinal de Bouillon, qui se fit attendre un quart d'heure, ce qui fit dire que ces airs-là ne valaient rien à prendre pour qui revenait comme lui d'un long exil, où la folie qu'il avait

eue de ne pas donner la bénédiction nuptiale à madame la duchesse s'il n'était admis au festin royal, l'avait fait envoyer.

Le mardi gras grande toilette de madame de Chartres, où le roi et la reine d'Angleterre vinrent, et où le roi se trouva avec toute la cour; la messe du roi ensuite; puis le dîner comme la veille. On avait dès le matin renvoyé madame de Verneuil à Paris, trouvant qu'elle en avait eu sa suffisance. L'après-dinée, le roi s'enferma avec le roi et la reine d'Angleterre; et puis grand bal comme le précédent, excepté que la nouvelle duchesse de Chartres y fut menée par monseigneur le duc de Bourgogne. Chacun eut le même habit et la même danseuse qu'au précédent.

Je ne puis passer sous silence une aventure fort ridicule qui arriva au même homme à tous les deux. C'était le fils de Montbron, qui n'était pas fait pour danser chez le roi, non plus que son père pour être chevalier de l'ordre, qui le fut pourtant en 1688, et qui était gouverneur de Cambrai, lieutenant-général, et seul lieutenant-général de Flandre, sous un nom qu'il ne put jamais prouver être le sien. Ce jeune homme, qui n'avait encore que peu ou point paru à la cour, menait mademoiselle de Mareuil, fille de la dame d'honneur de madame la duchesse (les bâtards de cette grande maison des Mareuil) et qui non plus que lui ne devait pas être admise à cet honneur. On lui avait demandé s'il dansait bien, et il avait répondu avec une confiance qui donna envie de trouver qu'il dansait mal: on eut contentement. Dès la première révérence il se déconcerta. Plus de cadence dès les premiers pas. Il crut la rattraper et couvrit son défaut par des airs penchés et un haut port de bras; ce ne fut qu'un ridicule de plus qui excita une risée qui en vint aux éclats, et qui, malgré le respect de la présence du roi qui avait peine à s'empêcher de rire, dé-

généra enfin en véritable huée. Le lendemain, au lieu de s'enfuir et de se taire, il s'excusa sur la présence du roi qui l'avait étourdi, et promit merveilles pour le bal qui devait suivre. Il était de mes amis, et j'en souffrais. Je l'aurais même averti si le sort tout différent que j'avais eu ne m'eût fait craindre que mon avis n'eût pas de grâce. Dès qu'au second bal on le vit pris à danser, voilà les uns en pied, les plus reculés à l'escalade, et la huée si forte qu'elle fut poussée aux battemens de mains. Chacun, et le roi même, riait de tout son cœur, et la plupart aux éclats, en telle sorte, que je ne crois pas que personne ait jamais rien essuyé de semblable. Aussi disparut-il incontinent après, et ne se remontra-t-il de longtemps. Il eut depuis le régiment Dauphin infanterie, et mourut tôt après sans avoir été marié. Il avait beaucoup d'honneur et de valeur, et ce fut dommage. Ce fut le dernier de ces faux entés sur Montbron, c'est-à-dire son père qui lui survécut.

CHAPITRE V.

Mariage du duc du Maine. — Ce que peut un pouce de plus dans la taille. — Adresse à différencier le cérémonial. — Madame de Saint-Vallery. — M. de Montchevreuil, sa femme et leur fortune. — La nappe mise pour madame Scarron et par qui. — Qui elle veut pour témoin de son mariage avec le roi. — Duchesse douairière d'Hanovre et ses filles sans rang; à grands airs. — Grande défaite qu'essuie sa livrée. — Causes de sa retraite en Allemagne et de la haute fortune de sa seconde fille.

Le mercredi des cendres mit fin à toutes ces tristes réjouissances de commande, et on ne parla plus que de

celles qu'on attendait. M. du Maine voulut se marier. Le roi l'en détournait et lui disait franchement que ce n'était point à des espèces comme lui à faire lignée; mais, pressé par madame de Maintenon qui l'avait élevé et qui eut toujours pour lui le faible de nourrice, il résolut de l'appuyer du moins de la maison de Condé et de le marier à une fille de M. le Prince, qui en ressentit une joie extrême. Il voyait croître de jour en jour le rang, le crédit, les alliances des bâtards. Celle-ci ne lui était pas nouvelle depuis le mariage de son fils, mais elle le rapprochait doublement du roi, et venait incontinent après le mariage de M. le duc de Chartres. Madame en fut encore bien plus aise. Elle avait horriblement appréhendé que le roi, lui ayant enlevé son fils, ne portât encore les yeux sur sa fille; et ce mariage de celle de M. le Prince lui parut une délivrance.

Il en avait trois à choisir. Un pouce de taille de plus qu'avait la seconde lui valut la préférence. Toutes trois étaient extrêmement petites; la première était belle et pleine d'esprit et de raison. L'incroyable contrainte, pour ne rien dire de pis, où l'humeur de M. le Prince tenait tout ce qui était réduit sous son joug donna un extrême crève-cœur à cette aînée. Elle sut le supporter avec constance, avec sagesse, avec hauteur, et se fit admirer dans toute sa conduite. Mais elle la paya chèrement : cet effort lui renversa la santé qui, depuis, fut toujours languissante.

Le roi, d'accord du choix avec M. le Prince, alla à Versailles faire la demande à madame la Princesse dans son appartement. A-peu-près sur la fin du carême, les fiançailles se firent dans le cabinet du roi. Ensuite le roi et toute la cour fut à Trianon, où il y eut appartement et un grand souper pour quatre-vingts dames en cinq tables, tenues chacune par le roi, Monseigneur,

Monsieur, Madame, et la nouvelle duchesse de Chartres. Le lendemain 19 mars, le mariage fut célébré à la messe du roi par le cardinal de Bouillon, comme l'avait été celui de M. le duc de Chartres. Le dîner fut de même et le souper aussi, après l'appartement. Le roi d'Angleterre donna la chemise à M. du Maine. Madame de Montespan ne parut à rien et ne signa point à ces deux contrats de mariage. Le lendemain, la mariée reçut toute la cour sur son lit, la princesse d'Harcourt faisant les honneurs, choisie pour cela par le roi. Madame de Saint-Vallery fut dame d'honneur, et Montchevreuil, qui avait été gouverneur de M. du Maine, et qui conduisait toute sa maison, continua dans cette dernière fonction et demeura gentilhomme de sa chambre.

Madame de Saint-Vallery était fille de Montlouet, premier écuyer de la grande écurie, petit-fils cadet de Bullion, surintendant des finances, et elle était veuve depuis un an d'un fils cadet de Gamaches, chevalier de l'ordre en 1661, sans enfans, par conséquent belle-sœur de Cayen, depuis Gamaches, duquel il y aura occasion de dire un mot; et la mère de madame de Saint-Vallery était Rouault, cousine-germaine paternelle de Gamaches, le chevalier de l'ordre. C'était une femme grande, belle, agréable, très bien faite, de fort peu d'esprit, à qui la douceur et une vertu jamais démentie et une piété solide tenaient lieu de tout le reste, et la rendirent aimable et respectée de toute la cour, où elle ne vint que malgré elle. Aussi n'y demeura-t-elle que le moins qu'elle put. Elle s'aperçut qu'on avait envie de sa place où tout lui déplaisait, et que M. du Maine se radoucissait autour d'elle, ou naturellement, ou de dessein. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire demander à se retirer, avec la douleur de toute la cour, que sa beauté, sa vertu, sa modestie et le grand air de toute sa personne avaient char-

mée. On mit en sa place madame de Manneville, femme du gouverneur de Dieppe et de la dernière duchesse de Luynes(1), fille du chancelier Haligre. Madame de Manneville était fille de Montchevreuil; et c'était tellement leur vrai ballot, qu'on ne comprend pas comment elle n'y avait pas été mise d'abord.

Montchevreuil était Mornay, de bonne maison, sans esprit aucun, et gueux comme un rat d'église. Villarceaux de même maison que lui était un débauché fort riche, ainsi que l'abbé son frère, avec qui il vivait. Villarceaux entretint long-temps madame Scarron, et la tenait presque tout l'été à Villarceaux. Sa femme, dont la vertu et la douceur donnaient une sorte de respect au mari, lui devint une peine de mener cette vie en sa présence. Il proposa à son cousin Montchevreuil de le recevoir chez lui avec sa compagnie, et qu'il mettrait la nappe pour tous. Cela fut accepté avec joie, et ils vécurent de la sorte nombre d'étés à Montchevreuil. La Scarron devenue reine eut cela de bon qu'elle aima presque tous ses vieux amis dans tous les temps de sa vie. Elle attira Montchevreuil et sa femme à la cour où les Villarceaux trop libertins ne se pouvaient contraindre; elle voulut Montchevreuil pour un des trois témoins de son mariage avec le roi; elle lui procura le gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, l'attacha à M. du Maine, le fit chevalier de l'ordre avec le fils de Villarceaux, au refus du père, en 1688, qui l'aima mieux pour son fils que pour lui-même; et mit sous la conduite de madame de Montchevreuil mademoiselle de Blois jusqu'à son mariage avec M. le duc de Chartres, après avoir été gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine, emploi qu'elle prit par pauvreté.

(1) Cette phrase où l'on voit clairement un oubli est imprimée exactement d'après le manuscrit autographe.

Montchevreuil était un fort honnête homme, modeste, brave, mais des plus épais. Sa femme qui était Boucher-d'Orsay était une grande créature, maigre, jaune, qui riait niais, et montrait de longues et vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une fée parfaite. Sans aucun esprit, elle avait tellement captivé madame de Maintenon qu'elle ne voyait que par ses yeux, et ses yeux ne voyaient jamais que des apparences et la laissaient la dupe de tout. Elle était pourtant la surveillante de toutes les femmes de la cour, et de son témoignage dépendaient les distinctions ou les dégoûts et souvent par enchaînement les fortunes. Tout jusqu'aux ministres, jusqu'aux filles du roi, tremblait devant elle; on ne l'approchait que difficilement; un sourire d'elle était la faveur qui se comptait pour beaucoup. Le roi avait pour elle une considération la plus marquée. Elle était de tous les voyages et toujours avec madame de Maintenon.

Le mariage de M. du Maine causa une rupture entre madame la princesse et la duchesse d'Hanovre, sa sœur, qui avait fort desiré M. du Maine pour une de ses filles, et qui prétendit que M. le Prince lui avait coupé l'herbe sous le pied. Elle vivait depuis long-temps en France avec ses deux filles déjà fort grandes. Elles n'avaient aucun rang, n'allaient point à la cour, voyaient peu de monde et jamais madame la princesse qu'en particulier. Elles ne laissaient pas d'avoir usurpé peu-à-peu de marcher avec deux carrosses, force livrée, et un faste qui ne leur convenait point à Paris. Avec ce cortège, elle rencontra madame de Bouillon dans les rues, à qui les gens de l'Allemande firent quitter son chemin, et la firent ranger avec une grande hauteur. Ce fut quelque temps après le mariage de M. du Maine. Madame de Bouillon, fort offensée, n'entendit point parler de madame d'Ha-

novre. Sa famille était nombreuse et lors en grande splendeur, elle-même tenait un grand état chez elle; les Bouillon piqués à l'excès résolurent de se venger et l'exécutèrent. Un jour qu'ils surent que madame d'Hanovre devait aller à la comédie, ils y allèrent tous avec madame de Bouillon et une nombreuse livrée. Elle avait ordre de prendre querelle avec celle de madame d'Hanovre. L'exécution fut complète ; les gens de la dernière battus à outrance, les harnois de ses chevaux coupés, son carrosse fort maltraité. L'Allemande fit les hauts cris, se plaignit au roi, s'adressa à M. le Prince, qui, mécontent de sa bouderie, n'en remua pas ; et le roi, qui aimait mieux les trois frères Bouillon qu'elle qui avait le premier tort et s'était attiré cette insulte, ne voulut point s'en mêler, en sorte qu'elle en fut pour ses plaintes, et qu'elle apprit à se conduire plus modestement.

Elle en demeura si outrée, que dès-lors elle résolut de se retirer avec ses filles en Allemagne, et quelques mois après elle l'exécuta. Ce fut leur fortune : elle maria son aînée au duc de Modène, qui venait de quitter le chapeau de cardinal pour succéder à son frère ; et, quelque temps après, le prince de Salm, veuf de sa sœur, gouverneur, puis grand-maître de la maison du fils aîné de l'empereur Léopold, roi de Bohême, puis des Romains, fit le mariage de ce prince avec Amélie son autre fille.

CHAPITRE VI.

Ma sortie des mousquetaires pour une compagnie de cavalerie dans le Royal-Roussillon. — Promotion de maréchaux de France. — Prestation de serment. — Coup de caveçon donné à Barbésieux. —Duc de Choiseul; pourquoi laissé. — Madame la duchesse de Choiseul. — Mort de Mademoiselle et ses donations libres et forcées. — Héritier qu'on veut lui imposer. — Comment elle aimait ses parens. — Deuil de M. de Lausun. — Pompe funèbre. — Urne qui fait explosion. —Terreur des assistans. — Distinction du rang de petite-fille de France prouvée par mon père.

Mon année de mousquetaire s'écoulait, et mon père demanda au roi ce qui lui plairait faire de moi. Sur la disposition que le roi lui en laissa, il me destina à la cavalerie, parce qu'il l'avait souvent commandée par commission, et le roi voulut me donner, sans l'acheter, une compagnie de cavalerie dans un de ses régimens. Il fallait qu'il en vaquât; quatre ou cinq mois s'écoulèrent de la sorte, et je faisais toujours mes fonctions de mousquetaire avec assiduité. Enfin, vers le milieu d'avril, Saint-Pouang m'envoya demander si je voudrais bien accepter dans Royal-Roussillon une compagnie qui venait de vaquer, mais fort délabrée et en garnison à Mons. Je mourais de peur de ne point faire la campagne qui s'allait ouvrir; ainsi je disposai mon père à l'accepter. Je remerciai le roi qui me répondit très obligeamment. La compagnie fut entièrement réparée en quinze jours.

J'étais à Versailles lorsque, le vendredi 27 mars, le roi fit maréchaux de France le comte de Choiseul, le duc de Villeroy, le marquis de Joyeuse, Tourville, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers et Cattinat : le comte de Tourville et Cattinat n'étaient point chevaliers de l'ordre. M. de Boufflers était en Flandre et Cattinat sur la frontière d'Italie; les cinq autres à la cour ou à Paris. Le roi manda aux deux absens de prendre dès-lors le titre, le rang et les honneurs de maréchaux de France en attendant leur serment, qui en effet n'est point nécessaire pour leur donner le caractère. M. de Duras ne l'a prêté que parce que les gens du roi, qui en touchent gros, s'avisèrent enfin qu'il n'avait prêté ni celui de maréchal de France ni celui de gouverneur de Franche-Comté, et l'obligèrent par le roi de le prêter plus de trente ans après.

J'étais au dîner du roi ce même jour. A propos de rien, le roi regardant la compagnie : « Barbésieux, dit-il, apprendra la promotion des maréchaux de France par les chemins ». Personne ne répondit mot. Le roi était mécontent de ses fréquens voyages à Paris où les plaisirs le détournaient. Il ne fut pas fâché de lui donner ce coup de caveçon et de faire entendre aussi le peu de part qu'il avait en la promotion.

Le roi l'avait dit au duc de Noailles en entrant au conseil, mais avec défense d'en parler à personne, même à ses collègues. Sa joie ne se peut exprimer, et il avait plus raison d'être aise que pas un des autres.

L'engoûment du duc de Villeroy dura plusieurs années. Tourville fut d'autant plus transporté que sa véritable modestie lui cachait sa propre réputation, et qu'il n'imaginait pas même d'être maréchal de France si on en faisait, quoiqu'il le méritât autant qu'aucun d'eux pour le moins, de l'aveu général. Choiseul et Joyeuse

parurent fort modérés, comme des seigneurs qui méritaient cet honneur et l'espéraient depuis long-temps. Ils dînaient ensemble à Paris lorsqu'un capitaine d'infanterie arriva en poste, satisfait d'avoir ouï nommer Joyeuse à qui il l'apprit, et ne s'était point informé des autres; de sorte que Choiseul fut une demi-heure dans un état violent jusqu'à ce que le courrier arriva. Ils allèrent le soir à Versailles et prêtèrent serment le lendemain avec les trois autres.

Cette promotion fit une foule de mécontens, moins de droit par mérite que pour s'en donner un par les plaintes; mais de tous ceux-là le monde ne trouva mauvais que l'oubli du duc de Choiseul, de Maulevrier et de Monval. Ce qui exclut le premier est curieux. Sa femme, sœur de la Vallière, belle et faite en déesse, ne bougeait d'avec madame la princesse de Conti, dont elle était cousine-germaine et amie intime. Elle avait eu des galanteries en nombre, et qui avaient fait grand bruit. Le roi, qui croyait cette liaison étroite avec sa fille, lui avait fait parler, puis l'avait mortifiée, ensuite éloignée, et lui avait après toujours pardonné.

La voyant incorrigible et n'aimant pas les éclats par lui-même, il le voulut faire par le mari, et se défaire d'elle une fois pour toutes. Il se servit pour cela de la promotion, et chargea M. de la Rochefoucauld, ami intime du duc de Choiseul, de lui représenter le tort que lui faisait le désordre public de sa femme, de le presser de la faire mettre dans un couvent, et de lui faire entendre, s'il avait peine à s'y résoudre, que le bâton qu'il lui destinait était à ce prix.

Ce que le roi avait prévu arriva. Le duc de Choiseul, excellent homme de guerre, était d'ailleurs un assez pauvre homme et le meilleur homme du monde. Quoique vieux, un peu amoureux de sa femme qui lui faisait

accroire une partie de ce qu'elle voulait, il ne put se résoudre à un tel éclat, tellement que M. la Rochefoucauld à bout d'éloquence fut obligé d'en venir à la condition du bâton. Cela même gâta tout. Le duc de Choiseul s'indigna que la récompense de ses services et de la réputation qu'il avait justement acquise à la guerre, se trouvât attachée à une affaire domestique qui ne regardait que lui, et refusa avec une opiniâtreté qui ne put être vaincue. Il lui en coûta le bâton de maréchal de France, dont le scandale public éclata. Ce qu'il y eut de pis pour lui, c'est que sa femme fut chassée bientôt après, et qu'elle en fit tant que le duc de Choiseul enfin n'y put tenir, la chassa de chez lui et s'en sépara pour toujours.

Maulevrier avait beaucoup de réputation à la guerre et il la méritait. Elle lui avait valu l'ordre malgré M. de Louvois, un gros gouvernement et force commandemens en chef. Le roi le crut assez récompensé et le laissa. Ce pauvre homme en conçut une si violente douleur qu'il ne survécut pas deux mois à la promotion de ces sept cadets. Croissy, son frère, ministre secrétaire d'état, en fut outré, mais il n'osa le trop paraître.

Montal était un grand vieillard de quatre-vingts ans, qui avait perdu un œil à la guerre, où il avait été couvert de coups. Il s'y était infiniment distingué, et souvent en des commandemens en chef considérables. Il avait acquis beaucoup d'honneur à la bataille de Fleurus et encore plus de gloire au combat de Steinkerke, qu'il avait rétabli. Tout cria pour lui, hors lui-même. Sa modestie et sa sagesse le firent admirer. Le roi même en fut touché et lui promit de réparer le tort qu'il lui avait fait. Il s'en alla quelque peu chez lui, puis revint et servit par les espérances qui lui avaient été données et qui furent trompeuses jusques à sa mort.

Mademoiselle, la grande Mademoiselle (on l'appelait

ainsi pour la distinguer de la fille de Monsieur) ou, pour l'appeler par son nom, mademoiselle de Montpensier, fille aînée de Gaston, et seule de son premier mariage, mourut en son palais de Luxembourg, le dimanche 5 avril, après une longue maladie de rétention d'urine, à soixante-trois ans, la plus riche princesse particulière de l'Europe. Le roi l'avait visitée et elle lui avait fort recommandé M. de Joyeuse, comme son parent, pour être fait maréchal de France. Elle cousinait et distinguait et s'intéressait fort en ceux qui avaient l'honneur de lui appartenir, en cela, bien que très altière, fort différente de ce que les princes du sang sont devenus depuis à cet égard. Elle portait exactement le deuil de parens même très médiocres et très éloignés, et disait par où et comment ils l'étaient. Monsieur et Madame ne la quittèrent point pendant sa maladie. Outre la liaison qui avait toujours été entre elle et Monsieur, dans tous les temps, il muguettait sa riche succession, et fut en effet son légataire universel. Mais les plus gros morceaux avaient échappé.

Les mémoires publics de cette princesse montrent à découvert sa faiblesse pour M. de Lausun et la folie de celui-ci de ne l'avoir pas épousée dès qu'il en eut la permission du roi, pour le faire avec plus de faste et d'éclat. Leur désespoir de la rétractation de la permission du roi fut extrême, mais les donations du contrat de mariage étaient faites et subsistèrent par d'autres actes. Monsieur, poussé par monsieur le Prince, avait pressé le roi de se rétracter, mais madame de Montespan et M. de Louvois y eurent encore plus de part, et furent ceux sur qui tomba toute la fureur de Mademoiselle et la rage du favori, car M. de Lausun l'était. Ce ne fut pas pour longtemps; il s'échappa plus d'une fois avec le roi, plus souvent encore avec la maîtresse, et donna beau jeu au ministre pour le perdre. Ce dernier vint à bout de le faire arrêter

et conduire à Pignerol, où il fut extrêmement maltraité par ses ordres et y demeura dix ans. L'amour de Mademoiselle ne se refroidit point par l'absence. On sut en profiter pour faire un grand établissement à M. du Maine, à ses dépens ou à ceux de M. de Lausun qui en acheta sa liberté. Eu, Aumale, Dombes et d'autres terres encore furent données à M. du Maine, au grand regret de Mademoiselle. Et ce fut sous ce prétexte de reconnaissance que, pour élever de plus en plus les bâtards, le roi leur fit prendre la livrée de Mademoiselle, qui était celle de M. Gaston. Cet héritier forcé lui fut toujours fort peu agréable, et elle était toujours sur la défensive pour le reste de ses biens que le roi lui voulait arracher pour ce fils bien-aimé.

Les aventures incroyables de M. de Lausun, qui avait sauvé la reine d'Angleterre et le prince de Galles, l'avaient ramené à la cour. Il s'était brouillé avec Mademoiselle, qui, toujours jalouse de lui, même à la mort, ne le voulut pas voir. Il avait conservé Thiers et Saint-Fargeau de ses dons. Il laissait toujours entendre qu'il avait épousé Mademoiselle, et il parut, en grand manteau, devant le roi, qui le trouva très mauvais. Après son deuil il ne voulut pas reprendre sa livrée et s'en fit une d'un brun presque noir, avec des galons bleus et blancs, pour conserver toujours la tristesse de la perte de Mademoiselle, dont il avait des portraits partout.

Cette princesse donna sa belle maison de Choisy à Monseigneur, qui fut ravi d'en avoir une de plaisance où il pût aller seul quelquefois avec qui il voudrait; 22,000 f. à mesdemoiselles de Brévol et du Cambont, ses filles d'honneur; et des legs pieux et d'autres à ses domestiques qui répondirent peu à ces richesses.

Tous les mémoires des guerres civiles et les siens propres ont trop fait connaître cette princesse pour qu'il

soit nécessaire d'y rien ajouter ici. Le roi ne lui avait jamais bien pardonné la journée de Saint-Antoine, et je l'ai ouï lui reprocher une fois, à son souper, en plaisantant, mais un peu fortement, d'avoir fait tirer le canon de la Bastille sur ses troupes. Elle fut un peu embarrassée, mais elle ne s'en tira pas trop mal.

La pompe funèbre se fit en entier, et son corps fut gardé plusieurs jours, alternativement par deux heures, par une duchesse ou une princesse et par deux dames de qualité, toutes en mantes, et averties, de la part du roi, par le grand-maître des cérémonies; à la différence des filles de France qui en ont le double ainsi que d'évêques, en rochet et camail; et des princesses du sang qui ne sont gardées que par leurs domestiques. La comtesse de Soissons refusa d'y aller; le roi se fâcha, la menaça de la chasser et la fit obéir.

Il y arriva une aventure fort ridicule. Au milieu de la journée et toute la cérémonie présente, l'urne, qui était sur une crédence et qui contenait les entrailles, se fracassa avec un bruit épouvantable et une puanteur subite et intolérable. A l'instant voilà les dames les unes pâmées d'effroi, les autres en fuite. Les hérauts d'armes, les feuillans qui psalmodiaient, s'étouffaient aux portes avec la foule qui gagnait au pied. La confusion fut extrême. La plupart gagnèrent le jardin et les cours. C'étaient les entrailles mal embaumées qui avaient causé ce fracas par leur fermentation. Tout fut parfumé et rétabli, et cette frayeur servit de risée. Ces entrailles furent portées aux Célestins, le cœur au Val-de-Grâce, et le corps conduit à Saint-Denis par la duchesse de Chartres, suivie de la duchesse de la Ferté, de la princesse d'Harcourt et de dames de qualité; celles de madame la duchesse d'Orléans suivaient dans le carrosse de cette princesse. Les cours assistèrent au service à Saint-Denis quelques jours

après, où l'archevêque d'Alby officia. L'abbé Anselme, grand prédicateur, fit l'oraison funèbre. Mademoiselle, fille de Monsieur, suivie de la duchesse de Ventadour et de la princesse de Turenne, sa fille, avait conduit le cœur : toutes distinctions au-dessus des princesses du sang, par ce rang de petite-fille de France, que mon père lui fit donner par le feu roi, étant lors seule de la famille royale.

CHAPITRE VII.

Distribution des armées. — Le roi en Flandre. — Epoque de l'obéissance des maréchaux les uns aux autres par ancienneté. — Art de M. de Turenne. — Mort de mon père dont le roi me donne le gouvernement. — Accueil obligeant que je reçois de Monsieur et du roi. — Tour de Scapin joué par M. le Prince à mon père. — Origine première de la fortune de mon père. — Soins que prenait Louis XIII quand il voulait fonder une fortune. — Proverbes des trois places et des trois statues. — Bonté et prévoyance de Louis XIII sur le gouvernement de Blaye. — — Mon père dépositaire d'un grand secret d'état. — Mon oncle et mon père chevaliers de l'ordre en 1633 avant l'âge. — Mon père duc et pair en janvier 1635. — Il acquiert la terre de Saint-Simon. — Comment il servait ses amis. — Qui venait prendre de ses conseils. — Ce qu'il faut penser des mémoires de Bassompierre. — Grandeur d'âme et courage de Louis XIII à la perte de Corbie. — A qui revient légitimement la gloire du siège de La Rochelle.

Le 3 mai, le roi déclara qu'il irait en Flandre commander une de ses armées avec le nouveau maréchal de Boufflers, ayant sous lui Monseigneur, et M. le Prince entre deux comme à Namur. M. de Luxembourg fut désigné pour commander l'autre armée de Flandre avec les maréchaux de Villeroy et Joyeuse sous lui ; le maréchal

de Lorge fut envoyé en Allemagne, le maréchal Cattinat en Italie, et le nouveau maréchal de Noailles en Catalogne. Comme on craignait les descentes des Anglais, Monsieur eut le commandement de toutes les côtes de l'Océan, avec des troupes en divers lieux, et sous ses ordres le maréchal d'Humières et le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne, le maréchal d'Estrées, commandant d'Aulnis, Saintonge et Poitou, et le maréchal de Bellefonds en Normandie. M. le duc de Chartres eut le commandement de la cavalerie dans l'armée de M. de Luxembourg où M. le Duc et M. le prince de Conti servirent de lieutenans-généraux. M. du Maine en servit en celle de M. de Boufflers que le roi commandait et fut en même temps à la tête de la cavalerie, ce qui exclut le comte d'Auvergne de servir, qui en était colonel-général.

Il fut nouveau de voir des maréchaux de France obéir à d'autres. L'inconvénient du commandement égal tour-à-tour avait été souvent funeste. C'est ce qui donna lieu à la faveur de M. de Turenne, jointe à sa grande réputation, de renouveler pour lui la charge de maréchal-général-des-camps et armées de France, pour le faire commander aux maréchaux de France, et qui encore ne s'y soumirent qu'après l'exil de MM. de Bellefonds, d'Humières et Créqui. C'est depuis cette époque que M. de Turenne, confondant avec art son nouvel état avec son rang de prince, ôta les bâtons de ses armes et ne voulut plus être appelé que le vicomte de Turenne. Enfin le roi régla, pour l'utilité de son service, que les maréchaux de France s'obéiraient les uns aux autres par ancienneté, tellement que ces maréchaux en second n'étaient proprement à l'armée que des lieutenans-généraux qui ne roulaient point avec les autres et qui les commandaient, qui ne prenaient point jour et qui avaient les mêmes honneurs militaires que le général de l'armée,

mais qui prenaient l'ordre de lui et ne se mêlaient de rien que sous ses ordres et par ses ordres, et duquel ils étaient même fort rarement consultés, et point du tout du secret de la campagne.

Ce même jour, 3 mai, sur les dix heures du soir, j'eus le malheur de perdre mon père. Il avait quatre-vingt-sept ans, et ne s'était jamais bien rétabli d'une grande maladie qu'il avait eue à Blaye, il y avait deux ans. Depuis trois semaines il avait un peu de goutte. Ma mère qui le voyait avancer en âge lui proposa des arrangemens domestiques qu'il fit en bon père, et elle songeait à le faire démettre en ma faveur de sa dignité de duc et pair. Il avait dîné avec de ses amis comme il avait toujours compagnie. Sur le soir il se remit au lit sans aucun mal ni accident, et pendant qu'on l'entretenait, il poussa tout-à-coup trois violens soupirs tout de suite. Il était mort qu'à peine s'écria-t-on qu'il se trouvait mal : il n'y avait plus d'huile à la lampe.

J'en appris la triste nouvelle en revenant du coucher du roi, qui se purgeait le lendemain. La nuit fut donnée aux justes sentimens de la nature. Le lendemain j'allai de bon matin trouver Bontems, puis le duc de Beauvilliers qui était en année et dont le père avait été ami du mien. M. de Beauvilliers me témoignait mille bontés chez les princes dont il était gouverneur, et me promit de demander au roi les gouvernemens de mon père en ouvrant son rideau. Il les obtint sur-le-champ. Bontems, fort attaché à mon père, accourut me le dire à la tribune où j'attendais; puis vint M. de Beauvilliers lui-même, qui me dit de me trouver à trois heures dans la galerie où il me ferait appeler et entrer par les cabinets, à l'issue du dîner du roi.

Je trouvai la foule écoulée de sa chambre. Dès que Monsieur qui était debout au chevet du lit du roi m'aper-

çut: «Ah! voilà, dit-il tout haut, M. le duc de Saint-Simon». J'approchai du lit et fis mon remercîment par une profonde révérence. Le roi me demanda fort comment ce malheur était arrivé, avec beaucoup de bonté pour mon père et pour moi: il savait assaisonner ses grâces. Il me parla des sacremens que mon père n'avait pu recevoir; je lui dis qu'il y avait fort peu qu'il avait fait une retraite de plusieurs jours à Saint-Lazare où il avait son confesseur, et où il avait fait ses dévotions, et un mot de la piété de sa vie. Le colloque dura assez long-temps, et finit par des exhortations à continuer d'être sage et à bien faire, et qu'il aurait soin de moi.

Lors de la maladie de mon père à Blaye, plusieurs personnes demandèrent au roi le gouvernement de Blaye, d'Aubigny entre autres, frère de madame de Maintenon, à qui il répondit plus brusquement qu'il n'avait accoutumé: « Est-ce qu'il n'a pas un fils »? En effet, le roi qui s'était fermé à n'accorder plus de survivances, s'était toujours fait entendre à mon père qu'il me destinait son gouvernement. M. le Prince muguettait fort celui de Senlis qu'avait mon oncle; il l'avait demandé à sa mort. Le roi le donna à mon père, et je l'eus en même temps que celui de Blaye.

Tout ce qui avoisinait Chantilly était envié par M. le Prince. Il embla à mon oncle la capitainerie des chasses de Senlis et d'Hallustre en vrai Scapin. Mon oncle, aîné de huit ans de mon père, avait eu le gouvernement et cette capitainerie de son père, qui étaient depuis long-temps dans la maison, et depuis des siècles avec peu d'intervalles. Son grand âge et un tremblement universel qui n'attaqua jamais sa tête ni sa santé, l'avaient retiré depuis bien des années du monde. Il passait les hivers à Paris où il en voyait fort peu, et sept ou huit mois à sa campagne auprès de Senlis. Sa femme,

dont il n'avait point d'enfans, était aussi vieille que lui. Elle était sœur du père du duc d'Uzès, et avait épousé en premières noces le marquis de Portes, de la maison de Bados, chevalier de l'ordre ainsi que mon oncle, et vice-amiral de France, tué au siège de Privas. Il était frère de la connétable de Montmorency, mère de madame la Princesse, grand'mère de M. le Prince, et du dernier duc de Montmorency, décapité à Toulouse. M. le Prince l'appelait toujours sa tante, et les allait voir assez souvent de Chantilly.

Un beau jour il fut leur conter dans leur retraite que le roi, importuné des plaintes de ceux qui se trouvaient enclavés dans les capitaineries royales, allait rendre un édit pour les supprimer toutes, à l'exception de celles de ses maisons qu'il occupait et des bois et des plaines qui environnaient Paris; que les leurs allaient donc être supprimées; que cependant il espérait cette considération du roi que si elles étaient entre ses mains il les lui conserverait; qu'eux-mêmes y trouveraient doublement leur compte, parce que les capitaineries étant conservées, ils en demeureraient toujours les maîtres comme lui-même, pour leurs gens, leurs tables et leurs amis, et qu'il leur donnerait volontiers deux ou trois cents pistoles pour cette complaisance, quoiqu'il ne fût pas sûr de faire changer le roi là-dessus en sa faveur. Les bonnes gens le crurent, pestèrent contre l'édit, donnèrent la démission à M. le Prince, qui laissa deux cents pistoles en partant, et se moqua d'eux. Tout le pays, qui vivait en paix et sans inquiétude dans cette capitainerie, fut outré de douleur. Elle devint une tyrannie entre les mains de M. le Prince qui l'étendit encore tant qu'il put; mais il est vrai qu'il laissa ceux qu'il avait ainsi escamotés les maîtres pour eux et pour leurs domestiques le reste de leur vie.

Mon oncle avait eu le régiment de Navarre; il était lieutenant-général, et avait emporté le prix de la bonne mine à sa promotion de l'ordre de 1633. Il mourut en 1690, le 25 janvier, et sa femme en avril 1695. C'était un fort grand homme, très bien fait, de grande mine, plein de sens, de sagesse, de valeur et de probité. Mon père l'avait toujours fort respecté et suivait fort ses avis pendant sa faveur. La marquise de Saint-Simon était haute, intéressée et méchante, et elle trouva le moyen de faire passer la plupart des biens de mon oncle aux ducs d'Uzès, de faire payer à mon père et à moi une grande partie des dettes, et de laisser les autres insolvables. Sa passion était de me marier à mademoiselle d'Uzès qui a été la première femme de M. de Barbésieux. Je n'ai pu me refuser ce mot sur mon oncle; il est bien juste de m'étendre un peu plus sur mon père.

La naissance et les biens ne vont pas toujours ensemble. Diverses aventures de guerre et de famille avaient ruiné notre branche, et laissé mes derniers pères avec peu de fortune et d'éclat pour leur service militaire. Mon grand-père qui avait suivi toutes les guerres de son temps, et toujours passionné royaliste, s'était retiré dans ses terres, où son peu d'aisance l'engagea à suivre le mode du temps, et à mettre ses deux aînés pages de Louis XIII, où les gens des plus grands noms se mettaient alors.

Le roi était passionné pour la chasse, qui était sans suite et sans cette abondance de chiens, de piqueurs, de relais, de commodités, que le roi son fils y a apportés, et surtout sans routes dans les forêts. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait, la tête à la croupe de celui qu'il quittait. Par ce moyen le roi, qui était dispos, sautait de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre, et cela était fait en un moment. Cela lui plut, il demanda

toujours ce même page à son relai; il s'en informa, et peu-à-peu il le prit en affection. Baradas, premier écuyer, s'étant rendu insupportable au roi par ses hauteurs et ses humeurs arrogantes avec lui, il le chassa, et donna sa charge à mon père. Il eut après celle de premier gentilhomme de la chambre du roi à la mort de Blainville, qui était chevalier de l'ordre, et avait été ambassadeur en Angleterre. Il était du nom de Warigniés qui est bon, mais éteint en Normandie, n'avait point été marié, et était frère aîné du père de la comtesse de Saint-Géran, qui a été dame du palais de la reine, et qui a tant figuré dans le monde, femme de ce comte de Saint-Géran, chevalier de l'ordre, de qui l'état fut tant et si long-temps disputé par un procès également étrange et curieux.

Mon père devint tout-à-fait favori sans autre protection que la bonté seule du roi, et ne compta jamais avec aucun ministre, pas même avec le cardinal de Richelieu, et c'était un de ses mérites auprès de Louis XIII. Il m'a conté qu'avant de l'élever, et en ayant envie, le roi s'était fait sourdement et extrêmement informer de son personnel et de sa naissance, car il n'avait pas été instruit à les connaître, pour voir si cette base était digne de porter une fortune, et de ne retomber pas une autre fois. Ce furent ses propres termes à mon père à qui il le raconta depuis, attrapé comme il l'avait été à M. de Luynes. Il aimait les gens de qualité, cherchait à les connaître et à les distinguer; aussi en a-t-on fait le proverbe des trois places et des trois statues de Paris: Henri IV avec son peuple sur le Pont-Neuf; Louis XIII avec les gens de qualité à la Place-Royale qui de son temps a été le beau quartier; et Louis XIV avec les Maltôtiers dans la place des Victoires. Celle de Vendôme, faite long-temps depuis, ne lui a guère donné meilleure compagnie.

A la mort de M. de Luxembourg, frère du connétable de Luynes, le roi donna le choix à mon père de sa vacance. Il avait les chevau-légers de la garde et le gouvernement de Blaye. Mon père le supplia d'en récompenser des seigneurs qui le méritaient plus que lui, déjà comblé de ses bienfaits. Le roi et lui insistèrent dans cette singulière dispute; puis, se fâchant, le roi lui dit que ce n'était pas à lui ni à personne à refuser ses grâces; qu'il lui donnait vingt-quatre heures pour choisir, et qu'il lui ordonnait de lui dire le lendemain matin le choix qu'il aurait fait. Le matin venu, le roi le lui demanda avec empressement. Mon père lui répondit que, puisque absolument il voulait lui donner une des deux vacances, il ne croyait pouvoir rien faire de plus avantageux pour lui que de le laisser choisir lui-même. Le roi prit un air serein et le loua; puis lui dit que les chevau-légers étaient brillans, mais que Blaye était solide, une place qui bridait la Guyenne et la Saintonge, et qui, dans des troubles, faisait fort compter avec elle; qu'on ne savait ce qui pouvait arriver; que s'il venait après lui une guerre civile, les chevau-légers n'étaient rien, et que Blaye le rendrait considérable, raison qui le déterminait à lui conseiller de préférer cet établissement. C'est ainsi que mon père a eu ce gouvernement : les suites ont fait voir combien Louis XIII avait pensé juste et quelle était sa bonté, non par ce que mon père en retira, mais par tout ce qu'il méprisa, et par la fidélité et l'importance du service dont il s'illustra.

Lorsque M. Gaston revint de Bruxelles, par ce traité tenu si secret que sa présence subite à la cour l'apprit aux plus clairvoyans, le roi l'avait confié à mon père. Il lui dit en même temps qu'il avait résolu de le faire un jour duc et pair, que sa jeunesse l'aurait encore retenu, mais qu'ayant promis à Monsieur de faire Puylaurens, il ne pouvait se

résoudre à le faire sans lui. Ce bon maître ajouta qu'il y avait une condition qui lui semblerait dure, c'était de faire Puylaurens le premier, s'il en faisait encore à cette occasion. En effet, mon père s'en trouva si choqué, qu'il balança vingt-quatre heures comme si, n'étant pas duc, Puylaurens étant duc n'eût pas été bien plus au-dessus de lui que simplement son ancien. Enfin il accepta, et le fut seul quinze jours après lui. Il n'en eut pas le dégoût long-temps; moins d'une année éteignit ce duché-pairie de la façon que tout le monde l'a su. Mon père était déjà chevalier de l'ordre, deux ans auparavant, n'ayant lors que vingt-sept ans juste, à la promotion de 1633. Mon grand-père fut nommé avec lui. Il était vieux et retiré. Il trouva que ce n'était pas la peine de faire connaissance avec la cour. Il chargea mon père de demander le collier qui lui était destiné pour mon oncle, qui avait trente-cinq ans juste et qui en jouirait plus long-temps que lui. En effet, il l'a porté cinquante-sept ans et mon père soixante, et sont restés long-temps les deux seuls du feu roi. Chose sans exemple dans aucun ordre.

Mon père eut encore les capitaineries de Saint-Germain et de Versailles, dont il se défit au président de Maisons, par amitié pour lui; et fut aussi quelque temps grand-louvetier. Lorsqu'il fut fait duc et pair, il vendit sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Lesdiguières, pour M. de Créquy, fils de feu son second fils de Canaples, tué mestre-de-camp du régiment des gardes. M. de Lesdiguières l'exerça dans sa jeunesse, mais rarement, par son presque continuel séjour en son gouvernement de Dauphiné. M. de Créquy, depuis duc et pair, ambassadeur à Rome, enfin gouverneur de Paris, fit passer sa charge au duc de la Trémoille, mari de sa fille unique, d'où elle est restée à sa postérité. De l'argent de cette charge, mon père acquit, de l'aîné de la maison, la terre

de Saint-Simon qui n'en était jamais sortie, depuis l'héritage de Vermandois qui nous l'avait apportée en mariage, et la fit ériger en duché-pairie.

Il ne se contenta pas de suivre le roi en toutes ses expéditions de guerre. Il eut plusieurs fois le commandement de la cavalerie dans les armées, et le commandement en chef de tous les arrière-bans du royaume, qui étaient de cinq mille gentilshommes, à qui, contre leur privilège, il persuada de sortir les frontières du royaume. Sa valeur et sa conduite lui acquirent beaucoup de réputation à la guerre, et l'amitié intime du maréchal de la Melleraye et du fameux duc de Weymar. Je puis dire, sans craindre d'être démenti par tout ce qu'il y a d'auteurs de ces temps-là, que sa faveur fut sans envie, qu'il fut toujours modeste et souverainement désintéressé; qu'il ne demanda jamais rien pour soi, qu'il fut l'homme le plus obligeant, le mieux faisant et le plus généreux qui ait paru à la cour, où il causa un grand nombre de fortunes, appuya les malheureux et fit répandre force bienfaits.

La condamnation du duc de Montmorency lui pensa coûter la sienne, pour avoir demandé sa grâce avec trop de persévérance et de chaleur. L'éclat que cela fit perça jusqu'à cet illustre coupable qui avait toujours été de ses amis. Allant à l'échafaud avec le courage et la piété qui l'ont tant fait admirer, il fit deux présens bien différens de deux tableaux d'un grand prix du même maître (1), et uniques de lui en France : un Saint-Sébastien percé de flèches, au cardinal de Richelieu; et une Vertumne et Pomone (la Pomone la plus belle et la plus agréable qu'on saurait voir, de grandeur naturelle) à mon père. Je l'ai encore, et je le garde précieusement.

(1) Le Carrache.

Je serais trop long si je me mettais à raconter bien des choses que j'ai sues de mon père, qui me font bien regretter mon âge et le sien qui ne m'ont pas permis d'en apprendre davantage. Je me contenterai de quelques-unes remarquables en général. Je ne m'arrêterai point à la fameuse journée des Dupes, où il eut le sort du cardinal de Richelieu entre les mains, parce que je l'ai trouvée, dans (1), toute telle que mon père me l'a racontée. Ce n'est pas qu'il tînt en rien au cardinal de Richelieu, mais il crut voir un précipice dans l'humeur de la reine-mère et dans le nombre de gens qui, par elle, prétendaient tous à gouverner. Il crut aussi, par les succès qu'avait eus le premier ministre, qu'il était bien dangereux de changer de main dans la crise où l'état se trouvait alors au-dehors, et ces vues seules le conduisirent. Il n'est pas difficile de croire que le cardinal lui en sut un bon gré extrême, et d'autant plus qu'il n'y avait aucun lien entre eux. Ce qui est plus rare, c'est que, s'il conçut quelques peines secrètes de s'être vu en ses mains et de lui devoir l'affermissement de sa place et de sa puissance et le triomphe sur ses ennemis, il eut la force de le cacher si bien, qu'il n'en donna jamais la moindre marque, et mon père aussi ne lui en témoigna pas plus d'attachement. Il arriva seulement que ce premier ministre, soupçonneux au possible, et persuadé sur mon père par une expérience si décisive et si gratuite, allait depuis à lui sur les ombrages qu'il prenait. Il est souvent arrivé à mon père d'être réveillé en sursaut, en pleine nuit, par un valet de chambre qui tirait son rideau, une bougie à la main, ayant derrière lui le cardinal de Richelieu, qui s'asseyait sur le lit et prenait la bougie, s'écriant quelquefois qu'il était perdu, et venant au conseil et au recours

(1) Ce nom est en blanc dans le manuscrit.

de mon père sur des avis qu'on lui avait donnés, ou sur des prises qu'il avait eues avec le roi.

Ce fut cette journée des Dupes qui coûta au maréchal de Bassompierre tant d'années de Bastille, et qui le mirent de si mauvaise humeur contre mon père qui en avait été la cause indirecte en sauvant et maintenant le cardinal de Richelieu. Ce dépit qu'il montre si à découvert dans ses curieux mémoires, quoique d'ailleurs si dégoûtans par leur vanité, ne put pourtant rien alléguer contre mon père; et se borne à une injure, sans aucun appui, qui ne mérite que le mépris et la compassion d'une envie et d'une colère, impuissantes jusqu'à ne pouvoir rien articuler que le mot injurieux et unique dans tout ce qui reste d'écrits de ces temps-là.

Je ne puis passer sous silence ce que mon père m'a raconté de la consternation qui saisit Paris et la cour lorsque les Espagnols prirent Corbie, après s'être rendus maîtres de toute la frontière jusque-là et de tout le pays jusqu'à Compiègne, et du conseil qui fut tenu. Le roi voulut qu'il y fût présent fort souvent, non pour y opiner à son âge, mais pour le former aux affaires, le questionner en particulier sur les partis importans à prendre, pour voir son sens et le louer ou le reprendre et lui expliquer en quoi il avait bien ou mal pensé et pourquoi, comme un père qui prend plaisir à former l'esprit de son fils.

Dans ce conseil le cardinal de Richelieu parla le premier. Il opina à des partis faibles, et surtout de retraite pour le roi au-delà de la Seine, et compta d'emporter l'avis de tout ce qui était au conseil, comme il ne manqua pas d'arriver. Le roi les laissa tout dire sans témoigner ni impatience ni répugnance, puis leur demanda s'ils n'avaient rien à ajouter. Comme ils eurent répondu que non, il dit que c'était donc à lui à leur expliquer à son tour

son avis. Il parla un bon quart d'heure, réfuta le leur par les plus fortes raisons, allégua que sa retraite ne ferait qu'achever le désordre, précipiter la fuite, resserrer toutes les bourses et perdre toute espérance, décourager ses troupes et ses généraux; puis expliqua pendant un autre quart d'heure le plan qu'il estimait devoir être suivi; et tout de suite se tournant à mon père, sans plus prendre les avis, lui ordonna que tout ce qui pourrait être prêt de ses charges le fût à le suivre le lendemain matin vers Corbie, et que le reste le joindrait quand il pourrait. Cela dit d'un ton à n'admettre point de réplique, le roi se lève, sort du conseil et laisse le cardinal et tous les autres dans le dernier étonnement. On peut voir par l'histoire et les mémoires de ces temps-là que ce hardi parti fut le salut de l'état, et les succès qu'il eut. Le cardinal, tout grand homme qu'il était, en trembla jusqu'à ce que les premières apparences de fortune l'enhardirent à joindre le roi. Voilà un échantillon de ce roi faible et gouverné par son premier ministre à qui les muses et les écrivains ont donné bien de la gloire qu'ils ont dérobée à son maître, comme l'opiniâtreté et tous les travaux du siège de La Rochelle et l'invention et le succès inouïs de sa digue si célèbre, tous uniquement dus au feu roi.

CHAPITRE VIII.

Réprimande à mon père en public. — Leçon sévère sur le cérémonial. — Chasteté de Louis XIII digne de Saint-Louis. — Epoque du nom de madame aux dames d'atour filles. — Intimité jusqu'à la mort de M. le Prince, père du héros, avec mon père et sa cause. — Mon père heureux dans le choix de sa maison. — Tourville. — Dufresnoy. — Bienaise. — Arnaud et sa manière de guérir les descentes. — Bontems et Nyert. — Leur fortune par mon père.

Si le roi savait bien aimer mon père, aussi savait-il bien le reprendre, dont mon père m'a raconté deux occasions. Le duc de Bellegarde, grand-écuyer et premier gentilhomme de la chambre, était exilé. Mon père était de ses amis et premier gentilhomme de la chambre aussi, ainsi que premier écuyer et au comble de la faveur. Cette dernière raison et ses charges exigeaient une grande assiduité, de manière que, faute d'autre loisir, il se mit à écrire à M. de Bellegarde en attendant que le roi sortît pour la chasse. Comme il finissait sa lettre, le roi sortit et le surprit comme un homme qui se lève brusquement et qui cache un papier. Louis XIII, qui de ses favoris plus que de tous les autres voulait tout savoir, s'en aperçut et lui demanda ce que c'était que ce papier qu'il ne voulait pas qu'il vît. Mon père fut embarrassé, pressé, et avoua que c'était un mot qu'il écrivait à M. de Bellegarde. « Que je voie »! dit le roi; et il prit le papier et lut. « Je ne trouve point mauvais, dit-il à mon père après avoir lu, que vous écriviez à votre ami, quoiqu'en disgrâce, parce que je suis bien sûr

que vous ne lui manderez rien de mal-à-propos, mais ce que je trouve très mauvais, c'est que vous lui manquiez au respect que vous devez à un duc et pair, et que parce qu'il est exilé vous ne lui écriviez pas, *Monseigneur*», et déchirant la lettre en deux : «Tenez, ajouta-t-il, voilà votre lettre; elle est bien d'ailleurs, refaites-la après la chasse, et mettez *Monseigneur* comme vous le deviez». Mon père m'a conté que, quoique bien honteux de cette réprimande, tout en marchant devant du monde, il s'en était tenu quitte à bon marché, et qu'il mourait de peur de pis pour avoir écrit à un homme en profonde disgrâce et qui ne put revenir dans les bonnes grâces du roi.

L'autre réprimande fut sur un autre article et plus sérieuse. Le roi était véritablement amoureux de mademoiselle d'Hautefort. Il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Il en entretenait continuellement mon père, qui vit clairement combien il en était épris. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux, si peu maître de le cacher, et en même temps qui n'allait pas plus loin. Il crut que c'était timidité; et sur ce principe, un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna la surprise que je viens d'expliquer, et lui proposa d'être son ambassadeur et de conclure bientôt son affaire. Le roi le laissa dire, puis prenant un air sévère : «Il est vrai, lui dit-il, que je suis amoureux d'elle, que je le sens, que je la cherche, que je parle d'elle volontiers et que j'y pense encore davantage; il est vrai encore que tout cela se fait en moi malgré moi, parce que je suis homme, et que j'ai cette faiblesse; mais plus ma qualité de roi me peut donner plus de facilité à me satisfaire qu'à un autre, plus je dois être en garde contre le péché et le scandale. Je pardonne pour cette

fois à votre jeunesse, mais qu'il ne vous arrive jamais de me tenir un pareil discours si vous voulez que je continue à vous aimer ». Ce fut pour mon père un coup de tonnerre; les écailles lui tombèrent des yeux, et l'idée de la timidité du roi dans son amour disparut à l'éclat d'une vertu si pure et si triomphante.

C'est cette même personne que le roi fit dame d'atour de la reine, et que sous ce prétexte il fit appeler madame d'Hautefort, qui à la fin fut la seconde femme du dernier maréchal de Schomberg, duc d'Halluyn, qui n'en eut point d'enfans. C'est depuis elle que les dames d'atour filles ont été appelées madame.

Mon père fut heureux dans plusieurs de ses différentes sortes de domestiques, qui firent des fortunes considérables. Tourville, qui était un de ses gentilshommes, et celui par qui, à la journée des Dupes, il envoya dire au cardinal de Richelieu de venir sur sa parole trouver le roi à Versailles le soir même, était un homme fort sage et de mérite. Le cardinal de Richelieu mariant sa nièce au fameux duc d'Enghien, M. le Prince lui demanda un gentilhomme de valeur et de confiance à mettre auprès de M. son fils. Il lui donna Tourville, qui y fit une fortune. Son fils, à force d'être, de l'aveu des Anglais et des Hollandais, le plus grand homme de mer de son siècle, en fit une bien plus grande. Il voyait mon père assidûment quand il était à Paris, et avec un respect qui lui faisait honneur. Je me souviens de la joie de mon père quand il fut maréchal de France et de celle qu'il lui témoigna en l'embrassant. Il n'eut pas le temps de jouir long-temps de cette satisfaction; mais avec moi, tout jeune que j'étais, ce maréchal me voyait et en toutes occasions et en tous lieux affectait pour moi une déférence qui m'embarrassait souvent. Ce n'est pas pour lui une petite louange.

Ce qui mit son père chez M. le Prince, où il est demeuré avec sa femme jusqu'à leur mort, dans les premières places de la maison, fut la confiance de M. le Prince le père pour le mien, et son intimité avec lui que l'éloignement à Blaye ne diminua point. La cause en fut très singulière. Le cardinal Richelieu tomba très dangereusement malade à Bordeaux, revenant du voyage qui coûta la vie au dernier duc de Montmorency, et le roi retourna à Paris par une autre route. Ce fut cette maladie dont on crut qu'il ne reviendrait point qui donna lieu aux lettres du garde-des-sceaux de Châteauneuf et de la fameuse duchesse de Chevreuse, par lesquelles ils se réjouissaient de sa mort prochaine. Elles furent interceptées. Châteauneuf en perdit les sceaux et fut mis au château d'Angoulême, d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal, et la duchesse de Chevreuse s'enfuit du royaume. Dans cette extrémité du cardinal, le roi, en peine de qui le remplacer, s'il venait à le perdre, en raisonna souvent avec mon père, qui lui persuada M. le Prince. Cela n'eut pas lieu parce que le cardinal guérit; long-temps après M. le Prince témoigna à mon père toute sa reconnaissance de ce qu'il avait voulu faire pour lui. Mon père se tint sur la négative et sur une entière ignorance jusqu'à ce que M. le Prince lui dit que c'était du roi même qu'il le savait, et cela lia entre eux une amitié qui n'a fini qu'avec la vie de ce prince de Condé, mais qu'il ne transmit pas à sa famille.

Entre d'autres sortes de domestiques de mon père, il eut un secrétaire dont le fils, connu sous le nom de Dufresnoy, devint dans les suites un des plus accrédités commis de M. de Louvois, et qui n'a jamais oublié d'où il était parti. Sa femme fut cette madame Dufresnoy si connue par sa beauté conservée jusque dans la dernière vieillesse, pour qui le crédit de M de Louvois fit créer une charge de

dame du lit de la reine qui a fini avec elle, parce qu'avec la rage de la cour elle ne pouvait pas être dame et ne voulait pas être femme de chambre.

Il eut encore deux chirurgiens domestiques qui se rendirent célèbres et riches : Bienaise par l'invention de l'opération de l'anévrisme ou de l'artère piquée; Arnaud pour celle des descentes. Sur quoi je ne puis me tenir de raconter que depuis qu'il fut revenu chez lui, et devenu considérable dans son métier, un jeune abbé fort débauché alla lui en montrer une qui l'incommodait fort dans ses plaisirs. Arnaud le fit étendre sur un lit de repos pour le visiter, puis lui dit que l'opération était si pressée qu'il n'y avait pas un moment à perdre, ni le temps de retourner chez lui. L'abbé qui n'avait pas compté sur rien de si instant voulut capituler, mais Arnaud tint ferme et lui promit d'avoir grand soin de lui. Aussitôt il le fait saisir par ses garçons et avec l'opération de la descente, lui en fit une autre qui n'est que trop commune en Italie aux petits garçons dont on espère de belles voix. Voilà l'abbé aux hauts cris, aux fureurs, aux menaces. Arnaud, sans s'émouvoir, lui dit que s'il voulait mourir incessamment il n'avait qu'à continuer ce vacarme, que s'il voulait guérir et vivre il fallait surtout se calmer et se tenir dans une grande tranquillité. Il guérit et voulait tuer Arnaud, qui s'en garda bien, et le pauvre abbé en fut pour ses plaisirs.

Deux des quatre premiers valets de chambre durent leur fortune à mon père : Bontems, dont le fils, gouverneur de Versailles et le plus intérieur des quatre du roi, ne l'a jamais oublié; et Nyert, dont le fils n'a rien fait moins que s'en souvenir. Le père de Bontems saignait dans Paris et avait très bien saigné mon père; Louis XIII, quelque temps après, eut besoin de l'être et ne se fiait pas à son premier chirurgien, dont la main

était appesantie. Mon père lui produisit Bontems, qui continua à saigner le roi et que mon père fit premier valet de chambre. Le père de Nyert avait une jolie voix, savait la musique, et jouait fort bien du luth. M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, qui en 1663 devint duc et pair, l'avait pris à lui et le mena au voyage de Lyon et de Savoie, où mon père l'entendit plusieurs fois chez M. de Mortemart.

CHAPITRE IX.

Gloire de Louis XIII au fameux pas de Suze. — Fait historique qui a échappé à tous les historiens du temps. — Retraite de Charles-Emmanuel.—Chavigny, ses trahisons, son étrange mort. — Retraite à Blaye de mon père et sa cause jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. — Il est cependant employé et toujours en faveur. — Son rappel à la cour. — Mort sublime de Louis XIII qui fait mon père grand-écuyer de France. — Ses ordres minutieux pour son convoi. — Ce qu'il faut ajouter de foi au livre de Priolo.— Prophétie de Louis XIII mourant. — Scélératesse qui prive mon père de la charge de grand-écuyer. — Provocation en combat singulier. — Fortune de Beringhen, premier écuyer.—Anecdote sur Henri IV.— Premier mariage.— Mon père. — Sa noble conduite à Blaye. — Contraste étrange de fidélité et de perfidie de mon père et du comte d'Harcourt. — Brillante récompense que mon père refuse. — Quel était le marquis de Saint-Megrin.

Les diverses ruses suivies de toutes les difficultés militaires que le fameux Charles-Emmanuel avait employées au délai d'un traité et à l'occupation de son duché de Savoie, l'avaient mis en état de se bien fortifier à Suze; d'en empêcher les approches par de prodigieux retranchemens bien gardés, si connus sous le nom des barricades

de Suze, et d'y attendre les troupes impériales et espagnoles dont l'armée venait à son secours. Ces dispositions, favorisées par les précipices du terrein à forcer, arrêtèrent le cardinal de Richelieu, qui ne jugea pas à propos d'y risquer les troupes, et qui emporta l'avis de tous les généraux à la retraite. Le roi ne la put goûter. Il s'opiniâtra à chercher des moyens de vaincre tant et de si grands obstacles naturels et artificiels, pour lesquels le duc de Savoie n'avait rien épargné. Le cardinal, résolu de n'y pas commettre l'armée, empêchait les généraux d'y donner aucun secours au roi, qui, s'irritant des difficultés, ne chercha plus les ressources qu'en soi-même.

Pour le dégoûter, le cardinal y ajouta l'industrie : il fit en sorte que, sous divers prétextes, le roi était laissé fort seul tous les soirs, après s'être fatigué toute la journée à tourner le pays pour chercher quelques passages, ce qui dura ainsi plusieurs jours. Mon père, qui s'aperçut que les soirées paraissaient en effet longues au roi depuis le retour de ses promenades jusqu'au coucher, s'avisa de profiter du goût de ce prince pour la musique et lui fit entendre Nyert : il s'en amusa quelques soirs, jusqu'à ce qu'enfin, ayant trouvé un passage à l'aide d'un paysan et encore plus de lui-même, il fit seul toute la disposition de l'attaque et l'exécuta glorieusement le 9 mars 1629. J'ai ouï conter à mon père, qui fut toujours auprès de sa personne, qu'il mena lui-même ses troupes aux retranchemens et qu'il les escalada à leur tête, l'épée à la main et poussé par les épaules pour escalader sur les roches et sur les tonneaux et parapets.

Sa victoire fut complète : Suze fut emportée après, ne pouvant se soutenir devant le vainqueur. Mais ce que je ne puis assez m'étonner de ne trouver point dans les histoires de ces temps-là, et que mon père m'a raconté

comme l'ayant vu de ses deux yeux, c'est que le duc de Savoie éperdu vint à la rencontre du roi, mit pied à terre, lui embrassa la botte et lui demanda grâce et pardon; que le roi, sans faire aucune mine de mettre pied à terre, le lui accorda en considération de son fils et plus encore de sa sœur, qu'il avait eu l'honneur d'épouser. Ce furent les termes du roi à M. Delange.

On sait combien il tâcha d'en abuser aussitôt après qu'il se vit délivré de la présence d'un prince qui ne devait un si grand succès qu'à sa ferme volonté de le remporter, à ses travaux pour y parvenir et à son épée pour en remporter tout le prix et la gloire, et combien ce duc en fut châtié par le prompt retour du roi. Mais depuis cette humiliation de Charles-Emmanuel, ce prince, si longuement et si dangereusement compté dans toute l'Europe, qui s'était emparé du marquisat de Saluces pendant les derniers désordres de la ligue sous Henri III, qui avait donné tant de peine à Henri IV régnant et affermi dans la paix, et qui n'avait pu être forcé à rendre ce fâmeux vol à un roi si guerrier, Charles-Emmanuel, dis-je, depuis son humiliation, ne parut plus en public. De dépit et de honte il s'enferma dans son palais, n'y vit que ses ministres, pour les ordres seulement qu'il avait à leur donner; et son fils aux momens nécessaires et aucun de ses domestiques, que les plus indispensables et pour le service personnel seulement dont il ne put se passer. Il mourut enfin de honte et de douleur, le 26 juillet 1630, c'est-à-dire treize mois après. C'est ainsi que Louis XIII sut protéger le nouveau duc de Mantoue, auparavant son sujet, et l'établir et le maintenir dans les états que la nature et la loi lui donnaient, malgré la maison d'Autriche, celle de Savoie et toutes leurs armées.

Pour en revenir à Nyert, le roi à son retour continua de s'en amuser. Mon père, qui était l'homme du monde

le mieux faisant, vit jour à sa fortune. Il demanda à M. de Mortemart s'il trouverait bon que le roi le prît à lui. Ce seigneur, qui aimait Nyert, y consentit; mon père ne tarda pas à le donner au roi, qui assez peu de temps après le fit premier valet de chambre.

Il est difficile d'avoir un peu lu des histoires et des mémoires du règne de Louis XIII et de la minorité du roi son fils, sans y avoir vu M. de Chavigny faire d'étranges personnages auprès du roi, du cardinal de Richelieu, des deux reines, de Gaston, à qui, bien que secrétaire d'état, il ne fut donné comme chancelier, malgré ce prince, que pour être son espion domestique. Il ne se conduisit pas plus honnêtement après la mort du roi, avec les principaux personnages, avec la reine, avec le cardinal Mazarin, avec M. le Prince, père et fils, avec la Fronde, avec le parlement, et ne fut fidèle à pas un des partis qu'autant que son intérêt l'y engagea. Sa catastrophe ne le corrigea point. Ramassé par M. le Prince, il le trompa. Enfin il fut découvert au moment où il s'y attendait le moins. M. le Prince, outré de la perfidie d'un homme qu'il avait tiré d'une situation perdue, éclata et l'envoya chercher. Chavigny, averti de la colère de M. le Prince, dont il connaissait l'impétuosité, fit le malade et s'enferma chez lui; mais M. le Prince, outré contre lui, ne tâta point de cette nouvelle duperie, et partit de l'hôtel de Condé suivi de l'élite de cette florissante jeunesse de la cour qui s'était attachée à lui, et dont il était peu dont les pères ou eux-mêmes n'eussent éprouvé ce que Chavigny savait faire, et qui ne s'étaient pas épargnés à échauffer encore M. le Prince. Il arriva, ainsi escorté, chez Chavigny, à qui il dit ce qui l'amenait, et qui, se voyant mis au clair, n'eut recours qu'au pardon. Mais M. le Prince, qui n'était pas venu chez lui pour le lui accorder, lui reprocha ses trahisons sans ménagement, et l'insulta par les

termes et les injures les plus outrageans; les menaces les plus méprisantes et les plus fâcheuses comblèrent ce torrent de colère, et Chavigny de rage et du plus violent désespoir. M. le Prince sortit après s'être soulagé de la sorte en si bonne compagnie. Chavigny, perdu de tous côtés, se vit ruiné, perdu sans ressource et hors d'état de pouvoir se venger. La fièvre le prit le jour même et l'emporta trois jours après.

Tel fut l'ennemi de mon père, qui lui coûta cher par deux fois. Il était secrétaire d'état et avait la guerre dans son département. Soit sottise, soit malice, il pourvut fort mal les places de Picardie, dont les Espagnols surent bien profiter en 1636 qu'ils prirent Corbie. Mon père avait un oncle qui commandait à la Capelle, et qui demandait sans cesse des vivres et surtout des munitions dont il manquait absolument. Mon père en parla plusieurs fois à Chavigny, puis au cardinal de Richelieu, enfin au roi, sans avoir pu obtenir le moindre secours. La Capelle, dénuée de tout, tomba comme les autres places voisines. On a vu plus haut que le courage d'esprit et de cœur de Louis XIII ne laissa pas jouir long-temps ses ennemis de leurs avantages; mais, naturellement ennemi de la lâcheté, et plein encore du péril que l'état avait couru par la prompte chute des places de Picardie, il en voulut châtier les gouverneurs à son retour à Paris. Chavigny l'y poussait. Il était lors dans la plus grande confiance du cardinal de Richelieu; il lui donna de l'ombrage de la faveur de mon père et le fit consentir à s'en délivrer, quoique autrefois cette même faveur l'eût sauvé. L'oncle de mon père fut donc attaqué comme les autres. Mon père ne put souffrir cette injustice. Il fit souvenir des efforts inutiles qu'il avait faits pour faire envoyer des munitions à son oncle, il prouva qu'il en manquait entièrement; mais le parti était pris et on aigrit le roi de l'aigreur de mon père qui avait éclaté

contre Chavigny, et parlé hautement au cardinal qui le protégeait. Piqué à l'excès, et surtout de trouver pour la première fois de sa vie le roi différent pour lui de ce qu'il l'avait toujours éprouvé, il lui demanda la permission de se retirer à Blaye, et il fut pris au mot. Il s'y en alla donc au commencement de 1637, et il y demeura jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Dans cet éloignement, le roi lui écrivit souvent et presque toujours dans un langage qu'ils s'étaient composés pour se parler devant le monde sans en être entendus, et j'en ai encore beaucoup de lettres, avec un grand regret d'en ignorer le contenu.

Le goût du roi ne put être émoussé par l'absence, et la confiance subsista telle qu'il ordonna à mon père d'aller trouver M. le Prince en Catalogne en 1639, et de lui rendre compte en leur langage de ce qui s'y passerait. Il s'y distingua extrêmement par sa valeur, et il fut toujours considéré dans cette armée, non-seulement comme l'ami particulier de M. le Prince, mais comme l'homme de confiance du roi, bien qu'éloigné de lui. L'année d'auparavant, il avait commandé la cavalerie sous le même prince de Condé, au siège de Fontarabie, avec la même confiance du roi et le même bonheur pour lui-même, en une occasion où le mauvais succès ne laissa d'honneur à partager qu'entre si peu de personnes. Mon père, toujours soutenu par ce commerce direct avec le roi, et inintelligible à tout autre, et par deux expéditions de suite, où il fut si honorablement employé, passa ainsi quatre ans à Blaye et fut rappelé par une lettre que le roi lui envoya par un courrier, lors de la dernière extrémité du cardinal de Richelieu. Il se rendit aussitôt à la cour où il fut mieux que jamais, ce dont il ne put sentir la joie, par l'état où il trouva le roi qui ne vécut plus que quelques mois.

On sait avec quel courage, quelle solide piété, quel mépris du monde et de toutes ses grandeurs dont il était au comble, quelle présence et quelle liberté d'esprit, il étonna tout ce qui fut témoin de ses derniers jours, et avec quelle prévoyance et quelle sagesse il donna ses ordres pour l'administration de l'état après lui. Il en fit lire toutes les dispositions devant tous les princes du sang, les grands officiers de la couronne et les députés du parlement, mandés exprès dans sa chambre, en présence de son conseil. Il connaissait trop les esprits des personnes qui nécessairement après lui se trouveraient portées de droit au timon des affaires, pour ne leur laisser la disposition que de celles qu'il ne pouvait pas faire avant de mourir. Il dicta donc un long écrit à Chavigny de ses dernières volontés les plus particulières, et il y remplit tout ce qui vaquait.

Il n'y avait point de grand-écuyer depuis la mort funeste de Cinq-Mars; cette belle charge fut donnée à mon père: l'écrit dicté à Chavigny fut lu tout haut devant tout le monde, comme les dispositions concernant l'état l'avaient été, mais non devant le même nombre ni avec les mêmes cérémonies. Tout ce que le roi en put défendre pour ses obsèques le fut étroitement, et comme il s'occupait souvent de la vue de Saint-Denis, que ses fenêtres lui découvraient de son lit, il régla jusqu'au chemin de son convoi pour éviter le plus qu'il put, à un nombre de curés de venir à sa rencontre, et il ordonna jusqu'à l'attelage qui devait mener son chariot avec une paix et un détachement incomparables, un desir d'aller à Dieu, et un soin de s'occuper toujours de sa mort, qui le fit descendre dans tous ces détails.

Mon père, éperdu de douleur, ne put répondre au roi qui lui apprit qu'il l'avait fait grand-écuyer, que par se jeter sur ses mains et les inonder de ses larmes, ni au-

trement que par elles, aux complimens qu'il en reçut. Sa douleur lui déroba sans doute une infinité de grandes choses qui, dans le détail, se passèrent dans les derniers temps de la vie de son maître, et c'est sans doute ce qui m'a empêché de savoir par lui ce que j'ai appris de Priolo.

C'était un noble Vénitien, né en France d'un père exilé de sa patrie, et qui s'attacha au duc de Longueville, qui à la mort de Louis XIII venait d'épouser en secondes noces la fille de M. le Prince qui a fait tant de bruit dans le monde parmi les troubles et les guerres civiles de la jeunesse de Louis XIV. Priolo a fait une histoire latine de cette minorité, dont l'extrême élégance est la moindre partie. On y voit un homme extrêmement instruit et souvent acteur, traitant lui-même avec la reine et avec le cardinal Mazarin, pour ceux à qui il était attaché, et avec tous les personnages dont il fait des portraits parfaitement ressemblans. On voit dans cet ouvrage qu'il avait toute la confiance de son parti, qu'il y influait par ses conseils, qu'il avait une pénétration profonde, une grande probité, et l'amour de la vérité; et l'exactitude à la transmettre à la postérité s'y fait sentir partout, jusque dans les choses les moins avantageuses, et qu'il aurait pu cacher des fautes et des faiblesses des personnes à qui il était attaché. Dans les premières pages de son histoire qu'il commence à la mort de Louis XIII, et qu'il décrit courtement, mais avec des traits admirables pour ce prince, il rapporte un fait merveilleux, et qu'il était en situation d'avoir appris sur-le-champ de M. le Prince lui-même et de M. de Longueville. Parlant du roi qui mourut le lendemain (1) : *Condœum intuens*, dit-il

(1) Benj. Prioli ab excessu Lud. XIII de rebus gallicis hist. libri XII. Ad. scr. pr. et Aug. sen. Reip. Venet. 1 vol. in-4°. Carolopoli typ. god. Ponceleti scr. D. Mant. typ. (*Note de l'auteur.*)

liv. 1er, pag. 17 *filius tuus, inquit, insignem victoriam reportavit* (comme les prophètes, ce qui va arriver comme déjà passé)... *ante efflatam animam Ludov. magis presagio, quàm mentis alienatæ signum dedit. Gast. Aurel. fratrem unicum seriò monuit, etc... Quæ toties concionatoribus intonata reticeo. Nullus mortalium nec antiquorum nec recentiorum fatum ultimum tam intrepidè excepit.*

Pour revenir à mon père et à sa nouvelle charge, il en fit les fonctions aux obsèques du roi, et il m'a souvent dit qu'en jetant l'épée royale dans le caveau, il fut au moment de s'y jeter lui-même. Il ne pensait qu'à sa douleur, et ses amis le pressaient d'envoyer chercher ses provisions de grand-écuyer sans qu'ils le pussent distraire. A la fin pourtant il y envoya; ce fut inutilement : elles n'étaient pas, disait-on, expédiées.

Le crime rend honteux, on ne l'avoue que le plus tard qu'on peut; cependant, après plusieurs mois, il apprit que Chavigny avait laissé son nom en blanc, bien sûr que le roi, en l'état extrême où il se trouvait lorsqu'il lui dicta ses dernières dispositions, signerait sans lire, ainsi qu'il arriva ; que Chavigny avait été trouver la reine, auprès de laquelle il s'était fait un mérite de sa scélératesse, pour lui laisser la disposition de la charge de grand-écuyer, dont il remplirait le nom à son choix, afin que celui à qui elle donnerait cet office de la couronne, mon père ou un autre, lui en eût l'obligation entière, et qu'elle pût s'acquérir une créature considérable par ce grand bienfait à l'entrée de sa régence. Chavigny n'ignorait pas que l'aversion que la reine avait pour le roi s'étendait à tout ce qu'il aimait, même sans autre cause, et qu'avec ce détour mon père ne serait point grand-écuyer. La comtesse d'Harcourt, quoique nièce du cardinal de Richelieu, avait depuis long-temps trouvé grâce devant

elle, et les moyens de se mettre intimement bien avec elle, ce qui a duré jusqu'à sa mort. Elle fut bien avertie, et le comte d'Harcourt fut grand-écuyer.

A cette nouvelle on peut juger de l'indignation de mon père: la reine lui était trop respectable, et Chavigny trop vil : il envoya appeler le comte d'Harcourt. Les exploits et la valeur de celui-ci mettaient sa réputation au-dessus du refus d'un combat particulier, dont la cause était si odieuse. Il avertit la reine qui leur envoya à chacun un exempt des gardes du corps. Elle n'oublia rien pour apaiser ou plutôt pour tromper mon père. Les amis communs s'entremirent, tout fut inutile, et mon père sans s'emporter persévéra toujours à vouloir tirer raison de cette iniquité l'épée à la main. Il n'y put parvenir, et les exempts des gardes du roi demeurèrent fort long-temps auprès d'eux et tant qu'ils furent à portée l'un de l'autre. Désespérant enfin de se pouvoir satisfaire, mon père s'en alla à Blaye; il mit en vente la seule charge qui lui restait, qui était celle de premier écuyer.

Lors de ce grand vacarme qui fit tant de bruit dans le monde du commerce et des intelligences de la reine avec l'Espagne, où la reine, par l'ordre du roi, fut fouillée jusque dans son sein, au Val-de-Grâce, par le chancelier Séguier, qui par sa politique conduite en cette occasion, s'assura pour toujours de la faveur de la reine sans se commettre avec le roi ni avec le cardinal de Richelieu, tout ce qui était le plus alors dans la confidence prit la fuite ou fut chassé. Madame de Senecey, sa dame d'honneur, la fut chez elle à Randan en Auvergne, et madame de Brasseu, tante paternelle de M. de Montausier fut mise en sa place. Madame de Chevreuse s'enfuit en Flandre, et Beringhen, premier valet de chambre du roi après son père, se sauva à Bruxelles. C'était un homme d'esprit et d'intrigue, et le plus avant

dans celle-là, parce qu'il était sur le pied qu'on pouvait se fier à son secret et à sa parole.

Dès que la reine fut veuve et régente, son premier soin fut de rappeler et récompenser ses martyrs. Madame de Chevreuse accourut comptant tout gouverner, et y fut trompée. Madame de Brasseu fut congédiée, et madame de Senecey rétablie, et pour dédommagement, la comtesse de Fleix, sa fille, eut sa survivance : elles jouirent toutes deux de toute la confiance et de la plus intime faveur de la reine le reste de sa vie, devinrent duchesses, et avec elles, M. de Foix, fils de la comtesse de Fleix, duc et pair.

Beringhen reçut à Bruxelles un courrier de la reine, et arriva auprès d'elle dans les premiers jours de sa puissance. Il fut de tous le plus prodigieusement récompensé: je dis avec raison prodigieusement.

Henri IV, tout au commencement de son règne, lors très mal affermi, passait pays à cheval avec une très petite suite, et s'arrêta chez un gentilhomme pour faire repaître ses chevaux, manger un morceau, et gagner pays : c'était en Normandie, et il ne le connaissait point. Ce gentilhomme le reçut le mieux qu'il put dans la surprise, et le promena par sa maison en attendant que le dîner fût prêt. Il était curieux en armes et en avait une chambre assez bien remplie. Henri IV se récria sur la propreté dont elles étaient tenues, et voulut voir celui qui en avait le soin. Le gentilhomme lui dit que c'était un Hollandais qu'il avait à son service, et lui montra le père de Beringhen. Le roi le loua tant et dit si souvent qu'il serait bien heureux d'avoir des armes aussi propres, que quelques-uns de sa suite comprirent qu'il avait envie du Hollandais et le dirent au gentilhomme. Celui-ci, ravi de faire sa cour au roi et plaisir à son domestique, le lui offrit, et après quelques complimens, le roi lui avoua qu'il lui faisait plaisir. Beringhen eut le même soin

des armes du roi, lui plut par là, et en eut à la fin une charge de premier valet de chambre qu'il fit passer à son fils.

Ce fils avait perdu cette charge par sa fuite. Chamarande, père de l'officier général, en était pourvu; il s'était si bien conduit que la reine n'eut point envie de le chasser, et Beringhen lui-même en avait encore moins. Il avait affaire à une femme qu'il avait complètement servie, et pour laquelle il avait été perdu; et au premier ministre qui ne connaissait les états que pour en vouloir la confusion, et qui, dans la primeur de son règne, voulait flatter celle par qui il régnait, et s'acquérir des créatures importantes dans son plus intérieur. Beringhen en sut profiter, et de premier valet de chambre fugitif osa lever les yeux sur la charge de premier écuyer, et il l'osa avec succès. La reine en fit son affaire, et l'obtint de mon père pour quatre cent mille livres et vingt mille livres de pension du roi, dont il n'a de sa vie touché que la première année. Défait d'une charge qui ne faisait plus que lui peser, et ayant perdu mon grand-père la même année que Louis XIII, il fut long-temps à se pouvoir résoudre à recommencer de vivre avec ses amis.

Il était fort attaché à son père et à sa mère qu'il allait voir toutes les semaines au Plessis près de Senlis, tant que le roi demeurait à Paris et à Saint-Germain, et ils jouirent pleinement de sa fortune. Revenu de Blaye, son frère aîné, qui avait grand pouvoir sur son esprit, le pressa de se marier; lui-même l'était dès 1634 à la sœur du duc d'Uzès, dont il n'eut point d'enfans. Elle était veuve de M. de Portes, du nom de Budos, vice-amiral, chevalier de l'ordre, tué au siège de Privas, frère de la connétable de Montmorency, mère de madame la Princesse et du duc de Montmorency, comme je l'ai dit plus haut. Il avait laissé deux filles extrêmement différentes, une Lia et une Rachel. L'aînée était égale-

ment laide, méchante, glorieuse, artificieuse; la cadette, belle et agréable au possible, avec une douceur, une bonté et des agrémens qui ne firent que rehausser sa vertu, et qui la firent aimer de tout le monde. Ce fut elle que mon père choisit; il l'épousa chez mon oncle à la Versine près Chantilly, en septembre 1644, et mademoiselle de Portes, sa sœur aînée, ne leur pardonna jamais. Ces deux sœurs étaient cousines-germaines de madame la princesse mère du héros, de M. le prince de Conti et de madame de Longueville, avec qui, et surtout avec M. le Prince le père et madame la Princesse, ce mariage lia mon père de plus en plus.

Le voisinage de la cour ne pouvait être agréable à mon père après la mort de son maître, et sous une régente qui lui avait ravi la charge de grand-écuyer. Il songea donc bientôt à s'en retourner à Blaye, où il vivait en grand-seigneur, aimé et recherché de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Bordeaux et dans les provinces voisines. Il s'y retira donc bientôt après pour n'en revenir de long-temps.

Tandis qu'il y était, les cartes se brouillèrent à diverses reprises, et enfin on vit M. le Prince armé contre la cour, et la guerre civile allumée. M. son père était mort, mais il avait conservé les mêmes liaisons avec mon père, et madame de Longueville aussi. De cette situation avec eux et tout opposée avec la cour, ils ne doutèrent pas d'avoir Blaye en leur disposition et par les mesures qui leur réussirent en Guyenne et dans les provinces voisines, disposant de Blaye, ils ne comptaient pas moins et avec raison que partager le royaume à la rivière de Loire.

Les armes levées, mon père sourd à leurs prières songea à se fortifier. Les messages et les lettres redoublèrent inutilement. Ni l'amitié, ni l'honneur de l'alliance

si proche, ni le dépit amer contre la reine ne purent rien obtenir. A bout d'espérances, ils tentèrent les plus grandes avances du côté de l'Espagne. La grandesse et beaucoup d'établissemens lui furent proposés directement de la part du roi d'Espagne, qui furent également rejetés. Enfin, un second message arriva de sa part à Blaye, muni de lettres de créance, comme la première fois, et d'une lettre de plus à mon père avec des propositions encore plus fortes. Dès que le porteur se fut découvert à mon père, il jugea que c'était trop, et sur-le-champ assembla son état-major et tous les officiers de sa garnison avec ce qui se trouva de ses amis du voisinage dans Blaye. Là, il leur présenta l'homme du roi d'Espagne, leur montra les lettres qu'il portait, que mon père n'avait point voulu décacheter, exposa sa mission en sa présence, puis lui dit que, sans le respect qu'il voulait garder à une tête couronnée, frère de la reine-mère, il le ferait jeter en ce moment même dans la Gironde avec un boulet aux pieds, mais qu'il eût à se retirer sur-le-champ avec ses lettres et ses propositions, qui ne tenteraient jamais un homme de bien, et qu'il retînt bien, pour en avertir où il appartenait, que si on se jouait encore à lui envoyer quelqu'un avec des commissions semblables il ne ménagerait plus rien et le ferait jeter dans la rivière. Aussi n'y renvoya-t-on plus.

Mais M. le Prince et son parti firent les hauts cris, et ce qui est remarquable, jamais ni lui ni les siens ne l'ont pardonné à mon père, tant ils l'avaient belle s'ils eussent pu l'entraîner. Cependant mon père fit fondre force canon, pour remplacer celui que la cour lui demanda faute d'autre, mit cinq cents gentilshommes bien armés dans Blaye, habilla et paya la garnison, et fut dix-huit mois comme bloqué en cet état sans avoir jamais rien voulu prendre sur le pays. Aussi contracta-t-il de grandes dettes dont

il a été incommodé toute sa vie, et dont je me sens encore; tandis que toutes celles que M. le Prince, M. de Bouillon et bien d'autres avaient faites contre le roi et l'état, ont été très bien payées, et plus encore par le roi même, dans la suite des temps. Mais ce n'est pas tout, mon père qui avait beaucoup d'amis dans le parlement et dans la ville de Bordeaux, était exactement averti toutes les marées de tout ce qu'il s'y passait de plus secret et en faisait part à la cour, et pendant ces malheureux temps il rendit les plus importans services.

La cour s'était avancée à l'entrée de la Guyenne, suivie d'une armée commandée par le comte d'Harcourt, si grandement payé d'avance pour la bien servir, et si capable par lui-même de le bien faire; mais il était de la maison de Lorraine et issu des Guises, et voici le contraste. Il ne songea qu'à profiter de l'embarras de la cour et du désordre de l'état, pour se rendre maître de l'Alsace et de Brisach, et les joindre à la Lorraine. Sa partie faite il se dérobe de l'armée, perce le royaume nuit et jour et arrive aux portes de Brisach. Comme quoi il manqua de réussir se trouve dans tous les mémoires de ces temps-là, et n'est pas matière aux miens. Je me contente de rapporter la belle gratitude du grand-écuyer, fait tel aux dépens de mon père, à quoi il faut encore ajouter qu'il tira de ce crime le gouvernement d'Anjou, mis pour lui sur le pied des grands gouvernemens, pour vouloir bien rentrer dans l'obéissance; et que la charge et le gouvernement, toujours sur ce grand pied, ont passé l'un et l'autre à sa postérité. Voici et en même temps la contre-partie.

La reine et le cardinal Mazarin, charmés de la fidélité et des importans services de mon père, jugèrent qu'il était à propos de les récompenser pour le bon exemple, ou peut-être pour s'en assurer de plus en plus. Pour

cela ils lui écrivirent l'un et l'autre en des termes si obligeans qu'ils faisaient sentir leur détresse, et lui dépêchèrent le marquis de Saint-Megrin, chargé de ces lettres et de plus d'une autre de créance sur ce dont il était chargé de leur part. Saint-Megrin portait à mon père le bâton de maréchal de France, à son choix, ou le rang de prince étranger sous le prétexte de la maison de Vermandois, du sang de Charlemagne, dont nous sortons au moins par une femme sans contestation quelconque. Mon père refusa l'un et l'autre. Saint-Megrin, qui était son ami, lui représenta que, le péril passé, il n'aurait rien, et qu'il y avait de la folie à ne pas accepter une si belle offre, qui a été toute l'ambition des Bouillon. « Je m'y attendais bien, répondit résolument mon père, et je les connais trop pour en douter. Je compte aussi que bien des gens se moqueront de moi; mais il ne sera pas dit qu'un rang de prince étranger, ni un bâton de maréchal terniront ma gloire et attaqueront mon honneur. Si j'accepte on ne doutera jamais qu'on ne m'ait retenu dans mon devoir par une grâce, et je n'y consentirai jamais ». Trois jours entiers se passèrent en cette dispute, sans jamais pouvoir être ébranlé. Il répondit respectueusement à la reine, mais sèchement dans le sens qu'il avait fait à Saint-Megrin, et ajouta, pour qu'elle n'en prît rien pour elle, qu'il ne manquerait jamais au fils ou à la veuve de son maître. Il en manda autant au cardinal Mazarin, mais avec hauteur. Cet italien n'était pas fait pour admirer une action si grande. Dira-t-on de plus qu'elle était trop au-dessus de la portée de la reine? Il arriva ce que Saint-Megrin avait prédit : le péril passé, on n'y pensa plus, mais mon père aussi ne fit l'honneur à l'un ni à l'autre de les en faire souvenir. Il continua ses dépenses et ses services avec le même zèle jusqu'à la fin des troubles. Et voilà comment Louis XIII lui avait

bien prédit tout l'usage et le grand parti qui se pouvait tirer de Blaye, lorsqu'il lui en donna le gouvernement.

Il faut maintenant dire qui était Saint-Megrin. Il s'appelait Esthuert, et par une héritière de Caussade il en joignait le nom au sien. C'était un fort homme d'honneur quoique très bien avec la reine-mère. Il avait eu les chevau-légers de la garde, et les avait cédés à son fils, qui avait aussi ceux de la reine-mère. Ce fils fut un jeune favori du temps, avec du mérite, qui avait fort servi pour son âge, et qui avait commandé une armée en Catalogne : il fut tué au combat de la porte Saint-Antoine. La reine en fut fort affligée et le cardinal aussi ; ils le firent enterrer dans l'abbaye de Saint-Denis. Sa veuve sans enfans a été depuis duchesse de Chaulnes, femme de l'ambassadeur et gouverneur de Bretagne; la sœur de ce jeune favori épousa M. de Broutay, du nom de Quelen, dont elle a eu postérité; elle se remaria à la Vauguyon, ambassadeur en Espagne et ailleurs, chevalier de l'ordre en 1688, dont il sera bientôt parlé, et n'en a point eu d'enfans. Il prit ce nom d'une terre de sa femme en l'épousant. Son nom était Bethoulat, et il portait celui de Fromenteau. Saint-Megrin, père de cette femme et du jeune favori, qu'il survécut long-temps, était gendre du maréchal de Roquelaure, et grand sénéchal de Guyenne. Il fut chevalier de l'ordre en 1661, et mourut en 1675, à quatre-vingt-trois ans.

CHAPITRE X.

Origine du bonnet que MM. de Brissac et depuis MM. de la Trémoil l et de Luxembourg ont à leurs armes. — Nom donné à ce bonnet.—Deuxième mariage de mon père. —Il veut une femme pour lui et non pour la cour. — Combat de mon père contre le marquis de Vardes. — Etrange éclat de mon père sur un endroit des mémoires de la Rochefoucauld.—Note marginale dont il les enrichit. — Considération dont mon père continue à jouir. — Sa gratitude pour Louis XIII dure jusqu'à sa mort.

La majorité, le sacre, le mariage du roi, mon père les passa tous à Blaye, et en cette dernière occasion, il reçut magnifiquement la cour. Long-temps après il vint vivre avec ses amis à Paris; il en avait beaucoup, et des gens les plus considérables, de sa modestie, de n'avoir jamais fait mal à personne, et du bien tant qu'il avait pu pendant sa faveur. De son mariage il n'eut qu'une fille unique parfaitement belle et sage, qu'il maria au duc de Brissac, frère de la dernière maréchale de Villeroy. Ce fut elle qui, sans y penser, affubla MM. de Brissac de ce bonnet qu'ils ont mis, et à leur exemple, MM. de la Trémoille et de Luxembourg ont imité depuis, et avec autant de raison les uns que les autres. Ma sœur était à Brissac avec la maréchale de la Meilleraye, tante paternelle de son mari, extrêmement glorieuse et folle surtout de sa maison. Elle promenait souvent madame de Brissac dans une galerie où les trois maréchaux étaient peints avec le célèbre comte de Brissac, fils aîné du premier des trois, et autres ancêtres de parure que la

généalogie aurait peine à montrer. La maréchale admirait ces grands hommes, les saluait et leur faisait faire des révérences par sa nièce. Elle qui était jeune et plaisante avec de l'esprit, se voulut divertir au milieu de l'ennui qu'elle éprouvait à Brissac, et tout-à-coup se mit à dire à la maréchale : « Ma tante, voyez donc cette bonne tête ! il a l'air de ces anciens princes d'Italie, et je pense que si vous cherchiez bien, il se trouverait qu'il l'a été. — Mais que vous avez d'esprit et de goût, ma nièce, s'écria la maréchale ! je pense en vérité que vous avez raison ». Elle regarde ce vieux portrait, l'examine, où en fait le semblant, et tout aussitôt déclare le bonhomme un ancien prince d'Italie, et se hâte d'aller apprendre cette découverte à son neveu qui n'en fit que rire. Peu de jours après elle trouva inutile d'être descendue d'un ancien prince d'Italie, si rien n'en rappelait le souvenir. Elle imagine le bonnet des princes d'Allemagne avec quelque petite différence dérobée par la couronne qui l'enveloppe, envoie chercher furtivement un peintre à Angers et lui fait mettre ce bonnet aux armes de leurs carrosses. M. et madame de Brissac l'apprirent bientôt. Ils en rirent de tout leur cœur. Mais le bonnet est demeuré et s'est appelé long-temps parmi eux *le bonnet de ma tante.*

Ce mariage ne fut jamais uni, le goût de M. de Brissac était trop italien. La séparation se fit entre les mains de M. le Prince, homologuée au parlement ; et M. le Prince demeura dépositaire de papiers trop importans sur ce fait au duc de Brissac, pour qu'il ne craignît pas infiniment qu'ils fussent remis au greffe du parlement, comme M. le Prince s'obligea de les y remettre au cas que M. de Brissac voulût contrevenir à aucune des conditions de la séparation.

Ma sœur mourut en février 1684, et me fit son léga-

taire universel. Madame sa mère était morte comme elle de la petite-vérole dès 1670 (et toutes deux à Paris), comme désignée dame d'honneur de la reine. Madame de Montausier qui l'était était lors tombée dans cette étrange maladie de corps et d'esprit qui faisait attendre sa fin tous les jours, et qui dura pourtant plus qu'on ne pensait, et au-delà de la vie de la première femme de mon père.

Quelque affligé que mon père en fût, la considération de n'avoir point de garçon l'engagea, quoique vieux, à se remarier. Il chercha une personne dont la beauté lui plût, dont la vertu le pût rassurer, et dont l'âge fût le moins disproportionné au sien qu'il fût possible. Il ne trouva toutes ces choses si difficiles à rassembler que dans ma mère, qui était avec mademoiselle de Pompadour, depuis madame de Saint-Luc, auprès de la duchesse d'Angoulême. Elles étaient lasses du couvent, et leurs mères n'aimaient point les avoir auprès d'elles. Toutes deux étaient parentes de madame d'Angoulême, fille de M. de la Guiche, chevalier de l'ordre et grand-maître de l'artillerie, et veuve, qui les prit avec elle, et chez qui elles furent toutes deux mariées.

Ma mère était l'Aubépine, fille du marquis d'Hauterive, lieutenant-général des armées du roi et des états généraux des Provinces-Unies, et colonel-général des troupes françaises à leur service. La catastrophe du garde-des-sceaux de Châteauneuf, son frère aîné, mis au château d'Angoulême, lui avait coûté l'ordre auquel il était nommé pour la Pentecôte suivante de 1633 et le bâton de maréchal de France qui lui était promis. M. de Charost devant qui le cardinal de Richelieu donna l'ordre d'arrêter les deux frères, qui avait porté le mousquet en Hollande sous mon grand-père, comme presque toute la jeune noblesse de ces temps-là, et qui l'appelait tou-

jours son colonel, se déroba et vint l'avertir comme il jouait avec les filles d'honneur de la reine. Mon grand-père ne fit aucun semblant de rien; mais un moment après, feignant un besoin pressant, il demanda permission de sortir pour un instant, alla prendre le meilleur cheval de son écurie, et se sauva en Hollande. Il était dans la plus intime confidence du prince d'Orange qui lui donna le gouvernement de Breda. Il avait épousé l'héritière de Ruffec, de la branche aînée de la maison de Voluyre, dont la mère était sœur du père du premier duc de Mortemart; elle était fort riche. Mon grand-père passa une grande partie de sa vie en Hollande, et mourut à Paris en 1670.

Le second mariage de mon père se fit la même année en octobre. Il eut tout lieu d'être content de son choix; il trouva une femme toute pour lui, pleine de vertu, d'esprit et d'un grand sens, et qui ne songea qu'à lui plaire et à le conserver, à prendre soin de ses affaires et à m'élever de son mieux. Aussi ne la voulut-il que pour lui. Lorsqu'on mit des dames du palais auprès de la reine au lieu de ses filles d'honneur, madame de Montespan qui aimait ses parens (c'en était encore la mode) obtint une place pour ma mère, qui ne se doutait de rien moins, et le lui manda. Le gentilhomme qui vint de sa part la trouva sortie, mais on lui dit que mon père ne l'était pas. Il demanda donc à le voir, et lui donna la lettre de madame de Montespan pour ma mère. Mon père l'ouvrit et tout de suite prit une plume, remercia madame de Montespan, et ajouta qu'à son âge il n'avait pas pris une femme pour la cour, mais pour lui, et remit cette réponse au gentilhomme. Ma mère de retour apprit la chose par mon père. Elle y eut grand regret, mais il n'y parut jamais.

Avant de finir ce qui regarde mon père, je me sou-

viens de deux aventures d'éclat que j'aurais dû placer plus haut et long-temps avant son second mariage. Un dévolu, sur un bénéfice, fut cause de la première qui fit un procès entre un parent de M. de Vardes et un de mon père. Chacun soutint son parent avec chaleur, et les choses allèrent si loin, que M. le Prince prit leurs paroles. Long-temps après et l'affaire assoupie, M. le Prince la leur rendit comme à des gens qui n'ont plus rien à démêler. Cette affaire leur était demeurée sur le cœur, et bien plus encore à Vardes qui, après avoir laissé écouler quelque temps, convint avec mon père de se battre à la porte Saint-Honoré sur le midi, lieu alors fort désert, et que, pour que ce combat parût une rencontre et par l'heure et par tout le reste, le carrosse de M. de Vardes couperait celui de mon père, et que les maîtres, prenant la querelle des cochers, mettraient pied à terre avec chacun un second et se battraient là tout de suite. C'était pendant la régence, et en des âges fort inégaux. Le matin, mon père alla voir M. le Prince et plusieurs des premiers magistrats de ses amis, et finit par le Palais-Royal faire sa cour à la reine. Il affecta d'en sortir avec le maréchal de Grammont, et d'aller avec lui faire des visites au Marais. Comme ils descendaient ensemble le degré, mon père feignit d'avoir oublié quelque chose en haut, s'excuse et remonte, puis redescend, trouve la Roque Saint-Chamarant, très brave gentilhomme qui lui était fort attaché et qui commandait son régiment de cavalerie, qui lui devait servir de second, monte avec lui en carrosse, et s'en vont à la porte Saint-Honoré. Vardes, qui attendait au coin d'une rue, joint le carrosse de mon père, le frôle, le coupe; coups de fouet de son cocher et riposte de celui de mon père; têtes aux portières; ils arrêtent et pied à terre. Ils mettent l'épée à la main. Le bonheur en voulut à mon père; Vardes tomba et fut désarmé. Mon père lui

voulut faire demander la vie; il ne le voulut pas. Mon père lui dit qu'au moins il le balafrerait; Vardes l'assura qu'il était trop généreux pour le faire, mais qu'il se confessait vaincu. Alors mon père le releva et alla séparer les seconds. Le carrosse de mon père se trouvant par hasard le plus proche, Vardes parut pressé d'y monter. Mon père et la Roque Saint-Chamarant y montèrent avec lui, et le remenèrent chez lui. Il se trouva mal en chemin, et blessé au bras. Ils se séparèrent civilement en braves gens, et mon père s'en alla chez lui.

Madame de Chatillon, depuis de Meckelbourg, logeait dans une des dernières maisons, près de la porte Saint-Honoré, qui, au bruit des carrosses et des cochers, mit la tête à la fenêtre et vit froidement tout le combat. Il ne tarda pas à faire grand bruit. La reine, Monsieur, M. le Prince et tout ce qu'il y avait de plus distingué, envoyèrent chez mon père, qui, peu après, alla au Palais-Royal et trouva la reine au cercle : on peut croire qu'il y essuya bien des questions et que ses réponses étaient bien préparées. Pendant qu'il recevait tous ces complimens, Vardes avait été conduit à la Bastille, par ordre de la reine, et y fut dix ou douze jours. Mon père ne cessa de paraître à la cour et partout, et d'être bien reçu partout. Telle fut la fin de cette affaire qui ne passa jamais que pour ce qu'elle parut, et Vardes pour l'agresseur. Il eut un grand chagrin de son triste succès, et un dépit amer de la Bastille. Oncques depuis il n'a revu mon père qu'à la mort; à la vérité sa disgrâce le tint bien des années en Languedoc. Son retour fut de peu d'années; il mourut à Paris, en 1688, d'une fort longue maladie. Sur la fin, il envoya prier mon père de l'aller voir. Il se raccommoda parfaitement avec lui et le pria de revenir; mon père y retourna souvent, et le vit toujours dans le peu qu'il vécut depuis.

L'autre aventure était pour finir comme celle-ci, mais elle se termina plus doucement. Il parut des mémoires de M. de la Rochefoucauld ; mon père fut curieux d'y voir les affaires de son temps. Il y trouva qu'il avait promis à M. le Prince de se déclarer pour lui, qu'il lui avait manqué de parole, et que le défaut d'avoir pu disposer de Blaye, comme M. le Prince s'y attendait, avait fait un tort extrême à son parti. L'attachement, plus que très grand, de M. de la Rochefoucauld à madame de Longueville n'est inconnu à personne. Cette princesse, étant à Bordeaux, avait fait tout ce qu'elle avait pu pour séduire mon père, par lettres; espérant mieux de ses grâces et de son éloquence, elle avait fait l'impossible pour obtenir de lui une entrevue, et demeura piquée à l'excès de n'avoir pu l'obtenir. M. de la Rochefoucauld, ruiné, en disgrâce profonde (dont la faveur de son heureux fils releva bien la maison sans avoir pu relever son père), ne pouvait oublier l'entière différence que Blaye, assurée au contraire, avait mis au succès du parti; et le vengea autant qu'il put et madame de Longueville, par ce narré.

Mon père sentit si vivement l'atrocité de la calomnie, qu'il se jeta sur une plume et mit à la marge : *l'auteur en a menti.* Non content de ce qu'il venait de faire, il s'en alla chez le libraire qu'il découvrit, parce que cet ouvrage ne se débitait pas publiquement dans cette première nouveauté. Il voulut voir ses exemplaires, pria, promit, menaça et fit si bien qu'il se les fit montrer. Il prit aussitôt une plume et mit à tous la même note marginale. On peut juger de l'étonnement du libraire, et qu'il ne fut pas long-temps sans faire avertir M. de la Rochefoucauld de ce qui venait d'arriver à ses exemplaires. On peut croire aussi que ce dernier en fut outré. Cela fit grand bruit alors, et mon père en fit plus que l'auteur et ses amis : il avait la vérité pour lui, et une vérité qui

n'était encore ni oubliée ni vieillie. Les amis s'interposèrent; mon père voulait une satisfaction publique. La cour s'en mêla, et la faveur naissante du fils, avec les excuses et les complimens, firent recevoir pour telle celle que mon père s'était donnée sur les exemplaires et par ses discours.

On prétendit que c'était une méprise mal fondée sur ce que madame la Princesse, venue furtivement à Paris pour réclamer la protection du parlement sur la prison des princes ses enfans, avait présenté sa requête elle-même, à la porte de la grand'chambre, appuyée sur mon oncle, qui, par la proximité, n'avait pu lui refuser cet office; que cela avait fait espérer qu'il suivrait le parti, ce qu'il ne fit toutefois jamais, et qu'ayant un grand crédit sur mon père, qui était à Blaye, il l'engagerait avec sa place dans les mêmes intérêts. Tous ces propos furent reçus pour ce qu'ils valaient, et les choses en demeurèrent là après cet éclat, mon père n'en pouvant espérer davantage; et de l'autre côté par la difficulté de soutenir un mensonge si fort avéré par tant de gens principaux et des premières têtes encore vivans et qui savaient la vérité, qui n'avait jusque-là jamais été mise en doute. Mais il est vrai que jamais MM. de la Rochefoucauld ne l'ont pardonné à mon père, tant il est vrai qu'on oublie moins encore les injures qu'on fait que celles même qu'on reçoit.

Mon père passa le reste d'une vie longue et saine de corps et d'esprit, sans aucune faveur, mais avec une considération que le roi se tenait comme obligé de lui devoir, et qui influait sur les ministres, entre lesquels il était ami de M. Colbert : la vertu était encore comptée. Les seigneurs principaux, même fort au-dessus de son âge et les plus de la cour, le voyaient chez lui et y mangeaient quelquefois, où je les ai vus. Il avait beaucoup d'amis parmi les personnes de tous les états, et force connaissances qui le cultivaient, outre quelques amis intimes

et particuliers. Il les vit tous jusque dans la dernière vieillesse, et avait tous les jours bonne chère et bonne compagnie chez lui à dîner. Dans son gouvernement, il y était tellement le maître, que de Paris il y commandait et disposait de tout. Si quelque place vaquait dans l'état-major, le roi lui envoyait la liste des demandeurs; quelquefois il y choisissait, d'autres fois il demandait un homme qui ne s'y trouvait pas. Rien ne lui était refusé, jusque-là qu'il faisait ôter ceux dont il n'était pas content, comme je l'ai vu d'un major puis d'un lieutenant de roi, et mettre en la place du dernier, à la prière d'un de ses amis intimes, un officier appelé Dastier, qui avait quitté le service depuis près de vingt ans et était retiré dans sa province. Mon père était unique dans cette autorité, et le roi disait : qu'après les services signalés qu'il lui avait rendus, par ce gouvernement, dans les temps les plus fâcheux, il était juste qu'il y disposât de tout absolument.

Jamais il ne se consola de la mort de Louis XIII, jamais il n'en parla que les larmes aux yeux, jamais il ne le nomma que le roi son maître, jamais il ne manqua d'aller à Saint-Denis à son service, tous les ans, le 14 de mai, et d'en faire faire un solennel à Blaye, lorsqu'il s'y trouvait dans ces temps-là. C'était la vénération, la reconnaissance, la tendresse même qui s'exprimaient par sa bouche toutes les fois qu'il parlait de lui; et il triomphait quand il s'étendait sur ses exploits personnels et sur ses vertus. Avant que de me présenter au roi il me mena un 14 de mai à Saint-Denis (je ne puis finir de parler de lui par des traits plus touchans ni plus illustres). Il était indigné d'être tout seul à Saint-Denis. Outre sa dignité, ses charges et ses biens qu'il devait en entier à Louis XIII, n'ayant jamais rien eu de sa maison, c'était à ses bontés, à son amitié, au soin paternel de le former,

à sa confiance intime et entière qu'il était le plus tendrement sensible. C'est à cette privation, non au changement de fortune, qu'il ne se put jamais accoutumer.

CHAPITRE XI.

Je rejoins le Royal-Roussillon. — Départ du roi et des dames. — Le roi et le prince d'Orange en Flandre. — Position de leurs armées. — Retour subit du roi à Versailles. — Confidence dont m'honore le prince de Conti. — Sensation que produit la résolution du roi. — Monseigneur et le maréchal de Boufflers sur le Rhin. — Monsieur sur les côtes. — Tilly défait. — Huy rendu au maréchal de Villeroy. — Nous sommes en présence de l'ennemi.

Après avoir rendu les derniers devoirs à mon père, je m'en allai à Mons joindre le Royal-Roussillon cavalerie, où j'étais capitaine. Montfort, gentilhomme du pays du Maine, en était mestre-de-camp, qui était un officier de distinction et brigadier, et qui fut mis à la tête de tous les carabiniers de l'armée, dont on faisait toujours une brigade à part avant qu'on en eût fait un corps pour M. du Maine. Puyrobert, gentilhomme d'Angoumois, voisin de Ruffec, en était lieutenant-colonel, et d'Achy, du nom de Courvoisin fort connu en Picardie, y était capitaine avec commandement de mestre-de-camp, après en avoir été lieutenant-colonel. On ne saurait trois plus honnêtes gens ni plus différens qu'ils l'étaient. Le premier était le meilleur homme du monde, le second d'excellente compagnie ; le troisième très vif et très pétulant ; le premier et le dernier surtout avec de l'esprit. Le major était frère de Montfort, et d'ailleurs le régiment bien

composé; ils étaient lors, tant les royaux que plusieurs gris à douze compagnies de cinquante cavaliers, faisant quatre escadrons. On ne peut être mieux avec eux tous que j'y fus, et c'était à qui me préviendrait de plus d'honnêtetés et de déférence, à quoi je répondis de manière à me les faire continuer; en sorte que d'Achy, qui commanda le régiment par l'absence de Montfort et qui était aux couteaux tirés avec Puyrobert et ne se voulait trouver nulle part avec lui, s'y laissa apprivoiser chez moi, mais sans se parler l'un à l'autre. Notre brigade joignait l'infanterie à la gauche de la première ligne, et fut composée de notre régiment, de celui du duc de la Feuillade et de celui de Quoadt qui, parce que Montfort était aux carabiniers, en fut le brigadier. L'armée se forma et j'allai faire ma cour aux généraux et aux princes.

Le roi partit le 18 mai avec les dames, fit avec elles huit ou dix jours de séjour au Quesnoy, les envoya ensuite à Namur, et s'alla mettre, le 2 juin, à la tête de l'armée de M. de Boufflers, avec laquelle il prit, le 7 du même mois, le camp de Gembloux; en sorte qu'il n'y avait pas demi-lieue de sa gauche à la droite de M. de Luxembourg, et qu'on allait et venait en sûreté de l'une à l'autre. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Pure, de manière qu'il n'y pouvait recevoir de subsistances, et qu'il n'en pouvait sortir sans avoir les deux armées du roi sur les bras. Il s'y retrancha à la hâte et se repentit bien de s'y être laissé acculer si promptement. On a su depuis qu'il écrivit plusieurs fois au prince de Vaudemont, son ami intime, qu'il était perdu et qu'il n'y avait que par un miracle qu'il en pût échapper. Son armée était inférieure à la moindre des deux du roi, qui l'une et l'autre étaient abondamment pourvues d'équipages, de vivres et d'artillerie, et qui, comme on peut croire, étaient maîtresses de la campagne.

Dans une position si parfaitement à souhait pour exécuter de grandes choses et pour avoir quatre grands mois à en pleinement profiter, le roi déclara le 8 juin à M. de Luxembourg qu'il s'en retournait à Versailles, qu'il envoyait Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement et le maréchal de Boufflers. La surprise du maréchal de Luxembourg fut sans pareille. Il représenta au roi la facilité de forcer les retranchemens du prince d'Orange, et de le battre entièrement avec une de ses deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre avec tout l'avantage de la saison et de n'avoir plus d'armée vis-à-vis de soi. Il combattit par un avantage présent, si certain et si grand, l'avantage éloigné de forcer dans Heilbron le prince Louis de Bade; et combien l'Allemagne serait aisément en proie au maréchal de Lorge, si les Impériaux envoyaient de gros détachemens en Flandre, qui n'y seraient pas même suffisans, et qui, n'y venant pas, laisseraient tous les Pays-Bas à la discrétion de ces deux armées. Mais la résolution était prise. Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si glorieuse et si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir. Madame de Maintenon avait inutilement tâché d'empêcher le voyage du roi: elle en craignait les absences; une si heureuse ouverture de campagne y aurait retenu le roi long-temps pour en cueillir par lui-même les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'état, de guerre et de gloire.

Le soir de cette funeste journée, M. de Luxembourg, outré de douleur, de retour chez lui, en fit confidence au maréchal de Villeroy, à M. le Duc et à M. le prince de Conti et à son fils, qui tous ne le pouvaient croire et s'exhalaient en désespoir. Le lendemain 9 juin, qui que

ce soit ne s'en doutait encore. Le hasard fit que j'allai seul à l'ordre chez M. de Luxembourg, comme je faisais très souvent, pour voir ce qui se passait et ce qui se ferait le lendemain. Je fus très surpris de n'y trouver pas une âme, et que tout était à l'armée du roi. Pensif et arrêté sur mon cheval, je ruminais sur un fait si singulier, et je délibérais entre m'en retourner ou pousser jusqu'à l'armée du roi, lorsque je vis venir de notre camp M. le prince de Conti seul aussi, suivi d'un seul page et d'un palefrenier avec un cheval de main. « Qu'est-ce que vous faites-là? » me dit-il, en me joignant, et riant de ma surprise, il me dit qu'il s'en allait prendre congé du roi et que je ferais très bien d'aller avec lui en faire autant. « Que veut dire prendre congé? » lui répondis-je. Lui tout de suite dit à son page et à son palefrenier de le suivre un peu de loin, et m'invita d'en dire autant au mien et à un laquais qui me suivait. Alors il me conta la retraite du roi, mourant de rire, et malgré ma jeunesse la chamarra bien, parce qu'il ne se défiait pas de moi. J'écoutais de toutes mes oreilles, et mon étonnement inexprimable ne me laissait de liberté que pour faire quelques questions. Devisant de la sorte, nous rencontrâmes toute la généralité qui revenait. Nous les joignîmes, et tout aussitôt les deux maréchaux, M. le Duc, M. le prince de Conti, le prince de Tingry, Albergotti, Puységur s'écartèrent, mirent pied à terre et y furent une bonne demi-heure à causer, on peut ajouter à pester; après quoi ils remontèrent à cheval et chacun poursuivit son chemin. M. le duc de Chartres revint plus tard, et nous ne nous y amusâmes pas pour arriver encore à temps, moi toujours seul avec M. le prince de Conti, et ne cessant de nous entretenir d'un évènement si étrange et si inattendu.

Arrivés chez le roi, nous trouvâmes la surprise peinte sur tous les visages, et l'indignation sur plusieurs. On

servit presque aussitôt après. M. le prince de Conti monta pour prendre congé, et comme le roi descendait le degré qui tombait dans la salle du souper, le duc de la Trémoille me dit de monter au-devant du roi pour prendre congé aussi. Je le fis au milieu du degré. Le roi s'arrêta à moi, et me fit l'honneur de me souhaiter une heureuse campagne. Le roi à table, je rejoignis M. le prince de Conti et nous remontâmes à cheval. Il était extrêmement poli et avec discernement. Il me dit qu'il avait une permission à me demander, qui ne serait pas trop honnête : c'était de descendre chez M. le Prince à qui il voulait dire adieu, et franchement un peu causer avec lui, et cependant de vouloir bien l'attendre. Il fut environ trois quarts d'heure avec lui. En revenant au camp, nous ne fîmes que parler de cette nouvelle qui n'avait éclaté que ce jour-là même, et le roi et Monseigneur partirent le lendemain pour Namur, d'où Monseigneur s'en alla en Allemagne, et le roi, accompagné des dames, retourna à Versailles pour ne revenir plus sur la frontière.

L'effet de cette retraite fut incroyable jusque parmi les soldats et même parmi les peuples. Les officiers-généraux ne s'en pouvaient taire entre eux, et les officiers particuliers en parlaient tout haut avec une licence qui ne put être contenue. Les ennemis n'en purent ni n'en voulurent contenir leur surprise et leur joie. Tout ce qui revenait des ennemis n'était guère plus scandaleux que ce qui se disait dans les armées, dans les villes, à la cour même par des courtisans, ordinairement si aises de se retrouver à Versailles, mais qui se faisaient honneur d'en être honteux. On sut que le prince d'Orange avait mandé à Vaudemont qu'une main qui ne l'avait jamais trompé lui mandait la retraite du roi ; mais que cela était si fort qu'il ne le pouvait espérer ; puis, par un second billet, que sa délivrance était certaine, que c'était un miracle qui ne

se pouvait imaginer, et qui était le salut de son armée et des Pays-Bas, et l'unique par qui il pût arriver. Parmi tous ces bruits le roi arriva avec les dames, le 25 juin, à Versailles.

M. de Luxembourg, allant, le 14 juillet, reconnaître un fourrage à l'abbaye d'Heylesem où il était campé, fut averti de la marche de Tilly avec un corps de cavalerie de six mille hommes pour se poster en lieu d'incommoder ses convois. Là-dessus notre général fit monter à cheval dans la nuit quarante-quatre escadrons de sa droite qui en étaient le plus à portée avec des dragons, et marcha à eux avec les princes. On ne put arriver sur eux que le matin, parce que, avertis par un moine d'Heylesem, ils avaient monté à cheval: on les trouva sur une hauteur avec des ravines devant eux. Marsin, le chevalier du Rosel, et Sanguinet, exempt des gardes du corps, les attaquèrent par trois endroits avec chacun un détachement; et Sanguinet, pour s'être trop pressé, fut culbuté et tué, et le duc de Montfort qui était avec lui et le détachement des chevau-légers, fut très dangereusement blessé de six coups de sabre, dont il fut et demeura balafré. Thianges, qui y était comme volontaire, y fut dangereusement blessé par les nôtres, qui, par son habit toujours bizarre, le prirent pour être des ennemis. Ils furent enfoncés et mis tellement en fuite, qu'on ne put presque pas faire de prisonniers.

Le maréchal de Villeroy alla ensuite prendre Huy avec un gros détachement de l'armée, que le reste couvrit avec M. de Luxembourg. Tout fut pris en trois jours; on n'y perdit qu'un sous-ingénieur et quelques soldats. J'en vis sortir une assez mauvaise garnison de diverses troupes; elle passa devant le maréchal de Villeroy, et fut fort inquiétée par nos officiers qui eurent par la capitulation la liberté de rechercher leurs déserteurs. Je visitai la place

où l'on mit un commandant aux ordres de Guiscard, gouverneur de Namur. L'armée réunie fit ensuite quelques camps de passage, et prit enfin celui de Lecki, à trois lieues de Liège. En arrivant, on commanda à l'ordre quantité de fascines par bataillon; ce qui fit croire qu'on allait marcher aux lignes de Liège. Cette opinion dura tout le lendemain; mais le jour suivant, 28 juillet, il y eut, dans la fin de la nuit, ordre de les brûler et de se tenir prêts à marcher. En effet, l'armée se mit en mouvement de grand matin pour la grande chaleur, et vint passer le défilé de Warem, au débouché duquel elle fit halte.

Pendant ce temps-là je gagnai une grange voisine avec force officiers du Royal-Roussillon et quelques autres de la brigade, pour manger un morceau à l'abri du soleil. Comme nous finissions ce repas, arriva Boissieux, cornette de ma compagnie, qui revenait de dehors avec Lefevre, capitaine dans notre régiment, qui de gardeur de cochons était parvenu là à force de mérite et de grades, et qui ne savait encore lire ni écrire, quoique vieux. C'était un des meilleurs partisans des troupes du roi, et qui ne sortait jamais sans voir les ennemis, ou en rapporter des nouvelles sûres. Nous l'aimions, nous l'estimions et le considérions tous, et il l'était des généraux. Boissieux me dit tout joyeux que nous allions voir les ennemis; qu'ils avaient reconnu leur camp au-deçà de la Gette, et qu'il se passerait sûrement une grande action. Nous le laissâmes aux prises avec ce qu'il y avait encore à manger, et sur ces nouvelles nous montâmes à cheval. Un moment après je rencontrai Marsin, maréchal de camp, qui nous les confirma. Je m'en allai au moulin de Warem, dans lequel nos principaux généraux étaient montés avec M. le Duc et le maréchal de Joyeuse, tandis que M. de Luxembourg s'était avancé avec M. de Chartres et M. le prince de Conti. J'y montai aussi, et

après m'être informé des nouvelles, je m'en allai rejoindre le Royal-Roussillon.

CHAPITRE XII.

Bataille de Neervinden. — Ardeur de nos soldats. — Nous attaquons la gauche et la droite de l'ennemi. — Son retranchement de front abordé par nôtre cavalerie. — Comment elle est reçue. — Direction donnée à notre effort principal. — La cavalerie ennemie se déploie. — Brillante conduite du duc de Chartres. — Heureuse inspiration de M. le Duc. — Ce qui permet aux ennemis de se retirer. — Je charge avec le Royal-Roussillon et combien de fois. — Bretonneau, mon valet de chambre. — Ce qui arrive à mes deux gentilshommes. — Agréable rencontre pour des vainqueurs affamés. — Réconciliation de deux braves. — Inquiétude de ma mère. — Je visite les retranchemens ennemis. — Perte des deux armées. — Récompenses. — Mot du prince d'Orange.

Voici la relation que je fis le lendemain de cette bataille, et que j'envoyai à ma mère et à quelques amis.

Lundi 27 juillet, le maréchal de Joyeuse fut détaché du camp de Lecki, à trois lieues de Liège, avec Montchevreuil, lieutenant-général, et Pracomtal, maréchal-de-camp, deux brigades d'infanterie et quelques régimens de cavalerie, pour aller à nos lignes joindre quelques troupes qu'y commandait la Valette, et s'opposer aux ennemis qui avaient exigé des contributions du côté d'Arras et de Lille. Le mardi 28, l'armée décampa, et marcha sur Warem, dont elle traversa la petite ville, et le détachement du maréchal de Joyeuse séparément d'elle, mais les deux maréchaux ensemble. La tête de l'armée

arrivant à une demi-lieue au-delà, il vint plusieurs avis que le prince d'Orange était campé avec son armée au-deçà de la Gette, qui est une petite rivière guéable en fort peu d'endroits, et dont les bords sont fort hauts et escarpés, et que cette armée n'était qu'à demi-lieue de Law ou Lo, petite ville qui a une forteresse peu considérable dans des marais au-delà de la Gette, et fort différente de Loo, maison de plaisance du prince d'Orange, qui en est bien loin en Hollande.

Sur ces nouvelles, M. de Luxembourg s'avança avec le maréchal de Villeroy, M. le duc de Chartres, M. le prince de Conti et fort peu d'autres, et quelques troupes pour tâcher de se bien assurer de la vérité de ces rapports. Une heure et demie après il manda au maréchal de Joyeuse, qui était resté à la tête de l'armée avec M. le Duc, et qui, pour voir de plus loin, était monté dans le moulin à vent de Warem, de marcher à lui avec l'armée, et d'y faire rentrer le détachement destiné à nos lignes. M. le prince de Conti revint qui confirma les nouvelles qu'on avait eues de la position des ennemis, et se chargea de l'infanterie dont quelques brigades achevaient encore de passer le défilé de Warem. L'armée marcha fort vite, faisant néanmoins de temps en temps quelques haltes pour attendre l'infanterie, et sur les huit heures du soir arriva à trois lieues au-delà de Warem, dans une plaine où les troupes furent mises en bataille. Peu de temps après elle se remit en colonne, s'avança à un quart de lieue plus près de l'ennemi, et passa ainsi le reste de la nuit en colonnes, tandis que l'infanterie et l'artillerie achevèrent d'arriver : c'était une chose charmante que la joie des troupes après huit lieues de marche, et leur ardeur d'aller aux ennemis, dans le camp desquels on entendit beaucoup de bruit et de mouvement toute la nuit, ce qui fit craindre qu'ils se retiraient.

Sur les quatre heures du matin leur canon commença à se faire entendre; nos batteries, disposées un peu trop loin à loin, ne purent être prêtes qu'une heure après, qu'on commença à se canonner vigoureusement; et alors on reconnut que l'affaire serait difficile. Les ennemis occupaient toutes les hauteurs, un village à droite et un autre village à gauche, dans lesquels ils s'étaient bien retranchés. Ils avaient fait aussi un long retranchement avec beaucoup de petites redoutes sur la hauteur, d'un village à l'autre jusqu'auprès d'un grand ravin à la droite; de manière qu'il fallait aller à eux par entre les deux villages, d'où il les fallait chasser, et qui étaient trop proches pour laisser de quoi s'étendre, ce qui obligeait nos troupes d'être sur plusieurs lignes et leur causait le désavantage d'être débordées surtout sur notre gauche; cependant les batteries qu'ils avaient disposées fort près à près sur le haut des retranchemens, entre les deux villages, et beaucoup mieux disposées que les nôtres, fouettaient étrangement notre cavalerie, repliée très confusément vis-à-vis, par la raison que je viens de dire.

M. le prince de Conti, le maréchal de Villeroy et beaucoup d'infanterie attaquèrent le village de notre droite, nommé Bas-Landen. Feuquières, lieutenant-général, qui ne manquait ni de capacité ni de courage, fut accusé de n'avoir voulu faire aucun mouvement. En même temps Montchevreuil, sous le maréchal de Joyeuse, qui tout à cheval arracha le premier cheval de frise, attaqua le village de notre gauche appelé Neervinden qui donna le nom à la bataille. Montchevreuil y fut tué, et fut remplacé par Rubentel, autre lieutenant-général, et par le duc de Berwick, qui y fut pris. Ces deux attaques à la droite et à la gauche furent vivement repoussées, et sans le prince de Conti le désordre aurait été fort

grand à celle de la droite. M. de Luxembourg, voyant l'infanterie presque rebutée, fit avancer toute la cavalerie au petit trot, comme pour forcer les retranchemens du front ou d'entre les deux villages. L'infanterie ennemie qui les bordait laissa approcher la cavalerie plus près que la portée du pistolet, et fit dessus une décharge si à propos, que les chevaux tournèrent bride et retournèrent plus vite qu'ils n'étaient venus. Ralliée à peine par ses officiers et les officiers-généraux, elle fut ramenée avec la même furie, mais avec le même malheureux succès deux fois de suite. Ce n'était pas que M. de Luxembourg comptât de faire entrer la cavalerie dans ces retranchemens qu'on pouvait à peine escalader à pied; mais il espérait, par un mouvement général et audacieux de cette cavalerie, faire abandonner ces retranchemens.

Voyant donc à ce coup sa cavalerie inutile et son infanterie repoussée deux fois : celle-ci des deux villages, et la cavalerie par trois fois des retranchemens du front, et qui, durant plus de quatre heures, avait essuyé un feu de canon terrible sans branler que pour resserrer les rangs à mesure que les files étaient emportées, il la porta un peu plus loin dans une espèce de petit fond, où le canon ne pouvait les incommoder de volée, mais seulement de bonds, et où elle demeura plus d'une grosse demi-heure. Alors les trois maréchaux, les trois princes, Albergotti et le duc de Montmorency, fils aîné de M. de Luxembourg, qu'on appelait auparavant le prince de Tingry, se mirent ensemble dans ce même petit fond, peu éloigné de la cavalerie, presqu'à la tête du Royal-Roussillon. Le colloque fut vif à les voir et assez long, puis ils se séparèrent.

Alors on fit marcher le régiment des gardes françaises et suisses par-derrière la cavalerie, M. le prince de Conti à leur tête, droit au village de Neervinden, à

notre gauche, qu'ils attaquèrent d'abordée avec furie. Dès qu'on vit qu'ils commençaient à emporter des jardinages et quelques maisons retranchées, on fit avancer la maison du roi, les carabiniers et toute la cavalerie. Chaque escadron défila par où il put, à travers les fossés relevés, les haies, les jardins, les houblonnières, les granges, les maisons dont on abattit ce que l'on put de murailles pour se faire des passages; tandis que plus avant dans le village, l'infanterie, de part et d'autre, attaquait et défendait avec une vigueur extraordinaire. Cependant Harcourt, qui avait un petit corps séparé que Guiscard avait joint, était parti de six lieues de là, soit au bruit du canon, soit sur un ordre que M. de Luxembourg lui avait envoyé, et commençait à paraître dans la plaine tout à la gauche, à notre égard, de Neervinden, mais encore fort dans l'éloignement. En même temps notre cavalerie commença à déboucher de ce village dans la plaine et à se remettre à mesure du désordre d'un si étrange défilé.

Tout cela ensemble ébranla les ennemis qui commencèrent à se retirer dans le retranchement du front et à abandonner le village (le curé duquel vit tout ce grand et long spectacle du haut de son clocher où il s'était grimpé). Leur cavalerie qui n'avait point encore paru sortit de derrière le retranchement du front et du village, s'avança en bon ordre dans la plaine où la nôtre débouchait, et y fit d'abord plier des troupes d'élite, jusqu'alors invincibles, mais qui n'avaient pas eu le loisir de se former et de se bien mettre en bataille en sortant de ces fâcheux passages du village par où il avait fallu défiler dans la plaine. Les gardes du prince d'Orange, ceux de M. de Vaudemont et deux régimens anglais en eurent l'honneur; mais ils ne purent entamer ni faire perdre un pouce de terrein aux chevau-légers de la garde, peut-être plus heureusement débouchés dans la

plaine et mieux placés et formés que les autres troupes. Leur ralliement fait en moins de rien, elles firent bientôt merveille, tandis que le reste de la cavalerie débouchait et se formait à mesure qu'ils sortaient du village.

M. le duc de Chartres chargea plusieurs fois à la tête de ses braves escadrons de la maison du roi avec une présence d'esprit et une valeur dignes de sa naissance, et il y fut une fois mêlé et y pensa demeurer prisonnier. Le marquis d'Arcy, qui avait été son gouverneur, fut toujours auprès de lui en cette action, avec le sang-froid d'un vieux capitaine et tout le courage de la jeunesse, comme il l'avait fait à Steinkerke. M. le Duc, à qui principalement fut imputé le parti de cette dernière tentative des régimens des gardes françaises et suisses pour emporter le village de Neervinden, fut toujours entre le feu des ennemis et le nôtre. Cependant toute notre cavalerie, passée et formée dans la plaine, alla jusqu'à cinq différentes fois à la charge; et à la fin, après une vigoureuse résistance de la cavalerie ennemie, la poussa jusqu'à la Gette, dans laquelle elle se précipita, et où un nombre infini fut noyé.

M. le prince de Conti, maître enfin de tout le village de Neervinden (où il avait reçu une contusion au côté et un coup de sabre sur la tête, que le fer de son chapeau para) se mit à la tête de quelque cavalerie, la plus proche de la tête de ce village, avec laquelle il prit à revers en flanc le retranchement du front, aidé par l'infanterie qui avait emporté enfin le village de Neervinden, et acheva de faire prendre la fuite à ce qui était derrière ce long retranchement. Mais cette infanterie n'ayant pu les charger aussi vite, ni la cavalerie de notre gauche qui en était la plus éloignée; cette retraite des ennemis, quoique précipitée, ne laissa pas d'être belle. Un peu après quatre heures ou vers cinq heures après midi, tout fut

achevé après douze heures d'action par un des plus ardens soleils de tout l'été.

J'interromprai ici pour un moment cette relation, afin de dire un mot de moi-même. J'étais du troisième escadron du Royal-Roussillon, commandé par le premier capitaine du régiment, très brave gentilhomme de Picardie que nous aimions tous, qui s'appelait Grandvilliers. Du Puy, autre capitaine, qui était à la droite de notre escadron, me pressa de prendre sa place par honneur, ce que je ne voulus pas faire. Il fut tué à une de nos cinq charges. J'avais deux gentilshommes, l'un avait été mon gouverneur et était homme de mérite, l'autre écuyer de ma mère, cinq palefreniers avec des chevaux de main et un valet de chambre. Je fis trois charges sur un excellent courtaut bai-brun, que je n'avais pas descendu depuis quatre heures du matin. Le sentant mollir, je me tournai pour en demander un autre. Alors je m'aperçus que ces gentilshommes n'y étaient plus. On cria à mes gens qui se trouvèrent assez près de l'escadron, et ce valet de chambre qui s'appelait Bretonneau, que j'avais presque de mon enfance, me demanda brusquement s'il ne me donnerait pas un cheval aussi bien que ces deux messieurs qui avaient disparu il y avait long-temps. Je montai un très joli cheval gris, sur lequel je fis encore deux charges : j'en fus quitte en tout pour la croupière du courtaut coupée et un agrément d'or de mon habit bleu déchiré.

Mon ancien gouverneur m'avait suivi, mais dès la première charge son cheval prit le mors aux dents, et l'ayant enfin rompu le portait deux fois dans les ennemis si d'Achy ne l'eût arrêté l'une et un lieutenant l'autre. Le cheval fut blessé, et l'homme en prit un de cavalier. Il ne fut guère plus heureux après cette aventure. Il perdit sa perruque et son chapeau; quelqu'un lui en

donna un grand d'Espagnol qui avait un chardon, auquel il ne pensa pas, et qui le fit passer par les armes des nôtres. Enfin il gagna les équipages où il attendit le succès de la bataille et ce que je serais devenu. Pour l'autre qui avait disparu tout d'abord et n'avait point essuyé d'aventure, il se trouva lorsque tout était plus que fini. J'allais manger un morceau avec force officiers du régiment et de la brigade, lorsqu'il s'approcha de moi, se félicitant hardiment de m'avoir changé de cheval bien à propos. Cette effronterie me surprit et m'indigna tellement que je ne lui répondis pas un mot et ne lui en parlai jamais depuis; mais voyant de quel bois ce brave se chauffait, je m'en défis dès que je fus de retour de l'armée.

Mes gens, à la halte de la veille, avaient sagement sauvé un gigot de mouton et une bouteille de vin, sur la nouvelle d'une action prochaine. Je l'avais expédié le matin avec nos officiers qui, comme moi, n'avaient point eu à souper, et nous avions tous les dents bien longues lorsque nous aperçûmes, de loin, deux chevaux de bât couverts de jaune, qui rôdaient dans la plaine, avec deux ou trois hommes à cheval. Quelqu'un de nous se détacha après et vit mon maître-d'hôtel qu'il ramena avec son convoi, qui nous fit à tous un plaisir extrême. Ce fut la première fois que d'Achy et Puyrobert s'embrassèrent de bon cœur et burent de même ensemble. Le dernier avait montré une grande et judicieuse valeur. D'Achy en fut charmé, fit toutes les avances, et ils furent toujours amis depuis. Ils étaient les miens l'un et l'autre et cette réconciliation sincère me fit un grand plaisir et à tous les officiers du régiment. Je venais d'écrire trois mots à ma mère, avec une écritoire et un morceau de papier que ce même valet de chambre avait eu soin de mettre dans sa poche, et je lui envoyai un laquais tout à l'instant; mais mille embarras le retardèrent et laissèrent

passer à la tendresse de ma mère vingt-quatre heures de fort mauvais temps.

Quand nous eûmes mangé, je pris quelques anciens officiers avec moi pour aller visiter tout le champ de bataille et surtout les retranchemens des ennemis. Il est incroyable qu'en si peu d'heures qu'ils eurent à les faire, dont la nuit couvrit la plupart, ils aient pu leur donner l'étendue qu'ils avaient entre les deux villages (ce que nous appelions ceux de front) la hauteur de quatre pieds des fossés larges et profonds, la régularité partout par les flancs qu'ils y pratiquèrent et les petites redoutes qu'ils y semèrent, avec des portes et des ouvertures couvertes de demi-lunes de même. Les deux villages, naturellement environnés de fortes haies et de fossés suivant l'usage du pays, étaient encore mieux fortifiés que tout le reste. La quantité prodigieuse de corps dont les rues, surtout de celui de Neervinden, étaient plutôt comblées que jonchées, montrait bien quelle résistance on y avait rencontrée; aussi, la victoire si disputée coûta cher.

On y perdit Montchevreuil, lieutenant-général, gouverneur d'Arras et lieutenant-général d'Artois. Il était frère du chevalier de l'ordre, par conséquent fort bien avec le roi, dont il avait le régiment d'infanterie. C'était un fort honnête homme et un bon officier-général; Lignery, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps, qui les commandait; milord Lucan, capitaine des gardes du corps du roi d'Angleterre; le duc d'Uzès, qui eut les deux jambes emportées et le prince Paul de Lorraine, dernier fils de M. de Lislebonne, colonels: le premier d'infanterie, l'autre de cavalerie; cinq brigadiers de cavalerie : Saint-Simon, mon parent éloigné, de la branche de Montbléon; Montfort, notre mestre-de-camp, à la tête des carabiniers; Quoadt, notre brigadier. Je le vis tuer d'un coup de canon devant nous dès le grand ma-

tin (le duc de la Feuillade devint par là commandant de notre brigade et s'en acquitta avec distinction; il disparut un moment après et nous fûmes plus d'une demi-heure sans le revoir: c'est qu'il était allé pour faire sa toilette; il revint poudré et paré d'un beau surtout rouge, fort brodé d'argent, et tout son ajustement et celui de son cheval étaient magnifiques); le comte de Montrevel, neveu du lieutenant-général, et Boolen, qui avait le Royal-Allemand; Gournay, un des deux maréchaux de camp mis aux carabiniers; Rebé, qui avait Piémont et brigadier; Gassion, enseigne des gardes du corps et brigadier, et un grand nombre d'officiers particuliers. J'y perdis le marquis de Chauvalon, mon cousin germain, enseigne des gendarmes de la garde, fils unique de la sœur de ma mère, qui ne s'en est jamais consolée.

Les blessés furent: M. le prince de Conti, très légèrement; le maréchal de Joyeuse et le duc de Montmorency de même; le comte de Luxe, son frère, dangereusement; le duc de la Rocheguyon, un pied fracassé; le chevalier de Sillery, une jambe cassée, qui n'était là qu'à la suite de M. le prince de Conti, dont il était écuyer; Fonville et Saillant, capitaines aux gardes, dont deux autres furent tués; M. de Bournonville, dans les gendarmes de la garde, fort blessé; M. de Villequier, fort légèrement.

Artagnan, major des gardes-françaises et major général de l'armée, fort bien avec M. de Luxembourg et encore mieux avec le roi, lui porta la nouvelle et en eut le gouvernement d'Arras et la lieutenance générale d'Artois. Le comte de Nassau Saarbruck eut le Royal-Allemand qui vaut beaucoup; et le marquis d'Acier devenu duc d'Uzès par la mort de son frère eut ses gouvernemens de Saintonge, d'Angoumois, d'Angoulême et de Saintes et son régiment. Albergotti, favori de M. de

Luxembourg, neveu de Magalotti, lieutenant-général et gouverneur de Valenciennes, porta quelques jours après le détail. Il s'évanouit chez madame de Maintenon, et tout à la mode qu'il fût se fit moquer de lui.

Les ennemis perdirent le prince de Barbançon qui avait défendu Namur; les comtes de Solars et d'Athlone, généraux d'infanterie, et plusieurs autres officiers généraux. Le duc d'Ormond, le fils du comte d'Athlone furent pris; Ruvigny l'a été et relâché dans l'instant, on n'a pas fait semblant de le savoir; et grand nombre d'officiers particuliers. On estime leur perte à plus de vingt mille hommes. On ne se trompera guère si on estime notre perte à près de la moitié. Nous avons pris tous leurs canons, huit mortiers, beaucoup de charrettes d'artillerie et de caissons, et quantité d'étendards et de drapeaux et quelques paires de timbales. La victoire se peut dire complète.

Le prince d'Orange, étonné que le feu continuel et si bien servi de son canon n'ébranlât point notre cavalerie qui l'essuya six heures durant sans branler et tout entière sur plusieurs lignes, vint aux batteries en colère, accusant le peu de justesse de ses pointeurs. Quand il eut vu l'effet, il tourna bride et s'écria : « Oh! l'insolente nation »! Il combattit presque jusqu'à la fin, et l'électeur de Bavière et lui se retirèrent par des ponts qu'ils avaient sur la Gette, quand ils virent qu'ils ne pouvaient raisonnablement plus rien espérer. L'armée du roi demeura long-temps comme elle se trouva, sur le terrein même où elle avait combattu; et vers la nuit marcha au camp marqué tout proche, le quartier général au village de Landen ou Land fermé. Plusieurs brigades prises de la nuit couchèrent en colonne comme elles se trouvèrent, marchant au camp où elles entrèrent au jour, et la nôtre fut de ce nombre.

CHAPITRE XIII.

Je complimente M. de Luxembourg. — Je visite le champ de bataille. — Reproches que l'on adresse au vainqueur. — Monseigneur mal conseillé n'attaque point les retranchemens d'Heilbron. — Le maréchal de Lorge en est outré. — Monseigneur de retour du Rhin et Monsieur des côtes. — Succès à la mer. — Je reçois une preuve d'estime des officiers du Royal-Roussillon. — Siège et prise de Charleroy par le maréchal de Villeroy. — Prise de Roses par le maréchal de Noailles. — Bataille de la Marsaille en Piémont.

J'ALLAI de bonne heure au quartier général que je trouvai sortant du village. Je fis mon compliment à M. de Luxembourg : il était avec les princes, le maréchal de Villeroy et peu d'officiers-généraux. Je les suivis à la visite d'une partie du champ de bataille, et même ils se promenèrent au-delà de la Gette où il se trouva quelques pontons. Je leur prêtai une lunette d'approche avec laquelle nous vîmes six ou sept escadrons des ennemis qui se retiraient fort vite encore, et passaient sous le canon de Law ou Lo. Je causai fort avec M. le prince de Conti qui me montra sa contusion au côté, et qui ne me parut pas insensible à la gloire qu'il avait acquise. Je fus ravi de celle de M. le duc de Chartres; j'avais été comme élevé auprès de lui, et si l'inégalité permet ce terme, l'amitié s'était formée et liée entre lui et moi : c'était aussi celui que je voyais le plus souvent à l'armée. L'infection du champ de bataille l'en éloigna bientôt.

Les ennemis s'étaient retirés sous Bruxelles. M. de Luxembourg fut quelque temps à ne songer qu'au repos

et à la subsistance de ses troupes. Ce beau laurier qu'il venait de cueillir ne le mit pas à couvert du blâme. Il en essuya plus d'un : celui de la bataille même, et celui de n'en avoir pas profité. Pour la bataille, on lui reprochait de l'avoir hasardée contre une armée si bien postée et si fortement retranchée, et avec la sienne quoique un peu supérieure, mais fatiguée et pour ainsi dire encore essoufflée de la longueur de la marche de la veille; on l'accusait, et non sans raison, d'avoir été plus d'une fois au moment de la perdre, et de ne l'avoir gagnée qu'à force d'opiniâtreté, de sang et de valeur française. Sur le fruit de la victoire, on ne se contraignit pas de dire qu'il n'avait pas voulu l'achever de peur de terminer trop tôt une guerre qui le rendait grand et nécessaire. La première se détruisait aisément : il avait des ordres réitérés de donner bataille, et il ne pouvait imaginer, que les ennemis eussent pu en une nuit si courte fortifier leur poste déjà trop bon par une telle étendue de retranchemens si forts et si réguliers, qu'il n'aperçut que lorsque le jour parut auquel la bataille fut livrée. Sur l'autre accusation, je n'en sais pas assez pour en parler. Il est vrai qu'entre quatre heures et demie tout fut fini, et les ennemis partie en retraite, partie en fuite. La Gette par là était en notre disposition. Nous avions des pontons tout prêts. Au-delà, le pays est ouvert, et il y avait assez de jour en juillet pour les suivre de près; mais il est vrai que les troupes n'en pouvaient plus de la marche de la veille et de douze heures de combat, que les chevaux étaient à bout, ceux de trait surtout pour le canon et les vivres, et qu'on prétendit qu'on manquait absolument de ce dernier côté pour aller en avant, et que les charrettes composées étaient épuisées de munitions.

Cossé, prisonnier, fut renvoyé incontinent sur sa parole, et les ducs de Berwick et d'Ormond presque aussi-

tôt échangés. On eut grand soin de nos blessés et de même des prisonniers qui l'étaient; et de bien traiter ceux qui ne l'étaient pas et surtout de faire enlever du champ de bataille tout ce qui n'était pas mort et qu'on put emporter.

Le maréchal de Lorge passa le Rhin et prit la ville et le château d'Heidelberg, puis passa le Necker et prit Zuingenberg, où Vaubecourt eut un pied cassé et le prince d'Epinay a été dangereusement blessé. La jonction faite de Monseigneur, le maréchal de Lorge voulut attaquer Heilbron : Monseigneur y trouva des difficultés. Le maréchal s'y est opiniâtré, les a toutes levées et les troupes ne demandaient qu'à donner, lorsqu'un petit conseil particulier de Saint-Pouang et de M. le Premier a tout arrêté. Le maréchal s'est mis en furie, mais Chaulny ayant été entraîné par les deux autres, et Monseigneur penchant fort de ce côté, il n'y eut pas moyen de le résoudre au grand regret des principaux généraux et de toutes les troupes. Le reste de la campagne se passa en subsistances abondantes, et Monseigneur revint de bonne heure avec ses trois conseillers pacifiques. Monsieur avec le maréchal d'Humières était revenu long-temps avant lui de Pontorson où il s'était le plus fixé. Il avait fait un tour en Bretagne où le duc de Chaulnes l'avait reçu et traité avec une magnificence royale. Monsieur eut des relais du roi à Dreux, et trouva Madame qui venait d'avoir la petite-vérole.

Tourville prit ou défit et dissipa presque toute la flotte marchande de Smyrne dont il battit le convoi, et fit encore plusieurs moindres expéditions, cette même campagne, qui coûtèrent fort cher aux Anglais et aux Hollandais. Rock qui commandait cette flotte eut près de cinquante vaisseaux brûlés ou coulés à fond, et vingt-sept pris, tous marchands et richement chargés : sur

un seul de ceux qu'on prit la charge fut estimée cinq cent mille écus, et on croit la perte des ennemis de plus de trente millions. On prit aussi deux gros vaisseaux de guerre et on en coula bas deux autres. Coetlogon brûla les vaisseaux anglais qui s'étaient retirés à Gibraltar.

Cependant les régimens vacans de Neervinden furent donnés. Tous les capitaines du Royal-Roussillon avec Puyrobert, lieutenant-colonel à leur tête, m'étaient venus offrir d'écrire pour me demander, et le major, frère de notre maréchal de camp, s'y joignit. Ils me citèrent deux exemples où cela avait réussi. Ils me pressèrent, et quoique je me sentisse fort flatté et à la sortie d'une grande action, je persévérai à leur en témoigner ma reconnaissance sans accepter leur offre. Je regardai ce régiment comme la fortune du chevalier de Montfort dont le frère l'avait acheté. J'en écrivis à M. de Beauvilliers, et je pressai infiniment M. le duc de Chartres qui commandait la cavalerie de le demander pour lui, qui me le fit espérer sans s'y engager tout-à-fait pour se débarrasser de pareilles prières pour les autres régimens. Morstein, qui était bien avec lui, me dit devant lui qu'il se doutait bien qui aurait ce régiment, et fut honteux de ce que M. de Chartres lui répondit. Praslin le demanda et l'obtint par Barbésieux qui était son ami. J'avais su qu'il le demandait, je lui avais dit en même temps mes desirs pour notre major. Le jour que M. de Chartres le vint faire recevoir, Praslin vint m'éveiller, dîna chez moi, s'y tint toute la journée, et y soupa. Lui et le chevalier de Montfort se firent merveilles. M. le comte de Tolose eut son régiment. D'Achy qui n'en eut point en fut outré et ne voulut ni voir Praslin ni en entendre parler. Je fis l'impossible pour le ramener de cette folie; il la poussa jusqu'à ne vouloir manger ni chez moi ni à ma halte, qu'il ne fût bien assuré que ce dernier n'y serait pas,

quoiqu'il n'oubliât rien pour l'apprivoiser. Non-seulement j'eus tout lieu de me louer de ce nouveau mestre-de-camp, mais l'amitié et la confiance se mirent entre nous et n'ont fini qu'avec lui.

Après divers camps de repos, de subsistances, d'observations, l'armée s'approcha de Charleroy; le maréchal de Villeroy avec une partie de l'armée en fit le siège et y ouvrit la tranchée du 15 au 16 septembre. M. de Luxembourg le couvrit avec l'autre partie de l'armée, de laquelle nous étions, mais assez près pour s'aller promener souvent au siège, et pour que les deux armées se communiquassent sans aucun besoin d'escorte. Le prince d'Orange ne songea pas à donner la moindre inquiétude. Le marquis d'Harcourt avec son corps un peu renforcé fut envoyé aux lignes que gardait la Valette, vers où l'électeur de Bavière avait marché avec un assez gros corps. Fort peu après, le prince d'Orange quitta l'armée, et s'en alla à Breda, puis chasser à Loo et de là à La Haye. Charleroy battit la chamade le dimanche matin 11 octobre. On y perdit fort peu de monde, et personne de distinction que le fils aîné de Broglio, qui était allé voir le marquis de Créqui à la tranchée. Castille qui commandait à Charleroy s'est fort plaint de n'avoir point été secouru, contre la parole que le prince d'Orange et l'électeur de Bavière lui en avaient donnée. Il obtint la permission de passer par la France pour aller en Espagne, et ne voulut plus servir sous eux. Boisselot qui défendit si bravement Limerick en Irlande eut le gouvernement de Charleroy sur-le-champ.

M. de Noailles prit Roses. Un gros détachement de son armée alla joindre le maréchal Cattinat, et la gendarmerie y fut aussi de l'armée du Rhin. M. de Savoie faisait mine d'assiéger Pignerol, et se contenta de le bombarder, Tessé dedans, de prendre et de faire sauter

le fort de Sainte-Brigitte, après quoi il perdit une grande bataille le dimanche 4 octobre, près de l'abbaye de la Marsaglia. Clerembault en apporta la nouvelle. Le combat dura depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi. On prétend qu'ils y ont perdu dix-sept mille hommes, trente-six pièces de canon, leurs bagages, cinquante étendards ou drapeaux. Les deux armées se cherchaient mutuellement. Au moment que le combat commença, M. Cattinat s'aperçut que le dessein de M. de Savoie était tout sur sa gauche. Il y porta la gendarmerie et encore d'autres troupes qui n'y étaient pas attendues, et qui non-seulement soutinrent tout l'effort que les ennemis espéraient imprévu, mais qui les renversèrent. Mais ce désordre se rétablit, et cette droite ennemie fit bien mieux que leur gauche qui fut enfoncée : à la fin la victoire fut si complète, que la retraite des ennemis devint une fuite, et que M. de Savoie fut poursuivi jusqu'à la vue de Turin. M. Cattinat avait soixante-quinze escadrons et quarante-huit bataillons, et M. de Savoie quatre-vingts escadrons et quarante-cinq bataillons. Ceux des religionnaires français ont combattu en désespérés et s'y sont presque tous fait tuer.

Caprara et Louvigny ne voulaient point que M. de Savoie donnât la bataille ; mais il s'y est opiniâtré, en fureur d'avoir vu brûler sa belle maison de la Verrerie par Bouchevilliers deux jours auparavant. Le roi l'avait très expressément ordonné, en représailles des feux que M. de Savoie avait faits en Dauphiné et tout nouvellement dans la vallée de Pragelus sans même pardonner aux églises. Nous y avons perdu la Hoguette, lieutenant-général et très bon, force officiers de gendarmerie, entre autres le chevalier de Druy, major fort en goût du roi, et quelques brigadiers et colonels. Les ennemis conviennent de la perte de douze mille hommes, dont deux

mille prisonniers. Ce qui est resté de troupes espagnoles se retira dans le duché de Milan.

Le roi envoya Chamlay concerter avec le maréchal Cattinat : c'était son homme de confiance de tout temps pour toutes les affaires de la guerre, et celui de M. de Louvois; il le méritait par sa capacité et son secret; bon citoyen, la modestie et la simplicité même, avec beaucoup d'honneur et de probité; d'ailleurs homme de fort peu et qui ne s'en cachait pas. En partant, le roi le fit grand'croix de Saint-Louis à la place de Montchevreuil tué à Neervinden. Le duc de Schomberg mourut de ses blessures; nous avons eu Varennes et Medarid, maréchaux de camp, fort blessés, et Ségur, capitaine de gendarmerie, une jambe emportée, plusieurs autres blessés. Nous eûmes huit ou neuf cents blessés et moins de deux mille morts. Nos Irlandais s'y distinguèrent. Le roi écrivit à MM. de Vendôme tous deux, et ne fit pas le même honneur à M. le Duc ni à M. le prince de Conti. Il est pourtant difficile que les uns aient mieux mérité à la Marsaille que les autres firent à Neervinden. Cette différence ne les rapprocha pas et scandalisa fort tout le monde.

CHAPITRE XIV.

Je quitte l'armée. — L'évêque de Noyon et ses merveilles généalogiques. — J'achète un régiment de cavalerie. — D'Aquin, premier médecin du roi, chassé; Fagon à sa place. — Quelle part madame de Maintenon eut dans ce changement. — Sa politique à ce sujet. — Fortune et mort de la Vauguyon. — La première bonne fortune du roi. — Madame Pelot et ses révérences perpendiculaires. — Scène scandaleuse à Fontainebleau. — Autre incartade du même genre.

CHARLEROY rendu, après une fort belle défense, par une honorable capitulation, les trois princes s'en allèrent, et l'armée se mit dans les quartiers de fourrages en attendant ceux d'hiver. Dès qu'ils furent venus je ne songeai plus qu'à m'en aller, après avoir visité Tournay et sa belle citadelle. Je trouvai les chemins et les postes en grand désarroi, et entre autres aventures, je fus mené par un postillon sourd et muet qui m'embourba de nuit auprès du Quesnoy. Je passai à Noyon chez l'évêque, qui était un Clermont-Tonnerre, parent et ami de mon père, célèbre par sa vanité et les faits et dits qui en ont été les fruits. Toute sa maison était remplie de ses armes jusqu'aux plafonds et aux planchers; des manteaux de comte et pair dans tous les lambris sans chapeau d'évêque; des clefs partout qui sont ses armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée, en tableau avec tout ce qui peut s'imaginer d'ornemens, thiare, armures, chapeaux, etc. et toutes les marques des officiers de la couronne; dans sa galerie une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts : c'étaient

les premiers et les successeurs de sa maison; et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *descente de la très auguste maison de Clermont-Tonnerre, des empereurs d'Orient*, et à l'autre *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui; et je gagnai Paris à grand' peine. Je pensai même demeurer à Pont-Sainte-Maxence, où tous les chevaux étaient retenus pour M. de Luxembourg. Je dis au maître de la poste que j'en étais gouverneur, comme il était vrai, et que je l'allais faire mettre au cachot s'il ne me donnait des chevaux. J'aurais été bien empêché comment m'y prendre, mais il fut assez simple pour en avoir peur et me donner des chevaux.

J'avais fait amitié à l'armée avec le chevalier du Rosel, mestre-de-camp, grand partisan, et très bon officier et fort estimé. C'était d'ailleurs un gentilhomme fort homme d'honneur. Il avait eu le régiment du prince Paul, tué à Neerwinden. Peu de jours avant de nous séparer, il me confia que le roi mettait en un seul corps les cent compagnies de carabiniers qui étaient les grenadiers de la cavalerie, que ce corps se séparait en cinq brigades avec chacune son mestre-de-camp et son état major, et que le tout était donné à M. du Maine, qui avait fait l'impossible, et le roi aussi, pour que le comte d'Auvergne lui vendît sa charge de colonel-général de la cavalerie, à quoi rien ne l'avait pu résoudre. Du Rosel ajouta qu'il savait qu'il avait une de ces brigades, dont notre d'Achy eut aussi une, et qu'il aurait son régiment à vendre, que je tâchasse de l'avoir, et que pour le droit d'avis il me demandait 26,000 livres, au lieu du prix fixé de 22,500 livres. Je trouvai l'avis salutaire et j'en remerciai fort du Rosel. En arrivant à Paris, je trouvai la chose publique. J'écrivis à M. de Beauvilliers, et j'eus le régiment dans les premières vingt-quatre heures que j'y fus ar-

rivé, dont je remerciai le roi en lui faisant ma révérence d'arrivée. Je tins parole à du Rosel et lui payai 26,000 livres sans que personne le sût, et nous avons été amis toute sa vie. C'était un des galans hommes que j'aie connus : il avait un frère plus avancé que lui, qui valait beaucoup aussi, quoique le cadet lui fût supérieur et reconnu pour tel.

Je trouvai un changement à la cour qui la surprit fort. D'Aquin, premier médecin du roi, créature de madame de Montespan, n'avait rien perdu de son crédit par l'éloignement final de la maîtresse, mais il n'avait jamais pu prendre avec madame de Maintenon, à qui tout ce qui sentait cet autre côté fut toujours plus que suspect. D'Aquin était grand courtisan, mais rêtre, avare, avide, et qui voulait établir sa famille en toute façon. Son frère, médecin ordinaire, était moins que rien ; et le fils du premier médecin, qu'il poussait par le conseil et les intendances, valait encore moins. Le roi peu-à-peu se lassait de ses demandes et de ses importunités. Lorsque M. de Saint-Georges passa de Tours à Lyon, par la mort du frère du premier maréchal de Villeroy, commandant et lieutenant de roi de cette province et proprement le dernier seigneur de nos jours, d'Aquin avait un fils abbé, de très bonnes mœurs, de beaucoup d'esprit et de savoir, pour lequel il osa demander Tours de plein saut, et en presser le roi avec la dernière véhémence. Ce fut l'écueil où il se brisa; madame de Maintenon profita du dégoût où elle vit le roi d'un homme qui demandait sans cesse, et qui avait l'effronterie de vouloir faire son fils tout d'un coup archevêque *al despetto* de tous les abbés de la première qualité, et de tous les évêques du royaume. Ce Tours en effet fut donné à l'abbé d'Hervault, qui avait été longtemps auditeur de Rotte avec réputation, et qui y avait bien fait. C'était un homme de condition, bien allié, et

qui dans cet archevêché a grandement soutenu tout le bien qu'il y promettait.

Madame de Maintenon qui voulait tenir le roi par toutes les avenues, et qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé à s'affaiblir, sapait depuis long-temps d'Aquin, et saisit ce moment de la prise si forte qu'il donna sur lui et de la colère du roi; elle le résolut à le chasser, et en même temps à prendre Fagon en sa place. Ce fut un mardi, jour de la Toussaint, qui était le jour du travail chez elle de Pontchartrain, qui outre la marine avait Paris, la cour et la maison du roi en son département. Il eut donc ordre d'aller le lendemain avant sept heures du matin chez d'Aquin, lui dire de se retirer sur-le-champ à Paris; que le roi lui donnait 6,000 livres de pension, et à son frère, médecin ordinaire, 3,000 livres pour se retirer aussi, et défense au premier médecin de voir le roi et de lui écrire. Jamais le roi n'avait tant parlé à d'Aquin que la veille à son souper et à son coucher, et n'avait paru le mieux traiter. Ce fut donc pour lui un coup de foudre qui l'écrasa sans ressource. La cour fut fort étonnée et ne tarda pas à s'apercevoir d'où cette foudre partait quand on vit, le jour des Morts, Fagon déclaré premier médecin par le roi même qui le lui dit à son lever, et qui apprit par là la chute de d'Aquin à tout le monde qui l'ignorait encore, et qu'il n'y avait pas deux heures que d'Aquin l'avait apprise lui-même. Il n'était point malfaisant, et ne laissa pas à cause de cela d'être plaint et d'être même visité dans le court intervalle qu'il mit à s'en aller à Paris.

Fagon était un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en

chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup; point de meilleur physicien que lui; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait, que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait très aisément en toutes choses, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne revenait presque jamais; mais s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde, et il faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimait sa faculté de Montpellier, et en tout la médecine, jusqu'au culte. A son avis il n'était permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les facultés dont les lois et l'ordre lui étaient sacrés; avec cela délié courtisan, et connaissant parfaitement le roi, madame de Maintenon, la cour et le monde. Il avait été le médecin des enfans du roi, depuis que madame de Maintenon en avait été gouvernante; c'est là que leur liaison s'était formée. De cet emploi il passa aux enfans de France, et ce fut d'où il fut retiré pour être premier médecin du roi. Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le tirèrent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place.

Un autre évènement surprit moins qu'il ne fit admirer les fortunes. Le dimanche 29 novembre, le roi sortant du salut apprit, par le baron de Beauvais, que la Vau-

guyon s'était tué le matin de deux coups de pistolet dans son lit, qu'il se donna dans la gorge, après s'être défait de ses gens sous le prétexte de les envoyer à la messe. Il faut dire un mot de ces deux hommes. La Vauguyon était un des plus petits et des plus pauvres gentilshommes de France. Son nom était Béthoulot, et il porta le nom de Fromenteau. C'était un homme parfaitement bien fait, mais plus que brun et d'une figure espagnole. Il avait de la grâce, une voix charmante, qu'il savait très bien accompagner du luth et de la guitare, avec cela le langage des femmes, de l'esprit et insinuant.

Avec ces talens et d'autres plus cachés mais utiles à la galanterie, il se fourra chez madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère et dans sa plus intime confidence, à qui tout le monde faisait d'autant plus la cour qu'elle ne s'était pas mise moins bien avec le roi dont elle passait pour avoir eu le pucelage. Je l'ai encore vue vieille, chassieuse et borgnesse, à la toilette de madame la dauphine de Bavière où toute la cour lui faisait merveilles, parce que de temps en temps elle venait à Versailles, où elle causait toujours avec le roi en particulier, qui avait conservé beaucoup de considération pour elle. Son fils qui s'était fait appeler le baron de Beauvais avait la capitainerie des plaines d'autour de Paris. Il avait été élevé, au subalterne près, avec le roi; il avait été de ses ballets et de ses parties; et galant, hardi, bien fait, soutenu par sa mère et par un goût personnel du roi, il avait tenu son coin, mêlé avec l'élite de la cour, et depuis traité du roi toute sa vie avec une distinction qui le faisait craindre et rechercher. Il était fin courtisan et gâté, mais ami à rompre des glaces auprès du roi avec succès, et ennemi de même; d'ailleurs honnête homme et toutefois respectueux avec les seigneurs. Je l'ai vu encore donner les modes.

Fromenteau se fit entretenir par la Beauvais, et elle le présentait à tout ce qui venait chez elle, qui là et ailleurs, pour lui plaire, faisait accueil au godelureau. Peu-à-peu elle le fit entrer chez la reine-mère, puis chez le roi, et il devint courtisan par cette protection. De là il s'insinua chez les ministres. Il montra de la valeur volontaire à la guerre, et enfin il fut employé auprès de quelques princes d'Allemagne. Peu-à-peu il s'éleva jusqu'au caractère d'ambassadeur en Danemarck, et il alla après ambassadeur en Espagne. Partout on en fut content, et le roi lui donna une des trois places de conseiller d'état d'épée, et au scandale de la cour le fit chevalier de l'ordre en 1688. Vingt ans auparavant il avait épousé la fille de Saint-Megrin dont j'ai parlé ci-devant à propos du voyage qu'il fit à Blaye de la part de la cour, pendant les guerres de Bordeaux, auprès de mon père; ainsi je n'ai pas besoin de répéter qui elle était, sinon qu'elle était veuve avec un fils de M. du Broutay, du nom de Quelen, et que cette femme était la laideur même. Par ce mariage, Fromenteau s'était seigneurifié et avait pris le nom de comte de la Vauguyon. Tant que les ambassades durèrent et que le fils de sa femme fut jeune, il eut de quoi vivre; mais quand la mère se vit obligée de compter avec son fils, ils se trouvèrent réduits fort à l'étroit. La Vauguyon, comblé d'honneurs bien au-delà de ses espérances, représenta souvent au roi le misérable état de ses affaires, et n'en tirait que de rares et très médiocres gratifications.

La pauvreté peu-à-peu lui tourna la tête, mais on fut très long-temps sans s'en apercevoir. Une des premières marques qu'il en donna, fut chez madame Pelot, veuve du premier président du parlement de Rouen, qui avait tous les soirs un souper et un jeu uniquement pour ses amis en petit nombre. Elle ne voyait que fort bonne compagnie, et la Vauguyon y était presque tous les soirs.

Jouant au brelan, elle lui fit un renvoi qu'il ne tint pas. Elle l'en plaisanta, et lui dit qu'elle était bien aise de voir qu'il était un poltron. La Vauguyon ne répondit mot, mais, le jeu fini, il laissa sortir la compagnie et quand il sa vit seul avec madame Pelot, il ferma la porte au verrou, enfonça son chapeau dans sa tête, l'accula contre sa cheminée et lui mettant la tête entre ses deux poings, lui dit qu'il ne savait ce qui le tenait qu'il ne la lui mît en compote, pour lui apprendre à l'appeler poltron. Voilà une femme bien effrayée, qui, entre ses deux poings, lui faisait des révérences perpendiculaires et des complimens tant qu'elle pouvait, et l'autre toujours en furie et en menaces. A la fin il la laissa plus morte que vive et s'en alla. C'était une très bonne et très honnête femme, qui défendit bien à ses gens de la laisser seule avec la Vauguyon, mais qui eut la générosité de lui en garder le secret jusqu'après sa mort, et de le recevoir chez elle à l'ordinaire, où il retourna comme si de rien n'eût été.

Long-temps après, rencontrant sur les deux heures après midi M. de Courtenay, dans ce passage obscur à Fontainebleau, qui, du salon d'en haut devant la tribune, conduit à une terrasse devant la chapelle, il lui fit mettre l'épée à la main, quoique l'autre lui pût dire sur le lieu où ils étaient et sans avoir jamais eu occasion ni apparence de démêlé. Au bruit des estocades, des passans dans ce grand salon accoururent et les séparèrent, et appelèrent des suisses de la salle des gardes de l'ancien appartement de la reine-mère, où il y en avait toujours quelques-uns et qui donnait dans le salon. La Vauguyon, dès-lors chevalier de l'ordre, se débarrassa d'eux et courut chez le roi. Il tourne la clef du cabinet, force l'huissier, entre, et se jette aux pieds du roi, en lui disant qu'il venait lui apporter sa tête. Le roi qui sortait de table,

chez qui personne n'entrait jamais que mandé, et qui n'aimait pas les surprises, lui demanda avec émotion à qui il en avait. La Vauguyon, toujours à genoux, lui dit qu'il a tiré l'épée dans sa maison, insulté par M. de Courtenay, et que son honneur a été plus fort que son devoir. Le roi eut grand peine à s'en débarrasser, et dit qu'il verrait à éclaircir cette affaire, et un moment après les envoya arrêter tous deux par des exempts du grand prévôt, et mener dans leurs chambres. Cependant on amena deux carrosses, qu'on appelait de la pompe, qui servaient à Bontems et à divers usages pour le roi, qui étaient à lui, mais sans armes et avaient leurs attelages. Les exempts qui les avaient arrêtés les mirent chacun dans un de ces carrosses et l'un d'eux avec chacun, et les conduisirent à Paris à la Bastille, où ils demeurèrent sept ou huit mois, avec permission au bout du premier mois d'y voir leurs amis, mais traités tous deux en tout avec une égalité entière. On peut croire le fracas d'une telle aventure : personne n'y comprenait rien. Le prince de Courtenay était un fort honnête homme, brave, mais doux, et qui n'avait de sa vie eu querelle avec personne. Il protestait qu'il n'en avait aucune avec la Vauguyon, que ce dernier l'avait attaqué et qu'il avait été forcé de mettre l'épée à la main, pour n'en être pas insulté; d'autre part on ne se doutait point encore de l'égarement de la Vauguyon, il protestait de même que c'était l'autre qui l'avait attaqué et insulté : on ne savait donc qui croire, ni que penser. Chacun avait ses amis, mais personne ne put goûter l'égalité si fort affectée en tous les traitemens faits à l'un et à l'autre. Enfin, faute de meilleur éclaircissement et la faute suffisamment expiée, ils sortirent de prison, et peu après reparurent à la cour.

Quelque temps après, une nouvelle escapade mit les choses plus au net. Allant à Versailles, la Vauguyon

rencontre un palfrenier de la livrée de M. le Prince, menant un cheval de main tout sellé, allant vers Sèvres et vers Paris. Il l'arrête, l'appelle, met pied à terre et demande à qui est le cheval. Le palfrenier répond qu'il est à M. le Prince. La Vauguyon lui dit que M. le Prince ne trouvera pas mauvais qu'il le monte, et saute en même temps dessus. Le palfrenier bien étourdi ne sait que faire à un homme à qui il voit un cordon bleu pardessus son habit et sortant de son équipage, et le suit. La Vauguyon prend le petit galop jusqu'à la porte de la Conférence, gagne le rempart et va mettre pied à terre à la Bastille, donne pour boire au palfrenier et le congédie. Il monte chez le gouverneur à qui il dit qu'il a eu le malheur de déplaire au roi et qu'il le prie de lui donner une chambre. Le gouverneur bien surpris lui demande à son tour de voir l'ordre du roi, et sur ce qu'il n'en a point, plus étonné encore, résiste à toutes ses prières, et par capitulation le garde chez lui en attendant réponse de Pontchartrain, à qui il écrit par un exprès. Pontchartrain en rend compte au roi, qui ne sait ce que cela veut dire, et l'ordre vient au gouverneur de ne point recevoir la Vauguyon, duquel, malgré cela, il eut encore toutes les peines du monde à se défaire. Ce trait et cette aventure du cheval de M. le Prince firent grand bruit et éclaircirent fort celle de M. de Courtenay. Cependant, le roi fit dire à la Vauguyon qu'il pouvait reparaître à la cour, et il continua d'y aller comme il faisait auparavant, mais chacun l'évitait et on avait grand peur de lui, quoique le roi par bonté affectât de le traiter bien.

On peut juger que ces dérangemens publics n'étaient pas sans d'autres domestiques qui demeuraient cachés le plus qu'il était possible. Mais ils devinrent si fâcheux à sa pauvre femme bien plus vieille que lui et fort retirée, qu'elle prit le parti de quitter Paris et de s'en aller dans

ses terres. Elle n'y fut pas bien long-temps, et y mourut tout à la fin d'octobre, à la fin de cette année. Ce fut le dernier coup qui acheva de faire tourner la tête à son mari : avec sa femme il perdait toute sa subsistance ; nul bien de soi et très peu du roi. Il ne la survécut que d'un mois. Il avait soixante-quatre ans, près de vingt ans moins qu'elle, et n'eut jamais d'enfans. On sut que les deux dernières années de sa vie il portait des pistolets dans sa voiture et en menaçait souvent le cocher et le postillon, en joue, allant et venant de Versailles. Ce qui est certain c'est que sans le baron de Beauvais, qui l'assistait de sa bourse et prenait fort soin de lui, il se serait souvent trouvé aux dernières extrémités, surtout depuis le départ de sa femme. Beauvais en parlait souvent au roi, et il est inconcevable qu'ayant élevé cet homme au point qu'il avait fait et lui ayant toujours témoigné une bonté particulière, il l'ait persévéramment laissé mourir de faim et devenir fou de misère.

L'année finit par la survivance de la charge de secrétaire d'état de M. Pontchartrain, à M. de Maurepas, son fils, qui était conseiller aux requêtes du palais, et n'avait pas vingt ans, borgne de la petite-vérole. Il est seul, et a perdu un aîné dont le père et la mère ne se consolent point.

A propos de cette charge les ennemis bombardèrent Saint-Malo presqu'en même temps, sans presque autres dommages que toutes les vitres de la ville cassées par le bruit terrible d'une espèce de machine infernale qui s'ouvrit et sauta avant d'être à portée. M. de Chaulnes et le duc de Coislin qui était allé présider aux états, y étaient accourus avec force officiers de marine et beaucoup de noblesse. Le maréchal de Boufflers épousa la fille du duc de Grammont, à Paris, et le roi donna à Dangeau la grande maîtrise de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Car-

mel et de Saint-Lazare unis, comme l'avait Nerestang lorsqu'il la remit entre les mains du roi, qui en fit M. de Louvois son grand vicaire. L'hiver précédent le roi avait institué l'ordre de Saint-Louis, et c'est ce qui donna lieu à donner à un particulier la grande maîtrise de Saint-Lazare. Ces deux ordres sont si connus que je ne m'arrêterai pas à les expliquer, je remarquerai seulement que le roi, qui, faute de récompenses effectives, était fort attentif à en faire de tout ce qui pouvait amuser l'émulation, se montra fort jaloux de faire valoir ce nouvel ordre de Saint-Louis en toutes les manières qui lui furent possibles. Il déclara aussi chevalier du Saint-Esprit le marquis d'Arquien, aux instances les plus vives du roi et de la reine de Pologne, sa fille, auprès de laquelle il vivait, et qui n'avait jamais pu réussir à le faire faire duc.

L'année finit par l'arrivée de MM. de Vendôme de l'armée du maréchal Cattinat. On remarqua d'autant mieux combien ils furent bien reçus, qu'on avait été plus surpris de ce que M. le Duc, quoique gendre du roi, l'avait été médiocrement, M. le prince de Conti très froidement, et M. de Luxembourg, comme s'il n'avait point fait parler de lui de toute la campagne dont le roi ne l'entretint, et encore peu, que plus de quinze jours après son arrivée.

CHAPITRE XV.

Origine de mon intime amitié avec le duc de Beauvilliers jusqu'à sa mort. — Louville. — Demande en mariage. — Motifs qui la rendent de nul effet. — Je reviens à la charge. — Il me faut y renoncer. — Où je vais chercher des consolations. — La Trappe, son réformateur et mon intime liaison avec lui. — Son origine.

Ma mère, qui avait eu beaucoup d'inquiétude de moi pendant toute la campagne, desirait fort que je n'en fisse pas une seconde sans être marié. Il fut donc fort question de cette grande affaire entre elle et moi. Quoique fort jeune, je n'y avais pas de répugnance, mais je voulais me marier à mon gré. Avec un établissement considérable, je me sentais fort esseulé, dans un pays où le crédit et la considération faisaient plus que tout le reste. Fils d'un favori de Louis XIII, et d'une mère qui n'avait vécu que pour lui, qu'il avait épousée n'étant plus jeune elle-même, sans oncle ni tante, ni cousins germains, ni parens proches, ni amis utiles de mon père et de ma mère, si hors de tout par leur âge, je me trouvais extrêmement seul. Les millions ne pouvaient me tenter d'une mésalliance, ni la mode, ni mes besoins me résoudre à m'y ployer.

Le duc de Beauvilliers s'était toujours souvenu que mon père et le sien avaient été amis, et que lui-même avait vécu sur ce pied-là avec mon père, autant que la différence d'âge, de lieux et de vie l'avaient pu permettre. Il m'avait toujours montré tant d'attention chez les princes dont il était gouverneur, et à qui je faisais ma cour, que

ce fut à lui à qui je m'adressai, à la mort de mon père et depuis, pour l'agrément du régiment, comme je l'ai marqué. Sa vertu, sa douceur, sa politesse, tout m'avait épris de lui. Sa faveur était alors au plus haut point. Il était ministre d'état depuis la mort de M. de Louvois, il avait succédé fort jeune au maréchal de Villeroy dans la place de chef du conseil des finances, et il avait eu de son père la charge de premier gentilhomme de la chambre; la réputation de la duchesse de Beauvilliers me touchait encore, et l'union intime dans laquelle ils avaient toujours vécu. L'embarras était le bien : j'en avais grand besoin pour nettoyer le mien, qui était fort en désordre, et M. de Beauvilliers avait deux fils et huit filles. Malgré tout cela, mon goût l'emporta, et ma mère l'approuva.

Le parti pris, je crus qu'aller droit à mon but, sans détours et sans tiers, aurait plus de grâce; ma mère me remit un état bien vrai et bien exact de mon bien et de mes dettes, des charges et des procès que j'avais. Je le portai à Versailles, et je fis demander, à M. de Beauvilliers un temps où je pusse lui parler secrètement, à loisir et tout à mon aise. Louville fut celui qui le lui demanda. C'était un gentilhomme de bon lieu, dont la mère l'était aussi, la famille de laquelle avait toujours été fort attachée à mon père et qu'il avait fort protégée dans sa faveur, et long-temps depuis par M. de Seignelay. Louville, élevé dans ce même attachement, avait été pris, de capitaine au régiment du roi infanterie, pour être gentilhomme de la manche de M. le duc d'Anjou, par M. de Beauvilliers, à la recommandation de mon père, et M. de Beauvilliers, qui l'avait fort goûté depuis, ne l'avait connu, quoique son parent, que par mon père. Louville était d'ailleurs homme d'infiniment d'esprit, et qui, avec une imagination qui le rendait toujours neuf et de la plus excellente compagnie, avait toute la lumière et le sens

des grandes affaires et des plus solides et des meilleurs conseils.

J'eus donc mon rendez-vous, à huit heures du soir, dans le cabinet de M. de Beauvilliers, où le duc me vint trouver seul et sans la duchesse. Là, je lui fis mon compliment, et sur ce qui m'amenait, et sur ce que j'avais mieux aimé m'adresser directement à lui, que de lui faire parler comme on fait d'ordinaire dans ces sortes d'affaires; et, qu'après lui avoir témoigné tout mon desir, je lui apportais un état le plus vrai, le plus exact de mon bien et de mes affaires, sur lequel je le suppliais de voir ce qu'il y pourrait ajouter pour rendre sa fille heureuse avec moi; que c'étaient là toutes les conditions que je voulais faire, sans vouloir ouïr parler d'aucune sorte de discussion sur pas une autre, ni sur le plus ou le moins; et que toute la grâce que je lui demandais était de m'accorder sa fille et de faire faire le contrat de mariage tout comme il lui plairait; que ma mère et moi signerions sans aucun examen.

Le duc eut sans cesse les yeux collés sur moi pendant que je lui parlai. Il me répondit en homme pénétré de reconnaissance, et de mon desir, et de ma franchise, et de ma confiance. Il m'expliqua l'état de sa famille, après m'avoir demandé un peu de temps pour en parler à madame de Beauvilliers, et voir ensemble ce qu'ils pourraient faire. Il me dit donc que de ses huit filles, l'aînée était entre quatorze et quinze ans; la seconde très contrefaite et nullement mariable; la troisième entre douze et treize ans; toutes les autres, des enfans qu'il avait à Montargis, aux Bénédictines, dont il avait préféré la vertu et la piété qu'il y connaissait, à des couvens plus voisins où il aurait eu le plaisir de les voir plus souvent. Il ajouta que son aînée voulait être religieuse; que la dernière fois qu'il l'avait été voir de Fontainebleau, il l'y avait trouvée plus déterminée que jamais; que, pour le bien, il en

avait peu, qu'il ne savait s'il me conviendrait, mais qu'il me protestait qu'il n'y avait point d'efforts qu'il ne fît pour moi de ce côté-là. Je lui répondis qu'il voyait bien, à la proposition que je lui faisais, que ce n'était pas le bien qui m'amenait à lui, ni même sa fille que je n'avais jamais vue, que c'était lui qui m'avait charmé et que je voulais épouser avec madame de Beauvilliers. « Mais, me dit-il, si elle veut absolument être religieuse. — Alors, répliquai-je, je vous demande la troisième ». A cette proposition, il me fit deux objections : son âge et la justice de lui égaler l'aînée pour le bien, si le mariage de la troisième fait, cette aînée changeait d'avis et ne voulait plus être religieuse, et l'embarras où cela le jetterait. A la première, je répondis par l'exemple domestique de sa belle-sœur, plus jeune encore lorsqu'elle avait épousé le feu duc de Mortemart; à l'autre, qu'il me donnât la troisième, sur le pied que l'aînée se marierait, quitte à me donner le reste de ce qu'il aurait destiné d'abord, le jour que l'aînée ferait profession, et que si elle changeait d'avis, je me contenterais d'un mariage de cadette, et serais ravi que l'aînée trouvât encore mieux que moi.

Alors, le duc levant les yeux au ciel, et presque hors de lui, me protesta qu'il n'avait jamais été combattu de la sorte; qu'il lui fallait ramasser toutes ses forces pour ne me la pas donner à l'instant. Il s'étendit sur mon procédé avec lui, et me conjura, que la chose réussît ou non, de le regarder désormais comme mon père, et qu'il m'en servirait en tout, et que l'obligation que j'acquérais sur lui était telle qu'il ne pouvait moins m'offrir et me tenir, que tout ce qui était en lui de services et de conseils. Il m'embrassa en effet comme son fils, et nous nous séparâmes de la sorte pour nous revoir à l'heure qu'il me dirait le lendemain au lever du roi. Il m'y dit à l'oreille, en passant, de me trouver le même jour, à trois

heures après midi, dans le cabinet de monseigneur le duc de Bourgogne, qui devait être alors au jeu de paume et son appartement désert. Mais il se trouve toujours des fâcheux. J'en trouvai deux, en chemin du rendez-vous, qui, étonnés de l'heure où ils me trouvaient dans ce chemin où ils ne me voyaient aucun but, m'importunèrent de leurs questions; je m'en débarrassai comme je pus, et j'arrivai enfin au cabinet du jeune prince où je trouvai son gouverneur qui avait mis un valet de chambre de confiance à la porte pour n'y laisser entrer que moi. Nous nous assîmes vis-à-vis l'un de l'autre, la table d'étude entre nous deux. Là, j'eus la réponse la plus tendre, mais négative, fondée sur la vocation de sa fille, sur son peu de bien pour l'égaler à la troisième, si, le mariage fait, elle se ravisait; sur ce qu'il n'était point payé de ses états, et sur le désagrément que ce lui serait d'être le premier des ministres qui n'eût pas le présent que le roi avait toujours fait lors du mariage de leurs filles, et que l'état présent des affaires l'empêchait d'espérer. Tout ce qui se peut de douleur, de regret, d'estime, de préférence, de tendre, me fut dit; je répondis de même, et nous nous séparâmes, en nous embrassant, sans pouvoir plus nous parler. Nous étions convenus d'un secret entier qui nous faisait cacher nos conversations et les dépayser, de sorte que, ce jour-là, j'avais conté à M. de Beauvilliers, avant d'entrer en matière, les deux rencontres que j'avais faites; et sur ce qu'il me recommanda de plus en plus le secret, je donnai le change à Louville de ce second entretien, quoiqu'il sût le premier, et qu'il fût un des deux hommes que j'avais rencontrés.

Le lendemain matin, au lever du roi, M. de Beauvilliers me dit à l'oreille qu'il avait fait réflexion que Louville était homme très sûr et notre ami intime à tous deux, et que, si je voulais lui confier notre secret, il nous deviendrait

un canal très commode et très caché. Cette proposition me rendit la joie par l'espérance, après avoir compté tout rompu. Je vis Louville dans la journée; je l'instruisis bien, et le priai de n'oublier rien pour servir utilement la passion que j'avais de ce mariage.

Il me procura une entrevue pour le lendemain dans le petit salon du bout de la galerie qui touche à l'appartement de la reine et où personne ne passait, parce que cet appartement était fermé depuis la mort de madame la Dauphine. J'y trouvai M. de Beauvilliers à qui je dis, d'un air allumé de crainte et d'espérance, que la conversation de la veille m'avait tellement affligé, que je l'avais abrégée dans le besoin que je me sentais d'aller passer les premiers élans de ma douleur dans la solitude, et il était vrai; mais que, puisqu'il me permettait de traiter encore cette matière, je n'y voyais que deux principales difficultés, le bien et la vocation; que pour le bien, je lui demandais en grâce de prendre cet état du mien que je lui apportais encore, et de régler dessus tout ce qu'il voudrait. A l'égard du couvent, je me mis à lui faire une peinture vive de ce que l'on ne prend que trop souvent pour vocation, et qui n'est rien moins et très souvent que préparation aux plus cuisans regrets d'avoir renoncé à ce qu'on ignore et qu'on se peint délicieux, pour se confiner dans une prison de corps et d'esprit qui désespère; à quoi j'ajoutai celle du bien et des exemples de vertu que sa fille trouverait dans sa maison.

Le duc me parut profondément touché du motif de mon éloquence. Il me dit qu'il en était pénétré jusqu'au fond de l'âme, qu'il me répétait, et de tout son cœur, ce qu'il m'avait déjà dit, qu'entre M. le comte de Toulouse et moi, s'il lui demandait sa fille, il ne balancerait pas à me préférer, et qu'il ne se consolerait de sa vie de me perdre pour son gendre. Il prit l'état de mon

bien pour examiner avec madame de Beauvilliers ce qu'ils pourraient faire tant sur le bien que sur le couvent : « Mais si c'est sa vocation, ajouta-t-il, que voulez-vous que j'y fasse? il faut en tout suivre aveuglément la volonté de Dieu et sa loi, et il sera le protecteur de ma famille. Lui plaire et le servir fidèlement est la seule chose desirable et doit être l'unique fin de nos actions ». Après quelques autres discours nous nous séparâmes.

Ces paroles si pieuses, si détachées, si grandes, dans un homme si grandement occupé, augmentèrent mon respect et mon admiration, et en même temps mon desir, s'il était possible. Je contai tout cela à Louville, et le soir j'allai à la musique à l'appartement, où je me plaçai en sorte que j'y pus toujours voir M. de Beauvilliers qui était derrière les princes. Au sortir de là, je ne pus me contenir de lui dire à l'oreille que je ne me sentais point capable de vivre heureux avec une autre qu'avec sa fille, et sans attendre de réponse, je m'écoulai. Louville avait jugé à propos que je visse madame de Beauvilliers, à cause de la confiance entière de M. de Beauvilliers en elle, et me dit de me trouver chez elle le lendemain, porte fermée, à huit heures du soir. J'y trouvai Louville avec elle; là, après les remercîmens, elle me dit sur le bien et sur le couvent à-peu-près les mêmes raisons, mais je crus apercevoir fort clairement que le bien était un obstacle aisé à ajuster, et qui n'arrêterait pas; mais que la pierre d'achoppement était la vocation. J'y répondis donc comme j'avais fait là-dessus à M. de Beauvilliers. J'ajoutai qu'elle se trouvait entre deux vocations; qu'il n'était plus question que d'examiner laquelle des deux était la plus raisonnable, la plus ferme, la plus dangereuse à ne pas suivre: l'une, d'être religieuse, l'autre, d'épouser sa fille; que la sienne était sans connaissance de cause, la mienne, après avoir parcouru toutes les filles de qua-

lité; que la sienne était sujette au changement, la mienne stable et fixée ; qu'en forçant la sienne on ne gâtait rien, puisqu'on la mettait dans l'état naturel et ordinaire, et dans le sein d'une famille où elle trouverait autant et plus de vertu et de piété qu'à Montargis; que forcer la mienne m'exposait à vivre malheureux et mal avec la femme que j'épouserais et avec sa famille.

La duchesse fut surprise de la force de mon raisonnement et de la prodigieuse ardeur de son alliance qui me le faisait faire. Elle me dit que si j'avais vu les lettres de sa fille à M. l'abbé de Fénelon, je serais convaincu de la vérité de sa vocation; qu'elle avait fait ce qu'elle avait pu pour porter sa fille à venir passer sept ou huit mois auprès d'elle pour lui faire voir la cour et le monde sans avoir pu y réussir à moins d'une violence extrême ; qu'au fond elle répondrait à Dieu de la vocation de sa fille dont elle était chargée, et non de la mienne ; que j'étais un si bon casuiste, que je ne laissais pas de l'embarrasser ; qu'elle verrait encore avec M. de Beauvilliers, parce qu'elle serait inconsolable de me perdre, et me répéta les mêmes choses tendres et flatteuses que son mari m'avait dites, et avec la même effusion de cœur. La duchesse de Sully qui entra, je ne sais comment, quoique la porte fût défendue, nous interrompit là, et je m'en allai fort triste, parce que je sentis bien que des personnes si pieuses et si désintéressées ne se mettraient jamais au-dessus de la vocation de leur fille.

Deux jours après, au lever du roi, M. de Beauvilliers me dit de le suivre de loin jusque dans un passage obscur, entre la tribune et la galerie de l'aile neuve au bout de laquelle il logeait, et ce passage était destiné à un grand salon pour la chapelle neuve que le roi voulait bâtir. Là, M. de Beauvilliers me rendit l'état de mon bien, et me dit qu'il y avait vu que j'étais grand sei-

gneur en bien comme dans le reste, mais qu'aussi je ne pouvais différer à me marier; me renouvela ses regrets et me conjura de croire que Dieu seul qui voulait sa fille pour son épouse avait la préférence sur moi, et l'aurait sur le dauphin même, s'il était possible qu'il la voulût épouser; que si, dans la suite, sa fille venait à changer et que je fusse libre, j'aurais la préférence sur quiconque, et lui se trouverait au comble de ses desirs; que, sans l'embarras de ses affaires, il me prêterait ou me ferait prêter, sous sa caution, les quatre-vingt mille livres qui faisaient celui des miennes; qu'il était réduit à me conseiller de chercher à me marier, et à s'offrir d'en porter les paroles, et de faire son affaire propre désormais de toutes les miennes. Je m'affligeai, en lui répondant, que la nécessité de mes affaires ne me permît pas d'attendre à me marier jusqu'à sa dernière fille, qui toutes peut-être ne seraient pas religieuses : c'était en effet ma disposition. La fin de l'entretien ne fut que protestations les plus tendres d'un intérêt et d'une amitié intime et éternelle, et de me servir en tout et pour tout de son conseil et de son crédit en petites et en grandes choses, et de nous regarder désormais pour toujours l'un et l'autre comme un beau-père et un gendre dans la plus indissoluble union. Il s'ouvrit après à Louville, et dans son amertume il lui dit qu'il ne se consolait que dans l'espérance que ses enfans et les miens se pourraient marier un jour, et il me fit prier d'aller passer quelques jours à Paris pour lui laisser chercher quelque trève à sa douleur par mon absence. Nous en avions tous deux besoin.

Je me suis peut-être trop étendu en détails sur cette affaire, mais j'ai jugé à propos de le faire pour donner par là la clef de cette union et de cette confiance si intime et si entière, si continuelle et en toutes affaires si importantes de M. de Beauvilliers en moi, et de ma li-

berté avec lui en toutes choses qui sans cela serait tout-à-fait incompréhensible dans cette extrême différence d'âge, et du caractère secret, isolé, particulier et si mesuré ou plutôt resserré du duc de Beauvilliers, et de cet attachement que j'ai eu toujours pour lui sans réserve ni comparaison.

Ce fut donc à chercher un autre mariage. Un hasard fit jeter des propos à ma mère de celui de la fille aînée du maréchal duc de Lorge avec sa charge de capitaine des gardes-du-corps; mais la chose tomba bientôt pour lors, et j'allai chercher à me consoler à la Trappe de l'impossibilité de l'alliance du duc de Beauvilliers.

La Trappe est un lieu si connu et son réformateur si célèbre que je ne m'étendrai point ici en portraits ni en descriptions; je dirai seulement que cette abbaye est à cinq lieues de la Ferté-au-Vidame ou Arnault, qui est le véritable nom distinctif de cette Ferté parmi tant d'autres Ferté en France qui ont conservé le nom générique de ce qu'elles ont été, c'est-à-dire des forts ou des forteresses. Louis XIII avait voulu que mon père achetât cette terre depuis long-temps en décret après la mort de ce la Fin qui, après être entré dans la conspiration du duc de Biron, le trahit d'autant plus cruellement qu'il le tint toujours en telle opinion de sa fidélité qu'il fut cause de sa perte. La proximité de Saint-Germain et de Versailles, dont la Ferté n'est qu'à vingt lieues, fut cause de cette acquisition. C'était ma seule terre bâtie où mon père passait les automnes. Il avait fort connu M. de la Trappe dans le monde. Il y était son ami particulier, et cette liaison se resserra de plus en plus depuis sa retraite si voisine de chez mon père qui l'y allait voir plusieurs fois tous les ans. Il m'y avait mené. Quoique enfant presque encore, M. de la Trappe eut pour moi des charmes qui m'attachèrent à lui, et la sainteté du lieu m'enchanta. Je desirai tou-

jours d'y retourner, et je me satisfis toutes les années et souvent plusieurs fois, et souvent des huitaines de suite; je ne pouvais me lasser d'un spectacle si grand et si touchant, ni d'admirer tout ce que je remarquais dans celui qui l'avait dressé pour la gloire de Dieu et pour sa propre sanctification et celle de tant d'autres. Il vit avec bonté ces sentimens dans le fils de son ami, il m'aima comme son propre enfant, et je le respectai avec la même tendresse que si je l'eusse été. Telle fut cette liaison, singulière à mon âge, qui m'initia dans la confiance d'un homme si grandement et si saintement distingué, qui me lui fit donner la mienne, et dont je regretterai toujours de n'avoir pas mieux profité.

A mon retour de la Trappe où je n'allais que clandestinement pour dérober ces voyages aux discours du monde à mon âge, je tombai dans une affaire qui fit grand bruit et qui eut pour moi bien des suites.

CHAPITRE XVI.

Procès de préséance de M. de Luxembourg contre seize pairs de France ses anciens. — Sa généalogie. — Branche de la maison de Luxembourg établie en France. — M. de Luxembourg, son nom de Boutteville et sa fortune. — Sa sœur. — Qui prend conjointement avec elle soin de le servir. — Ducs à brevet. — Mot du cardinal Mazarin à leur sujet. — Boutteville récompensé par un mariage. — Deux vocations arrondissent la dot. — Le duc et pair, et l'empoisonneuse la Voysin. — Séjour à la Bastille. — Succès à l'armée. — Ruses de M. de Luxembourg. — Quelles raisons le rendent cher à la brillante jeunesse. — Conduite du roi dans la question de préséance.

M. de Luxembourg, fier de ses succès et de l'applaudissement du monde à ses victoires, se crut assez fort pour

se porter du dix-huitième rang d'ancienneté qu'il tenait parmi les pairs au second, et immédiatement après M. d'Uzès. Ceux qu'il attaqua en préséance furent :

Henri de Lorraine, duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie et d'Artois.

Charles de Rohan, duc de Montbazon, prince de Guémené.

Charles de Lévy, duc de Ventadour.

Duc de Vendôme, gouverneur de Provence et chevalier de l'ordre.

Charles duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, chevalier de l'ordre.

Charles d'Albert, duc de Chevreuse, chevalier de l'ordre, capitaine des chevau-légers de la garde.

Le fils mineur de la duchesse de Lesdiguières Gondi.

Henri de Cossé, duc de Brissac.

Charles d'Albert dit d'Ailly, chevalier de l'ordre, gouverneur de Bretagne, si connu par ses ambassades.

Armand Jean de Vignerod ditdu Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, chevalier de l'ordre.

Louis, duc de Saint-Simon.

Fr. duc de la Rochefoucauld, chevalier de l'ordre, grand-maître de la garde-robe, toujours si bien avec le roi et grand veneur de France.

Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force.

Henri Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco, chevalier de l'ordre.

Chabot, duc de Rohan.

De la Tour, duc de Bouillon, grand chambellan de France et gouverneur d'Auvergne.

Avant d'entrer dans l'explication de la prétention de M. de Luxembourg, une courte généalogie y jettera de la lumière pour la suite.

François de Luxembourg, fait ducV de Piney, 18 septembre 1577, et pair de France femelle, 29 décembre 1581, mort septembre 1613.

I. Diane de Lorraine Aumale, 13 novembre 1576.

II. Marguerite de Lorraine Vaudemont, 1599, morte sans enfans, 20 septembre 1625.

Henri, duc de Piney, mort dernier mâle de la maison de Luxembourg à 24 ans, 23 mai 1616.

Madeleine, fille unique de Guillaume, seigneur de Thoré, fils et frère des deux derniers connétables de Montmorency, 19 juin 1597.

Marguerite de Luxembourg épousa, le 28 avril 1607, René Potier, depuis premier duc de Gesvres, mort 1er février 1670, à 91 ans, et elle le 9 août 1645.

Marguerite-Charlotte de Luxembourg, duchesse de Piney, morte à 72 ans, à Ligny, en novembre 1680.	I. Marie-Léon d'Albert, seigneur de Brantes, frère du connétable de Luynes, 6 juillet 1620, mort, novembre 1630.	II. Marie-Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, mort à Ligny, juillet 1674, à 67 ans.	Marie Liesse de Luxembourg, mariée à Henri de Levy, duc de Ventadour, sans enfans. Séparés de bon gré. Il se fit prêtre et mourut chanoine de Notre-Dame de Paris, octob. 1680, et elle se fit carmélite, septemb. 1641, au monastère de Chambéry qu'elle fonda, et y mourut, janvier 1660.
Henri-Léon, duc de Piney, imbécille, diacre, enfermé à Saint-Lazare, à Paris, où il est mort sans avoir été marié, 19 fév. 1697, et toujours interdit par justice.	Marie-Charlotte, etc., religieuse professe 20 ans, et maîtresse des novices à l'Abbaye-aux-Bois, puis sans être restituée au siècle chanoinesse, dame du palais de la reine, assise, morte à Versailles, sous le nom de princesse de Tingry.	Madeleine-Charlotte, née 14 août 1635, mariée le 17 mars 1661, à morte à Ligny, laissant nombreuse postérité.	François-Henri de Montmorency, comte de Bouteville, maréchal de France, fait duc et pair de Piney, par nouvelles lettres en se mariant, et joignant les noms et armes de Luxembourg aux siennes, si connu sous le nom de maréchal, duc de Luxembourg, mort à Versailles.

Eclaircissons maintenant les personnages de cette généalogie autant qu'il est nécessaire pour savoir en gros ce qu'ils ont été. Le trop fameux Louis de Luxembourg, si connu sous le nom de connétable de Saint-Paul, à qui Louis XI fit couper la tête en place de Grève à Paris, 19 décembre 1475, quoique alors remarié à une fille de Savoie, sœur de la reine, avait eu trois fils de sa première femme J. de Bar. Pierre, l'aîné, épousa une autre sœur de la reine et de sa belle-mère, dont une fille unique porta un grand héritage à François de

Bourbon, comte de Vendôme, dont elle eut le premier duc de Vendôme.

Antoine, le second fils, fit la branche de Brienne où on va revenir, et Charles le troisième fils fut évêque et duc de Laon.

Cet Antoine fut comte de Brienne, père de Charles, et celui-ci d'Antoine, qui de la seconde fille de René, bâtard de Savoie et frère bâtard de la mère de François Ier (qui le fit grand maître de France et gouverneur de Provence) eut deux fils : Jean comte de Brienne et François qui fut fait duc de Piney. La sœur aînée de leur mère avait épousé le célèbre Anne de Montmorency depuis connétable et duc et pair de France.

De Jean, comte de Brienne et d'une fille de Robert de la Marck IV, maréchal de France, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, un fils et une fille : le fils fut Charles, comte de Brienne, qui en 1583, épousa une sœur du fameux duc d'Epernon qui le fit faire duc à brevet en 1587; il fut chevalier du Saint-Esprit en 1597, le sixième après deux ducs et trois gentilshommes, et mourut sans enfans en novembre 1605; ainsi finit sa branche, et il était fils unique du frère aîné du premier duc de Piney.

Il faut remarquer que ce duc à brevet de Brienne avait deux sœurs, toutes deux mariées deux fois : l'aînée à Louis de Plusquelée, comte de Kerman en Bretagne, puis à Just de Pontallier, baron de Pleurs; la cadette à Georges d'Amboise, seigneur d'Aubijoux et de Casaubon, puis à Bernard de Béon, seigneur du Massés, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois; elle mourut avec postérité masculine à Boutteville, 16 juin 1647, à quatre-vingts ans : il s'agira d'elle dans la suite du procès. Son dernier mariage, qui fut une étrange mésalliance, fut précédé de celle de la sœur de son père, mariée à Cristophe Jouvenel, si

plaisamment dit des Ursins, marquis de Fraisnel et pourtant chevalier de l'ordre et gouverneur de Paris : nous l'allons voir suivie d'une autre qu'on a déjà vue dans la généalogie.

Notre premier duc de Piney est fort connu par ses deux ambassades à Rome, où il reçut tant de dégoûts : sa première femme était fille et sœur des ducs d'Aumale, et la seule dont il eut des enfans. Malgré l'énorme exemple de ses beaux-frères, il fut fidèle contre la Ligue. Sa seconde femme était sœur de la reine Louise, veuve de Henri III et veuve du duc de Joyeuse, favori de ce prince. A tout prendre, ce premier duc de Piney était un assez pauvre homme à tout ce qu'on voit de lui ; mais quel qu'il fût, on ne s'accoutume point en remontant à ces temps-là à ne lui voir qu'un fils et une fille (car l'autre fille qui était cadette fut religieuse et abbesse de Notre-Dame de Troyes où elle mourut en 1602), on ne s'accoutume point, dis-je, à lui voir marier sa seule fille à René Potier, et une fille de cette naissance et qui, par la mort de son frère unique sans enfans, pouvait apporter tous les biens de cette grande maison et la dignité de duc et pair, si rare encore, à son mari ; et il faut noter que le premier duc de Piney fit ce mariage dans son château de Pongy, sa principale demeure, et où il mourut six ou sept ans après son fils unique, n'ayant que quatorze ans lors de ce mariage.

René Potier était alors uniquement bailly et gouverneur de Valois. Il ne fut chambellan du roi et gouverneur de Châlons que l'année d'après son mariage et même dix-huit mois, et trois ans après capitaine des gardes-du-corps qu'il acheta de M. de Praslin. Il poussa après sa fortune, à force d'années, jusqu'à devenir duc et pair à l'étrange fournée de 1663 ; et son fils, le gros duc de Gesvres, vendit sa charge de capitaine des gardes-

du-corps à M. de Lausun, et acheta celle de premier gentilhomme de la chambre qui a passé à sa postérité avec le gouvernement de Paris qu'il eut à la mort du duc de Créquy. René Potier dont il s'agit était fils et frère aîné de secrétaires d'état, qui, et long-temps depuis, n'avaient pas pris le vol où ils ont su s'élever. Le secrétaire d'état était énormément riche; il avait été secrétaire du roi, puis secrétaire du conseil, et avait travaillé dans les bureaux du secrétaire d'état Villeroy. Il ne fut secrétaire d'état qu'en février 1589. Son père était conseiller au parlement, et son grand-père prévôt des marchands, dont le père était général des monnaies, au-delà duquel on ne voit rien. Il ne faut donc pas croire que les mésalliances soient si nouvelles en France; mais à la vérité, elles n'étaient pas communes alors.

Le second duc de Piney mourut si jeune, qu'on ne sait quel il eût été. Le mariage de sa fille, unique héritière, fut l'effet et l'effort de la faveur alors toute-puissante du connétable de Luynes. Le père était mort en 1616, et la mère en 1615; l'autre fille n'a point eu de postérité, et la singularité de l'issue de son mariage avec le duc de Ventadour les a suffisamment fait connaître l'un et l'autre.

Venons présentement à notre duchesse héritière de Piney. Elle perdit son mari au bout de dix années de mariage; elle avait été mariée à douze ans, et n'en avait que vingt-deux lorsqu'elle devint veuve, puisqu'elle en avait soixante-douze lorsqu'elle mourut en 1686. Il paraît qu'elle ne fit pas grand cas de son premier mari ni des deux enfans qu'elle en eut. Toute la faveur avait disparu avec le connétable de Luynes. Louis XIII, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, tenu en esclavage par la reine sa mère et ses favoris jusqu'à savoir à peine lire et écrire, n'avait que quinze ans et demi lorsque, n'ayant

que le seul Luynes à qui pouvoir parler, il consentit à se livrer à lui pour se délivrer de prison et d'un joug énorme, en faisant arrêter le maréchal d'Ancre qu'il défendit à plusieurs reprises de tuer, et qu'à cet âge on lui fit croire qu'on n'avait pu s'en dispenser. Ce même âge, joint à l'inexpérience et à l'ignorance totale où il avait été tenu, l'abandonna à son libérateur qui en sut si rapidement et si prodigieusement profiter. Alors qu'il mourut à la fin de 1621, Louis XIII, qui ne faisait qu'avoir vingt ans, s'était déjà ouvert les yeux sur un si grand abus de sa faveur. Elle ne put donc plus rien, et il n'est pas étrange qu'en 1630, que la duchesse héritière de Piney devînt veuve d'un frère de ce connétable, le duc de Chaulnes, son autre frère, qui était aussi maréchal de France, et qui ne laissait pas de figurer à force de mérite et d'établissemens, ne l'ait pu empêcher d'user de toute l'autorité de mère sur ses enfans et de toute la liberté de veuve en se remariant. Celui qu'elle épousa était par sa naissance un parti très digne d'elle, mais d'ailleurs, il était frère cadet du comte de Tonnerre, père de l'évêque comte de Noyon dont j'ai parlé plus haut, et ce comte de Tonnerre, bien qu'aîné, fit une mésalliance qui marque qu'il avait besoin de bien. L'amour apparemment fit faire ce second mariage, comme il entraîna la chute du nom, du rang et des honneurs de duchesse. Ce couple s'en alla vivre chez l'épouse dans sa magnifique terre de Ligny, où tous deux sont morts sans en être presque jamais sortis. Il était de l'intérêt du nouvel époux de se défaire du fils et de la fille du premier lit. Le fils en offrit les moyens de soi-même. Il était imbécille; ils le firent interdire juridiquement et enfermer à Paris, à Saint-Lazare; et de peur que quelqu'un ne le fît marier, ils le firent ordonner diacre, et c'est dans cet état et dans le même lieu qu'il a passé sa longue vie, et qu'il

est mort. La fille n'avait guère le sens commun, mais n'était pas imbécille. On la fit religieuse à Paris, à l'Abbaye-aux-Bois. De fois à autre elle disait que ç'avait été malgré elle, mais elle y vécut vingt ans professe, et y fut plusieurs années maîtresse des novices, ce qui ne marque pas qu'elle eût été forcée; ou du moins il paraît par cet emploi qu'elle avait consenti et pris goût à son état, puisqu'on la chargeait d'y former des novices. Elle était encore dans cette fonction quand M. le Prince l'en tira comme on le dira bientôt.

M. de Luxembourg, qui combla sa fortune en épousant la fille unique du second lit, était fils unique de ce M. de Boutteville si connu par ses duels, et qui, retiré à Bruxelles pour avoir tué le comte de Thorigny en 1627, hasarda de revenir à Paris se battre à la Place-Royale contre Bussy d'Amboise (qui était Clermont Gallerande) qu'il tua. Boutteville avait pour second son cousin de Rosmadec, baron des Chapelles, qui eut affaire au baron d'Harcourt, second de l'autre, qui fut le seul qui s'en tira et qui s'en alla en Italie, se jeta dans Casal, assiégé par les Espagnols, et y fut tué en novembre 1628. Il ne fut point marié, et il était frère puîné du marquis de Beuvron, père du maréchal duc d'Harcourt. La mère de ces deux frères était fille du maréchal de Mattignon; il était cousin-germain de ce comte de Thorigny, fils de la Longueville que Boutteville avait tué, petit-fils du même maréchal de Mattignon, et premier mari sans enfans de la duchesse d'Angoulême la Guiche, fille du grand maître de l'artillerie. Ce comte de Thorigny était frère aîné de l'autre comte de Thorigny qui lui succéda, lequel fut père du dernier maréchal de Mattignon et du comte de Mattignon dont le fils unique a été fait duc de Valentinois, en épousant la fille aînée du dernier prince de Monaco Grimaldi. MM. de Boutteville et des Chapelles furent pris

se sauvant en Flandre, et eurent la tête coupée en Grève, à Paris, par arrêt du parlement, 22 juin 1627. Ce M. de Boutteville avait épousé en 1617 Élisabeth, fille de Jean Vienne, président en la chambre des comptes et d'Élisabeth Dolu, et cette madame de Boutteville a vu toute la fortune de son fils et les mariages de ses deux filles. Elle a passé sa longue vie toujours retirée à la campagne, et y est morte en 1696 à quatre-vingt-neuf ans, et veuve depuis soixante-neuf ans. M. de Boutteville était de la maison de Montmorency, petit-fils d'un puîné du baron de Fosseux.

M. de Luxembourg naquit posthume six mois après la mort de son père; il était fils unique, cadet de deux sœurs; madame de Valencey, l'aînée, morte en 1684, n'a fait aucune figure par elle ni par les siens; la cadette, belle, spirituelle et fort galante, peut-être encore plus intrigante, a toute sa vie fait beaucoup de bruit dans le monde dans ses trois états : de fille, de duchesse de Châtillon, enfin de duchesse de Meckelbourg. Elle contribua fort à la fortune de son frère avec qui elle fut toujours intimement unie, et mourut à Paris, vingt jours après lui, de la même maladie, ayant un an plus que lui, et sans enfans.

Un grand nom, qui, dans les commencemens de la vie du jeune Boutteville, brillait encore de la mémoire de cette branche illustre des derniers connétables et de l'amour que la princesse douairière de Condé portait à son nom, beaucoup de valeur, une ambition que rien ne contraignit, de l'esprit, mais un esprit d'intrigue, de débauche et du grand monde, lui fit surmonter le désagrément d'une figure d'abord fort rebutante; mais ce qui ne se peut comprendre de qui ne l'a pas vu, une figure à laquelle on s'accoutumait, et qui, malgré une bosse médiocre par-devant, mais très grosse et fort pointue

par-derrière, avec tout le reste de l'accompagnement ordinaire des bossus, avait un feu, une noblesse et des grâces naturelles qui brillaient dans ses plus simples actions. Il s'attacha, dès en entrant dans le monde, à M. le Prince, et bientôt après, M. le Prince s'attacha à sa sœur. Le frère, aussi peu scrupuleux qu'elle, s'en fit un degré de fortune pour tous les deux. M. le Prince se hâta de procurer son mariage avec le fils du maréchal de Châtillon, jeune homme de grande espérance qui lui était fort attaché avant que cet amour fût bien découvert, et lui procura un brevet de duc en 1646.

Le cardinal Mazarin avait renouvelé cette sorte de dignité qui n'a que des honneurs sans rang et sans successions, connue sous François Ier et sous ses successeurs, mais depuis quelque temps, tombée en désuétude, et qui parut propre au premier ministre à retenir et à récompenser des gens considérables ou qu'il voulait s'attacher; c'est de ceux-là qu'il disait, « qu'il en ferait tant qu'il serait honteux de ne l'être pas et honteux de l'être»; et à la fin il se le fit lui-même, pour donner plus de desir de ces brevets.

M. de Châtillon n'en jouit que trois ans, bon et paisible mari, et toutefois fort à la mode. M. le Prince dominait la cour et le cardinal Mazarin qu'il s'était attaché par sa réputation et ses services, ce qui ne dura pas long-temps. Il assiégeait Paris, pour la cour qui en était sortie, contre le parlement et les mécontens en 1649, lorsque le duc de Châtillon fut tué à l'attaque du pont de Charenton et enterré à Saint-Denis. L'amant et l'amante s'en consolèrent. La grandeur du service que M. le Prince avait rendu au cardinal Mazarin en le ramenant triomphant dans Paris, pesa bientôt par trop à l'un par la fierté et les prétentions absolues de l'autre, d'où naquit la prison des princes, pendant laquelle la princesse

douairière de Condé se retira à Châtillon-sur-Loire avec la fidèle amante de son fils, et y mourut. De la délivrance forcée des princes aux désordres, puis à la guerre civile qu'entreprit M. le Prince, il n'y eut presque pas d'intervalle. La bataille du faubourg Saint-Antoine la finit, et jeta M. le Prince entre les bras des Espagnols jusqu'à la paix des Pyrénées.

Boutteville le suivit partout. Sa valeur et ses mœurs, son activité, tout en lui était fait pour plaire au prince, et toutes sortes de liaisons fortifiaient la leur. A ce retour en France, madame de Châtillon reprit son empire. Son frère avait trente-trois ans. Il avait acquis de la réputation à la guerre; il était devenu officier-général, et avait auprès de M. le Prince le mérite d'avoir suivi sa fortune jusqu'au bout, mérite qu'il partageait avec fort peu de gens de sa volée. Ils cherchèrent donc une récompense qui fît honneur à M. le Prince, et une fortune à Boutteville, et ils dénichèrent ce mariage du second lit de l'héritière de Piney avec M. de Clermont. Elle était laide affreusement et de taille et de visage, c'était une grosse vilaine harengère dans son tonneau, mais elle était fort riche par le défaut des enfans du premier lit, dont l'état parut à M. le Prince un chausse-pied pour faire Boutteville duc et pair. Il crut d'abord se devoir assurer de la religieuse. Elle avait souvent murmuré contre ses vœux. Il craignit qu'un grand mariage de sa sœur du second lit ne la portât à un éclat embarrassant. Il la fut trouver à sa grille, et moyennant une dispense du pape dont il se chargea pour la défroquer, et un tabouret de grâce ensuite, elle consentit à tout, demeura dans ses vœux et signa tout ce qu'on voulut. Rien ne convenait mieux au projet que de la lier de nouveau à ses vœux, et ce tabouret de grâce devenait un échelon pour la dignité en faveur du mariage de la sœur. Le pape accorda la dis-

pense de bonne grâce, et la cour le tabouret de grâce, sous le prétexte qu'étant fille du premier lit, elle aurait succédé, au duché de Piney, à son frère sans alliance, si elle n'avait pas été religieuse-professe. On la fit dame du palais de la reine, sous le nom de princesse de Tingry, avec une petite marque à sa coiffure du chapitre de Ponssay, dont elle se défit bientôt. A l'égard du frère, on joua la comédie de lever son interdiction, de le tirer de Saint-Lazare, et tout de suite de lui faire faire une donation à M. de Boutteville, par son contrat de mariage, de tous ses biens, et une cession de sa dignité, en considération des grandes sommes qu'il avait reçues pour cela de madame de Boutteville, et qu'il lui avait payées. Cette clause est fort importante au procès dont il s'agit. Aussitôt il assista au mariage de sa sœur, et dès qu'il fut célébré, on le fit interdire de nouveau, et on le remit à Saint-Lazare d'où il n'est pas sorti depuis.

Le mariage fait le 17 mars 1661, M. de Boutteville mit l'écu de Luxembourg sur le tout du sien, et signa Montmorency-Luxembourg, ce que tous ses enfans et les leurs ont toujours fait aussi. Incontinent après il entama le procès de sa prétention pour la dignité de duc et pair de Piney, et M. le Prince s'en servit pour lui obtenir des lettres nouvelles d'érection de Piney en sa faveur, dans lesquelles on fit adroitement couler la clause *en tant que besoin serait*, pour lui laisser entière sa prétention de l'ancienneté de la première création de 1581. Avec ces lettres, il fut reçu duc et pair au parlement, 22 mai 1662, et y prit le dernier rang après tous les autres pairs.

Le reste de la vie de M. de Luxembourg est assez connu. Il se trouva enveloppé dans les affaires de la Voysin, cette devineresse, et pis encore, accusée de poison, qui, par arrêt du parlement, fut brûlée à la

Grève et qui fit sortir la comtesse de Soissons du royaume pour la dernière fois, et la duchesse de Bouillon, sa sœur. On reproche à M. de Luxembourg d'avoir oublié en cette occasion une dignité qu'il avait tant ambitionnée. Il répondit sur la sellette comme un particulier, et ne réclama aucun des privilèges de la pairie. Il fut long-temps à la Bastille, et y laissa de sa réputation.

On crut long-temps qu'il avait perdu toute pensée de dispute avec les ducs ses anciens. Il y avait encore alors des cérémonies où ils paraissaient, il s'en absentait toujours; et, à la vie, ou occupée de guerre ou libertine, qu'il mena jusqu'à la fin de ses jours, on n'y prenait pas garde, lorsqu'à la promotion du Saint-Esprit de 1688 il demanda et obtint de recevoir l'ordre, sans conséquence, parmi les maréchaux de France, pour ne pas préjudicier à sa prétention de préséance. Ce fut, pour le dire en passant, la première fois que les maréchaux de France à recevoir dans l'ordre y précédèrent les gentilshommes de même promotion, et à cette démarche de M. de Luxembourg on vit qu'il n'avait pas abandonné la pensée de sa prétention.

Une grande guerre qui s'ouvrit alors de la France contre toute l'Europe fit espérer à ce maréchal qu'on aurait besoin de lui, et qu'il pourrait trouver de ces momens heureux d'acquérir de la gloire et, avec elle, le crédit d'emporter sa préséance. En effet, le maréchal d'Humières, créature de M. de Louvois, ayant mal réussi en Flandre dès la première campagne, M. de Luxembourg lui fut substitué par ce ministre tout-puissant, qui, pour son intérêt particulier, avait engagé la guerre et qui voulait y réussir, et qui fit céder à ce grand intérêt son peu d'affection pour ce nouveau général, qui ne compte ses campagnes que par des combats et souvent par des vic-

toires. Ce ne fut donc qu'après celles de Leure, qui ne fut qu'un gros combat de cavalerie; de Fleurus, qui ne fut suivie d'aucun fruit; de Steinkerke, où l'armée française pensa être surprise et défaite, trompée par un espion du cabinet du général, découvert, et à qui, le poignard sous la gorge, on fit écrire tout ce qu'on voulut; et, enfin, après celle de Neervinden, qui ne valut que Charleroy, que M. de Luxembourg se crut assez fort pour entreprendre tout de bon ce procès de préséance. L'intrigue, l'adresse, et, quand il le fallait, la bassesse le servait bien. L'éclat de ses campgnes et son état brillant de général de l'armée la plus proche et la plus nombreuse lui avaient acquis un grand crédit. La cour était presque devenue la sienne par tout ce qui s'y rassemblait autour de lui, et la ville, éblouie du tourbillon de son accueil ouvert et populaire, lui était dévouée. Les personnages de tous états croyaient avoir à compter avec lui, surtout depuis la mort de Louvois, et la brillante jeunesse le regardait comme son père, le protecteur de leur débauche et de leur conduite, dont la sienne à son âge ne s'éloignait pas. Il avait captivé les troupes et les officiers-généraux. Il était ami intime de M. le Duc, et surtout de M. le prince de Conti, le Germanicus d'alors. Il s'était initié dans le plus particulier de Monseigneur, et, enfin, il venait de faire le mariage de son fils aîné avec la fille aînée du duc de Chevreuse, qui, avec le duc de Beauvilliers, son beau-frère, et leurs épouses, avaient alors le premier crédit et toutes les intimes privances avec le roi et avec madame de Maintenon.

Dans le parlement la brigue était faite. Harlay, le premier président, menait ce grand corps à la baguette; il se l'était dévoué tellement qu'il crut qu'entreprendre et réussir ne serait que même chose et que cette grande affaire lui coûterait à peine le courant d'un hiver à em-

porter. Le crédit de ce nouveau mariage fit ériger, en faveur du nouvel époux, la terre de Beaufort en duché, vérifié sous le nom de Montmorency; et, à cette occasion, il ne manqua pas de persuader à tout le parlement que le roi était pour lui dans sa prétention contre ses anciens, lorsque bientôt après il la recommença tout de bon. Le premier président, extrêmement bien à la cour, l'aida puissamment à cette fourberie; de sorte que, lorsqu'on s'en fut aperçu, le plus grand remède y devint inutile. Ce remède fut une lettre au premier président, de la part du roi, écrite par Pontchartrain, contrôleur général des finances et secrétaire d'état, par laquelle il lui mandait que le roi, surpris des bruits qui s'étaient répandus dans le parlement qu'il favorisait la cause de M. de Luxembourg, voulait que la compagnie sût, par lui, et s'assurât entièrement que sa majesté était parfaitement neutre et le demeurerait entre les parties dans tout le cours de l'affaire.

CHAPITRE XVII.

Tentative pour étrangler le procès. — Novion, premier président; ses arrêts. — Harlay le remplace. — A quelles considérations cédait son austérité pharisaïque. — Service qu'il rend au roi et à madame de Maintenon. — Causes de sa partialité pour M. de Luxembourg. — Talon, président à mortier. — Usage que Racine fait de sa plume. — Ducs de Chevreuse et de Bouillon en prétentions et à part. — Situation des parties. — Labriffe, procureur général. — Ses conclusions. — Raillerie piquante de M. de Chaulnes.

Lors du mariage de M. de Luxembourg, qui l'entreprit pour se faire un chausse-pied à une érection nou-

velle, M. le Prince avait obtenu des lettres-patentes de renvoi au parlement. M. Talon, lors avocat général et d'une grande réputation, y parla avec grande éloquence et une grande capacité, et, après avoir traité la question à fond, avec toutes les raisons de part et d'autre, avait conclu en plein contre M. de Luxembourg. Ce fut aussi où il arrêta son affaire, et à son érection nouvelle il attendit sa belle. Il crut l'avoir trouvée quelques années après. Novion, premier président, était Potier comme le duc de Gesvres. L'intérêt de son cousin, qu'on a vu dans la généalogie ci-dessus, l'avait mis dans celui de M. de Luxembourg. Ils crurent pouvoir profiter de l'état, prêt à être jugé, où le procès en était resté, et résolurent de l'étrangler à l'improviste et peut-être en seraient-ils venus à bout sans le plus grand hasard du monde.

A une audience ouvrante dès sept heures du matin, destinée à rendre une sommaire justice au peuple, aux artisans et aux petites affaires qui n'ont qu'un mot, l'intendant de mon père et celui de M. la Rochefoucauld, qui se trouvèrent là sans penser à rien moins qu'à ce procès de préséance, en entendirent appeler la cause et tout aussitôt un avocat parler pour M. de Luxembourg. Ils s'écrièrent, s'opposèrent, représentèrent l'excès d'une telle surprise et en arrêtèrent si bien le coup que, manqué par là, et les mesures rompues par ce singulier contre-temps, M. de Luxembourg demeura court et laissa de nouveau dormir son affaire jusqu'au temps dont il s'agit ici.

Ce M. de Novion fut surpris en quantité d'iniquités criantes, et souvent à prononcer à l'audience, à l'étonnement des deux côtés. Chacun croyait que l'autre avait fait l'arrêt et ne le pouvait comprendre, tant qu'à la fin ils se parlèrent au sortir de l'audience et découvrirent que ces arrêts étaient du seul premier président. Il en fit tant

que le roi résolut enfin de le chasser. Novion tint ferme, en homme qui a toute honte bue et qui se prend à la forme, qui rendit son expulsion difficile, mais on le menaça enfin de tout ce qu'il méritait; on lui montra une charge de président à mortier pour son petit-fils, car son fils était mort de bonne heure, et il prit enfin son parti de se retirer. Harlay, procureur général, lui succéda, et Labriffe, simple maître des requêtes, mais d'une brillante réputation, passa à l'importante charge de procureur général.

Harlay était fils d'un autre procureur général du parlement et d'une Bellièvre, duquel le grand-père fut ce fameux Achille d'Harlay, premier président du parlement après ce célèbre Christophe de Thou son beau-père, lequel était père de ce fameux historien. Issu de ces grands magistrats, Harlay en eut toute la gravité qu'il outra en cynique; et en affecta le désintéressement et la modestie, qu'il déshonora l'une par sa conduite, l'autre par son orgueil raffiné, mais extrême, et qui, malgré lui, sautait aux yeux. Il se piqua surtout de probité et de justice, dont le masque tomba bientôt. Entre Pierre et Jacques il conservait la plus exacte droiture; mais, dès qu'il apercevait un intérêt ou une faveur à ménager, tout aussitôt il était vendu. La suite de ces mémoires en pourra fournir des exemples; en attendant, ce procès-ci le manifesta à découvert.

Il était savant en droit public, il possédait fort le fond des diverses jurisprudences, il égalait les plus versés aux belles-lettres, il connaissait bien l'histoire, et savait surtout gouverner sa compagnie avec une autorité qui ne souffrait point de réplique, et que nul autre premier président n'atteignit jamais avant lui. Une austérité pharisaïque le rendait redoutable par la licence qu'il donnait à ses répréhensions publiques, et aux parties, et aux avo-

cats, et aux magistrats, en sorte qu'il n'y avait personne qui ne tremblât d'avoir affaire à lui. Soutenu en tout par la cour dont il était l'esclave et le très humble serviteur de ce qui y était en vraie faveur, fin courtisan, singulièrement rusé politique, tous ces talens, il les tournait entièrement à son ambition de dominer et de parvenir, et de se faire une réputation de grand homme. Il était d'ailleurs sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, sans humanité même, en un mot, hypocrite parfait, sans foi ni loi, sans Dieu et sans âme, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, et n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On ferait un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçans qu'il avait infiniment d'esprit, l'esprit naturellement porté à cela et toujours maître de soi pour ne rien hasarder dont il pût avoir à se repentir. Pour l'extérieur, un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlans, perçans, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre; un habit peu ample, un rabat presque d'ecclésiastique et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste: à Versailles, il rasait toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avançait qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche.

Il tenait au roi et à madame de Maintenon par l'endroit le plus sensible. C'était lui qui, consulté sur la légitimation inouïe d'enfans sans nommer la mère, avait donné

la planche du chevalier de Longueville, qui fut mise en avant, et sur le succès de laquelle ceux du roi passèrent. Il eut dès-lors parole de l'office de chancelier de France, et toute la confiance du roi, de ses enfans et de leur toute-puissante gouvernante, qu'il sut toujours se conserver et s'en ménager de continuelles privances.

Il était parent et ami du maréchal de Villeroy, qui s'était attaché au maréchal de Luxembourg, et ami intime du maréchal de Noailles. La jalousie des deux frères de Duras, capitaines des gardes, avait uni les deux autres capitaines des gardes ensemble, tellement que Noailles, pour cette raison, et Villeroy, par son intérêt d'être lié à M. de Luxembourg, disposaient, en sa faveur, du premier président. M. de Chevreuse avait toujours eu dans la tête l'ancien rang de Chevreuse, et c'était peut-être pour cela que M. de la Rochefoucauld s'était roidi, à leur commune promotion dans l'ordre en 1688, à ne vouloir lui céder, comme duc de Luynes, qu'après sa réception au parlement en cette qualité, pour avoir un titre public qu'il n'avait cédé qu'à l'ancienneté de Luynes, et ne s'était pas voulu contenter de la simple cession du duc de Luynes, parce que cet acte particulier de famille pouvait aisément ne se pas représenter dans la suite. Cette idée, que M. de Chevreuse avait lors et qu'il a toujours sourdement conservée, jointe au mariage de sa fille aînée avec le fils aîné de M. de Luxembourg, l'égara de son intérêt de duc de Luynes commun avec le nôtre, et l'unit à celui de M. de Luxembourg, et, avec lui, M. de Beauvilliers, qui tous deux n'étaient qu'un même cœur et un même esprit. Dirait-on, de personnages d'une vertu si pure et toujours si soutenue, que l'humanité, qui se fourre partout, avait mis, entre eux et M. de la Rochefoucauld, une petite séparation qui ne contribua pas à leur faire trouver bonne la cause qu'il soutenait. Ce dernier, au plus haut point

de faveur, mais destitué de confiance et naturellement jaloux de tout, ne pouvait souffrir que l'une et l'autre, de la part du roi, fussent réunies dans les deux beaux-frères. Leur vie, leur caractère, leurs occupations, leurs liaisons et les siennes, tout était entièrement ou opposé, ou pour le moins très différent.

Entre ces deux sortes de faveurs, le premier président ne balança pas à trouver celle des beaux-frères préférable. Il y joignait celles de Noailles et de Villeroy, qui étaient grandes aussi, et tout l'éclat dont brillait M. de Luxembourg. De tous ceux qu'il attaquait, aucun n'était en faveur que le seul duc de la Rochefoucauld; les mieux avec le roi, ce n'était que distinction à quelques-uns, considération pour la plupart; ainsi, le choix du premier président ne fut pas difficile.

Talon, devenu président à mortier, flatté de voir M. de Luxembourg réclamer les parens de sa mère, oublia qu'il avait été avocat général; il ne craignit point le blâme d'être contraire à soi-même, et après avoir parlé autrefois avec tant de force dans la même affaire contre M. de Luxembourg, comme avocat général, on le vit devenir le sien, et travailler à ses factums. Il fouilla les bibliothèques, rassembla les matériaux, présida à tout ce qui se fit, écrivit pour M. de Luxembourg, à visage découvert, et rien ne s'y fit que par lui.

Le célèbre Racine, si connu par ses pièces de théâtre, et par la commission où il était employé lors pour écrire l'histoire du roi, prêta sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg, et réparer la sècheresse de la matière par un style agréable et orné, pour les faire lire avec plaisir et avec partialité aux femmes et aux courtisans. Il avait été attaché à M. de Seignelay, était ami intime de Cavoye, et tous deux l'avaient été de M. de Luxembourg, et Cavoye l'était encore. En un mot, les

dames, les jeunes gens, tout le bel air de la cour et de la ville était pour lui, et personne parmi nous à pouvoir contre-balancer ce grand air du monde, ni même y faire aucun partage. Que si on ajoute le soin de longue main pris de captiver les principaux du parlement, et toute la grand'chambre par parens, amis, maîtresses, confesseurs, valets, promesses, services, il se trouvera qu'avec un premier président tel que Harlay à la tête de ce parti, nous avions affaire à incomparablement plus forts que nous.

Un inconvénient encore, qui n'était pas médiocre, fut la lutte d'une communauté de gens en même intérêt contre un seul qui conduisait le sien avec indépendance et qui n'avait besoin d'aucun concert. Le nôtre subsista pourtant fort au-dessus de ce qui se pouvait attendre d'une si grande diversité d'esprits et d'humeurs, dans une parité de dignité et d'intérêt. M. de Bouillon, avec la chimère de l'ancien rang d'ancienneté d'Albret et de Château-Thierri, imita le duc de Chevreuse, et dès le premier commencement de l'affaire. Mais celui-ci se contenta de n'y prendre aucune part. Telle était notre situation, lorsque M. de Luxembourg l'entama.

Le premier pas fut de faire donner des conclusions au procureur général. Labriffe, maître des requêtes, si brillant, se trouvait accablé du poids de cette grande charge, et ne fut pas long-temps sans perdre la réputation qui l'y avait placé. Accoutumé à être l'aigle du conseil, Harlay en prit jalousie, et prit à tâche de le contrecarrer; l'autre, plein de ce qui l'avait rapidement porté, voulut lutter d'égal, et ne tarda pas à s'en repentir. Il tomba dans mille panneaux que l'autre lui tendait tous les jours, et dont il le relevait avec un air de supériorité qui désarçonna l'autre. Il sentit son faible à l'égard du premier président en tout genre; il se lassa des camouflets que

l'autre ne lui épargnait point, et peu-à-peu il devint soumis et rampant. C'était sa situation lorsqu'il fut question de ses conclusions. Tout abattu qu'il était, il ne manquait point d'esprit, mais la crainte et la défiance avaient pris le dessus. Il sentit où penchait le premier président, et il n'osa le choquer, de sorte que M. de Luxembourg eut ses conclusions comme et quand il les voulut.

Nos productions n'étaient pas faites, rien n'était donc en état, et Labriffe avait promis aux ducs de la Trémoille et de la Rochefoucauld de les attendre, comme il était de règle et de droit, lorsque M. de Luxembourg, qui les regardait comme un premier coup de partie, se vanta de les avoir favorables et en effet les fit voir.

C'était un autre pas de clerc puisqu'elles devaient être remises cachetées au greffe, et que personne ne devait savoir quoi que ce soit de ce qu'elles contenaient. M. de Chaulnes voulut au moins s'en venger. Dès que notre premier factum fut imprimé, il le porta à Labriffe et lui dit que c'était sans intérêt, puisque tout le monde savait ses conclusions données, et en faveur de M. de Luxembourg; mais que notre procès ne pouvant être que curieux en soi et célèbre au parlement, il avait voulu lui apporter notre premier mémoire tout mouillé encore de l'impression, dans la lecture duquel il croyait qu'il ne serait pas fâché de se délasser en ses heures perdues, et dans lequel il apprendrait des faits, et beaucoup de choses très importantes pour l'intelligence et la décision de l'affaire, très nettement exposés, et dont aucun n'avait encore paru. La gravité et la réputation de M. de Chaulnes ajouta beaucoup au poids de cette raillerie, qui embarrassa extrêmement le procureur général; il voulut se jeter dans les excuses, mais M. de Chaulnes, qui souriait de le voir balbutiant, l'assura que ce n'était pas à lui qu'il les fallait faire, mais à MM. de la Trémoille et de la

Rochefoucauld qui, à ce qu'il s'était laissé dire, n'étaient pas tout-à-fait tant ses serviteurs que lui.

J'ai mis le procureur général et ses conclusions données ainsi en écolier, à la suite de ce que j'ai cru devoir faire connaître du premier président, de M. Talon, et de tout ce qui se ralliait pour M. de Luxembourg, afin de montrer une fois pour toutes à qui nous eûmes affaire, et l'inégalité de la partie en même temps. Avant d'aller plus loin, il faut dire comment j'y entrai et comment je m'en démêlai.

CHAPITRE XVIII.

J'entre dans le procès. — Mesures de déférence de moi à M. de Luxembourg. — Sommaire de la question formant le procès. — Opposans à M. de Luxembourg. — Quels étaient les plus ardens. — Par qui l'affaire principalement dirigée. — Accueil fait à mes opinions. — Nous faisons nos sollicitations. — Conduite inique en faveur de M. de Luxembourg. — Il distribue en secret un factum. — Notre visite en masse au premier président et son résultat. — Une grande mesure jugée nécessaire. — Circonstances qui s'y opposent. — Notre embarras. — Mes lettres d'état. — Le plus bizarre des contre-temps. — Où j'étais tandis qu'on signifiait mes lettres d'état. — Cavoye. — Mes ménagemens pour M. de Luxembourg sont mal reçus.

On peut juger qu'à mon âge, et fils d'un père de la cour du feu roi, et d'une mère qui n'avait connu que les devoirs domestiques, et sans aucuns proches, je n'étais en aucun commerce avec pas un de ceux que M. de Luxembourg attaquait. Eux qui se voulaient réunir le plus en nombre qu'ils pourraient, comptant peu sur de cer-

tains ducs, et désertés par MM. de Chevreuse et de Bouillon, n'en voulurent négliger aucun, parce que chacun a ses amis et sa bourse, pour les frais qui se faisaient en commun. M. de la Trémoille m'aborda donc chez le roi et me dit que lui et plusieurs autres qu'il me nomma, étaient attaqués par M. de Luxembourg en préséance, par la reprise d'un ancien procès, où mon père avait été partie avec eux, qu'ils espéraient que je ne les abandonnerais pas dans cette affaire, quoique M. de Luxembourg fût mon général, qu'ils l'avaient chargé de m'en parler, et ajouta du sien les complimens convenables. C'était dans tous les premiers commencemens de cette reprise, assez peu depuis mon retour de l'armée. J'ignorais donc parfaitement l'affaire, mais mon parti fut bientôt pris. Je remerciai M. de la Trémoille, tant pour lui que pour ces messieurs, de ce qu'ils avaient pensé à moi, et je lui dis que je ne craindrais jamais de m'égarer en si bonne compagnie, en suivant l'exemple de mon père, et que je le priais d'être persuadé et de les assurer que rien ne me séparerait d'eux. M. de la Trémoille me parut fort content, et dans la journée M. de la Rochefoucauld me chercha et plusieurs des autres, et m'en firent mille complimens.

Enrôlé de la sorte, je me crus devoir toutes sortes de ménagemens à un homme tel qu'était lors M. de Luxembourg, sous qui j'avais fait la campagne, qui m'avait bien traité, quoique sans être connu de lui que par ce que j'étais, et sous qui je pouvais servir souvent. J'allai donc le lendemain chez lui, où il n'était pas, et je fus le trouver chez le duc de Montmorency; le marquis d'Harcourt et Albergotti étaient avec eux. Je fis là mon compliment à M. de Luxembourg, et lui demandai la permission de ne pas me séparer de ceux des ducs sur lesquels il demandait la préséance; que de toute autre affaire je l'en laisserais abso-

lument le maître, que sur celle-là même je n'avais voulu faire aucun pas sans savoir s'il le trouverait bon, et j'ajoutai tout ce que l'âge et l'état exigeaient d'un jeune homme. Cela fut reçu avec toute la politesse et la galanterie imaginables; la compagnie y applaudit, et M. de Luxembourg m'assura que je ne pouvais moins faire que suivre l'exemple de mon père, et qu'il ne m'en marquerait pas moins et en toutes occasions. Ce devoir rempli, je ne songeai plus qu'à bien soutenir l'affaire commune conjointement avec les autres, sans rien faire qui pût raisonnablement déplaire à M. de Luxembourg. Maintenant voici le sommaire du procès, car d'entrer dans le détail des lois, des exemples, des défenses de part et d'autre, ce serait la matière de volumes entiers, et il s'en trouve plusieurs faits de part et d'autre qui en instruiront suffisamment et à fond les curieux.

M. de Luxembourg prétendait que l'effet des érections femelles allait à l'infini; que madame de Tingry quoique dans le monde demeurant sous ses vœux, et son frère ayant cédé sa dignité et ses biens à sa sœur du second lit, par son contrat de mariage, lui diacre et par conséquent hors d'état de se pouvoir marier, cette fille du second lit qu'il avait épousée passait aux droits des enfans du premier lit qui se trouvaient épuisés, et de plein droit le faisait duc et pair de la date de la première érection; que la clause *en tant que besoin serait*, apposée aux lettres nouvelles qu'il avait obtenues aussitôt après son mariage, annulait toute la force que cette nouvelle érection pouvait donner contre lui, et que ce qui achevait de l'anéantir était ce qu'il avait plu au roi de déclarer par ses lettres-patentes en 1676, qu'il n'a point entendu ériger de nouveau Piney en duché-pairie en 1661, mais bien le renouveler en faveur de M. de Luxembourg, d'où il concluait qu'il était par là manifeste

que son ancienneté remontait à la première érection de 1581.

Les opposans prétendaient au contraire qu'aucune érection femelle n'était infinie, que son effet était borné à la première fille qui le recueillait, et que si elles avaient quelquefois passé à une seconde fille, ç'avait été tout, jamais au-delà, encore par grâce et à la faveur de nouvelles lettres en continuation de la pairie, avec rang du jour de ces nouvelles lettres; qu'ainsi l'ancienne érection de Piney était éteinte dans le sang du premier mari de la duchesse héritière. Ce qui était si vrai qu'elle avait perdu son rang et ses honneurs de duchesse en se remariant, bien loin qu'elle les eût communiqués à son second mari, tant la dignité demeurait fixée et immuable dans son fils du premier lit pour que la démission qu'il en avait faite ainsi que de ses biens à sa sœur du second lit par son contrat de mariage; cette démission avait deux vices qui la rendaient absurde et nulle, et un troisième qui la faisait impossible : le premier, son état d'interdit devant et après, qui, n'ayant été levé que pour le moment nécessaire de cette démission, n'était qu'une dérision de la justice qui ne pouvait avoir d'effet et être reçue sérieusement. 2° Que les grandes sommes données à cet interdit par le futur époux de sa sœur du second lit, motivées dans son contrat de mariage, comme cause de cette démission, l'annulaient par cela même, puisqu'on ne peut devenir duc et pair que par deux voies, érection en sa faveur, ou succession, et que l'acquéreur en est formellement exclu. 3° Que la volonté de l'interdit, quand bien même il ne l'eût jamais été, et qu'il n'eût rien reçu pour sa démission, était entièrement insuffisante pour faire un duc et pair en se démettant, puisqu'une démission ne pouvait opérer cet effet que par deux choses réunies, un sujet naturellement héritier de la dignité à qui la démis-

sion ne fait qu'en avancer la succession, et la permission du roi de la faire, qui toutes deux manquaient totalement en celle-ci. Que la clause *en tant que besoin serait*, glissée dans les nouvelles lettres d'érection de 1661, accordées à M. de Luxembourg, ne lui donnait aucun droit; ce qui était évident, puisqu'il avait obtenu ces nouvelles lettres et pris le dernier rang en conséquence, sans quoi il n'eût point été duc et pair, et que de plus cette clause, n'ayant point été communiquée, n'avait pu être contredite, ni faire aucun effet entre les parties. Enfin sur les lettres de 1676, par lesquelles le roi déclarait n'avoir point fait d'érection nouvelle en 1661, mais renouvelé l'érection de Piney en faveur de M. de Luxembourg, deux réponses : la première que c'était pour la première fois qu'on en entendait parler (et en effet M. de la Rochefoucauld en ayant témoigné sa surprise au roi, il lui répondit qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais donné ces lettres, à quoi M. de la Rochefoucauld répliqua que c'étaient là des tours de passe-passe de M. de Louvois, qui en ce temps-là était fort ami de M. de Luxembourg; que ces lettres qui n'étaient point enregistrées, étaient surannées, et partant de nul effet, que d'ailleurs n'ayant jamais été connues jusqu'alors, elles ne pouvaient passer pour contradictoires et pour juger, sans entendre les parties, un procès pendant entre elles, et un procès de telle qualité et entre de telles parties sous la cheminée, et demeurer incognito vingt ans ainsi dans la poche de M. de Luxembourg. Deuxièmement enfin, qu'à toute rigueur l'expression de renouveler n'emportait point le rang d'ancienne érection, puisqu'en effet un ancien duché-pairie, autrefois érigé pour une maison, et depuis érigé pour une autre, n'était à l'égard de cette terre qu'un véritable renouvellement. Telles furent les raisons fondamentales de part et d'autre sur lesquelles on comprend que les avocats trouvè-

rent de quoi exercer leur éloquence d'une part, leurs subtilités de l'autre; mais ce qui vient d'être exposé suffit pour expliquer toute la matière en gros sur laquelle roula tout ce procès.

Disons un mot des opposans, desquels il faut ôter MM. de Chevreuse et de Bouillon, par les raisons qui en ont été rapportées. M. d'Elbœuf ne fit que nombre et ne se mêla jamais de rien, sinon de demeurer uni aux autres. M. de Ventadour parut quelquefois aux assemblées, fit à-peu-près ce qu'on desira de lui, mais au paiement près, il ne menait pas une vie à le mettre en œuvre. M. de Vendôme se présenta et fit bien, mais à sa manière et ne pouvant se contraindre en rien. M. de Lesdiguières était un enfant, et sa mère une espèce de fée sur qui son cousin de Villeroy avait tout crédit; ainsi ce fut beaucoup pour elle que de laisser le nom de son fils dont elle était tutrice, parmi ceux des opposans. M. de Brissac obscur, ruiné et d'une vie étrange, ne sortait plus de son château de Brissac, et ne fit que laisser son nom parmi les autres. M. de Sully peu assidûment, mais fermement. MM. de Chaulnes, de Richelieu, de la Rochefoucauld et de la Trémoille, étaient ceux sur qui tout portait, auquel le bonhomme M. de la Force se joignit dignement tant qu'il put, et M. de Rohan aussi, mais M. de Richelieu et lui étaient gens à boutade qui ne donnèrent pas peu d'affaires aux autres. M. de Monaco y était ardent, sauf ses parties et sa bourse, encore payait-il bien en rognonant, mais c'étaient des farces pour tirer le contingent du duc de Rohan.

Les intendans de M. de la Trémoille et de la Rochefoucauld, nommés Magneux et Aubry, gens d'honneur, capables et laborieux, et infiniment touchés de cette affaire en étaient les principaux directeurs, et Riparfonds, avocat célèbre consultant, était le chef de nos

avocats et de notre conseil, chez qui se tenaient toutes nos assemblées toujours une après-dinée de chaque semaine et quelquefois plus souvent, où M. de la Rochefoucauld ne manquait jamais quoiqu'il ne couchât presque jamais à Paris, et qui y rendit par exemple les autres très assidus et fort ponctuels à l'heure; les plus ardens et les plus continuellement à tout étaient MM. de la Trémoille, de Chaulnes, la Rochefoucauld et la Force, M. de Monaco autant qu'il était en lui, et plus qu'aucuns MM. de Richelieu et Rohan, mais comme il a été dit, pleins de boutades et de fantaisies.

Je me rendis assidu aux assemblées, je m'instruisis et de l'affaire en soi, et de ce qui se passait par rapport à elle, et ce que je hasardai de dire dans les assemblées n'y déplut point. Riparfonds et les deux intendans conducteurs me prirent en amitié; je plus aux ducs. M. de la Rochefoucauld, tout farouche qu'il était, et par son nom et le mien peu disposé pour moi, s'apprivoisa tout-à-fait avec moi; l'intimité de M. de Chaulnes avec mon père se renouvela avec moi, ainsi que l'amitié qu'il avait eue avec le bonhomme la Force; je fis une amitié intime avec M. de la Trémoille, et je n'oserai dire que j'acquis une sorte d'autorité sur M. de Richelieu, qui avait été aussi fort ami de mon père, et sur M. le duc de Rohan, qui fut plus d'une fois salutaire et à la cause que nous soutenions et à eux-mêmes. Chacun opinait là en son rang; on ne s'interrompait point, on n'y perdait pas un instant en complimens ni en nouvelles, et personne ne s'impatientait de la longueur des séances, qui étaient souvent fort prolongées, pas même M. de la Rochefoucauld qui s'en retournait toujours au coucher du roi, à Versailles, et chacun se piqua d'exactitude et d'assiduité.

Le procès commencé tout de bon, nous fîmes nos sollicitations ensemble, couplés deux dans un carrosse, et

nous ne fûmes pas long-temps sans nous apercevoir de la mauvaise volonté du premier président qui, dans une affaire qui par sa nature et le droit ne pouvait être jugée que par l'assemblée de toutes les chambres et les pairs, non parties, ajournés, se hâta de nommer de petits commissaires pour être examinée chez lui et s'en rendre plus aisément le maître, ce qui était contre toutes les règles dans une affaire de cette qualité. Cattinat, frère du maréchal, Bochard-de-Saron, Maunourry et Portail rapporteur, furent les quatre petits commissaires : Harlay fit bientôt pis. Bochard s'étant récusé comme parent de la duchesse Brissac-Verthamont, Joli-de-Fleuri lui fut substitué. Or Joli était beau-frère du président Talon, qui s'était récusé comme parent de M. de Luxembourg et s'était comme on l'a dit mis ouvertement à la tête de son conseil; et, outre que ces deux hommes étaient si proches, ils étaient de plus amis intimes. Les choses ainsi bien arrangées par le premier président, il voulut étrangler le jugement et passa sur toutes sortes de formes pour exécuter promptement ce dessein.

Tandis qu'on lui laissait faire ce qu'on ne pouvait empêcher, nous fûmes avertis d'un nouveau factum de M. de Luxembourg, dont on avait tiré très secrètement peu d'exemplaires, qu'il en avait fait aussitôt après rompre les planches, et qu'il se distribuait sous le manteau aux petits commissaires et à peu de conseillers sur lesquels il comptait le plus. Ce factum contre toutes règles ne nous fut point signifié et par ce défaut ne pouvait servir de pièce au procès; mais l'intérêt de nous le cacher était capital de peur d'une réponse, et le conseil de M. de Luxembourg comptait persuader ses juges par ces nouvelles raisons quoique non produites. Maunourry l'un des petits commissaires, eut horreur d'une supercherie qui n'allait à rien moins qu'à nous faire perdre notre

procès. Il prêta ce factum si secret à Magneux, intendant du duc de la Trémoille, qui le fit copier en une nuit et qui le lendemain, qui était un mardi, fit assembler chez Riparfonds extraordinairement. Là, ce factum fut lu. On y trouva quantité de faits faux, plusieurs tronqués et un éblouïssant tissu de sophismes. La science de Talon et l'élégance et les grâces de Racine, y étaient toutes déployées. On jugea qu'il était capital d'y répondre; et comme nous devions être jugés le vendredi suivant, il fut arrêté de nous rassembler le lendemain mercredi matin chez Riparfonds, et de partir de là tous ensemble pour aller demander au premier président délai jusqu'au lundi, lui représenter l'importance dont il nous était de répondre à la découverte que nous avions faite, et que de mercredi où nous étions au lundi suivant ce n'était pas trop pour répondre, imprimer et distribuer notre mémoire; et pour faciliter cette justice, il fut résolu de donner notre parole de ne rien faire qui pût retarder le jugement au-delà du lundi.

Le lendemain matin donc, nous nous trouvâmes chez Riparfonds, rue de la Harpe : M. de Guéméné ou Montbazon, la Trémoille, Chaulnes, Richelieu, la Rochefoucauld, la Force, Monaco, Rohan et moi, d'où nous allâmes tous et avec tous nos carrosses chez le premier président à l'heure de l'audience, qu'il donnait toujours chez lui en revenant du palais. Nous entrâmes dans sa cour, le portier dit qu'il y était et ouvrit la porte. Ce fracas de carrosses fit apparemment regarder des fenêtres ce que c'était, et comme nous nous attendions les uns les autres à être tous entrés pour descendre de nos carrosses et monter ensemble le degré, arriva un valet de chambre du premier président, aussi composé que son maître, qui nous vint dire qu'il n'était pas chez lui et à qui nous ne pûmes jamais faire dire où il était ni à quelle

heure de la journée il serait visible; nous n'eûmes d'autre parti à prendre que de retourner chez notre avocat et délibérer là de ce qui était à faire. Chacun y exhala sa bile sur le parti pris de nous étrangler, et sur l'espèce d'injure, d'une part, et le déni de justice, de l'autre, de nous avoir renvoyés, comme le premier président, constamment chez lui, venait de faire.

Dans cette situation on résolut de rompre ouvertement avec un homme qui ne gardait aucune mesure, et de ne rougir de rien pour traîner en longueur, tant qu'il nous serait possible, un procès où la partie était manifestement faite et sûre de nous le faire perdre. Pour l'exécuter il fut proposé de former une demande au conseil, par M. de Richelieu qui avait toutes ses causes commises au grand conseil, afin d'y faire renvoyer celle-ci, ce qui formerait un procès de réglemens de juges, au moyen duquel nous aurions le temps de respirer et de trouver d'autres chicanes. Je dis *chicanes*, car ce procès ne pouvait, de nature et de droit, sortir du parlement, ni être valablement jugé ailleurs. On applaudit à l'expédient; mais, dès qu'on se mit à en examiner la mécanique, il se trouva que le temps était trop court, jusqu'au surlendemain que nous devions être jugés, pour qu'aucune requête de M. de Richelieu, tendante à cet expédient, pût être introduite.

L'embarras devint grand : notre affaire se regardait comme déplorée, lorsqu'un des gens d'affaires, élevant la voix, demanda si personne de nous n'avait de lettres d'état; chacun se regarda et pas un d'eux n'en avait. Celui qui en avait fait la demande dit que c'était pourtant le seul moyen de sauver l'affaire; il en expliqua la mécanique, et nous fit voir que quand elles seraient cassées au premier conseil de dépêches, comme on devait bien s'y attendre, la requête de M. de Richelieu se trouverait

cependant introduite, et l'instance liée au conseil en réglemens de juges. Sur cette explication je souris, et je dis que s'il ne tenait qu'à cela, l'affaire était sauvée, que j'avais des lettres d'état et que je les donnerais, à condition que je pourrais compter qu'elles ne seraient cassées qu'au seul regard de M. de Luxembourg. Là-dessus acclamations de ducs, d'avocats, de gens d'affaires, complimens, embrassades, louanges, remercîmens comme de gens morts qu'on ressuscite. MM. de la Trémoille et de la Rochefoucauld se firent forts devant tous que mes lettres d'état ne seraient cassées qu'au seul regard de M. de Luxembourg. Aucune dette criarde n'avait fait quoi que ce soit à la mort de mon père. Pussort, fameux conseiller d'état, d'Orieu et quelques autres magistrats très riches, nos créanciers, avaient voulu mettre le feu à mes affaires, qui m'avaient fait prendre des lettres d'état pour me donner le temps de les arranger. J'avais été fort irrité contre leurs procédés, mais je fus si aise de me trouver par cela même celui qui sauvait notre préséance, que je pense que je les leur pardonnai.

La chose pressait ; je dis que ma mère avait ces lettres d'état et que je m'en allais les chercher. J'éveillai ma mère à qui je dis assez brusquement le fait. Elle, tout endormie, ne laissa pas de vouloir me faire des remontrances sur ma situation et celle de M. de Luxembourg. Je l'interrompis et lui dis que c'était chose d'honneur, indispensable, promise, attendue sur-le-champ, et sans attendre de réplique, pris la clef du cabinet, et puis les lettres d'état et cours encore. Ces messieurs de l'assemblée eurent tant de peur que ma mère n'y voulût pas consentir, que je ne fus pas parti qu'ils envoyèrent après moi MM. de la Trémoille et de Richelieu pour m'aider à exorciser ma mère. Je tenais déjà mes lettres d'état comme on nous les annonça. Je les allai trouver avec

les excuses de ma mère qui n'était pas encore visible. Un contre-temps qui nous arrêta un moment donna courage à ma mère de se raviser. Comme nous étions sur le degré, elle me manda que, réflexion faite, elle ne pouvait consentir que je donnasse mes lettres d'état contre un homme tel qu'était lors M. de Luxembourg. J'envoyai promener le messager, et je me hâtai de monter en carrosse avec les deux ducs qui ne se trouvèrent pas moins soulagés que moi de me voir mes lettres d'état à la main.

Ce contre-temps, le dirai-je à cause de sa singularité? M. de Richelieu avait pris un lavement le matin, et sans le rendre vint de la Place-Royale chez Riparfonds, de là chez le premier président avec nous, et avec nous revint chez Riparfonds, y demeura avec nous toute la discussion, enfin vint chez moi. Il est vrai qu'en y arrivant il demanda ma garde-robe, et y monta en grande hâte; il y laissa une opération telle que le bassin ne la put contenir, et ce fut ce temps-là qui donna à ma mère celui de faire ses réflexions, et de m'envoyer redemander mes lettres d'état. S'exposer à toutes ces courses et garder un lavement si long-temps, il faut avoir vu cette confiance et ce succès pour le croire.

En retournant chez Riparfonds, nous trouvâmes le duc de Rohan en chemin, que ces messieurs, de plus en plus inquiets, envoyaient à notre secours. Je lui montrai mon papier à la main, et il rebroussa après nous. Je ne puis dire avec quelle satisfaction je rentrai à l'assemblée, ni avec combien de louanges et de caresses j'y fus reçu. La pique était grande, et n'avait pas moins gagné tout notre conseil que nous-mêmes. Ce fut donc à qui de tous, ducs et conseil, me recevrait avec plus d'applaudissemens et de joie, et à mon âge j'en fus fort flatté. Il fut conclu que le lendemain jeudi, veille du

jour que nous devions être jugés, mon intendant et mon procureur iraient à dix heures du soir signifier mes lettres d'état au procureur de M. de Luxembourg et au suisse de son hôtel, et que le même jour je m'en irais au village de Longnes, à huit lieues de Paris, où était ma compagnie, pour colorer au moins ces lettres d'état de quelque prétexte. Le soir je m'avisai que j'avais oublié un grand bal que Monsieur donnait à Monseigneur au Palais-Royal, le lendemain au soir jeudi, qui se devait ouvrir par un branle, où je devais mener la fille de la duchesse de la Ferté qui ne me le pardonnerait point si j'y manquais, et qui était une égueulée sans aucun ménagement. J'allai conter cet embarras au duc de la Trémoille, qui se chargea de faire trouver bon aux autres que je ne m'attirasse pas cette colère, de manière que j'étais au bal tandis qu'on signifiait mes lettres d'état.

Le vendredi matin je fus à l'assemblée où tous m'approuvèrent, excepté M. de la Rochefoucauld, qui gronda et que j'apaisai par mon départ, et qui se chargea de le dire au roi et sa cause.

En partant je crus devoir tout faire pour me conserver dans les mesures où je m'étais mis avec M. de Luxembourg. J'écrivis donc dans cet esprit une lettre ostensible à Cavoye, où je mis tout ce qui convenait à la différence d'âge et d'emplois, sur la peine que j'avais de la nécessité où je m'étais trouvé sur cette signification de mes lettres d'état. Cavoye était le seul des amis les plus particuliers de M. de Luxembourg, qui eût été fort de la connaissance de mon père. Sans esprit, mais avec une belle figure, un grand usage du monde, et mis à la cour par une maîtresse intrigante de mère qui y avait dans son médiocre état beaucoup d'amis, il s'en était fait de considérables, et mis très bien auprès du roi et sur un pied de considération à se faire compter fort au-dessus

de son état de gentilhomme très simple, et de grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. Il est aisé de comprendre avec combien de dépit M. de Luxembourg vit tous ses projets déconcertés par ces lettres d'état. Il courut au roi en faire ses plaintes, et n'épargna aucun de nous dans celles qu'il fit au public. Les lettres d'état furent cassées au premier conseil de dépêches, comme nous nous y étions bien attendus; mais comme ces messieurs me l'avaient promis, elles ne le furent qu'à l'égard de cette seule affaire. M. de Luxembourg en triompha, et compta qu'avec ce vernis de plus, son procès allait finir tout court à son avantage. Il employa tout le lendemain de ce succès à le remettre sur le bureau au même point d'où il avait été suspendu ; il remua tous ses amis et vit tous ses juges. En effet, aussi bien secondé qu'il l'était parmi eux, tout fut en état de le juger le lendemain, lorsque, rentrant chez lui bien tard et bien las de tant de courses, il y trouva la signification de M. de Richelieu entre les mains de son suisse, que son intendant osa à peine lui dire avoir aussi été faite à son procureur.

Ce coup porté, les opposans m'envoyèrent mon congé à Longnes où mon exil n'avait duré que six jours. Je trouvai tout en feu, M. de Luxembourg avait perdu toute mesure, et les ducs qu'il attaquait n'en gardaient plus avec lui. La cour et la ville se partialisèrent, et d'amis en amis personne ne demeura neutre ni prenant médiocrement parti. J'eus à essuyer force questions sur mes lettres d'état. J'avais pour moi raison, justice, nécessité et un parti ferme et bien organisé, et des ducs mieux avec le roi que n'y était M. de Luxembourg. J'avais de plus eu soin de mettre pour moi les procédés. Je les répandis, et comme je sus que M. de Luxembourg et les siens s'étaient licenciés sur moi comme sur la partie la

plus faible, et de qui le coup qui les déconcertait était parti, je ne me contraignis avec aucun d'eux.

Cavoye tout en arrivant me dit qu'il avait montré mon billet à M. de Luxembourg, qu'il voulait bien pardonner à ma jeunesse une chicane inouïe entre des gens comme nous, et qui en effet était un procédé fort étrange. Une réponse si fière à mes honnêtetés si attentives me piqua. Je répondis à Cavoye que je m'étonnais fort d'une réponse si peu méritée, et que je n'avais pas encore appris qu'entre gens comme nous, il ne fût pas permis d'employer une juste défense contre une attaque dont les moyens l'étaient si peu; que, content pour moi-même d'avoir donné à tout ce qu'était M. de Luxembourg tout ce que mon âge lui devait, je ne songerais plus aussi qu'à donner à ma préséance et à mon union à mes confrères tout ce que je leur devais, sans m'arrêter plus à des ménagemens si mal reçus. J'ajoutai qu'il le pouvait dire à M. de Luxembourg, et je quittai Cavoye sans lui laisser le loisir de la répartie.

Le roi soupait alors, je fis en sorte de m'approcher de sa chaise, et de conter cette courte conversation et ce qui y avait donné lieu à Livry, parce qu'il était tout auprès du roi, ce que je ne fis que pour en être entendu d'un bout à l'autre, comme je le fus en effet; et de là je le répandis dans le monde. Les ducs opposans et principalement MM. de la Trémoille, de Chaulnes et de la Rochefoucauld me remercièrent de m'être expliqué de la sorte, et je dois à tous, et à ces trois encore plus, cette justice, qu'ils me soutinrent en tout et partout et firent leur affaire de la mienne avec une hauteur et un feu qui fit taire beaucoup de gens, et qui par M. de la Rochefoucauld surtout me servit fort bien auprès du roi. Au bout de quelques jours je m'aperçus que M. de Luxembourg, lorsque je le rencontrais, ne me rendait pas même le

salut. Je le fis remarquer, et je cessai aussi de le saluer, en quoi, à son âge et avec ses places, il perdit plus que moi, et fournit par là aux salles et aux galeries de Versailles un spectacle assez ridicule.

CHAPITRE XIX.

Les procédures tournent en procédés. — Eclat entre MM. de Richelieu et de Luxembourg. — A qui en demeure tout l'avantage. — M. de Bouillon, mocqué par le premier président Harlay, et son repentir. — Sa chimère d'ancienneté et celle de madame de Chevreuse. — Tentative échouée de la chimère d'Epernon. — Prétention de la première ancienneté des Vendôme désistée en même temps que formée. — Naissance du rang intermédiaire des bâtards. — Ruse, adresse, intérêt, succès du premier président de Harlay et sa maligne formation de ce rang intermédiaire. — Déclaration du roi pour ce rang. — Harlay obtient parole du roi d'être chancelier. — Princes du sang priés de la bouche du roi de se trouver à l'enregistrement et à l'exécution de sa déclaration. — Les pairs priés par une lettre à chacun d'eux de l'archevêque duc de Reims. — M. le duc et M. le prince de Conti mènent M. du Maine chez MM. du parlement. — M. de Vendôme mené chez tous les pairs et chez MM. du parlement par M. du Maine, et reçu comme lui au parlement sans presque aucun pair. — MM. du Maine et de Toulouse visités comme les princes du sang par les ambassadeurs.

L'AFFAIRE en réglement de juges se poussa vivement au conseil. Chacun de nous, excepté M. de Lesdiguières et moi à cause de notre minorité, y forma une demande à part pour allonger, chose dont nous ne nous cachions plus. Force factums de part et d'autre, et force solli-

citations comme nous avions fait au parlement. M. de Vendôme et moi fûmes chargés d'aller ensemble parler au chevalier Boucherat, et nous y fûmes à la chancellerie à Versailles de chez Livry où M. de Vendôme m'avait donné rendez-vous. Argouges, Bignon, Ribeyre et Harlay, gendre du chancelier, tous conseillers d'état, furent nos commissaires, et Creil de Choisy, maître des requêtes, rapporteur. Quantité de conseillers d'état se récusèrent; Bignon aussi, comme parent de la duchesse de Rohan. Nous regrettâmes sa vertu et sa capacité : on ne le remplaça point. Argouges s'était ouvert à M. de la Rochefoucauld d'être pour nous, et manqua de parole, ce que ce duc lui reprocha cruellement. Ribeyre, gendre du premier président de Novion, grand ennemi des pairs, et aussi fort maltraité par eux, fut soupçonné d'avoir épousé les haines de son beau-père, quoique homme d'honneur et de probité. Harlay fut entraîné par sa famille et par le bel air auquel il n'était point insensible. Cette même raison donna à M. de Luxembourg le gros des maîtres des requêtes, petits-maîtres de robe, et fort peu instruits du droit public et de ces grandes questions, de manière que nous fûmes renvoyés au parlement; mais notre vue n'en fut pas moins remplie. Nous voulions gagner temps, et par ce moyen notre procès se trouva hors d'état d'être jugé de cette année.

Cependant les procédures s'étaient peu-à-peu tournées en procédés; il y avait toujours eu quelques propos aigre-doux à l'entrée du conseil entre quelques-uns de nous et M. de Luxembourg; et comme c'est une suite presque immanquable dans ces sortes de procès de rang, l'aigreur et la pique s'y étaient mises : je ne fus pas le seul à qui plus particulièrement qu'aux autres M. de Luxembourg fit sentir la sienne, qui pour le dire en passant ne saluait

presque plus M. de la Rochefoucauld et plus du tout MM. de la Trémoille et M. de Richelieu.

Il était plus personnellement outré contre ce dernier d'avoir vu toutes ses mesures rompues par le réglement de juges entrepris au conseil sous son nom; aussi n'épargna-t-il, ni sa personne, ni sa conduite, ni le ministère du cardinal de Richelieu dans un de ses factums. M. de Richelieu, très vivement offensé, fit sur-le-champ une réponse, et tout de suite imprimer et distribuer, dans laquelle il attaqua la fidélité dont M. de Luxembourg avait vanté sa maison par les complots du dernier duc de Montmorency pris en bataille dans son gouvernement contre le feu roi à Castelnaudary, et pour cela exécuté à Toulouse en 1632; et la personne de M. de Luxembourg, par sa conduite sous M. le Prince, par sa prison pour les poisons et les diableries, par la sellette sûr laquelle il avait été interrogé et avait répondu, et par la lâcheté qui l'avait empêché en cette occasion de réclamer les droits de sa dignité et demander d'être jugé en forme de pairie. Outre ces faits, fortement articulés, le sel le plus âcre était répandu partout.

M. de Richelieu ne s'en tint pas là : il rencontra M. de Luxembourg dans la salle des gardes à Versailles. Il fut droit à lui. Il lui dit qu'il était fort surpris de son procédé à son égard, mais qu'il n'était point ladre (ce furent ses termes); que dans peu il en verrait paraître une réponse aussi vive que son factum la méritait; qu'au reste, il voulait bien qu'il sût qu'il ne le craignait ni à pied ni à cheval, ni lui ni sa séquelle, ni à la cour ni à la ville, ni même à l'armée quand bien même il irait, ni en pas un lieu du monde. Tout cela fut dit avec tant d'impétuosité, et il lui tourna le dos après avec tant de brusquerie que M. de Luxembourg n'eut pas l'instant de lui répondre un mot, et, quoique fort accompagné à son

ordinaire et au milieu des grandeurs de sa charge, il demeura confondu. L'effet répondit à la menace. Le lendemain le factum fut signifié et débité partout.

Des pièces aussi fortes, et une telle sortie faite à un capitaine des gardes-du-corps au milieu de sa salle, firent le bruit qu'on peut imaginer. Tous les ducs opposans et tout ce qu'ils eurent d'amis très disposés à soutenir pleinement le duc de Richelieu, tout ce que la charge et le commandement des armées donnait de partisans en même dessein pour lui, était un mouvement fort nouveau qui pouvait avoir beaucoup de suites. M. de Luxembourg sentit à travers sa colère qu'il s'était attiré ce fracas par les injures de son factum; il comprit que solliciter pour lui, ou prendre un parti éclatant contre dix-sept pairs de France, serait chose fort différente, et la dernière une partie difficile à lier; que les princes du sang, ses amis intimes, se garderaient bien de s'y laisser aller; que le roi, qui au fond ne l'aimait pas, serait tenu de près par le gros de ses parties, et en particulier par le duc de la Rochefoucauld; et que madame de Maintenon, amie intime de M. de Richelieu de tous les temps, et toujours dans la liaison la plus étroite avec lui, qui seul de la cour la voyait à toute heure, ferait son affaire propre de la sienne. Le héros en pâlit, et eut recours à ses amis pour le tirer de ce fâcheux pas. Il s'adressa à M. le Prince et aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, à quelques autres encore de moindre étoffe qu'il crut le pouvoir servir. Il fit offrir par les trois premiers à M. de Richelieu une excuse verbale avec la suppression entière de son factum à condition de celle de la réponse.

M. de Richelieu, prié de se trouver chez M. le Prince avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, y fut prêché plus d'une fois sans se vouloir rendre, tandis que sa réponse courait de plus en plus, et qu'il la faisait distri-

buer à pleines mains; à la fin il se rendit. Là fut réglé comme la chose devait se passer. M. de Luxembourg, à jour et heure marquée, rencontra M. de Richelieu chez le roi dans un de ces temps de la journée où il y a le plus le monde. Il s'approcha de lui et lui dit ces propres termes : « Qu'il était très fâché de l'impertinence du factum publié contre lui, qu'il lui en faisait ses excuses, qu'il le suppliait d'être persuadé qu'il l'avait toujours fort estimé et honoré et qu'il le faisait encore, ainsi que la mémoire de M. le cardinal de Richelieu; qu'au reste il n'avait point du tout vu cette pièce, qu'il châtierait ses gens d'affaires auxquels il avait toujours soigneusement défendu toute sorte d'invectives, qu'enfin il avait donné ordre très précis pour la faire entièrement supprimer ». M. de Richelieu, vif et bouillant, le laissa dire et lui répondit, après quelques honnêtetés entre ses dents qu'il finit par une assurance mieux prononcée, qu'il ferait aussi supprimer sa réponse. Elles le furent en effet de part et d'autre, mais après que M. de Richelieu nous en eut donné à nous tous, et à notre conseil, à ses amis à pleines mains, et surtout aux bibliothèques.

En même temps l'honnêteté et la bienséance fut un peu rétablie entre M. de Luxembourg et nous. Je fus surpris d'en recevoir le premier des demi-révérences; j'y répondis par d'entières qui l'engagèrent à me saluer désormais à l'ordinaire, mais sans nous parler ni nous approcher, comme cela n'arrivait que très rarement et à fort peu d'entre nous.

M. de Bouillon, anciennement en cause avec nous, s'en était désisté, comme je l'ai dit, dès le commencement de ce renouvellement; et, sans nous en dire un mot à pas un, l'avait fait signifier à quelques-uns de nous, entre autres à M. de la Rochefoucauld et à moi. Son prétexte

était misérable, parce qu'il n'avait rien de commun avec M. de Luxembourg. Celui-ci prétendait à titre de son mariage, l'autre par celui de son échange de Sedan avec le roi. Il fut mal payé de cette désertion en plus d'une manière. Il en parla au premier président qui, n'ayant pas les mêmes raisons à son égard qu'à celui de M. de Luxembourg, lui répondit, avec un sourire moqueur et une gravité insultante, que les duchés d'Albret et de Château-Thierry ne sont point femelles en leur première érection ; qu'elle avait été faite pour Henri III et pour Henri IV avant qu'ils parvinssent à la couronne, et que, pour obtenir l'ancienneté de ces érections, il fallait qu'il prouvât sa descendance masculine de ces princes; qu'il souhaitait pour l'amour de lui qu'il le pût faire, et le laissa fort étourdi et fort honteux d'une réponse si péremptoire et telle. M. de Luxembourg, de son côté, n'oublia aucune raison dans un de ses factums, pour mettre au grand jour la chimère de la prétention de M. de Bouillon et pour la mettre en poudre; de sorte que nous aurions été pleinement vengés, et par nos parties mêmes, si le crédit et la considération que nous pouvions espérer de son union avec nous avait pu nous laisser quelque chose à regretter. Honteux enfin d'être si mal reconnu de ceux à qui il avait voulu plaire, et embarrassé à l'excès des plaisanteries fines de M. de Chaulnes, et des railleries piquantes de MM. de la Trémoille et la Rochefoucauld, il fit des excuses au dernier, se rejeta sur ses gens d'affaires et avoua son tort et son repentir.

Pour M. de Chevreuse, qui se couvrit du prétexte du mariage de sa fille, comme je l'ai dit plus haut, et qui cachait sous cette apparence sa prétention de l'ancienne érection de Chevreuse, il ne fut point du tout ménagé par son oncle de Chaulnes, qui le mettait à bout par ses railleries qui ne finissaient point, et auxquelles il se lâ-

chait avec moins de ménagemens qu'il l'aurait fait avec un étranger. Nous perdîmes à celui-là beaucoup, et par sa considération, et par son esprit et sa capacité, et par un grand nombre de mémoires sur toutes ces matières de pairies, faits ou recueillis par le duc de Luynes, son père, qui y était fort savant, et qu'il ne voulut jamais nous communiquer.

Ce procès donna occasion à une autre tentative. Le célèbre duc d'Epernon avait été fait duc et pair, 27 novembre 1581, un mois avant la première érection de Piney, dont M. de Luxembourg prétendait l'ancienneté sur nous. Son fils aîné, mort à Casal, 11 février 1639, à quarante-huit ans, n'eut point d'enfans; son frère, le cardinal de la Valette, mourut à Rivoli, près de Turin, 28 septembre, même année 1639, à quarante-sept ans, général de l'armée française, tous deux avant leur fameux père, mort, retiré à Loches, 1641, à quatre-vingt-huit ans; le duc d'Epernon, son second fils, qui lui succéda, mourut à Paris, 25 juillet 1661, à soixante-onze ans. Il avait perdu le duc de Candole, son fils unique, sans alliance, à Lyon, 28 janvier 1658, à trente ans, et ne laissa qu'une seule fille qui voulut absolument quitter un si puissant établissement et se faire carmelite à Paris, au couvent du faubourg Saint-Jacques, où elle est morte, 22 août 1701, à soixante-dix-sept ans et cinquante-trois de profession; que la reine faisait toujours asseoir et par ordre du roi quand elle allait aux carmélites, comme duchesse d'Epernon, malgré toute l'humilité de cette sainte et spirituelle religieuse. Ainsi, le duché-pairie d'Epernon était éteint depuis 1661. Le premier fameux duc d'Epernon avait un frère aîné tué, sans enfans, devant Roquebrune de Provence qu'il assiégeait, 11 février 1592, général de l'armée du roi, à quarante ans, homme de la meilleure réputation et de la plus

grande espérance. Ils avaient trois sœurs, dont les deux cadettes moururent mariées, l'une au frère du duc de Joyeuse, qui de douleur de sa mort se fit capucin, et c'est ce célèbre capucin de Joyeuse dont la fille unique épousa le duc de Montpensier, qui ne laissa qu'une fille unique, que le feu roi fit épouser à Gaston, son frère, qui n'en eut qu'une fille unique, mademoiselle de Montpensier, morte fille en 1693, dont j'ai ci-devant parlé. L'héritière de Joyeuse, fille du capucin et de la sœur du premier duc d'Epernon, et veuve du dernier Montpensier, se remaria au duc de Guise, fils de celui qui fut tué aux derniers états de Blois, dont plusieurs fils morts sans alliance, le duc de Guise, dit de Naples, de l'expédition qu'il y tenta, mort sans enfans; le duc de Joyeuse, père du dernier duc de Guise, qui eut l'honneur d'épouser mademoiselle d'Alençon, dernière fille de Gaston, en 1667, et qui mourut à Paris, en 1671, à vingt-un ans, ne laissant qu'un fils unique, mort en 1675, avant cinq ans; mademoiselle de Guise qui avait fait ce grand mariage de son neveu et qui a vécu fille avec tant de splendeur et est morte à Paris, la dernière de la branche de Guise, 3 mars 1688, à soixante-dix-sept ans, et abbesse de Montmartre. De cette sœur de M. d'Epernon aucun descendant n'en a réclamé la pairie. L'autre sœur cadette épousa le comte de Brienne, depuis duc à brevet, fils du frère aîné du premier duc de Luxembourg-Piney, et elle mourut sans enfans, et son mari le dernier de sa branche. Ainsi, nulle prétention.

Leur sœur aînée avait épousé, 21 avril 1582, Jacques Goth, marquis de Rouillac, grand sénéchal de Guyenne; leur fils, Louis Goth, marquis de Rouillac, hérita de la terre d'Épernon. Il mourut en 1662, et laissa un fils né en 1631, qui porta le nom de marquis de Rouillac, mais qui fut plus connu sous le nom de faux duc d'Épernon,

parce qu'il en prit le titre après la mort de son père, qu'il se faisait donner par ses amis et par ses valets. C'était un homme violent, extraordinaire, grand plaideur, et qui eut des aventures de procès fort désagréables. Il se piqua d'une grande connaissance dans l'histoire, et fit imprimer un ouvrage de la véritable origine de la dernière race de nos rois qui trouva des critiques et des savans qui le réfutèrent. Il n'eut jamais aucun honneur, ni ne put obtenir permission de porter ses prétentions en jugement. Il ne laissa qu'une seule fille et point de fils, et fut le dernier de sa branche. Cette fille se trouva avoir infiniment d'esprit, de savoir et de vertu; elle se fit beaucoup d'amis et d'amies, entre autres Mademoiselle, fille de Gaston, qui obtint du roi de fermer les yeux à ce qu'elle se fît appeler Madame, comme duchesse d'Épernon, sans pourtant en avoir, ni rang, ni honneur, ni permission de faire juger sa prétention.

Ce procès de M. de Luxembourg la réveilla. Le cardinal d'Estrées était fort bien auprès du roi, et toute sa maison était en splendeur. Elle s'adressa à lui et au maréchal d'Estrées, son frère, pour obtenir la permission du roi de faire juger sa prétention en épousant le comte d'Estrées, vice-amiral, en survivance du maréchal son père. Le roi y entra, et aussitôt MM. d'Estrées se mirent en grand mouvement; ils sentirent bien que la sœur d'un homme fait duc et pair, et non appelée par ses lettres d'érection au défaut de sa postérité, n'a nul droit d'y rien prétendre, mais ils espérèrent de nous épouvanter par leur bruit et leur crédit, et en même temps de nous séparer et de nous séduire. Ils briguèrent ceux qu'ils purent, et nous firent proposer de se départir de l'ancienneté et de prendre la queue, mais secrètement à chacun à part, pour, à cette condition, obtenir un acquiescement de ceux qui s'en trouveraient éblouis. Mal-

heureusement pour MM. d'Estrées le procès de M. de Luxembourg avait uni ceux qu'il attaquait, et les rassemblait dans ce temps-là chez Riparfonds, leur avocat, toutes les semaines, une fois de règle, et très souvent davantage. Là, chacun rapporta ce qui lui avait été proposé par MM. d'Estrées sous le spécieux prétexte d'accélérer leur mariage, et d'éviter la pique et les brouilleries qui naissent si aisément dans ces sortes d'affaires, mais sans toutefois aucune inquiétude du succès. On y trouva : 1° un défaut de droit radical tel que je le viens d'expliquer; 2° la proposition de céder l'ancienneté illusoire comme ne dépendant point d'un duc d'Épernon par héritage, puisqu'il ne le pouvait être qu'au titre, et par conséquent de la date de son érection, et que de plus, quand il la pourrait céder, ses enfans seraient toujours en état de la reprendre. Il fut donc résolu de se moquer de ces manèges, et de répondre sur le même ton que les services et le crédit de MM. d'Estrées devaient plutôt leur procurer une érection nouvelle en faveur de M. le comte d'Estrées, qu'un procès dont nous soutiendrons unanimement le poids sans aucune crainte de l'issue. MM. d'Estrées, voyant ainsi la ruse et la menace inutiles, sentirent bien qu'ils ne réussiraient pas : le mariage fut rompu, et il ne fut plus question de cette prétention.

Toutes ces affaires différentes ne furent rien en comparaison d'une autre qu'elles firent naître, et dont l'entreprise donna lieu à la plus grande plaie que la pairie pût recevoir, qui en devint la lèpre et le chancre. L'abbé de Chaulieu, qui gouvernait les affaires de M. de Vendôme, imagina de lui faire prétendre l'ancienneté de la première érection de Vendôme en faveur du père du roi de Navarre, père d'Henri IV, et d'attaquer les ducs d'Uzès, d'Elbeuf, Ventadour, Montbazon ou Guéméné, et la Trémoille ses anciens. Feu M. d'Elbœuf, père de

celui-ci, s'était toujours montré fort uni aux pairs, et fort jaloux des droits et du rang de la pairie en ce qui ne touchait point les princes étrangers, et M. de Chaulnes avait attaqué M. d'Elbœuf par de fines railleries sur son indolence contre M. de Luxembourg. Il était venu à bout de l'exciter à imiter son père jusqu'à lui faire des remercîmens de lui avoir ouvert les yeux, et il en était là, lorsque M. de Vendôme, persuadé par l'abbé de Chaulieu, obtint la permission du roi d'attaquer ses anciens, et leur donna la première assignation. Comme cela ne fut point poussé, je n'entrerai point dans le prétendu droit de l'un ni dans celui des autres. L'affaire se commença à l'ordinaire fort civilement de part et d'autre, mais à peine y eut-il quelques procédures commencées que l'humeur s'y mit.

Dans ces circonstances, il arriva ce qui n'arrivait presque jamais, et que depuis ne vit-on peut-être plus, que des gens sans charge suivissent le roi s'allant promener de Versailles à Marly. Le roi allait toujours seul dans une calèche. Ce jour-là le second carrosse fut du capitaine des gardes et de M. de la Rochefoucauld, et avec eux, de M. le Grand qui ne suivait guère, et par extraordinaire des ducs d'Elbœuf et de Vendôme. Ces deux derniers parlèrent bientôt de leur procès avec civilités réciproques; mais sur les significations réciproques, ils s'aigrirent, se picotèrent, et enfin se querellèrent. M. d'Elbœuf dit à M. de Vendôme qu'il n'était de naissance ni de dignité à lui rien céder et qu'il le précéderait partout comme avaient fait ses pères. M. de Vendôme lui répondit avec feu qu'il ne pouvait pas avoir encore oublié que son père n'avait pas pris l'ordre parce qu'il l'y aurait précédé. L'autre à lui répliquer avec encore plus de chaleur qu'une fois n'était pas coutume, et que lui-même se pouvait souvenir de l'aventure de son grand-père aux obsè-

ques d'Henri IV qui, aux termes de la déclaration d'Henri IV d'un mois auparavant et non enregistrée, voulut prendre le premier rang et qui fut pris lui-même par le bras par le duc de Guise qui lui dit que ce qui pouvait être hier n'était plus bon aujourd'hui, en le mettant derrière lui, et lui fit prendre le rang de son ancienneté de pairie, dont ils n'étaient pas sortis depuis. M. de Vendôme aurait bien pu répliquer sur la promotion de l'ordre de Louis XIII, mais M. de la Rochefoucauld et M. le Grand mirent le holà, les firent taire, et finirent cette dispute si vive et si haute le plus doucement qu'ils purent, comme ils arrivaient à Marly. La promenade et le retour se passèrent sans plus parler du procès et civilement entre eux; mais dès que M. de Vendôme fut revenu à Versailles, il alla conter à M. du Maine ce qui lui était arrivé. Celui-ci, qui peu-à-peu, par un usage dont le roi soutenait l'usurpation, avait pris toutes les manières des princes du sang et en recevait à-peu-près tous les honneurs, sentit le peu d'assurance de son état. Il dit à M. de Vendôme de parler au roi de ce qui lui venait d'arriver, et de le laisser faire. En effet, dès le même soir, immédiatement avant le coucher du roi, M. du Maine lui fit sentir le besoin qu'il avait de titres enregistrés qui constatassent son rang, et le roi, qui n'y avait pas songé, résolut de n'y pas perdre un moment.

Le lendemain, il ordonna à M. de Vendôme de se désister juridiquement de sa prétention du rang de la première érection de Vendôme, et il manda pour le jour suivant le premier président, le procureur général et le doyen du parlement, et dès ce même jour qui suivit cet ordre, la signification du désistement fut faite, qui surprit infiniment. Ce ne fut pas pour long-temps. Le roi ordonna à ces messieurs de dresser une déclaration en faveur de ses fils naturels, revêtus de pairie, pour précé-

der au parlement et partout tous autres pairs plus anciens qu'eux, de l'étendre beaucoup plus que celle d'Henri IV, et de les mettre au niveau des princes du sang. Harlay, qui avait cent mille écus de brevet de retenue sur sa charge de premier président, venait d'en obtenir cinquante mille d'augmentation. Il était trop bon courtisan pour ne pas saisir une si sensible occasion de plaire, et trop habile pour n'en pas tirer tous les avantages, et pour soi, et pour les usurpations de sa compagnie sur les pairs, en leur donnant les bâtards pour protecteurs par leur intérêt. Il pria donc le roi de trouver bon qu'il pensât quelques jours à une solide exécution de ses ordres, et qu'il pût en conférer avec celui principalement qu'ils regardaient. C'est qu'il avait grand intérêt de lui faire goûter, et par lui au roi, l'adroit parti qu'il se proposait d'en tirer pour les usurpations du parlement et de s'en faire à soi-même, un protecteur, à tirer sur le temps pour le conduire à son but personnel.

Il fit donc entendre à M. du Maine qu'il ne ferait jamais rien de solide qu'en mettant les princes du sang hors d'intérêt et en leur en donnant un de soutenir ce qui serait fait en sa faveur; que pour cela il fallait toujours laisser une différence entière entre les distinctions que le parlement faisait aux princes du sang et celles qu'on lui accorderait au-dessus des pairs, et former ainsi un rang intermédiaire qui ne blessât point les princes du sang, et qui au contraire les engageât à les maintenir dans tous les temps, par l'intérêt de se conserver un entre-deux entre eux et les pairs; que pour cela il fallait lui donner la préséance sur tous les pairs, et les forcer à se trouver à l'enregistrement de la déclaration projetée et à sa réception en conséquence qui se devait faire tout de suite, lui donner le bonnet comme aux princes du sang qui depuis long-temps ne l'est plus aux

pairs, mais lui faire prêter le même serment des pairs sans aucune différence de la forme et du cérémonial, pour en laisser une entière à l'avantage des princes du sang qui n'en prêtent point, et pareillement le faire entrer et sortir de séance tout comme les pairs, au lieu que les princes du sang traversent le parquet, l'appeler par son nom comme les autres pairs en lui demandant son avis, mais avec le bonnet à la main un peu moins baissé que pour les princes du sang qui ne sont que regardés sans être nommés, enfin le faire recevoir et conduire au carrosse par un seul huissier à chaque fois qu'il viendra au parlement, à la différence des princes du sang qui le sont par deux, et des pairs, dont aucun n'est reçu par un huissier au carrosse que le jour de sa réception, et qui sortant de séance deux à deux sont conduits par un huissier jusqu'à la sortie de la grande salle seulement.

M. du Maine fut extrêmement satisfait de tant de distinctions au-dessus des pairs et d'être si rapproché de celles des princes du sang, sans courir le risque de les blesser, et fut surtout fort touché de l'adresse avec laquelle ce rang intermédiaire était imaginé par le premier président pour lui assurer en tout temps la protection de tous ces avantages, par celui qu'on y faisait trouver aux princes du sang pour eux-mêmes. M. du Maine content, le roi le fut aussi. Il ne fut donc plus question que de dresser la déclaration que le premier président avait déjà minutée et qu'il ne fit qu'envoyer au net pour être scellée.

Ce fut alors qu'il sut se servir de M. du Maine pour faire proposer au roi sa récompense. Il avait déjà eu quelque sorte de parole ambiguë, mais qui n'était pourtant qu'une espérance, d'être fait chancelier, lorsque le roi, voulant légitimer les enfans qu'il avait de madame de Montespan, sans nommer la mère, dont il n'y avait

point d'exemple, Harlay consulté, lors procureur général, suggéra l'expédient d'embarquer le parlement par celle du chevalier de Longueville qui réussit si bien. En cette occasion-ci, il se fit donner formellement parole par le roi qu'il succéderait à Boucherat, chose qui le flatta d'autant plus que ce chancelier était alors fort vieux et ne pouvait le faire attendre long-temps. Pour l'exécution de la déclaration, le roi en parla aux princes du sang qui ne crurent avoir que des remercîmens à faire : le roi les pria de se trouver au parlement, et M. le Duc et M. le prince de Conti de lui faire le plaisir de conduire M. du Maine en ses sollicitations. On peut juger s'ils le refusèrent. De là le roi fit appeler l'archevêque de Reims : il lui fit part de ce qu'il avait résolu; lui dit qu'il croyait que les pairs seraient plus convenablement invités par lui-même à cette cérémonie que par M. du Maine; qu'ainsi M. du Maine n'irait pas chez eux, mais qu'il priait l'archevêque de se trouver au parlement, et lui ordonna d'écrire de sa part une lettre d'invitation à chaque pair. Un fils de M. le Tellier était fait pour tenir tout à honneur venant du roi; il lui répondit dans cet esprit courtisan, et de là s'en fut chez M. du Maine : ce fut le seul de tous les pairs qui commit cette bassesse, pas un ne dit un mot au roi ni à M. du Maine, pas un ne fut chez ce dernier ni avant ni après la cérémonie.

Voici la lettre circulaire de l'archevêque aux pairs :

« Monsieur,

« Le roi m'a ordonné de vous avertir que M. le « duc du Maine sera reçu au parlement le 8 de ce « mois de mai, en qualité de comte pair d'Eu, et qu'il « prendra sa place au-dessous de MM. les princes du sang, « et au-dessus de MM. les pairs. Sa majesté vous prie « de vous y trouver, et m'a chargé de vous assurer

« que cela lui ferait plaisir et qu'elle vous en saura bon gré.
« Je suis, etc. »

Les présidens à mortier, et les présidens et doyens des conseillers de chaque chambre, furent avertis de se trouver chez eux le 5 mai, et à-peu-près de l'heure, pour recevoir la sollicitation de M. du Maine. Ce jour-là arrivé de Versailles à l'hôtel de Condé, il y monta dans le carrosse de M. le Duc avec M. le prince de Conti, tous deux au-derrière et lui au-devant avec M. le comte de Toulouse qui était compris dans la même déclaration comme duc de Damville, mais qui ne fut pas reçu en même temps. Ce carrosse était fort chargé de pages et environné de laquais à pied. Suivaient les carrosses de M. le Duc et de M. le prince de Conti, de M. du Maine et de M. le comte de Toulouse, dans lesquels étaient les principaux de leur maison, avec force livrée, chacun un seul carrosse, excepté M. le Duc qui, outre celui dans lequel il était, en avait un autre rempli des principaux de chez lui. Ils firent ainsi leurs sollicitations deux jours de suite, et allèrent de même au parlement, le jour de l'enregistrement des lettres-patentes et de la réception de M. du Maine, mais sans M. le comte de Toulouse. Elle se fit suivant ce qui a été dit plus haut de la déclaration, et, au sortir de la cérémonie, ils furent dîner avec les pairs chez le premier président.

Aucun des pairs n'osa manquer de s'y trouver de ceux qui étaient à Paris. Le bonhomme la Force s'enfuit à sa maison de la Boulaie, proche d'Evreux, et le duc de Rohan écrivit au roi que sa prétention, de la première érection de Rohan, pour son grand-père maternel, l'empêchait d'obéir, en cette occasion, à ses ordres. L'excuse était mal trouvée; c'était pour la première fois qu'il manifestait cette bizarre prétention; il n'en a jamais parlé depuis, et il était un des plus ardens opposans avec

nous à celle de M. de Luxembourg. MM. d'Elbœuf et de Vendôme n'étaient pas reçus, ni moi non plus, Dieu merci. M. de Chevreuse fut celui à qui le roi fit son remercîment pour tous les pairs, de s'être trouvés à la cérémonie pour lesquels il lui fit force belles promesses générales, monnaie dont aucun ne se paya ni n'espéra rien de mieux avec trop de raison.

M. de Vendôme fut tôt après reçu avec les mêmes distinctions que l'avait été M. du Maine, qui le mena sans cortège faire ses sollicitations à tout le parlement, mais sans avertir. Ils furent chez tous les pairs; le roi ne leur fit rien dire; trois ou quatre misérables se trouvèrent seulement à cette réception. Un moment avant celle de M. du Maine, il y eut une petite vivacité de M. de la Trémoille, qui, impatienté de l'applaudissement que M. de Reims donnait à cette étrange nouveauté, lui dit qu'il ne doutait pas de son approbation, parce qu'il ne se souciait guère du rang des archevêques de Reims, mais que pour lui, il pensait tout autrement, et qu'il était fort sensible à celui des ducs de la Trémoille. L'archevêque demeura muet, et le roi n'en fit pas semblant à M. de la Trémoille, et ne l'en traita pas moins bien.

Peu de jours après cette réception, l'ambassadeur de Venise, avec la république duquel cela avait été négocié, fit, à Versailles, sa visite à MM. du Maine et de Toulouse, conduit par l'introducteur des ambassadeurs en cérémonie, et en usa, pour le premier exemple, comme avec les princes du sang. Cette parité, que le roi avait fort à cœur, fut exprès différée après la réception de M. du Maine au parlement, pour ne pas donner trop d'éveil auparavant aux princes du sang, à qui cette visite ne pouvait pas être agréable. Cet exemple eut peine à être suivi par les autres ambassadeurs; mais, avec le temps et des négociations, il le fut à la fin, excepté des nonces.

CHAPITRE XX.

Situation des opposans avec le premier président Harlay. — Duc de Chaulnes. — Sa négociation avec le premier président Harlay. — Quelle importance ce dernier attache à une parole donnée. — Rupture entière des opposans avec lui. — Résolution prise dans ce cas difficile. — Défection du duc de Rohan et prétexte dont il le colore. — M. Harlay vient lui-même à notre secours. — Mort du dernier des Longueville. — Prince et princesse de Turenne. — Mariage du prince de Rohan. — Madame Cornüel. — Mariage du duc de Montfort. — Du duc de Villeroy. — de la Châtre. — Fêtes.

Le procès avec M. de Luxembourg, renvoyé au parlement, y recommença avec la même vigueur, la même partialité, la même injustice. Comme nous nous vîmes exclus d'en sortir, nous ne songeâmes plus qu'à chercher les moyens d'obtenir l'assemblée de toutes les chambres, selon la forme de pairie, l'usage et le droit en pareils procès. Pour y parvenir, il n'y avait que deux voies, la procédure ou la négociation. La dernière était bien la plus sûre si elle réussissait; mais la difficulté était la situation où nous nous trouvions avec le premier président qui pouvait seul assembler les chambres à sa volonté, mais avec qui nous ne gardions plus de mesures. Fort peu de nous le saluaient lorsqu'ils le rencontraient, pas un n'allait chez lui, quoique nous sollicitassions tous nos autres juges, et tous parlaient de lui sans ménagement. Il le sentait d'autant plus vivement que c'était l'homme du monde le plus glorieux, le plus craint, le plus ménagé, et qui n'avait

jamais été mené de la sorte; et, ce qui le touchait le plus, c'étaient les plaintes prouvées que nous faisions de sa probité et de son injustice, parce qu'il se piquait là-dessus de la plus austère vertu dont nous faisions tomber le masque.

Personne ne se voulait donc charger d'une négociation aussi difficile avec lui, lorsque M. de Chaulnes, qui s'était acquis une grande considération et une grande réputation par les siennes au-dehors, voulut bien hasarder celle-ci. C'était sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages, avec tout l'agrément et la finesse possibles, jointe à une grande capacité et à une continuelle expérience de toutes sortes d'affaires, et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieur d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, placée et bien entendue, et de beaucoup de dignité avec beaucoup de politesse. Il eut du premier président l'heure qu'il desira.

Il ouvrit son discours par les raisons que nous avions de nous plaindre de son procédé, et lui fit sentir après avec délicatesse qu'il n'y a point de places où on ne soit exposé à des ennemis; que tout le monde était convaincu de sa partialité pour M. de Luxembourg; que seize pairs de France, et dont plusieurs fort bien auprès du roi ou grandement établis, n'étaient pas toujours impuissans à beaucoup nuire; que le seul moyen d'effacer sa partialité de l'idée publique, et de regagner les pairs qu'il s'était si grandement aliénés, c'était l'assemblée de toutes les chambres pour les juger, et de lui en donner sa parole positive; qu'il voulait bien lui avouer que nous l'avions prié de lui faire cette proposition, bien moins par aucune espérance de succès, que pour n'avoir rien à nous reprocher dans notre conduite à son égard, pénétrer défi-

nitivement où nous en étions avec lui, et éclater ensuite avec plus de raisons et moins de mesures.

Le poids avec lequel ce discours fut prononcé étourdit le premier président qui se mit sur une défense de sa conduite à notre égard confuse, embarrassée. M. de Chaulnes vit qu'il ne tendait qu'à échapper, le remit sur l'assemblée des chambres, et le pressa vivement. Serré de si près, il se retrancha sur la difficulté de la faire, et diminua tant qu'il put son autorité à cet égard. M. de Chaulnes n'avait garde de s'y laisser tromper : il se servit habilement de sa faiblesse pour les personnes de crédit à la cour et de sa propre vanité; il lui représenta qu'inutilement il voudrait lui persuader qu'il n'était pas maître d'assembler les chambres toutes les fois qu'il le voulait ; qu'on savait bien que c'est honnêteté à lui et non pas un devoir d'en prendre avis de la grand' chambre, et qu'on ne savait pas moins qu'il était tellement le maître de ses délibérations que, quand même celles de la grand'chambre y seraient nécessaires, ce n'était pas une difficulté qu'il pût objecter, ni qui pût être reçue, dès que son intention serait véritable de nous accorder l'assemblée de toutes les chambres.

Ces raisons ne donnèrent pas à la vérité de meilleurs sentimens au premier président, mais bien un vif repentir de ne s'être pas assez ménagé avec nous, et un regret cuisant sur l'intérêt de sa réputation, qui lui arrachèrent enfin la parole positive qu'il donna à M. de Chaulnes, pour nous, qu'il assemblerait toutes les chambres pour la continuation et le jugement de notre procès, après un long raisonnement pour mieux faire valoir cet effort.

Le lendemain M. de Chaulnes rendit compte à notre assemblée du succès inespéré de sa négociation, et il reçut de nous tous les remercîmens si dignement méri-

tés. Nous publiâmes ensuite cet engagement si solennellement pris par le premier président avec tout ce que nous y pûmes ajouter pour compenser nos plaintes, et pour l'engager de plus en plus. Mais notre politique et notre confiance en la parole du premier président furent bientôt confondues. Il ne put tenir contre ses intimes liaisons prises avec M. de Luxembourg, et lui fit l'aveu de la parole qu'il avait donnée, et ne put résister à s'engager à lui de ne la pas tenir.

L'intérêt de M. de Luxembourg était grand d'empêcher l'assemblée des chambres. Il aurait fallu y revoir sommairement tout le procès pour l'instruction de tant de nouveaux juges. Leur nombre était difficile à corrompre, et l'autorité du premier président, en laquelle étaient remises toutes les espérances de M. de Luxembourg, était entière sur la grand'chambre, et faible sur toutes les chambres assemblées. La frayeur que M. de Luxembourg en avait conçue le trahit par la joie qu'il ne put dissimuler de l'avoir rompue. Il nous en revint des soupçons. M. de Chaulnes résolut de s'en éclaircir, et prit prétexte d'une autre affaire pour voir M. le premier président. Il le trouva embarrassé avec lui, et bientôt ce magistrat lui en avoua la cause par un discours confus qui tendait à éluder sa parole. M. de Chaulnes le pressa avec surprise, et lui dit : qu'il ne pouvait croire ce qu'il entendait, et qu'il le priait de se souvenir qu'en grande connaissance de cause il lui avait donné sa parole nette, précise, positive, d'assembler toutes les chambres pour la continuation et le jugement de notre procès. Le premier président, avec un air respectueux et le masque de sévérité qu'il ne quittait jamais, avoua qu'en effet il la lui avait donnée, forcé par son éloquence et par son autorité; mais qu'il se repentait de s'être engagé trop légèrement; qu'il était nécessité par de sérieuses réflexions

de lui déclarer qu'il se trouvait dans l'impossibilité de l'effectuer, et tombant tout court en des complimens et des respects sans fin, se mit à reconduire M. de Chaulnes, qui n'avait point du tout envie de s'en aller, mais comme il faisait toujours à ceux dont il voulait se défaire. M. de Chaulnes, indigné de se voir si étrangement éconduit, le quitta en lui protestant qu'il avait sa parole, qu'il ne pouvait ni ne voulait là lui rendre, qu'au reste il pouvait en manquer et à lui et avec lui, à tout ce qu'il y avait de plus distingué dans le royaume, et en user tout comme bon lui semblerait.

Le duc vint nous en rendre compte dans une assemblée extraordinaire; il y fut résolu non-seulement de ne plus garder aucune mesure avec un homme aussi perfide, mais de rechercher encore tous les moyens possibles de le récuser, et après, tous ceux d'obtenir par la procédure l'assemblée de toutes les chambres, surtout de ne rien oublier pour tirer le procès en longueur, suivant nos précédentes résolutions. On peut juger du bruit, des plaintes et des discours qui, de notre part, suivirent ce manquement de parole, contre un homme sur lequel aucune considération ne pouvait plus nous retenir, et contre lequel nous ne pouvions plus employer d'autres armes. Aussi en fut-il d'autant plus outré, qu'il voyait sa réputation s'en aller en pièces, et qu'il n'avait quoi que ce soit à opposer aux faits que nous publiions, et qu'il était bien loin d'être accoutumé à un éclat si soutenu, et qui ne ménageait pas plus les termes que les choses.

Pour en venir à sa récusation, voici ce dont on s'avisa : ce fut de mettre en procès le duc de Rohan avec l'avocat général, fils unique du premier président, parce que la maxime reçue est que, *qui est en procès avec le fils, ne peut être jugé par le père.* Cet avocat général avait épousé une riche héritière de Bretagne, dont deux

belles terres relevaient du duc de Rohan. Il fut donc prié d'en vouloir bien faire demander le dénombrement, et d'ordonner à ses baillis de former un procès bon ou mauvais à l'avocat général, pourvu que c'en fût un, et il le promit de bonne grâce ; mais, comme ses réflexions sont plus lentes que ses décisions, je pense qu'il se repentit bientôt de l'engagement qu'il avait pris ; on s'en douta bientôt et on le pressa d'engager quelques procédures dont il ne se pût défendre. Le premier président fut bientôt averti, et sentit aussitôt ce que cela voulait dire. Sa passion de demeurer notre juge l'emportant sur son orgueil, il n'est soumission qu'il ne fît, et ne fit faire à Paris et en Bretagne à M. de Rohan, et telles qui ne s'exigent pas même des moindres vassaux.

Ce procédé flatta le duc de Rohan déjà bien ébranlé par son irrésolution naturelle : il voulut donc obliger le premier président en un point si sensible, et pour y parvenir, nous déclara à une assemblée qu'il s'en allait à Moret faire pêcher un grand étang qui demandait sa présence. Je sentis et ne pus souffrir cette défection. Je m'écriai que c'était nous abandonner dans la plus importante crise, où sa présence seule était plus nécessaire que celle de tous les autres ensemble ; qu'il était inconcevable que la pêche d'un étang l'attirât à deux lieues de Fontainebleau dans des momens si pressans où ses gens d'affaires, ou tout au plus la duchesse sa femme suffiraient de reste, et qu'à l'heure que je parlais, on en pêchait quatre beaux à la Ferté-Vidame, à vingt-quatre lieues de Paris, où ma mère ni moi n'avions jamais imaginé d'aller pour aucune pêche. M. de Chaulnes, M. de la Rochefoucauld, tout ce qui était à l'assemblée, ducs et conseils, lui firent les prières et les remontrances les plus pressantes : mais le parti était pris ; il nous amusa seulement de la promesse de revenir dès que

quelques choses presseraient et qu'on le manderait. Le cas arriva en moins de huit jours, où, sans le retour de M. de Rohan, toutes ses procédures contre l'avocat général tombaient. Un laquais de M. de la Trémoille lui fut dépêché toute la nuit, avec une lettre de son maître, tant pour lui que comme chargé de tous, et une de Riparfonds, qui lui expliquait la nécessité pressante et indispensable du retour. Le courrier le fit éveiller : il lut les deux lettres, puis dit au laquais de faire ses excuses, mais que les affaires qu'il avait à Moret ne lui permettaient pas de les quitter, et sans autre réponse, fit tirer son rideau, et se tourna de l'autre côté. A l'arrivée du courrier Riparfonds fit une seconde lettre à M. de Rohan de la dernière force pour l'engager à revenir ; elle fut signée de dix ou douze ducs qui se trouvaient à l'assemblée et portée tout de suite par un autre courrier.

Je m'étais donné une violente entorse qui m'avait empêché de me trouver aux deux assemblées d'où on avait dépêché ces deux courriers, mais j'étais instruit de ce qui s'y était passé. Je n'avais donc point signé la lettre commune, ni écrit en particulier. Ma surprise fut donc grande de voir arriver ce second courrier chez moi avec une lettre de M. de Rohan, par laquelle il expliquait ses prétendues raisons de demeurer à Moret, et me priait de faire ses excuses. J'envoyai aussitôt cette lettre à l'assemblée qui se tenait pour attendre la réponse. A sa lecture l'indignation fut grande; on ne put plus douter de la défection préméditée, et on admira avec raison qu'un homme d'esprit comme M. de Rohan nous sacrifiât et son honneur même, à une réconciliation personnelle dont il se flattait par là avec le premier président, duquel l'orgueil ne lui pardonnerait jamais les bassesses qu'il lui avait fallu faire pour se délivrer de ce procès.

Le coup manqué de la sorte, nous nous tournâmes à d'autres moyens. Ce fut d'allonger par celui des ducs d'Uzès et de Lesdiguières. Ce dernier était un enfant sous la tutelle de sa mère, espèce de fée, demeurant presque toujours seule dans un palais enchanté, et sur qui personne n'avait aucun crédit. M. de Chaulnes qui la voyait quelquefois s'offrit de lui parler, et il en obtint la reprise de son fils avec nous, au lieu du feu duc son père, qui n'avait pas encore été faite. De M. d'Uzès je m'en chargeai, et il voulut bien se joindre à nous sous prétexte que si ces anciennes pairies renaissaient ainsi de leurs cendres, il s'en trouverait d'antérieures à son érection, qu'il avait intérêt d'empêcher d'avance de pouvoir se mettre en prétention.

Cependant nous cherchions avec soin les moyens de récuser le premier président, lorsque son dépit nous les fournit lui-même. Nous vivions avec lui en attendant comme s'il l'était déjà. Magneux et Aubry, intendans de MM. de la Trémoille et de la Rochefoucauld, également habiles et attachés à leurs maîtres, et vifs sur notre affaire, étaient par là devenus odieux au premier président; il n'avait pu s'en cacher, nous le savions, et par cela même jamais il n'entendait parler de nous que par eux. Ce mépris que nous affections et que nous publiions même le désolait tellement, qu'un jour qu'ils étaient allés lui parler, il leur dit qu'il ne pouvait pas douter que nous ne cherchassions toutes sortes de moyens pour le récuser, que la chose n'était pourtant pas difficile, puisque nous n'avions qu'à mettre le duc de Gesvres en cause, duquel il avait l'honneur d'être parent. Il fut servi avec promptitude; M. de Gesvres reçut le surlendemain une assignation de notre part. La raison s'en voit ci-dessus dans la généalogie: il était fils de la fille et sœur des deux ducs de Piney-Luxembourg. Je ne comprends pas comme au-

cun de nous ni de notre conseil ne trouva pas ce moyen. Le premier président ne tarda pas à se repentir de nous en avoir avisés, mais il demeura récusé.

L'affaire en resta là pour cette année. La belle saison rappela M. de Luxembourg et ses trois fils en Flandre; pas un de ses gens d'affaires, ni de ses protecteurs, ne voulurent s'en charger en son absence, non plus que l'abbé de Luxembourg son fils. La mort du duc de Sully qui arriva pendant la campagne fit un délai naturel de quatre mois, et la maladie de Portail, notre rapporteur, dura jusqu'à la fin de l'année, et gagna la mort de M. de Luxembourg, que je rapporterai en son temps.

Cet hiver finit enfin la fameuse maison de Longueville, si connue par sa fortune inouïe et si prodigieusement soutenue jusqu'à son extinction. M. de Longueville, qui parut tant de divers côtés pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, n'avait laissé que la duchesse de Nemours de son premier mariage avec la sœur de la princesse de Carignan et du dernier comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de Sedan, le dernier de cette branche. De son second mariage avec la duchesse de Longueville, sœur de M. le Prince, le héros, et de M. le prince de Conti, il n'avait eu que deux fils, le cadet, d'une grande espérance, tué au passage du Rhin sans alliance, l'autre, d'un esprit faible, qu'on envoya à Rome, que les jésuites empaumèrent et que le pape fit prêtre. Revenu en France il devint de plus en plus égaré, en sorte qu'il fut renfermé dans l'abbaye de Saint-Georges près de Rouen pour le reste de sa vie, où il n'était vu de personne, et M. le Prince prit l'administration de ses biens. Il mourut les premiers jours de février, et il se trouva un testament de lui fait à Lyon, allant à Rome, par lequel il donna tout son bien à son frère tué au passage du Rhin depuis, et à son défaut et de sa postérité, à madame sa mère, et

après elle à MM. les princes de Conti l'un après l'autre. L'aîné de ces princes était mort il y avait déjà longtemps, en sorte que celui-ci devint le seul appelé à ce grand hériritage, que madame de Nemours résolut bien de lui contester.

M. de Soubise fit presqu'en même temps le mariage de l'héritière de Ventadour avec son fils aîné. Elle était veuve du prince de Turenne, fils aîné de M. de Bouillon, et son survivancier, tué à Steinkerke et mort le lendemain de ses blessures, écrivant à sa maîtresse. Il avait montré par plusieurs points qu'il n'était pas indigne arrière-petit-fils du maréchal de Bouillon pour ne parler de rien de plus récent; et le cardinal de Bouillon en eut une telle douleur qu'il força le père Gaillard, jésuite, fort attaché à eux tous, d'en faire l'oraison funèbre. Il n'en avait point eu d'enfans dans un assez court mariage, mais elle y avait eu le temps de se faire connaître par tant de galanterie publique qu'aucune femme ne la voyait, et que les chansons qui avaient mouché s'étaient chantées en Flandre, dans l'armée où le prince de Rohan ne l'avait pas épargnée, et souvent et publiquement. Elle avait voulu épouser le chevalier de Bouillon qu'elle trouvait fort à son gré, etlui le desirait fort pour les grands biens qu'elle avait déjà et d'autres immenses qui la regardaient. M. et madame de Ventadour ne voulaient pas ouïr parler d'un cadet fort mal accommodé. M. et madame de Bouillon ne s'y opposaient pas moins, parce qu'ils desiraient la remarier au duc d'Albret, devenu leur aîné, duquel elle ne voulait en aucune sorte, tellement que par concert de famille le roi fut supplié d'envoyer le chevalier de Bouillon refroidir ses amours à Turenne, où ils le tinrent jusqu'à ce qu'il n'en fut plus question; mais elle aussi tint bon à refuser l'aîné. M. de Soubise regarda ce grand mariage comme la plus solide base de sa branche. Il avait

de bonnes raisons pour n'être pas difficile au choix : la beauté de sa femme l'avait fait faire prince et gouverneur de province, avec espérance de plus encore. La richesse d'une belle-fille, de quelque réputation qu'elle fût, lui parut mériter le mépris du qu'en-dira-t-on. En deux mots le mariage se fit.

Il y avait une vieille bourgeoise au Marais chez qui son esprit et la mode avaient toujours attiré la meilleure compagnie de la cour et de la ville; elle s'appelait madame Cornüel, et M. de Soubise était de ses amis. Il alla donc lui apprendre le mariage qu'il venait de conclure, tout engoué de la naissance et des grands biens qui s'y trouvaient joints. « Là, monsieur, lui répondit la bonne femme qui se mourait, et qui mourut deux jours après, que voilà un bon et grand mariage pour dans soixante ou quatre-vingts ans d'ici. »

Le duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse, épousa en même temps la fille unique de Dangeau, chevalier de l'ordre et de sa première femme, fille de Morin dit le Juif, sœur de la maréchale d'Estrées. Elle passait pour être très riche, mais aussi pour ne pas retenir ses vents dont on fit force plaisanteries.

Le duc de Villeroy en même temps épousa la seconde fille de madame de Louvois, fort riche et charmante, sœur de M. de Barbésieux, et sœur aussi fort cadette de la duchesse de la Rocheguyon. L'archevêque de Reims, son oncle, aussi humble sur sa naissance comme tous les Tellier, que les Colbert sont extravagans sur la leur, et par cela même assez dangereux sur celle des autres : « Ma nièce, lui dit-il, vous allez être duchesse comme votre sœur, mais n'allez pas croire que vous soyez pareilles. Car je vous avertis que votre mari ne serait pas bon pour être page de votre beau-frère ». On peut juger combien cette franchise qui ne fut pas tue obli-

gea son bon ami pourtant, le maréchal de Villeroy.

Enfin le marquis de la Châtre épousa la fille unique du premier mariage du marquis de Lavardin, chevalier de l'ordre, avec une sœur du duc de Chevreuse.

Il y eut cet hiver force bals et plusieurs beaux au Palais-Royal, au premier desquels j'eus l'honneur de mener au branle madame la princesse de Conti, douairière, fille du roi, et le mardi gras, grande mascarade à Versailles dans le grand appartement où le roi amena le roi et la reine d'Angleterre, après leur avoir donné à souper. Les dames étaient partagées en quatre quadrilles, conduites par madame la duchesse de Chartres, Mademoiselle, madame la duchesse et madame la princesse de Conti, douairière. Malgré la mascarade on commença par le branle, et j'y menai la fille unique du duc de la Trémoille qui était parfaitement bien faite, et qui dansait des mieux. Elle était en moresse de la première quadrille qui l'emporta par la magnificence, et la dernière par la galanterie des habits.

CHAPITRE XXI.

Distribution des armées. — Beuvron et Mattignon refusent le monseigneur au maréchal de Choiseul, et le lui écrivent par ordre du roi. — Le roi me change de Flandre en Allemagne. — M. de Créquy chassé hors du royaume et pourquoi. — Madame du Roure exilée en Normandie. — Monseigneur préfère la Flandre au Rhin. — La Feuillée lui est donné pour son mentor. — Je vais à l'armée d'Allemagne. — Deux jésuites. — Arrivée au camp. — Mes visites. — L'armée se met en mouvement. — Belle marche du maréchal de Lorge devant le prince Louis de Bade. — Philipsbourg. — Spire.

Les armées furent distribuées à l'ordinaire, la grande

de Flandre à M. de Luxembourg, une moindre au maréchal de Boufflers, et le marquis d'Harcourt son camp volant, celle d'Allemagne au maréchal de Lorge, celle de Piémont au maréchal Cattinat, le duc de Noailles chez lui en Roussillon. Le maréchal de Villeroy doubla sous M. de Luxembourg, et le maréchal de Joyeuse sous M. de Lorge. Le maréchal de Choiseul alla en Normandie avec un commandement fort étendu.

MM. de Beuvron et Mattignon, chevaliers de l'ordre et lieutenans-généraux de la province, firent difficulté de lui écrire monseigneur ; ils reçurent ordre du roi de le faire, et il fallut obéir. Monseigneur fut après ces destinations déclaré commander les armées en Flandre et tous les princes avec lui.

Le régiment que j'avais acheté se trouvait en quartier dans la généralité de Paris, par conséquent destiné pour la Flandre, où je n'avais pas envie d'aller après tout ce qui s'était passé avec M. de Luxembourg. Par le conseil de M. de Beauvilliers, j'écrivis au roi mes raisons fort abrégées, et lui présentai ma lettre à son lever dans son cabinet le matin qu'il s'en allait à Chantilly et à Compiègne faire des revues, et revenir incontinent après. Je le suivis à la messe, et de là à son carrosse pour partir. Il mit le pied dans la portière, puis le retira, et se tournant à moi. « Monsieur, me dit-il, j'ai lu votre lettre, je m'en souviendrai ». En effet, j'appris peu de temps après qu'on m'avait changé avec le régiment de Sully qui était à Toul, et qui allait en Flandre en ma place, et moi en Allemagne en la sienne. J'eus d'autant plus de joie d'échapper ainsi à M. de Luxembourg, et par une attention particulière du roi pleine de bont, que je sus que M. de Luxembourg en eut un dépit véritable.

Il y avait quelques années que Monseigneur avait été fort amoureux d'une fille du duc de la Force, que dans

la dispersion de sa famille pour la religion, on avait mise fille d'honneur de madame la Dauphine et la première fille de duc qui eût jamais pris ces sortes de places, et le roi en avait chargé la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur, qui la logea et nourrit dans son appartement de Versailles lorsque la chambre des filles fut cassée. On l'avait depuis mariée au fils du comte du Roure avec la survivance de sa charge de lieutenant-général du Languedoc, et quelque argent que le roi donna pour s'en défaire honorablement, après quoi elle avait reçu défense de venir à la cour par M. de Seignelay. Monseigneur le souffrit respectueusement et se servit du marquis de Créquy pour continuer secrètement cette intrigue, mais il arriva que le marquis et madame du Roure se trouvèrent au gré l'un de l'autre. Monseigneur le sut; ils se brouillèrent avec éclat; les présens furent rendus de part et d'autre, chose rare pour un dauphin, et le marquis de Créquy fut chassé hors du royaume où il passa quelque temps.

Cet hiver le feu mal éteint se ralluma; madame du Roure ne put voir Monseigneur à Versailles si secrètement que le roi n'en fût averti. Il en parla à Monseigneur et il n'y gagna rien. Ce prince ne fit point ses pâques, dont le roi fut fort fâché, tellement qu'il chassa la dame en Normandie dans les terres de son père jusqu'à nouvel ordre. Monseigneur n'y sut faire autre chose que lui envoyer mille louis par Joyeu, son premier valet de chambre, et faire après ses dévotions. Le roi avait envie qu'il allât en Allemagne, mais il préféra la Flandre par une intrigue qui se développa pendant la campagne, et le roi y consentit. Il choisit le bonhomme la Feuillée, lieutenant-général très distingué, de près de quatre-vingts ans, pour être son conseil à l'armée, et ne rien faire sans son avis, et cela ne devait pas être bien

agréable à M. de Luxembourg; mais le roi voulut un mentor particulier à son fils. Il se souvint peut-être de ce qui s'était passé l'année précédente à Heilbron, et il lui en voulut donner un dont il n'eût pas les mêmes inconvéniens à craindre.

La Feuillée eut la distinction de ne prendre point jour à l'armée et d'y être pourtant reconnu et traité comme lieutenant-général, toujours logé de préférence chez Monseigneur ou le plus près de lui, avec défense expresse du roi de faire les marches autrement qu'en carrosse, et de monter à cheval qu'auprès de Monseigneur devant les ennemis. C'était un très honnête gentilhomme, doux, sage, valeureux, excellent officier-général et qui méritait toute cette confiance. M. de Chaulnes alla en son gouvernement de Bretagne; le duc d'Aumont bien qu'en année de premier gentilhomme de la chambre à Boulogne; le maréchal d'Estrées, au pays d'Aunis, Saintonge et Poitou; le maréchal de Tourville commanda l'armée navale, et le comte d'Estrées une moindre, à ses ordres en cas de jonction dont Tourville demeura le maître.

J'allai voir à Soissons mon régiment assemblé. Je l'avais dit au roi qui me parla long-temps dans son cabinet et me recommanda la sévérité, ce qui fut cause que j'en eus dans cette revue plus que je n'aurais fait sans cela. J'avais été voir les maréchaux de Lorge et de Joyeuse qui étaient revenus chez moi. J'étais bien avec le second, la probité de l'autre me plaisait; de sorte que je me trouvai aussi content d'aller en cette armée que je me serais trouvé affligé de servir en Flandre. Je partis enfin pour Strasbourg où je fus surpris de la magnificence de cette ville et du nombre, de la grandeur et de la beauté de ses fortifications.

J'eus le plaisir d'y revoir un de mes anciens amis. C'était

le père Wolf que j'envoyai d'avance quêter dans cinq ou six maisons de jésuites là autour, et qu'on trouva à Haguenau où il était recteur. Il avait été compagnon du père Adelman, confesseur de madame la dauphine, et comme dès ma jeunesse je savais et parlais parfaitement l'allemand, on prenait soin de me procurer des connaissances allemandes, et ces deux-là m'avaient fort plu. A la mort de madame la Dauphine on les envoya en Alsace; mais on leur défendit d'aller plus loin. Le père Adelman ne se put tenir d'aller revoir sa patrie. Cela fut trouvé si mauvais, que, pour conserver sa pension du roi, il fut obligé de s'en aller à Nîmes, et de se confiner en Languedoc où il mourut. Le père Wolf, plus sage, s'était tenu en Alsace, et y demeura toujours.

Nous fîmes quelques repas à la mode du pays dans la belle maison de M. Rosen avec qui j'avais fait amitié la campagne précédente en Flandre où il servait de lieutenant-général et était mestre-de-camp général de la cavalerie, et qui, très obligeamment, me la prêta depuis tous les ans. Je m'arrêtai six jours à Strasbourg où je fus conseillé de prendre le Rhin jusqu'à Philisbourg. Je pris pour moi et le peu de gens que je menais, deux redelins attachés ensemble, qui sont de très petits bateaux longs et étroits, fort légers, et d'autres pour ce qui me suivait. Je couchai au fort Louis où j'arrivai de bonne heure, et que j'eus le loisir de visiter en arrivant. Rouville, qui en était gouverneur, me reçut avec beaucoup de politesse et bonne chère; et le lendemain, j'allai coucher à Philisbourg où Desbordes, gouverneur, me logea et me fit bonne chère et force civilités aussi. Là je trouvai grande compagnie de gens qui allaient joindre l'armée, entre autres le prince palatin de Birkenfeld, capitaine de cavalerie dans Bissy, extrêmement de mes amis.

Le lendemain nous partîmes pour aller joindre la ca-

valerie campée à Obersheim, sous Melac lieutenant-général; l'infanterie était sous Landau avec les maréchaux et les lieutenans-généraux. Dès que j'y fus arrivé, j'allai chez Melac qui me vint voir le lendemain. Je reçus la visite de tout ce qu'il y avait de brigadiers et de mestres-de-camp, et d'une infinité d'autres officiers, et je leur fis aussi la mienne, c'est-à-dire aux premiers. Ce camp, si voisin du Rhin, ressemblait par sa tranquillité à un camp de paix, mais bientôt toute notre cavalerie alla passer le Rhin sur le pont de Philisbourg, et joindre de l'autre côté l'infanterie qui y était déjà avec tous les généraux. Ce fut là que j'allai pour la première fois d'abord chez les deux maréchaux de France. J'allai aussi voir Villars, lieutenant-général et commissaire général de la cavalerie, qui la commandait, et à mon loisir les principaux officiers-généraux.

Je me trouvai avec Sonastre dans la brigade d'Harlus qui formait la gauche de la seconde ligne. C'étaient deux très honnêtes gens et fort sociables; Sonastre était gendre de Montbron, chevalier de l'ordre, et seul lieutenant-général de l'armée de Flandre qui avait été fort à la mode, et qui se tenait presque toujours dans son gouvernement de Cambrai. Harlus était un vieil officier de distinction, gaillard et sachant fort vivre : il avait une charge d'écuyer du roi, et il était frère aîné de Vertilly, major de la gendarmerie, aussi fort galant homme.

La veille de la Saint-Jean, dînant chez moi avec les marquis de Grignan, d'Arpajon et de Lautrec, et plusieurs autres officiers, nous apprîmes que les ennemis paraissaient sur les hauteurs en assez grand nombre: nous étions campés le cul dans le Necker, à la petite portée de canon d'Heidelberg, et nous en apprîmes la confirmation au quartier général où nous courûmes. On donna divers ordres, et sur le minuit l'armée se mit en marche.

Barbesières était devant avec un assez gros détachement pour les reconnaître au plus près qu'il pourrait, mais avec défense de rien engager. Les petits détachemens qu'il poussa devant lui s'approchèrent si près des ennemis, qu'ils furent obligés de se reployer sur Barbesières qui les blâma de s'être indiscrètement avancés. Au jour qui commençait à se faire grand, il se reconnut fort inférieur à eux qui venaient à lui; il envoya demander du secours au maréchal de Lorge. Ce général, qui ne voulait rien entamer sans savoir bien ce qu'il faisait, fut fort fâché de cet engagement, et envoya soutenir Barbesières, et lui manda de se retirer. Ce secours trouva les pistolets en l'air, mais les ennemis qui n'étaient là qu'en détachement, et qui crurent notre armée tout proche, ne suivirent plus Barbesières que mollement, qui fit sa retraite aisément.

Cependant l'armée continua sa marche en forme de croissant, en faisant de longues haltes. Elle arriva vers une heure après midi, fort près du village de Roth, et fort proche aussi des ennemis qui occupaient les hauteurs de Weisloch fort entrecoupées de haies et de vignes, dont le revers nous était inconnu. Le village de Weisloch était sur la Crette, un peu en penchant et vers notre droite, et au bas de ces hauteurs il y avait un ruisseau dont les bords étaient assez mauvais. Il nous vint un faux avis, et qui nous fit faire halte en colonnes, que les bagages, qui marchaient en assez mauvais ordre, étaient abandonnés et au pillage. Le maréchal de Joyeuse y poussa à toute bride, mais il apprit en chemin que ce n'était qu'une fausse alarme et revint promptement sur ses pas.

Les ennemis avaient de petits postes sur ce ruisseau que j'ai dit, surtout un pour garder un pont de pierre. Le comte d'Averne, brigadier de dragons, eut ordre de

l'attaquer, et il l'emporta; mais il y fut tué après les avoir chassés et poursuivis fort loin. C'était un Sicilien de condition que le malheur, plus que le choix, avait jeté dans la révolte de son pays et que M. de la Feuillade ramena avec quelques autres, lorsqu'il retira les troupes françaises de Sicile. Il fut regretté pour son mérite et sa valeur, et surtout de M. le maréchal de Lorge, auquel il s'était fort attaché et à M. de la Rochefoucauld.

Le marquis du Chastelet passa le ruisseau avec la brigade de Merinville, qu'il commandait en son absence, et chassa les ennemis des hauteurs, aidé de quelques compagnies de gendarmerie. Il n'y eut que les troupes qui formaient les deux ailes de la droite, par où on avait marché, qui eurent part au petit combat dont le reste était trop éloigné. Le maréchal de Lorge, qui voyait tout près des coteaux fourrés dont il ne connaissait ni les revers ni ce qui y pourrait être de troupes, fit retirer les siennes, garda le ruisseau et se campa dans la plaine, son quartier général à Roth. Il y demeura huit jours avec beaucoup de précaution, jusqu'à ce que les magasins de farine de Philisbourg se trouvant épuisés et les fourrages mangés dans tout ce petit pays, il ramena son armée en-deçà du Rhin.

Il fit la plus belle marche du monde. Il décampa de Roth, à onze heures du matin, à grand bruit de guerre, sur neuf colonnes qui firent la caracole en partant, en présence des ennemis qui occupaient l'autre côté du ruisseau, et campaient sur le revers des hauteurs qui étaient derrière, où le petit combat s'était donné. Toutes ces colonnes passèrent un bois avec tant de justesse que dans la plaine de Schweitzingen, où elles se mirent en bataille aussitôt, chaque brigade s'y trouva dans son ordre et dans sa place. On défila ensuite avec grand ordre et promptitude, sur un pont et par un gué d'un gros ruisseau, les troupes en bataille, jusqu'à ce que ce fut à cha-

cune à passer. Le maréchal de Joyeuse se tint au pont pour maintenir l'ordre et diligenter tout, et le maréchal de Lorge à son arrière-garde. Tout fut passé en deux heures, parce que les vivres, l'artillerie, les gros et menus bagages avaient pris les devans. On crut quelque temps que cette marche serait inquiétée, mais on sut après que le prince Louis de Bade, qui commandait l'armée impériale, ne l'avait osé, et avait dit tout haut aux siens que cette marche était trop bien ordonnée pour qu'il la pût attaquer avec succès.

Nous campâmes aux Capucins de Philisbourg, où en allant toute l'armée s'était jointe, et comme tous les équipages étaient à Obersheim, avec la réserve et Romainville, qui la commandait, un des plus anciens et des plus dignes brigadiers de cavalerie, chacun se fourra comme il put dans Philisbourg, où le gouverneur me fit donner la chambre du major, et où la Châtre, qui en eut le vent, me fit demander de s'y venir réfugier avec moi. Le lendemain, le major nous donna à déjeuner; et, tandis que l'armée défilait sur le pont du Rhin, j'allai faire ma cour aux deux maréchaux, et de là je la fus joindre à Obersheim où elle campa.

Nous passâmes à Spire, dont je ne pus m'empêcher de déplorer la désolation. C'était une des plus belles et des plus florissantes villes de l'empire; elle en conservait les archives; elle était le siège de la chambre impériale, et les diètes de l'empire s'y sont souvent assemblées. Tout y était renversé par le feu que M. de Louvois y avait fait mettre, ainsi qu'à tout le Palatinat, au commencement de la guerre; et ce qu'il y avait d'habitans, et en très petit nombre, étaient huttés sous ces ruines, ou demeuraient dans les caves. La cathédrale avait été plus épargnée ainsi que ses deux belles tours et la maison des jésuites, mais pas une autre. Chamilly, premier lieute-

nant-général de l'armée et gouverneur de Strasbourg, demeura à Obersheim avec Vaubecourt, maréchal-de-camp, et toute l'infanterie : les maréchaux, tous les officiers-généraux, toute la cavalerie et la seule brigade de Picardie, allèrent à Osthoven et Westhoven, et, huit jours après, à Guinsheim, le cul dans le vieux Rhin. Ce fut là où se firent les réjouissances des succès de Catalogne.

CHAPITRE XXII.

Bataille du Ter en Catalogne.—Palamos, Gironne, Castelfollit pris. — M. de Noailles fait vice-roi de Catalogne. — Bombardement aux côtes. — Dieppe brûlée. — Belle et diligente marche de Monseigneur et de M. de Luxembourg du camp de Vignamont. — Mon logement m'est disputé. — Préférence de l'avis de l'intendant à celui du général. — Elle coûte une irruption des ennemis en Alsace. — Les ennemis retirés au-delà du Rhin. — Différend entre les maréchaux de Lorge et de Joyeuse raccommodé par MM. d'Huxelles et de Vaubecourt. — La Bretesche et les dragons. — Où je commence mes mémoires. — Mon retour à Paris. — Maréchal d'Humières, sa fortune et sa famille. — Sa mort. — A qui vont son gouvernement et ses charges.

M. de Noailles fit passer le Ter à son armée, le 28 mai, devant le marquis de Villena, ou duc d'Escalone, car c'est le même, vice-roi de Catalogne, et le défit; quinze cents prisonniers, tout le bagage, et les ennemis en fuite et poursuivis. Ils y perdirent cinq cents hommes M. de Noailles trois cents. Le vieux Chazeron, chevalier de l'ordre et premier lieutenant-général de cette armée, eut tout l'honneur du passage et du combat. M. de Noailles ne passa

le Ter que pendant la déroute des ennemis; au moins c'est ce qui se débita et qui a été cru. Nous y eûmes peu d'officiers principaux blessés, et nous gagnâmes force drapeaux. Le commandant de la cavalerie espagnole, un sergent major et quelques colonels furent pris. Le marquis de Noailles, frère du maréchal, qui apporta cette nouvelle, en fut brigadier avec 8,000 liv. de gratification, outre sa course. Palamos fut emporté, le 7 juin, l'épée à la main : on y tua trois cents hommes, et on en prit six cents. La citadelle se rendit peu après, c'est-à-dire le 10, la garnison de quinze cents hommes prisonnière de guerre. La place est considérable par son port et par elle-même. Cela fit chanter des *Te Deum* et valut une lettre, de la main du roi, à la vieille duchesse de Noailles. C'était une sainte fort aimable, qui avait été long-temps dame d'atour de la reine-mère, et bien avec elle et avec le roi; toujours vertueuse à la cour et depuis long-temps retirée à Châlons-sur-Marne, dans une grande solitude, et se confessant tous les soirs à l'évêque son fils.

M. de Noailles suivit sa pointe, et prit Gironne en six jours de tranchée ouverte. La place capitula, le 29 juin, et la garnison de trois mille hommes s'engagea à ne plus servir jusqu'au 1er novembre. Une si riante campagne valut au duc de Noailles des patentes de vice-roi de Catalogne, dont il prit possession dans la cathédrale de Gironne, et il n'y oublia rien de toutes les cérémonies et les distinctions qui pouvaient le flatter.

Il prit encore par la témérité d'un seul homme, le château de Castelfollit, sur un pain de sucre de roche, fort haut, qui commande toute la plaine. Il prit envie à un soldat déterminé d'aller voir si le premier retranchement était gardé par beaucoup de monde; il le trouva abandonné et y entra l'épée à la main, faisant de grands cris pour être suivi.

Il le fut de cinq ou six autres qui entrèrent avec lui dans le second. Il était plein de monde, mais qui s'épouvanta tellement de se voir attaqué dans un poste cru inaccessible, qu'ils crurent, aux cris, avoir un assaut à soutenir; et, s'enfuyant, donnèrent une si chaude alarme au château, et furent si vivement poursuivis par le petit nombre d'hommes qui cependant s'était fort accru, qu'ils entrèrent tous, pêle-mêle, et que la place fut emportée avec beaucoup de carnage. Ostalric tomba aussi entre les mains de M. de Noailles et termina cette heureuse campagne.

L'amiral Russel avait mouillé avec force vaisseaux à Barcelone, où le marquis de Villena s'était retiré avec les débris de son armée, et nos forces navales n'étaient pas battantes contre celles de Russel. Celles des ennemis avaient visité nos côtes tout l'été, bombardé ce qu'elles avaient pu, et brûlé presque toute la ville de Dieppe. Le chevalier de Lorraine, qui était à Forges, y courut avec quelques preneurs d'eaux, y aida de son mieux le maréchal de Choiseul et M. de Beuvron. Le roi écrivit au chevalier de Lorraine, pour le remercier du zèle qu'il avait témoigné.

Il ne se passa rien en Italie, et tout se termina au blocus de Casal. MM. de Vendôme passèrent presque toute la campagne en Provence, où le maréchal Cattinat les avait détachés avec quelques troupes.

En Flandre on ne fit que s'observer et subsister. Il s'en passa une grande partie au camp de Vignamont, où à la fin les fourrages devinrent éloignés et difficiles. Le prince d'Orange fut obligé d'en aller chercher le premier, et prit son temps de décamper le 17, que, presque toute l'armée de Monseigneur était au fourrage. Néanmoins, le soir même, notre gauche marcha avec les maréchaux de Villeroy et de Boufflers, lequel avait joint

depuis deux jours, et le lendemain 18, Monseigneur et M. de Luxembourg suivirent avec le reste de l'armée. Les ennemis avaient deux marches d'avance, et Monseigneur la Sambre et force ruisseaux et défilés à passer, et avait à gagner le camp d'Espierres avant qu'ils s'en fussent saisis. Son armée marcha en plusieurs corps séparés. L'infanterie fut soulagée par un grand nombre de chariots qu'on fit trouver, et la Sambre convoya l'artillerie et les vivres tant qu'on s'en put aider. La marche se fit avec un grand ordre et une telle diligence, le maréchal de Villars toujours en avant, que Monseigneur prit le camp d'Espierres, le 25, en même temps que la tête des ennemis paraissait de l'autre côté. On se canonna le reste du jour, le ruisseau d'Espierres entre deux, et les ennemis, sur le soir, se retirèrent. Cette importante marche fut très belle et fort admirée. Le reste de cette campagne ne fut plus que subsistances. Les princes s'en allèrent d'assez bonne heure à Fontainebleau, et M. de Luxembourg, après leur départ, courut en vain en personne avec quelques troupes pour enlever le quartier du comte d'Athlone qu'il trouva décampé sur l'avis qu'il avait eu.

Notre campagne d'Allemagne s'acheva fort tranquillement. Nous demeurâmes quarante jours à Gaw-Boecklheim dans le plus beau et le meilleur camp du monde, et par un temps charmant, quoique tournant un peu sur le froid : ce commencement de froid m'y attira une dispute pour une maison avec Esclainvilliers, mestre-de-camp de cavalerie : cela alla pourtant jusqu'à M. le maréchal de Lorge, qui sur-le-champ m'envoya dire par Permillac, maréchal-des-logis de la cavalerie, que la maison était à moi, et qui le signifia à d'Esclainvilliers. Peut-être lui en dit-il davantage, car d'Esclainvilliers vint le soir à moi qui causais sur le pas de ma porte

avec le prince de Talmont et cinq ou six autres brigadiers ou mestres-de-camp, et me fit force excuses. Il revint encore chez moi deux jours après ; je le fus voir ensuite, puis lui donnai à dîner avec d'autres, comme j'avais toujours du monde à manger, généraux, mestres-de-camp et autres officiers. C'était un brave homme, épais, mais bonhomme et galant homme, et qui savait fort bien mener une troupe de cavalerie.

Après un si long séjour dans ce camp abondant, il fallut aller ailleurs ; le maréchal de Lorge voulut laisser un gros corps d'infanterie en Alsace pour empêcher les ennemis d'y entrer par un pont de bateaux diligemment jeté, quand il s'en serait éloigné pour ses subsistances ; et ne se rendit point aux représentations de la Grange, intendant de l'armée, qui l'était aussi d'Alsace. Celui-ci en écrivit à la cour, manda que, si cette infanterie demeurait en Alsace, elle mettrait la province hors d'état de payer cent mille écus prêts à toucher ; que c'étaient des inquiétudes et des précautions inutiles, et qu'il répondait sur sa tête que les ennemis ne passeraient pas le Rhin, et n'étaient pas même en état d'y songer. Barbésieux, qui avec tous ses grands airs sentait plus l'intendant que le général d'armée, et plus enclin aussi à croire l'un que l'autre, mit le roi de son côté, tellement que le maréchal reçut un ordre positif tel que la Grange l'avait proposé. A cela le maréchal de Lorge ne put qu'obéir ; et, ne trouvant point de subsistances plus proches que les bords de la Naw, il se mit, avec la première ligne, tout contre Creutsnack, et envoya Tallard avec la seconde au-delà de cette petite rivière, guéable partout, dans le Hondsruck où nous eûmes des fourrages et des vivres en abondance.

A peine la goûtions-nous, que Tallard reçut ordre de partir aussitôt avec toutes ses troupes pour aller rejoin-

dre le maréchal de Lorge; c'est que le prince Louis de Bade avait calculé sur notre éloignement qu'il aurait le loisir de faire une rafle en Alsace avant que nous pussions être rejoints, et de se retirer avant que nous pussions aller à lui. Il avait donc jeté un pont de bateaux sur le Rhin à Hagenback, à la faveur d'une grande île dans laquelle il avait mis de l'artillerie, et de là s'était espacé en Alsace par corps séparés. Au premier avis, le maréchal de Lorge s'était porté avec quelque cavalerie jusqu'à Landaw, où le maréchal de Joyeuse lui mena ses troupes, et nous partîmes le lendemain de l'arrivée de l'ordre pour passer le Naw et camper le lendemain à Floheim. Tallard y eut avis que le prince de Hesse se préparait, avec vingt mille hommes, à l'attaquer le lendemain dans sa marche; mais ce que nous appréhendions, c'était de trouver le défilé de Durckeim occupé, où il était aisé d'empêcher le passage, de tenir ainsi les deux lignes de notre armée séparées et par conséquent fort embarrassées, et de désoler l'Alsace, tandis que la première ligne seule ne le pourrait empêcher, et que la seconde demeurerait inutile.

Dans cet embarras, il se trouva une cousine de l'homme chez qui j'étais logé, qui arrivait de Mayence, d'où elle était partie la veille, et je le sus de mes gens qui le découvrirent. Elle ne parlait qu'allemand; je la menai à Tallard qui me pria de lui servir d'interprète. Nous sûmes d'elle que les portes de Mayence étaient fermées, qu'on n'y laissait entrer personne de ce côté-ci, qu'on l'en avait fait sortir; qu'elle avait vu quantité de tentes au-delà de Mayence, et que des hussards lui avaient dit que c'était le prince de Hesse qui allait joindre le prince Louis. Cela ne nous instruisit guère. Tallard, n'ayant aucun avis des partis qu'il avait, en envoya encore deux dehors. Nous avions bien fait quatorze lieues de France

et n'étions arrivés qu'à huit heures du soir, de sorte qu'il fallut bien donner la nuit au repos, et nous avions encore huit lieues jusqu'aux défilés de Durckeim. Nous marchâmes le lendemain dans la disposition de trouver les ennemis dont il ne parut nul vestige; et on sut après que ce camp sous Mayence était de huit mille hommes, plus envieux de butin que de combat. Romainville, avec sa réserve, avait pris en partant d'Arienthal dans le Hondsruck où nous étions, un autre chemin par les montagnes avec les bagages, de sorte que nous marchions légèrement. Nous traversâmes les défilés de Durckeim sans aucun obstacle, et nous campâmes encore à quatre lieues au-delà, à deux lieues de la première ligne avec laquelle le maréchal de Joyeuse nous attendait. Tallard poussa jusqu'à lui pour recevoir ses ordres, qui furent de marcher le lendemain sur Landaw. En chemin nous joignîmes la première ligne, et ce fut une grande joie pour toutes les deux que cette réunion.

J'allai tout de suite à Landaw voir M. le maréchal de Lorge qui avait attendu son armée avec impatience. Je le trouvai dans le jardin de Melac, gouverneur de la place et un des lieutenans-généraux de l'armée, et avec presque tous les officiers-généraux, et la Grange, fort embarrassé de sa contenance et la tête fort basse. Nous y apprîmes que les ennemis, répandus en plusieurs corps, avaient enlevé un grand butin et quantité d'otages, et qu'ils se retranchaient fort dans l'île et dans les bois d'Hagenbach; mais le nombre de ce qui avait passé le Rhin on ne le sut jamais. Ce n'était pas faute de soins; Melac avait battu un gros parti des ennemis, où Girardin avait été légèrement blessé au ventre. C'était un très bon officier, brigadier de cavalerie et fils de Vaillac, chevalier de l'ordre en 1661, qui était à Monsieur, et gens de fort bonne maison. Il avait servi de lieutenant-général en

Irlande, et y avait commandé l'armée après la mort de Saint-Ruth qui y fut tué; mais il avait déplu à M. de Louvois qui l'avait donné au roi pour un ivrogne; il en était bien quelque chose, et il en était demeuré là.

Le lendemain, après une longue marche, on prit un camp fort étendu, d'où le marquis d'Alègre, maréchal-de-camp de jour, prit en arrivant les gardes et les dragons de Bretonnelles pour aller voir ce qui était dans la plaine au-delà. Il poussa jusqu'au bois où il força un grand retranchement, d'où il chassa le général Soyers. On se reposa le lendemain; le jour suivant les deux maréchaux se mirent en campagne, M. de Lorge pour aller chasser les ennemis de Weissembourg qu'il en trouva délogés, M. de Joyeuse pour aller dans le bois où il trouva un retranchement qu'il n'avait pas assez de troupes pour forcer. Le lendemain on se reposa encore. Le surlendemain on laissa tout plié dans le camp, et on marcha aux ennemis en colonne renversée. On n'avait pas fait beaucoup de chemin à travers de grands abatis d'arbres, qu'on sut que les ennemis avaient repassé le Rhin, et rompu et retiré leur pont, de sorte que l'armée s'en retourna au camp aussi triste qu'elle en était partie gaillarde. Trois jours après les ordres arrivèrent en ce même camp pour la séparation des troupes. Ils portaient que Tallard irait aux Deux-Ponts, le maréchal de Joyeuse dans le Hondsruck, et le maréchal de Lorge où il le jugerait à propos avec une destination de troupes et d'officiers-généraux pour chacun des trois.

Le maréchal de Joyeuse sut d'abord la sienne et n'en dit mot, soit oubli ou autre raison; le maréchal de Lorge ne lui en parla point, mais le jour de la séparation, il lui écrivit le matin par un page qu'il le priait de partir dans deux heures. Joyeuse, piqué, répondit verbalement qu'il n'était préparé à rien, et

qu'il ne pouvait partir, puis s'alla promener. Le maréchal de Lorge, inquiet de cette réponse s'en allait chez lui, lorsqu'il le rencontra se promenant, et qui ne détourna point son cheval pour aller à lui. L'autre le joignit. L'abord fut très froid, les propos furent de même : excuses de l'un, plaintes de l'autre, et fermeté à ne point partir. Ils se quittèrent de la sorte. Le maréchal de Lorge, inquiet de plus en plus, avait des ordres précis, et la matinée s'avançait. Il eut recours à la négociation, et il en chargea le marquis d'Huxelles, chevalier de l'ordre et lieutenant-général, et Vaubecourt, maréchal-de-camp. Ils allèrent trouver le maréchal de Joyeuse, qu'ils persuadèrent de venir du moins chez l'autre maréchal, et qu'ils y amenèrent. Ils y entendirent la messe, puis s'enfermèrent. Au bout d'une heure ils sortirent, et les ordres furent donnés pour le départ du maréchal de Joyeuse et de ses troupes dont j'étais, et les deux maréchaux dînèrent ensemble chez le marquis d'Huxelles au quartier du maréchal de Joyeuse qui était le chemin du départ qui ne se put faire que l'après-midi.

J'étais fort bien avec le maréchal de Joyeuse qui me fit loger après le dernier maréchal-de-camp et devant Harlus, mon brigadier, qui, comme l'ancien des brigadiers de notre petite armée, commandait la cavalerie. Il n'en fut point fâché ; mais les autres brigadiers ne le trouvèrent pas trop bon, et moins qu'eux le prince palatin de Birkenfeld, fort de mes amis et qui ne m'en dit rien. Il était capitaine dans Bissy, deuxième brigadier de ce corps. Notre brigade échut à Naurum, sur le bord de la Naw, fort près d'Ebernbourg, noyés dans le fourrage. J'y demeurai jusqu'au 16 octobre, que le maréchal de Joyeuse me donna congé de fort bonne grâce, et je m'en allai à Paris par Metz, où je vis M. de Scève, premier président du parlement. C'était un des plus in-

tègres et des plus éclairés magistrats qui avait été fort des amis de mon père.

Avant de rentrer dans Paris, il faut réparer un oubli. Lorsque nous étions au camp de Gaw-Boecklheim, la Bretesche fut chargé d'aller reconnaître quelque chose vers Rhinfelz. C'était un gentilhomme qui avait perdu une jambe à la guerre, qui avait été partisan distingué, qui avait acquis une capacité plus étendue, très galant homme d'ailleurs, et en qui le maréchal de Lorge se fiait fort. Il était un des lieutenans-généraux de son armée, et, nonobstant ce grade, il ne voulut prendre avec lui que deux cents hommes de pied et cent cinquante dragons. Arrivé la nuit après une grande traite à un village à quatre lieues de Rhinfels, il s'y arrêta, posta son infanterie, tint quelques dragons à cheval dehors, et le reste attacha ses chevaux à une haie devant la grange où la Bretesche se mit à manger un morceau avec les officiers. Comme ils étaient à table, la lune qui était très belle s'obscurcit tout d'un coup, et voilà un orage affreux d'éclairs, de tonnerre et de pluie. Aussitôt la Bretesche, craignant quelque surprise par ce mauvais temps, fait monter à cheval, y monte lui-même, et dans cet instant entend une grosse décharge qui justifie sa précaution: il donne ses ordres à celui qui commandait les dragons, et s'en va à son infanterie et la dispose. Il revient tout de suite à ses dragons, n'y en trouve plus que deux ou trois avec un seul capitaine et nuls autres. Au désespoir de cet abandon, il retourne à son infanterie, charge les ennemis, profite de l'obscurité et du désordre où il les met, les pousse et les chasse du village quoique trois fois plus forts que lui, et est légèrement blessé au bras et à la cuisse, et parce que le jour allait poindre, se retire en bon ordre à Ebrenbourg. En chemin il rencontra une des troupes de dragons qui l'avaient abandonné. Le capi-

taine qui la menait eut l'impudence de lui demander s'il voulait qu'il l'escortât, et s'attira la réponse qu'il méritait, sur quoi les dragons se mirent à faire des excuses à la Bretesche, et à rejeter cette infamie sur leurs officiers qui les avaient emmenés malgré eux de notre camp à Ebernbourg. Il n'y avait que trois lieues. La Bretesche, qui était fort aimé et estimé, fut fort visité de toute l'armée; j'y fus des premiers. Il en fut quitte pour y demeurer dix ou douze jours. Il eut la générosité de demander grâce pour ces dragons, et le maréchal de Lorge, naturellement bon et doux, la facilité de la lui accorder. Il ne faut pas ôter à Marsal, capitaine des guides, l'honneur qui lui est dû: il avait suivi la Bretesche, ne le quitta jamais d'un pas et fit très bien son devoir. Il eut depuis une commission de capitaine d'infanterie, et il entendait fort bien son métier. Il avait commencé, disait-on, par être maître de la poste d'Hambourg d'où la Bretesche était gouverneur et d'où il l'avait tiré.

Ce fut dans le loisir de ce long camp de Gaw-Boecklheim que je commençai ces Mémoires par le plaisir que je pris à la lecture de ceux du maréchal de Bassompierre qui m'invita à écrire aussi ce que je verrais arriver de mon temps.

Nous trouvâmes à notre retour le maréchal d'Humières mort. C'était un homme qui avait tous les talens de la cour et du grand monde et toutes les manières d'un fort grand seigneur, avec cela homme d'honneur quoique fort liant avec les ministres et très bon courtisan. Ami particulier de M. de Louvois qui contribua extrêmement à sa fortune, qui ne le fit pas attendre, il était brave, et se montra meilleur en second qu'en premier; il était magnifique en tout, bien avec le roi qui le distinguait fort et était familier avec lui. On peut dire que sa présence ornait la cour et tous les lieux où il se trouvait.

Il avait toujours sa maison pleine de tout ce qu'il y avait de plus grand et de meilleur. Les princes du sang n'en bougeaient, et il ne se contraignait en rien pour eux ni pour personne; mais avec un air de liberté, de politesse, de discernement qui lui était naturel, et qui séparait toute idée d'orgueil d'avec la dignité et la liberté d'un homme qui ne veut ni se contraindre ni contraindre les autres. Il avait les plus plaisantes colères du monde, surtout en jouant, et avec cela le meilleur homme, et que tout le monde aimait.

Il avait le gouvernement général de Flandre et de Lille, où il tenait comme une cour, et avait fait un beau lieu de Mouchy à deux lieues de Compiègne dont il était capitaine. Le roi l'avait souvent aidé à accommoder Mouchy, et y avait été plusieurs fois. M. de Louvois, qui à la mort du duc du Lude voulut rogner l'office du grand-maître de l'artillerie en faveur de sa charge de secrétaire d'état, fit faire le maréchal d'Humières, grand-maître en son absence, comme il revenait d'Angleterre complimenter le roi Jacques II sur son avènement à la couronne. Ce ministre contribua beaucoup à le faire faire duc vérifié, et à lui faire accorder la grâce très singulière de faire appeler dans ses lettres celui qui avec l'agrément du roi épouserait sa dernière fille, belle comme le jour, et qu'il aimait passionnément. Il avait perdu son fils unique sans alliance au siège de Luxembourg. Il avait marié sa fille aînée au prince d'Isengheim en obtenant un tabouret de grâce, et la seconde à Vassé Vidâme du Mans, qui s'était remariée à Surville, cadet d'Hautefort, dont elle avait été long-temps sans voir son père.

Le maréchal mourut assez brusquement à Versailles. Il regretta amèrement de n'avoir jamais pensé à son salut ni à sa santé; il pouvait ajouter à ses affaires, et mourut pourtant fort chrétiennement, et fut généralement re-

gretté. On put remarquer qu'il fut assisté à la mort par trois antagonistes, M. de Meaux et l'abbé de Fénelon qui écrivirent bientôt après l'un contre l'autre, et le père Caffaro, théatin, son confesseur, qui, s'étant avisé d'écrire un livre en faveur de la comédie pour la prouver innocente et permise, fut puissamment réfuté par M. de Meaux.

M. le maréchal de Boufflers eut le gouvernement de Lille et de la Flandre, en se démettant de celui de Lorraine qui fut donné au maréchal de Lorge, lequel sentit vivement cette préférence de son cadet, qui valant beaucoup ne le valait pourtant pas. M. du Maine eut l'artillerie en quittant les galères qui furent données à M. de Vendôme en son absence. Ainsi les bâtards durent être contens de cette année.

Le roi donna une pension de 20,000 liv. à la maréchale d'Humières, qui sans cela aurait été réduite à fort peu, et ce fut le premier exemple d'une si forte pension à une femme. Elle était la Châtre, avait été fort belle et riche, car elle était fille unique, et avait été dame du palais de la reine. C'était une précieuse qui importunait quelquefois le maréchal et toute sa bonne compagnie, et qui avec un livre de compte qu'elle avait toujours devant elle, croyait tout faire et ne fit rien que se ruiner. Elle se retira dans une maison borgne au-dehors des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, s'y fit dévote à titre d'office, et se mêla après de tout ce dont elle n'avait que faire, et peu d'accord avec ses enfans.

CHAPITRE XXIII.

Tracasseries de Madame et des princesses. — Pétards tirés sous les fenêtres de Monsieur. — Il a peine à pardonner aux coupables. — La princesse de Conti et mademoiselle Choin. — Cette dernière aimée par ordre. — Ses projets et ceux de Clermont. — Un tiers lit en secret leur correspondance. — La princesse de Conti mandée par le roi. — A quelle rivale elle se découvre sacrifiée. — M. de Noyon, de l'Académie française, étrangement moqué par l'abbé de Caumartin qui en est perdu. — Belle conduite de M. de Noyon à son égard. — Dauphiné d'Auvergne et comté d'Auvergne terres tout ordinaires. — Folie du cardinal de Bouillon. — Changement chez Monsieur.

Il était arrivé pendant la campagne quelques aventures aux princesses. C'était le nom distinctif par lequel on entendait seulement les trois filles du roi. Monsieur avait voulu avec raison que la duchesse de Chartres appelât toujours les deux autres ma sœur; et que celles-ci ne l'appelassent jamais que Madame. Cela était juste, et le roi le leur avait ordonné, dont elles furent fort piquées. La princesse de Conti pourtant s'y soumit de bonne grâce; mais madame la Duchesse, comme sœur d'un même amour, se mit à appeler madame de Chartres mignonne : or rien n'était moins mignon que son visage, que sa taille, que toute sa personne. Elle n'osa le trouver mauvais, mais quand à la fin Monsieur le sut, il en sentit le ridicule, et l'échappatoire de l'appeler Madame, et il éclata. Le roi défendit très sévèrement à madame la Duchesse cette familiarité qui en fut encore plus piquée, mais elle fit en sorte qu'il n'y parut pas.

A un voyage de Trianon, ces princesses qui y couchaient, et qui étaient jeunes, se mirent à se promener ensemble les nuits, et à se divertir à quelques pétarades. Soit malice des deux aînées, soit imprudence, elles en tirèrent une nuit sous les fenêtres de Monsieur qui l'éveillèrent, et qui le trouva fort mauvais; il en porta ses plaintes au roi qui lui fit force excuses, gronda fort les princesses, et eut grand'peine à l'apaiser. Sa colère fut surtout domestique; madame la duchesse de Chartres s'en sentit long-temps, et je ne sais si les deux autres en furent fort fâchées. On accusa même madame la Duchesse de quelques chansons sur madame de Chartres. Enfin tout fut replâtré, et Monsieur pardonna tout-à-fait à madame de Chartres par une visite qu'il reçut à Saint-Cloud de madame de Montespan qu'il avait toujours fort aimée, qui raccommoda aussi ses deux filles, et qui avait conservé de l'autorité sur elles, et en recevait de grands devoirs.

Madame la princesse de Conti eut une autre aventure qui fit grand bruit et qui eut de grandes suites. La comtesse de Bury avait été mise auprès d'elle pour être sa dame d'honneur à son mariage. C'était une femme d'une grande vertu, d'une grande douceur, d'une grande politesse, avec de l'esprit et de la conduite; elle était d'Aiguelonne et veuve sans enfans, en 1666, d'un cadet de Rostaing, frère de la vieille Lavardin, mère du chevalier de l'ordre, ambassadeur à Rome. Madame de Bury avait fait venir du Dauphiné mademoiselle Choin, sa nièce, qu'elle avait mise fille d'honneur de madame la princesse de Conti. C'était une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit et un esprit d'intrigue et de manège. Elle voyait sans cesse Monseigneur qui ne bougeait de chez madame la princesse de Conti. Elle l'amusa, et sans qu'on s'en aperçût se mit intimement dans sa

confiance. Madame de Lislebonne et ses deux filles qui ne sortaient pas non plus de chez la princesse de Conti, et qui étaient parvenues à l'intimité de Monseigneur, s'aperçurent les premières de la confiance entière que la Choin avait acquise, et devinrent ses meilleures amies. M. de Luxembourg qui avait le nez bon l'écuma. Le roi ne l'aimait point et ne se servait de lui que par nécessité; il le sentait, et s'était entièrement tourné vers Monseigneur : M. le prince de Conti l'y avait mis fort bien, et le duc de Montmorency son fils. Outre l'amitié, ce prince ménageait fort ce maréchal pour en être instruit et vanté, dans l'espérance d'arriver au commandement des armées; et la débauche avait achevé de les unir étroitement. La jalousie de M. de Vendôme, en tout genre contre le prince de Conti, n'osant s'en prendre ouvertement à lui, l'avait brouillé avec M. de Luxembourg, et fait choisir l'armée de Cattinat, où il n'avait rien au-dessus de lui; et M. du Maine, par la jalousie des préférences, n'était pas mieux avec le général. Tout cela l'attachait de plus en plus au prince de Conti, et le tournait vers Monseigneur avec plus d'application, et c'est ce qui fit que Monseigneur avait préféré la Flandre à l'Allemagne, où le roi le voulait envoyer, qui commençait à sentir quelque chose des intrigues de M. de Luxembourg auprès de Monseigneur.

Ce prince avait pris du goût pour Clermont, de la branche de Chattes, enseigne de gendarmes de la garde. C'était un grand homme, parfaitement bien fait, qui n'avait rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue, et qui s'attacha à M. de Luxembourg à titre de parenté. Celui-ci se fit honneur de le ramasser, et bientôt il le trouva propre à ses desseins : il s'était introduit chez madame la princesse de Conti; il en avait fait l'amoureux; elle la devint

bientôt de lui, avec ces appuis il devint bientôt favori de Monseigneur, et déjà initié avec M. de Luxembourg, il entra dans toutes les vues que M. le prince de Conti et lui s'étaient proposées, afin de se rendre les maîtres de l'esprit de Monseigneur et de le gouverner, pour disposer de l'état quand il en serait devenu le maître.

Dans cet esprit ils avisèrent Clermont de s'attacher à la Choin, d'en devenir l'amant, et de paraître vouloir l'épouser. Ils lui confièrent ce qu'ils avaient découvert de Monseigneur à son égard, et que ce chemin était sûrement pour lui celui de la fortune. Clermont, qui n'avait rien, les crut bien aisément; il fit son personnage, et ne trouva point la Choin cruelle; l'amour qu'il feignait, mais qu'il lui avait donné, y mit la confiance; elle ne se cacha plus à lui de celle de Monseigneur, ni bientôt Monseigneur ne lui fit plus mystère de son amitié pour la Choin, et bientôt après la princesse de Conti fut leur dupe. Là-dessus on partit pour l'armée où Clermont eut toutes les distinctions que M. de Luxembourg lui put donner.

Le roi, inquiet de ce qu'il entrevoyait de cabale auprès de son fils, les laissa tous partir, et n'oublia pas d'user du secret de la poste; les courriers lui en dérobaient souvent le fruit, mais à la fin l'indiscrétion de ne pas tout réserver aux courriers trahit l'intrigue. Le roi eut de leurs lettres; il y vit le dessein de Clermont et de la Choin de s'épouser, leur amour, leur projet de gouverner Monseigneur et présentement et après lui; combien M. de Luxembourg était l'âme de toute cette affaire, et les merveilles pour soi qu'il s'en proposait. L'excès du mépris de la Choin et de Clermont pour la princesse de Conti, de qui Clermont lui sacrifia les lettres que le roi eut par ce même paquet intercepté à la poste, après beaucoup d'autres dont il faisait rendre les lettres après

en avoir pris les extraits, et avec ce paquet une lettre de Clermont accompagnant le sacrifice, où la princesse de Conti était traitée sans ménagement, où Monseigneur n'était marqué que sous le nom de leur gros ami, et où tout le cœur semblait se répandre. Alors le roi crut en avoir assez, et une après-dînée de mauvais temps qu'il ne sortit point, il manda à la princesse de Conti de lui venir parler dans son cabinet. Il en avait aussi des lettres à Clermont et des lettres de Clermont à elle où leur amour était fort exprimé, et dont la Choin et lui se moquaient ensemble.

La princesse de Conti qui comme ses sœurs n'allait jamais chez le roi qu'entre son souper et son coucher, hors des étiquettes de sermon ou des chasses, se trouva bien étonnée du message. Elle s'en alla chez le roi fort en peine de ce qu'il lui voulait, car il était redouté de son intime famille, plus s'il se peut encore que de ses autres sujets. Sa dame d'honneur demeura dans un premier cabinet, et le roi la mena plus loin; là, d'un ton sévère, il lui dit qu'il savait tout, et qu'il n'était pas question de lui dissimuler sa faiblesse pour Clermont, et tout de suite ajouta qu'il avait leurs lettres, et les lui tira de sa poche en lui disant : connaissez-vous cette écriture? qui était la sienne, puis celle de Clermont. A ce début la pauvre princesse se trouva mal, la pitié en prit au roi qui la remit comme il put, et qui lui donna les lettres sur lesquelles il la chapitra, mais assez humainement : après il lui dit que ce n'était pas tout, et qu'il en avait d'autres à lui montrer par lesquelles elle verrait combien elle avait mal placé ses affections, et à quelle rivale elle était sacrifiée. Ce nouveau coup de foudre peut-être plus accablant que le premier renversa de nouveau la princesse. Le roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un cruel châtiment : il voulut qu'elle lût en sa présence ses lettres sa-

crifiées et celles de Clermont et de la Choin. Voilà où elle pensa mourir, et elle se jeta aux pieds du roi baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler : ce ne fut que sanglots, pardons, désespoirs, rages, et à implorer justice et vengeance ; elle fut bientôt faite. La Choin fut chassée le lendemain, et M. de Luxembourg eut ordre en même temps d'envoyer Clermont dans la place la plus voisine qui était Tournai, avec celui de se défaire de sa charge, et de se retirer ensuite en Dauphiné pour ne pas sortir de la province. En même temps le roi manda à Monseigneur ce qui s'était passé entre lui et sa fille, et par là le mit hors de mesure d'oser protéger les deux infortunés. On peut juger de la part que le prince de Conti, mais surtout M. de Luxembourg et son fils, prirent à cette découverte, et combien la frayeur saisit les deux derniers.

Cependant comme l'amitié de Monseigneur pour la Choin avait été découverte par ces mêmes lettres, la princesse de Conti n'osa ne pas garder quelques mesures. Elle envoya mademoiselle Choin dans un de ses carrosses à l'abbaye de Port-Royal à Paris, et lui donna une pension et des voitures pour emporter ses meubles. La comtesse de Bury, qui ne s'était doutée de rien sur sa nièce, fut inconsolable et voulut se retirer bientôt après.

Madame de Lislebonne et ses filles se hâtèrent d'aller voir la Choin, mais avec un extrême secret. C'était le moyen sûr de tenir immédiatement à Monseigneur ; mais elles ne voulaient pas se hasarder du côté du roi ni de la princesse de Conti qu'elles avaient toutes sortes de raisons de ménager avec la plus grande délicatesse. Elles étaient princesses, mais le plus souvent sans habits et sans pain à la lettre par le désordre de M. de Lislebonne. M. de Louvois leur en avait donné souvent. Madame la princesse de Conti les avait attirées à la cour, les

y nourrissait, leur faisait des présens continuels, leur procurait toutes sortes d'agrément, et c'était à elle qu'elles avaient l'obligation d'avoir été connues de Monseigneur, puis admises dans sa familiarité, enfin dans son amitié la plus déclarée et la plus distinguée. Les chansons achevèrent de célébrer cette étrange aventure de la princesse et de sa confidente.

M. de Noyon en avait fourni une autre à notre retour, qui lui fut d'autant plus sensible, qu'elle divertit fort tout le monde à ses dépens. On a vu dès l'entrée de ces Mémoires quel était ce prélat. Le roi s'amusait de sa vanité qui lui faisait prendre tout pour distinction, et les effets de cette vanité feraient un livre. Il vaqua une place à l'Académie française, et le roi voulut qu'il en fût. Il ordonna donc à Dangeau qui en était, de s'en expliquer de sa part aux académiciens. Cela n'était jamais arrivé, et M. de Noyon, qui se piquait de savoir, en fut comblé, et ne vit pas que le roi se voulait divertir. On peut croire que le prélat eut toutes les voix sans en avoir brigué aucune, et le roi témoigna à M. le Prince et à tout ce qu'il y avait de distingué à la cour qu'il serait bien aise qu'ils se trouvassent à sa réception. Ainsi M. de Noyon fut le premier du choix du roi dans l'Académie, sans que lui-même y eût auparavant pensé, et le premier encore à la réception duquel le roi eût pris le soin de convier.

L'abbé de Caumartin se trouvait lors directeur de l'Académie, et par conséquent à répondre au discours qu'y ferait le prélat. Il en connaissait la vanité et le style tout particulier à lui; il avait beaucoup d'esprit et de savoir. Il était jeune et frère de différent lit de Caumartin, intendant des finances, fort à la mode en ce temps-là, et qui les faisait presque toutes sous Pontchartrain, contrôleur général, son parent proche et son ami intime. Cette liaison rendait l'abbé plus hardi; et, se comp-

tant sûr d'être approuvé du monde et soutenu du ministre, il se proposa de divertir le public aux dépens de l'évêque qu'il avait à recevoir. Il composa donc un discours confus et imité au possible du style de M. de Noyon, qui ne fut qu'un tissu des louanges les plus outrées et de comparaisons emphatiques dont le pompeux galimatias fut une satire continuelle de la vanité du prélat qu'il tournait pleinement en ridicule.

Cependant, après avoir relu son ouvrage, il en eut peur, tant il le trouva au-delà de toute mesure : pour se rassurer, il le porta à M. de Noyon comme un écolier à son maître, et comme un jeune homme à un grand prélat qui ne voulait rien omettre des louanges qui lui étaient dues, ni rien dire aussi qui ne fût de son goût, et qui ne méritât son approbation. Ce respect si attentif combla l'évêque; il lut et relut le discours, il en fut charmé, mais il ne laissa pas d'y faire quelques corrections pour le style et d'y ajouter quelques traits de sa propre louange. L'abbé revit son ouvrage de retour dans ses mains avec grand plaisir; mais quand il y trouva les additions de la main de M. de Noyon et ses ratures, il fut comblé à son tour du succès du piège qu'il lui avait tendu, et d'avoir en main un témoignage de son approbation qui le mettait à couvert de toute plainte.

Le jour venu de la réception, le lieu fut plus que rempli de tout ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. On s'y portait dans le desir d'en faire sa cour au roi, et dans l'espérance de s'y divertir. M. de Noyon parut avec une nombreuse suite, saluant et remarquant l'illustre et nombreuse compagnie avec une satisfaction qu'il ne dissimula pas, et prononça sa harangue avec sa confiance ordinaire, dont la confusion et le langage remplirent l'attente de l'auditoire. L'abbé de Caumartin répondit d'un air modeste, d'un ton mesuré, et par de

légères inflexions de voix aux endroits les plus ridicules et les plus marqués au coin du prélat ; il aurait réveillé l'attention de tout ce qui l'écoutait, si la malignité publique avait pu être un moment distraite. Celle de l'abbé toute brillante d'esprit et d'art, surpassa tout ce qu'on en aurait pu attendre si on avait prévu la hardiesse de son dessein, dont la surprise ajouta infiniment au plaisir qu'on y prit. L'applaudissement fut donc extrême et général, et chacun, comme de concert, enivrait M. de Noyon de plus en plus en lui faisant accroire que son discours méritait tout par lui-même, et que celui de l'abbé n'était goûté que parce qu'il avait su le louer dignement. Le prélat s'en retourna charmé de l'abbé et du public, et ne conçut jamais la moindre défiance.

On peut juger du bruit que fit cette action, et quel put être le personnage de M. de Noyon se louant dans les maisons et par les compagnies de ce qu'il avait dit et de ce qui lui avait été répondu, et du nombre et de l'espèce des auditeurs, et de leur admiration unanime, et des bontés du roi à cette occasion. M. de Paris, chez lequel il voulut aller triompher, ne l'aimait point. Il y avait long-temps qu'il avait sur le cœur une humiliation qu'il en avait essuyée ; il n'était point encore duc, et la cour était à Saint-Germain où il n'y avait point de petites cours comme à Versailles. M. de Noyon, y entrant avec son carrosse, rencontra M. de Paris à pied ; il s'écrie, M. de Paris va à lui, et croit qu'il va mettre pied à terre ; point du tout ; il le prend de son carrosse par la main, et le conduit ainsi en lesse jusqu'aux degrés, toujours parlant et complimentant l'archevêque qui rageait de tout son cœur. M. de Noyon, toujours sur le même ton, monta avec lui et fit si peu semblant de soupçonner d'avoir rien fait de mal-à-propos, que M. de Paris n'osa en faire une affaire, mais il ne le sentit pas moins. Cet

archevêque, à force d'être bien avec le roi, de présider aux assemblées du clergé avec toute l'autorité et les grâces qu'on lui a connues, et d'avoir part à la distribution des bénéfices qu'il perdit enfin, s'était mis peu-à-peu au-dessus de faire aucune visite aux prélats, même les plus distingués, quoique tous allassent souvent chez lui. M. de Noyon s'en piqua et lui en parla fort intelligiblement. C'étaient toujours des excuses. Voyant enfin que ces excuses dureraient toujours, il en parla si bien au roi, qu'il l'engagea d'ordonner à M. de Paris de l'aller voir. Ce dernier en fut d'autant plus mortifié qu'il n'osa plus y manquer aux occasions et aux arrivées, et que cette exception l'embarrassa avec d'autres prélats considérables.

On peut donc imaginer quelle farce ce fut pour M. de Paris que cette réception d'Académie; mais qu'il n'en pourrait être pleinement satisfait tant que M. de Noyon continuerait de s'en applaudir; aussi ne manqua-t-il pas l'occasion de sa visite pour lui ouvrir les yeux et lui faire entendre, comme son serviteur et son confrère, ce qu'il n'osait lui dire entièrement. Il tourna long-temps sans pouvoir être entendu par un homme si rempli de soi-même, et si loin d'imaginer qu'il fût possible de s'en moquer : à la fin pourtant il se fit écouter, et pour l'honneur de l'épiscopat insulté, disait-il, par un jeune homme, il le pria de n'en pas augmenter la victoire par une plus longue duperie, et de consulter ses vrais amis. M. de Noyon jargonna long-temps avant de se rendre, mais à la fin il ne put se défendre des soupçons, et de remercier l'archevêque avec qui il convint d'en parler au père de la Chaise qui était de ses amis. Il y courut en effet au sortir de l'archevêché. Il dit au père de la Chaise l'inquiétude qu'il venait de prendre, et le pria tant de lui parler de bonne foi, que le confesseur qui de soi était bon, et qui balançait entre laisser M. de Noyon dans cet extrême ridi-

cule, et faire une affaire à l'abbé de Caumartin, ne put enfin se résoudre à tromper un homme qui se fiait à lui, et lui confirma, le plus doucement qu'il put, la vérité que l'archevêque lui avait le premier apprise. L'excès de la colère et du dépit succéda à l'excès du ravissement. Dans cet état il retourna chez lui, et alla le lendemain à Versailles où il fit au roi les plaintes les plus amères de l'abbé Caumartin dont il était devenu le jouet et la risée de tout le monde.

Le roi, qui avait bien voulu se divertir un peu mais qui voulait toujours partout un certain ordre et une certaine bienséance, avait déjà su ce qui s'était passé, et l'avait trouvé fort mauvais. Ces plaintes l'irritèrent d'autant plus qu'il se sentit la cause innocente d'une scène si ridicule et si publique, et quoiqu'il aimât à s'amuser des folies de M. de Noyon, il ne laissait pas d'avoir pour lui de la bonté et de la considération. Il envoya chercher Pontchartrain, et lui commanda de laver rudement la tête à son parent, et de lui expédier une lettre de cachet pour aller se mûrir la cervelle, et apprendre à rire et à parler dans son abbaye de Busay en Bretagne. Pontchartrain n'osa presque répliquer : il exécuta bien la première partie de son ordre, pour l'autre il la suspendit jusqu'au lendemain, demanda grâce, fit valoir la jeunesse de l'abbé, la tentation de profiter du ridicule du prélat, et surtout la réponse corrigée et augmentée de la main de M. de Noyon, qui, puisqu'il l'avait examinée de la sorte, n'avait qu'à se prendre à lui-même de n'y avoir pas aperçu ce que tout le monde avait cru y voir. Cette dernière raison habilement maniée par un ministre agréable et de beaucoup d'esprit, fit tomber la lettre de cachet, mais non pas l'indignation. Pontchartrain pour cette fois n'en demandait pas davantage. Il fit valoir le regret et la douleur de l'abbé,

et sa disposition d'aller demander pardon à M. de Noyon, et lui témoigner qu'il n'avait jamais eu l'intention de lui manquer de respect et de lui déplaire. En effet, il lui fit demander la permission d'aller lui faire cette soumission ; mais l'évêque outré ne la voulut point recevoir, et après avoir éclaté sans mesure contre les Caumartin, s'en alla passer sa honte dans son diocèse où il demeura long-temps.

Il faut dire tout de suite que, peu après son retour à Paris, il tomba si malade qu'il reçut les sacremens. Avant de les recevoir il envoya chercher l'abbé Caumartin, lui pardonna, l'embrassa, tira de son doigt un beau diamant qu'il le pria de garder et de porter pour l'amour de lui, et quand il fut guéri il fit auprès du roi tout ce qu'il put pour le raccommoder; il y a travaillé toute sa vie avec chaleur et persévérance, et n'a rien oublié pour le faire évêque, mais ce trait l'avait radicalement perdu dans l'esprit du roi, et M. de Noyon n'en eut que le bien devant Dieu par cette grande action, et l'honneur devant le monde.

L'orgueil du cardinal de Bouillon donna vers ce même temps une autre sorte de scène. Pour l'entendre il faut dire qu'il y a dans la province d'Auvergne deux terres particulières dont l'une s'appelle le comté d'Auvergne et l'autre le Dauphiné d'Auvergne. Le comté a une étendue ordinaire et des mouvances ordinaires d'une terre ordinaire sans droits singuliers, et sans rien de distingué de toutes les autres. Comment elle a retenu ce nom, et le Dauphiné le sien mènerait à une dissertation trop longue. Le Dauphiné est encore plus petit en étendue que le comté, et bien qu'érigé en princerie, n'a ni rang ni distinction par-dessus les autres terres, ni droits particuliers, et n'a jamais donné aucune prétention à ceux qui l'ont possédé. Mais la distinction du nom de prince-

dauphin avait plu à la branche de Montpensier qui possédait cette terre dont quelques-uns ont porté ce titre du vivant de leur père avant de devenir ducs de Montpensier. Le comté d'Auvergne tel qu'il vient d'être dépeint était entré et sorti de la maison de la Tour par des mariages et des successions. Ce nom était friand pour des gens qui minutaient de changer leur nom de la Tour en celui d'Auvergne, et ils firent si bien auprès du roi lors et depuis l'échange de Sedan, que cette terre est rentrée chez eux, et c'est de là que le frère du duc et du cardinal de Bouillon porte le nom de comte d'Auvergne.

Le dauphiné d'Auvergne était échu à Monsieur par la succession de Mademoiselle, et aussitôt le cardinal avait conçu une envie démesurée de l'avoir. Il en parla à Bechameil qui était surintendant de Monsieur, au chevalier de Lorraine, et fit sa cour à tous ceux qui pouvaient avoir part à déterminer Monsieur à le lui vendre. A la fin et à force de donner gros, le marché fut conclu, et Monsieur en parla au roi qui s'était chargé de son agrément comme d'une bagatelle, mais il fut surpris de trouver le roi sur la négative; Monsieur insista et ne pouvait la comprendre. « Je parie, mon frère, lui dit le roi, que c'est une nouvelle extravagance du cardinal de Bouillon qui veut faire appeler un de ses neveux prince-dauphin; dégagez-vous de ce marché ». Monsieur qui avait promis et qui trouvait le marché bon insista, mais le roi tint bon, et dit à Monsieur qu'il n'avait qu'à faire mander au cardinal qu'il ne le voulait pas.

Cette réponse lui fut écrite par le chevalier de Lorraine de la part de Monsieur, et le pénétra de dépit. Ce nom singulier et propre à éblouir les sots dont le nombre est toujours le plus grand, et un nom que des princes du sang avaient porté, avait comblé son orgueil de joie; le

refus le combla de douleur. N'osant se prendre au roi, il répondit au chevalier de Lorraine un fatras de sottises qu'il couronna par ajouter qu'il était d'autant plus affligé de ce que Monsieur lui manquait de parole, que cela l'empêcherait désormais d'être autant son serviteur qu'il l'avait été par le passé. Monsieur eut plus envie de rire de cette espèce de déclaration de guerre que de s'en offenser. Le roi la prit d'abord plus sérieusement, mais touché par les prières de M. de Bouillon, et plus encore par la grandeur du châtiment d'une pareille insolence si elle était prise comme elle le méritait, il feignit de l'ignorer, et le cardinal de Bouillon en fut quitte pour la honte et pour s'aller cacher une quinzaine dans sa belle maison de Saint-Martin de Pontoise, que par un échange il avait depuis peu trouvé moyen de séculariser, et de faire de ce prieuré un bien héréditaire et patrimonial.

Le marquis d'Arcy était mort à Maubeuge, à l'ouverture de la campagne; de gouverneur de M. le duc de Chartres il était devenu premier gentilhomme de sa chambre et le directeur discret de sa conduite. Ce prince, qui eut le bon esprit de sentir tout ce qu'il valait, l'a regretté toute sa vie et l'a témoigné par tous les effets qu'il a pu à sa famille, et jusqu'à ses domestiques. Il était chevalier de l'ordre de 1688, conseiller d'état d'épée, et avait été ambassadeur en Savoie. C'était un homme d'une vertu et d'une capacité peu communes, sans nulle pédanterie et fort rompu au grand monde, et un très vaillant homme sans nulle ostentation. Un roi à élever et à instruire eût été dignement et utilement remis entre ses mains. Il n'était point marié ni riche, et n'avait guère que soixante ans; homme bien fait et de fort bonne mine. Au retour de l'armée on fut surpris de celui que le roi mit auprès de son neveu pour le remplacer. Ce fut Cayeu, brigadier de cavalerie, brave et très honnête

gentilhomme, qui buvait bien et ne savait rien au-delà. M. de Chartres fut fort aise d'avoir à faire à un tel inspecteur dont il se moqua, et le fit tomber dans tous les panneaux qu'il lui tendit.

Il y avait eu aussi pendant la campagne quelques changemens chez Monsieur. Il permit à Châtillon, son ancien favori, de vendre à son frère aîné la moitié de sa charge de premier gentilhomme de sa chambre. Châtillon avait épousé par amour mademoiselle de Pienne: c'était, sans contredit, le plus beau couple de la cour, et le mieux fait, et du plus grand air. Ils se brouillèrent et se séparèrent à ne se jamais revoir. Elle était dame d'atour de Madame, et sœur de la marquise de Villequier, aussi mariée par amour. M. d'Aumont avait été des années sans y vouloir consentir. Enfin, madame de Maintenon s'en mêla, parce que la mère de cette belle était parente et de même nom que l'évêque de Chartres, directeur de Saint-Cyr, et de madame de Maintenon, laquelle enfin en était venue à bout. Le comte de Tonnerre, neveu de M. de Noyon, dont je viens de parler, vendit aussi l'autre charge de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, qu'il avait depuis long-temps, à Sassenage qui quitta le service. Tonnerre avait beaucoup d'esprit, mais c'était tout; il en partait souvent des traits extrêmement plaisans et salés, mais qui lui attiraient des aventures qu'il ne soutenait pas, et qui ne purent le corriger de ne se rien refuser, et il était parvenu enfin à cet état, qu'il eût été honteux d'avoir une querelle avec lui: aussi ne se contraignait-on point sur ce qu'on voulait lui répondre ou lui dire. Il était depuis long-temps fort mal dans sa petite cour par ses bons mots. Il lui était échappé de dire qu'il ne savait ce qu'il faisait de demeurer en cette boutique; que Monsieur était la plus sotte femme du monde, et Madame le plus sot homme

qu'il eût jamais vu. L'un et l'autre le surent, et en furent très offensés. Il n'en fut pourtant autre chose; mais le mélange des brocards sur chacun et du mépris extrême qu'il avait acquis, le chassèrent à la fin pour mener une vie fort pitoyable.

CHAPITRE XXIV.

Directeurs et inspecteurs en titre. — Horrible trahison qui conserve Barcelonne à l'Espagne pour perdre M. de Noailles. — Par quelles voies Genlis marche à la fortune. — Etablissement de la capitation. — Comte de Toulouse reçu au parlement et installé à la table de marbre par Harlay, premier président. — Procès de M. le prince de Conti contre M. de Nemours pour les biens de Longueville. — Bâtard obscur du dernier comte de Soissons, prince du sang, comblé de biens par madame de Nemours. — Il prend le nom de prince de Neufchâtel, et épouse la fille de M. de Luxembourg.

Lors de ce même retour des armées, le roi créa huit directeurs généraux de ses troupes et deux inspecteurs sous chaque directeur. M. de Louvois, pour en être plus maître et anéantir l'autorité des colonels, avait imaginé d'envoyer des officiers de son choix, sous le nom de celui du roi, voir les troupes par frontière et par district, et de leur donner tout crédit et toute confiance. Le roi, comptant que c'était la meilleure chose du monde pour son service, et encore piqué de n'avoir jamais pu tirer la charge de colonel-général de la cavalerie des mains du comte d'Auvergne pour M. du Maine, voulut ajouter à ce que M. de Louvois avait inventé, et s'en servir à des récompenses. Il donna 12,000 livres d'appointemens aux directeurs et une autorité fort étendue sur tout le détail des

troupes de leur dépendance. Chacun d'eux devait faire deux revues par an, en sortant de campagne et à la fin de l'hiver, et entre ces deux revues les inspecteurs devaient en faire plusieurs. Ils eurent 6,000 livres, devaient rendre compte de tout à leur directeur, et celui-ci au secrétaire d'état de la guerre, et quelquefois au roi: chaque département de directeur séparé en deux pour les deux inspecteurs, desquels tous la moitié était fixée à l'infanterie et l'autre moitié à la cavalerie; outre un pouvoir étendu en toute espèce de détails de troupes; les directeurs les pouvaient voir en campagne, mettre aux arrêts, interdire même les brigadiers de cavalerie et d'infanterie; et les inspecteurs, qui furent tous pris d'entre les brigadiers, eurent un logement au quartier général, et dispensés de leur service de brigadiers pendant la campagne. Telle fut la fondation de ces emplois qui blessa extrêmement les officiers-généraux de la cavalerie et des dragons.

Le comte d'Auvergne, nourri de couleuvres sur sa charge depuis long-temps, avala encore celle-ci en silence. Rosen, étranger et soldat de fortune jusqu'à avoir tiré un billet pour maraude, quoique de bonne noblesse de Poméranie, devenu lieutenant-général et mestre-de-camp-général de la cavalerie, était un matois rusé qui n'avait garde de se blesser, et qui loua au contraire cet établissement. Villars, lieutenant-général et commissaire général de la cavalerie, ébloui de sa fortune et de celle de son père, se fit moquer des deux autres à qui il proposa de s'opposer à une nouveauté si préjudiciable à leurs charges, et encore plus du roi à qui il osa en parler. Huxelles pour l'infanterie et du Bourg pour la cavalerie eurent la direction du Rhin; ils se retrouveront ailleurs : le premier lieutenant-général et chevalier de l'ordre, l'autre maréchal-de-camp. Chamarande et Vaudray étaient deux hommes distingués par leur valeur, par

leur application et par leur mérite. Vaudray était d'une naissance fort distinguée, du comte de Bourgogne, singulièrement bien fait, mais cadet et pauvre. De chanoine de Besançon, il prit un mousquet; il devint capitaine de grenadiers et reçut trente-deux blessures, dont plusieurs presque mortelles, à l'attaque de la contrescarpe de Coni sans vouloir quitter prise, et y fut laissé pour mort. Cette action le fit connaître, et lui valut peu après le régiment de la Sarre. Chamarande avait été premier valet de chambre du roi en survivance de son père qui avait acheté cette charge de Beringhem, et en avait conservé toutes les entrées. Le père était de ces sages que tout le monde révérait pour sa probité à toute épreuve et pour sa modestie. Il avait vendu sa charge, et le roi qui l'aimait et le considérait fort au-dessus de son état l'avait fait premier maître-d'hôtel de madame la Dauphine lors du mariage de Monseigneur. Il fit cette charge au gré de toute la cour et eut toujours la meilleure compagnie à sa table. Son fils eut encore sa survivance. Ayant perdu sa charge avec sa maîtresse, il demeura à la cour, et y eut toujours chez lui la plus illustre compagnie, quoiqu'il n'eût plus de table, qu'il fût perclus de goutte, et qu'on ne vît jamais de visite chez lui. Le roi envoyait quelquefois savoir de ses nouvelles, car il ne pouvait plus marcher, et lui faire des amitiés, et je me souviens qu'il était en telle estime que, lorsque mon père me présenta au roi et ensuite à ce qu'il y avait de plus principal à la cour, il me mena voir Chamarande. Son fils était fort joliment fait, discret, sage, respectueux, et fort au gré des dames du meilleur air. Il eut par degrés le régiment de la reine, et se distingua fort à la guerre. M. le Duc, M. le prince de Conti, M. de la Rocheguyon et de Liancourt, MM. de Luxembourg père et fils, et quantité d'autres des plus distingués l'aimaient fort, et vivaient avec lui en confiance

et en société. Monseigneur le traitait fort bien et avec distinction, quoique la difficulté de manger avec lui l'empêchât d'être de ses parties et de ses voyages. Mais le rare avec cela est qu'ayant épousé mademoiselle d'Anglure, fille du comte de Bourlaymont, unique et riche, et femme d'un vrai mérite, sa naissance aidée de ce mérite et de l'amitié du roi pour le bonhomme Chamarande la fit entrer enfin dans les carrosses de madame la Dauphine.

Romainville et Montgommery furent les deux inspecteurs pour la cavalerie. De Romainville, j'en ai déjà parlé, vieil officier extrêmement aimé et estimé, et qui méritait de l'être. Le nom de l'autre annonce sa haute naissance; mais sa pauvreté profonde l'avait réduit aux plus étranges extrémités en ses premières années, d'autant plus cruelles à supporter qu'il sentait le poids de son nom, et était pétri d'honneur et de vertus. Parvenu à grand'peine à une compagnie de cavalerie, il se distingua tellement en un petit combat contre le général Massiette qui était dehors avec un fort gros parti, que Massiette qui l'avait pris le renvoya sur sa parole comblé d'éloges. Le roi qui commandait son armée le loua extrêmement, lui donna une épée et un des plus beaux chevaux de ceux qu'il montait, et lui fit l'honneur de le faire manger avec lui, qu'aucun capitaine de cavalerie n'avait eu avant lui. Un mois après il vaqua un régiment de cavalerie qu'il eut avec grande distinction, et servit depuis avec application et soutint la réputation qu'il avait acquise. Il aurait été plus aimé si la capacité lui avait permis d'être moins inquiet, et si l'humeur n'avait pas été un nuage qu'on ne se soucie pas toujours de percer pour trouver la vertu qu'il cache. Les maréchaux de Duras et de Lorge, ses parens, le protégeaient fort, et encore plus M. de la Feuillade, tant qu'il vécut, attaché au char de madame de Quintin, chez qui Mont-

gommery logeait à Paris, tous deux enfans des deux frères. Il s'était de nouveau signalé à la bataille de Staffarde où il eut une main estropiée. Il ne laissa pas d'avoir la double douleur de voir du Bourg, son cadet, maréchal-de-camp et directeur, et lui d'être brigadier et inspecteur sous lui. On cria fort et de la préférence et de cette espèce d'affectation, et Montgommery, bien qu'outré, n'osa refuser, et se conduisit avec beaucoup de sagesse.

Besons qui n'était que brigadier de cavalerie, et Artagnan, major du régiment des gardes françaises, eurent les deux directions de Flandre. Je parlerai d'eux ailleurs. Coigny, beau-frère de MM. de Mattignon, et le vieux Genlis furent directeurs en Catalogne, avec Nanclas et le marquis du Cambon sous eux ; et en Italie Larré et Saint-Silvestre, et Villepion-Chartaigne, et le comte de Chamilly sous eux.

Avant de quitter la guerre de cette année, il la faut finir par un étrange incident. M. de Noailles et M. de Barbésieux étaient fort mal ensemble : tous deux bien avec le roi, tous deux hauts, tous deux gâtés. M. de Noailles avait soutenu et obtenu quantité de choses dans son gouvernement de Roussillon, qui l'y rendaient fort maître et fort indépendant du secrétaire d'état de la guerre. Madame de Maintenon, ennemie de M. de Louvois, l'y avait aidé, et le fils encore moins autorisé que le père n'avait pu y rien changer. Il n'aimait point M. de Luxembourg très lié avec M. de Noailles, et de tout cela naissait un groupe de chaque côté qui se regardait fort de travers.

Les succès de M. de Noailles, cette année en Catalogne, avaient outré Barbésieux. Il en craignait de nouveaux comme des avant-coureurs de sa perte, par le crédit augmenté de ses ennemis. Tout ce qui avait été exécuté en Catalogne aplanissait les voies du siège de

Barcelonne, et cette conquête mettait le sceau à celle de toute cette principauté, et mettait le roi en état d'attaquer avec succès à la fin de l'hiver le cœur de l'Espagne. Il avait toujours eu ce but. M. de Noailles qui savait par le roi même l'affection qu'il avait à ce projet, et qui en vit enfin les moyens si avancés, n'en souhaitait pas moins l'exécution, et avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle assurerait solidement la vice-royauté qu'il avait obtenue, augmenterait son éclat et sa faveur, et le rendrait nécessairement le général de l'armée qui attaquerait l'année suivante l'Espagne, par les endroits les plus sensibles et les plus aisés à pénétrer, pour la forcer à demander la paix dont il aurait toute la gloire. Il pressa donc le roi de donner ses ordres à temps pour le mettre en état d'entreprendre ce siège avec sécurité, et M. de Barbésieux qu'il mettait au désespoir n'osait manquer à ce qui lui était prescrit, et qui était éclairé par le double intérêt de M. de Noailles de ne manquer de rien à temps, et de ne le pas ménager s'il n'avait toutes choses à point.

Une flotte de cinquante-deux vaisseaux partit le 3 octobre de Toulon, chargée de cinq mille deux cents hommes de troupes prises en Provence de celles de M. de Vendôme; et rien ne manquait plus que de mettre la main à l'œuvre, lorsque M. de Noailles voulut rendre au roi un compte particulier de tout et recevoir directement ses ordres, le tout à l'insu de M. de Barbésieux. Pour une commission si importante pour lui, il choisit Genlis qui, étant sans bien et sans fortune, s'était donné à lui, et qu'il ne faut pas confondre avec le vieux Genlis dont j'ai parlé plus haut et à qui il ne cédait point. Ce Genlis gagna l'amitié de M. de Noailles jusqu'à faire la jalousie de toute sa petite armée. M. de Noailles lui procura un régiment et le poussa fort brusquement à la brigade, puis à être fait maréchal-de-camp. Il avait de

l'esprit et du manège, et n'avait d'autre connaissance ni d'autre protection que celle dont il avait tout reçu. M. de Noailles crut donc ne pouvoir mieux faire que de le charger d'une simple lettre de créance pour le roi, et de le lui annoncer comme une lettre vivante qui répondrait à tout sur-le-champ, et qui sans l'importuner d'une longue dépêche lui en dirait plus en une demi-heure qu'il ne pourrait lui en écrire en plusieurs jours; les paroles volent, l'écriture demeure; un courrier peut être volé, peut tomber malade, envoyer ses dépêches. Cet expédient obviait à tous ces inconvéniens, et laissait M. de Barbésieux dans l'ignorance et dans l'angoisse de tout ce qui se passerait ainsi par Genlis.

Barbésieux qui avait d'autant plus d'espions, et de meilleurs, en Catalogne, que c'était pour lui l'endroit le plus dangereux, fut averti de l'envoi de Genlis et du jour de son départ, et sut de plus qu'il devait arriver droit au roi, et que surtout il avait défense de le voir en tout. Là-dessus il prit un parti hardi, il fit attendre Genlis aux approches de Paris, et se le fit amener chez lui à Versailles sans le perdre un moment de vue. Quand il le tint, il le cajola tant et sut si bien lui faire sentir la différence pour sa fortune de l'amitié de M. de Noailles, quelque accrédité qu'il fût, d'avec celle d'un secrétaire d'état de la guerre et de sa sorte et de son âge, qu'il le gagna au point de l'embarquer dans la plus noire perfidie, de ne voir le roi qu'en sa présence et de lui dire tout le contraire de sa commission. Barbésieux lui prescrivit donc tout ce qu'il voulut après avoir tiré de lui tout ce dont il était chargé, et en fut pleinement obéi. Par ce moyen le projet du siège de Barcelonne fut entièrement rompu sur le point de son exécution, et avec toutes les plus raisonnables apparences d'un succès certain, et sans crainte d'aucuns secours, dans l'état des forces de l'Espagne

sur cette frontière comme abandonnée depuis leur défaite ; et M. de Noailles demeura chargé auprès du roi de toute l'iniquité et du manquement d'une telle entreprise, par cette précaution-là même qu'il avait prise de ne donner qu'une simple lettre de créance, en sorte que tout ce que dit Genlis, directement opposé à ce dont il était chargé, n'eut point de contradicteur, et passa en entier pour être de M. de Noailles et pour son propre fait. On peut croire que Barbésieux ne perdit pas de temps à expédier les ordres nécessaires pour dissiper promptement tous les préparatifs, et pour procurer à la flotte ceux de regagner Toulon. On peut juger aussi quel coup de foudre ce fut pour M. de Noailles, mais l'artifice avait si bien pris qu'il ne put jamais s'en laver auprès du roi ; on en verra les suites qui servirent de base à la grandeur de M. de Vendôme.

Vers ce temps-ci la capitation fut établie. L'invention et la proposition fut de Basville, fameux intendant de Languedoc. Un secours si aisé à imposer d'une manière arbitraire, à augmenter de même, et de perception si facile, était bien tentant pour un contrôleur général embarrassé à fournir à tout. Pontchartrain néanmoins y résista long-temps et de toutes ses forces, et ses raisons étaient les mêmes que je viens de rapporter. Il en prévoyait les terribles conséquences, et que cet impôt était de nature à ne jamais cesser. A la fin, à force de cris et de besoins, les brigues lui forcèrent la main.

Le 27 novembre, M. le comte de Toulouse qui avait acheté le duché-pairie de Damville, et en avait obtenu une érection nouvelle en sa faveur fut reçu en cette qualité au parlement, comme l'avait été M. du Maine et après lui M. de Vendôme. La planche faite par M. du Maine comme il a été dit, le roi avait cessé de faire inviter les pairs par M. de Reims, pour M. de Vendôme qui les vi-

sita, ce qui n'avait pas été hasardé la première fois. M. le comte de Toulouse les visita et MM. du parlement comme avait fait M. de Vendôme. Peu de pairs osèrent ne s'y pas trouver. Il fut peu de jours après installé, comme amiral de France, à la table de marbre par M. le premier président; M. de Vendôme, grand'père de celui-ci, y avait été installé en la même qualité par un conseiller.

M. de Luxembourg en arrivant fit un étrange mariage pour sa fille. On a vu ci-dessus la mort du dernier de tous les Longueville, et son testament en faveur de M. le prince de Conti, son cousin-germain. Madame de Nemours était sa sœur du premier lit, fille de la sœur de la princesse de Carignan et du dernier prince du sang de la branche de Soissons, tué à la bataille de Sedan en 1641, sans avoir été marié. Madame de Nemours était veuve sans enfans du dernier des ducs de Nemours de la maison de Savoie. C'était une femme fort haute, extraordinaire, de beaucoup d'esprit, qui se tenait fort chez elle à l'hôtel de Soissons où elle ne voyait pas trop bonne compagnie. Riche infiniment et vivant très magnifiquement, avec une figure tout-à-fait singulière et son habit de même, quoique sentant fort sa grande dame. Elle avait hérité de la haine de la branche de sa mère contre celle de Condé, haine qui s'était fort accrue par l'administration des grands biens de M. de Longueville, qu'après la mort de sa mère, sœur de M. le Prince, le même M. le Prince avait emportée sur elle, et M. le Prince son fils après lui. Le testament fait en faveur de M. le prince de Conti ne la diminua pas. Il s'en trouva un postérieur fait en faveur de Madame de Nemours; elle prétendit le faire valoir et anéantir le premier. M. le prince de Conti soutint le sien et disputa l'autre comme fait depuis la démence: cela forma un grand procès.

Dans la colère où il mit madame de Nemours et dans le mépris où elle avait toujours vécu pour ses héritiers, elle déterra un vieux bâtard obscur du dernier comte de Soissons, frère de sa mère qui avait l'abbaye de la Couture-du-Mans, dont il vivait dans les cavernes. Il n'avait pas le sens commun, n'avait jamais servi, ni fréquenté en toute sa vie un homme qu'on pût nommer. Elle le fit venir, loger chez elle, et lui donna tout ce qu'elle pouvait donner et en la meilleure forme, et ce qu'elle pouvait donner était immense. Dès-lors elle le fit appeler le prince de Neufchâtel, et chercha à l'appuyer d'un grand mariage. Mademoiselle de Luxembourg n'était rien moins que belle, que jeune, que spirituelle; elle ne voulait point être religieuse et on ne lui voulait rien donner. La duchesse de Meckelbourg dénicha ce nouveau parti. Son orgueil ne rougit point d'y penser, ni celui de M. de Luxembourg son frère, à qui elle en écrivit; mais il palpita assez pour oser se proposer un rang en considération de ce mariage, sous prétexte de la souveraineté de Neufchâtel donnée à ce bâtard qui en portait déjà le nom. M. de Luxembourg, qui, en partant avait obtenu une grande grâce qui était encore secrète et dont je parlerai bientôt, n'osa proposer celle-ci, et en laissa la conduite à l'adresse de sa sœur; et, pour éviter tout embarras entre la demander et ne la demander point, il ne parla point au roi de ce mariage par aucune de ses lettres. Il avait déjà transpiré avec l'idée du rang, lorsque madame de Meckelbourg alla demander au roi d'entendre à ce mariage. Au premier mot qu'elle en dit, le roi l'interrompit et lui dit que M. de Luxembourg ne lui en avait rien mandé; qu'il n'empêcherait point qu'elle ne fît là-dessus ce que son frère et elle jugeraient à propos, mais qu'au moins il comptait bien qu'ils n'imagineraient pas de lui demander un rang pour

le chevalier de Soissons sous aucun prétexte, à qui il n'en accorderait jamais, et barra ainsi cette belle chimère. Le mariage ne s'en fit pas moins, et il fut célébré au plus petit bruit à l'hôtel de Soissons, dès que M. de Luxembourg fut arrivé. Madame de Nemours logea les mariés et les combla d'argent, de présens et de revenus, en attendant sa succession, et se prit de la plus parfaite affection pour le mari et pour la femme qui se renfermèrent auprès d'elle, et ne virent d'autre monde que le sien.

CHAPITRE XXV.

Mort de M. de Luxembourg. — Maréchal de Villeroy, capitaine des gardes et général de l'armée de Flandre. — Opposition à la réception au parlement du duc de Montmorency, qui prend le nom de duc de Luxembourg. — Ce qu'il faut penser de la qualité de premier baron de France prise par les Montmorency. — Les opposans l'avaient fait rayer au maréchal de Luxembourg. — Nous sommes menacés d'une scission. — Notre procès marche de nouveau.

M. de Luxembourg ne survécut pas long-temps à ce beau mariage. A soixante-sept ans il s'en croyait vingt-cinq, et vivait comme un homme qui n'en a pas davantage. Au défaut de bonnes fortunes dont son âge et sa figure l'excluaient, il suppléait par de l'argent, et l'intimité de son fils et de lui, de M. le prince de Conti et d'Albergotti, portait presque toute sur des mœurs communes et des parties secrètes qu'ils faisaient ensemble avec des filles. Tout le faix des marches et des ordres de subsistances portait toute la campagne sur Puységur, qui même dégrossissait les projets. Rien de plus juste que le coup-

d'œil de M. de Luxembourg, rien de plus brillant, de plus avisé, de plus prévoyant que lui devant les ennemis, ou un jour de bataille, avec une audace, une flatterie, et en même temps un sang-froid qui lui laissait tout voir et tout prévoir au milieu du plus grand feu et du danger du succès le plus imminent, et c'était là où il était grand. Pour le reste, la paresse même. Peu de promenades sans grande nécessité, du jeu, de la conversation avec ses familiers, et tous les soirs un souper avec un très petit nombre, presque toujours les mêmes, et si on était voisin de quelque ville, on avait soin que le sexe y fût agréablement mêlé. Alors il était inaccessible à tout, et s'il arrivait quelque chose de pressé, c'était à Puységur à y donner ordre. Telle était à l'armée la vie de ce grand général, et telle encore à Paris, où la cour et le grand monde occupaient ses journées, et ses plaisirs les soirs. A la fin l'âge, le tempérament, la conformation le trahirent. Il tomba malade à Versailles d'une péripulmonie dont Fagon eut tout d'abord très mauvaise opinion: sa porte fut assiégée de tout ce qu'il y avait de plus grand; les princes du sang n'en bougeaient, et Monsieur y alla plusieurs fois. Condamné par Fagon, Curetti, Italien, à secrets qui avaient souvent réussi, l'entreprit et le soulagea, mais ce fut l'espérance de quelques momens. Le roi y envoya quelquefois par honneur plus que par sentiment. J'ai déjà fait remarquer qu'il ne l'aimait point, mais le brillant de ses campagnes et la difficulté de le remplacer faisaient toute l'inquiétude. Devenu plus mal, le père Bourdaloue, ce fameux jésuite que ses admirables sermons doivent immortaliser, s'empara tout-à-fait de lui. Il fut question de le raccommoder avec M. de Vendôme, que la jalousie de son amitié et de ses préférences pour M. le prince de Conti avait fait éclater en rupture, et se réfugier à l'armée

d'Italie, comme je l'ai déjà dit. Roquelaure, l'ami de tous et le confident de personne, les amena l'un après l'autre au lit de M. de Luxembourg où tout se passa de bonne grâce et en peu de paroles. Il reçut ses sacremens, et témoigna de la religion et de la fermeté. Il mourut le matin du 4 janvier 1695, cinquième jour de sa maladie, et fut regretté de beaucoup de gens, quoique, comme particulier, estimé de personne, et aimé de fort peu.

Pendant sa maladie il fit faire un dernier effort auprès du roi par le duc de Chevreuse pour obtenir sa charge pour son fils, gendre de ce duc. Il en fut refusé, et le roi lui fit dire qu'il devait se souvenir qu'il ne lui avait donné le gouvernement de Normandie en survivance pour son fils, qu'à condition qu'il ne lui parlerait jamais de la charge. Tous ses enfans et madame de Meckelbourg, sa sœur, ne le quittèrent que lorsqu'on les mit hors de sa chambre comme il allait passer, où ils laissèrent éclater leur douleur. Le père Bourdaloue les reprit de ce qu'ils s'affligeaient de ce qu'un homme payait le tribut à la nature; il ajouta qu'il mourait en chrétien et en grand homme, et que peut-être aucun d'eux n'aurait le bonheur de mourir de la sorte. Pour un grand homme, aucun d'eux n'y était tourné; en chrétien, ce sera leur affaire: mais la prophétie ne tarda pas à s'accomplir en la personne de la duchesse de Meckelbourg. Elle mourut dans le même mois de janvier et de la même maladie peu de jours après lui, sans aucun secours spirituel, ni presque de corporels, laissant tout ce qu'elle avait au comte de Luxembourg, venue près de son frère.

M. de Luxembourg ne vit à la mort pas un des ducs qu'il avait attaqués, pas un aussi ne s'empressa pour lui. Je n'y allai ni n'y envoyai pas une seule fois, quoique

je fusse à Versailles, et il faut avouer que je sentis ma délivrance d'un tel ennemi. On eut la malignité de me vouloir faire parler sur cette mort. Je me contentai de répondre que je respectais trop le discernement du roi dans ses choix pour le remplacer, et avais trop bonne opinion de ses généraux et de ses troupes, pour m'affliger pour l'état d'une perte dont en mon particulier j'avais tant de raisons de me consoler. Avec cette réponse je vis tarir les questions.

Le maréchal de Villeroy eut la charge de capitaine des gardes-du-corps, en payant 500,000 liv. de brevet de retenue dont il eut un pareil, et lui succéda au commandement de l'armée de Flandre : tout le monde s'attendait à cette disposition. Villeroy, élevé avec le roi, avait toujours été fort bien avec lui, et dans la confiance domestique et de maîtresses la plus intime, fils de son gouverneur, et tous deux bas et fins courtisans toute leur vie. Quelques nuages étrangers avaient quelquefois éloigné celui-ci; mais le goût du roi, ramené par l'art des souplesses et des bassesses, l'avait toujours rétabli en sa première faveur.

Disons tout de suite ce qui se passa entre le duc de Montmorency et nous dans le cours de cet hiver, qui prit le nom de duc de Luxembourg à la mort de son père. Nos assemblées se continuèrent. MM. d'Elbœuf, Montbazon, la Trémoille, Sully qui avait repris le procès depuis la mort de son père, Chaulnes, la Rochefoucauld, Richelieu, Monaco, Rohan et moi signâmes deux oppositions à ce que nul hoir mâle, sorti du feu maréchal de Luxembourg, ne fût reçu au parlement en qualité de pair de France pour les raisons que nous réservions de dire en temps et lieux, dont l'une fut signifiée à Dongois qui faisait la charge de greffier en chef du parlement, l'autre à la personne du procureur général, et

nous résolûmes en même temps de faire rayer au fils la qualité qu'il prenait de premier baron de France, comme nous y avions obligé le père. Ce jeu de mots leur a fort servi à abuser le monde et à se faire passer pour premiers barons du royaume, et se préparer par là des chimères, tandis que la terre de Montmorency, mouvante de l'abbaye de Saint-Denis, est peut-être première baronnie de ce district étroit connu sous le nom de l'Ile-de-France, comme on dit de cette même abbaye Saint-Denis en France.

Ensuite nous remîmes sur le tapis notre résolution précédente de mettre en cause le duc de Gesvres pour récuser par ce moyen le premier président. Ce magistrat, depuis la mort de M. Luxembourg, prenait toutes sortes de formes pour éviter cet affront. Il employa des présidens à mortier, amis de quelques-uns de nous, et d'autres personnes de leur confiance qui, sous prétexte d'amitié et d'intérêt à ce qui les touchait, leur exagérèrent la peine et la douleur du premier président de s'être brouillé avec nous; qu'il sentait amèrement ses torts à notre égard, et combien la mort de celui dont il espérait un grand appui le laissait exposé à notre haine; qu'ils étaient sûrs qu'il donnerait toutes choses pour se rapprocher de nous, et qu'ils ne doutaient point que sa profonde capacité ne lui fournît des moyens depuis cette mort d'être autant pour nous qu'il nous avait été contraire. Ils ajoutèrent même qu'ils lui en avaient ouï échapper des demi-mots bien significatifs, et qui les assuraient que le cœur s'expliquait par sa bouche. MM. de Chaulnes, de la Rochefoucauld et de la Force s'infatuèrent de ce piège, et opinèrent fortement à y donner. MM. de la Trémoille, de Rohan et moi ne prîmes point un si dangereux change. Nous remîmes aux yeux de ces messieurs toutes les injustices et quelque chose de pis,

que nous avions essuyées du premier président; son refus d'audience qui nous força aux lettres d'état; son manque de parole et sans détour au duc de Chaulnes sur l'assemblée de toutes les chambres; le danger de se fier à un homme si autorisé au parlement, et d'autant plus offensé contre nous, que nous avions publié ses iniquités et ses perfidies sans plus garder de mesure avec lui. Nous remontrâmes combien il était apparent que ces attaques nous étaient faites sous sa direction par l'ardeur de venger son orgueil blessé; et quelles seraient notre honte et notre imprudence d'être ses dupes en nous remettant volontairement en ses filets. Nous n'étions que nous six ce jour à l'assemblée, et trois contre trois ne purent se persuader l'un l'autre. Elle se rompit donc sans rien conclure un peu tumultuairement; et M. de la Trémoille déclara en sortant qu'il protestait et protesterait contre l'opinion des autres trois; et que pour éviter des querelles inutiles et personnelles, il cesserait de se trouver aux assemblées. Ce commencement de scission nous fit prendre le parti au duc de Rohan et à moi de tenter de convertir M. de la Rochefoucauld, et cette pensée nous réussit deux jours après fort heureusement en une heure de temps que nous fûmes enfermés tous trois ensemble dans sa chambre à Versailles. Nous remîmes donc cette affaire sur le tapis avec plus de confiance à la première assemblée, où M. de la Trémoille ne parut point. M. de Chaulnes fut étonné et fort fâché de se voir abandonné de M. de la Rochefoucauld revenu à notre avis. Il avait de l'amitié pour moi; son chagrin tomba sur le duc de Rohan, qui, vif, aigre et peu considéré, mit le bonhomme Chaulnes, toujours si mesuré, en telle colère, que de part et d'autre les grosses paroles commençaient à échapper entre les dents. Cela nous hâta, de peur de pis, de rompre brusquement l'assemblée où il ne fut encore rien conclu.

M. de la Rochefoucauld et moi raisonnâmes le lendemain ensemble, et sentîmes que le plus grand mal qui pût nous arriver serait la désunion. Nous conclûmes qu'avant tout, il fallait se hâter de raccommoder ces deux ducs et les disposer à opiner plus paisiblement, et mettant tout autre intérêt à part et toute fantaisie personnelle, n'aller qu'au but et au bien de notre affaire commune. Après un assez long entretien tête à tête, M. de la Rochefoucauld s'en chargea; il n'y perdit pas un moment, et heureusement il y réussit avant la première assemblée. Celle-ci fut tranquille, et M. de la Trémoille y revint. Il fut proposé de négocier avec le premier président et de le faire sonder; mais ce hameçon fut modestement, mais très fermement rejeté, et enfin la récusation du premier président résolue. On accorda seulement, à la considération que nous avions tous pour M. de Chaulnes, qu'on ne ferait point assigner M. de Gesvres tant que rien ne péricliterait, et qu'on attendrait à le faire autant qu'on le pourrait sans hasarder ce qui venait d'être résolu. Ensuite on proposa de prendre une requête civile au nom des ducs de Lesdiguières, de Brissac et de Rohan, dont pour abréger je n'expliquerai ni les raisons ni la procédure; mais M. de Rohan refusa d'y consentir jusqu'à ce que préalablement le duc de Gesvres eût été mis en cause, et ne se contenta d'aucunes raisons ni d'aucunes paroles qu'on lui voulut donner. Son consentement enfin ne s'arracha qu'après tant d'allées et venues que le projet de la requête civile vint à M. de Luxembourg. Il prit aussitôt ses mesures avec le vieux chancelier Boucherat, gouverné par madame d'Harlay sa fille, qui ménageait fort le premier président, cousin de son mari, qui fit en sorte qu'aucun des maîtres des requêtes ne scellât rien là-dessus du petit sceau sans grande connaissance de cause, c'est-à-dire sans

que M. de Luxembourg fût averti à temps de s'y opposer. Il est difficile de comprendre comment une aussi bonne tête que M. de Chaulnes, et un homme aussi digne que lui, se montra si difficile à la récusation du premier président après qu'il lui avait si indignement manqué de parole, et avec la connaissance qu'il avait de ses souplesses et tous les tours et détours de perfidie dont il avait usé jusqu'à découvert avec nous; et d'autre part, il ne fut pas moins étrange que M. de Rohan se montrât si raide pour la récusation, après la mollesse et la variation, pour ne pas dire pis, avec laquelle il l'avait fait avorter entre ses mains, après l'avoir entreprise, et avec certitude de succès, comme je l'ai raconté plus haut. Toutes ces longueurs coulèrent le temps jusqu'à l'ouverture de la campagne. M. de Luxembourg, maréchal-de-camp, servant dans l'armée de Flandre, s'y rendit, et notre procès demeura accroché jusqu'à l'hiver suivant. Il avait perdu sa femme, et perdit tôt après le seul enfant qu'il en avait eu, sans que son union intime avec M. et madame de Chevreuse en ait été en rien diminuée.

CHAPITRE XXVI.

Négociations pour la paix en Europe. — Crécy. — L'abbé Morel. — Harlay. — M. d'Elbœuf. — Roquelaure insulté par MM. de Vendôme. — Mon mot à ce sujet. — Mort de la princesse d'Orange dont le roi défend le deuil aux parens. — Catastrophe de Kœnigsmarck et de la duchesse d'Hanovre. — Vengeance d'un mari outragé. — Echange forcé des gouvernemens de Guyenne et de Bretagne. — M. d'Elbœuf à l'adoration de la croix après M. de Vendôme. — On veut me marier. — Origine de mon intimité particulière avec la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins. — Phélypeaux fils et survivancier de Pontchartrain. — Origine de ma liaison avec lui. — Maréchal et maréchale de Lorge. — Famille du maréchal de Lorge. — Mon mariage. — Trahison inutile de Phélypeaux. — Attentions du roi pour madame de Saint-Simon. — Mariage de ma belle-sœur avec le duc de Lausun. — Opinion du roi sur ce dernier mariage. — Mort de la marquise de Saint-Simon et de sa nièce la duchesse d'Uzès. — Mort de La Fontaine. — De Mignard. — De Barbançon. — Echange de Meudon et de Choisy avec un grand retour.

Il y avait eu sur la fin de l'été et dans les commencemens de l'hiver des tentatives de négociation de paix, je ne sais sur quoi fondées. Crécy alla en Suisse comme en pays neutre et mitoyen entre l'empereur et M. de Savoie, et pas fort éloigné de Venise qui se mêlait de bons offices. Il était frère du père Verjus, jésuite, ami particulier du père de la Chaise, et il avait été résident en plusieurs cours d'Allemagne dont il connaissait parfaitement le droit public, les diverses cours des princes et leurs intérêts : c'était un homme sage et mesuré, qui, sous un extérieur et des manières peu agréables, et qui sentaient bien plus l'étranger et le nouveau débarqué que

le Français à force d'avoir séjourné dehors, et un langage de même, cachait une adresse et une finesse peu communes, une prompte connaissance, par le discernement, des gens avec qui il avait à traiter et de leur but; et qui à force de n'entendre que ce qu'il voulait bien entendre, de patience et de suite infatigable, et de fécondité à présenter sous toutes sortes de faces différentes les mêmes choses qui avaient été rebutées, arrivait souvent à son but.

L'abbé Morel alla vers Aix-la-Chapelle pour négocier dans l'empire. C'était une excellente tête, pleine de sens et de jugement, produite par Saint-Pouenge, dont il était ami de table et de plaisir, et que M. de Louvois et le roi ensuite qui s'en était bien trouvé, avait employé en plusieurs voyages secrets. Il avait un frère conseiller au parlement et chanoine de Notre-Dame, qui ne lui ressemblait que pour aimer encore mieux le vin que lui et ne le porter pas si bien, et qu'il fit enfin aumônier du roi.

Harlay, conseiller d'état et gendre du chancelier, homme d'esprit, mais c'était à-peu-près tout, était allé à Maastricht sonder les Hollandais; mais ces démarches ne firent qu'enorgueillir les ennemis et les éloigner de la paix à proportion qu'ils nous la jugeaient plus nécessaire, et qu'ils y voyaient un empressement et des recherches si opposés à l'orgueil avec lequel on s'était piqué de terminer toutes les guerres précédentes. Ce fut tout le fruit que ces messieurs rapportèrent dans les premiers mois de cet hiver. Ils eurent même l'impudence de faire sentir à M. d'Harlay, dont la maigreur et la pâleur étaient extraordinaires, qu'ils le prenaient pour un échantillon de la réduction où se trouvait la France. Lui, sans se fâcher, répondit plaisamment que, s'ils voulaient lui donner le temps de faire venir sa femme, ils pour-

raient en concevoir une autre opinion de l'état du royaume. En effet, elle était extrêmement grosse et très haute en couleur. Il fut assez brutalement congédié, et se hâta de regagner notre frontière.

Les hivers ne se passent guère sans aventures et sans tracasseries. M. d'Elbœuf trouva plaisant de faire l'amoureux de la duchesse de Villeroy, toute nouvelle mariée, et qui n'y donnait aucun lieu. Il lui en coûta quelque séjour à Paris pour laisser passer cette fantaisie, qui allait plus à insulter MM. de Villeroy qu'à toute autre chose. Ce n'était pas que M. d'Elbœuf eût aucun lieu de se plaindre d'eux; mais c'était un homme dont l'esprit audacieux se plaisait à des scènes éclatantes, et que sa figure, sa naissance et les bontés du roi avaient solidement gâté.

Roquelaure, duc à brevet et plaisant de profession, essuya une triste aventure. Il avait été toute sa vie extrêmement du grand monde, et ami intime de M. de Vendôme. Comme il voulait tenir à tout, il s'était fourré parmi les amis de M. de Luxembourg, de la brillante situation duquel il espérait tirer parti, par ce qu'il entrevoyait dans la cour de Monseigneur, que ce général, intimement uni avec le prince de Conti, méditait de gouverner et d'avoir une part principale à tout lorsque le roi n'y serait plus. La difficulté pour Roquelaure était de demeurer bien avec des gens si opposés, qui devint bien plus fâcheuse lors de la rupture ouverte de MM. de Vendôme avec M. de Luxembourg dont j'ai parlé plus haut, et de ses causes. Elle fut si entière qu'il fallut opter, et Roquelaure, qui ne lisait pas dans l'avenir, ne balança pas à quitter son ancien ami de tous les temps pour ceux qu'il venait de se faire et dont il espérait beaucoup. M. de Vendôme en fut piqué au vif, mais il n'était pas temps de le montrer. L'éloignement de l'Italie, où il s'était ré-

fugié de Flandre, faisait qu'il ne passait que peu de temps à la cour, et y vivait assez à l'ordinaire avec Roquelaure lorsqu'ils se trouvaient en même lieu. C'est ce qui fit qu'à la mort de M. de Luxembourg, ce fut lui qui mena MM. de Vendôme comme j'ai dit ci-dessus; mais cela même avait renouvelé leur dépit de sa défection de leur amitié, tellement que le vide que laissait M. de Luxembourg et l'audace de la nouvelle grandeur et de leur liaison avec M. du Maine qui les y avait fait monter, rompit les bornes où jusqu'alors il s'était contenu avec Roquelaure.

A peu de jours de là, celui-ci entra au soir chez M. le Grand qui tenait, soir et matin, une grande table à la cour, un grand jeu toute la journée, où la foule de la cour entrait et sortait comme d'une église, et où celle de joueurs à tous jeux, et surtout au lansquenet, ne manquait jamais. M. de Vendôme, qui était un des coupeurs, eut dispute avec un autre sur un mécompte de sept pistoles. Il était beau joueur, mais disputeur et opiniâtre au jeu comme partout ailleurs. Les autres coupeurs le condamnèrent; il paya, quitta, et vint gromelant contre ce jugement à la cheminée où il trouva Roquelaure debout qui s'y chauffait. Celui-ci, avec la familiarité qu'il usurpait toujours et cet air de plaisanterie qu'il mêlait à tout, dit à l'autre qu'il avait tort, qu'il avait été bien jugé. Vendôme, piqué de la chose, et plus encore de cette indiscrétion, lui répondit en colère et en jurant « qu'il était un f.... décideur, et qu'il se mêlait toujours de ce qu'il n'avait que faire». Roquelaure, étonné de la sortie, fila doux, et lui dit qu'il ne croyait pas le fâcher; mais Vendôme, s'emportant de plus en plus, lui répliqua des duretés avec une hauteur qui ne se pouvait souffrir que par un valet, et dont le ton de voix ne fut pas ménagé. Roquelaure outré, mais beaucoup trop embarrassé, se contenta

de lui répondre que s'ils étaient ailleurs, il ne lui parlerait pas de la sorte. Vendôme, se rapprochant de lui et le menaçant de plus près, lui répliqua en jurant : « qu'il le connaissait bien, et que là et ailleurs il ne serait pas plus méchant. » Là-dessus le grand-prieur qui était assez loin s'approcha d'eux, prit Roquelaure par le bout de sa cravate, et lui dit des choses aussi fâcheuses que celles qu'il venait d'essuyer de son frère, ce sans altérer un flegme fort à contre-temps. Aussitôt voilà toute la chambre en émoi. Madame d'Armagnac et le maréchal de Villeroy accoururent à la cheminée. Elle se hâta d'emmener MM. de Vendôme; et le maréchal de Villeroy, Roquelaure, qui n'eut ni le courage de tirer raison d'un tel affront, ni le supplément de prendre prétexte du lieu pour en porter sa plainte au roi. Le pire fut que, le lendemain d'une scène si publique, il se laissa raccommoder, et en particulier, avec MM. de Vendôme, par madame d'Armagnac dans son cabinet. Pour y mettre le comble, la duchesse de Roquelaure alla partout disant qu'elle était bien fâchée de ce qui était arrivé, mais que voilà aussi ce que c'était que de s'attaquer à son mari : ce ne pouvait être bêtise, et l'ignorance aurait été bien forte ; on ne comprend pas ce qu'elle put espérer d'un si ridicule propos. Quelque effronté que fût Roquelaure, il parut les premiers jours déconcerté, mais bientôt après il se remit à ses bouffonneries ordinaires; se trouva partout impudemment avec MM. de Vendôme à Marly, à Choisy, et partout où cela se rencontrait; et n'évitait pas même de leur parler quand cela se présentait, à l'étonnement de tout le monde.

Un soir long-temps après, qu'il fit chez le roi plus de bruit et d'éclats de rire qu'à l'ordinaire et qu'on le remarquait, je répondis froidement que la cause de tant de gaîté n'était pas difficile à deviner, puisque ce même

soir MM. de Vendôme prenaient congé du roi pour retourner en Provence. Ce propos fut relevé, et je n'en fus point fâché, parce que je croyais n'avoir pas lieu d'aimer Roquelaure.

Deux évènemens étrangers se suivirent fort près après. Le premier fut la mort de la princesse d'Orange, à la fin de janvier, dans Londres; la cour n'en eut aucune part, et le roi d'Angleterre pria le roi qu'on n'en prît point le deuil, qui fut même défendu à MM. de Bouillon, de Duras et à tous ceux qui étaient parens du prince d'Orange. On obéit et on se tut; mais on trouva cette sorte de vengeance petite. On eut des espérances de changement en Angleterre, mais elles s'évanouirent incontinent, et le prince d'Orange y parut plus accrédité, plus autorisé et plus affermi que jamais. Cette princesse, qui avait toujours été fort attachée à son mari, n'avait pas paru moins ardente que lui pour son usurpation, ni moins flattée de se voir sur le trône de son pays aux dépens de son père et de ses autres enfans. Elle fut fort regrettée, et le prince d'Orange qui l'aimait et la considérait avec une confiance entière, et même avec un respect fort marqué, en fut quelques jours malade de douleur.

L'autre évènement fut étrange. Le duc d'Hanovre qui briguait un neuvième électorat en sa faveur, et qui, par la révolution d'Angleterre, était appelé à cette couronne après le prince et la princesse d'Orange, et après la princesse de Danemark, comme le plus proche de ligne protestante, était fils aîné du roi Jacques II, détrôné par le prince d'Orange, et de la duchesse Sophie, laquelle était fille de l'électeur palatin, qui se fit couronner roi de Bohême et qui en perdit sa dignité et ses états, et d'une fille de Jacques Ier roi d'Ecosse puis d'Angleterre, fils de la fameuse Marie Stuart, et père de Charles Ier, qui eurent la tête coupée. Ce duc d'Ha-

novre avait épousé sa cousine-germaine, de même maison, fille du duc de Zell. Elle était belle; il vécut bien avec elle pendant quelque temps. Le comte de Kœnigsmarck, jeune et fort bien fait, vint à sa cour et lui donna de l'ombrage. Il devint jaloux; il les épia et se crut pleinement assuré de ce qu'il eût voulu ignorer toute sa vie; mais ce ne fut qu'après long-temps. La fureur le saisit; il fit arrêter le comte et tout de suite jeter dans un four chaud. Aussitôt après il renvoya sa femme à son père, qui la mit en un de ses châteaux, gardée étroitement par des gens du duc d'Hanovre. Il fit assembler le consistoire pour rompre son mariage. Il y fut décidé fort singulièrement qu'il l'était à son égard, et qu'il pouvait épouser une autre femme; mais qu'il subsistait à l'égard de la duchesse d'Hanovre; qu'elle ne pouvait se remarier, et que les enfans qu'elle avait eus pendant son mariage étaient légitimes. Le duc d'Hanovre ne demeura pas persuadé de ce dernier article.

Le roi, tout occupé de la grandeur solide de ses enfans naturels, venait de donner au comte de Toulouse toutes les distinctions, l'autorité et les avantages dont son office d'amiral pouvait être susceptible entre ses mains. Il lui avait donné depuis long-temps le gouvernement de Guyenne, à la mort du duc de Roquelaure, père de celui-ci; et pendant sa jeunesse, le maréchal de Lorge en avait eu le commandement et tous les appointemens, qui n'avaient cessé que lorsque, par la cascade que fit la mort du maréchal d'Humières, il eut le gouvernement de Lorraine, comme je l'ai dit. M. de Chaulnes avait depuis très long-temps le gouvernement de Bretagne, et il y était adoré. A ce gouvernement l'amirauté de la province était unie, qui valait extrêmement. Rien ne convenait mieux à un amiral de France que de la réunir à lui, et que le gouvernement de cette vaste péninsule, bordée par la mer

de trois côtés. Le roi y pensa donc avec d'autant plus d'empressement, qu'il s'était engagé à Monsieur de donner à M. le duc de Chartres, le premier gouvernement de province qui viendrait à vaquer et c'était une parole donnée à l'occasion du mariage de ce prince. M. de Chaulnes était vieux et fort gros ; le roi craignait que la Bretagne ne lui échappât pour le comte de Toulouse par sa vacance : il résolut, pour le prévenir, le troc de ces deux gouvernemens. Pour l'adoucir au duc de Chaulnes qui y perdait tout, et pour tirer le duc de Chevreuse qu'il aimait de l'état fâcheux où il avait mis ses affaires, à force de s'y croire habile et de vastes projets qui l'avaient ruiné, le roi voulut lui donner en même temps la survivance de la Guyenne, comme au neveu, à l'ami et à l'héritier du duc de Chaulnes et de son même nom, à qui il avait substitué tous ses biens par son contrat de mariage, c'est-à-dire au second fils qui en naîtrait, en cas que lui-même mourût sans enfans, et il n'en a jamais eu.

Le roi fit entrer un matin le duc de Chaulnes dans son cabinet, lui dora la pilule au mieux qu'il put, et toutefois conclut en maître. M. de Chaulnes, surpris et outré au dernier point, n'eut pas la force de rien répondre. Il dit qu'il n'avait qu'à obéir, et sortit incontinent du cabinet du roi les larmes aux yeux. Il s'en alla tout de suite à Paris, et il éclata contre le duc de Chevreuse, qu'il ne douta point avoir eu toute la part et peut-être avoir fourni au roi une invention à lui si utile. La vérité était pourtant que le duc ni la duchesse de Chevreuse n'en avaient rien su qu'en même temps que M. de Chaulnes.

Celui-ci ne voulut pas voir son neveu ni sa nièce, et madame de Chaulnes, si accoutumée à être la reine de la Bretagne, et qui y était aussi passionnément aimée, s'emporta plus encore que son mari. Ni l'un ni l'autre ne cachèrent leur douleur, tellement que je dis au duc de

Chaulnes que je ne lui ferais aucun compliment, mais que je les porterais tous à M. de Chevreuse. Il m'embrassa et me témoigna me savoir gré de sentir ainsi pour lui. On fut long-temps à les apaiser l'un et l'autre. A la fin, M. de Beauvilliers et d'autres amis communs obtinrent de M. et de madame de Chaulnes de vouloir bien recevoir M. et madame de Chevreuse. La visite se fit et fut très sèchement reçue. Jamais on ne put ôter de leur esprit que M. de Chevreuse n'eût en rien contribué à cet échange forcé, et jamais ni lui ni madame de Chevreuse ne purent fondre à leur égard les glaces de M. et de madame de Chaulnes.

Les Bretons furent au désespoir. Tous le montrèrent par leurs lettres, leurs larmes, et leurs discours : tout ce qu'il y en avait à Paris ne bougea de l'hôtel de Chaulnes, avec plus d'assiduité encore qu'à l'ordinaire. M. et madame de Chaulnes touchés de cet amour si général et si constant, étaient de plus en plus profondément affligés. Ils ne s'en consolèrent ni l'un ni l'autre et ne le portèrent pas loin. Le roi envoya chez lui à Versailles les trois enfans de France, et sur cet exemple personne ne se dispensa de le visiter. Il reçut ses complimens avec une triste politesse. Il ne permit pas au courtisan de cacher l'homme pénétré de douleur; et il s'enfuit à Paris le soir même.

Cela s'était déclaré à l'issue du lever du roi. Monsieur, qui s'éveillait beaucoup plus tard, l'apprit en tirant son rideau, et en fut extrêmement piqué. M. le comte de Toulouse vint peu à près le lui dire lui-même. Il l'interrompit et devant beaucoup de monde qui était à son lever. «Le roi, lui dit-il, vous a fait là un beau présent. Il témoigne combien il vous aime, mais je ne sais s'il s'accorde bien avec la bonne politique». Monsieur alla ce même jour chez le roi à son ordinaire, qui était, entre ce conseil et le petit couvert, seul dans son cabinet. Là il ne put

contenir ses reproches de le tromper par un troc forcé qui prévenait une vacance prochaine, et la disposition du gouvernement de Bretagne pour M. le duc de Chartres. Le roi dont en effet ç'avait été le motif se laissa gronder, content d'avoir rempli ses vues. Il essuya la mauvaise humeur de Monsieur tant qu'il voulut; il savait bien le moyen de l'apaiser. Le chevalier de Lorraine fit sa charge accoutumée; et quelque argent pour jouer et pour embellir Saint Cloud effaça bientôt le chagrin du gouvernement de Bretagne.

M. d'Elbœuf, voyant ce grand vol des bâtards, fit un tour de courtisan le vendredi saint de cette année. Les Lorrains ni aucun de ceux qui ont rang de prince étranger ne se trouvaient jamais à l'adoration de la croix ni à la cène, à cause de la dispute de préséance avec les ducs, qui étaient aussi exclus de la cène, mais non de l'adoration de la croix. L'un et l'autre avaient été rendus à MM. de Vendôme, depuis la préséance au parlement sur tous les pairs; ils s'y trouvèrent donc cette année, et le duc d'Elbœuf aussi, qui comme duc et pair y pouvait être. Comme le grand-prieur en revenait, le roi ne vit personne qui y allât. Il attendit un moment, puis, se tournant, il vit le duc de Beauvilliers, et lui dit: « Allez donc, monsieur. — Sire, répondit le duc, voilà M. le duc d'Elbœuf qui est mon ancien». Et aussitôt M. le duc d'Elbœuf, comme revenant d'une profonde rêverie, se mit en mouvement et y alla. Le grand-écuyer et le chevalier de Lorraine lui en dirent fortement leur avis; il leur donna pour excuse qu'il n'y avait pas pensé, mais le roi lui en sut très bon gré.

Tout cet hiver ma mère n'était occupée qu'à me trouver un bon mariage, bien fâchée de ne l'avoir pu dès le précédent. J'étais fils unique et j'avais une dignité et des établissemens qui faisaient aussi qu'on pensait fort à moi. Il fut question de mademoiselle d'Armagnac et de mademoi-

selle de la Trémoille, mais fort en l'air, et de plusieurs autres. La duchesse de Bracciano vivait depuis long-temps à Paris, loin de son mari et de Rome. Elle logeait tout auprès de nous; elle était amie de ma mère qu'elle voyait souvent. Son esprit, ses grâces ses manières, m'avaient enchanté : elle me recevait avec bonté, et je ne bougeais de chez elle. Elle avait auprès d'elle mademoiselle de Cosnac sa parente, et mademoiselle de Royan, fille de sa sœur et de la maison de la Trémoille comme elle, toutes deux héritières et sans père ni mère. Madame de Bracciano mourait d'envie de me donner mademoiselle de Royan. Elle me parlait souvent d'établissemens, elle en parlait aussi à ma mère pour voir si on ne lui jetterait point quelque propos qu'elle pût ramasser : c'eût été un noble et riche mariage, mais j'étais seul, et je voulais un beau-père et une famille dont je pusse m'appuyer.

Phélypeaux, fils unique de Pontchartrain avait la survivance de sa charge de secrétaire d'état. La petite-vérole l'avait éborgné, mais la fortune l'avait aveuglé. Une héritière de la maison de la Trémoille ne lui avait point paru au-dessus de ce qu'il pouvait prétendre, il y tournait autour du pot, et son père ménageait extrêmement la tante dans cette même vue, qui, en habile femme, profitait de ces ménagemens en se moquant, à part elle, de leur cause. Le père avait toujours été ami du mien, et avait fort desiré que je le fusse de son fils qui en fit toutes les avances; et nous vivions dans une grande liaison. Il ne craignait guère que moi pour la préférence de mademoiselle de Royan, et il essayait à découvrir mes pensées sur elle, en me parlant de divers partis. Je ne me défiais point de sa curiosité, et moins encore de ses vues, mais je me contentais de lui répondre vaguement.

Cependant mon mariage s'approchait. Dès l'année précédente, il avait été question de la fille aînée du maré-

chal de Lorge pour moi. Il s'était rompu presque aussitôt que traité, et de part et d'autre le desir était grand de renouer cette affaire. Le maréchal, qui n'avait rien et dont la première récompense fut le bâton de maréchal de France, avait épousé incontinent après la fille de Frémont, garde du trésor royal, et qui sous M. Colbert avait gagné de grands biens, et avait été le financier le plus habile et le plus consulté. Aussitôt après ce mariage le maréchal eut la compagnie des gardes-du-corps, que la mort du maréchal de Rochefort laissa vacante. Il avait toujours servi avec grande réputation d'honneur, de valeur et de capacité, et commandé les armées avec tout le succès, que la haine héréditaire de M. de Louvois pour M. de Turenne et pour tous les siens, avait pu se voir forcer à laisser prendre au neveu favori et à l'élève de ce grand capitaine. La probité, la droiture, la franchise du maréchal de Lorge me plaisaient infiniment; je les avais vues d'un peu plus près pendant la campagne que j'avais faite dans son armée. L'estime et l'amour que lui portait toute cette armée; sa considération à la cour; la magnificence avec laquelle il vivait partout; sa naissance fort distinguée; ses grandes alliances et proches qui contre-balançaient celle qu'il s'était vu obligé de faire le premier de sa race; un frère aîné très considéré aussi; la singularité unique des mêmes dignités, de la même charge, des mêmes établissemens dans tous les deux; surtout, l'union intime des deux frères et de toute cette grande et nombreuse famille; et plus que tout encore la bonté et la vérité du maréchal de Lorge si rares à trouver et si effectives en lui, m'avaient donné un desir extrême de ce mariage, où je croyais avoir trouvé tout ce qui me manquait pour me soutenir, m'acheminer, et pour vivre agréablement au milieu de tant de proches illustres, et dans une maison aimable.

Je trouvais encore dans la vertu sans reproche de la maréchale et dans le talent qu'elle avait eu enfin de rapprocher M. de Louvois de son mari, et de le faire duc pour prix de cette réconciliation, tout ce que je me pouvais proposer pour la conduite d'une jeune femme que je voulais qui fût à la cour, et où sa mère était considérée et applaudie, par la manière polie, sage et noble avec laquelle elle savait tenir une maison ouverte à la meilleure compagnie sans aucun mélange, en se conduisant avec tant de modestie, sans toutefois rien perdre de ce qui était de son mari, qu'elle avait fait oublier ce qu'elle était née et à la famille du maréchal, et à la cour, et au monde où elle s'était acquis une estime parfaite et une considération personnelle. Elle ne vivait d'ailleurs que pour son mari et les siens, qui avait en elle une confiance entière, et vivait avec elle et tous ses parens avec une amitié et une considération qui lui faisaient honneur. Ils n'avaient qu'un fils unique qu'ils aimaient éperdument, qui n'avait que douze ans, et cinq filles. Les deux aînées qui avaient passé leur première vie aux bénédictines de Conflans, dont la sœur de madame Frémont était prieure, étaient depuis deux ou trois ans élevées chez madame Frémont, mère de la maréchale de Lorge dont les maisons étaient contiguës et communiquaient. L'aînée avait dix-sept ans, l'autre quinze; leur grand'mère ne les perdait jamais de vue: c'était une femme de grand sens, d'une vertu parfaite, qui avait été fort belle et en avait des restes, d'une grande piété, pleine de bonnes œuvres et d'une application singulière à l'éducation de ses deux petites-filles. Son mari, depuis long-temps accablé de paralysie et d'autres maux, conservait toute sa tête et son bon esprit, et gouvernait toutes ses affaires. Le maréchal vivait avec eux avec toutes sortes d'amitiés et de devoirs; eux aussi le respectaient et l'aimaient tendrement.

Leur préférence secrète à tous trois était pour mademoiselle de Lorge; celle de la maréchale était pour mademoiselle de Quintin, qui était la cadette; et il n'avait pas tenu à ses desirs, à ses soins, et à quelque chose de plus, que l'aînée n'eût pris le parti du couvent pour mieux marier sa favorite. Celle-ci était une brune avec de beaux yeux, l'autre blonde avec un teint et une taille parfaite, un visage fort aimable, l'air extrêmement noble et modeste, et je ne sais quoi de majestueux par un air de vertu et de douceur naturelle; ce fut aussi celle que j'aimai le mieux dès que je les vis l'une et l'autre, sans aucune comparaison, et avec qui j'espérai le bonheur de ma vie et qui depuis l'a fait uniquement et tout entier. Comme elle est devenue ma femme, je m'abstiendrai ici d'en dire davantage, sinon qu'elle a tenu infiniment au-delà de ce qu'on m'en avait promis, par tout ce qui m'était revenu d'elle et de tout ce que j'en avais moi-même espéré.

Nous étions, ma mère et moi, informés de tous ces détails par une madame Damon, femme du frère de madame Frémont, qui était fort bien faite, fort bien avec eux et qui était plus du monde que ces sortes de femmes-là n'ont accoutumé d'être. Elle était amie de ma mère, et je l'aimais fort aussi; elle l'avait été de mon père, et toute sa vie elle avait imaginé et desiré ce mariage, et en avait parlé une fois à mademoiselle de Lorge. Ce fut elle aussi qui le traita, et qui avec adresse, mais avec probité, en vint à bout, à travers les difficultés qui traversent toujours ces affaires si principales de la vie. M. de Lamoignon, ami intime du maréchal, et Riparfonds sous lui, cet avocat dont j'ai parlé et qui nous servit si bien contre M. de Luxembourg, furent ceux dont ils se servirent, et qui tous deux n'avaient aucune envie de réussir. Lamoignon voulait M. de Luxembourg veuf de la fille de M. de Chevreuse, sans enfans, qui le

desirait passionnément; et Riparfonds me voulait pour mademoiselle de la Trémoille, ce que nous découvrîmes après. Érard, notre avocat, et M. Bignon, conseiller d'état, étaient notre conseil. Ce dernier avait été assez ami de mon père pour, sans aucune parenté, avoir bien voulu être mon tuteur, lorsqu'en 1684 j'avais été légataire universel de madame la duchesse de Brissac, morte sans enfans, et fille unique du premier lit de mon père. Il avait été avocat général avec une grande réputation de capacité et d'intégrité, et il l'avait soutenue tout entière au conseil. Pontchartrain, contrôleur général et secrétaire d'état, dont il avait épousé la sœur, l'aimait et le considérait extrêmement, et regarda et traita toujours ses enfans comme s'ils eussent été les siens. Enfin toutes les difficultés s'aplanirent, moyennant 400,000 livres comptant, sans renoncer à rien, et des nourritures indéfinies à la cour et à l'armée.

Les choses à ce point, mais encore secrètes, je crus en pouvoir avancer la confidence de quelques jours à l'apparente amitié et à la curiosité de Phélypeaux, d'autant plus même qu'il était neveu de Bignon. A peine eut-il mon secret qu'il courut à Paris le dire à la duchesse de Bracciano. J'allai la voir aussi en arrivant à Paris, et je fus surpris qu'elle me tourna de toutes les façons pour me faire avouer que je me mariais. La plaisanterie me secourut un temps, mais à la fin elle me nomma à qui, et me montra qu'elle était bien instruite. Alors la trahison me sauta aux yeux, mais je demeurai ferme dans les termes où je m'étais mis, sans nier ni avouer rien, et me rabattant à dire qu'elle me mariait si bien que je ne pouvais que desirer que la chose fût véritable. Elle me prit en particulier à deux ou trois reprises, espérant de réussir mieux, ainsi qu'elle n'avait fait par les reproches qu'elle et ses deux nièces m'avaient prodigués de mon peu

de confiance; et je vis que son dessein allait à essayer de rompre l'affaire par un aveu qui en aurait éventé le secret, auquel le maréchal était fort attaché, ou, par une négative formelle, se fonder un sujet de plainte véritable de ce mensonge. Toutefois elle n'eut pas contentement, et ne put jamais tirer de moi ni l'un ni l'autre. Je sortis d'un entretien si pénible outré contre Phélypeaux. Un éclaircissement ou plutôt un reproche de sa trahison m'aurait mené trop loin avec un homme de sa profession et de son état. Je pris donc le parti du silence et de ne lui en faire aucun semblant, mais de vivre désormais avec la réserve que mérite la trahison. Madame de Bracciano me l'avoua dans les suites, et j'eus le plaisir qu'elle-même me conta sa folle espérance, et s'en moqua bien avec moi.

Mon mariage convenu et réglé, le maréchal de Lorge en parla au roi, pour lui et pour moi, pour ne rien éventer. Le roi eut la bonté de lui répondre qu'il ne pouvait mieux faire, et de lui parler de moi fort obligeamment : il me le conta dans la suite avec plaisir. Je lui avais plu pendant la campagne que j'avais faite dans son armée, où, dans la pensée de renouer avec moi, il m'avait secrètement suivi de l'œil, et dès-lors avait résolu de me préférer au duc de Luxembourg, au duc de Montfort, fils du duc de Chevreuse, et à bien d'autres. M. de Beauvilliers, sans qui je ne faisais rien, me porta tant qu'il put à la préférence de ce mariage sans aucun égard pour les vues de son neveu, nonobstant la liaison plus qu'intime qui était entre le duc de Chevreuse et lui, et les deux sœurs leurs femmes.

Le jeudi donc avant les Rameaux, nous signâmes les articles à l'hôtel de Lorge, nous portâmes le contrat de mariage au roi deux jours après, et j'allais tous les soirs à l'hôtel de Lorge, lorsque tout d'un coup le mariage se

rompit entièrement sur quelque chose de mal expliqué que chacun se roidit d'interpréter à sa manière. Heureusement, comme on en était là butté de part et d'autre, d'Anneuil, maître des requêtes, seul frère de la maréchale de Lorge, arriva de la campagne où il était allé faire un tour, et leva la difficulté à ses dépens. C'est un honneur que je lui dois rendre et dont la reconnaissance m'est toujours profondément demeurée. C'est ainsi que Dieu fait réussir ce qui lui plaît par les moyens les moins attendus. Cette aventure ne transpira presque point, et le mariage s'accomplit à l'hôtel de Lorge, le 8 avril, que j'ai toujours regardé avec grande raison comme le plus heureux jour de ma vie. Ma mère m'y traita comme la meilleure mère du monde. Nous nous rendîmes à l'hôtel de Lorge le jeudi avant la Quasimodo, sur les sept heures du soir. Le contrat fut signé. On servit un grand repas à la famille la plus étroite de part et d'autre, et à minuit le curé de Saint-Roch dit la messe et nous maria dans la chapelle de la maison. La veille, ma mère avait envoyé pour 40,000 livres de pierreries à mademoiselle de Lorge, et moi, 600 louis dans une corbeille remplie de toutes les galanteries qu'on donne en ces occasions.

Nous couchâmes dans le grand appartement de l'hôtel de Lorge. Le lendemain M. d'Anneuil, qui logeait vis-à-vis, nous donna un grand dîner, après lequel la mariée reçut sur son lit toute la France à l'hôtel de Lorge, où les devoirs de la vie civile et la curiosité attirèrent la foule, et la première qui vint fut la duchesse de Bracciano avec ses deux nièces; ma mère était encore dans son second deuil et son appartement noir et gris, ce qui nous fit préférer l'hôtel de Lorge pour y recevoir le monde. Le lendemain de ces visites, auxquelles on ne donna qu'un jour, nous allâmes à Versailles. Le soir le roi voulut bien

voir la nouvelle mariée chez madame de Maintenon où ma mère et la sienne la lui présentèrent. En y allant, le roi m'en parla en badinant, et il eut la bonté de les recevoir avec beaucoup de distinction et de louanges. De là elles furent au souper, où la nouvelle duchesse prit son tabouret. En arrivant à table le roi lui dit : « Madame, s'il vous plaît de vous asseoir ». La serviette du roi déployée, il vit toutes les duchesses et princesses encore debout, il se souleva sur sa chaise et dit à madame de Saint-Simon : « Madame je vous ai déjà priée de vous asseoir »; et toutes celles qui le devaient être s'assirent, et madame de Saint-Simon entre ma mère et la sienne qui était après elle. Le lendemain elle reçut toute la cour sur son lit dans l'appartement de la duchesse d'Arpajon, comme plus commode parce qu'il était de plain pied; M. le maréchal de Lorge et moi ne nous y trouvâmes que pour les visites de la maison royale. Le jour suivant elles allèrent à Saint-Germain, puis à Paris, où je donnai le soir un grand repas chez moi à toute la noce, et le lendemain un souper particulier à ce qui restait d'anciens amis de mon père, à qui j'avais eu soin d'apprendre mon mariage avant qu'il fût public, et lesquels j'ai tous cultivés avec grand soin jusqu'à leur mort.

Mademoiselle de Quintin ne tarda pas long-temps à avoir son tour. M. Lausun la vit sur le lit de sa sœur avec plusieurs autres filles à marier; elle avait quinze ans et lui plus de soixante-trois. C'était une étrange disproportion d'âge; mais sa vie jusqu'alors avait été un roman, il ne le croyait pas achevé, et il avait encore l'ambition et les espérances d'un jeune homme. Depuis son retour à la cour et son rétablissement dans les distinctions qu'il y avait eues, depuis même que le roi et la reine d'Angleterre, qui le lui avaient valu, lui avaient encore procuré la dignité de duc vérifié, il n'était rien qu'il n'eût tenté par leurs af-

faires pour se remettre en quelque confiance avec le roi sans avoir pu y réussir. Il se flatta qu'en épousant une fille d'un général d'armée il pourrait faire en sorte de se mettre entre le roi et lui, et par les affaires du Rhin s'initier de nouveau, et se rouvrir un chemin à succéder à son beau-père dans la charge de capitaine des gardes qu'il ne se consolait point d'avoir perdue.

Plein de ces pensées, il fit parler à madame la maréchale de Lorge, qui le connaissait trop de réputation et qui aimait trop sa fille pour entendre à un mariage qui ne pouvait la rendre heureuse. M. de Lausun redoubla ses empressemens, proposa d'épouser sans dot, fit parler sur ce pied à madame Frémont et à MM. de Lorge et de Duras, chez lequel l'affaire fut écoutée, concertée et résolue par cette grande raison de sans dot, au grand déplaisir de la mère, qui à la fin se rendit, par la difficulté de faire sa fille duchesse comme l'aînée à qui elle voulait l'égaler. Phélypeaux, qui se croyait à portée de tout, la voulait aussi pour rien à cause des alliances et des entours, et la peur qu'en eut mademoiselle de Quintin la fit consentir avec joie à épouser le duc de Lausun qui avait un nom, un rang et des trésors. La distance des âges et l'inexpérience du sien lui firent regarder ce mariage comme la contrainte de deux ou trois ans, tout au plus, pour être après libre, riche et grande dame, sans quoi elle n'y eût jamais consenti, ce qu'elle a bien des fois avoué depuis.

Cette affaire fut conduite et conclue dans le plus grand secret. Lorsque M. le maréchal de Lorge en parla au roi : « Vous êtes hardi, lui dit-il, de mettre Lausun dans votre famille, je souhaite que vous ne vous en repentiez pas. De vos affaires vous en êtes le maître, mais pas des miennes; je ne vous permets de faire ce mariage qu'à condition que vous ne lui en direz jamais le moindre mot ».

Le jour qu'il fut rendu public, M. le maréchal de Lorge m'envoya chercher de fort bonne heure, me le dit et m'expliqua ses raisons : la principale était qu'il ne donnait rien, et que M. de Lausun se contentait de 400,000 livres, à la mort de M. Frémont, si autant s'y trouvait outre le partage de ses enfans, et faisait après lui des avantages prodigieux à sa femme. Nous portâmes le contrat à signer au roi, qui plaisanta M. de Lausun et se mit fort à rire, et M. de Lausun lui répondit qu'il était trop heureux de se marier, puisque c'était la première fois, depuis son retour, qu'il l'avait vu rire avec lui. On pressa la noce tout de suite, en sorte que personne ne put avoir d'habit. Le présent de M. de Lausun fut d'étoffes, de pierreries et de galanteries, mais point d'argent. Il n'y eut que sept ou huit personnes en tout au mariage, qui se fit à l'hôtel de Lorge à minuit. M. de Lausun voulut se déshabiller seul avec ses valets de chambre, et il n'entra dans celle de sa femme qu'après que tout le monde en fut sorti, elle couchée et ses rideaux fermés, et lui assuré de ne trouver personne sur son passage.

Il fit le lendemain trophée de ses prouesses. Sa femme vit le monde sur son lit à l'hôtel de Lorge où elle et son mari devaient loger, et le jour suivant nous allâmes à Versailles, où la nouvelle mariée fut présentée par madame sa mère chez madame de Maintenon, et de là prit son tabouret au souper. Le lendemain elle vit toute la cour sur son lit, et tout s'y passa comme à mon mariage. Celui du duc de Lausun ne trouva que des censeurs. On ne comprenait ni le beau-père ni le gendre ; les raisons de celui-ci ne se pouvaient imaginer ; celle de sans dot n'était reçue de personne ; et il n'y avait personne qui ne prévît une prochaine rupture de l'humeur si connue de M. de Lausun. En revenant à Paris, nous trouvâmes au cours

presque toutes les filles de qualité à marier, et cette vue consola un peu madame la maréchale de Lorge, ayant ses filles dans son carrosse qu'elle venait d'établir en si peu de temps toutes deux.

Peu de jours après, le roi, se promenant dans ses jardins à Versailles, dans son fauteuil à roues, me demanda fort attentivement l'état et l'âge de la famille de M. le maréchal de Lorge, et avec un détail qui me surprit, l'occupation de ses enfans, la figure des filles, si elles étaient aimées, et si aucune ne penchait à être religieuse. Il se mit ensuite à plaisanter avec moi sur le mariage de M. de Lausun, puis sur le mien, et me dit, malgré cette gravité qui ne le quittait jamais, qu'il avait su du maréchal que je m'en étais bien acquitté, mais qu'il croyait que la maréchale en savait encore mieux des nouvelles.

A peine mon mariage était-il célébré que la marquise de Saint-Simon mourut à quatre-vingt-onze ans à Paris. Elle était tante paternelle du duc d'Uzès, veuve en premières noces de M. de Portes, chevalier de l'ordre, tué au siège de Privas, frère de la connétable de Montmorency, mère de madame la princesse de Condé et du dernier duc de Montmorency décapité à Toulouse. Elle en avait eu la première femme de mon père et mademoiselle de Portes. Elle était veuve du frère aîné de mon père dont elle avait eu les biens, et nous avait laissé les dettes, sans en avoir eu d'enfans. C'était une femme d'esprit, altière et méchante, qui n'avait jamais pu pardonner à mon père de s'être remarié, et qui l'avait, tant qu'elle avait pu, séparé de son frère. Ce fut ainsi un deuil sans douleur. La duchesse d'Uzès, veuve du fils de son frère et fille unique du feu duc de Montausier, mourut en même temps.

La perte de deux hommes illustres fit plus de bruit que celle de ces deux grandes dames, je veux dire, La Fontaine si connu par ses fables et ses contes, et toutefois si

pesant en conversation, et Mignard si illustre par son pinceau. Il avait une fille unique parfaitement belle. C'était sur elle qu'il travaillait le plus volontiers, et elle est répétée en plusieurs de ces magnifiques tableaux historiques qui ornent la grande galerie de Versailles et ses deux salons, et qui n'ont pas eu peu de part à irriter toute l'Europe contre le roi, et à la liguer encore plus contre sa personne que contre son royaume.

Barbançon, premier maître-d'hôtel de Monsieur, mourut aussi, si goûté du monde par le sel de sa chanson, et l'agrément et le naturel de son esprit.

Le roi, accoutumé à dominer dans sa famille autant pour le moins que sur ses courtisans et sur son peuple, et qui la voulait toujours rassemblée sous ses yeux, n'avait pas vu avec plaisir le don de Choisy à Monseigneur, et les voyages fréquens qu'il y faisait avec le petit nombre de ceux qu'il nommait à chacun pour l'y suivre. Cela faisait une séparation de la cour, qui, à l'âge de son fils, ne se pouvait éviter, dès que le présent de cette maison l'avait fait naître, mais il voulut au moins le rapprocher de lui. Meudon, bien plus vaste et extrêmement superbe par les millions que M. de Louvois y avait enfouis, lui parut propre pour cela. Il en proposa donc l'échange à Barbésieux, pour sa mère, qui l'avait pris dans les biens pour 500,000 liv., et le chargea de lui en offrir 400,000 l. de plus avec Choisy en retour. Madame de Louvois, pour qui Meudon était trop grand et trop difficile à remplir, fut ravie de recevoir 900,000 liv. avec une maison plus à sa portée et d'ailleurs fort agréable; et le même jour que le roi témoigna desirer cet échange, il fut conclu. Le roi ne l'avait pas fait sans en avoir parlé à Monseigneur, pour qui ses moindres apparences de desir étaient des ordres. Madame de Louvois passa depuis les étés en bonne compagnie à Choisy, et Monseigneur n'en voltigea

que de plus en plus de Versailles à Meudon, où, à l'imitation du roi, il fit beaucoup de choses dans la maison et dans les jardins, et combla les merveilles que les cardinaux de Meudon et de Lorraine et MM. Servient et de Louvois y avaient successivement ajoutées.

CHAPITRE XXVII.

Distribution des armées. — Profonde adresse de M. de Noailles qui le remet mieux que jamais avec le roi. — Comment M. de Vendôme arrive à la tête des armées. — Maladie du maréchal de Lorge, de là le Rhin. — Attachement de son armée pour lui. — Noble procédé du prince Louis de Bade. — Maréchal et maréchale de Lorge à Landau, et le maréchal de Joyeuse fort près des ennemis. — Mon tour vient de monter le bivouac. — Escarmouche. — Situation des armées. — Maréchal de Joyeuse repasse le Rhin. — Par qui je manque d'être pillé. — M. de Vendôme en Espagne. — Traité de Casal. — Bombardement aux côtes. — Succès à la mer.

Les armées et les corps séparés eurent les mêmes généraux que l'année précédente, excepté que le maréchal de Villeroy succéda au maréchal de Luxembourg, et eut M. le duc de Chartres pour général de la cavalerie, les deux princes du sang et M. du Maine pour lieutenans-généraux parmi les autres, et le comte de Toulouse servant à la tête de son régiment.

M. de Noailles, brouillé avec le roi, jusqu'à être presque perdu par l'artifice de Barbésieux que j'ai raconté plus haut, sur le projet manqué du siège de Barcelonne, n'avait pu se faire écouter de tout l'hiver sur la noirceur qui l'avait accablé. Il comprit le danger d'une situation si forcée à la tête d'une armée, si même il la pouvait obtenir, et jugea sagement que, parvenu au

bâton de maréchal de France, il n'y avait de bon parti pour lui que de se raccommoder solidement avec le roi par un sacrifice qui lui serait agréable, et de demeurer à la cour avec une faveur renouvelée, et à l'abri d'un ennemi avec qui il n'aurait plus à compter. Trop rusé courtisan, quoique d'ailleurs fort lourd, pour ne pas sentir l'essor du goût du roi pour les bâtards par tout ce qu'il venait de faire pour eux, et son peu d'inclination à rien faire pour M. le Duc et M. le prince de Conti, il avisa à se rétablir pleinement dans les bonnes grâces du roi, en flattant son goût pour les uns, et lui ouvrant une porte qui le tirerait d'embarras avec les autres.

Pour cela, il fit confidence de son projet, sous le dernier secret, à M. de Vendôme, non pour se servir de lui, mais pour qu'il lui en sût tout le gré, et par lui M. du Maine; puis il témoigna au roi qu'ayant été assez malheureux pour lui déplaire à la tête d'une armée, qui avait réussi partout, et dont le fruit des succès lui avait été enlevé malgré lui sans qu'il eût pu se justifier sur une chose si certaine, il ne pouvait se résoudre ni à se voir ôter cette même armée ni à la commander : que le premier serait un châtiment qui le déshonorerait, que l'autre l'exposerait sans cesse aux noirceurs de Barbésieux; qu'il aimait mieux y succomber de bonne grâce, mais en secret, et en faire au roi un sacrifice; que pour cela, il avait imaginé de se rendre à l'ordinaire en Catalogne, d'y tomber malade en arrivant, de continuer à l'être de plus en plus, d'envoyer un courrier pour demander son retour; qu'en même temps, il ne voyait personne à portée de sa frontière plus propre à commander l'armée de Catalogne que M. de Vendôme, qui avait déjà un corps séparé vers Nice, aux ordres du maréchal Cattinat; et que si cet arrangement convenait au roi, il pourrait, pour ne perdre point de temps à laisser son armée sans géné-

ral, emporter des patentes de général de son armée pour M. de Vendôme, et les lui envoyer par un autre courrier en même temps qu'il demanderait son retour.

Il est impossible d'exprimer le soulagement et la satisfaction avec laquelle cette proposition fut reçue. La jalousie était extrême entre le prince de Conti et M. de Vendôme. Le roi, par politique et plus encore par aversion depuis le voyage de Hongrie, ne voulait point mettre M. le prince de Conti à la tête de ses armées ni aucun autre prince du sang; cela même le retenait de faire faire ce grand pas à M. de Vendôme. Son goût pour sa naissance l'en pressait, et plus encore d'en faire en ce genre le chausse-pied de M. du Maine; mais le comment, il n'avait encore pu le trouver sans mettre les princes du sang au désespoir; sans relever le mérite, à lui, déjà si importun, du prince de Conti, l'amour des armées, de la ville et jusque de la cour, malgré lui; et sans exciter un cri public d'autant plus fâcheux qu'il serait plus juste. M. de Noailles l'affranchissait de tous ces inconvéniens : c'était un général arrivé à son armée, mais hors d'état de la commander; nécessité donc de lui en substituer un autre sans délai, et pour cela de le prendre au plus près qu'il était possible. M. de Vendôme, une fois général d'armée, ne pouvait plus servir en autre qualité; c'était donc une affaire finie, et finie par un hasard dont les princes du sang pouvaient être fâchés, mais non offensés; et ce chausse-pied de M. du Maine une fois établi, c'était toujours la moitié de la chose exécutée.

De ce moment, M. de Noailles rentra plus que jamais dans les bonnes grâces du roi. Ce prince fit la confidence à M. de Vendôme, qui obtint en même temps pour le grand-prieur, son frère, le commandement de ce corps séparé vers Nice. Le secret demeura impénétrable entre le roi et les ducs de Vendôme et de Noailles,

sans que le grand-prieur même en sût un mot, ni que Barbésieux en eût le moindre vent. Chacun partit pour sa destination à l'ordinaire, et tout s'exécuta pour la Catalogne comme je viens de l'expliquer. Mais l'exécution même trahit tout le secret. On fut surpris d'apprendre M. de Noailles, à peine arrivé à Perpignan, demander à revenir, et beaucoup plus qu'il avait envoyé en même temps, et sans attendre aucune réponse, chercher M. de Vendôme à Nice pour lui remettre le commandement de son armée; et ce qui acheva de lever tous les voiles, c'est qu'on sut incontinent après qu'il lui avait remis des lettres-patentes de général de l'armée, qu'il n'avait pu recevoir d'ici, et que peu après il avait pris le chemin du retour.

Les princes du sang sentirent le coup dans toute sa force; mais les apparences avaient été gardées, en sorte qu'ils furent réduits au silence. M. de Noailles arriva et fut reçut comme son adresse le méritait. Il fit l'estropié de rhumatisme, et le joua long-temps, mais il lui échappait quelquefois de l'oublier et de faire un peu rire la compagnie. Il se fixa pour toujours à la cour où il fut en pleine faveur, et y gagna beaucoup plus qu'il n'eût pu espérer de la guerre, au grand dépit de Barbésieux qui eut à compter avec M. de Vendôme lequel, secouru de M. du Maine, ne le laissa pas broncher à son égard.

Tout le monde partit pour les armées. Celle du Rhin ne tarda pas à le passer; mais à peine étions-nous sur le prince Louis de Bade et en état d'entreprendre, que M. le maréchal de Lorge tomba extrêmement malade le lundi 20 juin, au camp d'Unter-Neisheim, sa droite appuyée à Bornhsall et les ennemis retranchés à Eppingen. On manquait de fourrages, parce que ce n'était pas un lieu à demeurer et qu'il n'y en avait guère dans le voisinage. L'armée qui en est toujours si avide pensa moins

à elle qu'à son général. Tous les majors de brigade eurent ordre de demander instamment qu'on ne décampât point, et jamais armée ne montra tant d'intérêt à la vie de son chef, ni d'amour pour sa personne. Il fut à la dernière extrémité, tellement que les médecins qu'on avait fait venir de Strasbourg désespérant entièrement de lui, je pris sur moi de lui faire prendre des gouttes d'Angleterre; on lui en donna cent trente en trois prises : celles qu'on mit dans des bouillons n'eurent aucun effet; les autres dans du vin d'Espagne réussirent. Il est surprenant qu'un remède aussi spiritueux et qui n'a rien de purgatif ait mis ceux qui avaient été donnés en si grand mouvement, et qui depuis plus de vingt-quatre heures qu'on les donnait, n'avaient eu aucun effet. L'opération fut douce, mais prodigieuse, par le bas; la connaissance revint et peu-à-peu le pourpre parut partout. Cette éruption fut son salut, mais non la fin de la maladie.

Cependant l'armée souffrait beaucoup; le maréchal de Joyeuse qui en avait pris le commandement nous exposa son état, à moi et aux neveux de M. le maréchal de Lorge. Il nous dit que quoiqu'il pût arriver, il ne prendrait aucun parti que de notre consentement, et en usa en homme de sa naissance avec toutes sortes de soins et d'égards. L'armée, informée qu'il s'agissait de prendre un parti, déclara par la bouche de tous ses officiers, qui nuit et jour assiégeaient la maison du malade, qu'il n'y avait point d'extrémité qu'elle ne préférât au moindre danger de son chef, et ne voulut jamais qu'on fît le moindre mouvement.

Le prince Louis de Bade offrit par des trompettes toutes sortes de secours, de médecins et de remèdes, et sa parole de toute la sûreté et de tous les soulagemens de vivres et de fourrages pour le général, pour ce qui demeurait auprès de lui, et pour l'escorte qui lui se-

rait laissée si l'armée s'éloignait de lui, avec l'entière sécurité pour la rejoindre ou aller partout où il voudrait, avec tous ses accompagnemens, sitôt qu'il le voudrait. Il fut remercié comme il le méritait de ces offres si honnêtes, dont on ne voulut point profiter.

Peu-à-peu la santé se fit entièrement espérer, et l'armée d'elle-même en fit éclater sa joie par des feux de joie à la tête de tous les camps, des tables qui y furent établies, et des salvès qu'on ne put jamais empêcher. On ne vit jamais un témoignage d'amour si universel ni si flatteur. Cependant madame la maréchale de Lorge était arrivée à Strasbourg, puis à Landau, dans une chaise de M. de Barbésieux, avec des gens à lui outre les siens pour la conduire plus diligemment, et Lacour, capitaine des gardes de M. le maréchal de Lorge, qui avait été député sur son extrémité. Le roi l'avait entretenu près d'une heure à Marly, sur l'état de son général et de l'armée, avait lui-même consulté Fagon son premier médecin, et avait paru extrêmement sensible à ce grand accident. Toute la cour en fut infiniment touchée. Il n'y était pas moins aimé et honoré que dans les troupes. Enfin, dès qu'il fut possible de transporter M. le maréchal de Lorge à Philisbourg, madame la maréchale de Lorge y vint de Landau l'attendre : on peut juger de la joie avec laquelle ils se revirent. J'avais été au-devant d'elle jusqu'à Landau. Toute la fleur de l'armée avait accompagné son général à Philipsbourg, et la plupart des officiers-généraux. Le lendemain M. le maréchal de Lorge, entre deux draps dans un carrosse, et madame la maréchale en chaise, s'en alla à Landau suivi de tout ce qui était venu de plus distingué à Philipsbourg. Il s'établit au gouvernement chez Melac qui lui était fort attaché, et moi chez Verpel, ingénieur, dans une très jolie maison tout proche.

Dès le lendemain nous repartîmes tous et allâmes rejoindre l'armée. Nous couchâmes à Philipsbourg, où Des-

bordes, gouverneur, nous dit avoir défense du maréchal de Joyeuse de laisser passer personne pour son nouveau camp, tellement qu'il fallut longer le Rhin en-deçà, et le passer en bateau au village de Ketsck, où on dressait un pont. Comme l'escorte et la compagnie étaient nombreuses, le passage fut fort long; nous prîmes les devans pour la plupart, et allâmes à trois lieues de là où nous trouvâmes l'armée, sa droite à Roth et sa gauche à Waldorf où était le quartier général; nous y apprîmes que le maréchal de Joyeuse avait perdu une belle occasion de battre l'ennemi en venant en ce camp, qui s'était présenté avec peu de précaution sur les hauteurs de Malsch. Comme je n'y étais pas je n'en dirai pas davantage. Le lendemain de notre arrivée, une partie de l'armée monta à cheval ; on se mit sous les armes sur les sept heures du matin pour une légère alarme. Le général Schwartz, avec mille huit cents hommes de contingent de Hesse, de Munster et de Lunebourg, parut sur les hauteurs de Weisloch, et s'y allongea comme pour joindre l'armée du prince Louis de Bade : on reconnut bientôt qu'il prenait un camp séparé; d'un lieu un peu éminent à notre gauche on découvrit très distinctement les trois armées.

De notre gauche à la droite de Schwartz, il n'y avait guère qu'une demi-lieue, et un petit quart de lieue de notre droite à la gauche du prince Louis qui était à Kisloch. Tout était séparé par des défilés qu'on jugeait inaccessibles, mais on ne laissait pas de monter toutes les nuits un bivouac à chaque aile, avec un lieutenant-général, à l'un et un maréchal-de-camp à l'autre. Celui de la gauche était aux trouées et au moulin du ruisseau de Weisloch, tout proche du pont où le pauvre d'Averne avait été tué la dernière campagne. Mon tour de le monter n'arriva qu'une fois; ce fut sous Vaubecourt, premier maréchal-

de-camp, et Harlus dans la brigade duquel j'étais encore. Schwartz avait un assez gros poste au New-Weisloch et nous au château du vieux, qu'Argenteuil lieutenant-colonel d'Harlus, qui était un officier de distinction, alla relever avec beaucoup d'adresse. Sur les trois heures du matin nous entendîmes cinq ou six fortes grosses décharges sur la droite; Vaubecourt y voulut courir de sa personne, et Harlus en ce moment-là n'était pas avec nous. Je représentai à Vaubecourt que ce ne pouvait être qu'un poste attaqué ou une escarmouche de notre bivouac de la droite; qu'au premier cas tout serait décidé et fini avant qu'il y pût être, qu'au second c'était un engagement de combat qui ne s'exécuterait point sans un concert du prince Louis et de Schwartz, lequel attaquerait bientôt le nôtre, qui étant le poste du maréchal-de-camp, il serait fâché de ne s'y être pas trouvé. Il me crut et envoya au maréchal de Joyeuse, qui lui manda que les ennemis avaient voulu surprendre un poste que nous tenions dans l'église de Lehn, à cinq cents pas derrière notre droite au-delà d'un ruisseau; qu'ils en avaient été repoussés avec beaucoup de perte, et qu'il ne nous en avait coûté que quelques soldats, avec le capitaine qui était un fort bon officier et qui fut regretté.

Cependant nous manquions tout-à-fait de fourrage le nez dans les bois, fort engouffrés entre ces deux camps et acculés au Rhin, tandis que les ennemis avaient abondance de tout, et se faisaient apporter de loin tout ce qu'ils voulaient : c'était à qui décamperait le dernier. Toute communication nous était coupée avec Philipsbourg, et tout moyen d'y aller repasser le Rhin sous la protection de la place. Le prince Louis avait occupé le défilé des Capucins. Lui et Schwartz étaient postés à nos deux flancs, et étaient ensemble beaucoup plus nombreux que nous, et leur situation rendait fort délicat de défiler de-

vant eux dans la plaine d'Hockenun. Le plus fâcheux inconvénient était l'humeur du maréchal de Joyeuse qui ne se communiquait à personne, et à qui il échappait des brusqueries si fréquentes et si fortes même aux officiers-généraux les plus principaux, que personne n'osait lui parler, et que chacun l'évitait et le laissait faire. Enfin l'excès du besoin lui fit prendre son parti. Il le communiqua d'abord au comte du Bourg, maréchal-de-camp, puis à Tallard, lieutenant-général, et enfin à Barbesières, un de nos meilleurs maréchaux-de-camp, qu'il chargea d'aller reconnaître ce qu'il voulait savoir, et de l'exécution s'il la trouvait possible. Barbesières prit ce qu'il voulut d'infanterie et de cavalerie, et en chemin on lui fit trouver beaucoup d'outils. Je fus de ce détachement.

Barbesières en marchant m'apprit le dessein. Il allait visiter les ruines de Manheim, que M. de Louvois avait fait brûler en 1688, avec tout le Palatinat; et il allait voir si dans leurs derrières on pouvait faire un pont de bateaux pour le passage de l'armée. En passant le ruisseau de Schweitzingen, il y laissa le bonhomme Charmarel, lieutenant-colonel de Picardie et un des meilleurs et des plus estimés brigadiers d'infanterie, avec beaucoup d'infanterie et l'ordre d'y faire une centaine de ponts. Arrivé aux ruines de Manheim, il fit demeurer toutes les troupes dans la plaine qui est au-devant, prit avec lui cent maîtres et ceux qu'il avait menés pour travailler, et alla tout reconnaître. Il me permit de le suivre. Nous fîmes le tour de tout ce qui était la ville et le château de Manheim; nous coulâmes ensuite derrière ces ruines le long du Rhin pour en reconnaître les bords; et après qu'il eut tout fortement examiné, il jugea que le pont y serait construit avec facilité au moyen que je vais expliquer.

On pouvait mettre l'entrée du pont en sûreté avec peu de travail dans ces ruines et peu d'infanterie à le garder.

Il se trouvait en cet endroit du Rhin une petite île d'abord et une plus grande ensuite, ce qui donnait la commodité de trois ponts, et celle de rompre le premier quand tout aurait passé dans la première île, et le second de même si le passage se trouvait inquiété ou pressé.

Tout ainsi bien reconnu, nous retournâmes à Charmarel sur le ruisseau de Schweitzingen, où nous mangeâmes une halte que j'avais, après avoir été douze heures à cheval. Charmarel demeura avec toute notre infanterie pour la garde des ponts qu'il faisait, et nous nous retirâmes à l'armée. En approchant du camp nous trouvâmes tous les vivandiers de l'armée qui s'en allaient passer le Rhin sur le pont de bateaux que nous avions à Ketsck, d'où nous comprîmes qu'elle marcherait le lendemain. Du Héron, colonel des dragons, était à une demi-lieue au-delà de ce pont avec tous les gros bagages, il y avait quelques jours, et nous trouvâmes en arrivant l'ordre donné pour que les menus bagages prissent à minuit le chemin du même pont et le passer.

L'armée partit en effet le lendemain 20 juillet, et marcha sur quatre colonnes par les bois, jusque dans la plaine de Hockenun, les deux lignes rompues par leurs centres qui eurent l'avant-garde, et les droites et les gauches l'arrière-garde. Melac, lieutenant-général de jour, fit l'arrière-garde de tout à la gauche avec un gros détachement, et le maréchal de Joyeuse, avec un autre, se chargea de l'arrière-garde de tout à la droite, le tout sans aucun bruit de trompettes, de timbales ni de tambours. La Bretesche, lieutenant-général, menait notre colonne. Il entendit quelques bruits de guerre malgré les défenses. Nous étions vus et entendus des troupes de Schwartz postées sur des hauteurs, qui fit ce qu'il put pour nous attirer vers lui. Et comme on ne gagnait rien à cette sourdine imparfaite, la Bretesche permit tout le

bruit de guerre. Le prince Louis ne montra aucune troupe au maréchal de Joyeuse, et nous arrivâmes tous à la plaine d'Hockenun, sans avoir été suivis de personne.

Le débouché se fit dans une telle confusion que personne ne se trouva à sa place, ni à la tête ou à la suite des troupes avec lesquelles on devait être. A ce désordre il s'en joignit d'autres; la cavalerie était parmi le bois, l'infanterie dans la plaine, nul intervalle entre les lignes ni entre les bataillons et les escadrons, tout en foule et pêle-mêle et sans aucun espace à se pouvoir remuer. Une situation si propre à faire battre toute l'armée par une poignée de gens qui l'aurait suivie, ou qui s'en serait aperçue à temps, dura plus de quatre heures qu'on mit à se débrouiller et à se débarrasser les uns des autres, sans qu'il fût possible aux officiers-généraux, de replacer les troupes dans leur ordre. On attendit là que les menus bagages eussent passé le Rhin à Ketsck, et que notre pont de bateaux y fût rompu et ramené et redressé à Manheim.

Deux raisons avaient empêché de faire traverser l'armée à Ketsck, la difficulté d'y faire d'assez grands et bons retranchemens pour bien assurer le passage de l'arrière-garde, et la hauteur des bords du Rhin, très supérieure à l'autre côté qui aurait donné aux batteries que les ennemis auraient pu établir la facilité de rompre le pont, sous l'armée à demi passée, de fouetter l'autre rivage, et d'y démonter les batteries que nous y aurions faites.

Après quatre heures de halte assez inutile pour remettre quelque ordre dans l'armée, elle continua sa marche sur les quatre mêmes colonnes autant qu'elle le put, jusqu'aux ponts que Charmarel avait faits sur le ruisseau de Schweitzingen, et bientôt après on entendit sept ou huit coups de canons; des brigades entières firent volte-face et coururent, sans aucun commandement, vers ce bruit pendant un bon quart d'heure, que les officiers-généraux

arrêtèrent tout, et les firent marcher d'où elles étaient parties. C'était Schwartz, qui sorti des bois avec très peu de monde et quelques petites pièces de campagne, était enfin venu voir s'il ne pourrait point profiter de notre désordre, et, suivant ce qu'il trouverait, se faire soutenir de tout son corps; mais il s'en était avisé trop tard. Le maréchal de Joyeuse débanda sur lui Gobert, excellent brigadier de dragons, avec son régiment et quelques troupes détachées, qui rechassèrent fort brusquement ce peu de monde dans les bois. Si le maréchal eût fait soutenir Gobert, comme il en fut fort pressé, il aurait eu bon marché de cette poignée de gens trop éloignée de leur gros et leur eût pris leurs pièces de campagne; mais il aima mieux allonger sa marche sans s'amuser à ce petit succès, dans l'incertitude de ce qui pouvait être dans les bois. On sut depuis qu'il n'y avait personne, par Derondes, major de Gobert, officier très distingué qui y fut pris, et comblé de civilités par le prince Louis, qui blâma fort cette équipée que Schwartz avait hasardée de lui-même.

On continua donc la marche par une telle chaleur, que plusieurs soldats moururent de soif et de lassitude. Le tonnerre tomba en plusieurs endroits et même sur l'artillerie où heureusement il ne causa aucun accident. Les bois et les défilés qu'on rencontra de nouveau la retardèrent tellement et avec tant de confusion que les premières troupes n'arrivèrent qu'à une heure de nuit, et les dernières fort avant dans la matinée du lendemain. On campa dans la plaine qui règne le long du Necker, depuis vis-à-vis d'Heidelberg, jusqu'à son embouchure, le cul à Manheim, et la gauche appuyée au bord du Necker au village de Seckenheim, en attendant la queue de l'armée, encore fort éloignée à cause des défilés.

La Bretesche, lieutenant-général, et moi crûmes que le quartier général était en ce village, et comme la brigade

d'Harlus dont j'étais y touchait, j'y allai avec lui : il n'y avait personne ; nous ne laissâmes pas d'entrer dans une assez grande maison, de faire jeter force paille fraîche dans une grande chambre en bas, et d'y faire décharger ce que malgré les défenses j'avais à manger. Plusieurs officiers étaient avec nous. Comme nous tâchions à nous refaire des fatigues de la journée, nous entendîmes grand bruit et bientôt un vacarme épouvantable, c'était un débandement de l'armée qui, à travers la nuit cherchant de l'eau, avait trouvé ce village, dont le bout opposé à celui où nous étions touchait au Necker, et qui après s'être désaltéré se mit à piller, violer, massacrer et faire toutes les horreurs que la licence la plus effrénée inspire, couverte par une nuit fort noire. Incontinent le désordre vint jusqu'à nous, et nous eûmes peine à nous défendre dans notre maison. Il faut cependant dire qu'au milieu de cette fureur, la livrée de M. le maréchal de Lorge, dont quelques-uns avaient suivi mes gens parce que le gros de ses équipages était demeuré à l'armée, fut respectée de ces furieux, et mit à couvert les maisons auprès desquelles elle fut reconnue, tandis qu'en même temps un garde du maréchal de Joyeuse, et bien reconnu pour tel avec ses marques et en sauve-garde, fut battu, dépouillé et chassé. La Bretesche se sut bon gré de ne m'avoir pas cru, qui lui avais conseillé de défaire sa jambe de bois pour se reposer plus à son aise ; il m'a souvent dit qu'il n'avait jamais rien vu de semblabe quoiqu'il se fût plusieurs fois trouvé à des pillages et à des sacs. Nous achevâmes de passer la nuit du mieux que nous pûmes en ce malheureux endroit, qui ne fut abandonné que long-temps après qu'il n'y eut plus rien à y trouver. Dès qu'il fit grand jour la Bretesche et moi allâmes au camp.

Nous trouvâmes l'armée qui commençait à s'ébranler. Elle avait passé la nuit comme elle avait pu, sans ordre,

les troupes arrivant toujours, et les dernières ne faisant que de joindre. On alla camper sur sept ou huit lignes à une grande demi-lieue, la droite et le quartier général au village de Neckeraw, la gauche au Necker, le centre et le cul aux ruines de Manheim; on avait réparé comme on avait pu avec des palissades celles de la citadelle, et on y travaillait encore. On y jeta six brigades d'infanterie avec Chamilly, premier lieutenant-général de l'armée, et Vaubecourt, maréchal-de-camp. L'embouchure du Necker dans le Rhin était tout-à-fait près de notre gauche. On demeura là deux jours, et tous sans exception réduits à la paille et à la gamelle des cavaliers, jusqu'à ce que le pont de bateaux fut achevé où Barbesières l'avait marqué, et cependant on dressa une batterie de canons dans la première île. Enfin le 24, toute l'armée repassa le Rhin sans que les ennemis eussent seulement fait mine de nous suivre, en sorte que tout se passa avec la plus grande tranquillité. Nous n'ouïmes plus parler d'eux de toute la campagne; et le lendemain de ce passage le maréchal de Joyeuse me permit d'aller à Landau, où je demeurai avec M. et madame la maréchale de Lorge, jusqu'à ce que ce général s'alla remettre à la tête de l'armée.

M. de Vendôme promit de grandes choses, prit Ostalric, battit quelques miquelets, se présenta pour secourir Palamos que les ennemis assiégeaient, se retira aussitôt sans rien entreprendre, et ce qu'il n'avait pu; l'arrivée de la flotte du roi sur ces côtes l'opéra, et par cela seul Palamos fut délivré du siège.

L'Italie ne fournit rien non plus que le siège de Casal, qui fut long; à la fin, Crenan, lieutenant-général, qui en était gouverneur, capitula par ordre du roi. Le traité fut : que la place et le château seraient démolis, qu'il y demeurerait avec sa garnison jusqu'à la démolition en-

tièrement achevée, qu'il serait après conduit à Pignerol avec toute sa troupe, armes et bagages, qu'il emmènerait avec lui toute l'artillerie de la place et du château qui se trouverait marquée aux armes de France, et que Casal serait remise au duc de Mantoue comme à son seigneur naturel.

Les flottes ennemies bombardèrent nos côtes de Bretagne et de Normandie. Saint-Malo s'en ressentit peu et Dieppe beaucoup davantage. Nos armateurs et nos escadres leur prirent force vaisseaux marchands, en battirent les convois et valurent force millions à notre commerce, au roi et à M. le comte de Toulouse.

CHAPITRE XXVIII.

Siège de Namur par le prince d'Orange. — Le maréchal de Boufflers s'y jette. — Le colonel des dragons-dauphin. — Vaudemont et l'armée ennemie échappent au plus grand danger. — A qui ils en furent redevables. — Effet que cet évènement produit sur notre armée. — Maréchal de Villeroy habile et heureux courtisan. — La Vienne, premier valet de chambre. — Sa fortune. — La vérité se fait jour jusqu'au roi, mais non sans peine. — Colère violente du roi. — Sur quel dos il brise sa canne. — Absolution que lui donne le père la Chaise. — Mot piquant de M. d'Elbœuf.

Il se passa en Flandre des choses plus intéressantes. Ce fut d'abord un beau jeu d'échecs, et plusieurs marches du prince d'Orange et des corps détachés de son armée sous l'électeur de Bavière et sous le comte d'Athlone. Le maréchal de Villeroy avec la grande armée, le maréchal de Boufflers avec la moindre, le marquis d'Harcourt avec son corps vers la Meuse, et le vieux Montal vers la mer, réglaient leurs mouvemens sur ceux qu'ils

voyaient faire ou qu'ils croyaient deviner. Montal, toujours le même, malgré son grand âge et la douleur du bâton, sauva la Kenoque et eut divers avantages l'épée à la main, en prit d'autres par sa capacité et sa prudence, et eut enfin Dixmude et Deinse avec les garnisons prisonnières de guerre.

Après diverses montres de différens côtés et avoir menacé plusieurs de nos places, le prince d'Orange, qui avait bien pris toutes ses mesures pour couvrir son vrai dessein et n'y manquer de rien, tourna tout-à-coup sur Namur, et l'investit les premiers jours de juillet. L'électeur de Bavière, demeuré au gros de l'armée, l'y fut promptement joindre avec un gros détachement, et laissa le reste sous M. de Vaudemont. Le maréchal de Boufflers s'en était toujours douté. Il avait eu soin que la place fût abondamment fournie; il avait sans cesse averti Guiscard, lieutenant-général, qui en était gouverneur et qui était dedans avec Leaumont qui y commandait sous lui; et ce maréchal cependant s'était mis à portée, et il se jeta dans Namur par la porte du Condros, le 2 juillet, la seule qui était encore libre et qui dès le soir du même jour ne le fut plus. Il mena avec lui Mesgrigny, gouverneur de la citadelle de Tournay, maréchal-de-camp et ingénieur de grande réputation, d'autres ingénieurs et sept régimens de dragons. Il y en avait un huitième déjà dans la place et vingt-et-un bataillons, qui tous ensemble firent plus de quinze mille hommes effectifs. Harcourt et Barillac avaient accompagné le maréchal, et ramenèrent la cavalerie qu'il avait avec lui et les chevaux de six des sept régimens de dragons entrés avec lui; le comte d'Horn, colonel de cavalerie, et plusieurs autres l'y suivirent volontaires.

Cette grande entreprise parut d'abord téméraire à notre cour, d'où on m'écrivit qu'on s'en réjouissait comme d'une expédition qui ruinerait leurs troupes et qui ne

réussirait pas. J'en eus une autre opinion, et je me persuadai qu'un homme de la profondeur du prince d'Orange ne se mettrait pas à un siège si important sans savoir bien comment en sortir, autant que toute prudence humaine en peut être capable.

Le comte d'Albert, frère du duc de Chevreuse d'un autre lit, était demeuré à Paris avec congé du roi pour des affaires. Les dragons-dauphin, dont il était colonel, étaient dans Namur; il y courut, se déguisa à Dinan en batelier, traversa le camp des assiégeans et entra dans Namur en passant la Meuse à la nage.

Cependant le maréchal de Villeroy serrait M. de Vaudemont le plus près qu'il pouvait, et celui-ci, de beaucoup plus faible, mettait toute son industrie à esquiver. L'un et l'autre sentaient que tout était entre leurs mains: Vaudemont, que de son salut dépendait le succès du siège de Namur, et Villeroy, qu'à sa victoire était attaché le sort des Pays-Bas et très vraisemblablement une paix glorieuse et toutes les suites personnelles d'un pareil évènement. Il prit donc si bien ses mesures qu'il se saisit de trois châteaux occupés sur la Mundel par cinq cents hommes des ennemis, et qu'il s'approcha tellement de M. de Vaudemont le 13 au soir, qu'il était impossible qu'il lui échappât le 14, et le manda ainsi au roi par un courrier. Le 14 dès le petit point du jour tout fut prêt. M. le Duc commandait la droite, M. du Maine la gauche, M. le prince de Conti l'infanterie, M. le duc de Chartres la cavalerie : c'était à la gauche à commencer, parce qu'elle était la plus proche. Vaudemont, pris à découvert, n'avait osé se retirer la nuit devant un ennemi si proche, si supérieur en nombre et en bonté de troupes, toutes les meilleures étant au siège, et un ennemi dont rien ne le séparait. Il n'osa encore l'attendre sans être couvert de quoi que ce soit ; il n'eut de parti à prendre que de marcher au jour

avec toutes les précautions d'un général qui compte bien qu'il sera attaqué dans sa marche, mais qui a un grand intérêt à s'allonger toujours pour se tirer d'une situation fâcheuse, et gagner comme il pourra un pays plus couvert et coupé, à trois bonnes lieues d'où il se trouvait.

Le maréchal de Villeroy manda dès qu'il fut jour à M. du Maine d'attaquer et d'engager l'action, comptant de le soutenir avec toute son armée, ce qui pour arriver à temps avait besoin que les ennemis fussent retardés, puis empêchés de marcher par l'engagement dans lequel notre gauche les aurait mis. Impatient de ne point entendre l'effet de cet ordre, il dépêche de nouveau à M. du Maine, et redouble cinq ou six fois. M. du Maine voulut d'abord reconnaître, puis se confesser, après mettre son aile en ordre qui y était depuis long-temps et qui pétillait d'entrer en action. Pendant tous ces délais, Vaudemont marchait le plus diligemment que la précaution le lui pouvait permettre. Les officiers-généraux de notre gauche se récriaient. Montrevel, lieutenant-général le plus ancien d'eux, ne pouvant plus souffrir ce qu'il voyait, pressa M. du Maine, lui remontra l'instance des ordres réitérés qu'il recevait du maréchal de Villeroy, la victoire facile et sûre, et l'importance pour sa gloire, pour le succès de Namur, pour le grand fruit qu'il en devait attendre de l'effroi et de la nudité des Pays-Bas après la déroute de la seule armée qui les pouvait défendre. Il se jeta à ses mains, il ne put retenir ses larmes, rien ne fut refusé ni refuté, mais tout fut inutile. M. du Maine balbutiait, et fit si bien que l'occasion échappa, et que M. de Vaudemont en fut quitte pour le plus grand péril qu'une armée pût courir d'être entièrement défaite, si son ennemi qui la voyait et la comptait homme par homme eût fait le moindre mouvement pour l'attaquer.

Toute notre armée était au désespoir, et personne ne se

contraignait de dire ce que la colère, l'ardeur et l'évidence suggéraient. Jusqu'aux soldats et aux cavaliers montraient leur rage sans se méprendre; en un mot, officiers et soldats, tous furent plus outrés que surpris. Tout ce que put faire le maréchal de Villeroy fut de débander trois régimens de dragons, menés par Artagnan, maréchal-de-camp, sur leur arrière-garde, qui prirent quelques drapeaux et mirent quelque désordre dans les troupes qui faisaient l'arrière-garde de tout.

Le maréchal de Villeroy, plus outré que personne, était trop bon courtisan pour s'excuser sur autrui. Content du témoignage de toute son armée qui n'avait que trop vu et senti, et des clameurs dont elle ne s'était pas tenue, il dépêcha un de ses gentilshommes au roi, à qui il manda que la diligence dont Vaudemont avait usé dans sa retraite l'avait sauvé de ses espérances qu'il avait crues certaines, et sans entrer dans aucun détail se livra à tout ce qui pourrait lui en arriver. Le roi, qui depuis vingt-quatre heures les comptait toutes dans l'attente de la nouvelle si décisive d'une victoire, fut bien surpris quand il ne vit que ce gentilhomme, au lieu d'un homme distingué, et bien touché quand il apprit la tranquillité de cette journée. La cour en suspens, qui pour son fils, qui pour son mari, qui pour son frère, demeura dans l'étonnement, et les amis du maréchal de Villeroy dans le dernier embarras. Un compte si général et si court rendu d'un évènement si considérable et si imminent réduit à rien, tint le roi en inquiétude; il se contint en attendant un éclaircissement du temps. Il avait soin de se faire lire toutes les gazettes de la Hollande. Dans la première qui parut, il lut une grosse action à la gauche, des louanges excessives de la valeur de M. du Maine, que ses blessures avaient arrêté le succès et sauvé M. de Vaudemont, et que M. du Maine avait été emporté sur un brancard. Cette raillerie fabu-

leuse piqua le roi, mais il le fut bien davantage de la gazette suivante qui se rétracta du combat qu'elle avait raconté, et ajouta que M. du Maine n'avait pas même été blessé. Tout cela, joint au silence qui avait régné depuis cette journée, et au compte si succinct que le maréchal de Villeroy lui en avait rendu et sans chercher aucune excuse, donna au roi des soupçons qui l'agitèrent.

Lavienne, baigneur à Paris fort à la mode, était devenu le sien dans le temps de ses amours. Il lui avait plu par des drogues qui l'avaient mis en état plusieurs fois de se satisfaire davantage, et ce chemin l'avait conduit à devenir un des quatre valets de chambre. C'était un fort honnête homme, mais rustre, brutal et franc; et cette franchise, dans un homme d'ailleurs vrai, avait accoutumé le roi à lui demander ce qu'il n'espérait pas pouvoir tirer d'ailleurs quand c'étaient des choses qui ne passaient point sa portée. Tout cela conduisit jusqu'à un voyage de Marly, et ce fut là où il questionna Lavienne. Celui-ci montra son embarras, parce que, dans la surprise, il n'eut pas la présence d'esprit de le cacher. Cet embarras redoubla la curiosité du roi et enfin ses commandemens. Lavienne n'osa pousser plus loin la résistance; il apprit au roi ce qu'il eût voulu pouvoir ignorer toute la vie, et qui le mit au désespoir. Il n'avait eu tant d'embarras, tant d'envie, tant de joie de mettre M. de Vendôme à la tête d'une armée que pour y porter M. du Maine. Toute son application était d'en abréger les moyens en se débarrassant des princes du sang par leur concurrence entre eux. Le comte de Toulouse étant amiral avait sa destination toute faite. C'était donc pour M. du Maine qu'étaient tous ses soins. En ce moment il les vit échouer, et la douleur lui en fut insupportable. Il sentit pour ce cher fils tout le poids du spectacle de son armée, et des railleries que

les gazettes lui apprenaient qu'en faisaient les étrangers, et son dépit en fut inconcevable.

Ce prince, si égal à l'extérieur et si maître de ses moindres mouvemens dans les évènemens les plus sensibles, succomba sous cette unique occasion. Sortant de table de Marly avec toutes les dames et en présence de tous les courtisans, il aperçut un valet du serdeau qui en desservant le fruit mit un biscuit dans sa poche. Dans l'instant il oublie toute sa dignité, et sa canne à la main qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court sur ce valet qui ne s'attendait à rien moins, ni pas un de ceux qu'il sépara sur son passage, le frappe, l'injurie et lui casse sa canne sur le corps : à la vérité, elle était de roseau et ne résista guère. De là, le tronçon à la main et l'air d'un homme qui ne se possédait plus, et continuant à injurier ce valet qui était déjà bien loin, il traversa ce petit salon et une antichambre, et entra chez madame de Maintenon où il fut près d'une heure, comme il faisait souvent à Marly après dîner. Sortant de là pour repasser chez lui, il trouva le P. de la Chaise. Dès qu'il l'aperçut parmi les courtisans : « Mon père, lui dit-il fort haut, j'ai bien battu un coquin et lui ai cassé ma canne sur le dos; mais je ne crois pas avoir offensé Dieu ». Et tout de suite lui raconta le prétendu crime. Tout ce qui était là de spectateurs tremblaient encore de ce qu'ils avaient vu ou entendu; la frayeur redoubla à cette reprise; les plus familiers bourdonnèrent contre ce valet; et le pauvre père fit semblant d'approuver entre ses dents pour ne pas irriter davantage, et devant tout le monde. On peut juger si ce fut la nouvelle, et la terreur qu'elle imprima, parce que personne n'en put alors deviner la cause, et que chacun comprenait aisément que celle qui avait paru ne pouvait être la véritable. Enfin tout vint à se découvrir; et peu-à-peu et d'un ami à l'autre, on apprit enfin

que Lavienne, forcé par le roi, avait été cause d'une aventure si singulière et si indécente.

Pour n'en pas faire à deux fois, ajoutons ici le mot de M. d'Elbœuf tout courtisan qu'il était. Le vol que les bâtards avaient pris lui tenait fort au cœur, et le repentir peut-être de son adoration de la croix après M. de Vendôme. Comme la campagne était sur son déclin et les princes sur leur départ, il pria M. du Maine, et devant tout le monde, de lui dire où il comptait servir la campagne suivante, parce que, où que ce fût, il y voulait servir aussi. Et après s'être fait presser pour savoir pourquoi, il répondit que « c'est qu'avec lui on était assuré de sa vie ». Ce trait accablant et sans détour fit un grand bruit. M. du Maine baissa les yeux et n'osa répondre une parole; sans doute qu'il la lui garda bonne; mais M. d'Elbœuf, fort bien avec le roi et par lui et par les siens, était d'ailleurs en situation de ne s'en soucier guère. Plus le roi fut outré de cette aventure, qui influa tant sur ses affaires, mais que le personnel lui rendit infiniment plus sensible, plus il sut de gré au maréchal de Villeroy, et plus encore madame de Maintenon augmenta d'amitié pour lui. Sa faveur devint depuis éclatante, la jalousie de tout ce qui était le mieux traité du roi, et la crainte même des ministres.

CHAPITRE XXIX.

Reddition de la ville de Namur. — Deinse et Dixmude pris. — Bruxelles bombardé. — Reddition du château de Namur. — Le salut de l'épée esquivé par Boufflers. — On le retient prisonnier. — Guiscard chevalier de l'ordre. — Maréchal de Boufflers duc vérifié. — Maréchal de Lorge de retour à son armée tombe en apoplexie. — Mon retour à Paris. — Brias, archevêque de Cambrai. — Sa mort. — Abbé de Fénelon. — A qui il s'était adressé avant de se tourner aux jansénistes. — Pour qui il quitte ces derniers. — Madame Guyon. — Fénelon, précepteur des enfans de France. — Comment il arrive à l'intimité de madame de Maintenon. — Il lui présente un saint personnage. — Petit troupeau dont il s'approprie quelques ouailles. — Sa nomination à l'évêché de Cambrai fut-elle regardée par lui comme une faveur ? — Il est sacré par le dictateur de l'épiscopat d'alors.

Le fruit de cet évènement en Flandre fut la prise de la ville de Namur qui capitula le 4 août, après plusieurs jours de siège et de tranchée ouverte.

Le prince d'Orange, pour éviter les difficultés de ce que le roi ne le reconnaissait point, ne parut en rien, ni par conséquent le maréchal de Boufflers; et tout se passa sous leur direction et à-peu-près comme ce dernier le demanda, entre l'électeur de Bavière et Guiscard qui signèrent. Maulevrier, fils aîné du lieutenant-général, mort chevalier de l'ordre, Vieuxbourg, gendre d'Harlay conseiller d'état qui l'était de Boucherat chancelier de France, et Morstein, tous les trois colonels d'infanterie, et de grande espérance, y furent tués. Ce dernier était fils du grand-trésorier de Pologne qui avait autrefois été

ambassadeur ici. Il s'était fort enrichi et avait excité l'envie de ses compatriotes. La peur qu'il eut d'être pressé le fit retirer en France avec sa femme, ce fils unique et quantité de richesses. Elles séduisirent le duc de Chevreuse qui n'avait rien à donner à ses filles; il en donna une au jeune Morstein, ce dont le monde fut assez surpris. Par l'évènement, il avait bien fait : ce jeune homme, s'il eût vécu, eût été un grand sujet en tous genres. Je le regrettai beaucoup et Maulevrier, qui étaient fort de mes amis. Nous ne perdîmes guère que douze cents hommes; ce qui était sain se retira au château.

Montal cependant avait pris Dixmude et Deinse, et, par ordre du roi, en avait retenu les garnisons : c'est-à-dire que, s'étant rendues prisonnières de guerre, on n'avait pas voulu les échanger. Le maréchal de Villeroy bombarda aussi Bruxelles qui fut fort maltraité, en représailles de nos côtes; ensuite il eut ordre de tenter tout pour le secours de Namur; mais l'occasion, qui est chauve, ne revint plus. Il trouva les ennemis si bien retranchés sur la Mehaigne, qu'il ne put les attaquer. Il la longea, et, chemin faisant, il la fit passer aux brigades de cavalerie de Praslain et de Sousternon qu'il lâcha sur une quarantaine d'escadrons des ennemis dont ces brigades se trouvaient le plus à portée, et qui les poussèrent fort vivement : Praslain s'y distingua fort, et Villequier y eut une main estropiée; cette blessure lui fit moins d'honneur sur les lieux qu'à la cour, mais tout cela ne fut qu'une échauffourée. Le secours demeura impossible. L'armée s'éloigna; et le château, après avoir pensé être emporté aux deux derniers assauts, capitula pour sortir le 5 septembre, n'y ayant pas trois mille hommes en santé de toute la garnison.

La capitulation fut honorable, traitée et signée comme celle de la ville. La difficulté fut pour la sortie du ma-

réchal de Boufflers : il en faisait une grande, avec raison, de saluer l'électeur de Bavière de l'épée; et n'en aurait pu faire au prince d'Orange s'il avait été reconnu. Enfin il fallut s'y résoudre, parce que ce dernier voulut au moins rendre le salut équivoque. Pour cela, l'électeur se tint toujours à son côté, et n'ôtait son chapeau qu'après que le prince d'Orange avait ôté le sien, qui, par cette affectation, marquait qu'il recevait le salut, et que l'électeur ne se découvrait ensuite que parce que lui-même était découvert. Cela se passa donc de la sorte à l'égard du maréchal, puis de Guiscard, sans mettre pied à terre, et de tout ce qui les suivit. Les complimens se passèrent entre l'électeur et eux; et le prince d'Orange ne s'y mêla point, parce qu'il n'aurait point eu de *sire* ni de *majesté*; mais l'électeur lui rapportait tout, ne lui parlant jamais que le chapeau à la main; le prince d'Orange se contentait de se découvrir quelquefois seulement et peu, pour lui parler ou pour lui répondre, et le plus souvent sans se découvrir.

Un quart d'heure après que le maréchal de Boufflers eut passé devant eux et qu'il suivait son chemin entretenu par des officiers ennemis des plus principaux, il fut arrêté par Overkerke et l'Estang, lieutenans des gardes du prince d'Orange. Overkerke était un bâtard de Nassau, général en chef des troupes d'Hollande, grand-écuyer du prince d'Orange, et de tous temps dans sa confiance la plus intime : l'Estang y était aussi. Le maréchal fut fort surpris et se récria que c'était violer la capitulation; mais, nonobstant ce qu'il put dire et ce qu'il se trouva des nôtres auprès de lui, comme ils n'étaient pas les plus forts, il fallut monter dans un carrosse qu'on tenait là tout prêt. Du reste cette violence se passa avec toute la politesse, les égards et le respect que les ennemis y purent mettre. Portland, favori dès sa jeunesse du prince d'Orange, sous

le nom de Benting, et Hollandais, et qu'il avait fait comte en Angleterre et chevalier de la jarretière, avec Dyckweldt, frère d'Overkerke et général, vinrent trouver le maréchal dans la ville de Namur où il fut conduit, et lui expliquèrent qu'il était arrêté en représailles des garnisons de Deinse et de Dixmude, prisonnières de guerre, que le roi n'avait pas voulu laisser racheter. Guiscard cependant était retourné à l'électeur de Bavière qui lui dit être très fâché de cet arrêt, qu'il n'avait su que le matin et auquel il ne pouvait rien; et Guiscard, dépêché par le maréchal, vint tout de suite rendre compte au roi de cet évènement et de tout le siège, qui fut très étonné et piqué de ce proc dé. Le maréchal de Boufflers eut toute sa maison avec lui, la garde et tous les honneurs partout de général d'armée, et la liberté de se promener partout. Il aurait bien pu faire rendre les garnisons de Deinse et de Dixmude pour se tirer de prison, mais il eut la sagesse de n'user point de ce pouvoir, et d'attendre ce qu'il plairait au roi. L'électeur lui fit faire force complimens et excuses de ne l'aller point voir, sur ce qu'il craignait que cette visite déplût au prince d'Orange.

Guiscard en arrivant fut déclaré chevalier de l'ordre, pour la première fête. Mesgrigny, qui avait été mandé pour rendre compte du siège avant qu'on sût l'arrivée de Guiscard, eut 6,000 livres de pension et un cordon rouge; et le roi manda par un courrier au maréchal de Boufflers qu'il le faisait duc vérifié au parlement. Ce courrier le trouva à Huy, gardé par l'Estang, mais avec toute sorte de liberté et tous les honneurs qu'il aurait sur notre propre frontière. Il lui envoya deux jours après le pouvoir de rendre les garnisons de Deinse et de Dixmude qui le trouva à Maastricht. Il envoya à milord Portland et l'affaire ne traîna pas. Le maréchal de Boufflers partit

dès que tout fut convenu, et fut reçu à Fontainebleau avec des applaudissemens extraordinaires. Il fit faire Mesgrigny lieutenant-général, et avancer en grade tout ce qui était avec lui dans Namur, ce qui lui fit beaucoup d'honneur. M le duc de Chartres était revenu aussitôt après la capitulation. Le prince d'Orange, peu de jours après, s'en alla à Bréda, laissant l'armée à l'électeur de Bavière; et en même temps, M. le Duc, M. le prince de Conti, M. du Maine et M. le comte de Toulouse revinrent à la cour. Le prince d'Orange, quelque mesuré qu'il fût, ne put s'empêcher d'insulter à notre perte, lorsqu'il apprit toutes les récompenses données au maréchal de Boufflers, à Guiscard et à tout ce qui avait défendu Namur; il dit que sa condition était bien malheureuse d'avoir toujours à envier le sort du roi, qui récompensait plus libéralement la perte d'une place, que lui ne pouvait faire tant d'amis et de dignes personnages qui lui en avaient fait la conquête. Les armées ne firent plus que subsister et se séparèrent à la fin d'octobre, et tous les généraux d'armée revinrent à la cour.

J'ai laissé le maréchal de Joyeuse séparé par le Rhin du prince Louis de Bade, et M. et madame la maréchale de Lorge à Landau, où après que nous eûmes repassé je les vins trouver. Pendant plus de six semaines que nous y demeurâmes, toute l'armée qui n'était pas loin les vint voir. La santé rétablie, M. le maréchal de Lorge eut impatience de retourner à la tête de son armée; et madame la maréchale s'en alla à Paris. Il est impossible de décrire la joie et les acclamations de toute l'armée à ce retour de son général; tout ce qui la put quitter vint deux lieues à sa rencontre. Les décharges d'artillerie et de mousqueterie furent générales et réitérées malgré toutes ses défenses. Toute la nuit le camp fut en feu et en bonne chère, et des tables et des feux de

joie devant tous les corps. Le maréchal de Joyeuse ne s'était pas fait aimer. Il était de plus accusé d'avoir beaucoup pris, et d'avoir réduit la cavalerie et les équipages à une maigreur extrême, faute de fourrages dans un pays qui en regorgeait; et ce passage de lui à un général qui se faisait adorer par ses manières et son désintéressement causa cet incroyable transport de joie qui fut universel.

Peu après ce retour, l'armée fut partagée pour la commodité des subsistances. Les maréchaux demeurèrent vers l'Alsace avec une partie, et Tallard mena l'autre vers la Naw et le Hondsruck, où j'allai avec mon régiment. Je n'y demeurai pas long-temps que j'appris que M. le maréchal de Lorge était tombé en apoplexie, et sur-le-champ je partis pour l'aller trouver avec le comte du Roucy et le chevalier de Roye, ses neveux, et une escorte que Tallard nous donna. Le mal eût été léger si on y eût pourvu à temps, mais il lui est ordinaire de ne se laisser pas sentir; et il n'y eut pas moyen de persuader le malade de se conduire et de faire ce qu'il aurait fallu; tellement que le mal augmenta au point qu'il en fallut venir aux remèdes les plus violens qui, avec un grand péril, réussirent. Cependant arrivèrent les quartiers de fourrages, et en même temps madame la maréchale de Lorge à Strasbourg qui n'avait eu guère le temps de se reposer à Paris. Nous fûmes tous l'y voir et y demeurer jusqu'à son départ avec M. le maréchal pour Vichy. En même temps arrivèrent les quartiers d'hiver, et je m'en allai à Paris.

Avant de parler de ce qui se passa depuis mon retour de l'armée, il faut dire ce qui se passa à la cour pendant la campagne. M. de Brias, archevêque de Cambrai, était mort, et le roi avait donné ce grand morceau à l'abbé de Fénelon, précepteur des enfans de France. Brias était archevêque

lorsque le roi prit Cambrai. C'était un bon gentilhomme flamand, qui fit très bien pour l'Espagne pendant le siège, et aussi bien pour la France aussitôt après. Il le promit au roi avec une franchise qui lui plut, et qui toujours depuis fut si bien soutenue de l'effet, qu'il s'acquit une considération très marquée de la part du roi et de ses ministres, qui tous le regrettèrent et son diocèse infiniment. Il n'en sortait presque jamais, le visitait en vrai pasteur, et en faisait toutes les fonctions avec assiduité. Grand-aumônier, libéral aux troupes, et prêt à servir tout le monde, il avait une grande, bonne et fort longue table tous les jours, il l'aimait fort et en faisait grand usage et en bonne compagnie, et à la flamande, mais sans excès, et s'en levait souvent pour le moindre du peuple qui l'envoyait chercher pour se confesser à lui, ou pour recevoir sa bénédiction et mourir entre ses bras, dont il s'acquittait en vrai apôtre.

Fénelon était un homme de qualité qui n'avait rien, et qui, se sentant beaucoup d'esprit, et de cette sorte d'esprit insinuant et enchanteur, avec beaucoup de talens, de grâces et du savoir, avait aussi beaucoup d'ambition. Il avait frappé long-temps à toutes les portes sans se les pouvoir faire ouvrir. Piqué contre les jésuites, où il s'était adressé d'abord comme aux maîtres des grâces de son état, et rebuté de ne pouvoir prendre avec eux, il se tourna aux jansénistes pour se dépiquer, par l'esprit et par la réputation qu'il se flattait de tirer d'eux, des dons de la fortune qui l'avait méprisé. Il fut un temps assez considérable à s'initier, et parvint après à être de quelques repas particuliers, que quelques importans d'entre eux faisaient alors une ou deux fois la semaine chez la duchesse de Brancas. Je ne sais s'il leur parut trop fin, ou s'il espéra mieux ailleurs qu'avec gens avec qui il n'y avait jamais rien à partager que des plaies, mais peu-à-peu sa liaison avec

eux se refroidit, et à force de tourner autour de Saint-Sulpice, il parvint à y en former une dont il espéra mieux. Cette société de prêtres commençait à percer, et d'un séminaire d'une paroisse de Paris à s'étendre. L'ignorance, la petitesse des pratiques, le défaut de toutes protections, et le manque de sujets de quelque distinction en aucun genre, leur inspira une obéissance aveugle pour Rome et pour toutes ses maximes, un grand éloignement de tout ce qui passait pour jansénisme, et une dépendance des évêques qui les fit successivement desirer dans beaucoup de diocèses. Ils parurent un milieu très utile aux prélats qui craignaient également la cour sur les soupçons de doctrine, et la dépendance des jésuites qui les mettaient sous leur joug dès qu'ils s'étaient insinués chez eux; ou les perdaient sans ressource, de manière que ces sulpiciens s'étendirent fort promptement. Personne parmi eux qui pût entrer en comparaison sur rien avec l'abbé de Fénelon; de sorte qu'il trouva là de quoi primer à l'aise et se faire des protecteurs qui eussent intérêt à l'avancer pour en être protégés à leur tour. Sa piété qui se faisait toute à tous, et sa doctrine qu'il forma sur la leur en abjurant tout bas tout ce qu'il avait pu contracter d'impur parmi ceux qu'il abandonnait, les charmes, les grâces, la douceur, l'insinuation de son esprit le rendirent un ami cher à cette congrégation nouvelle, et lui y trouva ce qu'il cherchait depuis long-temps, des gens à qui se rallier, et qui pussent et voulussent le porter. En attendant les occasions, il les cultivait avec grand soin sans toutefois être tenté de quelque chose d'aussi étroit pour ses vues que de se mettre parmi eux, et cherchait toujours à faire des connaissances et des amis. C'était un esprit coquet qui, depuis les personnes les plus puissantes jusqu'à l'ouvrier et au laquais, cherchait à être goûté et voulait plaire, et ses talens en ce genre secondaient parfaitement ses desirs.

pl

Dans ces temps-là, obscur encore, il entendit parler de madame Guyon, qui a fait depuis tant de bruit dans le monde qu'elle y est trop connue pour que je m'arrête sur elle en particulier. Il la vit, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama. Je ne sais s'il s'entendirent bien clairement dans ce système et cette langue nouvelle qu'on vit éclore d'eux dans les suites, mais ils se le persuadèrent, et la liaison se forma entre eux. Quoique plus connue que lui alors, elle ne l'était pas néanmoins encore beaucoup, et leur union ne fut point aperçue, parce que personne ne prenait garde à eux, et Saint-Sulpice même l'ignora.

Le duc de Beauvilliers devint gouverneur des enfans de France, sans y avoir pensé, comme malgré lui. Il avait été fait chef du conseil royal des finances, à la mort du maréchal de Villeroy, par l'estime et la confiance du roi. Elle fut telle qu'excepté Moreau que, de premier valet de garde-robe, il fit premier valet-de-chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, il laissa au duc de Beauvilliers la disposition entière des précepteurs, sous-gouverneurs et de tous les autres domestiques de ce jeune prince, quelque résistance qu'il y fît. En peine de choisir un précepteur, il s'adressa à Saint-Sulpice où il se confessait depuis longtemps et qu'il aimait et protégeait fort. Il y avait déjà ouï parler de l'abbé de Fénelon avec éloge; ils lui vantèrent sa piété, son esprit, son savoir, ses talens, enfin ils le lui proposèrent; il le vit, il en fut charmé, il le fit précepteur. Il le fut à peine qu'il comprit de quelle importance il était pour sa fortune de gagner entièrement celui qui venait de le mettre en chemin de la faire et le duc de Chevreuse, son beau-frère, avec qui il n'était qu'un, et qui tous deux étaient au plus haut point de la confiance du roi et de madame de Maintenon. Ce fut là son premier soin, auquel il réussit tellement au-delà de ses espérances qu'il

devint très promptement le maître de leur cœur et de leur esprit et le directeur de leurs âmes. Madame de Maintenon dînait de règle une et quelquefois deux fois la semaine à l'hôtel de Beauvilliers ou de Chevreuse, en cinquième entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table, pour n'avoir point de valets autour d'eux, et causer sans contrainte. C'était un sanctuaire qui tenait toute la cour à leurs pieds, et auquel Fénelon fut enfin admis. Il eut auprès de madame de Maintenon presque autant de succès qu'il en avait eu auprès des deux ducs. Sa spiritualité l'enchanta; la cour s'aperçut bientôt des pas de géant de l'heureux abbé, et s'empressa autour de lui. Mais le desir d'être libre et tout entier à ce qu'il s'était proposé, et la crainte encore de déplaire aux ducs et à madame de Maintenon, dont le goût allait à une vie particulière et fort séparée, lui fit faire bouclier de modestie et de ses fonctions de précepteur, et le rendit encore plus cher aux seules personnes qu'il avait captivées, et qu'il avait tant d'intérêt de retenir dans cet attachement.

Parmi ces soins, il n'oubliait pas sa bonne amie madame Guyon; il l'avait déjà vantée aux deux ducs et enfin à madame de Maintenon. Il la leur avait même produite, mais comme avec peine et pour des momens, comme une femme tout en Dieu, et que l'humilité et l'amour d la contemplation et de la solitude retenaient dans les bornes les plus étroites, et qui craignait surtout d'être connue. Son esprit plut extrêmement à madame de Maintenon; ses réserves, mêlées de flatteries fines, la gagnèrent. Elle voulut l'entendre sur des matières de piété, on eut peine à l'y résoudre. Elle sembla se rendre à la vertu et aux charmes de madame de Maintenon, et des filets si bien préparés la prirent. Telle était la situation de Fénelon, lorsqu'il devint archevêque de Cambrai et qu'il acheva de

se faire admirer pour n'avoir pas fait un pas vers ce grand bénéfice, et parce qu'il rendit en même temps une belle abbaye qu'il avait eue lorsqu'il fut précepteur, et qui, jusqu'à Cambrai, fut sa seule possession. Il n'avait eu garde de chercher à se procurer Cambrai; la moindre étincelle d'ambition aurait détruit tout son édifice, et de plus ce n'était pas Cambrai qu'il souhaitait.

Peu-à-peu il s'était approprié quelques brebis distinguées du petit troupeau que madame Guyon s'était fait, et qu'il ne conduisait pourtant que sous la direction de cette prophétesse. La duchesse de Mortemart, sœur des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, madame de Morstein, fille de la première, mais surtout la duchesse de Béthune étaient les principales. Elles vivaient à Paris, et ne venaient guère à Versailles qu'en cachette et pour des instans, lorsque, pendant les voyages de Marly, où monseigneur le duc de Bourgogne n'allait point encore, ni par conséquent son gouverneur, madame Guyon faisait des échappées de Paris chez ce dernier et y faisait des instructions à ces dames. La comtesse de Guiche, fille aînée de M. de Noailles, qui passait sa vie à la cour, se dérobait tant qu'elle pouvait pour profiter de cette manne. L'Echelle et Dupuy, gentilshommes de la manche de monseigneur le duc de Bourgogne, y étaient aussi admis, et tout cela se passait avec un secret et un mystère qui donnaient un nouveau sel à ces faveurs.

Cambrai fut un coup de foudre pour tout ce petit troupeau. Ils voyaient l'archevêque de Paris menacer ruine; c'était Paris qu'il voulaient tous, et non Cambrai, qu'ils considérèrent avec mépris comme un diocèse de campagne dont la résidence, qui ne se pourrait éviter de temps en temps, les priverait de leur pasteur. Paris l'aurait mis à la tête du clergé, et dans une place de confiance immédiate et durable qui aurait fait compter tout le monde

avec lui, et qui l'eût porté dans une situation à tout oser avec succès pour madame Guyon et sa doctrine qui se tenait encore dans le secret entre eux. Leur douleur fut donc profonde de ce que le reste du monde prit pour une fortune éclatante, et la comtesse de Guiche en fut outrée jusqu'à n'en pouvoir cacher ses larmes. Le nouveau prélat n'avait pas négligé les prélats qui faisaient le plus de figure, qui de leur côté regardèrent comme une distinction d'être approchés de lui. Saint-Cyr, ce lieu si précieux et si peu accessible, fut le lieu destiné à son sacre, et M. de Meaux, le dictateur alors de l'épiscopat et de la doctrine, fut celui qui le sacra. Les enfans de France en furent spectateurs, madame de Maintenon y assista avec sa petite et étroite cour intérieure, personne d'invité, et portes fermées à l'empressement de faire sa cour.

CHAPITRE XXX.

Boucherat, chancelier, ferme sa porte aux carrosses même des évêques. — Harlay, archevêque de Paris. — Dégoûts de ses dernières années. — Sa coquetterie pour l'entretien de son jardin. — Une grande dame adoucit l'ennui de sa retraite. — Sa mort. — A qui va sa dépouille. — Coislin, évêque d'Orléans, nommé au cardinalat. — Noailles, évêque de Châlons, nommé archevêque de Paris. — Son frère, évêque de Châlons. — Régularisation de la Trappe. — Evêque de Langres. — Gordes. — Ce qu'il disait au roi. — Sa mort. — L'évêque de Langres se confine dans son diocèse pour une étude secrète. — Il en recueille le fruit. — L'abbé de Tonnerre lui succède. — Sa modestie. — M. le maréchal de Lorge ne sert plus. — Forte dissension des princesses. — Le jeu des olives. — Quelle différence entre sac à vin et sac à guenilles. — De jolies bouches s'arment des pipes d'un corps-de-garde suisse.

Il y avait eu cet été une assemblée du clergé, et c'était la grande, comme il y en a une grande et petite de

cinq ans en cinq ans, c'est-à-dire de quatre ou de deux députés par province. Le chancelier Boucherat, dès qu'il fut dans cette grande place, ferma sa porte aux carrosses des magistrats, puis des gens de condition sans titre, enfin des prélats. Jamais chancelier n'avait imaginé cette distinction, et la nouveauté sembla d'autant plus étrange, que les princes du sang n'ont jamais fermé la porte de leur cour à aucun carrosse. On cria, on se moqua, mais chacun eut affaire au chancelier, et comme en ces temps-ci rien ne décide plus que les besoins, on subit : cela forma l'exemple, et il ne s'en parla plus. A la fin de cette assemblée qui se tenait à Saint-Germain, elle fit une députation au chancelier pour mettre la dernière main aux affaires, et l'archevêque de Bourges, fils du duc de Gesvres, était à la tête. Quand leurs carrosses se présentèrent à la chancellerie à Versailles, la porte ne s'ouvrit point, on parlementa, les députés prétendirent que le chancelier était convenu de les laisser entrer, non à la vérité comme évêques, mais comme députés du premier ordre du royaume. Lui maintint qu'ils avaient mal entendu. Conclusion, qu'ils n'entrèrent point, mais aussi qu'ils ne le voulurent pas voir chez lui, et que par accommodement tout se finit entre eux dans la pièce du château où le chancelier tient conseil des parties.

Harlay, archevêque de Paris, avait présidé à cette assemblée; et lui qui avait toujours régné sur le clergé par la faveur déclarée et la confiance du roi qu'il avait possédée toute sa vie, y avait essuyé toutes sortes de dégoûts. L'exclusion que peu-à-peu le père de la Chaise était parvenu à lui donner de toute concurrence en la distribution des bénéfices l'avait déjà éloigné du roi; et madame de Maintenon, à qui il avait déplu d'une manière implacable en s'opposant à la déclaration du mariage dont il avait été l'un des trois témoins, l'avait coulé à fond. Le

mérite qu'il s'était acquis de tout le royaume, et qui l'avait de plus en plus ancré dans la faveur du roi, dans l'assemblée fameuse de 1682, lui fut tourné à poison quand d'autres maximes prévalurent. Son profond savoir, l'éloquence et la facilité de ses sermons, l'excellent choix des sujets et l'habile conduite de son diocèse, jusqu'à sa capacité dans les affaires et l'autorité qu'il y avait acquise dans le clergé, tout cela fut mis en opposition de sa conduite particulière, de ses mœurs galantes, de ses manières de courtisan du grand air. Quoique toutes ces choses eussent été inséparables de lui depuis son épiscopat et ne lui eussent jamais nui, elles devinrent des crimes entre les mains de madame de Maintenon, quand sa haine depuis quelques années lui eut persuadé de le perdre, et elle ne cessa de lui procurer des déplaisirs. Cet esprit étendu, juste et solide et toutefois fleuri, qui pour la partie du gouvernement en faisait un grand évêque, et pour celle du monde un grand seigneur fort aimable et un courtisan parfait quoique fort noblement, ne put s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna. Le clergé, qui s'en aperçut et à qui l'envie n'est pas étrangère, se plut à se venger de la domination quoique douce et polie qu'il en avait éprouvée, et lui résista pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde, qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes, l'abandonna. Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étaient infinies et qui lui étaient parfaitement naturelles, se flétrirent. Il ne se trouva de ressource qu'à se renfermer avec sa bonne amie la duchesse de Lesdiguières qu'il voyait tous les jours de sa vie, ou chez elle ou à Conflans, dont il avait fait un jardin délicieux, et qu'il tenait si propre, qu'à mesure qu'ils s'y promenaient tous deux, des jardiniers les suivaient à distance pour effacer leurs pas avec des rateaux.

Les vapeurs gagnèrent l'archevêque; elles s'augmentèrent bientôt, et se tournèrent en légères attaques d'épilepsie. Il le sentit et défendit si étroitement à ses domestiques d'en parler et d'aller chercher du secours quand ils le verraient en cet état, qu'il ne fut que trop bien obéi. Il passa ainsi ses deux ou trois dernières années. Les chagrins de cette dernière assemblée l'achevèrent. Elle finit avec le mois de juillet; aussitôt après il s'alla reposer à Conflans. La duchesse de Lesdiguières n'y couchait jamais, mais elle y allait toutes les après-dînées, et toujours tous deux tous seuls. Le 6 août il passa la matinée à son ordinaire jusqu'au dîner. Son maître-d'hôtel vint l'avertir qu'il était servi. Il le trouva dans son cabinet, assis sur un canapé et renversé; il était mort. Le père Gaillard fit son oraison funèbre à Notre-Dame; la matière était plus que délicate, et la fin terrible. Le célèbre jésuite prit son parti; il loua tout ce qui devait l'être, puis tourna court sur la morale. Il fit un chef-d'œuvre d'éloquence et de piété.

Le roi se trouva fort soulagé, madame de Maintenon encore davantage. M. de Reims eut sa place de proviseur de Sorbonne, M. de Meaux celle de supérieur de la maison de Navarre, et M. de Noyon son cordon bleu. Sa nomination au cardinalat et son archevêché demandent un peu plus de discussion. M. d'Orléans l'eut, et d'autant plus agréablement que, ni lui ni pas un des siens, n'avaient eu le temps d'y penser. M. de Paris était mort à Conflans au milieu du samedi 6 août; le roi ne le sut que le soir. Le lundi matin 8 août, le roi, étant entré dans son cabinet pour donner l'ordre de sa journée à l'ordinaire, alla droit à l'évêque d'Orléans, qui se rangea même, croyant que le roi voulait passer outre; mais le roi le prit par le bras sans lui dire un mot, et le mena en lesse à l'autre bout du cabinet aux cardinaux de Bouillon

et de Furstemberg qui causaient ensemble, et tout de suite leur dit : « Messieurs, je crois que vous me remercierez de vous donner un confrère comme M. d'Orléans, à qui je donne ma nomination au cardinalat ». A ce mot, l'évêque qui ne s'attendait à rien moins, et qui ne savait ce que le roi voulait faire de le mener ainsi, se jeta à ses pieds et lui embrassa les genoux. Grands applaudissemens des deux cardinaux, puis de tout ce qui se trouva dans le cabinet, ensuite de toute la cour et du public entier où le prélat était dans une vénération singulière.

C'était un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, un nez fort aquilin, de beaux yeux avec un air de candeur, de bénignité, de vertu qui captivait en le voyant, et qui touchait bien davantage en le connaissant. Il était frère du duc de Coislin, fils de la fille aînée du chancelier Séguier qui, d'un second lit avec M. de Laval, avait eu la maréchale de Rochefort. Le frère du chancelier était évêque de Meaux et premier aumônier de Louis XIII, puis de Louis XIV, dont il avait eu la survivance pour son petit neveu tout jeune, de manière qu'il avait passé sa vie à la cour. Mais sa jeunesse y avait été si pure qu'elle était demeurée non-seulement sans soupçon, mais que jeunes et vieux n'osaient dire devant lui une parole trop libre, et cependant le recherchaient tous, en sorte qu'il a toujours vécu dans la meilleure compagnie de la cour. Il était riche en prieurés et en abbayes, dont il faisait de grandes aumônes et dont il vivait. De son évêché qu'il eut fort jeune, il n'en toucha jamais rien, et en mit le revenu en entier tous les ans en bonnes œuvres. Il y passait au moins six mois de l'année, le visitait soigneusement et faisait toutes les fonctions épiscopales avec un grand soin, et un grand discernement à choisir d'excellens sujets pour le gouvernement et pour l'instruction de son diocèse. Son équi-

page, ses meubles, sa table sentaient la frugalité et la modestie épiscopales, et, quoiqu'il eût toujours grande compagnie à dîner et à souper et de la plus distinguée, elle était servie de bons vivres, mais sans profusion et sans rien de recherché. Le roi le traita toujours avec une amitié et une distinction et une considération fort marquées, mais il avait souvent des disputes et quelquefois fortes sur son départ et son retour d'Orléans. Il louait son assiduité en son diocèse, mais il était peiné quand il le quittait et encore quand il demeurait trop long-temps de suite à Orléans. La modestie et la simplicité avec laquelle M. d'Orléans soutint sa nomination, et l'uniformité de sa vie, de sa conduite et de tout ce qu'il faisait auparavant, qu'il continua également depuis, augmentèrent fort encore l'estime universelle.

L'archevêché de Paris ne fut guère plus long à être déterminé, et devint le fruit du sage sacrifice du duc de Noailles du commandement de son armée à M. de Vendôme, et le sceau de son parfait retour dans la faveur. Son frère avait été sacré évêque de Cahors, en 1680, et avait passé six mois après à Châlons-sur-Marne. Cette translation lui donna du scrupule; il la refusa et ne s'y soumit que par un ordre exprès d'Innocent XI. Il y porta son innocence baptismale, et y garda une résidence exacte, uniquement appliqué aux visites, au gouvernement de son diocèse et à toutes sortes de bonnes œuvres. Sa mère, qui avait passé sa vie à la cour, dame d'atour de la reine-mère, s'était retirée auprès de lui depuis bien des années; elle y était sous sa conduite et se confessait à lui tous les soirs, uniquement occupée de son salut dans la plus parfaite solitude. Ce fut sur ce prélat que le choix du roi tomba pour Paris. Il le craignit de loin et se hâta de joindre son approbation à celle de tant d'autres évêques au livre des réflexions du père Quesnel, pour s'en

donner l'exclusion certaine par les jésuites. Mais il arriva, peut-être pour la première fois que le père de la Chaise ne fut point consulté; madame de Maintenon osa peut-être aussi pour la première fois, en faire son affaire. Elle montra au roi des lettres pressantes de MM. Thiberge et Brisacier, supérieurs des missions étrangères, que, pour contrecarrer les jésuites dont le crédit la gênait, elle avait mis à la mode auprès du roi. Il lui importait que l'archevêque de Paris ne fût point à eux pour qu'il fût à elle; M. de Noailles lui était un bon garant: en un mot elle l'emporta, et M. de Châlons fut nommé à son insu et à l'insu du père de la Chaise. Le camouflet était violent, aussi les jésuites ne l'ont-ils jamais pardonné à ce prélat. Il était pourtant si éloigné d'y avoir part que malgré les mesures qu'il avait prises pour s'en éloigner, lorsqu'il se vit nommé il ne put se résoudre à accepter, et qu'il ne baissa la tête sous ce qu'il jugeait être un joug trop pesant qu'à force d'ordres réitérés auxquels enfin il ne put résister. Il avait été quinze ans à Châlons et il avait la dunerie d'Aubrac, abbaye sous un titre particulier, mais qui n'est qu'un simple nom dont il se démit en arrivant à Paris. Le roi, si content du duc de Noailles, et madame de Maintenon tout à lui, voulut que la grâce fût entière; la dunerie fut donnée à l'abbé de Noailles et l'évêché de Châlons en même temps: c'était le plus jeune des frères de M. de Noailles et de M. de Châlons qui avait au moins quinze ou dix-huit ans moins qu'eux.

Peu après mon retour, j'allai me réjouir avec M. de la Trappe de la solidité que le roi venait de donner à son ouvrage. C'était un abbaye commandataire de 11,000 ou 12,000 livres de rente tout au plus en tout, et la moindre de celles dont il s'était démis en se retirant, sans penser encore à s'y faire moine, et beaucoup moins à y

rétablir la vie ancienne de saint Bernard dans toute son austérité. Un commandataire qui lui aurait succédé n'aurait pas laissé de quoi vivre à ce grand nombre de pénitens qu'il y avait rassemblés, et la régularité en aurait été fort hasardée. Il le représenta donc au roi par une lettre, et son desir de se voir un successeur régulier. Le roi non-seulement le lui accorda, mais lui permit de le choisir, et lui promit qu'il n'y aurait point de commandataire tant que la régularité existerait telle qu'il l'avait établie; et le pape y voulut bien entrer pour que cette grâce ne pût préjudicier à la nomination d'un commandataire, quand il plairait au roi, même après trois ou un plus grand nombre de réguliers, parce que sans cette précaution trois abbés réguliers de suite remettent de droit l'abbaye en règle. M. de la Trappe nomma le prieur de sa maison qui était un des plus savans et des plus capables, mais qui ne vécut pas long-temps. Il se démit et parut encore plus grand en cet état qu'il n'avait fait dans la réforme et le gouvernement de cet admirable monastère. Avant de quitter les saints, la mort de M. Nicole, qui arriva à Paris vers la fin de cette année, mérite de n'être point oubliée. Cet homme illustre est si connu par toute la suite de sa vie, par ses talens et par sa piété sage et éminente que je ne m'y arrêterai pas; il a laissé des ouvrages d'une instruction infinie, et qui développent le cœur humain avec une lumière qui apprend aux hommes à se connaître, et toute tournée à l'édification et à la parfaite conviction.

M. de Langres mourut presque en même temps. Il était Simiane, fils et frère de MM. de Gordes, tous deux chevaliers de l'ordre et premiers capitaines des gardes du corps. Le dernier vendit sa charge à M. de Chandenier, et fut depuis chevalier d'honneur de la reine. Le père, mort en 1642, faisait souvent arrêter le carrosse

de Louis XIII; il lui disait : « Sire, vous ne voulez pas qu'on crève, faites donc arrêter, s'il vous plaît; » et il descendait pour pisser. Le roi riait et le considérait. Mon père qui l'a vu arriver cent fois me l'a conté. L'autre mourut en 1680; c'est le père de madame de Rhodes. M. de Langres fut donc élevé à la cour, et de très bonne heure premier aumônier de la reine. C'était un vrai gentilhomme et le meilleur homme, que tout le monde aimait, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appelait volontiers le bon Langres. Il n'avait rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'était pas fait pour être évêque; il jouait à toutes sortes de jeux et le plus gros jeu du monde. M. de Vendôme, M. le Grand, et quelques autres de cette volée, lui attrapèrent gros deux ou trois fois au billard. Il ne dit mot, et s'en alla à Langres où il se mit à étudier les adresses du billard, et s'enfermait bien pour cela de peur qu'on le sût. De retour à Paris, voilà ces messieurs à le presser de jouer au billard, et lui à s'en défendre comme un homme déjà battu, et qui, depuis six mois de séjour à Langres, n'a vu que des chanoines et des curés. Quand il se fut bien fait importuner il céda enfin. Il joua d'abord médiocrement, puis mieux, et fit grossir la partie; enfin il les gagna tous de suite, puis se moqua d'eux après avoir regagné beaucoup plus qu'il n'avait perdu. Il avait un grand desir de l'ordre, et de toutes façons était fait pour l'avoir, et mourut fort vieux sans y être parvenu.

Langres fut donné à l'abbé de Tonnerre, fils du frère aîné de M. de Noyon. Il était aumônier du roi, et servait auprès de Monseigneur, qui, le lendemain au soir, s'en alla à Meudon, où les courtisans qu'il menait avaient l'honneur de manger tous, et toujours avec lui. Quand son souper fut servi, et que l'abbé de Tonnerre eut dit le *Benedicite*, il lui dit de se mettre à table. L'abbé répon-

dit modestement qu'il avait soupé, car l'aumônier mangeait devant à la table du maître-d'hôtel. « Et pourquoi monsieur l'abbé, lui dit Monseigneur? Vous êtes nommé, à Langres, et dès là vous savez bien que vous devez manger avec moi. Au moins, ajouta-t-il, n'y manquez plus de tout le voyage ». L'abbé de Tonnerre, après l'avoir remercié, lui dit qu'il n'ignorait pas cet honneur et cette distinction des évêques pairs, mais qu'il n'y avait bontés ni amitiés qu'il ne reçût tous les jours de M. d'Orléans, que ce dernier, ne pouvant avoir cet honneur étant évêque et premier aumônier, il serait trop peiné de lui donner ce dégoût, lui n'étant encore que nommé et ayant demandé de continuer à servir dans sa charge d'aumônier jusqu'à l'arrivée de ses bulles. Il fut extrêmement loué de cette modestie et de cette considération pour M. d'Orléans, et Monseigneur lui dit qu'il ne voulait pas le contraindre, mais qu'il serait le maître de se mettre à table avec lui toutes les fois qu'il le voudrait.

M. et madame la maréchale de Lorge arrivèrent de Vichy, et se pressèrent trop d'aller à Versailles où ils furent reçus du roi avec les plus grandes marques d'amitié et de distinction. Mais M. le maréchal parut encore en plus mauvais état à la cour qu'il n'avait fait à Paris, et, presque aussitôt qu'il eut pris le bâton, il fut obligé de l'envoyer au maréchal de Villeroy. Le roi comprit qu'après deux aussi fortes maladies et si près à près, il ne serait plus en état de servir, et ne voulut pas s'exposer, au milieu d'une campagne, aux inconvéniens qui pouvaient naître de la santé du général. Il eut peine à en parler lui-même au maréchal, et chargea M. de la Rochefoucauld, son ami le plus intime de tous les temps, de le lui faire entendre, et de tâcher surtout qu'il ne s'opiniâtrât point là-dessus à vouloir lui parler ni lui écrire. M. de la Rochefoucauld vint donc dîner

chez lui à Paris, et après le dîner le prit en particulier avec la maréchale. Ce compliment leur parut amer. M. le maréchal de Lorge se croyait en état de commander l'armée; il voulut une audience du roi, et il l'eut. Tout s'y passa avec toutes sortes d'égards et d'amitiés du roi, mais il ne put changer de pensée, et M. de Lorge s'y soumit de bonne grâce, quoique très peiné de devenir inutile, surtout par rapport à moi et à ses neveux. Nous en fûmes aussi fort affligés, par la différence infinie que cela faisait pour nous à l'armée et à la considération même partout ailleurs.

Peu de jours après nous fûmes d'un voyage à Marly, qui fut pour moi le premier, où il arriva une scène singulière. Le roi et Monseigneur y tenaient chacun une table à même heure et en même pièce, soir et matin; les dames s'y partageaient sans affectation, sinon que madame la princesse de Conti était toujours à celle de Monseigneur, et ses deux autres sœurs toujours à celle du roi. Il y avait dans un coin de la même pièce cinq ou six couverts où, sans affectation aussi, se mettaient tantôt les unes, tantôt les autres, mais qui n'étaient tenus par personne. Celle du roi était plus proche du grand salon, l'autre plus voisine des fenêtres et de la porte par où, en sortant de dîner, le roi allait chez madame de Maintenon, qui alors dînait souvent à la table du roi, se mettait vis-à-vis de lui (les tables étaient rondes) ne mangeait jamais qu'à celle-là, et soupait toujours seule chez elle. Pour expliquer le fait il fallait mettre ce tableau au net.

Les princesses n'étaient que très légèrement raccommodées, comme on l'a vu plus haut, et madame la princesse de Conti intérieurement de fort mauvaise humeur du goût de Monseigneur pour le choix qu'elle ne pouvait ignorer, et dont elle n'osait donner aucun signe. A un

dîner pendant lequel Monseigneur était à la chasse, et où sa table était tenue par madame la princesse de Conti, le roi s'amusa à badiner avec madame la Duchesse, et sortit de cette gravité qui ne le quittait jamais pour, et à la surprise de la compagnie, jouer avec elle aux olives. Cela fit boire quelques coups à madame la Duchesse; le roi fit semblant d'en boire un ou deux, et cet amusement dura jusqu'aux fruits et à la sortie de table. Le roi, passant devant madame la princesse de Conti pour aller chez madame de Maintenon, choqué peut-être du sérieux qu'il lui remarqua, lui dit assez sèchement que sa gravité ne s'accommodait pas de leur ivrognerie. La princesse piquée laissa passer le roi, puis se tournant à madame de Châtillon, dans ce moment de chaos où chacun se lavait la bouche, lui dit qu'elle aimait mieux être grave que sac à vin (entendant quelques repas un peu allongés que ses sœurs avaient faits depuis peu ensemble). Ce mot fut entendu de madame la duchesse de Chartres qui répondit assez haut, de sa voix lente et tremblante, qu'elle aimait mieux être sac à vin que sac à guenilles; par où elle entendait Clermont et des officiers des gardes-du-corps qui avaient été, les uns chassés, les autres éloignés à cause d'elle. Ce mot fut si cruel qu'il ne reçut point de répartie, et qu'il courut sur-le-champ par Marly, de là par Paris et partout. Madame la Duchesse qui avait bien de la grâce, et de l'esprit à l'art des chansons salées, en fit d'étranges sur ce même ton. Madame la princesse de Conti au désespoir, et qui n'avait pas les mêmes armes, ne sut que devenir. Monsieur, le roi des tracasseries, entra dans celle-ci qu'il trouva de part et d'autre trop forte. Monseigneur s'en mêla aussi; il leur donna un dîner à Meudon où madame la princesse de Conti alla seule et y arriva la première; les deux autres y furent menées par Monsieur. Elles se parlèrent

peu, tout fut aride, et elles revinrent de tout point comme elles étaient allées.

La fin de cette année fut orageuse à Marly. Madame la duchesse de Chartres et madame la Duchesse, plus ralliées par l'aversion de madame la princesse de Conti, se mirent au voyage suivant à un repas rompu, après le coucher du roi, dans la chambre de madame de Chartres au château; Monseigneur joua tard dans le salon. En se retirant chez lui il monta chez ces princesses et les trouva qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps-de-garde suisse. Monseigneur, qui en vit les suites si cette odeur gagnait, leur fit quitter cet exercice, mais la fumée les avait trahies. Le roi leur fit le lendemain une rude correction, dont madame la princesse de Conti triompha. Cependant ces brouilleries se multiplièrent et le roi, qui avait espéré qu'elles finiraient d'elles-mêmes, s'en ennuya; et un soir à Versailles qu'elles étaient dans son cabinet après son souper, il leur en parla très fortement, et conclut par les assurer que s'il en entendait parler davantage, elles avaient chacune des maisons de campagne où il les enverrait pour long-temps et où il les trouverait fort bien. La menace eut son effet, et le calme et la bienséance revinrent et supléerent à l'amitié.

CHAPITRE XXXI.

Banc au lieu de ployant pour les cardinaux aux cérémonies de l'ordre et à la réception de MM. de Noyon et de Guiscard. — Duc de Lanti nommé à l'ordre, et son extraction. — Le prince de Conti gagne son procès contre la duchesse de Nemours. — Plusieurs mariages. — Rang nouveau de prince étranger de M. de Monaco, et définition de sa souveraineté. — Autres mariages. — Le prince d'Isenghien obtient un tabouret de grâce pour toujours. — Sourde lutte de l'archevêque de Cambrai et de l'évêque de Chartres. — Un esprit fin et une bonne tête sous un extérieur de cuistre. — Encore le petit troupeau. — De fausses ouailles s'y immiscent. — Surprise de madame de Maintenon. — Embarras de M. de Cambrai. — Madame Guyon chassée de Saint-Cyr, puis à la Bastille.

L'ANNÉE 1696 commença par un petit dégoût à des gens qui n'y étaient pas accoutumés. Le roi donna l'ordre à M. de Noyon et à Guiscard, et à la cérémonie, les cardinaux d'Estrées et de Furstemberg n'eurent qu'un banc comme tous les autres chevaliers. Peu-à-peu cette dignité, habile en usurpation, et heureuse à les tourner en droit, avait trouvé moyen d'avoir chacun un siège pliant à leur place auprès de la crédence de l'autel, comme Monseigneur et Monsieur et la maison royale en ont auprès du roi, qui à la fin le trouva mauvais et le leur ôta. Ils l'avalèrent sans oser dire mot.

Au chapitre qui précéda cette cérémonie le roi nomma à l'ordre le duc Lanti, dont la sœur était femme de la duchesse de Bracciano, qui l'y servit fort par elle et ses amis; il était à Rome et l'y reçut au grand contentement du cardinal d'Estrées, ami intime de la duchesse de Brac-

ciano, et qui y avait le plus travaillé. Ces Lanti ne sont rien du tout, ils ont pris le nom Della Rovere, parce qu'ils en ont eu une mère, et ces Rovere eux-mêmes étaient la lie du peuple avant leur pontificat. François Della Rovere, qui fut pape en 1481 et qui le fut quatorze ans sous le nom de Sixte IV, était fils d'un pêcheur des environs de Savonne, et ce furieux Jules second, pape en 1503 et qui le fut dix ans, était fils de son frère. Ils n'oublièrent rien pour élever leur famille par argent, par alliances, par troubles et par toutes sortes de voies. Le duché d'Urbin et d'autres grands fiefs y entrèrent, qui pour la plupart sont retournés aux papes. Ces la Rovere ont eu trois ducs d'Urbin.

M. le prince de Conti gagna tout d'une voix son procès contre madame de Nemours à l'audience de la grand' chambre, c'est-à-dire, la permission de prouver que M. de Longueville était en état de tester lorsqu'il fit son testament en sa faveur, à quoi lui servit beaucoup son ordination postérieure à l'ordre de prêtrise par les mains du pape, et ce jugement préliminaire emportait le fond, supposé les preuves. J'étais dans la lanterne avec M. le prince de Conti, M. le Duc et M. de la Rocheguyon, assis sur le banc et devant nous le peu des premiers officiers de ces princes qui y purent tenir. Toute la France en hommes remplissait la grand'chambre. Le plaidoyer, déjà commencé en une autre audience, remplit celle-ci. Il fut très éloquent, et tout de suite suivi du jugement. Jamais on n'ouït de tels cris de joie, ni tant d'applaudissemens; la grande salle était pleine de monde qui retentissait; à peine pûmes-nous passer. M. le prince de Conti se contint fort, mais il parut fort sensible et à la chose et à la part générale que l'on prenait pour lui. On ne laissa pas dans le monde d'appeler un peu de ce jugement, sans se soucier pourtant de madame de Nemours, à qui le choix de son héritier

ne laissa pas de faire grand tort. La colère qu'elle conçut de cette décision est inconcevable, et tout ce qu'elle dit de plaisant et de salé contre sa partie et contre ses juges. Ce ne fut encore que le commencement de leurs combats.

Cet hiver fut fertile en mariages. Barbésieux les commença, il épousa la fille aînée de d'Alègre, qui fit à cette occasion une fête aussi somptueuse que pour l'alliance d'un prince du sang. Il était maréchal-de-camp, il en espérait sa fortune, il eut tout le temps de s'en repentir.

Celui de M. de Luxembourg fut fort avancé avec madame de Seignelay. C'était une grande femme, très bien faite, avec une grande mine et de grands restes de beauté. Sa hauteur excessive avait été soutenue par celle de son mari, par son opulence, sa magnificence, son autorité dans le conseil et dans sa place, dont il avait bizarrement tenté de se faire un degré à devenir maréchal de France; mais devenue veuve elle brûlait d'un rang et d'un autre nom quoiqu'elle eût plusieurs enfans. Le rare fut que M. de Chevreuse, qui avait marié sa fille à M. de Luxembourg qui en était veuf sans enfans, et Cavoye, le plus grand favori de M. de Seignelay, firent les entremetteurs de l'affaire, que M. de Luxembourg rompit fort malhonnêtement parce qu'il la voulut rompre, les habits achetés et tous les complimens reçus. Il eut lieu de s'en repentir. Tous deux ne tardèrent pas à trouver ailleurs. M. de Luxembourg épousa mademoiselle de Clerembault, riche et unique héritière fort jolie, mais dont la naissance était légère; son nom était Gillier. Elle était fille de Clerembault, qui, étant dans les basses charges chez Monsieur, donna dans l'œil de la comtesse du Plessis, dame d'honneur de Madame, en survivance de la maréchale du Plessis sa belle-mère, et veuve du comte du Plessis, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, en

survivance du maréchal du Plessis son père qui avait été gouverneur de Monsieur. Le comte du Plessis fut tué devant Arnheim en Hollande en 1672, à trente-huit ans, trois ans avant la mort de son père, et laissa un fils unique qui devint duc et pair par la mort du maréchal son grand-père, et qui fut tué sans alliance devant Luxembourg, en 1684, ce qui fit duc et pair le chevalier du Plessis son oncle, qui prit le nom de duc de Choiseul. Nous avons vu plus haut l'étrange raison qui l'empêcha d'être maréchal de France. La comtesse du Plessis s'appelait le Loup, et était fille de Bellenave, et riche. Amoureuse de Clerembault, elle l'épousa, et, pour l'approcher un peu d'elle, eut le crédit de le faire premier écuyer de Madame. L'un et l'autre la quittèrent, et vécurent dans une grande avarice et fort dans le néant. Ils voulurent garder leur fille, et M. de Luxembourg se mit chez eux.

Madame de Seignelay, outrée de ce qui venait de lui arriver, trouva un mari qui lui donnait un rang et de meilleure maison que M. de Luxembourg. Aussi, ne le manqua-t-elle pas; et les Mattignon ses oncles se cotisèrent pour brusquer cette affaire. Ce fut avec M. de Marsan, frère de M. le Grand. Cavoye, si intime de feu M. de Seignelay et de feu M. de Luxembourg, piqué du procédé avec madame de Seignelay, en fit la noce chez lui à Paris où il y eut fort peu de monde.

M. de Duras fit un grand mariage pour sa seconde fille. L'aînée avait épousé, il y avait quelques années, le duc de la Melleraye, fils unique du duc de Mazarin, mais qui n'avait que des richesses avec sa dignité. Il trouva pour l'autre, avec les grands biens, tout ce qu'il pouvait desirer d'ailleurs : ce fut le jeune duc de Lesdiguières, ardemment desiré des plus grands partis, parce qu'il était lui-même le plus grand parti de France. Sa mère, héritière des Gondi, était une fée solitaire qui ne

laissait entrer presque personne dans son palais enchanté, et où la maréchale de Duras sut pourtant pénétrer. Tout convenu dans un grand secret avec elle, qui était aussi la tutrice, il fut question des parens; le maréchal de Villeroy et M. le Grand, qui étaient les plus proches du côté paternel, et la maréchale de Villeroy du maternel, firent grand bruit. Le maréchal et le père du jeune duc étaient enfans du frère et de la sœur, et la duchesse de Lesdiguières et la maréchale étaient filles aussi du frère et de la sœur. Madame d'Armagnac était sœur du maréchal; lui et M. le Grand étaient intimes. Il ménageait depuis long-temps madame de Lesdiguières qui se servait de son crédit à son gré. Plusieurs partis avaient manqué à mademoiselle d'Armagnac; ils voulaient celui-ci, bien que plus jeune qu'elle, et c'est ce qui les mit en si grand émoi. Pendant ce vacarme, tout fut signé, et par M. de la Trémoille, tuteur paternel, gendre du feu duc de Créquy, ami des maréchaux de Duras et de Lorge, et fils de leur cousin-germain. Cela fit taire tout-à-coup les autres, et le mariage se fit à petit bruit à l'hôtel de Duras, parce que madame de Lesdiguières ne voulut point de monde, et encore moins les parens de mauvaise humeur. Il n'en coûta que 100,000 écus de dot à M. de Duras, encore en retint-il 11,000 livres de rente pour loger et nourrir sa fille et son gendre. Il avait marié sa fille aînée à aussi bon marché. La mariée était grande, bien faite, belle, avec le plus grand air du monde, et d'ailleurs très aimable, et l'âge convenait entièrement.

Il s'en fit un autre d'âges bien disproportionnés, du duc d'Uzès, qui avait dix-huit ans, avec la fille unique du prince de Monaco, sœur du duc de Valentinois, gendre de M. le Grand : elle avait trente-quatre ou trente-cinq ans, et les paraissait. Elle était riche; sa mère était sœur du duc de Grammont. Il était lors dans les horreurs de

la taille. M. de Valentinois n'avait ni feu ni lieu que chez son beau-père, et il n'avait pas lieu d'être bien avec sa femme ni avec les siens; M. de Monaco était à Monaco. La noce se fit donc chez la duchesse du Lude, veuve en premières noces de ce galant comte de Guiche, frère aîné du duc de Grammont, et elle était toujours demeurée fort unie avec eux tous. Mademoiselle de Monaco avait le tabouret, parce qu'au mariage de M. de Valentinois, en 1688, M. le Grand avait obtenu le rang de prince étranger pour M. de Monaco et pour ses enfans, à quoi ils n'avaient jamais osé songer jusque-là. La mère de M. de Monaco vint à Paris pour le faire tenir sur les fonds de baptême par le roi et par la reine sa mère. Son mari était mort sans que son père, qui vivait encore, se fût démis. Elle s'appelait la princesse de Mourgues. C'était M. d'Angoulême qui, étant dans son gouvernement de Provence, avait fait avec ce même beau-père le traité de se donner à la France. Ce fut donc à la duchesse d'Angoulême, sa veuve, qu'elle s'adressa pour la présenter et la mener à la cour. Elle y fut debout, sans prétention ni équivoque; et, après un court séjour, elle s'en retourna avec son fils, comblée des bontés du roi et de la reine. Madame d'Angoulême, chez qui ma mère a logé long-temps fille, et y a été mariée, le lui a conté cent fois; et c'est le père de ce prince de Monaco du traité, qui le premier s'est fait appeler et intituler prince de Monaco; le père de celui-là et tous ses devanciers ne se sont jamais dits ni fait appeler que seigneurs de Monaco. C'est, au demeurant, la souveraineté d'une roche, du milieu de laquelle on peut pour ainsi dire cracher hors de ses étroites limites.

Le duc d'Albret, fils aîné de M. de Bouillon, épousa la fille du duc de la Trémoille; il y eut d'autres mariages plus tard dont il vaut autant finir la matière tout de suite.

Madame la maréchale de Lorge maria une cousine-germaine, qu'elle avait auprès d'elle, au marquis de Saint-Herem, du nom de Montmorin, qui était fort de mes amis. Il avait la survivance du gouvernement de Fontainebleau de son père, que le roi prit en 1688 pour un homme de peu, quoique de très bonne et ancienne maison et très bien alliée, dont les pères avaient eu le gouvernement d'Auvergne, et qui ne le fit point chevalier de l'ordre. M. de la Rochefoucauld, ami du bonhomme Saint-Herem, le détrompa; mais il n'était plus temps.

Villacerf épousa mademoiselle de Brinon, sans bien; elle était Saint-Nectaire et lui Colbert : les noms ne se ressemblaient pas. Son père était Saint-Pouenge; son frère était fils d'une sœur du chancelier le Tellier. Saint-Pouenge faisait tout sous M. de Louvois, et après sous Barbésieux. Ils avaient répudié les Colbert pour les Tellier, dont ils avaient pris les livrées et suivi la fortune; tous deux étaient bien avec le roi, surtout Villacerf, avec confiance de longue main. C'était aussi un très bonhomme et fort homme d'honneur. Il eut les bâtimens à la mort de Louvois, et fut aussi un temps premier maître-d'hôtel de la reine. Son fils aîné avait été tué à la tête d'un régiment qu'on avait fait royal pour lui; celui-ci avait servi à la mer quelque temps.

Lassay épousa à l'hôtel de Condé la bâtarde de M. le Prince et de mademoiselle de Montalais qu'il avait fait légitimer. Elle était fort jolie et avait beaucoup d'esprit. Il en eut du bien et la lieutenance générale de Bresse. Il était fils de Montalais, grand menteur de son métier, et d'une Vipart, très petite demoiselle de Normandie. Ce nom de Montalais est étrangement connu par la vie de M. d'Épernon, et n'a pas brillé depuis. Lassay avait déjà été marié deux fois. D'une Sibour, qu'il perdit tout au commencement de 1675, il eut une fille unique qui n'eut

point d'enfans du marquis de Coligny, dernier de cette grande et illustre maison. Il devint ensuite amoureux de la fille d'un apothicaire qui s'appelait Pajot, si belle, si modeste, si sage, si spirituelle, que Charles IV, duc de Lorraine, éperdu d'elle, la voulut épouser malgré elle; il n'en fut empêché que parce que le roi la fit enlever. Lassay, qui n'était pas de si bonne maison, l'épousa, et en eut un fils unique; puis la perdit, et en pensa perdre l'esprit. Il se crut dévot, se fit une retraite charmante joignant les Incurables, et y mena quelques années une vie fort édifiante. A la fin il s'en ennuya; il s'aperçut qu'il n'était qu'affligé, et la dévotion passa avec la douleur. Il avait beaucoup d'esprit, mais c'était tout. Il chercha à rentrer dans le monde, et bientôt il se trouva tout au milieu. Il s'attacha à M. le Duc et à MM. les princes de Conti, avec qui il fit le voyage de Hongrie. Il n'avait jamais servi, et avait été quelque temps à faire l'important en Basse-Normandie; il plut à M. le Duc par lui être commode à ses plaisirs; et il espéra de ce troisième mariage s'initier à la cour sous sa protection et celle de madame la Duchesse. Il n'y fut jamais que des faubourgs, il en eut une fille unique.

Un mariage d'amour fort étrange suivit celui-ci, d'un frère de Feuquières avec la fille du célèbre Mignard, le premier peintre de son temps, qui était mort, et dont j'ai parlé ci-devant; elle était encore si belle, que Bloin, premier valet de chambre du roi, l'entretenait depuis longtemps au vu et au su de tout le monde, et fut cause que le roi en signa le contrat de mariage.

Enfin Bouzols, gentilhomme d'Auvergne, tout simple et peu connu, sinon pour avoir acheté le régiment Royal-Piémont, épousa la fille aînée de Croissy, déjà fort montée en graine et très laide. Ce n'était pas faute d'ambition d'être duchesse comme ses cousines, mais à force d'at-

tendre et d'espérer, il fallut faire une fin et se contenter du possible, fort éloigné du titre. Elle avait infiniment d'esprit, de grâces, et d'amusement dans l'esprit, et passait sa vie avec madame la Duchesse; elle ne faisait pas moins de chansons bien assénées qu'elle, mais elle et son cher ami Lassay ne furent pas à l'épreuve des siennes, et si parlantes et si plaisantes qu'on s'en souvient toujours.

Le roi fit presque en même temps deux grâces. Il avait fait passer la Normandie du maréchal de Luxembourg à son fils aîné, à condition qu'il ne lui parlât jamais pour lui de sa charge de capitaine des gardes-du-corps. Le père, hardi de ses lauriers, et qui, avec raison, ne se croyait pas inférieur en naissance aux Bouillon, aux Rohan et aux Monaco, auxquels tous le roi avait donné des rangs de princes étrangers, s'était mis à le prétendre et à l'en presser; et comme il fait toujours bon se mettre en prétention, comme disait M. le Tellier, le roi s'en crut quitte à bon marché de promettre à M. de Luxembourg de faire son second fils duc, lorsqu'il trouverait quelque mariage. M. de Luxembourg mourut avant que le comte de Luce fût marié; la famille crut ne devoir pas laisser refroidir trop long-temps la promesse. Le maréchal ne fut pas plus tôt mort, que le roi s'en repentit; néanmoins il ne put reculer, mais il le fit de mauvaise grâce. Il fit donc expédier une érection sur Châtillon-sur-Loing, que le comte de Luce avait eu du legs universel de sa tante madame de Meckelbourg, pour être vérifiée au parlement sans pairie lorsqu'il se marierait, et n'en pas jouir auparavant. Il épousa enfin mademoiselle de Royan, celle-la même que la duchesse de Bracciano, sa tante, avait eu tant d'envie de me donner, et à laquelle Pélypeaux avait osé prétendre. Ce nouveau duc ne put jamais plaire au roi depuis qu'il le fut, et en essuya tous les dégoûts qu'il lui put donner toute sa vie, pour se dépiquer de l'avoir fait duc malgré lui.

L'autre grâce fut fort extraordinaire, et j'avoue franchement que je ne sais d'où elle vint. Le roi, qui aimait le feu maréchal d'Humières, avait fait le mariage de sa fille aînée, en lui accordant un tabouret de grâce, en épousant le prince d'Isenghien; ce qui a le même effet que ce qu'on connaît sous le nom d'un brevet de duc. Il était mort et avait laissé deux fils; le roi, sans aucune occasion, et sans mariage, non-seulement accorda la même grâce à l'aîné, mais, ce qui était sans exemple, il l'accorda de mâle en mâle à sa postérité : c'est-à-dire que, sans aucun renouvellement, le fils aîné y succéderait à son père, n'ayant toutefois que des honneurs sans aucun rang, comme les ducs à brevet.

Le nouvel archevêque de Cambrai s'applaudissait cependant de ses succès auprès de madame de Maintenon; les espérances qu'il en concevait, avec de si bons appuis, étaient grandes, mais il crut ne les pouvoir conduire avec sûreté jusqu'où il se les proposait, qu'en achevant de se rendre maître de son esprit sans partage. Godet, évêque de Chartres, tenait à elle par les liens les plus intimes; il était diocésain de Saint-Cyr: il en était le directeur unique; il était de plus celui de madame de Maintenon : ses mœurs, sa doctrine, sa piété, ses devoirs épiscopaux, tout était irrépréhensible. Il ne faisait à Paris que des voyages courts et rares, et logé au séminaire de Saint-Sulpice, se montrait encore plus rarement à la cour et toujours comme un éclair, et voyait madame de Maintenon long-temps et souvent à Saint-Cyr, et faisait d'ailleurs par lettres tout ce qu'il voulait; c'était donc là un étrange rival à abattre; mais quelque ancré qu'il fût, son extérieur de cuistre rassura Fénelon. Il le crut tel à sa longue figure malpropre, décharnée, toute sulpicienne; un air simple, un aspect niais et sans liaisons qu'avec de plats prêtres, en un mot il le prit pour un homme sans monde,

sans talens, de peu d'esprit et court de savoir, que le hasard de Saint-Cyr, établi dans son diocèse, avait porté où il était, noyé dans ses fonctions, et sans autre appui, ni autre connaissance : dans cette idée, il ne douta pas de lui faire bientôt perdre terre par la nouvelle spiritualité de madame Guyon, déjà si goûtée de madame de Maintenon ; il n'ignorait pas qu'elle n'était pas insensible aux nouveautés de toutes espèces, et il se flatta de culbuter par là M. de Chartres, dont madame de Maintenon sentirait et mépriserait l'ignorance pour ne plus rien voir que par lui.

Pour arriver à ce but, il travailla à persuader madame de Maintenon de faire entrer madame Guyon à Saint-Cyr, où elle aurait le temps de la voir et de l'approfondir tout autrement que dans de rares et courtes après-dînées, à l'hôtel de Chevreuse et de Beauvilliers. Il y réussit. Madame Guyon alla à Saint-Cyr deux ou trois fois. Ensuite madame de Maintenon, qui la goûtait de plus en plus, l'y fit coucher, et de l'un à l'autre, mais près à près, les séjours s'y allongèrent, et par son aveu elle s'y chercha des personnes propres à devenir ses disciples, et elle s'en fit. Bientôt il s'éleva dans Saint-Cyr un petit troupeau tout à part, dont les maximes et même le langage de spiritualité parurent fort étrangers à tout le reste de la maison, et bientôt fort étranges à M. de Chartres. Ce prélat n'était rien moins que ce que M. de Cambrai s'était figuré. Il était fort savant et surtout profond théologien ; il y joignait beaucoup d'esprit ; il avait de la douceur, de la fermeté, même des grâces ; et ce qui était plus surprenant dans un homme qui avait été élevé et n'était jamais sorti de la profondeur de son métier, il était tel pour la cour et pour le monde que les plus fins courtisans auraient eu peine à le suivre et auraient eu à profiter de ses leçons. Mais c'était en lui un talent enfoui

pour les autres, parce qu'il ne s'en servait jamais sans de vrais besoins. Son désintéressement, sa piété, sa rare probité les retranchaient presque tous, et madame de Maintenon, au point où il était avec elle, suppléait à tout.

Dès qu'il eut le vent de cette doctrine étrangère, il fit en sorte d'y faire admettre deux dames de Saint-Cyr sur l'esprit et le discernement desquelles il pouvait compter, et qui pourraient faire impression sur madame de Maintenon. Il les choisit surtout parfaitement à lui et les instruisit bien. Ces nouvelles prosélytes parurent d'abord ravies et peu-à-peu enchantées. Elles s'attachèrent plus que pas une à leur nouvelle directrice, qui, sentant leur esprit et leur réputation dans la maison, s'applaudit d'une conquête qui lui aplanirait celle qu'elle se proposait. Elle s'attacha donc aussi à gagner entièrement ces filles; elle en fit ses plus chères disciples; elle s'ouvrit à elles comme aux plus capables de profiter de sa doctrine et de la faire goûter dans la maison. Elle et M. de Cambrai, qu'elle instruisait de tous ses progrès, triomphaient, et le petit troupeau exultait. M. de Chartres, par le consentement duquel madame Guyon était entrée à Saint-Cyr et y était devenue maîtresse extérieure, la laissa faire. Il la suivait de l'œil; ses fidèles lui rendaient un compte exact de tout ce qu'elles apprenaient en dogmes et en pratique. Il se mit bien au fait de tout, il l'examina avec exactitude, et quand il crut qu'il était temps, il éclata.

Madame de Maintenon fut étrangement surprise de tout ce qu'il lui apprit de sa nouvelle école, et plus encore de ce qu'il lui en prouva par la bouche de ses deux affidées, et par ce qu'elles en avaient mis par écrit. Madame de Maintenon interrogea d'autres écolières; elle vit dans leurs réponses que, plus ou moins instruites et plus ou moins admises dans la confiance de leur nouvelle

maîtresse, tout allait au même but, et que ce but et le chemin étaient fort extraordinaires. La voilà bien en peine, puis en grand scrupule; elle se résolut à parler à M. de Cambrai; celui-ci, qui ne soupçonnait pas qu'elle fût si instruite, s'embarrassa et augmenta les soupçons. Tout-à-coup madame Guyon fut chassée de Saint-Cyr, et on ne s'y appliqua plus qu'à effacer jusqu'aux moindres traces de ce qu'elle y avait enseigné. On y eut beaucoup de peine; elle en avait charmé plusieurs qui s'étaient véritablement attachées à elle et à sa doctrine, et M. de Chartres en profita pour faire sentir tout le danger de ce poison et pour rendre M. de Cambrai fort suspect. Un tel revers et si peu attendu l'étourdit, mais il ne l'abattit pas. Il paya d'esprit, d'autorités mystiques, de fermeté sur ses étriers. Ses amis principaux le soutinrent.

M. de Chartres, content de s'être solidement raffermi dans l'esprit et la confiance de madame de Maintenon, ne voulut pas pousser si fort de suite un homme si soutenu, mais sa pénitente, piquée d'avoir été conduite sur le bord du précipice, se refroidit de plus en plus pour M. de Cambrai, et s'irrita de plus en plus contre madame Guyon. On sut qu'elle continuait à voir sourdement du monde à Paris; on le lui défendit sous de si grandes peines qu'elle se cacha davantage, mais sans pouvoir se passer de dogmatiser bien en cachette, ni son petit troupeau de se rassembler par parties autour d'elle en différens lieux. Cette conduite, qui fut éclairée, lui fit donner ordre de sortir de Paris. Elle obéit, mais incontinent elle se vint cacher dans une petite maison obscure du faubourg Saint-Antoine. L'extrême attention avec laquelle elle était suivie fit que ne la dépistant de nulle part on ne douta pas qu'elle ne fût rentrée dans Paris, et à force de recherches on la soupçonna où elle était, sur le rapport qu'on eut des voisins des mystères

sans lesquels cette porte ne s'ouvrait point. On voulut être éclairci; une servante qui portait le pain et les herbes fut suivie de si près et si adroitement qu'on entra avec elle. Madame de Guyon fut trouvée et conduite sur-le-champ à la Bastille avec ordre de l'y bien traiter, mais avec les plus rigoureuses défenses de la laisser voir, écrire, ni recevoir de nouvelles de personne. Ce fut un coup de foudre pour M. de Cambrai, pour ses amis, et pour le petit troupeau qui ne s'en réunit que davantage. Les suites dépasseraient l'année. Il vaut mieux rester où nous en sommes pour celle-ci et remettre aux évènemens de la suivante tout ce qui les amena.

CHAPITRE XXXII.

Cavoye. — Son idée fixe, et mortifications qu'il essuie. — Sa fortune. — Son surnom. — Il inspire une passion. — Comment il y répond. — Un roi peut tout sur le cœur d'un sujet. — Projet avorté sur l'Angleterre. — Le roi d'Angleterre à Calais. — Mort de madame de Guise. — La dignité maritale aux prises avec l'étiquette. — Origine du nom de Beauharnais et quel autre nom il remplace. — Plusieurs autres morts parmi lesquelles celle de madame de Sévigné. — Mort de la Bruyère. — De d'Aquin. — De la reine d'Espagne. — Le père Séraphin et ses Sermons. — Saillie de madame de Vendôme. — M. de la Rochefoucauld agit en courtisan avisé. — L'évêque d'Orléans éclate contre lui au sujet d'une place derrière le roi.

Il y a dans les cours des personnages singuliers, qui sans esprit, sans naissance distinguée, et sans entours ni services, percent dans la familiarité de ce qui y est le plus brillant, et font enfin, on ne sait pourquoi, compter le monde avec eux. Tel y fut Cavoye toute sa

vie, très petit gentilhomme tout au plus, dont le nom était Oger. Il était grand-maréchal-des-logis de la maison du roi ; et le roman qui lui valut cette charge, mérite de n'être pas oublié, après avoir dit ce qui le regarde en ce temps-ci. J'ai parlé de lui plus d'une fois, et fait mention de son amitié intime avec M. de Seignelay chez qui la fleur de la cour était trayée. Cette grande liaison, qui devait lui aider à tout par le crédit où était ce ministre, causa pourtant le ver rongeur de sa vie. Avec sa charge, ses amis considérables à la cour qui l'y faisaient figurer, et les bontés du roi toujours distinguées, il se flatta d'être chevalier de l'ordre en la promotion de 1688. Le roi la fit avec M. de Louvois qui était chancelier de l'ordre. Ce ministre qui minutait une grande guerre qu'il avait déjà fait déclarer, et qu'il rendit plus générale que le roi ne s'y attendait, ne songea qu'à profiter de l'occasion de se faire des créatures. Il la rendit donc toute militaire pour la première qui ait jamais été faite de la sorte, et eut grande attention d'en exclure tous ceux qu'il n'aimait pas tant qu'il put. L'amitié de Seignelay son ennemi pour Cavoye l'avait mis dans ce nombre : il ne fut point de la promotion, et il en pensa mourir de douleur. Le roi à qui il parla et fit parler par Seignelay et par d'autres amis, lui adoucit sa peine par des propos de bonté et d'espérance pour une autre occasion. Il se fit depuis diverses petites promotions et toujours Cavoye laissé, parce qu'en effet ces promotions avaient des causes particulières pour chacun de ceux qui en furent. A la fin, Cavoye, lassé et outré, écrivit au roi une rapsodie sur sa santé et ses affaires, et demanda la permission de se défaire de sa charge. Le roi ne lui dit ni ne lui fit rien dire là-dessus, et cependant Cavoye prenait publiquement tous ses arrangemens pour se retirer de la cour dont je pense qu'il se fût cruellement repenti. Dix

ou douze jours après avoir remis sa lettre au roi, vint un voyage de Marly, et Cavoye, sans demander, y fut à l'ordinaire. Deux jours après le roi, entrant dans son cabinet, l'appela, lui dit avec bonté qu'il y avait trop long-temps qu'ils étaient ensemble pour se séparer, qu'il ne voulait point qu'il le quittât, et qu'il aurait soin de ses affaires. Il y ajouta des espérances sur l'ordre. Cavoye prétendit en avoir eu parole, et le voilà enrôlé à la cour plus que jamais.

Sa mère était une femme de beaucoup d'esprit, venue je ne sais par quel hasard de sa province, ni par quel autre connue de la reine-mère, dans le temps où elle avait besoin de toutes sortes de gens. Elle lui plut, elle la distingua en bonté sans la sortir de son petit état. Madame de Cavoye en profita pour mettre son fils à la cour et se faire à tous deux des amis. Cavoye était un des hommes de France les mieux faits et de la meilleure mine, et qui se mettait le mieux. Il en profita auprès des dames. C'était un temps où on se battait fort malgré les édits: Cavoye, brave et adroit, s'y acquit tant de réputation, que le nom de brave Cavoye lui en demeura. Mademoiselle de Coetlogon, une des filles de la reine Marie-Thérèse, s'éprit de Cavoye, et s'en éprit jusqu'à la folie. Elle était laide, sage, naïve, aimée et très bonne créature. Personne ne s'avisa de trouver son amour étrange; et, ce qui est un prodige, tout le monde en eut pitié. Elle en faisait toutes les avances. Cavoye était cruel et quelquefois brutal; il en était importuné à mourir. Tant fut procédé, que le roi et même la reine le lui reprochèrent, et qu'ils exigèrent de lui qu'il serait plus humain. Il fallut aller à l'armée, où pourtant il ne passa pas les petits emplois. Voilà Coetlogon aux larmes, aux cris, et qui quitte toutes parures tout du long de la campagne, et qui ne les reprend qu'au retour de Cavoye. Jamais on ne fit

qu'en rire. Vint l'hiver un combat où Cavoye servit de second et fut mis à la Bastille : autres douleurs, chacun alla lui faire compliment. Elle quitta toute parure, et se vêtit le plus mal qu'elle put. Elle parla au roi pour Cavoye, et n'en pouvant obtenir la délivrance, elle le querella jusqu'aux injures. Le roi riait de tout son cœur ; elle en fut si outrée, qu'elle lui présenta ses ongles, auxquels le roi comprit qu'il était plus sage de ne pas s'exposer. Il dînait et soupait tous les jours en public avec la reine. Au dîner, la duchesse de Richelieu et les filles de la reine servaient. Tant que Cavoye fut à Bastille, jamais Coetlogon ne voulut servir quoi que ce fût au roi : ou elle l'évitait, ou elle le refusait tout net, disant qu'il ne méritait pas qu'elle le servît ; la jaunisse la prit, les vapeurs, le désespoir, enfin tant fut procédé, que le roi et la reine exigèrent bien sérieusement de la duchesse de Richelieu de mener Coetlogon voir Cavoye à la Bastille, et cela fut répété deux ou trois fois. Il sortit enfin, et Coetlogon, ravie, se para tout de nouveau, mais ce fut avec peine qu'elle consentit à se raccommoder avec le roi. La pitié et la mort de M. de Froulay, grand-maréchal-des-logis, vinrent à son secours. Le roi envoya quérir Cavoye qu'il avait déjà tenté inutilement sur ce mariage. A cette fois il lui dit qu'il le voulait ; qu'à cette condition il prendrait soin de sa fortune; que, pour lui tenir lieu de dot avec une fille qui n'avait rien, il lui ferait présent de la charge de grand-maréchal-des-logis de sa maison. Cavoye renifla encore, mais y fallut passer. Il a depuis bien vécu avec elle, et elle toujours dans la même adoration jusqu'aujourd'hui, et c'est quelquefois une farce de voir les caresses qu'elle lui fait devant le monde, et la gravité importunée avec laquelle il les reçoit. Des autres histoires de Cavoye il y aurait un petit livre à faire : il suffit ici d'avoir rapporté cette his-

toire pour sa singularité qui est sûrement sans exemple, car jamais la vertu de madame de Cavoye, ni devant ni depuis son mariage, n'a reçu le plus léger soupçon. Son mari, lié toute sa vie avec le plus brillant de la cour, s'était érigé chez lui une espèce de tribunal auquel il ne fallait pas déplaire, compté et ménagé jusque des ministres, mais d'ailleurs bon homme, et un fort honnête homme, à qui on se pouvait fier de tout.

Le duc de Berwick, bâtard du roi d'Angleterre, parti sous prétexte d'aller faire la revue des troupes que Jacques II avait en France, alla secrètement en Angleterre où il fut découvert, et au moment d'être arrêté et peut-être pis. Le but de ce voyage était de voir par lui-même ce qu'il y avait de réel dans un parti formé pour le rétablissement du roi Jacques, qui le sollicitait puissamment de passer en Angleterre avec des troupes. Le retour de Berwick donna de telles espérances, que le roi d'Angleterre s'en alla le lendemain à Calais où, à tous hasards, dès les premières notions on s'était préparé à tout ce qui lui était nécessaire. Les troupes destinées au trajet et qu'on tenait à portée y marchèrent en même temps, et une escadre s'y rendit pour le transport. Le marquis d'Harcourt commanda tout sous lui avec Pracomtal, maréchal-de-camp, et le duc d'Humières, Biron et Mornay pour brigadiers. Ces messieurs s'y morfondirent tout le reste de l'hiver et tout le printemps, long-temps contrariés des vents, puis bloqués par les vaisseaux anglais qui empêchèrent qu'on ne pût entrer ni sortir. Tout échoua de la sorte comme il arriva toujours aux projets de ce malheureux prince qui revint enfin à Saint-Germain, et les troupes retournèrent se rafraîchir, puis joindre les armées de Flandre.

Madame de Guise mourut en ce temps-ci. Bossue, contrefaite à l'excès, elle avait mieux aimé épouser le der-

nier duc de Guise, en mai 1667, que de ne se point marier. Monsieur, son père, frère de Louis XIII, était mort en 1660. Madame, sa mère, qui était sœur de Charles IV duc de Lorraine, et que Monsieur avait clandestinement épousée à Nancy en 1632, dont Louis XIII voulut si long-temps faire casser le mariage, et qui ne put venir en France qu'après sa mort, était morte en 1662. Madame de Savoie, sœur du même lit, cadette de madame de Guise, était morte sans enfans en 1664, et son autre sœur du même lit et l'aînée était revenue dans un couvent de France, sans aucune considération, après avoir quitté ses enfans et son mari, le grand-duc de Toscane, qui ne put jamais l'apprivoiser. Mademoiselle d'Alençon, c'est ainsi qu'on appelait madame de Guise avant son mariage, avait plus de vingt ans, étant née 26 septembre 1646. Elle était fort maltraitée par Mademoiselle, sa sœur, unique du premier lit, puissamment riche, et qui n'avait jamais pu digérer le second mariage de Monsieur, son père, ni souffrir sa seconde femme, ni ses filles. Dans cet état d'abandon, comptée pour rien par le roi et par Monsieur, ses seuls parens paternels, car la branche de Condé était déjà fort éloignée, elle se laissa gouverner par mademoiselle de Guise, qui tenait par ses biens et son rang un grand état dans le monde, et qui s'était soumis toute la maison de Lorraine. C'était de plus une personne de beaucoup d'esprit et de desseins, et fort digne des Guises ses pères. Elle avait perdu tous ses frères, desquels il ne restait d'enfans que le seul duc de Guise né en août 1650. Il y avait un grand inconvénient; sa mère était à-peu-près folle dès-lors, et ne tarda pas à le devenir tout-à-fait. Elle était fille unique et héritière du dernier duc d'Angoulême, fils du bâtard de Charles IX, et d'une la Guiche, de laquelle j'ai déjà parlé, chez qui ma mère fut mariée.

Mademoiselle de Guise, malgré ce grand contredit, entreprit cette grande affaire, et elle en vint à bout. Tous les respects dus à une petite-fille de France furent conservés. M. de Guise n'eut qu'un pliant devant madame sa femme. Tous les jours à dîner il lui donnait la serviette, et quand elle était dans son fauteuil, et qu'elle avait déployé sa serviette, M. de Guise debout, elle ordonnait qu'on lui apportât un couvert qui était toujours prêt au buffet. Ce couvert se mettait en retour au bout de la table, puis elle disait à M. de Guise de s'y mettre, et il s'y mettait. Tout le reste était observé avec la même exactitude, et cela se recommençait tous les jours sans que le rang de la femme baissât en rien, ni que, par ce grand mariage, celui de M. de Guise en ait augmenté de quoi que ce soit. Il mourut de la petite-vérole à Paris, en juillet 1671, et ne laissa qu'un seul fils qui ne vécut pas cinq ans, et qui mourut à Paris en août 1675. Madame de Guise en fut affligée, jusqu'à en avoir oublié son *pater*.

Elle fut toujours mal avec Mademoiselle, quoiqu'elles logeassent toutes deux au Luxembourg, qu'elles partageaient par moitié. C'était une princesse très pieuse et tout occupée de la prière et de bonnes œuvres; elle passait six mois d'hiver à la cour, fort bien traitée du roi, et soupant tous les soirs au grand couvert, mais passant les marlys à Paris. Les six autres mois elle les passait à Alençon, où elle régentait l'intendant comme un petit compagnon, et l'évêque de Séez, son diocésain, à-peu-près de même, qu'elle tenait debout des heures entières, elle dans son fauteuil, sans jamais l'avoir laissé asseoir même derrière elle dans un coin. Elle était fort sur son rang, mais du reste, savait fort ce qu'elle devait, le rendait, et était extrêmement bonne. En allant et revenant d'Alençon, elle passait toujours quelques jours à la Trappe

et coupait son séjour d'Alençon pour y faire un petit voyage exprès. Elle y logeait au-dehors dans une maison que M. de la Trappe avait bâtie pour les abbés commandataires, afin qu'ils ne troublassent point la régularité de la maison. Il était le directeur de madame de Guise, et on a entre ses ouvrages, quelques-uns qu'il a faits pour elle. Il venait de perdre l'abbé qu'il avait choisi et qui était à souhait. Il n'avait pas cinquante ans et il était d'une bonne santé. Une fièvre maligne l'emporta. Madame de Guise contribua à faire agréer au roi celui que M. de la Trappe desira mettre en sa place.

Ce fut la dernière bonne œuvre de cette princesse. Elle tomba incontinent après malade, d'un mal assez semblable à celui dont M. de Luxembourg était mort, et qui l'emporta de même le 17 mars. Elle avait reçu ses sacremens, et elle mourut avec une piété semblable à sa vie. Le roi l'aimait et l'alla voir deux fois, la dernière le matin du jour qu'elle mourut, et le soir il alla coucher et passer quelques jours à Marly pour laisser faire les cérémonies. Mais elle les avait toutes défendues, et voulut être enterrée non à Saint-Denis suivant sa naissance, mais aux carmélites du faubourg Saint-Jacques, et en tout comme une simple religieuse : elle fut obéie: on ne sut qu'à sa mort qu'elle portait un cancer depuis long-temps, qui paraissait prêt à s'ouvrir. Dieu lui en épargna les douleurs. Elle avait fait et jeûné tous les carêmes, et toute sa vie n'en était pas moins pénitente. Le roi donna mille écus de pension à madame de Vibraye sa dame d'honneur, et cinq cents écus à chacune de ses filles d'honneur. La duchesse de Joyeuse, sa belle-mère, ne la survécut pas de deux mois, dans l'abbaye d'Essey, où elle faisait prendre soin d'elle, depuis la mort de madame d'Angoulême.

Le marquis de Blanchefort, second fils du feu maré-

chal de Créquy, beau, bien fait, galant, avancé et fort appliqué à la guerre, mourut en même temps à Tournai, sans alliance, et M. de Saint-Géran tomba mort dans Saint-Paul à Paris. On dit qu'il venait de faire ses dévotions. C'est ce comte de Saint-Géran si connu par ce procès célèbre sur son état, qui est entre les mains de tout le monde. Il portait une calotte d'une furieuse blessure qu'il avait reçue devant Besançon, du crâne du frère aîné de Beringhem, premier écuyer, à qui un coup de canon emporta la tête. M. de Saint-Géran était gros, court et entassé, avec de gros yeux et de gros traits qui ne promettaient rien moins que l'esprit qu'il avait. Il avait été auprès de quelques princes d'Allemagne lieutenant-général, chevalier de l'ordre en 1688, fort pauvre, presque toujours à la cour, mais peu de la cour quoique dans les meilleures compagnies. Sa femme, charmante d'esprit et de corps, l'avait été pour d'autres que pour lui; leur union était moins que médiocre. M. de Seignelay entre autres l'avait fort aimée. Elle avait toujours été recherchée dans ce qui l'était le plus à la cour, et dame du palais de la reine, recherchée elle-même dans tout ce qu'elle avait et mangeait avec un goût exquis et la délicatesse et la propreté la plus poussée. Elle était fille du frère cadet de M. de Blainville, premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, à la mort duquel sans enfans mon père eut sa charge. Sa viduité ne l'affligeait pas; elle ne sortait point de la cour et n'avait pas d'autre demeure. C'était en tout une femme d'excellente compagnie et extrêmement aimable, et qui fourmillait d'amis et d'amies.

On perdit en même temps madame de Miramion à soixante-six ans, dans le mois de mars, et ce fut une véritable perte. Elle s'appelait Bonneau et son père le sieur de Rubelle, de fort riches bourgeois de Paris. Elle avait

épousé un autre bourgeois d'Orléans fort riche aussi, dont le père avait obtenu des lettres-patentes pour changer son sale et ridicule nom de Beauvit, en celui de Beauharnais. Elle fut mariée et veuve la même année 1645, et demeura grosse d'une fille qu'elle maria à M. de Nesmond, qu'elle vit long-temps président à mortier à Paris, et qui n'eut point d'enfans. Madame de Miramion veuve et jeune, belle et riche, fut extrêmement recherchée de se remarier sans y vouloir entendre. Bussy Rabutin, si connu par son histoire amoureuse des Gaules et par la profonde disgrâce qu'elle lui attira, et encore plus par la vanité de son esprit et la bassesse de son cœur quoique très brave à la guerre, la voulait épouser absolument, et, protégé par M. le Prince qui n'eut pas lieu de se louer toute sa vie de lui, l'enleva et la conduisit dans un château. Tout en arrivant elle prononça devant ce qu'il s'y trouva de gens un vœu de chasteté, puis dit à Bussy que c'était à lui à voir ce qu'il voulait faire. Il se trouva étrangement déconcerté de cette action si forte et si publique, et ne songea plus qu'à mettre sa proie en liberté et à tâcher d'accommoder son affaire. Dès ce moment madame de Miramion se consacra entièrement à la piété et à toutes sortes de bonnes œuvres. C'était une femme d'un grand sens, et d'une grande douceur qui de sa tête et de sa bourse eut part à plusieurs établissemens très utiles dans Paris; et elle donna la perfection à celui de la communauté de Sainte-Geneviève, sur le quai de la Tournelle où elle se retira, et qu'elle conduisit avec grande édification, et qui est si utile à l'éducation de tant de jeunes filles et à la retraite de tant d'autres filles et veuves. Le roi eut toujours une grande considération pour elle, dont son humilité ne se servait qu'avec grande réserve et pour le bien des autres, ainsi que de celle que lui témoignèrent toute sa vie les ministres et les supérieurs

ecclésiastiques et les magistrats publics. Sa fille dont la maison était contiguë à la sienne se fit un titre d'en prendre soin après sa mort, et devenue veuve se fit dévote en titre d'office et d'orgueil, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour se relever sans s'ennuyer. Elle s'était ménagé les accès de sa nièce de son vivant, et les sut bien cultiver après, surtout madame de Maintenon dont elle se vantait modestement. Ce fut la première femme de son état qui ait fait écrire sur sa porte, hôtel de Nesmond. On en rit, on s'en scandalisa, mais l'écriteau resta et est devenu l'exemple et le père de ceux qui de toute espèce ont peu-à-peu inondé Paris. C'était une créature suffisante, aigre, altière, en un mot une franche dévote, et dont le maintien la découvrait pleinement.

Madame de Sévigné si aimable et de si excellente compagnie, mourut quelque temps après à Grignan chez sa fille qui était son idole et qui le méritait médiocrement. J'étais fort des amis du jeune marquis de Grignan, son petit-fils. Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à ceux qui n'en avaient pas, extrêmement bonne d'ailleurs, et savait extrêmement toutes choses sans vouloir jamais paraître savoir rien.

Le père Séraphin, capucin, prêcha cette année le carême à la cour. Ses sermons dont il répétait souvent deux fois de suite les mêmes phrases, et qui étaient fort à la capucine, plurent fort au roi, et il devint à la mode de s'y empresser et de l'admirer, et c'est de lui, pour le dire en passant, qu'est venu ce mot si répété depuis, *sans Dieu point de cervelle.* Il ne laissa pas d'être hardi devant un prince qui croyait donner les talens avec les emplois. Le général de Villeroy était à ce sermon, chacun comme entraîné le regarda. Le roi fit des reproches à M. de Vendôme, puis à M. de la Rochefoucauld

de ce qu'ils n'allaient jamais au sermon, pas même à ceux du père Séraphin. M. de Vendôme lui répondit librement qu'il ne pouvait aller entendre un homme qui disait tout ce qui lui plaisait sans que personne eût la liberté de lui répondre, et fit rire le roi par cette saillie.

M. de la Rochefoucauld le prit sur un autre ton, en courtisan avisé. Il lui dit qu'il ne pouvait s'accoutumer d'aller, comme les derniers de la cour, demander une place à l'officier qui les distribuait, s'y prendre de bonne heure pour en avoir une bonne, et attendre et se mettre où il plaisait à cet officier de le placer. Là-dessus et tout de suite, le roi lui donna pour sa charge une quatrième place derrière lui, auprès du grand-chambellan; en sorte que partout il est ainsi placé : le capitaine des gardes derrière le roi, qui a le grand-chambellan à sa droite, et le premier gentilhomme de la chambre à sa gauche, et jamais que ces trois-là jusqu'à cette quatrième que M. de la Rochefoucauld sut tirer sur le temps pour sa charge qui n'en avait point, qui est nouvelle et que le roi fit pour Guitri, tué au passage du Rhin, auquel M. de la Rochefoucauld succéda. M. d'Orléans, premier aumônier, qui a sa place au prie-dieu, mais point ailleurs, s'était peu-à-peu accoutumé à se mettre auprès du grand-chambellan, et, comme il était fort aimé et honoré, on l'avait laissé faire sans lui dire mot. C'était celle que le roi donna à M. de la Rochefoucauld. M. d'Orléans, qui à force de s'y mettre la voulait croire sienne, fit les hauts cris comme si elle l'eût été, et n'osant se prendre au roi qui venait de le nommer si gracieusement au cardinalat, se brouilla ouvertement avec M. de la Rochefoucauld, jusqu'alors et de tout temps son ami particulier. Les envieux de sa faveur, qui ne manquent point dans les cours, firent grand bruit, M. le Grand surtout et ses frères. Ils étaient eux et le duc de Coislin, et

M. d'Orléans, et le chevalier de Coislin, enfans du frère et de la sœur; ils avaient toujours vécu sur ce pied-là avec eux, et s'étaient surtout piqués d'une grande amitié pour M. d'Orléans. M. le Grand était l'émule de la faveur de M. de la Rochefoucauld, et fort jaloux l'un de l'autre. N'osant aller au roi, ils excitèrent Monsieur dont le chevalier de Lorraine disposait; bref toute la cour se partialisa, et M. d'Orléans l'emporta par le nombre et par la considération des personnes qui se déclarèrent pour lui. Le roi tâcha inutilement de lui faire entendre raison. M. de la Rochefoucauld, vraiment affligé de perdre son amité, fit fort au-delà de ce dont il était ordinairement capable; des amis communs s'entremirent, M. d'Orléans fut inflexible, et quand il vit que cet éclat n'aboutissait qu'à du bruit il s'en alla bouder dans son diocèse.

Le public perdit bientôt après un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes, je veux dire la Bruyère qui mourut d'apoplexie, à Versailles, après avoir surpassé Théophraste en travaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps dans ses nouveaux caractères d'une manière inimitable. C'était d'ailleurs un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant et fort désintéressé; je l'avais assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé pouvaient faire espérer de lui.

D'Aquin, ci-devant premier médecin du roi, ne put survivre long-temps à sa disgrâce, il alla chercher à prolonger ses jours à Vichy, et mourut en y arrivant, et avec lui sa famille qui retomba dans le néant.

L'Espagne perdit la reine-mère, d'un cancer; c'était une méchante et malhabile femme, toujours gouvernée par quelqu'un, et qui remplit de troubles la minorité du

roi son fils. Don Juan d'Autriche lui arracha le fameux Vasconcellos, puis le jésuite Nitard son confesseur qu'elle consola par l'ambassade d'Espagne à Rome, n'étant que simple jésuite, et le fit cardinal après, mais sans avoir pu le rapprocher d'elle. Elle régna avec plus de tranquillité sous le nom de son fils, devenu majeur, et rendit fort malheureuse la fille de Monsieur que ce prince avait épousée. A la fin son mauvais gouvernement et plus encore son humeur altière, qui lui avait aliéné toute la cour, refroidit le roi pour elle, sur qui elle l'exerçait avec peu de ménagement, et elle alla passer ses dernières années dans un palais particulier dans Madrid, peu comptée et peu considérée. Elle haïssait extrêmement la France et les Français. Elle était sœur de l'empereur et seconde femme de Philippe IV, qui de sa première femme, fille d'Henri IV, avait eu notre reine, Marie-Thérèse, en sorte que le roi en drapa pour un an sans regret.

CHAPITRE XXXIII.

Reprise du procès de M. de Luxembourg. — Récusation du premier président Harlay. — Option hardie de M. de Luxembourg. — Renvoi au parlement de la cause par la bouche du roi. — Pairs postérieurs en cause. — Partialité de Maisons contre nous. — Les écus jouent leur rôle. — Insolence de l'avocat de M. de Luxembourg. — Elle me met hors de moi. — Le roi daigne aussi manifester son étonnement. — Misère des deux opposans. — Daguesseau, avocat général, combat pour nous. — M. de Luxembourg appointé sur sa prétention et sans qu'il en eût fait demande; mis en attendant au rang de 1662. — Pitoyable conduite des ducs opposans. — Projet d'écrit que je fis pour le roi. — Son résultat. — Prévarication solennelle du premier président Harlay. — Ce que les juges eux-mêmes pensent de leur arrêt. — Réception de M. de Luxembourg au parlement.

MAINTENANT il est temps de reprendre la suite du procès de M. de Luxembourg dont je n'ai pas voulu interrompre mon récit. Le départ pour les armées avait interrompu le cours de cette affaire que M. de Luxembourg avait reprise à la mort du maréchal son père. Nous avions fait notre opposition à sa réception au parlement; nous avions résolu de mettre en cause le duc de Gesvres pour entraîner par là la récusation du premier président, dont les ruses, les détours et les manèges, dans la soif de demeurer notre juge, avaient causé une division entre nous, dont le danger avait été promptement arrêté par notre réunion pour la récusation, avec ce ménagement, pour ceux qui l'avaient combattue, de n'y venir point tant que rien ne péricliterait. C'est ce qui se trouve expliqué précédemment. On a vu aussi qu'il fut résolu de commencer par une requête civile de MM. de Lesdi-

guières, de Brissac et de Rohan. Ce fut aussi par où nous voulûmes recommencer cette année. La requête civile toute scellée et toute prête était entre les mains du procureur du duc de Rohan, tandis que dès notre première assemblée les agitations se renouvelaient parmi nous sur la récusation actuelle du premier président, par toutes les bassesses et les artifices qu'il prodiguait de nouveau pour se conserver le plaisir de demeurer notre juge et parer la honte de la récusation. Nous sûmes de ce procureur du duc de Rohan qu'il avait défense expresse de lui, qui était lors en Bretagne, de laisser faire aucun usage de la requête civile que préalablement le duc de Gesvres ne fût en cause. Cette déclaration finit toutes les diversités d'avis. Le duc de Gesvres fut assigné et mis en cause sans donner le moindre signe de vie au premier président, non plus que lors de sa récusation que nous fîmes tout de suite. La rage qu'il en conçut ne se peut exprimer, et, quelque grand comédien qu'il fût, il ne la put cacher. Toute son application depuis ne fut plus que de faire tout ce qu'il pourrait contre nous; le reste du masque tomba, et la difformité du juge parut dans l'homme à découvert.

Aussitôt après, nous fîmes signifier à M. de Luxembourg qu'il eût à opter des lettres d'érection de Piney de 1581, ou de celles de 1662. En abandonnant les premières, le procès tombait; en répudiant les dernières, il renonçait à l'état certain de duc et pair après nous, pour s'attacher à l'espérance de nous précéder, et courir le risque, s'il perdait, de n'être plus que duc vérifié de l'érection qui avait été faite en sa faveur de la terre de Beaufort sous le nom de Montmorency, lorsqu'il épousa la fille du duc de Chevreuse. Le parti était bien délicat; aussi en fut-il effrayé; mais, après avoir bien consulté, il ne put se résoudre d'abandonner ses prétentions,

et choisit d'en courir tout le danger. Il compta sur son crédit et sur la compassion des juges dans une si grande extrémité, et il espéra contre toute raison et prudence. M. de Gesvres, mis en cause, exclut tous les présidens à mortier, excepté Maisons seul; et des trois avocats généraux, ne nous laissa que Daguesseau, qui était alors l'aigle du parlement.

Cette reprise pouvait demander des lettres-patentes de renvoi au parlement pour lui donner pouvoir de juger, les pairs, non parties, convoqués, et par l'option forcée de M. de Luxembourg, par laquelle en perdant son procès, il tombait entièrement de la dignité de pair de France; mais comme il était pourtant vrai que cette option n'était qu'une suite en conséquence de la reprise du même procès, le roi aima mieux y suppléer de bouche. Il manda donc le président de Maisons et les gens du roi, et leur dit qu'encore que notre affaire ne fût pas naturellement de la compétence du parlement, il voulait que cette fois il la jugeât selon les lois et définitivement, sans tirer à conséquence pour de pareilles matières; parce qu'il ne voulait point se mêler de celle-ci, ni la retenir à son conseil. Ce fut le 27 mars, et le dernier du même mois. Le premier président, le président de Maisons et plusieurs conseillers de la grand'chambre vinrent faire leurs remercîmens au roi de l'honneur qu'il lui plaisait faire au parlement de lui renvoyer notre affaire, et de ce qu'il avait fait la grâce de dire là-dessus au président de Maisons et aux gens du roi.

Il ne fut plus question que de se bien défendre de part et d'autre. Nous persuadâmes à quelques ducs, postérieurs aux lettres d'érection nouvelle de Piney en 1662, de se joindre à nous par la juste crainte que d'autres prétentions d'ancienneté les vinssent troubler si celle-ci réussissait, et les ducs d'Estrées, la Melleraye, Villeroy, Au-

mont, la Ferté et Charost entrèrent avec nous en cause. Harreau plaida pour eux, Fretteau pour nous, Magneux pour M. de Richelieu à cause de ses pairies femelles, et pour en expliquer les différences et les écoulemens; Chardon fut chargé de la réplique, et Dumont plaida pour M. de Luxembourg. Nous nous mîmes à solliciter tous ensemble, et à les instruire, et nous nous rendîmes assidus aux audiences qui étaient tous les mardis et samedis matin aux bas-siège. M. de la Trémoille, en année de premier gentilhomme de la chambre, et M. de la Rochefoucauld, dont la charge est d'un service continuel, s'y rendirent au moins une fois la semaine, très ordinairement toutes les deux fois; je n'en manquai aucune, et presque tous s'y rendirent aussi assidus. Notre nombre nous détourna d'y mener nos amis; et M. de Luxembourg n'y fut accompagné que de MM. de Saillant et de Clerembault, son beau-père, dont le maintien, le vêtement et la perruque, fort semblable à celle des quais et qui lui en avait mérité le surnom, paraissait un vieux valet que l'attachement conduit à la suite de son maître. Ses écus nous firent plus de mal que son crédit; il ne les épargna pas à une dame Bailly que le président de Maisons entretenait depuis longues années, qui logeait avec lui, et pour qui il avait chassé sa femme, sœur de Sieubec, conseiller d'état fort distingué, et qui était elle-même une femme d'esprit et de mérite. Il avait eu depuis peu la survivance de sa charge pour son fils par le crédit du premier président; aussi ne fit-il aucun pas dans notre affaire que par ses ordres, et se fit un fidèle canal de la partialité. Daguesseau s'instruisit avec grande application, et en montra une extrême à écouter les avocats en toutes les audiences.

Nous nous mettions dans la lanterne du côté de la cheminée, qui était celui de nos avocats, et sur le banc des gens du roi avec eux; et M. de Luxembourg, avec sa pe-

tite suite et son avocat, auprès de la lanterne du côté de la buvette, avantage de droit qui ne nous fut pas disputé. La réception du duc de Villeroy, qui se fit un des jours de nos audiences, y amena les princes du sang et légitimés et beaucoup d'autres pairs. M. le prince de Conti, M. de Reims, M. de Vendôme, et plusieurs autres y demeurèrent, et furent si satisfaits d'avoir ouï plaider Harreau, qu'ils ne doutèrent pas que nous ne gagnassions notre cause.

Nos avocats ayant fini, ce fut à Dumont à parler. Il tint trois audiences en beaucoup de fatras et faute de raisons, battit fort la campagne; et à la quatrième, il se licencia fort sur nos avocats; la cinquième fut fertile en subtilités; et hors d'espérance de rien emporter par raison, il hasarda tout pour réussir par une impression de crainte qui persuadât à des gens éloignés du monde et de la cour que le roi était intéressé dans l'affaire pour M. de Luxembourg, comme le premier président avait tâché sans cesse de le leur persuader. Ce Dumont était un homme fort audacieux, et qui en fit là ses preuves. Il assimila tant qu'il put le droit infini des pairies femelles, qu'il s'efforçait d'établir, au nouveau rang des bâtards, et nous appliqua en propres termes ce passage de l'Ecriture : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est à me;* tandis que nous contestions si vivement le rang à sa partie, sans cesser de faire assidûment notre cour au roi. Les ducs de Montbazon (Guéméné), la Trémoille, Sully, Lesdiguières, Chaulnes et la Force étaient sur le banc des gens du roi, et moi, assis dans la lanterne entre les ducs de la Rochefoucauld et d'Estrées. Je m'élançai dehors criant à l'imposture et justice de ce coquin. M. de la Rochefoucauld me retint à mi-corps et me fit taire. Je m'enfonçai de dépit plus encore contre lui que contre l'avocat. Mon mouvement avait excité une rumeur, et il

n'y avait qu'à interpeller M. de Luxembourg s'il avouait son avocat ou non, et sur-le-champ on aurait eu justice du parlement contre l'avocat, ou dans la journée, du roi contre M. de Luxembourg; mais nous n'étions plus pour la demander, et moins encore pour nous la faire; on laissa achever Dumont, et le président de Maisons fit une légère excuse.

L'après-dînée nous nous assemblâmes : M. de Guéméné y rêva à la Suisse à son ordinaire; M. de la Trémoille parut plus fâché que le matin; M. de Lesdiguières tout neuf encore écoutait fort étonné; M. de Chaulnes raisonnait en ambassadeur, avec le froid et l'accablement d'un courage étouffé par la douleur de son échange dont il ne put jamais revenir; M. de la Rochefoucauld pétillait de colère et d'impatience, et au fond ne savait que proposer ni que conclure; le duc d'Estrées gromelait en grimaçant sans qu'il en sortît rien; et le duc de Béthune bavardait des misères. Après une longue pétaudière, il fut résolu que le roi serait informé de cette insolence par MM. de la Trémoille et de la Rochefoucauld, chez lequel nous nous assemblerions avec chacun un projet de réponse pour en pouvoir choisir. Ces messieurs s'en acquittèrent auprès du roi mieux qu'il n'y avait lieu de l'espérer. Le roi témoigna sa surprise que Maisons n'eût pas imposé silence, et ajouta, sur ce beau passage de l'écriture, qu'il était à présumer que ceux qui accusaient les autres de manquemens à son égard en étaient plus coupables, et que pour nous, nous pouvions être pleinement en repos sur ce qu'il en pensait; que M. de Luxembourg ne lui avait point parlé, qu'il verrait ce qu'il lui dirait, mais qu'il ne disait rien sur notre réponse, sinon qu'il n'en voulait rien savoir qu'après qu'elle serait faite. Nous portâmes donc chacun la nôtre chez M. de la Rochefoucauld, où je crus voir des pensionnaires qui ont composé

pour les places. Il s'en fit une assez mauvaise compilation. M. de Chaulnes se chargea d'aller travailler avec Chardon pour la réplique, et de lui porter notre réponse; il l'affaiblit encore, et elle ne valut pas la peine d'être prononcée, au moins c'est ce qu'il m'en parut quand Chardon la débita.

Tout fini de part et d'autre, ce fut à Daguesseau à parler: il s'en acquitta avec une si exacte fidélité à mettre dans le plus grand jour jusqu'aux moindres raisons alléguées de part et d'autre, et tant de justesse à les balancer toutes, et à laisser une incertitude entière sur son avis, que le barreau et les parties mêmes auraient donné les mains à en passer par son avis. Il se reposa le lendemain; et le vendredi, 13 avril, il reparut pour achever. Il tint encore l'auditoire assez long-temps en suspens, puis commença à se montrer; ce fut avec une érudition, une force, une précision et une éloquence incomparables, et conclut entièrement pour nous. Il se déroba aussitôt aux acclamations publiques, et nous fûmes priés de sortir pour laisser opiner les juges avec liberté. C'est ce qu'ils appellent délibérer sur le registre. Tout le monde sortit donc en même temps, et ils demeurèrent seuls dans la grand'chambre. Madame de la Trémoille, qui était dans une lanterne haute, nous vint trouver. Le délibéré ne fut pas long, mais notre impatience nous fit entrer dans le parquet des huissiers, d'où, un moment après, nous vîmes sortir de la grand'chambre qui était fermée, et où il ne devait y avoir que les juges, Poupart, secrétaire du premier président. Bientôt après on nous fit entrer pour entendre la prononciation de l'arrêt qui donna gain de cause à M. de Luxembourg sur l'érection de 1662 et l'appointa sur celle de 1581, tellement qu'il se trouva par là au même état qu'était son père. Nous eûmes peine à entendre un arrêt si injuste et si nouveau, et qui statuait ce qui ne pendait point en question.

Quelque outré que je fusse, je proposai là même de nous aller assembler, mais je parlais à des gens à qui le dépit avait bouché les oreilles. Rentré chez moi, ce même dépit qui me faisait une toute autre impression, m'en fit sortir pour aller tâcher de persuader M. de la Rochefoucauld de porter ses plaintes au roi, mais je ne trouvai qu'un homme furieux, incapable de rien entendre ni de rien faire, et qui s'exhalait inutilement. Je revins donc chez moi plus piqué contre les nôtres que contre nos juges. Je n'y fus pas long-temps que la duchesse de la Trémoille me manda d'aller chez Riparfonds. Je fus surpris d'y trouver M. de la Rochefoucauld avec elle qui l'exhortait avec force comme j'avais fait le matin. Je me joignis à elle, mais nous y perdîmes notre temps. Il ne répondit qu'en furie, et au fond qu'en mollesse, et las enfin d'être serré de si près, il nous laissa. Madame de la Trémoille, outrée, ne se contraignit pas sur son chapitre, et puis nous nous séparâmes. Rentrant chez moi, il me vint dans la pensée de faire un mémoire pour le roi. Comme il explique bien l'arrêt et nos sujets de plaintes, je l'insérerai ici :

« Sire,

« L'arrêt qui a été rendu ce matin sur notre affaire porte des caractères si singuliers, que nous croyons pouvoir oser supplier la bonté et la patience de votre majesté de trouver bon que nous ayons l'honneur de lui en rendre compte. Nous commencerons par nous dépouiller des premiers mouvemens qui peuvent échapper à ceux qui sont vivement persuadés d'un tort considérable qui leur a été fait, et nous demanderons à votre majesté la grâce de lire cet écrit, non comme une plainte, mais comme un soulagement que nous nous donnons en l'instruisant de ce qui nous touche si sensiblement, moins

encore comme une censure aigre contre des personnes dont nous ne croyons pas devoir nous louer, mais comme un récit exactement conforme à la vérité la plus scrupuleuse.

« Ce matin, Sire, les juges sont entrés un peu avant neuf heures, apparemment instruits des desirs qu'il y a si long-temps que M. le premier président ne se donne pas même la peine de cacher contre nos intérêts, et ce magistrat, seul dès cinq heures et demie dans la grand' chambre, a eu tout le loisir de leur en rafraîchir la mémoire les ayant tous attendus et vus entrer un à un.

« M. l'avocat général Daguesseau a continué, avec une force et une éloquence que tous les auditeurs en nombre prodigieux ont unanimement admirées, le beau plaidoyer qu'il avait commencé avant-hier; il avait ce jour-là rapporté avec une mémoire et une exactitude infinie toutes les raisons de part et d'autre, et avait si bien réussi à les mettre dans un jour égal, qu'on ne put pénétrer du tout ce qu'il pensait. Aujourd'hui, Sire, il s'est expliqué, et pour nous; il a si fortement combattu, et, nous osons vous l'avancer avec la voix du public, terrassé les raisons de notre partie par les nôtres, par notre droit, par le droit commun, par le droit public, que chacun nous a donné gain de cause. Il a fait plus, Sire, il a été tellement convaincu que votre majesté y était intéressée, qu'il a non-seulement conclu, mais requis et demandé en termes exprès et formels, que M. de Luxembourg ne fût point reçu, et, comme par commisération pour son état et pour son nom, qu'il fût sursis au jugement de sa réception jusqu'à ce que votre majesté eût expliqué plus clairement ses intentions et ses ordres sur la diversité qui semble se trouver dans les lettres d'érection de Piney de 1662, et la déclaration de 1676, émanées de votre majesté; et, quant à l'ancienne érection de Piney de 1581, il a conclu à son

extinction à cause des monstrueuses conséquences du contraire, également préjudiciables à votre majesté et à l'état, qu'il a parfaitement déduites.

« Il a été ordonné un délibéré sur le registre sur-le-champ, c'est-à-dire que tout le monde s'est retiré pour laisser la liberté aux juges d'opiner tout haut et plus à leur aise. Durant ce délibéré, où il ne doit se trouver personne que les juges, M. l'avocat général Harlay et Poupart, secrétaire de M. le premier président, sont demeurés dans la grand'chambre. Au bout d'une grosse heure les parties ont été rappelées pour entendre leur arrêt que voici.

« Nous l'avouerons, Sire, ça été pour nous un coup de foudre, et nous ne croyions pas le parlement assez hardi pour faire tant de choses à-la-fois sans exemple; pour accorder à M. de Luxembourg ce qu'il ne demandait pas, puisque, par l'option qu'il a faite, il a renoncé à l'érection de 1662 dont il lui donne la dignité et le rang; et pour prononcer la réception d'un pair de France, non-seulement contre les conclusions formelles de l'homme de votre majesté, et de l'organe de ses volontés, surtout en telles matières, mais encore contre sa réquisition expresse, et sans user du tempérament qu'il a dit *ne proposer à la cour que par une espèce de commisération pour l'état violent mais juste de M. de Luxembourg*, où il s'est mis par l'option qu'il a faite.

« Oserions-nous, Sire, prendre la liberté de demander en grâce à votre majesté de se faire rendre compte du plaidoyer de M. Daguesseau, et oserions-nous l'assurer qu'il mérite cet honneur? Mais, Sire, oserions-nous davantage, et notre confiance aux bontés et en l'équité de votre majesté nous en donnerait-elle assez pour lui demander comme la plus grande grâce de se faire rapporter l'affaire pour la juger de nouveau, si le plaidoyer de votre

avocat général et les deux nullités expliquées de l'arrêt vous paraissent mériter une révision ? Oui, Sire, nous l'espérons de votre justice accoutumée et de votre bonté, et à qui est-ce enfin à décider des dignités et de leur effet, sinon à celui qui en est le seul maître, dispensateur et arbitre suprême, et à la source incorruptible de la justice? Nous demandons cette grâce à votre majesté avec toute la soumission et toute l'instance dont nous sommes capables, et aucun de nous ne la desire avec une ardeur moins vive que la restitution de ses biens et de son honneur, également contens et soumis au succès, tel qu'il puisse être, pourvu que sa décision sorte de la bouche de l'oracle de la justice. »

Dès que j'eus achevé ce projet de mémoire, j'allai le porter au duc de la Trémoille à qui j'avais mandé de ne s'en aller pas à Marly que je ne l'eusse vu. Madame de la Trémoille et la duchesse de Créquy sa mère, qui en entendirent la lecture avec lui, auraient bien voulu qu'il l'eût porté au roi. Il en avait aussi grande envie, mais la scène de M. de la Rochefoucauld et sa faiblesse les en détourna. Je ne trouvai pas mieux mon compte avec le duc de Chaulnes, à qui je le portai. De là je m'en revins chez moi plus fâché, s'il se pouvait encore, que je n'en étais sorti. Il était pourtant vrai que le roi trouva le jugement contre toutes les formes, très extraordinaire, et qu'il s'attendait aux plaintes qui lui en seraient portées. Il s'en expliqua même à son dîner d'une manière peu avantageuse au parlement, et toute sa promenade le soir dans ses jardins se passa à ouïr M. de Chevreuse qui revenait de Paris, et à lui faire des questions peu obligeantes pour les juges. Mais l'obstination de M. de la Rochefoucauld, qui tourna en dépit contre soi-même, rendit tout inutile, et me combla de déplaisir que j'allai chercher à émousser à la Trappe pour y profiter du temps

de la semaine sainte. En revenant, j'appris que le roi, à son retour à Versailles, avait fort parlé de ce jugement au premier président, que ce magistrat l'avait fort blâmé, et dit au roi que notre cause était indubitable pour nous, et qu'il l'avait toujours et dans tous les temps estimée telle. C'était se jeter à lui-même la dernière pierre. Pensant ainsi, quel juge, après tout ce qu'il fit contre nous jusqu'à nous forcer de le récuser, et après en faire plus ouvertement contre nous sa propre chose! S'il ne le pensait pas, quel juge encore et quel prévaricateur de répondre au roi avec cette flatterie sur ce qu'il voyait quel était son sentiment!

Les juges eux-mêmes, honteux de leur jugement, s'excusèrent sur la compassion de l'état de M. de Luxembourg, tombé de toute pairie sans cet expédient, et sur l'impossibilité qu'il gagnât jamais la préséance de l'ancienne érection de 1581 dont ils lui avaient laissé la chimère, c'est-à-dire qu'après s'être déshonorés par le jugement, ils montrèrent par là la honte qu'ils en ressentaient. M. de Luxembourg fut reçu au parlement au rang de 1662, le vendredi 4 mai suivant; le duc de la Ferté et deux autres de la queue seulement s'y trouvèrent. Il vint chez nous tous, mais aucun ne voulut d'aucun commerce ni avec lui ni avec ses juges. Nous portâmes tous nos remercîmens à l'avocat général Daguesseau qui, pour la première fois de sa vie fut tondu, et dans la seule cause qu'il ait peut-être plaidée, où cela était de droit impossible par son seul caractère d'avocat général.

CHAPITRE XXXIV.

Destination des armées. — Maréchal de Choiseul sur le Rhin. — Précaution prise par le roi avant de l'y envoyer. — Obstacles apportés à ce que le maréchal de Lorge obtienne du service. — M. de Lausun se brouille et se sépare de M. et de madame la maréchale de Lorge. — Une raison entre autres amène ce changement. — Le duc de la Feuillade prélève un avancement d'hoirie. — Prévenances du maréchal de Choiseul en l'armée duquel j'arrive. — Plusieurs morts, entre autres celle du roi de Pologne J. Sobieski. — Cavalerie battue par M. de Vendôme en Catalogne. — Négociation. — Armée de Savoie. — Tessé. — Conditions de la paix de Savoie. — Succès à la mer.

La destination des armées était réglée comme l'année précédente, excepté que le maréchal de Choiseul eut l'armée du Rhin à la place de M. le maréchal de Lorge; le maréchal de Joyeuse alla en la sienne sur les côtes; les princes du sang furent de celle du maréchal de Villeroy, où M. de Chartres commanda la cavalerie; et les bâtards en celle de M. de Boufflers, pour les séparer et mettre M. du Maine moins au grand jour. Le roi, avant de déclarer le maréchal de Choiseul, le prit en particulier dans son cabinet, et se fit expliquer par lui, pendant un assez long temps, les objets qu'il voyait de ses fenêtres. Il s'assura par ce moyen de sa vue qui était fort basse de près, mais qui distinguait bien de loin. Nous demeurâmes persuadés que le roi se sentit plus à son aise de ce changement.

M. le maréchal de Lorge qui voulait faire, qui en sentait les moyens, et qui voyait de plus, comme tout

le monde, que les succès de Flandre n'amèneraient point la paix dans un pays tout hérissé de places, à moins de conjonctures uniques, comme avaient été celle de Parc, lorsque le roi revint, et la dernière qui sauva M. de Vaudemont, ne cessait tous les hivers de proposer le siège de Mayence et d'emporter les lignes d'Heilbron, et d'en presser le roi à temps d'y donner les ordres nécessaires à une heureuse et sûre exécution, et le roi, demeuré persuadé qu'il ne fallait rien faire d'important en Allemagne et mesurer tous ses efforts ailleurs, éconduisait tous les ans le maréchal de Lorge avec ennui, parce que les répliques lui manquaient hors celle de sa volonté. M. de Louvois, qui avait procuré cette guerre, et qui ne la voulait finir de long-temps, avait, par cette raison là même que je viens de dire, persuadé au roi l'avis où il était demeuré, et que sa pique personnelle contre le prince d'Orange, lequel commandait toutes les années l'armée de Flandre, et sa colère aussi contre les Hollandais lui faisaient goûter. Les sources de toutes ces choses feraient ici une trop longue parenthèse; peut-être se placeront-elles d'elles-mêmes plus naturellement ailleurs.

Ce changement de situation de M. le maréchal de Lorge en apporta bientôt un autre dans sa famille. M. de Lausun, qui n'avait si opiniâtrément voulu épouser sa seconde fille que par l'espérance de rentrer dans quelque chose avec le roi, à l'occasion d'un beau-père général d'armée, ne lui pardonnait pas d'avoir résisté à tous ses contours, et de ne l'avoir mis à portée de rien. Il ignorait les précautions et les défenses expresses du roi là-dessus, lors de son mariage; et quand il les aurait sues, il n'aurait pas trouvé moins mauvais que le maréchal ne les eût pas su vaincre. C'était d'ailleurs un homme peu suivi et peu d'accord avec soi-même, et dont l'humeur et les fantaisies

lui avaient plus d'une fois coûté la plus haute et la plus solide fortune. Dépité donc de n'avoir eu part à rien, et hors d'espérance d'y revenir par un beau-père qui ne commandait plus d'armée, il ne compta plus assez sur sa charge pour se contraindre plus long-temps. Ce n'était pas un homme à durer long-temps au pot et au logis d'autrui, et la jalousie, qui toute sa vie avait été sa passion dominante, ne se pouvait accommoder d'une maison soir et matin ouverte à Paris et à la cour, et qui fourmillait à toute heure de ce qu'il y avait de plus brillant en l'une et en l'autre, sans que la cessation du commandement eût rien diminué de cette nombreuse et continuelle compagnie.

Il avait surtout en butte les neveux qui étaient sur le pied d'enfans de la maison, et il était extrêmement choqué de leur âge et de leur figure avec une femme de l'âge et de la figure de la sienne : elle ne sortait pourtant jamais des côtés de sa mère; et ni le monde ni lui-même n'avaient pu trouver rien à reprendre en elle; mais il trouvait le danger continuel, et comme les vues d'ambition ne le retenaient plus, il ne résista plus à ses fantaisies. Plaintes vagues, caprices, scènes pour rien, lettres d'avis ou de menaces, humeurs continuelles. Enfin il prit son temps que M. le maréchal de Lorge avait le bâton à Marly pour M. le maréchal de Duras, il sortit le matin de l'hôtel de Lorge, il manda à sa femme de le venir trouver dans la maison qu'il avait gardée, joignant l'Assomption, rue Saint-Honoré, et qu'elle aurait un carrosse, sur les six heures, pour y aller désormais demeurer avec lui. Quoique tout eût dû préparer à cette dernière scène, ce furent des cris et des larmes de la mère et de la fille qui criaient fort et inutilement : il fallut obéir. Elle fut reçue chez M. de Lausun par les duchesses de Foix et du Lude, parentes et amies de M. de Lausun, qui lui donna toute

une maison nouvelle, renvoya le soir même tous ses domestiques, et lui présenta deux filles dont il connaissait la vertu, et qu'il avait connues à madame de Guise, pour ne la jamais perdre de vue. Il lui défendit tout commerce avec père et mère et tous ses parens, excepté madame de Saint-Simon, avec qui même il fut rare dans les premiers temps, et l'amusa de ce qu'il put de compagnies qui ne lui étaient point suspectes. Après les premiers jours d'affliction et d'étonnement, l'âge et la gaîté naturelle prirent le dessus et servirent bien dans les suites à supporter des caprices continuels et peu éloignés de la folie M. le maréchal de Lorge prit mieux patience que madame sa femme; c'était son cœur qui lui était arraché, une fille pour qui elle n'avait pu cacher ses continuelles préférences. Le roi fut instruit de cet éclat assez modérément par M. le maréchal de Lorge, beaucoup plus fortement appuyé par M. de Duras; mais le roi, qui n'avait jamais approuvé ce mariage, non plus que le public, et qui n'entrait jamais dans les affaires de famille, ne voulut point se mêler de celle-ci. Le monde tomba fort sur M. de Lausun, et plaignit fort sa femme et le père et la mère, mais personne n'en fut surpris.

Chacun partit pour se rendre aux différentes armées. Le duc de la Feuillade passa par Metz pour aller à celle d'Allemagne, et s'y arrêta chez l'évêque, frère de feu son père, qui était tombé en enfance et qui était fort riche. Il jugea à propos de se nantir, et demanda la clef de son cabinet et de ses coffres, et, sur le refus que les domestiques lui en firent, il les enfonça bravement, et prit 30,000 écus en or, beaucoup de pierreries, et laissa l'argent blanc. Le roi d'ailleurs de longue main fort mal content des débauches et de la négligence de la Feuillade dans le service, s'expliqua fort durement et fort publiquement de cet étrange avancement d'hoirie, et fut si

près de le casser que Pontchartrain eut toutes les peines du monde à l'empêcher. Ce n'est pas que la Feuillade ne vécût très mal avec Châteauneuf, secrétaire d'état et avec sa fille qu'il avait épousée dès 1692; mais un coup de cet éclat leur parut à tous mériter tous les efforts de leur crédit pour le parer.

J'avais vu le maréchal de Choiseul avant de partir, chez lui et chez moi, et j'en avais reçu toutes sortes d'offres et de civilités. Il était assez de la connaissance de mon père, et comme il était plein d'honneur et de sentimens, il se piqua de faire merveilles à tout ce qui dans son armée tenait à M. le maréchal de Lorge. Je trouvai à Philipsbourg Villiers, mestre-de-camp de cavalerie, qui y était venu avec un assez gros détachement, et qui s'en retournait le lendemain à l'armée, laquelle venait, d'entrée de campagne, de passer le Rhin. En traversant les bois de Bruchsal, nous trouvâmes les débris de l'escorte qui avait conduit Montgon la veille, et qui avait été bien battue, assez de gens tués et pris, et Montgon qui gagna le camp seul et de vitesse comme il put. J'avais fait tout ce que j'avais pu pour le joindre en arrivant un jour plus tôt à Philipsbourg, et je ne me repentis pas de n'avoir pu y réussir. J'allai mettre pied à terre chez le maréchal de Choiseul. Il me pressa extrêmement de loger au quartier général, mais je le suppliai de me permettre de camper à la queue de mon régiment, et je l'obtins avec peine. Il demanda au marquis d'Huxelles comment M. le maréchal de Lorge en usait avec moi et avec ses neveux, pour que nous ne nous aperçussions de la différence que le moins qu'il lui serait possible, et en effet, il ne se lassa point de nous prévenir en tout, tant que la campagne dura, et de nous combler d'attentions et de toutes les distinctions qu'il put. De juin, qui commençait, jusqu'en septembre, le maréchal et le prince Louis de Bade la

plupart du temps dans ses lignes d'Eppingen, ne firent que s'observer et subsister, après quoi nous repassâmes le Rhin à Philipsbourg où l'arrière-garde fut tâtée plutôt qu'inquiétée sans le plus léger inconvénient. La campagne depuis ne mérita plus d'attention. Je me servirai de ce loisir jusqu'en septembre, pour faire des courses ailleurs.

La Flandre ne fournit rien de toute cette année; il ne fut question de part et d'autre que de subsistance et que de s'épier. Le prince d'Orange laissa de fort bonne heure l'armée à l'électeur de Bavière, avec lequel il ne se passa rien non plus. Pendant la campagne, le bonhomme du Montal mourut à Dunkerque. Il avait un corps séparé vers la mer. C'était un très galant homme, et qui se montra tel jusqu'au bout, à plus de quatre-vingts ans. Il vaqua par sa mort le gouvernement de Mont-Royal et un collier de l'ordre, et le public et les troupes qui lui rendirent justice trouvèrent honteux qu'il n'eût pas été fait maréchal de France. J'ai parlé de lui lorsqu'on les fit. Le marquis de Noailles qui servait en Flandre y mourut de la petite-vérole, et ne laissa que deux filles. Le duc son frère eut pour un de ses fils enfant la lieutenance générale d'Auvergne, qu'il avait.

Il ne faut pas omettre la mort de deux hommes célèbres, en genre fort différent, qui arriva en même temps: de Varillas, si connu par les histoires qu'il a écrites ou traduites, et du Plessis, écuyer de la grande écurie, et le premier homme de cheval de son siècle, quoique déjà fort vieux.

Une autre mort fit plus de bruit dans le monde, et y eut de grandes suites. C'est celle du fameux roi de Pologne Jean Sobieski, qui arriva subitement. Ce grand homme est si connu que je ne m'y étendrai pas.

En Catalogne, M. de Vendôme battit la cavalerie

d'Espagne; elle était de quatre mille hommes, à la tête desquels était le prince de Darmstadt. Ils en ont eu le quart tué ou pris, et le comte de Tilly, commissaire général, fut des derniers; et il n'en a coûté qu'une centaine de carabiniers et autant de dragons. Longueval, lieutenant-général, fut reconnaître, après l'action, leur infanterie qui était dans un camp retranché, et fut emporté d'un coup de canon.

L'Italie fut plus fertile. Le roi, résolu de ne rien oublier pour donner la paix à son royaume, qui en avait un grand besoin, jugea bien qu'il n'y parviendrait qu'en détachant quelqu'un des alliés contre lui, dont l'exemple affaiblirait les autres, et lui donnerait plus de moyens de leur résister et de les amener à son but, et il pensa au duc de Savoie comme à celui dont les difficiles accès lui causaient plus de peine et de dépenses, et qui d'ailleurs se trouvait fort molesté par les hauteurs de l'empereur, et très mal content de l'Espagne, qui lui tenaient tous très peu de ce qu'ils lui avaient promis et de ce qu'ils lui promettaient sans cesse. Le roi donc, pour réussir dans son dessein, donna au maréchal Cattinat une armée formidable et en même temps des instructions secrètes fort amples, avec des pleins pouvoirs pour négocier, et s'il se pouvait, conclure avec M. de Savoie.

Cattinat passa les monts de bonne heure, et gardant une exacte discipline, menaçait de dévaster tout, et de couper sans miséricorde tous les mûriers de la plaine, qui faisaient le plus riche commerce du pays, par l'abondance des soies, et dont la perte l'eût ruiné pour un siècle, avant de pouvoir être remis. M. de Savoie avait vu brûler ses plus belles maisons de campagne les années précédentes, et les lieux de plaisance qu'il avait le plus ornés; il avait éprouvé ce que peut une armée supérieure que rien n'arrête: il voulait la paix, et Cattinat crut voir

distinctement que c'était tout de bon. Le maréchal avait contribué à se faire associer le comte de Tessé pour la négociation : il fallait un homme intelligent et de poids, qui, s'il était nécessaire, pût parler et répondre, ce que le maréchal n'était pas en situation de faire à la tête d'une armée qui avait les yeux sur lui, et dont il n'y avait pas moyen qu'il disparût un moment. C'est ce que put Tessé en faisant le malade, comme il en usa plusieurs fois, et tant, qu'enfin les temps où on ne le voyait point joints à l'inaction des troupes, on s'en aperçut dans l'armée, où il était le plus ancien des lieutenans-généraux et chevalier de l'ordre de 1688.

C'était un homme fort bien et fort noblement fait, d'un visage agréable, doux, poli, obligeant, d'un esprit raconteur et quelquefois point mal, au-dessous du médiocre, si on en excepte le génie courtisan et tous les replis qui servent à la fortune pour laquelle il sacrifia tout. Il s'était fait un protecteur déclaré de M. de Louvois par ses bassesses, son dévoûment et son attention à lui rendre compte de tout, ce qui ne servit pas à sa réputation, mais à un avancement rapide, et à en donner bonne opinion au roi. Son nom est Froulay; il était Manceau, et ne démentait en rien sa patrie. D'une charge caponne de général des carabins qui n'existaient plus, il s'en fit une réelle de mestre-de-camp général des dragons, qui le porta à celle de leur colonel-général, quand M. de Boufflers la quitta pour le régiment des gardes; et on regarda avec raison comme une signalée faveur, qu'à son âge et n'étant encore que maréchal-de-camp, il fût fait chevalier de l'ordre. Il sut se maintenir avec Barbésieux comme il avait été auprès de son père; et tant qu'il pouvait, dans son éloignement de la cour, il ne négligea de cultiver aucun homme dont il eut pu espérer près ou loin. Il avait aussi le riche gouvernement d'Ypres, et quantité de sub-

sistances; son bien d'ailleurs était fort court, et sa femme, qu'il tint toujours au Maine, ne lui servit de rien, n'étant pas propre à en sortir. Il était cousin-germain de M. de Lavardin, chevalier de l'ordre en même promotion pendant son ambassade de Rome, par sa mère, petite-fille du maréchal Lavardin. Sa femme s'appelait Auber, fille d'un baron d'Aunay du même pays du Maine. Par sa mère Beaumanoir, il devint héritier de beaucoup de choses de cette illustre maison.

Pendant la négociation, Cattinat se préparait au siège de Turin, et M. de Savoie qui voyait ses états dans ce danger, et qui d'ailleurs s'y sentait moins le maître que ses propres alliés, convint enfin de la plus avantageuse paix pour lui, et que le roi trouva telle aussi pour soi-même par le démembrement qu'elle mit parmi les alliés. Les principaux articles furent : le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne avec sa fille aînée, dès qu'elle aurait douze ans, et en attendant envoyée à la cour de France; que le comté de Nice serait sa dot, qui lui demeurerait et lui serait livré jusqu'à la célébration du mariage; la restitution de tout ce qui lui avait été pris, et même de Pignerol rasé, et deux ducs et pairs en otage à sa cour jusqu'à leur accomplissement; enfin une grande somme d'argent en dédommagement de ses pertes, et d'autres moindres articles, entre lesquels il obtint pour ses ambassadeurs en France le traitement entier de ceux des rois, dont jusqu'alors ils n'avaient qu'une partie, et les offices du roi à Rome pour leur faire obtenir la salle royale qui est la même chose; toutes les autres cours lui avaient déjà accordé les mêmes honneurs. Il voulut être aussi un des médiateurs de la paix générale lorsqu'elle se traiterait. Le roi l'accorda, mais l'empereur n'y voulut jamais consentir quand il fut question de la faire.

Tout cela signé avec le dernier secret, il songea à se

délivrer de ses alliés qui l'obsédaient, qui le soupçonnaient, qui étaient plus forts que lui, et qui, selon toute apparence, allaient devenir ses ennemis. Pour y parvenir, il fit semblant de prêter l'oreille aux nouvelles propositions qu'ils lui firent, et au renoûment de celles du mariage de sa fille aînée avec le roi des Romains, dont le refus qu'en avait fait l'empereur l'avait sensiblement piqué; en même temps il proposa une revue des troupes étrangères, à distance éloignée de Turin, où il mit ses troupes dans les postes qu'elles occupaient. Il avait eu, sous d'autres prétextes, la même précaution pour Coni et pour ses autres places, et quand il fallut aller à la revue, il demeura à Turin et s'en excusa. Après ces précautions, il se déclara. Il leur manda qu'il était contraint d'accepter la neutralité de l'Italie que le roi lui faisait offrir, et qu'il les priait aussi de l'accepter de même. Le marquis de Leganez, le prince Eugène et milord Galloway avaient ordre de lui obéir, et n'osant se porter à aucune violence ouverte, ils se continrent et attendirent de nouveaux ordres. En même temps M. de Savoie masqua sa paix d'une trève de trente jours avec le maréchal Cattinat, à qui il envoya le comte Jana, chevalier de l'Annonciade, et le marquis d'Aix, pour otages, et reçut en même temps le comte de Tessé et Bouzols en la même qualité. Ces choses se passèrent les premiers jours de juillet, et ensuite la trève fut prolongée.

Cependant le célèbre Jean-Bart brûla cinquante-cinq vaisseaux marchands aux Hollandais, parce qu'il ne put les amener, après avoir battu leur convoi, et leur coûta une perte de six ou sept millions; notre île de Rhé fut un peu bombarbée; ils allèrent après devant Belle-Ile, et se retirèrent sans rien faire.

CHAPITRE XXXV.

Filles d'honneur de la princesse de Conti mangent avec le roi. — La princesse conserve sa signature que les deux autres filles du roi changent. — Mort de Croissy, ministre et secrétaire des affaires étrangères. — Torcy épouse la fille de Pomponne et fait sous lui la charge de son père. — Mort de madame de Boutteville; du marquis de Chandenier, sa disgrâce. — Fortune de M. de Noailles. — Antraxe du roi au cou. — Ducs de Foix et de Choiseul en otage à Turin. — Grande agitation parmi les dames de la cour. — Maison de la future duchesse de Bourgogne. — — Duchesse du Lude, dame d'honneur. — Le roi lui-même semblait loin de s'y attendre. — Nanon et son crédit à la cour. — Comtesse de Mailly, dame d'atour. — La comtesse de Blansac chassée. — Duchesse d'Arpajon. — M. de Rochefort menin de Monseigneur. — Défi qu'il accepte. — Comment on parvient. — Madame de Dangeau. — Comtesse de Roucy. — Comte de Roucy. — Madame de Nogaret. — M. et madame d'O. — Différence des principaux domestiques des petits-fils de France et de ceux des princes du sang. — Avantages nouveaux de ceux des bâtards sur ceux des princes du sang. — Marquise du Chastelet. — Madame de Montgon. — Quelques mots sur la veuve de Scarron. — Madame d'Heudicourt.

Les princesses firent deux nouveautés. Le roi à Trianon mangeait avec les dames, et donnait assez souvent aux princesses l'agrément d'en nommer deux chacune; il leur avait donné l'étrange distinction de faire manger leurs dames d'honneur, ce qui continua toujours d'être refusé à celles des princesses du sang, c'est-à-dire de madame la Princesse, et de madame la princesse de Conti, sa fille. A Trianon, madame la princesse de Conti, fille du roi, lui fit trouver bon qu'elle nommât ses deux filles

d'honneur pour manger, et elles furent admises : elle était la seule qui en eût. L'autre nouveauté fut dans leurs signatures. Toutes trois ajoutaient à leur nom *légitimée de France*. Madame la duchesse de Chartres et madame la Duchesse supprimèrent cette addition, et par là signèrent en plein comme les princesses du sang légitimes. Cet appât ne tenta point madame la princesse de Conti : elle ne perdait point d'occasion de faire sentir aux deux autres princesses qu'elle avait une mère connue et nommée, et qu'elles n'en avaient point; elle crut que cette addition la distinguait en cela d'autant plus que les deux autres la supprimaient, et elle voulut la conserver.

M. de Croissy, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, et frère de feu M. Colbert, mourut à Versailles le 28 juillet; c'était un homme d'un esprit sage, mais médiocre, qu'il réparait par beaucoup d'application et de sens, et qu'il gâtait par l'humeur et la brutalité naturelles de sa famille. Il avait été long-temps président à mortier, dont il avait peu exercé la charge, et avait été ambassadeur à la paix d'Aix-la-Chapelle et en Angleterre. Enfin, il eut la place de M. de Pomponne à sa disgrâce, et la survivance de cette place pour M. de Torcy, son fils, qui avait celle de président à mortier.

Lorsque le roi, enfin indigné de l'abus continuel que le premier président de Novion faisait de sa place et de la justice, voulut absolument qu'il se retirât, et fit vendre à son petit-fils de Novion la charge de président à mortier de M. de Croissy et Torcy, M. de Pomponne, qui avait également porté sa faveur et sa disgrâce, et à qui on n'avait pu ôter l'estime du roi, en avait été mandé à Pomponne, le jour même de la mort de M. de Louvois, et rentra au conseil en qualité de ministre d'état sans charge, et eut la piété et la modestie de voir M. de

Croissy sans rancune et sans éloignement. Les histoires de tout cela, qui sont très curieuses, ne sont pas matière de ces Mémoires. Ce peu suffit pour entendre ce qui va suivre.

Le roi, qui s'était rattaché à M. de Pomponne, et qui à la retraite de M. Pelletier, ministre d'état, lui avait donné la commission de la surintendance, et par conséquent le secret de la poste, avait imaginé le mariage de sa fille avec Torcy pour réunir ces deux familles, et pour donner un bon maître à ce jeune survivancier des affaires étrangères, dans la décadence de santé où Croissy, perdu de goutte, était tombé, et qui était encore plus nécessaire si Croissy venait à manquer. Dès qu'il fut mort, le roi s'en expliqua à Pomponne et à Torcy de manière à trancher toutes espèces de difficultés possibles, et il régla que ce mariage se ferait sans délai; que Torcy conserverait la charge de son père; qu'il ne serait point encore ministre, mais que sous l'inspection et la direction de Pomponne, il ferait toutes les dépêches; que Pomponne les rapporterait au conseil, et dirait après à Torcy les réponses qui y auraient été résolues pour les dresser en conséquence, et que les ambassadeurs iraient désormais chez Pomponne qui leur donnerait audience en présence de Torcy; qu'enfin celui-ci aurait la charge de grand-trésorier de l'ordre, que son père avait eue à la mort de M. de Seignelay; et à Versailles, le beau-père et le gendre partagèrent le logement de la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères, pour être ensemble et travailler en commun plus facilement. De part et d'autre beaucoup de vertu dans les mariés, mais peu de bien, auquel le roi pourvut peu-à-peu par ses grâces, et d'abord par de gros brevets de retenue. Le mariage se fit à Paris le 13 août suivant chez M. de Pomponne, et ils vécurent tous dans une grande et estimable union.

En même temps moururent deux personnes fort âgées et depuis bien long-temps hors du monde, madame de Boutteville, mère du maréchal de Luxembourg, à quatre-vingt-onze ans, qui avait passé toute sa vie retirée à la campagne, d'où elle avait vu de loin la brillante fortune de son fils et des siens, avec qui elle n'avait jamais eu grand commerce, et le marquis de Chandenier aîné, de la maison de Rochechouart, si célèbre par sa disgrâce et par la magnanimité dont il la soutint plus de quarante ans jusqu'à sa mort. Il était premier capitaine des gardes-du-corps et singulièrement considéré par sa valeur, son esprit et son extrême probité. Il perdit sa charge avec les autres capitaines des gardes-du-corps, à l'affaire des Feuillans, qui n'est pas du sujet de ces Mémoires et qui se trouve dans tous ceux de ces temps-là, et il fut le seul des quatre à qui elle ne fut point rendue, quoiqu'il ne se fût point distingué en rien d'avec eux. Un homme haut, plein d'honneur, d'esprit et de courage, et d'une grande naissance avec cela, était un homme importun au cardinal Mazarin, quoiqu'il ne l'eût jamais trouvé en la moindre faute ni ardent à demander. Le cardinal tint à grand honneur de faire son capitaine des gardes premier capitaine des gardes-du-corps, et il ne manqua pas cette occasion d'y placer un domestique aussi affidé que lui était M. de Noailles. M. de Chandenier refusa sa démission; le cardinal fit consigner le prix qu'il avait réglé de la charge chez un notaire, puis prêter serment à Noailles, qui, sans démission de Chandenier, fut pleinement pourvu et en fonctions. Chandenier était pauvre : on espéra que la nécessité vaincrait l'opiniâtreté. Elle lassa enfin la cour, qui envoya Chandenier prisonnier au château de Loches, au pain du roi comme un criminel, et arrêta tout son petit revenu pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles et par conséquent à

lui donner sa démission. Elle se trompa, M. de Chandenier vécut du pain du roi et de ce que, à tour de rôle, les bourgeois de Loches lui envoyaient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisait le tour de la ville. Jamais il ne se plaignit, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté; près de deux ans se passèrent ainsi. A la fin, la cour honteuse d'une violence tellement sans exemple et si peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne se pouvait dompter, relâcha ses revenus et changea sa prison en exil, où il a été bien des années, et toujours sans daigner rien demander. Il en arriva comme de sa prison, la honte fit révoquer l'exil.

Il revint à Paris où il ne voulut voir que peu d'amis. Il l'était fort de mon père, qui m'a mené le voir et qui lui donnait assez souvent à dîner. Il le menait même quelquefois à la Ferté, et ce fut lui qui fit percer une étoile régulière à mon père qui voulait bâtir, et qui en tira son bois, et c'est une grande beauté fort près de la maison, au lieu que mon père ne songeait qu'à abattre, sans considérer où ni comment. Depuis sa mort j'ai vu plusieurs fois M. de Chandenier avec un vrai respect à Sainte-Geneviève, dans la plus simple mais la plus jolie retraite qu'il s'y était faite et où il mourut. C'était un homme de beaucoup de goût et d'excellente compagnie, et qui avait beaucoup vu et lu; il fut long-temps avant sa mort dans une grande piété. On s'en servit dans la dernière année de sa vie pour lui faire un juste scrupule sur ses créanciers qu'il ne tenait qu'à lui de payer de l'argent de M. de Noailles en donnant sa démission, et quand on l'eut enfin vaincu sur cet article avec une extrême peine, les mêmes gens de bien entreprirent de lui faire voir M. de Noailles qui avait sa charge après son père. L'effort de la religion le soumit encore à recevoir cette visite qui de sa part se passa froidement, mais honnêtement: il avait

perdu sa femme et son fils depuis un grand nombre d'années, qui était un jeune homme, à ce que j'ai ouï dire, d'une grande espérance.

Le roi eut une antraxe au cou qui ne parut d'abord qu'un clou et qui bientôt après donna beaucoup d'inquiétudes. Il eut la fièvre et il fallut en venir à plusieurs incisions par reprises. Il affecta de se laisser voir tous les jours et de travailler dans son lit presqu'à l'ordinaire. Toute l'Europe ne laissa pas d'être fort attentive à un mal qui ne fut pas sans danger : il dépêcha un courrier au duc de la Rochefoucauld en Angoumois, où il était allé passer un mois dans sa belle maison de Verteuil, et lui manda sa maladie et son desir de le revoir, avec beaucoup d'amitié. Il partit aussitôt, et sa faveur parut plus que jamais. Comme il ne se passait rien en Flandre, et qu'il n'y avait plus lieu de s'y attendre à rien, le roi manda aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers de renvoyer les princes dès que le prince d'Orange aurait quitté l'armée, ce qui arriva peu de jours après.

Ce fut pendant le cours de cette maladie que la paix de Savoie devint publique et que le roi régla tout ce qui regardait la princesse de Savoie et les deux otages jusqu'aux restitutions accomplies. M. de Savoie, qui n'ignorait rien jusque des moindres choses des principales cours de l'Europe, compta que les ducs de Foix et de Choiseul ne l'embarrasseraient pas. Le premier n'avait jamais songé qu'à son plaisir et à se divertir en bonne compagnie; l'autre était accablé sous le poids de sa pauvreté et de sa mauvaise fortune, tous deux d'un esprit au-dessous du médiocre, et parfaitement ignorans de ce qui leur était dû, très aisés à mener, à contenter, à amuser, tous deux sans rien qui tînt à la cour et sans considération particulière, tous deux enfin de la plus haute naissance et tous deux chevaliers de l'ordre. C'était pré-

cisément tout l'assemblage que M. de Savoie cherchait. Il voyait qu'on voulait ici lui plaire dans cette crise d'alliance; il fit proposer au roi ces deux ducs, et le roi les nomma et leur donna à chacun 12,000 livres pour leur équipage et 1,000 écus par mois. Le comte de Brionne, chevalier de l'ordre, grand-écuyer, en survivance de son père, fut nommé pour aller de la part du roi recevoir la princesse au pont Beauvoisin, et Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain et maître des cérémonies, pour y aller aussi, et faire là sa charge pendant le voyage de la princesse.

Sa maison fut plus long-temps à être déterminée. La cour était depuis long-temps sans reine et sans dauphine. Toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguèrent, et beaucoup aux dépens les unes des autres; les lettres anonymes abondèrent, les délations, les faux rapports. Tout se passa uniquement là-dessus entre le roi et madame de Maintenon qui ne bougeait du chevet de son lit pendant toute sa maladie, excepté lorsqu'il se laissait voir et qui y était la plupart du temps seule. Elle avait résolu d'être la principale gouvernante de la princesse, de l'élever à son gré et à son point, de se l'attacher en même temps assez pour en pouvoir amuser le roi, sans crainte, qu'après le temps de poupée passé, elle lui pût devenir dangereuse. Elle songeait encore à tenir par elle monseigneur le duc de Bourgogne un jour, et cette pensée l'occupait d'autant plus que nous verrons bientôt que ses liaisons étaient déjà bien refroidies avec les ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, auxquelles pour cette raison l'exclusion fut donnée de la place de dame d'honneur que l'une ou l'autre aurait si dignement et si utilement remplie. Madame de Maintenon chercha donc, pour environner la princesse, des personnes ou entièrement et sûrement à elle,

ou dont l'esprit fut assez court pour n'avoir rien à appréhender; ainsi le dimanche, 2 septembre, la maison fut nommée et déclarée :

Dangeau, chevalier d'honneur.

La duchesse du Lude, dame d'honneur.

La comtesse de Mailly, dame d'atour.

Tessé, premier écuyer.

Dames du palais en cet ordre :

Madame de Dangeau.

La comtesse de Roucy.

Madame de Nogaret.

Madame d'O.

La marquise du Chastelet.

Madame de Montgon.

Et pour première femme de chambre, madame Camoin;

Peu après, le P. Lecomte, jésuite, pour confesseur, et dans les suites,

L'évêque de Meaux pour aumônier, ci-devant de madame la Dauphine, et auparavant précepteur de Monseigneur;

Et Villacerf acheta la charge de premier maître-d'hôtel.

Il faut voir maintenant ce qu'on sut des raisons de chacun de ces choix et de celui de madame de Castries pour dame d'atour de madame la duchesse de Chartres au lieu de la comtesse de Mailly qui se trouvera en son temps.

Pour celui du comte de Tessé les raisons en sont visibles et j'ai suffisamment parlé de sa personne.

J'en dis autant de celui de la comtesse de Mailly;

Et pour le père Lecomte, ce fut un affaire intérieure de jésuites dont le père de la Chaise fut le maître.

La duchesse du Lude était sœur du duc de Sully qui

fut chevalier de l'ordre en 1688, fille de la duchesse de Verneuil, petite-fille du chancelier Séguier. Elle avait épousé en premières noces ce galant comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Grammont, et qui a fait en son temps tant de bruit dans le monde, et qui fit fort peu de cas d'elle et n'en eut point d'enfans. Elle était encore fort belle et toujours sage, sans aucun esprit que celui que donne l'usage du grand monde et le desir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places, de la considération, et avait été dame du palais de la reine: elle eut de tout cela, parce que c'était la meilleure femme du monde, riche, et qui, dans tous les temps de sa vie, tint une bonne table et une bonne maison partout, mais basse et rampante sous la moindre faveur, et faveur de toutes les sortes. Elle se remaria au duc du Lude par inclination réciproque qui était grand-maître de l'artillerie, extrêmement bien avec le roi, et d'ailleurs fort à la mode et qui tenait un grand état. Ils vécurent très bien ensemble, et elle le perdit sans en avoir eu d'enfans. Elle demeura toujours attachée à la cour, où sa bonne maison, sa politesse et sa bonté lui acquirent beaucoup d'amis, et où, sans aucun besoin, elle faisait par nature sa cour aux ministres, et tout ce qui était en crédit, jusqu'aux valets. Le roi n'avait aucun goût pour elle, ni madame de Maintenon; elle n'était presque jamais des Marlys et ne participait à aucune des distinctions que le roi donnait souvent à un petit nombre de dames. Telle était sa situation à la cour lorsqu'il fut question d'une dame d'honneur, sur qui roulât toute la confiance de l'éducation et de la conduite de la princesse que madame de Maintenon avait résolu de tenir immédiatement sous sa main pour en faire l'amusement intérieur du roi.

Le samedi matin, veille de la déclaration de la maison, le roi, qui gardait le lit pour son antraxe, causait,

entre midi et une heure avec Monsieur qui était seul avec lui. Monsieur, toujours curieux, tâchait de faire parler le roi sur le choix d'une dame d'honneur que tout le monde voyait qui ne pouvait plus être différé : et comme ils en parlaient, Monsieur vit à travers la chambre, par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise avec sa livrée qui traversait le bas de la grande cour, qui revenait de la messe : « En voilà une qui passe, dit-il au roi, qui en a bonne envie, et qui n'en donne pas sa part », et lui nomme la duchesse du Lude. « Bon, dit le roi, voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la princesse à bien mettre du rouge et des mouches », et ajouta des propos d'aigreur et d'éloignement. C'est qu'il était alors plus dévot qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquaient davantage. Monsieur, qui ne se souciait point de la duchesse du Lude, et qui n'en avait parlé que par hasard et par curiosité, laissa dire le roi et s'en alla dîner, bien persuadé que la duchesse du Lude était hors de toute portée et n'en dit mot. Le lendemain presque à pareille heure, Monsieur était seul dans son cabinet, il vit entrer l'huissier qui était en dehors, et qui lui dit que la duchesse du Lude était nommée. Monsieur se mit à rire, et répondit qu'il lui en contait de belles; l'autre insista, croyant que Monsieur se moquait de lui, sortit et ferma la porte. Peu de momens après entra M. de Châtillon, le chevalier de l'ordre, avec la même nouvelle, et Monsieur encore à s'en moquer. Châtillon lui demande pourquoi il n'en veut rien croire en louant le choix et protestant qu'il n'y avait rien de si vrai. Comme ils en étaient sur cette dispute, vinrent d'autres gens qui la confirmèrent, de façon qu'il n'y avait plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise, qu'elle étonna la compagnie qui le pressa d'en dire la raison. Le secret n'était pas le fort de Monsieur; il

leur conta ce que le roi lui avait dit vingt-quatre heures auparavant, et à son tour les combla de surprise. L'aventure se sut et donna tant de curiosité, qu'on apprit enfin la cause d'un changement si subit.

La duchesse du Lude n'ignorait pas qu'outre le nombre des prétendantes, il y en avait une entre autres sur qui elle ne pouvait espérer la préférence; elle eut recours à un souterrain. Madame de Maintenon avait conservé auprès d'elle une vieille servante qui, du temps de sa misère et qu'elle était veuve de Scarron, à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache, était son unique domestique: et cette servante, qu'elle appelait encore Nanon comme autrefois, était pour les autres mademoiselle Balbien, et fort considérée par l'amitié et la confiance de madame de Maintenon pour elle. Nanon se rendait aussi rare que sa maîtresse, se coiffait et s'habillait comme elle, imitait son précieux, son langage, sa dévotion, ses manières. C'était une demi-fée à qui les princesses se trouvaient heureuses quand elles avaient occasion de lui parler et de l'embrasser, toutes filles du roi qu'elles fussent, et à qui les ministres qui travaillaient chez madame de Maintenon faisaient la révérence bien bas. Tout inaccessible qu'elle fût, il lui restait pourtant quelques anciennes amies de l'ancien temps, avec qui elle s'humanisait quoique rarement; et heureusement pour la duchesse du Lude, elle avait une vieille mie qui l'avait élevée, qu'elle avait toujours gardée, qui l'aimait passionnément, et qui était de l'ancienne connaissance de Nanon, et qu'elle voyait quelquefois en privance: la duchesse du Lude la lui détacha, et finalement 20,000 écus comptant firent son affaire, le soir même du samedi que le roi avait parlé à Monsieur le matin avec tant d'éloignement pour elle; et voilà les cours! Une Nanon qui en vend les plus brillans et les plus importans

emplois, et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude. Sa joie fut extrême, mais elle sut la contenir, et sa façon de vivre et le nombre d'amis et de connaissances particulières qu'elle avait su toute sa vie se faire et s'entretenir à la ville et à la cour, entraînèrent le gros du monde à l'applaudissement de ce choix.

La duchesse d'Arpajon et la maréchale de Rochefort furent outrées; celle-ci fit les hauts cris, et se plaignit sans nul ménagement qu'on manquait à la parole qu'on lui avait donnée, sur laquelle seule elle avait consenti à être dame d'honneur de madame la duchesse de Chartres. Elle confondait adroitement les deux places de dame d'honneur et de dame d'atour pour se relever et crier plus fort. C'était la dernière qu'elle avait chez madame la Dauphine, et qui lui avait été promise. Madame de Maintenon, qui la méprisait, en fut piquée, parce qu'elle l'avait fait donner à madame de Mailly. Elle prit le tour d'accuser la maréchale d'être elle-même la cause de ce dégoût qu'on ne lui voulait pas donner, pour avoir tellement soutenu sa fille, que par considération pour elle on ne l'avait pas chassée. La maréchale en fut la dupe, et bien qu'en conservant tout son dépit et que la place fût donnée, elle abandonna sa fille, de rage, qui fut renvoyée à Paris avec défense de paraître à la cour. Cette fille était mère de Nangis en premières noces, qui avait plus que mal vécu avec ce premier mari, et qui ruina son fils sans paraître, qui était très riche, qui devint grosse de Blansac qu'on fit revenir de l'armée pour l'épouser, et elle accoucha de madame de Tonnerre la nuit même qu'elle fut mariée.

On ne pouvait avoir plus d'esprit, plus d'intrigue, plus de douceur, d'insinuation, de tour et de grâce dans

l'esprit, une plaisanterie plus fine et plus salée, ni être plus maîtresse de son langage pour le mesurer à ceux avec qui elle était. C'était en même temps de tous les esprits le plus méchant, le plus noir, le plus dangereux, le plus artificieux, d'une fausseté parfaite, à qui les histoires entières coulaient de source avec un air de vérité, de simplicité qui était prêt à persuader ceux même qui savaient, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y avait pas un mot de vrai; avec tout cela une sirène enchanteresse dont on ne se pouvait défendre qu'en la fuyant, quoiqu'on la connût parfaitement. Sa conversation était charmante, et personne n'assenait si plaisamment ni si cruellement les ridicules, même où il n'y en avait point, et comme n'y touchant pas; au demeurant plus que très galante tant que sa figure lui avait fait trouver avec qui, fort commode ensuite, et depuis se ruina pour les plus bas valets. Malgré de tels vices, et dont la plupart étaient si destructifs de la société, c'était la fleur des pois à la cour et à la ville; sa chambre ne désemplissait pas de ce qu'il y avait de plus brillant et de la meilleure compagnie ou par crainte ou par enchantement, et avait en outre des amis et des amies considérables : elle était fort recherchée des trois filles du roi. C'était à qui l'aurait, mais la convenance de sa mère l'avait attachée à madame la duchesse de Chartres plus qu'aux autres. Elle la gouvernait absolument. Les jalousies et les tracasseries qui en naquirent l'éloignèrent de Monsieur et de M. le duc de Chartres jusqu'à l'aversion : elle en fut chassée. A force de temps, de pleurs et de souplesses de madame la duchesse de Chartres, elle fut rappelée. Elle retourna à Marly; elle fut admise à quelques parties particulières du roi. Elle le divertit avec tant d'esprit qu'il ne parla d'autre chose à madame de Maintenon; elle en eut peur, et ne chercha plus qu'à l'éloigner du roi, et elle le fit avec soin et

adresse, puis à la chasser de nouveau pour plus grande sûreté, et elle saisit l'occasion d'en venir à bout. On se moqua bien de la mère, d'y avoir consenti si inutilement pour la place qu'elle ne pouvait plus avoir, et par une sotte et folle colère d'honneur et de duperie; mais la fille demeura à Paris pour long-temps.

La duchesse d'Arpajon, mariée belle et jeune à un vieillard qui ne sortait plus de Rouergue et de son château de Séverac, s'était vue noyée d'affaires et de procès, depuis qu'elle fut veuve, au parlement de Toulouse, pour ses reprises et pour sa fille unique, dont des incidens importans l'amenèrent à Paris pour y plaider au conseil. C'était une personne d'une grande vertu, d'une excellente conduite, qui avait grande mine et des restes de beauté. On ne l'avait presque jamais vue à la cour ni à Paris, et on l'y appelait la duchesse des bruyères. Elle ne l'était qu'à brevet. Madame de Richelieu mourut fort tôt après son arrivée, et la surprise fut extrême de voir la duchesse d'Arpajon tout-à-coup nommée dame d'honneur de madame la Dauphine en sa place. Elle-même le fut plus que personne; jamais elle n'y avait pensé, ni M. de Beuvron son frère; ce fut pourtant lui qui la fit sans le savoir. Il avait été autrefois plus que bien avec madame Scarron; celle-ci n'oublia point ses anciens amis de ce genre, elle compta sur l'attachement de sa sœur par lui, par reconnaissance et par se trouver parfaitement isolée au milieu de la cour. On ne pouvait avoir moins d'esprit, mais ce qu'elle en avait était fort sage, et elle avait beaucoup de sens, de conduite et de dignité; et il est impossible de faire mieux sa charge qu'elle ne la fit, avec plus de considération et plus au gré de tout le monde. Elle espéra donc être choisie; elle le demanda; le monde le crut et le souhaita, mais les 20,000 écus que madame Barbisi, la vieille mie de la duchesse du Lude, fit accepter à la vieille

servante de madame de Maintenon, décidèrent contre madame d'Arpajon. Le roi voulut la consoler, et madame de Maintenon aussi, et firent la comtesse de Roucy, sa fille, dame du palais. La mère ne prit point le change; elle demeura outrée; le transport de joie de sa fille l'affligea encore plus, et leur séparation entière qu'elle envisageait, l'accablait; elle aimait fort sa fille, que cette place attachait en un lieu où la mère ne pouvait plus paraître que fort rarement avec bienséance, et elle se voyait tombée en solitude. Elle ne la put porter; elle eut une apoplexie dont elle mourut en peu de temps.

Cette consolation prétendue donnée à madame d'Arpajon, et cette différence des deux belles-sœurs, la comtesse de Roucy, faite dame du palais, et madame de Blansac, chassée, combla la douleur de la maréchale de Rochefort. Elle était cousine-germaine de la duchesse du Lude, filles des deux sœurs, et vivait fort avec elle, autre crève-cœur. A peine la voulut-elle voir, et ne reçut qu'avec aigreur toutes ses avances. Enfin, après avoir long-temps gémi, elle fut apaisée par une place nouvelle de menin de Monseigneur donnée au marquis de Rochefort son fils, sans qu'elle l'eût demandée.

Dangeau était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse; toute sa famille l'était qui ne tenait à personne. Il ne manquait pas d'un certain esprit, surtout de celui du monde, et de conduite. Il avait beaucoup d'honneur et de probité. Le jeu, par lequel il se fourra à la cour, qui était alors toute d'amour et de fêtes, incontinent après la mort de la reine-mère, le mit dans les meilleures compagnies. Il y gagna tout son bien; il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné; il prêta obligeamment; il se fit des amis et la sûreté de son commerce lui en acquit de véritables et

d'utiles. Il fit sa cour aux maîtresses du roi; le jeu le mit de leurs parties avec lui; elles le traitèrent avec familiarité, et lui procurèrent celle du roi. Il faisait des vers, était bien fait, de bonne mine et galant; le voilà de tout à la cour, mais toujours subalterne. Jouant un jour avec le roi et madame de Montespan dans les commencemens des grandes augmentations de Versailles, le roi, qui avait été importuné d'un logement pour lui et qui avait bien d'autres gens qui en demandaient, se mit à le plaisanter sur sa facilité à faire des vers, qui, à la vérité, étaient rarement bons, et tout d'un coup lui proposa des rimes fort sauvages, et lui promit un logement s'il les remplissait sur-le-champ. Dangeau accepta, n'y pensa qu'un moment, les remplit toutes, et eut ainsi un logement.

De là il acheta une charge de lecteur du roi qui n'avait point de fonctions, mais qui donnait les entrées du petit coucher, etc. Son assiduité lui mérita le régiment du roi-infanterie, qu'il ne garda pas long-temps, puis il fut envoyé en Angleterre où il demeura peu, et à son retour acheta le gouvernement de Touraine. Son bonheur voulut que M. de Richelieu fît de si grosses pertes au jeu qu'il en vendit sa charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, au mariage de laquelle il l'avait eue pour rien, et que son ancienne amie, madame de Maintenon lui fit permettre de la vendre tant qu'il pourrait et à qui il voudrait. Dangeau ne manqua pas une si bonne affaire; il en donna 500,000 livres, et se revêtit d'une charge qui faisait de lui une espèce de seigneur, et qui lui assura l'ordre qu'il eut bientôt après en 1688. Il perdit sa charge à la mort de madame la Dauphine, mais il avait eu une place de menin de Monseigneur, et tenait ainsi partout.

Madame la Dauphine avait une fille d'honneur d'un

chapitre d'Allemagne, jolie comme le jour, et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. L'esprit était fort médiocre, mais fort juste, sage et sensée, et avec cela une vertu sans soupçon. Elle était fille d'un comte de Lovestein et d'une sœur du cardinal de Furstemberg qui a tant fait de bruit dans le monde, et qui était dans la plus haute considération à la cour. Ces Lovestein étaient de la maison palatine, mais d'une branche mésalliée par un mariage qu'ils appellent de la main gauche, mais qui n'en est pas moins légitime. L'inégalité de la mère fait que ce qui en sort n'hérite point, mais a un gros partage, et tombe du rang de prince à celui de comte. Le cardinal de Furstemberg, qui aimait fort cette nièce, cherchait à la marier. Elle plaisait fort au roi et à madame de Maintenon qui se prenaient facilement aux figures. Elle n'avait rien vaillant comme toutes les Allemandes. Dangeau, veuf depuis long-temps d'une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le juif, et qui n'en avait qu'une fille dont le grand bien qu'on lui croyait l'avait mariée au duc de Montfort, se présenta pour une si grande alliance pour lui, et aussi agréable. Mademoiselle de Lovestein, avec la hauteur de son pays, vit le tuf à travers tous les ornemens qui le couvraient, et dit qu'elle n'en voulait point. Le roi s'en mêla, madame de Maintenon, madame la Dauphine; le cardinal son oncle le voulut et la fit consentir. Le maréchal et la maréchale de Villeroy en firent la noce, et Dangeau se crut électeur palatin.

C'était le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur; cela l'avait chamarré de ridicules, et madame de Montespan avait fort plaisamment, mais très véritablement dit de lui : qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer. Ce fut bien pis après sa charge et ce mariage. Sa fadeur natu-

relle, entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare que le roi lui donna comme l'avait Nérestang, mais dont il tira tout le parti qu'il put, et se fit le singe du roi, dans les promotions qu'il fit de cet ordre où toute la cour accourait pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyait admiré. Il fut de l'Académie française et conseiller d'état d'épée, et sa femme, la première des dames du palais, comme femme du chevalier d'honneur, et n'y en ayant point de titrées. Madame de Maintenon l'avait goûtée; sa naissance, sa vertu, sa figure, un mariage du goût du roi et peu du sien, dans lequel elle vécut comme un ange, la considération de son oncle et de la charge de son mari, tout cela la porta, et ce choix fut approuvé de tout le monde.

Quant au choix de la comtesse de Roucy, j'en ai rapporté la raison en parlant de la duchesse d'Arpajon sa mère. C'était une personne extrêmement laide, qui avait de l'esprit, fort glorieuse, pleine d'ambition, folle des moindres distinctions, engouée à l'excès de la cour, basse à proportion de la faveur et des besoins, qui cherchait à faire des affaires à toutes mains, aigre à l'oreille jusqu'aux injures et fréquemment en querelle avec quelqu'un, toujours occupée de ses affaires que son opiniâtreté, son humeur et sa malhabileté perdaient, et qui vivait noyée de biens, d'affaires et de créanciers, envieuse, haineuse, par conséquent peu aimée, et qui, pour couronner tout cela, ne manquait point de grand'messes à la paroisse et rarement à communier tous les jours. Son mari n'avait qu'une belle, mais forte figure : glorieux et bas plus qu'elle, panier percé qui jouait tout et perdait tout, toujours en course et à la chasse, dont la sottise lui avait tourné à mérite, parce qu'il ne faisait jalousie

à personne, et dont la familiarité avec les valets le faisait aimer. Il avait aussi les dames pour lui, parce qu'il était leur fait, et avec toute sa bêtise un entregent de cour que l'usage du grand monde lui avait donné. Il était de tout avec Monseigneur, et le roi le traitait bien à cause de M. de la Rochefoucauld et des maréchaux de Duras et de Lorge, frères de sa mère, qui tous trois avaient fait de lui et de ses frères comme de leurs enfans, depuis que la révocation de l'édit de Nantes avait fait sortir du royaume le comte et la comtesse de Roye ses père et mère. Son grand mérite était ses inepties qu'on répétait et qui néanmoins se trouvaient quelquefois exprimer quelque chose.

Madame de Nogaret, veuve d'un Caurisson à qui le roi l'avait mariée lorsqu'il cassa la chambre des filles de madame la Dauphine dont elle était, avec sa sœur madame d'Urfé, dame d'honneur de madame la princesse de Conti fille du roi, avait perdu son mari tué à Fleurus, qui n'était connu que sous le nom de *son impertinence*. Il avait assez mal vécu avec elle et l'avait laissée pauvre et sans enfans. Elle était sœur de Biron, et la maréchale de Villeroy et elle étaient enfans du frère et de la sœur et en grande liaison. C'était une femme de beaucoup d'esprit, de finesse et de délicatesse, sous un air simple et naturel, de la meilleure compagnie du monde, et qui, n'aimant rien, ne laissait pas d'avoir des amis. Elle n'avait ni feu ni lieu, ni autre être que la cour, et presque point de subsistance. Laide, grosse, avec une physionomie qui réparait tout, d'anciennes raisons de commodité l'avaient fort bien mise avec Monseigneur qui aimait sa sœur et elle particulièrement; et tout cela ensemble la fit dame du palais. Elle n'était point méchante, et avait tout ce qu'il fallait pour l'être et pour se faire fort craindre. Mais, avec un très bon esprit, elle aima mieux se faire aimer.

Madame d'O était une autre espèce. Guilleragues, son père, n'était rien qu'un Gascon, gourmand, plaisant, de beaucoup d'esprit, d'excellente compagnie, qui avait des amis, et qui vivait à leurs dépens parce qu'il avait tout fricassé, et encore était-ce à qui l'aurait. Il avait été ami intime de madame Scarron, qui ne l'oublia pas dans sa fortune et qui lui procura l'ambassade de Constantinople pour se remplumer; mais il y trouva, comme ailleurs, moyen de tout manger. Il y mourut et ne laissa que cette fille unique qui avait de la beauté. Villers, lieutenant de vaisseau, fort bien fait, fut de ceux qui portèrent le successeur à Constantinople, et qui en ramenèrent la veuve et la fille du prédécesseur. Avant de partir de Turquie et chemin faisant, Villers fit l'amour à mademoiselle de Guilleragues et lui plut, et tant fut procédé, que sans bien de part ni d'autre, la mère consentit à leur mariage. Les vaisseaux relâchèrent quelques jours sur les bords de l'Asie-Mineure, vers les ruines de Troie. Le lieu était trop romanesque pour y résister. Ils mirent pied à terre et s'épousèrent. Arrivés avec les vaisseaux en Provence, madame de Guilleragues amena sa fille et son gendre à Paris et à Versailles et les présenta à madame de Maintenon. Ses aventures lui donnèrent compassion des leurs.

Villers se prétendit bientôt de la maison d'O et en prit le nom et les armes. Rien n'était si intrigant que le mari et la femme, ni rien aussi de plus gueux. Ils firent si bien auprès de madame de Maintenon, que M. d'O fut mis auprès de M. le comte de Toulouse avec le titre de gouverneur et d'administrateur de sa maison. Cela lui donna un être, une grosse subsistance, un rapport continuel avec le roi, et des privances et des entrées à toutes heures, qui n'avaient aucun usage par-devant, c'est-à-dire comme celles des premiers gentilshommes de la

chambre, mais qui étaient bien plus grandes et plus libres, pouvant entrer par les derrières dans les cabinets du roi presque à toutes heures, ce que n'avaient pas les premiers gentilshommes de la chambre, ni pas une autre sorte d'entrée, outre qu'il suivait son pupille chez le roi et y demeurait avec lui à toutes sortes d'heures et de temps, tant qu'il y était. Sa femme fut logée avec lui dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, qui lui entretint soir et matin une table fort considérable. Ils n'avaient pas négligé madame de Montespan, et l'eurent favorable pour cette place et tant qu'elle demeura à la cour. Ils la cultivèrent toujours depuis, parce que M. le comte de Toulouse l'aimait fort.

D'O peu-à-peu avait changé de forme, et lui et sa femme tendaient à leur fortune par des voies entièrement opposées, mais entre eux parfaitement de concert. Le mari était un grand homme, froid, sans autre esprit que du manège, et d'imposer aux sots par un silence dédaigneux, une mine et une contenance graves et austères, tout le maintien important, dévot de profession ouverte, assidu aux offices de la chapelle où dans d'autres temps on le voyait encore en prières, et de commerce seulement avec des gens en faveur ou en place dont il espérait tirer parti, et qui, de leur côté, le ménageaient à cause de ses accès. Il sut peu-à-peu gagner l'amitié de son pupille, pour demeurer dans sa confiance quand il n'aurait plus la ressource de son titre et de ses fonctions auprès de lui. Sa femme lui aida fort en cela, et ils y réussirent si bien que, leur temps fini par l'âge de M. le comte de Toulouse, ils demeurèrent tous deux chez lui comme ils y avaient été, avec toute sa confiance et l'autorité entière sur toute l'administration de chez lui. Madame d'O vivait d'une autre sorte. Elle avait beaucoup d'esprit, plaisante, complaisante, tout à tous et amusante; son esprit était

tout tourné au romanesque et à la galanterie, tant pour elle que pour autrui. Sa table rassemblait du monde chez elle, et cet humeur était commode à beaucoup de gens, mais avec choix et dont elle pouvait faire usage pour sa fortune, et dans les premiers temps où M. le comte de Toulouse commença à être hors de page et à se sentir, elle lui plut fort par ses facilités. Elle devint ainsi amie intime de vieilles et de jeunes par des intrigues et par des vues de différentes espèces, et comme elle faisait mieux ses affaires de chez elle que de dehors, elle sortait peu, et toujours avec des vues. Cet alliage de dévotion et de retraite d'une part, de tout l'opposé de l'autre, mais avec jugement et prudence, était quelque chose de fort étrange dans ce couple si uni et si concerté. Madame d'O se donnait pour aimer le monde, le plaisir, la bonne chère; et pour le mari, on l'aurait si bien pris pour un pharisien, il en avait tant l'air, l'austérité, les manières, que j'étais toujours tenté de lui couper son habit en franges par-derrière; bref, tous ces manèges firent madame d'O dame du palais. Si son mari, qui était demeuré avec le titre de gentilhomme de la chambre de madame la comtesse de Toulouse et toutes ses entrées par-derrière, l'eût été d'un prince du sang, c'eût été une exclusion sûre; mais le roi avait donné à ses enfans naturels cet avantage sur eux, de faire manger, entrer dans les carrosses, aller à Marly, et sans demander, leurs principaux domestiques, sans que M. le Duc, quoique gendre du roi, ait pu y atteindre par les siens.

Il arriva, depuis son mariage, que Monseigneur revenant de courre le loup, qui l'avait mené fort loin, manqua son carrosse et s'en revenait avec Sainte-Maure et d'Urfé. Il trouva en chemin un carrosse de M. le Duc, dans lequel étaient Saintrailles qui était à lui, et le chevalier de Sillery qui était à M. le prince de Conti, et

frère de Puysieux qui fut depuis chevalier de l'ordre. Ils s'étaient mis dans ce carrosse qu'ils avaient rencontré, et y attendaient si M. le Duc ou M. le prince de Conti ne viendrait point. Monseigneur monta dans ce carrosse pour achever la retraite, qui était encore longue jusqu'à Versailles, y fit monter avec lui Sainte-Maure et d'Urfé, laissa Saintrailles et Sillery à terre, quoiqu'il y eût place de reste encore pour eux, et ne leur offrit point de monter. Cela ne laissa pas de faire quelque peine à Monseigneur, par bonté; et le soir, pour sonder ce que le roi penserait, il lui conta son aventure et ajouta qu'il n'avait osé faire monter ces messieurs avec lui. « Je le crois bien, lui dit le roi en prenant un ton élevé, un carrosse où vous êtes devient le vôtre, et ce n'est pas à des domestiques de prince du sang à y entrer ». Madame de Langeron en a été un exemple singulier. Elle fut d'abord à madame la Princesse, et tant qu'elle y fut, elle n'entra point dans les carrosses, ni ne mangea à table. Elle passa à madame de Guise petite-fille de France, et, dès ce moment, elle mangea avec le roi, madame la Dauphine et Madame, car la reine était morte avec qui elle aurait mangé aussi, et entra dans les carrosses sans aucune difficulté. La même madame de Langeron quitta madame de Guise, et rentra à madame la Princesse, et dès-lors il ne fut plus question pour elle de plus entrer dans les carrosses ni de manger. Cette exclusion dura le reste de sa longue vie, et elle est morte chez madame la Princesse.

La marquise du Chastelet était fille du feu maréchal de Bellefonds, et, comme madame de Nogaret, avait été fille de madame la Dauphine. Elle avait épousé le marquis du Chastelet, c'est-à-dire un seigneur de la première qualité, de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Cette maison prétend être de la maison de Lorraine, et l'anti-

quité de l'une et de l'autre ôte les preuves du pour et du contre. Elle y a eu toujours les emplois les plus distingués et porte les armes pleines de Lorraine, avec trois fleurs de lis d'argent sur la bande, au lieu des trois alérions de Lorraine, et, depuis quelque temps, ont pris le manteau ducal, de ces manteaux qui ne donnent rien, et que M. le prince de Conti appelait plaisamment des robes de chambre. De rang ni d'honneur ils n'en ont jamais eu ni prétendu. M. du Chastelet était un homme de fort peu d'esprit et difficile, mais plein d'honneur, de bonté, de valeur, avec très peu de bien et de santé, et fort bon officier et distingué. Sa femme était la vertu et la piété même, dans tous les temps de sa vie, bonne, douce, gaie, sans jamais ni contraindre ni trouver à redire à rien, aimée, desirée partout. Elle vivait retirée avec son mari et sa mère à Vincennes, dont le petit Bellefonds son neveu était gouverneur. Ils venaient peu à la cour, n'avaient pas de quoi être à Paris, et cependant M. du Chastelet vivait fort noblement à l'armée. Ils ne pensaient à rien moins. Le roi avait toujours aimé le maréchal de Bellefonds et l'avait pourtant laissé à-peu-près mourir de faim. Sa considération, quoique mort, la vertu et la douceur de sa fille la firent dame du palais dans Vincennes où elle n'y avait seulement pas songé, et ce choix fut fort applaudi.

Madame de Montgon n'y pensait pas davantage, et se trouvait alors chez son mari en Auvergne, et lui à l'armée; mais elle avait une mère qui y songeait pour elle, et qui ne bougeait de la cour et d'avec madame de Maintenon: c'était madame d'Heudicourt, qu'il faut reprendre de plus loin. Le maréchal d'Albret, des bâtards de cette grande maison dès-lors éteinte, avait une grand'mère Pons, mère de son père, fille du chevalier du Saint-Esprit de la première promotion, sœur de la fameuse ma-

dame de Guiercheville, dame d'honneur de Marie Médicis, qui introduisit la première le cardinal de Richelieu auprès d'elle, et qui fut mère en secondes noces du duc de Liancourt. Le maréchal d'Albret, qui eut son bâton pour avoir conduit M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville à la Varenne avec les chevau-légers, fut toute sa vie dans une grande considération, et tenait un grand état partout. Il était chevalier de l'ordre et gouverneur de Guyenne. Il avait chez lui, à Paris, la meilleure compagnie, et mesdemoiselles de Pons n'en bougeaient, qui n'avaient rien, et qu'il regardait comme ses nièces. Il fit épouser l'aînée à son frère, qui n'eut point d'enfans et est mort en 1614; elle s'appelait madame de Miossens et faisait peur par la longueur de sa personne. La cadette, belle comme le jour, plaisait extrêmement au maréchal et à bien d'autres.

Madame Scarron, belle, jeune, galante, veuve et dans la misère, fut introduite par ses amis à l'hôtel d'Albret, où elle plut infiniment au maréchal et à tous ses commensaux par ses grâces, son esprit, ses manières douces et respectueuses, et son attention à plaire à tout le monde et surtout à faire sa cour à tout ce qui tenait au maréchal; ce fut là où elle fut connue de la duchesse de Richelieu, veuve en premières noces du frère aîné du maréchal d'Albret, qui de plus avaient marié ensemble leur fils et leur fille unique; et la duchesse, quoique remariée, était demeurée dans la plus intime liaison avec le maréchal. Lui et madame de Montespan étaient enfans du frère et de la sœur. M. et madame de Montespan ne bougeaient de chez lui, et ce fut où elle connut madame Scarron et qu'elle prit amitié pour elle. Devenue maîtresse du roi, le maréchal n'eut garde de se brouiller avec elle pour son cousin: en bon courtisan il prit son parti et devint son meilleur ami et son conseil.

C'est ce qui fit la fortune de madame Scarron, qui fut mise gouvernante des enfans qu'elle eut du roi, dès leur naissance. Le maréchal, qui ne savait que faire de mademoiselle de Pons, trouva un Sablet, de la même famille du secrétaire d'état Desnoyers, qui avait du bien et qui, ébloui de la beauté et de la grande naissance de cette fille, l'épousa par l'alliance et la protection du maréchal d'Albret, qui, pour lui donner un état, lui obtint, en considération de ce mariage, l'agrément de la charge de grand-louvetier dont le marquis de Saint-Herem se défaisait pour acheter le gouvernement de Fontainebleau. Ce nouveau grand-louvetier s'appelait M. d'Heudicourt et eut une fille à-peu-près de l'âge de M. du Maine, quelques années de plus. Madame Scarron fit trouver bon à madame de Montespan qu'elle prît cette enfant pour faire jouer les siens, et l'éleva avec eux dans les ténèbres et le secret qui les couvraient alors. Quand ils parurent chez madame de Montespan, la petite Heudicourt était toujours à leur suite, et après qu'ils furent manifestés à la cour, elle y demeura de même. Madame Scarron, devenue madame de Maintenon, n'oublia jamais le berceau de sa fortune et ses anciens amis de l'hôtel d'Albret.

C'est ce qui fit si long-temps après madame de Richelieu dame d'honneur de la reine, puis, par confiance, de madame la Dauphine, à son mariage. M. de Richelieu, chevalier d'honneur pour rien, et qui fit toute la fortune de Dangeau par la permission qu'eut le duc de vendre sa charge à qui et si cher qu'il voudrait. Par même cause, madame de Maintenon aima et protégea toujours ouvertement madame d'Heudicourt et sa fille qu'elle avait élevée et qu'elle aima particulièrement. Elle entra dans son mariage avec Montgon que cette faveur lui fit faire. C'était un très médiocre gentilhomme d'Auvergne, du nom de Cordebœuf, dont l'esprit réparait tant qu'il

pouvait la valeur, et qui toutefois s'était attaché au service. Il était à l'armée du Rhin brigadier de cavalerie et inspecteur, et sa femme dans ses terres en Auvergne lorsqu'elle fut nommée dame du palais, au scandale extrême de toute la cour. C'était une femme laide, qui brillait d'esprit, de grâce, de gentillesse; plaisante, amusante au possible, méchante à l'avenant, et qui, sur l'exemple de sa mère, divertit madame de Maintenon et le roi dans les suites, aux dépens de chacun, avec beaucoup de sel et d'enjoûment. Toute cette petite troupe partit au-devant de la princesse. Madame de Mailly était grosse et ne fut point du voyage. Madame du Chastelet s'en dispensa pour donner à la maréchale de Bellefonds tout ce temps-là encore à demeurer auprès d'elle. On ne le trouva pas trop bon, et, au lieu de la troisième place qui lui était destinée avec raison, elle n'eut que la cinquième. L'éloignement de madame de Montgon en Auvergne ne lui permit pas d'être du voyage. Laissons-les aller et publier la paix à Paris et à Turin, où le maréchal Cattinat fut reçu avec de grands honneurs, et y donna chez lui à dîner à M. de Savoie, et retournons sur le Rhin.

CHAPITRE XXXVI.

Projet des Impériaux sur le Rhin. — Maréchal de Choiseul dans le Spirebach. — Raisons de ce camp. — Dispositions de M. de Choiseul. —Mouvemens et dispositions du prince Louis de Bade. — Retraite des Impériaux. — Je retourne à Paris. — Mort de M. Frémont, beau-père du maréchal de Lorge. — Naissance de ma fille.

Après une longue oisiveté en ces armées et en Flandre, les vingt mille hommes de Hesse et d'autres contingens

furent renvoyés au prince Louis de Bade, qui, avec ce qu'il avait d'ailleurs, se trouva le double plus fort que le maréchal de Choiseul, et en état et en volonté d'entreprendre le siège de Philipsbourg, dont tous les amas étaient depuis l'hiver dans Mayence, et toutes les précautions prises depuis pour que rien n'y pût manquer. L'empereur pressait l'exécution de ce dessein avec toute l'ardeur que lui inspirait son dépit de la paix de Savoie, et son extrême desir de reculer la générale à laquelle celle-là commençait à donner un grand branle. Sur les avis que le maréchal de Choiseul en donna à la cour, il en reçut deux lettres fort singulières et en même temps contradictoires. Par la première, Barbésieux lui faisait écrire par le roi de jeter huit de ses meilleurs bataillons dans Philipsbourg et quatre dans Landau, et de se retirer après en pays de sûreté contre l'invasion du prince Louis. Il faut remarquer que le maréchal n'avait dans son armée que douze bons bataillons et que tout le reste de son infanterie était de nouvelles levées, ou des bataillons de salade ramassés des garnisons. En suivant cet ordre il n'avait plus à compter sur ce qui lui serait resté d'infanterie, et en abandonnant ces places au renfort qu'il y aurait jeté, l'exemple récent de Namur devait persuader qu'elles n'en seraient pas moins perdues. Par l'autre lettre en réponse au maréchal, le roi lui marquait qu'il n'était pas persuadé que le prince Louis pensât à passer le Rhin à Mayence, mais que s'il songeait à l'entreprendre, il se persuadait que le maréchal l'empêcherait bien de déboucher. C'est-à-dire, empêcher un ennemi de passer sur un pont à lui, dans une place à lui, et de déboucher sur une contrescarpe à lui, dans une plaine.

Le maréchal haussa les épaules, et proposa au moins d'envoyer le marquis d'Harcourt le renforcer qui demeurait oisif où il était dans la situation présente. Harcourt,

accoutumé à commander en chef, ami de Barbésieux et grand-maître en souterreins à la cour, ne voulait point tâter de cette jonction. Il proposa à la cour et au maréchal des partis téméraires, bien sûr qu'ils ne les adopteraient pas, et que l'honneur de les avoir imaginés lui en resterait. Le maréchal, aux ordres duquel il n'était point comme de ceux qui étaient en Flandre, ne pouvait se commettre à lui en donner; et Harcourt, qui le sentait, et qui le savait mal de tout temps avec son ami Barbésieux, allait à son fait de ne point joindre et se moquait de lui. Cette conduite ouvrit les yeux au maréchal sur ses artifices; il ne compta plus que sur soi-même, et résolut de laisser dire Harcourt et ordonner à la cour, et de ne suivre, à tous risques pour lui-même, que le parti unique par lequel il crut sauver Philipsbourg et Landau. Il se retira donc sur son infanterie que, pour la commodité des fourrages, il avait laissée derrière, entra dans le Spirebach, et fit une des plus belles choses qu'on eût vues depuis bien longtemps à la guerre.

Le prince Louis passa le Rhin avec sa cavalerie à Mayence, après avoir conféré avec le landgrave de Hesse, qui vint passer la Naw auprès de Mayence, puis longeant les montagnes, se saisit sans peine chemin faisant de New-Linange, de Kirken et d'autres postes que nous y avions, tandis que le prince Louis vint à Openheim, où son infanterie, son artillerie et ses bagages le joignirent par un pont de bateaux; il en fit descendre un à Worms, tant pour tirer ce qu'il voudrait de l'autre côté du Rhin, que pour communiquer avec le baron de Thungen, commandant de Mayence, qui avait environ quinze mille hommes aux vallées de Ketsck et vers Fribourg, avec des bateaux pour nous donner par nos derrières l'inquiétude du siège de cette place, ou d'un passage du Rhin. La cour alors avait changé d'avis, et aurait voulu

que le maréchal de Choiseul eût combattu le prince Louis. Il était plus fort que nous du double; et s'il eût battu notre armée, il eût aisément pris Landau, fort méchante place alors, et eût été le maître d'emporter le fort qui couvrait le bout d'en-deçà du pont de Philipsbourg, de brûler ce pont, de ravager l'Alsace, de s'établir pour l'hiver à Spire, d'empêcher M. d'Harcourt de déboucher les montagnes, puis de faire tout à son aise le siège de Philipsbourg.

Ces mêmes raisons détournaient le maréchal de croire ceux qui lui proposaient de se mettre à Durckeim : cette petite ville ruinée et non tenable était bien au pied des montagnes, mais entre elles et à l'endroit où les montagnes s'escarpent et se couvrent, il y avait un grand espace de terrein à passer plusieurs colonnes de front; d'ailleurs, le marais qui aurait couvert l'armée était en figure de T dont la queue la séparait. Il aurait donc fallu force ponts de communication sur cette queue, et on laisse à penser de quelles ressources sont de telles communications à une armée attaquée par une double d'elle. Le marquis d'Huxelles proposa de se mettre le cul au Rhin et le nez à la montagne. Ce parti conservait Spire et nous en appuyait, mais il abandonnait Neustadt, le livrait au prince Louis pour un entrepôt très commode pour ses vivres, et un passage assuré derrière Landau pour passer en Alsace et la ruiner, sans crainte que nous osassions nous déplacer; il nous ôtait en même temps en fort peu de jours toute subsistance, parce que nous ne pouvions tirer de fourrages que de l'Alsace, et bientôt les vivres, que Thungen ne nous aurait pas même laissé descendre aisément par le Rhin. D'autres proposèrent la position contraire, le cul à Landau, et la tête au Rhin. Celui-là tenait Landau et Neustadt, mais il laissait tout le chemin de l'Alsace libre aux ennemis, l'important poste de Spire,

d'où, une fois établis, ils pouvaient brûler le pont de Philipsbourg, s'en épargner la circonvallation de ce côté-ci, et en faire le siège de l'autre côté tout à leur aise. D'ailleurs bien établis à Spire, ils mettaient l'Alsace en contribution, minaient Landau et renvoyaient nos armées s'assembler bien loin. Se mettre derrière la petite rivière de Landau, laissait tout en proie Neustadt et Spire, le pont de Philipsbourg, le passage en Alsace, Landau même. Tous ces partis, quelque mauvais qu'ils fussent, avaient leurs partisans considérables.

Le maréchal de Choiseul, bien résolu de n'aller qu'au meilleur, dans une conjoncture si importante, laissa écrire la cour et discourir qui le voulut, et prit de soi tout seul l'unique parti qui sauvait tous les inconvéniens. Il les avait de longue main pourpensés, et s'y était préparé, autant qu'il l'avait pu, dans la prévoyance de ce que les ennemis auraient pu entreprendre. C'était de barrer la plaine derrière le Spirebach de la montagne au Rhin, et de mettre par là Neustadt, Spire, Landau, Philipsbourg et l'Alsace à couvert. Lorsqu'il s'était avancé avec sa cavalerie, pour la commodité des fourrages, dans les plaines de Mayence, tandis qu'il n'était encore question de rien, et qu'il avait laissé son infanterie en arrière, il avait chargé le marquis d'Huxelles avec sa seconde ligne d'infanterie d'accommoder le Spirebach, et, quand il s'y vint mettre, il trouva cette besogne achevée et parfaitement bien faite, avec des redoutes d'espaces en espaces et tous les bords retranchés. Il avait cependant obtenu la jonction du marquis d'Harcourt qui se fit fort attendre, et qui manda à la cour qu'il avait joint deux jours plus tôt qu'il n'avait fait. Comme il arrivait par la montagne, il fut chargé de Neustadt et de tous ces postes-là. De la montagne aux bois il y avait une bonne demi-lieue. Cet espace était fermé par les deux branches

du Spirebach réduites en une par une retenue de distance en distance au-dedans et au-dessus de Neustadt, qui formait une inondation et un marais qui ne se pouvaient passer.

Là se trouvait une commanderie ruinée, qui fut très bien accommodée, où on jeta quatre bataillons avec Cadrieu, très bon brigadier d'infanterie. De lui jusqu'au bois, des demi-lunes bien ajustées, toutes flanquées de deux pièces de canon de chaque côté, avec chacune un bataillon derrière pour s'y jeter à propos, et un espace entre chacune pour y recevoir un escadron; avec cela, Neustadt remparé et fortifié au mieux avec de l'artillerie et Saint-Frémont, maréchal-de-camp, pour y commander sous Harcourt, et la plaine de Musbach, par où seulement les ennemis pouvaient venir, entièrement découverte et de toutes parts fouillée des batteries disposées pour cela. Le petit château de Hart, à mi-côte de la montagne, fut occupé et bien retranché, bien muni, avec tout ce qu'il put tenir de monde bien choisi. C'était un petit castel blanc qui se voyait de partout, un peu à côté et avancé au-delà de Neustadt. Les bois devinrent bientôt un fonds de marais artificiel, par les retenues de distance en distance du Spirebach qui y coulait. On y fit de grands abatis d'arbres, et tout du long semés de petits postes pour avertir seulement. En un endroit plus clair et au bord d'une petite plaine où il y avait en-deçà du ruisseau un moulin appelé Freymülh dont on se servit avantageusement pour s'aider de l'eau à retenir et à inonder, on fit camper quatre bataillons appuyés de la cavalerie de notre droite, parce que la ligne s'étendait jusque-là, et le quartier du marquis de Renti, lieutenant-général fort bon et beau-frère du maréchal, n'en était pas éloigné. On mit un peu plus loin au village ruiné de Spirebach la brigade de cavalerie de Bissy avec de l'in-

fanterie divisée par pelotons jusqu'à Spire où finissaient les bois. A Spire force canons et beaucoup d'infanterie dans les retranchemens, avec, pour cavalerie, la brigade du colonel-général; le marquis d'Huxelles et le duc de la Ferté, lieutenans-généraux, y commandaient, et sous eux Hautefort et Lalande, maréchaux-de-camp. De Spire au Rhin il n'y avait pas l'espace pour un escadron. Le maréchal de Choiseul prit son quartier général au village de Lackheim. Vis-à-vis le commencement des bois, vers le centre de la cavalerie, notre gauche de cavalerie joignait la droite de celle du marquis d'Harcourt, mais un peu plus reculée, et lui se mit dans un petit village tout-à-fait dans la montagne, près de Neustadt, en-deçà.

Les choses disposées de la sorte, on continua à perfectionner les retranchemens partout où l'on crut qu'il en était besoin; et l'on attendit avec une tranquillité toutefois vigilante ce que les ennemis pourraient ou voudraient entreprendre. On montait tous les soirs un gros bivouac à la tête des camps, avec le maréchal-de-camp de jour à la droite et le brigadier de piquet à la gauche. Le mestre-de-camp de piquet se promenait toute la nuit d'un bout à l'autre pour voir si tout était bien en état. J'étais encore cette campagne de la brigade qui formait la seconde ligne de la gauche avec le bonhomme Lugny pour brigadier, très galant homme, de qui je reçus mille honnêtetés, mais qui n'avait ni l'esprit ni le monde qu'avait Harlus, qui servait, cette année, sur les côtes, avec le maréchal de Joyeuse. Le chevalier de Conflans était l'autre mestre-de-camp avec nous. C'était un très bon officier, gaillard et de bonne compagnie, plaisant en liberté, avec de l'esprit, qui savait fort vivre et dont je m'accommodais fort. Il était cadet du marquis de Conflans, mestre-de-camp général en Catalogne pour le roi d'Espagne, qui lui avait donné la toison d'or, et qui le fit, l'année sui-

vante, vice-roi de Navarre et grand d'Espagne de la troisième classe, dont la grandesse périt avec eux comme nos ducs à brevet. Ils étaient ou petits-fils ou fort proches (et de même nom) de ce baron de Batteville ou Vatteville, qui, étant ambassadeur d'Espagne en Angleterre, fit cette insulte pour la préséance au maréchal d'Estrades, ambassadeur de France, qui fit tant de fracas et qui fut suivie de la déclaration solennelle que l'ambassadeur d'Espagne en France eut ordre de faire au roi, de ne plus prétendre en nul lieu de compétence avec lui.

Le prince Louis, supérieur au maréchal de Choiseul et au marquis d'Harcourt unis, de plus de vingt-deux mille hommes, campa deux jours après notre arrivée à une demi-lieue de nous derrière le village de Musbach, à la vue de nos montagnes, et se mit à ouvrir des chemins dans les leurs. On les vit se donner de grands mouvemens pendant plusieurs jours sans qu'on en pût deviner la cause, lorsqu'après avoir longé notre front bien des fois, et s'en être approchés tant qu'ils purent pour reconnaître, et avoir cherché inutilement par où pouvoir attaquer, on s'aperçut qu'ils avaient établi des batteries sur les montagnes qui semblaient inaccessibles, d'où ils firent grand bruit de canon. C'étaient trois batteries de gros canon à diverses hauteurs, dont une sur la crête tout en haut, et on distinguait très clairement les tentes de trois bataillons qui campaient auprès. Ils occupèrent diverses maisons éparses le long de la montagne et auprès de ce petit château de Hart, le canonnèrent, et firent remuer quelque cavalerie du marquis d'Harcourt incommodée de cette artillerie. Ce petit castel les mit en colère, dont ils ne touchaient que le haut des toits. Ils baissèrent donc une batterie avec laquelle ils y firent une grande brèche ; ils y donnèrent quelques assauts sans succès, jusqu'à ce que le brave officier qui y commandait se voyant ouvert de

toutes parts et sans nulle espérance de pouvoir être secouru, prit le temps d'un assaut plus grand que les précédens pour faire retirer sa garnison par un trou qu'il avait pratiqué, et sortit le dernier de sa place qu'il avait bravement défendue six jours durant à la vue des deux armées, et se retira avec ses gens à Neustadt, avec une jambe qu'il se cassa en sortant. Il fut loué, caressé de toute l'armée ; le maréchal lui donna le peu qu'il avait d'argent, et lui procura une gratification. Il avait laissé une traînée de poudre où il mit le feu, qui fut fatale aux premiers qui se jettèrent dans leur conquête. Cet exploit achevé, les Impériaux changèrent et augmentèrent leurs batteries et en battirent la porte de Neustadt de notre côté par-dessus la ville, ce qui n'eut d'autre effet que de faire hâter le pas à ceux qui entraient ou sortaient.

Au bout d'un mois ils s'aperçurent si bien de l'inutilité de leur canonnade et de l'impossibilité d'attaquer nos retranchemens avec le moindre succès, qu'ils se tournèrent à d'autres moyens pour nous obliger à les abandonner; ils envoyèrent donc faire des courses sur la Sarre jusque vers Metz, et ils ordonnèrent à Thungen de ne rien oublier pour passer diligemment en Alsace. Sur les avis qu'on en eut, Gobert, brigadier de dragons excellent, fut envoyé avec un gros détachement sur la Sarre, et le marquis d'Huxelles sur le haut du Rhin joindre Puysieux avec un régiment de cavalerie, des dragons et de l'infanterie, et Chamilly fut mis à Spire à la place d'Huxelles. Puysieux, lieutenant-général et gouverneur d'Huningue, n'avait presque point d'autres troupes pour la garde du Haut-Rhin que des compagnies franches du Rhin, un ramas de garnisons et des paysans. Thungen, outre ses ordres, mourait d'envie de passer et de faire du pis qu'il pourrait, de dépit d'avoir été enlevé tout au commencement de la campagne par un parti d'infanterie qui

s'était glissé tout contre Mayence, d'où il l'avait mené à Philipsbourg. Il avait fallu payer pour en sortir libre, et cela joint à l'affront l'avait mis fort en colère; mais il fut observé de si près qu'il ne put jamais tenter le passage. Sur la Sarre, Gobert ne leur donna pas le loisir de courir ni de piller, tellement que les Impériaux, sentant enfin qu'une plus longue opiniâtreté ne ferait qu'augmenter leur honte, résolurent de se retirer. Je m'aperçus étant de piquet, et me promenant la nuit le long de nos bivouacs, d'une diminution dans leurs feux ordinaires, qui avec les nôtres faisaient dans les montagnes et au bas un effet singulier et tout-à-fait beau, et le matin nous n'entendîmes point leur canon. Dès qu'il fit un peu plus clair, j'allai vers nos demi-lunes trouver le maréchal de Choiseul qui s'y promenait déjà, et nous vîmes qu'ils n'avaient plus, ni canon, ni camp, ni personne sur leurs montagnes. Un gros brouillard, qui nous en ôta incontinent la vue, tomba sur les neuf à dix heures du matin, et nous laissa apercevoir à découvert leur retraite. Ils marchaient en bataille derrière la plaine de Musbach, où ils avaient laissé divers petits pelotons de cavalerie épars, pour nous observer et escarmoucher s'ils étaient suivis. Harcourt vint trouver le maréchal à une batterie élevée où nous étions, et chacun fut fort aise d'être délivré d'un ennemi si peu à craindre dans le poste où nous étions, mais d'ailleurs si importun par la vigilance que demandait un si proche voisinage. Saint-Frémont, qui se trouvait de jour, était sorti avec quelques gardes ordinaires à la tête du village de Weintzingen sous Neustadt; il eut envie de se faire valoir à bon marché, et envoya à plusieurs reprises demander des troupes au maréchal pour pousser ceux qui étaient dans la plaine, dont à la fin ce dernier s'impatienta.

Comme son projet avait été d'arrêter les ennemis et

non d'aller à eux pour les combattre, mais de rompre tous leurs desseins en barrant de la montagne au Rhin, nos inondations étaient faites, en sorte qu'il n'y avait que deux ouvertures par lesquelles on ne pouvait sortir qu'un à un. La raison du maréchal fut donc que s'il n'y avait dans la plaine que ces petits pelotons que nous voyions, ce n'était pas la peine d'aller à eux pour leur faire doubler le pas; que si au contraire il y avait des troupes derrière les haies et ce qui bornait notre vue, il ne fallait pas exposer Saint-Frémont à être battu sous nos yeux sans pouvoir être secouru, et faire ainsi une mauvaise affaire et honteuse, d'une bonne, puisque les ennemis se retiraient sans avoir pu exécuter quoi que ce soit. Saint-Frémont qui avait aussi ses souterreins et qui était ami du marquis d'Harcourt, ne laissa pas d'être accusé d'avoir écrit : qu'il n'avait tenu qu'au maréchal de Choiseul de battre l'arrière-garde des ennemis; sans qu'il eût pu le lui persuader. Les ennemis avaient retiré leurs postes le long du ruisseau et des inondations qui n'étaient qu'à une portée de carabine des nôtres, toute la nuit précédente en grand silence, et y avaient laissé leurs feux tant qu'ils avaient pu durer; et en même temps retiré tout ce qu'ils avaient de canons en batteries, et l'artillerie qui n'y était pas et leurs bagages, pour les faire passer à Worms avec quelque peu de troupes sur leur pont de bateaux qu'ils défirent aussitôt après. Leur armée marcha fort vite à Mayence où elle repassa le Rhin, dédaigna de prendre Ebernbourg et Kirn, deux bons châteaux qu'il ne tenait qu'à eux de prendre, et se mit aussitôt après en quartiers de fourrages, non sans force querelles entre les généraux enragés d'avoir tant éclaté en menaces et en grands projets et de n'avoir rien pu exécuter. Cela fut uniquement dû à la capacité et à la fermeté tout ensemble du maréchal de Choiseul, qui laissa tonner la cour, crier ses premiers offi-

ciers-généraux intriguer M. d'Harcourt, sans s'ébranler en aucune sorte.

Le lendemain de cette retraite, nous fûmes voir leurs camps et leurs travaux, et nous admirâmes les peines qu'ils eurent sans doute à guinder leur canon si haut, et le reste de leurs ouvrages qui nous parurent prodigieux : les fourrages leur manquaient, ils tiraient de fort loin leurs vivres, tout enfin les avait obligés à la retraite. Le maréchal avait gardé toutes les lettres du marquis d'Harcourt et la copie de ses réponses. Il avait mis un petit commentaire concis et fort, en marge, vis-à-vis des endroits qui le demandaient et avait envoyé tout cela au roi dans un grand cahier.

N'y ayant plus rien à faire et les troupes allant dans leurs quartiers de fourrage, je voulus m'en aller à Paris. Le mois d'octobre était fort avancé, madame de Saint-Simon avait perdu M. Frémont, père de madame la maréchale de Lorge, et elle était en même temps heureusement accouchée de ma fille le 8 septembre. Le maréchal me le permit; il m'avait traité avec tant de politesse et d'attention que je m'attachai à lui, et qu'il me donna enfin sa confiance dont à mon âge je me sentis fort honoré. Je savais tout ce qui s'était passé entre le marquis d'Harcourt et lui, et il m'avait montré ce cahier qu'il avait envoyé au roi. Il me pria de conter tous ces détails au duc de Beauvilliers en arrivant, et de l'engager à le servir, ce que j'exécutai tout-à-fait à la satisfaction du maréchal.

CHAPITRE XXXVII.

Ma visite au roi. — Noire invention à mon retour. — J'impose silence à ses auteurs. — M. de la Trappe peint de mémoire. — Sa patience mise à l'épreuve. — Visiteur bègue. — M. de Savoie avec l'armée du roi assiège Valence. — Il lève le siège à la neutralité d'Italie. — Tout est accompli avec lui. — Son ministre obtient à notre cour une marque de faveur extraordinaire. — La princesse au pont Beauvoisin. — Prétention étrange du comte de Brionne à l'égard de M. de Savoie. — Comment elle est vue du roi et de madame de Maintenon. — Le roi à Montargis au-devant de la princesse. — Arrivée à Fontainebleau; présentation. — Arrivée à Versailles; encore des présentations. — Grâces de la princesse qui charment le roi et madame de Maintenon. — Défense faite aux demoiselles de Soissons.

En arrivant à Paris, je trouvai la cour à Fontainebleau. Comme j'étais arrivé un peu devant les autres, je ne voulus pas que le roi le sût sans me voir, et me crût de retour en cachette. Je voulais de plus voir M. de Beauvilliers, sur le maréchal de Choiseul. Je me hâtai donc d'aller à Fontainebleau où je fus très bien reçu, et le roi, à son ordinaire de mes retours, me parla avec bonté, me disant toutefois que j'étais venu un peu tôt, mais ajoutant qu'il n'y avait point de mal.

J'avais un voyage en tête à brusquer, dont je parlerai tout-à-l'heure, qui me pressait de m'en retourner à Paris après mes premiers devoirs rendus, lorsqu'au sortir du lever du roi, comptant monter en chaise tout de suite, Louville me mena dans la salle de la comédie, ouverte alors et où il n'y avait jamais personne les matins, qui était au bout de la salle des gardes. Là il m'avertit qu'il

s'était répandu que lorsqu'en faisant ma révérence au roi, il m'avait dit qu'il se réjouissait de me voir de retour en bonne santé, quoique un peu tôt, je lui avais répondu que j'aimais mieux le venir voir tout en arrivant comme ma seule maîtresse que de demeurer quelques jours relaissé à Paris, comme faisaient les jeunes gens avec les leurs. A ce récit, le feu me monta au visage. Je rentrai chez le roi, où il y avait encore beaucoup de monde, devant qui je m'exhalai sur ce qui me venait d'être rapporté, et j'ajoutai que je donnerais volontiers bien de l'argent pour savoir qui avait inventé et semé cette noire friponnerie, afin, quel qu'il fût, de lui en donner le démenti et force de coups de bâton au bout, pour lui apprendre à calomnier d'honnêtes gens, à lui et aux faquins ses semblables. Je demeurai tout le jour à Fontainebleau cherchant le monde pour répéter ces propos, et que si un grand coquin demeurait assez caché pour échapper au châtiment, j'espérais du moins qu'il en apprendrait la menace, et qu'il l'entendrait peut-être lui-même assez pour en faire son profit, et laisser les gens d'honneur en repos.

Ma colère et mes discours firent la nouvelle. M. le maréchal de Lorge qui avait le bâton, et m'avait coupé la parole sur mon arrivée un peu tôt, en sorte que je n'y pus rien du tout répondre au roi, quand je l'aurais voulu, bien loin d'ailleurs d'une si indigne flatterie, et beaucoup de vieux seigneurs avec lui, me blâmèrent d'avoir parlé si haut, en tels termes, dans la maison du roi et jusque dans son appartement. Je les laissai dire parce qu'ils ne m'apprenaient rien que je n'eusse bien prévu; mais de deux maux j'avais choisi le moindre, qui était une réprimande du roi, ou peut-être quelques jours de Bastille, et j'avais évité le plus grand, qui était de laisser croire la chose vraie à mon âge, et encore peu connu de la plu-

part du monde, et me laisser passer pour un infâme délateur de toute la jeunesse, pour faire bassement et misérablement ma cour. Le roi n'en sut rien, ou voulut bien l'ignorer; le bruit que je fis étouffa sa cause, et me fit honneur; et je m'en allai faire mon petit voyage, dont je parlerai ici tout de suite.

Il y avait long-temps que l'attachement que je portais à M. de la Trappe, et mon admiration pour lui, me faisaient desirer extrêmement de pouvoir conserver sa ressemblance après lui, comme ses ouvrages en perpétueraient l'esprit et les merveilles. Son humilité sincère ne permettait pas qu'on pût lui demander la complaisance de se laisser peindre. On en avait attrapé quelque chose au chœur, qui produisit quelques médailles assez ressemblantes, mais cela ne me contentait pas. D'ailleurs, devenu extrêmement infirme, il ne sortait presque plus de l'infirmerie, et ne se trouvait plus en lieu où on le pût attraper. Rigault était alors le premier peintre de l'Europe, pour la ressemblance des hommes et pour une peinture forte et durable, mais il fallait persuader à un homme aussi surchargé d'ouvrage de quitter Paris pour quelques jours, et voir encore avec lui si sa tête serait assez forte pour rendre une ressemblance de mémoire. Cette dernière proposition, qui l'effraya d'abord, fut peut-être le véhicule de lui faire accepter l'autre. Un homme qui excelle, sur tous ceux de son art, est touché d'y exceller d'une manière unique; il en voulut bien faire l'essai, et donner pour cela le temps nécessaire. L'argent, peut-être lui plut aussi. Je me cachais fort, à mon âge, de mes voyages de la Trappe; je voulais donc aussi cacher entièrement le voyage de Rigault; et je mis pour considération de ma part qu'il ne travaillerait que pour moi, qu'il me garderait un secret entier, et que s'il en faisait une copie pour lui, comme il le voulait absolument, il la

garderait dans une obscurité entière, jusqu'à ce qu'avec les années je lui permisse de la laisser voir. Du mien, il voulut 1,000 écus comptant à son retour, être défrayé de tout, aller en poste en chaise en un jour, et revenir de même. Je ne disputai rien et le pris au mot de tout. C'était au printemps, et je convins avec lui que ce serait à mon retour de l'armée, et qu'il quitterait tout pour cela. En même temps, je m'étais arrangé avec le nouvel abbé, M. Maisne, secrétaire de M. de la Trappe, et retiré là depuis bien des années; et M. de Saint-Louis, ancien brigadier de cavalerie, fort estimé du roi, retiré là aussi depuis long-temps, desquels j'aurai ailleurs occasion de parler, et qui ne desiraient pas moins que moi ce portrait de M. de la Trappe.

Revenant donc de Fontainebleau, je ne couchai qu'une nuit à Paris, où en arrivant j'avais pris mes mesures avec Rigault, qui partit le lendemain de moi. J'avertis en arrivant mes complices, et je dis à M. de la Trappe qu'un officier de ma connaissance avait une telle passion de le voir, que je le suppliais d'y vouloir bien consentir, car il ne voyait plus presque personne; j'ajoutai que, sur l'espérance que je lui en avais donnée, il allait arriver, qu'il était fort bègue, et ne l'importunerait pas de discours, mais qu'il comptait s'en dédommager par ses regards. M. de la Trappe sourit avec bonté, trouva cet officier curieux de bien peu de chose, et me promit de le voir. Rigault arrivé, le nouvel abbé, M. Maisne et moi le menâmes dès le matin dans un espèce de cabinet qui servait le jour à l'abbé pour travailler, et où j'avais accoutumé de voir M. de la Trappe, qui y venait de son infirmerie. Ce cabinet était éclairé des deux côtés, et n'avait que des murailles blanches, avec quelques estampes de dévotion, et des sièges de paille, avec le bureau sur lequel M. de la Trappe avait écrit tous ses ouvrages, et

qui n'était encore changé en rien. Rigault trouva le lieu à souhait pour la lumière; le père abbé se mit au lieu où M. de la Trappe avait accoutumé de s'asseoir avec moi à un coin du cabinet, et heureusement Rigault le trouva tout propre à le bien regarder à son point. De là, nous le conduisîmes en un autre endroit où nous étions bien sûrs qu'il ne serait vu ni interrompu de personne. Rigault le trouva fort à propos pour le jour et la lumière, et il y porta aussitôt tout ce qu'il lui fallait pour l'exécution.

L'après-dînée, je présentai mon officier à M. de la Trappe ; il s'assit avec nous dans la situation qu'il avait remarquée le matin, et demeura avec nous, environ trois quarts d'heure. Sa difficulté de parler lui fut une excuse de n'entrer guère dans la conversation, d'où il s'en alla jeter sur sa toile toute préparée les images et les idées dont il s'était bien rempli. M. de la Trappe, avec qui je demeurai encore long-temps, et que j'avais moins entretenu que songé à amuser, ne s'aperçut de rien, et plaignit seulement l'embarras de langue de cet officier. Le lendemain, la même chose fut répétée. M. de la Trappe trouva d'abord qu'un homme qu'il ne connaissait point, et qui pouvait si difficilement mettre dans la conversation, l'avait suffisamment vu, et ce ne fut que par complaisance qu'il ne voulut point me refuser de le laisser venir. J'espérais qu'il n'en faudrait pas davantage, et ce que je vis du portrait me le confirma, tant il me parut bien pris et ressemblant; mais Rigault voulut absolument encore une séance pour le perfectionner à son gré : il fallut donc l'obtenir de M. de la Trappe, qui s'en montra fatigué, et qui me refusa d'abord, mais je fis tant, que j'arrachai plutôt que je n'obtins de lui cette troisième visite. Il me dit que, pour voir un homme qui ne méritait et qui ne desirait que d'être caché, et qui ne voyait plus personne, tant de visites étaient du temps perdu et ridicules,

que pour cette fois, il cédait à mon importunité, et à la fantaisie que je protégeais d'un homme qu'il ne pouvait comprendre, qu'ils ne se connaissaient ni n'avaient rien à se dire, mais que c'était au moins à condition que ce serait la dernière fois et que je ne lui en parlerais plus. Je dis à Rigault de faire en sorte de n'avoir plus à y revenir, parce qu'il n'y avait plus rien à espérer. Il m'assura qu'en une demi-heure, il aurait tout ce qu'il s'était proposé, et qu'il n'aurait plus besoin de le voir davantage. En effet, il me tint parole, et ne fut pas la demi-heure entière.

Quand il fut sorti, M. de la Trappe me témoigna sa surprise d'avoir été tant et si long-temps regardé, et par une espèce de muet. Je lui dis que c'était l'homme du monde le plus curieux, et qui avait toujours eu le plus grand desir de le voir, qu'il en avait été si aise qu'il m'avait avoué qu'il n'avait pu ôter les yeux de dessus lui, et que de plus, étant aussi bègue qu'il l'était, la conversation où il ne pouvait entrer de suite ne l'ayant point détourné, il n'avait songé qu'à se satisfaire en le regardant tout à son aise. Je changeai de discours le plus promptement que je pus; et sous prétexte de le mettre sur des choses qui ne s'étaient pu dire devant Rigault, je cherchai à le détourner des réflexions sur des regards qui, n'étant que pour ce que je les donnai, étaient en effet si peu ordinaires. Je mourais toujours de peur que leur raison véritable ne lui vînt dans l'esprit, ou qu'au moins il n'en eût des soupçons qui eussent rendu notre dessein ou inutile ou fort embarrassant à achever. Le bonheur fut tel qu'il ne s'en douta jamais.

Rigault travailla le reste du jour et le lendemain encore sans plus voir M. de la Trappe, duquel il avait pris congé, en se retirant d'auprès de lui la troisième fois, et fit un chef-d'œuvre aussi parfait qu'il eût pu réussir

en le peignant à découvert sur lui-même. La ressemblance dans la dernière exactitude, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant de ses yeux si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimait sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout était rendu jusqu'aux grâces qui n'avaient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. Le matin je lui fis prendre en crayon le père abbé assis au bureau de M. de la Trappe pour l'attitude, les habits et le bureau même tel qu'il était, et il partit le lendemain avec la précieuse tête qu'il avait si bien attrapée et si parfaitement rendue, pour l'adapter à Paris sur une toile en grand, et y joindre le corps, le bureau et tout le reste. Il fut touché jusqu'aux larmes du grand spectacle du chœur et de la communion générale de la grand'messe le jour de la Toussaint, et il ne put refuser au père abbé une copie en grand pareille à mon original. Il fut transporté de contentement d'avoir si parfaitement réussi d'une manière si nouvelle et sans exemple, et dès qu'il fut à Paris, il se mit à la copie pour lui et à celle pour la Trappe, travaillant par intervalles aux habits et au reste de ce qui devait être dans mon original. Cela fut long, et il m'a avoué que de l'effort qu'il s'était fait à la Trappe, et de la répétition des mêmes images qu'il se rappelait pour mieux exécuter les copies, il en avait pensé perdre la tête, et s'était trouvé depuis dans l'impuissance pendant plusieurs mois de travailler du tout à ses portraits. Sa vanité l'empêcha de me tenir parole malgré les 1,000 écus que je lui fis porter le lendemain de son arrivée à Paris. Il ne put se tenir avec le temps, c'est-à-dire trois mois après, de montrer son chef-d'œuvre avant de me le rendre, et par là de rendre mon secret public. Après la vanité vint le profit qui

acheva de le séduire, et par la suite, il a gagné plus de 25,000 livres en copies, de son propre aveu, et c'est ce qui fit la publicité. Comme je vis que c'en était fait, je lui en commandai moi-même après lui avoir reproché son infidélité, et j'en donnai quantité.

Je fus très fâché du bruit que cela fit dans le monde, mais je me consolai par m'être conservé pour toujours une ressemblance si chère et si illustre, et avoir fait passer à la postérité le portrait d'un homme si grand, si accompli et si célèbre. Je n'osai jamais lui avouer mon larcin, mais, en partant de la Trappe, je lui en laissai tout le récit dans une lettre par laquelle je lui en demandais pardon. Il en fut peiné à l'excès, touché et affligé; toutefois il ne put me garder de colère. Il me récrivit que je n'ignorais pas qu'un empereur romain disait: qu'il aimait la trahison, mais qu'il n'aimait pas les traîtres; que pour lui il pensait tout autrement, qu'il aimait le traître, mais qu'il ne pouvait que haïr sa trahison. Je fis présent à la Trappe de la copie en grand, d'une en petit, et de deux en petit, c'est-à-dire en buste, à M. Saint-Louis et à M. Maisne que j'envoyai tout à-la-fois. M. de la Trappe avait depuis quelques années la main droite ouverte, et ne s'en pouvait servir. Dès que j'eus mon original où il est peint, la plume à la main, assis à son bureau, je fis écrire cette circonstance derrière la toile, pour qu'à l'avenir elle ne fit point erreur, et surtout la manière dont il fut peint de mémoire, pour qu'il ne fût pas soupçonné de la complaisance de s'y être prêté. J'arrivai à Paris la veille que le roi devait arriver de Montargis à Fontainebleau avec la princesse, et je m'y trouvai à la descente de son carrosse. J'avais espéré ainsi de cacher parfaitement mon petit voyage.

Avant de parler de la princesse de Savoie, il faut dire un mot de ce qui se passait en Italie. M. de Savoie, tout-

à-fait déclaré et enhardi en même temps par une manière de défaite assez considérable des Impériaux en Hongrie par le grand-seigneur en personne, parla plus haut sur la neutralité. Leganez, gouverneur du Milanais, laissait entendre qu'il avait les pleins pouvoirs d'Espagne; Mansfeldt, commissaire-général de l'empereur en Italie s'y opposait toujours de sa part. On comprit ce manège, et pour le mettre au net, M. de Savoie s'alla mettre le 15 septembre à la tête de l'armée du maréchal Cattinat, pour entrer dans le Milanais, et fit le siège de Valence. Sur quoi les alliés, qui n'avaient rien voulu conclure avec le marquis de Saint-Thomas que M. de Savoie leur avait envoyé à Milan, lui déclarèrent la guerre dans toutes les formes; et, pour la faire compter comme bien certaine, envoyèrent en même temps le cartel pour l'échange des prisonniers qui se feraient de part et d'autre. Ce n'était qu'une dernière tentative. Ils se rendirent bientôt traitables, et dans le 10 octobre la neutralité d'Italie fut signée de part et d'autre, telle que M. de Savoie l'avait proposée, qui en même temps leva le siège de Valence; et le maréchal de Cattinat ne songea plus qu'à faire repasser les monts à son armée. Les restitutions stipulées avec M. de Savoie lui furent faites, les ducs de Foix et de Choiseul eurent liberté de revenir; et Gouvon, envoyé extraordinaire de M. de Savoie, vint en remercier le roi, et, en attendant un ambassadeur, se trouver à l'arrivée de la princesse. C'était un homme habile, de beaucoup d'esprit et de politesse, fort fait aux cours, et qui plut extrêmement à tout le monde. Le roi prit du goût pour lui et le distingua jusqu'à le mener à Marly, familiarité que jusqu'à lui aucun ministre étranger n'avait obtenue, et qui ne fut communiquée à aucun.

La maison de la princesse s'était arrêtée près de trois semaines à Lyon, en attendant qu'elle fût à portée du pont

Beauvoisin où elle la fut recevoir. Elle y arriva de bonne heure le mardi 16 octobre accompagnée de la princesse de la Citerne et de madame de Noyers. Le marquis de Dromero était chargé de toute la conduite, auquel, ainsi qu'aux officiers et aux femmes de sa suite, il fut distribué beaucoup de beaux présens de la part du roi. Elle se reposa dans une maison qui lui avait été préparée du côté de Savoie et s'y para. Elle vint ensuite au pont, qui tout entier est de France, à l'entrée duquel elle fut reçue par sa nouvelle maison et conduite au logis du côté de France qui lui avait été préparé. Elle y coucha, et le surlendemain elle se sépara de toute sa maison italienne sans verser une larme, et ne fut suivie d'aucun que d'une seule femme de chambre et d'un médecin qui ne devaient pas demeurer en France, et qui en effet furent bientôt renvoyés.

Avant de passer outre, il ne faut pas oublier deux choses qui arrivèrent en ce lieu, dont l'une fut cause du séjour que la princesse y fit. Le comte de Brionne, chargé au nom du roi de recevoir la princesse du marquis de Dromero qui la livrait au nom de M. de Savoie, prétendit être traité d'altesse dans l'instrument de la remise où le duc de Savoie était traité d'altesse royale; et il s'y opiniâtra si bien, quoi qu'on pût lui dire des deux côtés, que le marquis de Dromero, pour ne point arrêter plus longtemps la princesse, ôta l'altesse des deux côtés en évitant de faire mention expresse de M. le duc de Savoie. Ce prince fut extrêmement offensé quand il apprit la difficulté du comte de Brionne, et le roi le trouva aussi fort mauvais, mais la chose était faite et terminée, et il ne s'en parla plus.

L'autre chose qui y arriva fut par un courrier du roi par lequel il vint un ordre de traiter la princesse en tout comme fille de France, et comme ayant déjà épousé

monseigneur le duc de Bourgogne. L'embarras de son rang avec tout le monde engagea Monsieur à en prier le roi, les princes et princesses du sang à le désirer, et le roi à le faire. Ce courrier arriva sur le point de l'arrivée de la princesse, de manière qu'elle ne baisa que la duchesse du Lude et le comte de Brionne, et qu'il n'y eut que la duchesse du Lude assise devant elle. Par toutes les villes où elle passa, elle fut reçue comme duchesse de Bourgogne, et, aux jours de séjour aux grandes villes, elle dîna en public servie par la duchesse du Lude; excepté les repas de séjour, ses dames mangèrent toujours avec elle. Elle marcha à petites journées.

Le dimanche 4 novembre, le roi, Monseigneur et Monsieur allèrent séparément à Montargis au-devant de la princesse, qui y arriva à six heures du soir, et fut reçue par le roi à la portière de son carrosse. Il la mena dans l'appartement qui lui était destiné dans la même maison de la ville où le roi était logé, puis lui présenta Monseigneur, Monsieur, et M. le duc de Chartres. Tout ce qui fut rapporté des gentillesses et des flatteries pleines d'esprit, et du peu d'embarras, et avec cela de l'air mesuré et des manières respectueuses de la princesse, surprit infiniment tout le monde et charma le roi dès l'abord. Il la loua sans cesse et la caressa continuellement. Il se hâta d'envoyer un courrier à madame de Maintenon, pour lui mander sa joie et les louanges de la princesse. Il soupa ensuite avec les dames du voyage, et fit mettre la princesse entre lui et Monseigneur.

Le lendemain le roi l'alla prendre, la mena à la messe, et dîna ensuite comme il avait soupé la veille, et aussitôt après montèrent en carrosse, le roi et Monsieur au-derrière, Monseigneur et la princesse au-devant, de son côté à la portière la duchesse du Lude. Monseigneur le duc de Bourgogne les rencontra à Nemours, le roi le

fit monter à l'autre portière, et sur les cinq heures du soir ils arrivèrent à Fontainebleau, dans la cour du Cheval-Blanc. Toute la cour était sur le fer à cheval, qui faisait un très beau spectacle avec la foule qui était en bas. Le roi menait la princesse qui semblait sortir de sa poche, et la conduisit fort lentement à la tribune un moment, puis au grand appartement de la reine-mère qui lui était destiné, où Madame avec toutes les dames de la cour l'attendaient. Le roi lui nomma les premiers d'entre les princes et princesses du sang, puis dit à Monsieur de lui nommer tout le monde, et de prendre garde à lui faire saluer toutes les personnes qui le devaient faire, et qu'il allait se reposer. Monseigneur s'en alla aussi, l'un chez madame de Maintenon, l'autre chez madame la princesse de Conti, qui ne s'habillait pas encore, d'une loupe qu'elle s'était fait ôter de dessus un œil et qu'elle en avait pensé perdre. Monsieur demeura donc à côté de la princesse tous deux de bout, lui nommant tout ce qui, hommes et dames, lui venaient baiser le bas de la robe, et lui disait de baiser les personnes qu'elle devait, c'est-à-dire princes et princesses du sang, ducs et duchesses et autres tabourets, les maréchaux de France et leurs femmes. Cela dura deux bonnes heures, puis la princesse soupa seule dans son appartement, où madame de Maintenon, et madame la princesse de Conti ensuite, la virent en particulier. Le lendemain elle fut voir Monsieur et Madame chez eux, et Monseigneur chez madame la princesse de Conti; elle reçut force bijoux et pierreries; et le roi envoya toutes les pierreries de la couronne à madame de Mailly pour en parer la princesse tant qu'elle voudrait.

Le roi régla qu'on la nommerait tout court la *princesse*, qu'elle mangerait seule, servie par la duchesse du Lude, qu'elle ne verrait que ses dames et celles à qui le roi en donnerait expressément la permission, qu'elle ne

tiendrait point encore de cour, que monseigneur le duc de Bourgogne n'irait chez elle qu'une fois tous les quinze jours, et messieurs ses frères une fois le mois. Toute la cour retourna le 8 novembre à Versailles, où la princesse eut l'appartement de la reine, et de madame la Dauphine ensuite, et où, en arrivant, tout ce qui était demeuré à Paris de considérable se trouva et lui fut présenté tout de suite comme à Fontainebleau. Le roi et madame de Maintenon firent leur poupée de la princesse dont l'esprit flatteur, insinuant, attentif leur plut infiniment, et qui peu-à-peu usurpa avec eux une liberté que n'avait jamais osé tenter pas un des enfans du roi, et qui les charma. Il parut que M. de Savoie était bien informé à fond de notre cour, et qu'il avait bien instruit sa fille, mais ce qui fut vraiment étonnant, c'est combien elle en sut profiter, et avec quelle grâce elle sut tout faire. Rien n'est pareil aux cajoleries dont elle sut bientôt ensorceler madame de Maintenon, qu'elle n'appela jamais que ma tante, et avec qui elle en usa avec plus de dépendance et de respect qu'elle n'eût pu faire pour une mère et pour une reine, et avec cela une familiarité et une liberté apparentes qui la ravissaient et le roi avec elle.

Mesdemoiselles de Soissons, qui tenaient dans Paris une conduite fort étrange et qui ne venaient point à la cour, eurent défense de voir la princesse. Elles étaient sœurs du comte de Soissons et du prince Eugène de Savoie: celui-ci au service de l'empereur et parvenu aux premiers grades militaires, l'autre sorti de France depuis un an ou deux, où il avait toujours demeuré, et rôdant l'Europe sans obtenir d'emploi nulle part.

CHAPITRE XXXVIII.

Plénipotentiaires nommés pour la paix.—Harlay conseiller d'état. — Distinction dont il jouissait seul parmi tous les hommes de robe. — Courtin. — Le duc de Chaulnes. — Un intendant restitue. — Singulière méprise qui fait échouer une trahison. — Vengeance d'un homme d'esprit.— Caillières. — Par quels ressorts peut s'ouvrir une négociation. — Candidats pour la Pologne. — Prince de Conti. — Princes Constantin et Alexandre Sobieski, bien qu'incognito, baisent la princesse. — Désappointement de leur tante madame de Béthune. — Mariage de Coesquen et sa plaisanterie à ce sujet. — Mort de l'abbé Pelletier, conseiller d'état; Du duc de Roannais. — Madame de Saint-Géran. — Le désert et les petits soupers. — Elle est exilée. — Disgrâce de Rubentel. — Madame de Castries dame d'atour de madame la duchesse de Chartres.

Le roi qui tenait depuis quelque temps Caillières secrètement en Hollande, l'y fit paraître comme son envoyé public après la neutralité d'Italie, et ne différa guère à nommer ses plénipotentiaires en Hollande, pour travailler à la paix, Courtin et Harlay, conseillers d'état, ce dernier gendre du conseiller, et Crécy en troisième. J'ai déjà fait connaître ce dernier. Harlay était déjà allé inutilement sur les frontières de Hollande. C'était un homme d'esprit et fort du monde, qui avait été long-temps intendant en Bourgogne et qui aimait le faste. Le jugement ne répondait pas à l'esprit, et il était glorieux comme tous les Harlay, mais il ne tenait pas tant de leurs humeurs et de leurs caprices. En général son ambition le rendait poli et cherchant à plaire et à se faire aimer. Il demeura, tôt après et avant même de partir, premier plénipotentiaire,

parce que Courtin qui perdait les yeux s'excusa. C'était un très petit homme, bellot, d'une figure assez ridicule, mais plein d'esprit, de sens, de jugement, de maturité et de grâces, qui avait vieilli dans les négociations, longtemps ambassadeur en Angleterre, et qui avait plu et réussi partout. Il avait été ami intime de M. de Louvois. Le roi lui parlait toutes les fois qu'il le voyait, et le menait même quelquefois à Marly, et c'était le seul homme de robe qui eût cette privance, et la distinction encore de paraître devant le roi et partout sans manteau comme les ministres. Pelletier de Souci, frère du ministre, l'usurpa à son exemple depuis que le roi lui eut donné les fortifications, à la mort de M. de Louvois, ce qui le faisait aller à Marly, mais seulement coucher deux nuits pour ses jours d'y travailler avec le roi.

Pour mieux faire connaître ces deux hommes qui ont tant influé au-dehors, surtout Courtin, aux principales affaires, j'en veux rapporter deux aventures de leur vie. Tous deux étaient amis de M. de Chaulnes. Courtin étant intendant en Picardie, M. de Chaulnes lui recommanda fort ses belles terres de Chaulnes, Magny et Picquigny, qui sont d'une grande étendue, et Courtin ne put lui refuser le soulagement qu'il demandait. La tournée faite, M. de Chaulnes fut fort content, et il espéra que cela continuerait de même; mais Courtin, venu à l'examen de ses impositions, trouva qu'il avait fort surchargé d'autres élections de ce qu'il avait ôté aux terres de M. de Chaulnes. Cela allait loin, le scrupule lui en prit; il n'en fit pas à deux fois, il rendit du sien ce qu'il crut avoir imposé de trop à chaque paroisse pour le soulagement qu'il avait fait à celles de M. de Chaulnes, et quitta l'intendance sans que le roi l'y pût retenir. Le roi avait tant de confiance en lui pour les affaires de la paix, qu'il le pressa de demeurer plénipotentiaire, en consentant que madame de Varangeville sa

fille en eût le secret et écrivît tout sous lui, mais il ne put se résoudre au voyage ni au travail. Avec ses yeux sa santé diminuait. Il avait été fort galant et avait passé toute sa vie dans les affaires et dans le plus grand monde où il était fort goûté, et il voulut absolument mettre un intervalle entre la vie et la mort; aussi ne parut-il guère depuis et demeura fort retiré chez lui.

M. D'Harlay, avec une figure de squelette et de spectre, était galant aussi. Le chancelier Boucherat, son beau-père, était ami intime de M. de Chaulnes, et M. de Chaulnes, au temps de cette aventure, était aux couteaux tirés avec M. de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes : tous deux en Bretagne, et tous deux remuant l'un contre l'autre tout ce qu'ils pouvaient à la cour, à qui aurait le dessus dans leurs prétentions. Pontchartrain était aussi fort galant, et il avait à Paris un commerce de lettres avec une femme avec qui il était fort bien, et qui avait la confiance de tous ses ressorts contre M. de Chaulnes. Le diable fit qu'Harlay devint amoureux de cette même femme, et qu'elle crut tout accommoder, en ne se rendant pas cruelle au nouvel amant pour mieux servir l'autre. Le chancelier était instruit de tout par M. de Chaulnes, il était déclaré pour lui contre Pontchartrain. Tout ce qui se tramait pour l'un contre l'autre se passait sous les yeux de Boucherat, et fort souvent par son ministère. Il aimait passionément madame d'Harlay, sa fille, et ne cachait rien à Harlay qui logeait avec lui. L'amour corrompit ce dernier jusqu'à livrer son ami à sa maîtresse, et à lui rendre compte de tout ce qui se passait de plus secret contre Pontchartrain.

Ce manège eut à peine duré deux ou trois mois, qu'il se présenta une question fort importante pour les deux ennemis, sur laquelle tous les ressorts furent mis en mouvement de part et d'autre. Au plus fort de ces intrigues,

Harlay vint de Versailles descendre chez sa dame qui trouva son récit si important, qu'elle exigea de lui de mettre par écrit toute sa découverte, tandis qu'elle écrirait à part à Pontchartrain pour ne lui pas envoyer un volume sous la même enveloppe. Harlay était las, il fallut obéir et écrire chez cette femme : l'écriture fut longue et détaillée. Le cabacet s'échauffa, sa tête se remplit du nom de M. de Chaulnes, tellement et si bien qu'il cacheta sa lettre, mit le dessus à M. de Chaulnes au lieu de M. de Pontchartrain ; et comme il était jour de poste et que l'heure pressait, s'en va et la donne à un laquais pour la mettre à la poste, puis se couche très fatigué. On peut juger de la surprise de M. de Chaulnes qui connaissait parfaitement l'écriture de M. d'Harlay, sur l'amitié intime et le secours duquel il comptait en toute confiance et personnellement et par rapport au chancelier, quand il se vit trahi de la sorte, et la douleur de Pontchartrain de ne point recevoir les avis importans d'Harlay, annoncés par la lettre de son amie. Ils ne surent ce que la lettre était devenue, cependant Harlay se souvint de sa méprise, fut outré, mais n'osa en avertir.

Le voilà dans une peine étrange de la juste colère de M. de Chaulnes, et de l'usage qu'il ferait de sa trahison. Il se voyait perdu auprès de son beau-père, et pour le monde dans un prédicament à le noyer, et en même temps bien ridicule à son âge. Son parti fut le silence et d'attendre la bombe. M. de Chaulnes de son côté sut profiter d'une si lourde méprise, et ne sut pas moins n'en faire aucun semblant. Harlay aux écoutes tremblait à chaque ordinaire de Bretagne, et respirait jusqu'au suivant ; mais il transit lorsqu'il sut M. de Chaulnes en chemin de Paris.

Celui-ci avait accoutumé, les premiers jours de ses retours à Paris, de donner à dîner au chancelier et à sa

famille avec quelques amis les plus particuliers. Jusque-là Harlay avait caracolé pour éviter partout M. de Chaulnes et pour l'aller chercher chez lui, lorsqu'il s'était bien assuré de ne le trouver pas. Mais le cœur lui battait du dîner, s'il en serait prié à l'ordinaire, s'il irait étant prié, et s'il y allait, ce qu'il y deviendrait, et quelle scène il pourrait essuyer devant son beau-père. Il y fut prié, et il y alla comme un homme qu'on mène à la potence. M. de Chaulnes avait malicieusement fait tomber ce dîner à un jour d'ordinaire de Bretagne. La compagnie arrive, est reçue avec l'amitié ordinaire, mais pas un mot à M. d'Harlay. Vers le moment de servir, M. de Chaulnes regarde sa pendule, se tourne au chancelier, lui dit qu'on va dîner, qu'il est jour d'ordinaire de Bretagne, que toutes ses lettres sont faites, mais qu'il lui demande la permission de passer un demi quart d'heure dans son cabinet, parce que sa coutume est toujours de les voir fermer lui-même, et regardant Harlay entre deux yeux, et de mettre le dessus à ses lettres pour éviter les méprises qui arrivent quelquefois, et qui peuvent être fâcheuses, et tout de suite en souriant et toujours regardant Harlay, va dans son cabinet. Harlay, à ce qu'il a dit depuis à Valincourt qui me l'a conté, pensa s'évanouir, et se trouva effectivement assez mal pour le craindre; il le cacha pourtant, à quoi sa naturelle pâleur de mort le servit bien. Le maître d'hôtel vint avertir M. de Chaulnes, qui riait dans son cabinet et s'épanouissait de sa vengeance, sortit, fit passer le chancelier et les dames, prit Harlay par la main, et souriant toujours: « Allons, monsieur, et buvons ensemble : voilà comme je sais me venger ». A ces mots l'autre pensa fondre; il ne put répondre une parole; il dîna mal, trouva qu'on dînait long-temps, et disparut dès qu'il le put sans trop d'affectation. Jamais il n'en a été question depuis de la part de M. de Chaulnes, et Harlay

ne sachant plus que devenir avec un homme si offensé et si trahi, et en même temps si sage, si modéré, si maître de soi-même, en pensa mourir de honte et de douleur. De ces deux plénipotentiaires il y a loin en soi, et avec le même duc de Chaulnes.

Caillières fut enfin déclaré le troisième. C'était un Normand attaché en sa jeunesse à MM. de Mattignon, pour qui il conserva toute sa vie beaucoup de respect et de mesure. Son père avait été à eux. Il avait beaucoup de lettres, beaucoup d'esprit d'affaires et de ressources, fort sobre et laborieux, extrêmement sûr et honnête homme. Je ne sais qui le produisit pour aller secrètement en Pologne, lorsqu'il y fut question de l'élection du comte de Saint-Paul. Il s'y conduisit fort bien, et y lia une grande amitié avec Morstein, grand-trésorier de Pologne, qui était fort français, et avait fort travaillé pour l'élection du comte de Saint-Paul, qui ne manqua que par la mort de ce candidat, tué au passage du Rhin. Caillières, qui se trouvait bien de Morstein, demeura avec lui; et comme ce sénateur était tout francais, son témoignage fit employer Caillières, tout porté sur les lieux, en plusieurs négociations obscures dans le nord, et même en Hollande. On fut content du compte qu'il en vint rendre plusieurs fois, et il s'acquit plusieurs amis partout où il avait été. Morstein, s'étant brouillé en Pologne jusqu'à craindre pour sa liberté et pour sa vie, avait, dans l'appréhension de l'orage naissant, fait passer de gros fonds en France, et les y suivit avec Caillières quand il crut qu'il en était temps. Il s'établit à Paris en homme fort riche, et logea son ami avec lui. Il n'avait qu'un fils dont j'ai parlé sur le siège de Namur, où il fut tué. Le père avait acquis de grandes terres, entre autres celles de la maison de Vitry, et cherchait à appuyer son fils d'une grande alliance. M. de Chevreuse, plus touché de

la grande raison de sans dot, dans le mauvais état de ses affaires, que du désagrément de prendre un proscrit de Pologne tombé ici des nues pour gendre, en écouta volontiers la proposition. Caillières en fut le négociateur pour Morstein, et comme celui-ci était détaché de toute autre chose que de l'alliance, l'affaire fut bientôt conclue et Caillières s'acquit les bonnes grâces de M. de Chevreuse. La mort du fils, puis du père, suivirent d'assez près le mariage. Caillières se livra à la protection de M. de Chevreuse, à qui il plut par ses lettres et par son esprit d'affaires et de raisonnement, et par le soin qu'il prit des affaires des deux filles que son gendre avait laissées.

C'était la vie et l'occupation de Caillières, lorsque le hasard lui fit rencontrer dans les rues de Paris un marchand hollandais fort de ses amis et fort accrédité dans son pays, venu à Paris pour des affaires de prises et de négoce; ils renouvelèrent connaissance et amitié, parlèrent de la guerre et de la paix, et raisonnèrent tant ensemble, que le marchand lui avoua de bonne foi le besoin et le desir qu'avait sa république de la paix. Ils approfondirent si bien que Caillières crut en devoir rendre compte à M. de Chevreuse. Il n'était qu'un avec le duc de Beauvilliers son beau-frère qui était dans le conseil; il lui mena Caillières; son récit fut goûté. Ces messieurs le firent voir à Croissy, oncle de leurs femmes et à Pomponne leur ami, qui était aussi ministre, et de toutes ses conversations : Caillières fut envoyé secrètement en Hollande. Il revint quelques mois après, et fut encore renvoyé, et de ce dernier voyage, il conduisit les affaires au point que les principales difficultés se trouvèrent levées au commencement de l'hiver, et qu'il eut ordre de paraître publiquement comme envoyé du roi en Hollande. On a vu que Courtin s'excusa d'être plénipotentiaire pour la paix, et que son collègue Harlay l'étant

devenu, Crécy le fut nommé ; on l'y voulait pour sa capacité et son expérience, porté par le père de la Chaise et les jésuites. L'exemple d'un homme de si peu fit mettre Caillières en troisième, qui avait seul conduit l'affaire au point où elle était et qui était instruit de tout à fond.

C'était un grand homme maigre, avec un grand nez, la tête en arrière, distrait, civil, respectueux, qui, à force d'avoir vécu parmi les étrangers, en avait pris toutes les manières, et avait acquis un extérieur désagréable, auquel les dames et les gens du bel air ne purent s'accoutumer, mais qui disparaissait dès qu'on l'entretenait de choses et non de bagatelles. C'était en tout un très bon homme, extrêmement sage et sensé, qui aimait l'état et qui était fort instruit, fort modeste et parfaitement désintéressé, qui ne craignait de déplaire au roi ni aux ministres pour dire la vérité, et ce qu'il pensait et pourquoi jusqu'au bout, et qui les faisait très souvent revenir à son avis.

Le roi traitait une autre affaire pour laquelle il avait hâté le retour des princes de l'armée, afin qu'il ne parût pas auquel d'eux il avait à parler. L'abbé de Polignac, ambassadeur en Pologne, crut y voir jour à l'élection en faveur de M. le prince de Conti. Il le manda, et le roi qui ne demandait pas mieux que de se défaire d'un prince de ce mérite si universellement connu, et qu'il n'avait jamais pu aimer, tourna toutes ses pensées à le porter sur ce trône. Les candidats qui s'y présentaient étaient les électeurs de Bavière, de Saxe et le Palatin, et le duc de Lorraine. Bien que les Polonais se déclarassent contre tout *piaste*, les fils du feu roi y auraient eu grande part, tant par une coutume assez ordinaire, que par le mérite d'un aussi grand homme que l'était J. Sobieski, si l'avarice extraordinaire de la reine qui avait tout vendu et rançonné, et la hauteur de ses manières n'eût rendu ses en-

fans odieux à cause d'elle, et si elle eût été plus d'accord avec eux. Jacques, l'aîné, était fort mal avec elle, mais il était né avant l'élection de son père, ce qui le défavorisait fort; il était d'ailleurs peu aimé, et son mariage avec une Palatine, sœur de l'impératrice, le rendait suspect. L'empereur le portait, sa mère le traversait, elle voulait un de ses deux cadets; mais ses trésors lui étaient plus chers encore. Bavière était son gendre, avait pour lui la mémoire du feu roi et d'être homme de guerre. Saxe avait aussi cette dernière qualité et son voisinage, qui avait fait connaître la douceur de ses mœurs et sa libéralité. Le duc de Lorraine était fils d'une des sœurs de l'empereur, qui avait été reine de Pologne et d'un des plus grands capitaines de son siècle, plus effectivement porté par l'empereur que Jacques Sobieski. Enfin le prince Louis de Bade se mit aussi sur les rangs comme un capitaine expérimenté, peut-être plus pour l'honneur d'y prétendre que par aucune espérance d'y réussir.

La naissance du prince de Conti, si supérieure à celle de ces candidats, ses qualités aimables et militaires qui s'étaient fait connaître en Hongrie, et qu'il avait si bien soutenues depuis, la qualité de neveu et d'élève de ce fameux prince de Condé, et celle d'héritier et de cousin-germain du comte de Saint-Paul qui était encore regretté en Pologne, et dont il avait réuni tous les suffrages lorsqu'il mourut, firent tout espérer à l'abbé de Polignac qui voyait pour soi le chapeau de cardinal pour récompense, dont les Polonais sont peu amoureux, et que leurs rois donnent fort ordinairement à des étrangers, de la façon desquels nous en avions en France. Le roi voulut donc voir ce que le prince de Conti pourrait faire. Il l'entretint plusieurs fois en particulier, ce qui ne lui arrivait guère. Il vendit pour 600,000 livres de terres à des gens d'affaires avec la faculté de les pouvoir reprendre dans trois

ans pour le même prix ; cette somme fut envoyée en Pologne, et le roi promit de la rendre si l'élection ne réussissait pas.

Pendant un temps si critique pour les candidats, les princes Alex. et Const. Sobieski voyageaient et vinrent jusqu'à Paris pour y recevoir l'ordre qu'ils portaient dès avant la mort du roi leur père qui l'avait instamment demandé pour eux. Pour sonder les traitemens qu'ils desiraient, ils demeurèrent incognito, et néanmoins le roi leur donna comme aux gens titrés la distinction de baiser la princesse et Madame. Madame de Béthune, sœur de la reine leur mère, arrivait aussi de Pologne où son mari avait été long-temps ambassadeur, et était mort en la même qualité en Suède. Elle avait été dame d'atour de la reine en survivance de sa belle-mère, sœur du duc de Saint-Aignan. C'était une femme d'esprit, hardie, entreprenante, qui, à l'abri de ses neveux Sobieski, se mit dans la tête de faire accroire que, parce qu'elle avait été dame d'atour de la reine, elle devait baiser les filles de France. Madame en fut la dupe et la baisa. Avec cet exemple, par lequel elle avait commencé, elle crut être admise au même honneur par la princesse. Mais la duchesse du Lude, à la cour de tout temps, et qui savait et avait vu le contraire, n'osa le prendre sur elle. Le roi, informé de la prétention, la trouva impertinente et fausse, et fort mauvais que Madame s'y fût laissée tromper. Madame de Béthune qui savait fort bien que sa prétention était une entreprise, la laissa promptement tomber, et fut présentée à la princesse sans la baiser.

Coesquen en arrivant épousa la seconde fille du duc de Noailles : il n'avait point de père, était riche et fils de madame de Coesquen, célèbre par la passion de M. de Turenne, et le secret de Gand qui lui échappa; elle était sœur du duc de Rohan, de madame de Soubise, dont la

beauté a fait une si éclatante fortune, et de la princesse d'Espinoy, tous enfans de l'héritière de Rohan qui épousa le Chabot. Ainsi le père et les filles devinrent célèbres par le bonheur de l'amour. Coesquen n'en tint rien : il épousa pour le crédit des Noailles la plus laide et la plus dégoûtante créature qu'on pût voir, et il prétendit plaisamment qu'on lui avait montré la troisième qui était jolie, et puis qu'on l'avait trompé et donné l'autre. Le mariage aussi fut peu heureux.

L'année finit par deux morts et deux disgrâces. L'abbé Pelletier, conseiller d'état, habile, mais fort rustre, mourut d'apoplexie presqu'en sortant de dîner chez son frère, le ministre d'état, et le duc de Roannais. Ce dernier avait perdu son père avant son grand-père, auquel il avait succédé au gouvernement de Poitou et à sa dignité en 1642. Faute de pairs, rares alors et dispersés dans leurs gouvernemens dans ces temps de troubles, il eut l'honneur de représenter le comte de Flandre au sacre du roi n'ayant pas trente ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, qui tourna de fort bonne heure à la retraite et à une grande dévotion qui l'éloigna absolument du mariage. M. de la Feuillade en profita dans sa faveur. Il traita avec lui, lui donna gros du duché de Roannais, épousa sa sœur en avril 1667, et sur sa démission, en conservant le rang et les honneurs, obtint pour soi une érection nouvelle, vérifiée au parlement en août la même année. Bientôt après, M. de Roannais ne parut plus, prit une manière d'habit d'ecclésiastique sans être jamais entré dans les ordres, et vécut dans une grande piété et dans une profonde retraite, et mourut de même fort âgé à Saint-Just, près Méry-sur-Seine.

Rubentel et madame de Saint-Géran furent les deux disgraciés : j'ai assez parlé de celle-ci pour n'avoir rien à y ajouter. Elle était fort bien avec les princesses, et man-

geuse, aimant la bonne chère, et bonne en privé comme madame de Chartres et madame la Duchesse. Cette dernière avait une petite maison dans le parc de Versailles, auprès de la porte de Sartori qu'elle appelait le désert, que le roi lui avait donnée pour l'amuser et qu'elle avait assez joliment ajustée pour s'y aller promener et faire des collations. Les repas se fortifièrent, devinrent plus gais, et à la fin mirent M. le Duc de mauvaise humeur, et M. le Prince en impatience. Ils se fâchèrent inutilement, et à la fin ils portèrent leurs plaintes au roi, qui gronda madame la Duchesse et lui défendit d'allonger ces sortes de repas, et surtout d'y mener certaine compagnie. Si madame de Saint-Géran ne fut pas du nombre des interdites, elle le dut à sa première année de deuil, pendant laquelle le roi ne crut pas qu'elle pût être de ces parties, mais il s'expliqua assez sur elle pour que madame la Duchesse ne pût pas douter qu'elle n'était pas approuvée pour en être. Quelques mois se passèrent avec plus de ménagement, et madame la Duchesse compta que tout était oublié. Sur ce pied-là elle pressa madame de Saint-Géran de venir souper avec elle de bonne heure au désert, pour être au cabinet au sortir du souper du roi à l'ordinaire. Madame de Saint-Géran craignit, se défendit; mais, comme elle aimait à se divertir et qu'elle ne laissait pas d'être imprudente, elle espéra qu'on ne saurait pas qu'elle y aurait été, que sa première année de deuil détournerait même le soupçon, et que madame la Duchesse paraissant le soir au cabinet, il n'y aurait rien à reprendre. Elle se laissa donc aller; et, comme elle était de fort bonne compagnie, elle mit si bien tout en gaîté, que l'heure de retourner à temps pour le cabinet étant insensiblement passée, le repas et ses suites gagnèrent fort avant dans la nuit. Voilà M. le Duc et M. le Prince aux champs, et le roi en colère, qui voulut sa-

voir qui était du souper, et madame de Saint-Géran fut nommée; sa première année de deuil aggrava le crime; tout tomba sur elle : elle fut exilée à vingt lieues de la cour, sans fixer de lieu, et madame la Duchesse bien grondée. En femme d'esprit, madame de Saint-Géran choisit Rouen, et dans Rouen le couvent de Bellefonds dont une de ses parentes était abbesse. Elle dit qu'ayant eu le malheur de déplaire au roi, il n'y avait pour elle qu'un couvent, et cela fut fort approuvé.

Rubentel était un homme de peu, qui, à force d'acheter et de longueur de temps, était devenu lieutenant-colonel du régiment des gardes et ancien lieutenant-général. Il était fort bon, fort entendu pour l'infanterie, fort brave homme, fort honnête homme et fort estimé, une grande valeur et un grand désintéressement, et vivant fort noblement à l'armée où il était employé tous les ans comme lieutenant-général. Avec ces qualités, il était épineux, volontiers chagrin et supportait impatiemment des vétilles et des détails du maréchal de Boufflers, dans le régiment des gardes. Le maréchal eut beau faire pour lui adoucir l'humeur, plus Rubentel en recevait d'avances, plus il se croyait compté, et plus il était difficile, tant qu'à la fin la froideur succéda, et bientôt la brouillerie et les plaintes. Rubentel, quoique difficile à vivre, était aimé, parce qu'il avait toujours de l'argent et qu'il le prêtait fort librement et obligeamment : cela lui avait attaché beaucoup de gens dans le régiment des gardes, outre ce qui se trouve toujours dans un grand corps, de frondeurs et de mécontens qui se ralliaient à lui. A la fin, le maréchal de Boufflers, fatigué de tout cela, proposa au roi de tirer honnêtement Rubentel du régiment des gardes, avec lequel il n'y avait plus moyen pour lui de demeurer. Le roi, qui de longue main connaissait l'humeur de Rubentel, qui aimait le

maréchal et qui était jaloux de la subordination, fit dire par Barbésieux à Rubentel qu'il lui permettait de vendre sa compagnie, lui continuait sa pension de 4,000 liv. et qu'il lui donnait le gouvernement du fort de Barreaux, qu'il ne lui aurait pas donné sans l'instante prière de M. de Boufflers, par le mécontentement qu'il avait de sa conduite avec ce maréchal son colonel; et d'Arvejean, premier capitaine aux gardes, fut lieutenant-colonel. C'était à Versailles que Rubentel reçut ce discours. Il en fut si outré qu'il ne voulut d'aucune grâce, s'en alla à Paris sans voir le roi, et ne l'a jamais revu ni songé à servir depuis.

Au retour de l'armée, nous trouvâmes madame de Castries établie à la cour dame d'atour de madame la duchesse de Chartres, au lieu de madame de Mailly. Par la bâtardise de cette princesse, madame de Castries était sa cousine-germaine, enfans du frère et de la sœur. L'état triste où se trouva le cardinal Bonsi, après un fort brillant, avait fait son mariage. Il se trouvera peut-être ailleurs occasion de parler de lui, sans en faire ici une trop longue parenthèse. Il suffit de dire qu'après s'être fort distingué en diverses ambassades et avoir eu, du consentement du roi, la nomination de Pologne, passé par les sièges de Béziers, Toulouse et Narbonne, il avait été long-temps roi de Languedoc par l'autorité de sa place, son crédit à la cour et l'amour de la province. Basville, qui y était intendant, second fils du premier président Lamoignon, y voulait régner, et en sut venir à bout. L'abaissement du cardinal lui fut insupportable; il tâcha de se relever, tous ses efforts furent inutiles. Sa sœur unique, qu'il aimait tendrement, avait épousé M. de Castries du nom de la Croix, qui était riche pour une fille qui n'avait rien. Il était veuf, sans enfans, de la mère de M. de la Feuillade et de M. de Metz. La faveur de

son beau-frère lui procura le gouvernement de Montpellier, ensuite une des trois lieutenances générales de Languedoc, enfin l'ordre du Saint-Eprit, en 1661, et il fut un de ceux que le duc d'Arpajon reçut à Pézenas, avec M. le prince de Conti, par commission du roi. Il mourut en 1674 à soixante-trois ans, et laissa des filles et deux fils dont l'aîné se distingua extrêmement à la guerre par sa capacité et par des actions brillantes de valeur. C'était d'ailleurs un homme pétri d'honneur et de vertu, doux, sage, poli, fort aimé et de bonne compagnie. Il lutta long-temps contre sa mauvaise santé et un asthme qu'il eut dès sa première jeunesse, mais qui fut à la fin le plus fort, et le força, près d'être maréchal-de-camp, à quitter un métier auquel il était propre, qu'il aimait avec passion et qui l'aurait apparemment mené loin.

M. du Maine était gouverneur de Languedoc; le cardinal Bonsi, à bout de douleur et de ressources, en chercha dans cet appui, et c'est ce qui fit le mariage de son neveu. M. du Maine s'en chargea, le régla et le conclut. Cela n'était pas difficile : mademoiselle de Vivonne n'avait rien que sa naissance, et le cardinal et sa sœur ne cherchaient qu'une grande alliance et un soutien domestique contre Basville. Madame de Montespan fit la noce en mai 1693, chez elle à Saint-Joseph, et se chargea de loger et nourrir les mariés. M. du Maine promit merveilles, et, à son ordinaire, ne tint rien. Il ménageait son crédit pour soi tout seul, et se serait bien gardé de choquer le dégoût du roi pour la conduite du cardinal Bonsi ni ses ministres, et le goût qu'ils lui avaient donné pour Basville; mais à l'égard de la place de dame d'atour de madame la duchesse de Chartres peu courue, et par des gens dont M. du Maine n'avait aucune raison de s'embarrasser, il ne put refuser à madame de Montespan, quelque peu cordialement qu'ils

fussent ensemble, à madame la duchesse de Chartres avec qui il vivait alors intimement, et à sa propre pudeur pour des gens dont il avait fait le mariage, et qui n'avaient trouvé en lui rien moins que ce qui l'avait fait faire, de s'intéresser pour eux en chose si fort de leur convenance et qui ne lui coûtait rien. Il obtint donc cette place du roi et de madame de Maintenon, sans laquelle ces sortes d'emplois ne s'accordaient point, et se donna le mérite de le mander en Languedoc où se trouvaient M. et madame de Castries, et le cardinal Bonsi, avant qu'ils pussent savoir que ce poste était à remplir. Ils demeurèrent encore quelque temps chez eux à achever leurs affaires, et puis vinrent s'établir pour toujours à la cour.

Madame de Castries était un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, extrêmement petite, mais bien prise, et aurait passé dans un médiocre anneau; ni derrière, ni gorge, ni menton, fort laide, l'air toujours en peine et étonné, avec cela une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus parole. Elle savait tout: histoire, philosophie, mathématiques, langues savantes, et jamais il ne paraissait qu'elle sût mieux que parler français, mais son parler avait une justesse, une éloquence, une énergie, une grâce jusque dans les choses les plus communes, avec ce tour unique qui n'est propre qu'aux Mortemart. Aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle voulait plaire, plaisante naturellement avec la dernière finesse sans la vouloir être, et assénant aussi les ridicules à ne les jamais oublier, glorieuse, choquée de mille choses avec un ton plaintif qui emportait la pièce, cruellement méchante quand il lui plaisait, et fort bonne amie, polie, gracieuse, obligeante en général, sans aucune galanterie, mais délicate sur l'esprit et amoureuse de l'esprit où elle le trouvait à son gré; avec cela un talent de raconter qui char-

mait, et, quand elle voulait faire un roman sur-le-champ, une source de production, de variété et d'agrément qui étonnait. Avec sa gloire, elle se croyait bien mariée par l'amitié qu'elle eut pour son mari. Elle l'étendit sur tout ce qui lui appartenait, et elle était aussi glorieuse pour lui que pour elle; elle en recevait le réciproque et toutes sortes d'égards et de respects.

On ajouta bientôt une nouvelle personne à la suite, mais intérieure, de madame la duchesse de Chartres; mais sans aller à Marly, ni paraître en public avec elle hors de son appartement, sinon en des voyages ou en des choses familières. Ce fut madame de Jussac, qui avait été sa gouvernante, et qui sut allier la plus constante confiance de madame de Montespan avec l'estime de madame de Maintenon. Elle s'appelait Saint-Just, et avait été long-temps auprès de la première femme de mon père qui, par confiance, la donna à ma sœur, quand elle épousa le duc de Brissac. Les brouilleries domestiques, qui ne tardèrent pas, l'en détachèrent. Elle entra chez madame de Montespan, qui, après, la mit auprès de mademoiselle de Blois, dont elle fut gouvernante jusqu'à son mariage avec M. le duc de Chartres. Son mari fut tué, écuyer de M. le duc du Maine, à la bataille de Fleurus, en 1690. C'était une grande femme, de bonne mine, et qui avait été fort agréable, et toujours parfaitement vertueuse. Elle était douce, modeste, bonne, mais sage et avisée; qui connaissait fort le monde et les gens; vraie et droite, polie, respectueuse, toujours en sa place; et qui, avec la confiance et l'amitié intime de madame la duchesse de Chartres et de madame de Montespan, et depuis, avec assez de confiance de madame de Maintenon, ne voyait rien à l'aveugle, discernait tout, et sut toujours se bien démêler, sans flatterie et sans fausseté, et sans rien perdre avec elles. Elle sut aussi s'attirer une vraie considé-

ration et des amis distingués à la cour, quand elle y fut mise, et toujours sans sortir de son état, ni oublier avec nous ce qu'elle y avait été. Il est très singulier qu'avec très peu de bien, elle maria ses deux filles à deux frères, MM. d'Armentières et de Conflans qui n'avaient rien, et que ce soit ces deux mariages qui les aient remis au monde, et le chevalier de Conflans, leur troisième frère, et qui les aient tirés de la poussière où l'indigence faisait languir cette ancienne maison depuis si long-temps.

CHAPITRE XXXIX.

Mort de Bignon, conseiller d'état et de son frère, premier président du grand conseil. — Vertamont, gendre de ce dernier, obtient cette place. — Caumartin conseiller d'état. — Il tente une innovation. — Il gagne sa prétention de sa date d'intendant des finances sur les conseillers d'état postérieurs. — La Reynie, conseiller d'état et lieutenant de police, quitte cette dernière place. — Elle passe à d'Argenson. — Mort de Pussort, doyen au conseil et conseiller au conseil royal des finances. — Cette dernière place est donnée à Pomereu au refus de Courtin, doyen du conseil. — Combat à Paris du bailli d'Auvergne et du chevalier de Quailus; le premier est pendu en effigie. — Madame de Soissons exilée. — Ruvigny et ses fils. — Harlay premier président. — Sa conduite au sujet d'un dépôt. — Il fait son fils conseiller d'état et obtient 20,000 livres de pension. — Grand scandale à Monaco. — Les nouveaux princes s'aperçoivent qu'ils ont acheté leur principauté un peu cher. — Duchesse de Valentinois brouillée et retournée avec son mari. — Son horrible calomnie. — Madame de l'Aigle, dame d'honneur de madame la Duchesse. — Briord, ambassadeur à Turin, quoiqu'à monseigneur le Prince. — Mariage du fils de Pontchartrain avec une sœur du comte de Roucy, après que le roi lui eut défendu celui de mademoiselle de Malause. — Élévation des ministres. — Malause; Roucy; Roye; la Rochefoucauld. — Aventure qui fait passer le comte et la comtesse de Roye de Danemark en Angleterre. — Ce que c'était que madame Panache et le désagrément de lui ressembler. — Mariage du comte d'Egmont avec mademoiselle de Cosnac à qui le roi donna un tabouret de grâce.

Je perdis, au commencement de cette année 1697, M. Bignon, conseiller d'état, si ami de mon père qu'il voulut bien être mon tuteur, quoique sans aucune parenté, lorsqu'à la mort de madame la duchesse de Bris-

sac, en 1684, elle me fit son légataire universel. C'était un magistrat de l'ancienne roche, pour le savoir, l'intégrité, la vertu, la modestie; digne du nom qu'il portait, si connu dans la robe et dans la république des lettres; et qui, comme ses pères, avait été avocat général avec grande réputation. Il était veuf de la sœur unique de Pontchartrain, qu'il avait toujours extrêmement aimée, et qui fit de ses enfans comme des siens. Bignon n'était point riche, et avait, à quatre-vingts ans, la tête aussi bonne qu'à quarante. Je le regrettai beaucoup, et je ne faisais rien dans mes affaires qu'avec son conseil. Son frère, qui était premier président du grand conseil, et pour qui on avait formé cette charge, le suivit huit jours après. Celui-là était riche par un mariage; il n'avait qu'une fille, mariée à Vertamont, maître des requêtes, fils du premier lit de la maréchale d'Estrades, qui eut sa charge.

La place de l'autre conseil des parties fut donnée à Caumartin, proche parent et ami particulier de Pontchartrain, qui s'en servit très principalement dans l'administration des finances, dont il était l'un des intendans. C'était un grand homme, beau et très bien fait, fort capable dans son métier de robe et de finance, qui savait tout, en histoire, en généalogies, en anecdotes de cour, avec une mémoire qui n'oubliait rien de ce qu'il avait vu ou lu, jusqu'à en citer les pages sur-le-champ, dans la conversation. Il était fort du grand monde, avec beaucoup d'esprit, et il était obligeant, et au fond honnête homme. Mais sa figure, la confiance de Pontchartrain et la cour l'avaient gâté. Il était glorieux, quoique respectueux, avait tous les grands airs qui le faisaient moquer et haïr encore de ceux qui ne le connaissaient pas; en un mot, il portait sous son manteau toute la fatuité que le maréchal de Villeroy étalait sous son baudrier. C'est le premier homme de robe qui ait hasardé

le velours et la soie : on s'en moqua extrêmement, et il ne fut imité de personne.

Il prétendit une séance qui forma un procès que je rapporterai tout de suite. Les intendans des finances qui ne sont pas conseillers d'état entrent en manteau court au conseil des parties, et y ont séance du jour de leurs provisions d'intendances des finances, et la conservent au-dessus des conseillers d'état, qui ne le deviennent que depuis que les intendans des finances ont acheté leurs charges. Sur ce fondement, Caumartin, devenu conseiller d'état, prétendit précéder ceux-là, parce qu'il les avait toujours précédés. Eux prétendaient que les intendans des finances qui n'étaient point conseillers d'état n'étaient point du conseil, quoique avec séance et voix; et en donnaient pour preuves qu'ils n'y étaient ni comme maîtres des requêtes, ni comme conseillers d'état, dont ils ne portaient ni l'une ni l'autre robe, et concluaient que leur séance et voix n'étant que d'honneur, pour décorer leurs charges, et ne les incorporant point dans le conseil, ils en devaient prendre la queue, quand, à proprement parler, ils venaient à y entrer comme membres, et à être faits conseillers d'état, dont alors seulement ils revêtaient la robe et quittaient le manteau. La chose portait directement sur Phélypeaux, frère de Pontchartrain, qui se trouvait le premier et le plus ancien des conseillers d'état faits depuis que Caumartin était intendant des finances. Pontchartrain l'aimait beaucoup, et ils vivaient parfaitement en frères, et y ont toujours vécu. Toutefois la cause financière de Caumartin l'emporta dans l'esprit de Pontchartrain, qui lui fit gagner son procès devant le roi, où l'affaire fut rapportée, qui fit un réglement pour l'avenir. Les conseillers d'état en furent fort fâchés, et Phélypeaux en dit son avis à son frère, mais sans qu'ils s'en soient refroidis.

La Reynie, conseiller d'état si connu pour avoir tiré, le premier, la charge de lieutenant de police de Paris de son bas état naturel, pour en faire une sorte de ministère, et fort important par la confiance directe du roi, les relations continuelles avec la cour, et le nombre de choses dont il se mêle, et où il peut servir ou nuire infiniment aux gens les plus considérables, et en mille manières, obtint enfin, à quatre-vingts ans, la permission de quitter un si pénible emploi qu'il avait le premier ennobli par l'équité, la modestie et le désintéressement avec lequel il l'avait rempli sans se relâcher de la plus grande exactitude, ni faire de mal que le moins et le plus rarement qu'il lui était possible : aussi était-ce un homme d'une grande vertu et d'une grande capacité, qui, dans une place qu'il avait pour ainsi dire créée, devait s'attirer la haine publique, et s'acquit pourtant l'estime universelle. D'Argenson, maître des requêtes, fut mis en sa place. C'est un personnage dont j'aurai lieu de parler ailleurs.

Pussort, conseiller d'état et doyen du conseil, mourut bientôt après ; il était aussi l'un des deux conseillers au conseil royal des finances, et avait quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit ans. M. Colbert l'avait fait ce qu'il était ; son mérite l'avait bien soutenu. Il était frère de la mère de M. Colbert, et fut toute sa vie le dictateur, et pour ainsi dire l'arbitre et le maître de toute cette famille si unie. Il n'avait jamais été marié, était fort riche et fort avare, chagrin, difficile, glorieux, avec une mine de chat fâché qui annonçait tout ce qu'il était, et dont l'austérité faisait peur et souvent beaucoup de mal, avec une malignité qui lui était naturelle. Parmi tout cela, beaucoup de probité, une grande capacité, beaucoup de lumières, extrêmement laborieux, et toujours à la tête de toutes les grandes commissions du conseil et de toutes les affaires importantes du dedans du royaume. C'était un

grand homme sec, d'aucune société, de dur et difficile accès, un fagot d'épines, sans amusement et sans délassement aucun, qui voulait être maître partout, et qui l'était parce qu'il se faisait craindre, qui était dangereux, insolent, et qui fut fort peu regretté. Courtin devint, par cette mort, doyen du conseil, et le roi lui voulut donner la place du conseil des finances; mais les mêmes raisons et le même esprit qui lui avaient fait refuser de traiter la paix, le firent remercier de cette place que Pomereu eut à son refus. C'était un conseiller d'état fort distingué en capacité, en lumières et en esprit, vif, actif, très intègre et laborieux, mais brusque, plus que vif, capricieux; et que sa femme et ses domestiques ne laissaient pas toujours voir, même à ses amis les plus intimes; il en avait et savait les mériter; il l'était fort de mon père, et fut toujours des miens. C'est le premier intendant qui ait été en Bretagne avec cette qualité et ce pouvoir.

Le fils aîné du comte d'Auvergne acheva de se déshonorer de tous points par un combat qu'il fit contre le chevalier de Quailus, au sortir duquel il courut, éperdu, par les rues, l'épée à la main dont il s'était très misérablement servi. La querelle était venue pour du cabaret et des gueuses. Quailus, qui était fort jeune et qui s'était bien battu, se sauva hors du royaume; et le comte d'Auvergne profita de cette triste occasion pour que son fils n'y rentrât plus. C'était, de tous points, un misérable fort déshonoré, qui, à force d'aventures honteuses, fut obligé de se laisser déshériter et de prendre la croix de Malte. Il fut pendu en effigie à la Grève de cette dernière-ci, avec un grand regret de sa famille, non pas du jugement, mais de sa forme; parce que le parlement, qui ne connaît de princes que ceux du sang, y procéda comme pour le plus obscur gentilhomme, malgré toutes les tentatives de distinction dont MM. de Bouillon ne

purent obtenir aucune. Cet exil hors du royaume fit depuis la fortune de Quailus. De cette même affaire, mademoiselle de Soissons fut chassée de Paris.

La paix s'approchant, le roi la prévint par un trait de vengeance contre milord Galloway, dont il n'aurait plus été temps bientôt après. Il était fils de Ruvigny, et c'est ce qu'il faut expliquer. Ruvigny était un bon, mais simple gentilhomme, plein d'esprit, de sagesse, d'honneur et de probité, fort huguenot, mais d'une grande conduite et d'une grande dextérité. Ces qualités qui lui avaient acquis une grande réputation parmi ceux de sa religion, lui avaient donné beaucoup d'amis importans, et une grande considération dans le monde. Les ministres et les principaux seigneurs le comptaient et n'étaient point indifférens à passer pour être de ses amis, et les magistrats du plus grand poids s'empressaient aussi à en être. Sous un extérieur fort simple, c'était un homme qui savait allier la droiture avec la finesse des vues et les ressources, mais dont la fidélité était si connue, qu'il avait les secrets et les dépôts des personnes les plus distinguées. Il fut un grand nombre d'années le député de sa religion à la cour, et le roi se servait souvent des relations que sa religion lui donnait en Hollande, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne, pour y négocier secrètement, et il y servit très utilement. Le roi l'aima et le distingua toujours, et il fut le seul, avec le maréchal de Schomberg, à qui le roi offrit de demeurer à Paris et à sa cour avec leurs biens et la secrète liberté de leur religion dans leur maison, lors de la révocation de l'édit de Nantes, mais tous deux refusèrent. Ruvigny emporta ce qu'il voulut, et laissa ce qu'il voulut aussi, dont le roi lui permit la jouissance. Il se retira en Angleterre avec ses deux fils. La Caillemotte le cadet, plus disgracié encore du côté de l'âme que de celui du corps, mourut bientôt

après. Le père ne survécut pas long-temps, et son aîné continua à jouir des biens que son père avait laissés en France. Il s'attacha au service du prince d'Orange, à la révolution, qui le fit comte de Galloway en Irlande, et l'avança beaucoup. Il était bon officier. Il avait de l'ambition, elle le rendit ingrat. Il se distingua en haine contre le roi et contre la France, quoique le seul huguenot qu'on y laissa jouir de son bien, même servant le prince d'Orange. Le roi le fit avertir plusieurs fois du mécontentement qu'il avait de sa conduite. Il en augmenta les torts avec plus d'éclat : à la fin, le roi confisqua ses biens, et témoigna publiquement sa colère.

Le vieux Ruvigny était ami d'Harlay, lors procureur général, et depuis premier président, et lui avait laissé un dépôt entre les mains, dans la confiance de sa fidélité. Il le lui garda tant qu'il n'en put pas abuser; mais quand il vit l'éclat, il se trouva modestement embarrassé entre le fils de son ami et son maître, à qui il révéla humblement sa peine; il prétendit que le roi l'avait su d'ailleurs, et que Barbésieux même l'avait appris, et l'avait dit au roi. Je n'approfondirai point ce secret, mais le fait est qu'il le dit lui-même, et que, pour récompense, le roi le lui donna comme sien confisqué, et que cet hypocrite de justice, de vertu, de désintéressement et de rigorisme, n'eut pas honte de se l'approprier et de fermer les yeux et les oreilles au bruit qu'excita cette perfidie. Il en tira plus d'un parti; car le roi, en colère contre Galloway, en sut si bon gré au premier président qu'il donna à son fils fort jeune, et qui se déshonorait tous les jours dans sa charge d'avocat général, la place de conseiller d'état, vacante par la mort de Pussort, et quelque temps après, il le combla par une pension de 20,000 liv., qui est celle des ministres. Ainsi les forfaits sont récompensés en ce monde, mais la satisfaction n'en dure pas long-temps.

M. de Monaco, qui, comme on a vu, avait obtenu le rang de prince étranger par le mariage de son fils avec la fille de M. le Grand, trouva bientôt et son fils plus encore, qu'ils l'avaient acheté bien cher. La duchesse de Valentinois était charmante, galante à l'avenant, et sans esprit ni conduite, avec une physionomie fort spirituelle; elle était gâtée par l'amitié de son père et de sa mère, et par les hommages de toute la cour dans une maison jour et nuit ouverte, où les grâces, qui étaient sa principale beauté, attiraient la plus brillante jeunesse. Son mari, avec beaucoup d'esprit, ne se sentait pas le plus fort; sa taille et sa figure lui avaient acquis le nom de Goliath. Il souffrit long-temps les hauteurs et les mépris de sa femme et de sa famille. A la fin, lui et son père s'en lassèrent, et ils emmenèrent madame de Valentinois à Monaco. Elle se désola et ses parens aussi, comme si on l'eût menée aux Indes. On peut juger que le voyage et le séjour ne se passèrent pas gaîment. Toutefois, elle promit merveilles, et au bout d'une couple d'années de pénitence, elle obtint son retour. Je ne sais qui fut son conseil, mais, sans changer de conduite, elle songea aux moyens de se garantir de retourner à Monaco, et pour cela fit un éclat épouvantable contre son beau-père, qu'elle accusa non-seulement de lui en avoir conté, mais de l'avoir voulu forcer. M. le Grand, madame d'Armagnac, leurs enfans, prirent son parti; et ce fut un vacarme le plus scandaleux, mais qui ne persuada personne. M. de Monaco n'était plus jeune. Il était fort honnête homme et avait toujours passé pour tel; d'ailleurs, il avait deux gros yeux d'aveugle, éteints, et qui en effet ne distinguaient rien à deux pieds d'eux, avec un gros ventre en pointe, qui faisait peur tant il avançait en saillie. L'éclat ne fut pas moins grand de sa part et de celle de son fils contre une si étrange calomnie et la séparation devint plus forte que jamais.

Au bout de quelques années, ils s'avisèrent qu'ils n'avaient point d'enfans, et que madame de Valentinois, nageant dans les plaisirs de la cour, sous l'abri de sa famille, jouissait seule de son crime, et se moquait d'eux. Ils prirent donc leur parti. M. de Valentinois redemanda sa femme; d'abord on se moqua de lui chez elle, mais bientôt l'embarras succéda. Les dévots s'en mêlèrent. L'archevêque de Paris parla à madame d'Armagnac, et M. de Monaco protesta qu'il ne verrait jamais sa belle-fille, et qu'il lui défendait de se trouver en aucun lieu où il serait. Tout cela ensemble fut un coup de foudre. Il fallut céder, et le 27 janvier, madame d'Armagnac, accompagnée du prince Camille son troisième fils, et de la princesse d'Harcourt, mena sa fille à Paris chez le duc de Valentinois, où se trouva la maréchale de Boufflers, sa cousine-germaine. Madame de Valentinois y soupa, y coucha, et qui pis fut, y demeura.

Elle était très souvent chez madame la Duchesse, qui changea en même temps de dame d'honneur. Madame de Moreuil qui était personne d'esprit et de mérite, femme d'un original de beaucoup d'esprit aussi, des bâtards de cette ancienne maison de Moreuil éteinte depuis longtemps, et qui était à M. le Duc, demanda tout d'un coup à se retirer sans qu'on pût savoir pourquoi, et le voulut absolument. On vit depuis de quoi il était question. La pauvre femme cachait un cancer dont elle mourut quelque temps après. Madame de l'Aigle fut mise en sa place et s'y fit aimer et estimer, et même considérer à la cour. C'était une femme de beaucoup d'esprit et de monde, fille de madame de Raré, gouvernante des filles de M. Gaston; son père et sa mère étaient fort des amis de mon père : elle épousa le marquis de l'Aigle à six lieues de la Ferté, qui en était aussi beaucoup. C'est ce qui me fait remarquer cette bagatelle. Les affaires de M. de l'Aigle

étaient très mauvaises, elle se mit là faute de mieux chez elle.

Il arriva une autre chose chez M. le Prince. Briord, son premier écuyer, fut choisi pour l'ambassade de Turin. Torcy, qui était de ses amis, le fit proposer par Pomponne, et quand l'affaire fut faite, le roi en dit un mot d'honnêteté à M. le Prince. Le sujet était bon, mais le monde fut surpris du lieu où on avait été chercher un ambassadeur, et je le remarque comme une chose singulière, et tout-à-fait nouvelle. Au demeurant, Briord était sage, honnête homme, et n'était pas incapable.

Pontchartrain cherchait à marier son fils. Il lui avait fait faire une grande tournée par les ports du Levant et du Ponent pour lui faire voir les choses dont il entendait parler tous les jours, et connaître les officiers. Tout s'y passa moins en étude et en examen qu'en réceptions, en festins et en honneurs, tels qu'on aurait pu les rendre au dauphin. Chacun s'y surpassa en cour et en bassesses pour le maître naissant de son sort et de sa fortune, qui revint peu instruit, mais beaucoup plus gâté qu'auparavant, et dans l'opinion d'être parfaitement au fait de tout. Le père crut avoir trouvé tout ce qu'il pouvait desirer en mademoiselle de Malause, qui était pensionnaire à la Ville-l'Evêque à Paris. Sa mère, qui était Mitte, fille du marquis de Saint-Chaumont, était morte. Son père était un homme retiré dans sa province après avoir servi quelque temps jusqu'à être brigadier, et s'était remarié à une Bérenger Montmouton dont il avait deux fils. Sa mère à lui était sœur des maréchaux de Duras et de Lorge qui avait toujours pris soin de cette famille avec amitié.

L'alliance en plut tant à Pontchartrain qu'il traita ce mariage, et qu'il en demanda l'agrément au roi. Sa surprise fut grande lorsqu'il entendit le roi lui conseiller de

penser à autre chose. Comme celle-là lui convenait, il insista, tellement que le roi lui dit franchement que cette fille portait les armes de Bourbon qui le choqueraient accolées avec les siennes, qu'il la voulait mariée à son gré, et qu'en un mot, il desirait qu'il n'y pensât plus. La mortification fut grande. Les ministres n'y étaient pas accoutumés. Peu-à-peu ils s'étaient mis de ce règne au niveau de tout le monde. Ils avaient pris l'habit et toutes les manières des gens de qualité. Leurs femmes étaient parvenues à manger et à entrer dans les carrosses par madame Colbert, sous le prétexte de suivre madame la princesse de Conti qu'elle avait élevée, étant d'ailleurs extrêmement bien avec la reine. Douze ou quinze ans après, M. de Louvois l'obtint pour sa femme sous prétexte qu'elle était fille de qualité, et par l'émulation qui était entre Colbert et lui. De là leurs belles-filles, et à cet exemple les autres femmes des secrétaires d'état, et à la fin celles des contrôleurs généraux. Leurs alliances les soutenaient dans ce brillant nouveau, et leur autorité, dont tout sans exception dépendait, leur avait acquis une supériorité et des distinctions étranges sur tout ce qui n'était point titré, qui leur rendit bien amer et bien nouveau le refus du roi sur une alliance dont il n'aurait pas fait difficulté avec qui que c'eût été de la noblesse ordinaire.

Pontchartrain se garda bien de se vanter de ce qui lui était arrivé, et se hâta seulement de trouver des prétextes de rompre. Mais le roi, si secret toujours, ne jugea pas à propos de l'être dans cette occasion. Il parla aux maréchaux de Duras et de Lorge, à M. de Bouillon, parce que leur mère était sœur de M. de Turenne et à d'autres encore, de manière que ce que Pontchartrain avait caché fut su, et que ses confrères n'en furent pas moins mortifiés que lui.

Mademoiselle de Malause, unique de son lit, et ses deux frères étaient la sixième et dernière génération, et la seule existante de Charles, baron de Malause, sénéchal de Toulouse et de Bourbonnais, bâtard du duc Jean II de Bourbon, connétable de France, qui ne laissa point d'enfans légitimes, et qui était frère de Pierre, comte de Beaujeu, mari de la célèbre madame de Beaujeu, fille de Louis XI, sœur et régente de la minorité de Charles VIII, lequel fut duc de Bourbon après son frère, et ne laissa qu'une fille héritière, Suzanne de Bourbon qui épousa le malheureux connétable de Bourbon si cruellement persécuté par la mère de François Ier, et qui fut tué devant Rome à la tête de l'armée de Charles V, après s'être trouvé à la bataille de Pavie contre François Ier. Leur troisième frère, Louis de Bourbon, fut élu évêque de Liège, et aissa un bâtard, tige des seigneurs de Busset qui subsistent encore. Outre ces frères légitimes, ils en eurent un bâtard qui fut comte de Roussillon, amiral de France, et qui figura avec sa femme, bâtarde de Louis XI et de Marguerite de Sassenage. Mais l'amiral alors était bien loin d'être officier de la couronne, et la marine de ce temps-là d'être sur un grand pied en France. Peu-à-peu ces bâtards de Bourbon ont changé leur barre de bâtards et leurs autres diverses marques de bâtardise en bande comme les princes de cette maison, et l'ont enfin raccourcie comme eux, tellement qu'il n'y a plus aucune différence entre les armes des légitimes et des bâtards; et c'est ce qui choquait si fort le roi, qu'il ne voulut pas voir, disait-il, à la chaise à porteurs de la nouvelle mariée, les armes de Bourbon accolées à celles de Phélypeaux.

Pontchartrain eut lieu de se consoler par une alliance d'une bien autre sorte, et à laquelle le roi consentit sans peine, car les mélanges qui mettaient tout à l'unisson ne

lui étaient point du tout désagréables en eux-mêmes. Ce fut sur une autre nièce des maréchaux de Duras et de Lorge, mais celle-là, fille de leur sœur et de la maison de la Rochefoucauld, qu'il jeta les yeux. Elle était sœur des comtes de Roucy et de Blansac et des chevaliers de Roye et de Roucy, et elle était élevée à l'abbaye de Notre-Dame à Soissons. Ils étaient la troisième génération de Charles de la Rochefoucauld, fils du comte de la Rochefoucauld, qui fut tué à la Saint-Barthélemy, et de sa deuxième femme Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, sœur de la princesse de Condé, première femme du prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac. Toute cette branche de la Rochefoucauld Roye était huguenote. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, le comte de Roye, père de celle dont il s'agit et sa femme se retirèrent en Danemark, où, comme il était lieutenant-général en France, il fut fait grand-maréchal et commanda toutes les troupes. C'était en 1683, et en 1686 il fut fait chevalier de l'éléphant. Il était là très grandement établi, et lui et la comtesse de Roye sur un grand pied de considération.

Ces rois du nord mangent ordinairement avec du monde, et le comte et la comtesse de Roye avaient très souvent l'honneur d'être retenus à leur table avec leur fille mademoiselle de Roye. Il arriva à un dîner que la comtesse de Roye, frappée de l'étrange figure de la reine de Danemark, se tourna à sa fille, et lui demanda si elle ne trouvait pas que la reine ressemblait à madame Panache comme deux gouttes d'eau. Quoiqu'elle l'eût dit en français, il arriva qu'elle n'avait pas parlé assez bas, et que la reine qui l'entendit lui demanda ce que c'était que cette madame Panache. La comtesse de Roye, dans sa surprise, lui répondit que c'était une dame de la cour de France qui était fort aimable. La reine qui avait vu sa surprise n'en fit pas semblant, mais, inquiète de la com-

paraison, elle écrivit à Mayereron, envoyé de Danemark à Paris, et qui y était depuis quelques années, de lui mander ce que c'était que madame Panache, sa figure, son âge, sa condition, et sur quel pied elle était à la cour de France, et surtout qu'elle voulait absolument n'être pas trompée et en être informée au juste. Mayereron à son tour fut dans un grand étonnement. Il manda à la reine qu'il ne comprenait pas par où le nom de madame Panache était allé jusqu'à elle, beaucoup moins la sérieuse curiosité qu'elle lui marquait d'être informée d'elle exactement; que madame Panache était une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés à faire mal à ceux qui la regardaient, une espèce de gueuse, qui s'était introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle, qui était tantôt au souper du roi, tantôt au dîner de Monseigneur et de madame la Dauphine ou à celui de Monsieur à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissait de la mettre en colère, et qui chantait pouille aux gens à ces dîners-là pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassaient et qui divertissaient encore plus ces princes et ces princesses qui lui emplissaient ses poches de viandes et de ragoûts dont la sauce dégouttait tout le long de ses jupes, et que les uns lui donnaient une pistole ou un écu, et les autres des chiquenaudes et des croquignolles dont elle était en furie, parce qu'avec ses yeux pleins de chassie, elle ne voyait pas au bout de son nez, ni qui l'avait frappée, et que c'était le passe-temps de la cour.

A cette réponse la reine de Danemark se sentit si piquée qu'elle ne put plus souffrir la comtesse de Roye, et qu'elle en demanda justice au roi son mari. Il trouva bien mauvais que des étrangers qu'il avait comblés des premières charges et des premiers honneurs de sa cour avec de grosses pensions, se moquassent d'eux d'une

manière si cruelle. Il se trouva des seigneurs du pays et des ministres jaloux de la fortune et du grand établissement dont le comte de Roye jouissait, tellement que la reine obtint que le roi le remerciérait et lui ferait dire de se retirer. Il ne put conjurer l'orage, et il vint avec sa famille à Hambourg, en attendant qu'il sût ce qu'il pourrait devenir, et à la révolution d'Angleterre il y passa, c'est-à-dire quelques mois devant. Le roi Jacques qui y était encore, le fit comte de Lifford, et pair d'Irlande, dont un fils qui l'avait suivi prit le nom.

Le comte de Roye était donc à Londres avec un fils et deux filles et le comte de Fevershein, frère de sa femme, chevalier de la jarretière et capitaine des gardes-du-corps. A la révolution ils ne se mêlèrent de rien, et il a passé dix-huit ans en Angleterre sans charge et sans service, et mourut aux eaux de Bath en 1690. Ses autres enfans étaient demeurés en France; on les avait mis dans le service après leur avoir fait faire abjuration, et les autres dans des collèges ou dans des couvens. Le roi leur donna des pensions, et M. de la Rochefoucauld avec MM. de Duras et de Lorge leur servirent de pères.

Ce fut donc principalement avec M. le maréchal de Lorge, qui aimait extrêmement la comtesse de Roye, que le mariage se traita. On compta que la fille n'avait rien et n'aurait jamais grand'chose : ce fut ce qui y détermina, et ce qui, joint au solide du ministère, apprivoisa la roguerie de M. de la Rochefoucauld. La comtesse de Roucy fut surtout transportée d'un mariage dont elle comptait bien tirer un grand parti par la considération, et mieux encore par les affaires pécuniaires auxquelles dans la suite elle ne s'épargna pas. Les Pontchartrain furent transportés d'aise. Le contrôleur général alla chez toute la parenté. Ils ne firent point la petite bouche de l'honneur qu'ils recevaient de cette alliance. La com-

tesse de Roucy alla chercher sa belle-sœur à Soissons, et le mariage se fit à petit bruit à Versailles dans la chapelle, à minuit, par l'évêque de Soissons, Brulard. Outre le présent ordinaire du roi à ces mariages de ministres, il ajouta 6,000 livres de pension aux quatre que la mariée avait déjà, et donna 50,000 écus à Pontchartrain, qui fit appeler son fils le comte de Maurepas. Près de 4 millions que le chevalier des Augers et un armateur prirent en ce temps-là sur les Espagnols, mirent en bonne humeur à propos pour cette libéralité.

Le comte d'Egmont, dernier de cette grande et illustre maison, avait quitté la Flandre depuis peu et pris le service de France. Il épousa mademoiselle de Cosnac, nièce de l'archevêque d'Aix, qui demeurait chez la duchesse de Bracciano dont elle était aussi parente, et le roi, par grâce, voulut bien lui donner le tabouret, les grands d'Espagne, dont le comte d'Egmont était des premiers du temps de Charles V, n'ayant point de rangs en France.

CHAPITRE XL.

Mort de Molinos. — Continuation de l'affaire de l'archevêque de Cambrai. — Mandemens théologiques de MM. de Paris et de Chartres. — Instruction sur les états d'oraison de M. de Meaux. — Maximes des Saints de M. de Cambrai. — Duc de Chevreuse, correcteur d'imprimerie. — On renouvelle un mot de madame de Sévigné. — Ducs de Chevreuse et de Beauvilliers perdus auprès de madame de Maintenon. — M. de Cambrai se résout à porter son affaire à Rome. — Son intime liaison avec le cardinal de Bouillon et les jésuites. — Leurs intérêts communs. — Le cardinal de Bouillon va relever à Rome le cardinal de Janson. — Il obtient pour son neveu la coadjutorerie de son abbaye de Cluny. — But où tendait son ambition. — Inimitié des Bouillon et des Noailles. — Elle se complique avec la haine contre d'autres personnages. — Embarras des jésuites et leur adresse. — Sortie violente du père la Rue et consorts dans leurs sermons. — Bourdaloue et le père Gaillard.

Molinos, ce prêtre espagnol qui a passé pour le chef des quiétistes, et pour en avoir renouvelé les anciennes erreurs, était mort à Rome dans les prisons de l'inquisition, tout au commencement de cette année, et cela me fait souvenir qu'il est temps de reprendre l'affaire de M. de Cambrai. J'ai laissé madame Guyon dans le donjon de Vincennes, et j'ai omis bien des choses curieuses, parce qu'elles se trouvent dans ce qui a été imprimé de part et d'autre. Il faut néanmoins dire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, qu'avant d'être arrêtée, elle avait été mise entre les mains de M. de Meaux; elle avait été fort long-temps chez lui, ou dans les filles de Sainte-Marie de Meaux, où ce prélat s'était instruit à fond de sa doctrine sans avoir pu lui persuader de

changer de sentimens. On peut juger qu'elle les avait épurés en effet, du moins en apparence, de tout ce qui était reproché de sale et de honteux à cette doctrine, et ce qui lui avait été reproché de sa conduite avec le père Lacombe, et ses bizarres voyages avec lui. Sans des précautions les plus scrupuleuses là-dessus, elle n'aurait pu surprendre la candeur et la pureté des mœurs des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, de leurs épouses, de l'archevêque de Cambrai, et de bien d'autres personnes qui faisaient l'élite de son petit troupeau. Mais lasse enfin d'être comme prisonnière entre les mains de M. de Meaux, elle avait feint d'ouvrir les yeux à la lumière, et avait signé une rétractation telle qu'il la lui avait présentée, moyennant quoi lui qui était doux et de bonne foi en fut la dupe, et lui procura la liberté, dont l'abus qu'elle fit par les assemblées secrètes qu'elle tenait avec les plus affidés de son école la firent chasser de Paris, puis, sur son retour secret, renfermer à Vincennes. Cette mauvaise foi de la fausse convertie, jointe au peu de fruits des conférences d'Issy qui sont si connues, et le célèbre tour que fit si prestement M. de Cambrai de se confesser à M. de Meaux, pour lui fermer la bouche, mit enfin la main de ce dernier prélat à la plume, pour exposer au public et la doctrine; et la conduite, et les procédés de part et d'autre depuis la naissance de cette affaire, sous le titre d'*Instruction sur les états d'oraison.*

Cet ouvrage lui parut d'autant plus nécessaire que M. de Chartres d'abord, et M. de Paris ensuite, n'avaient traité l'affaire que d'une manière toute théologique par leurs mandemens, et qu'il crut important de réduire au clair cette théologie assez pour être entendue de tout le monde, et mettre en même temps au net tout ce qui s'était passé là-dessus avec M. de Cambrai. Comme il était

rempli de la matière, tant par ce qui s'était passé à Issy avec M. de Cambrai, que par ce qu'il avait vu des livres de madame Guyon, puis d'elle-même tandis qu'il l'avait eue à Meaux, d'où madame de Morstein l'avait ramenée en triomphe dans l'équipage de la duchesse de Mortemart, sa tante. Il eut bientôt composé son ouvrage, et avant de l'imprimer le donna à voir à M. de Chartres, aux archevêques de Reims et de Paris et à M. de Cambrai lui-même. Ce dernier en sentit tout le poids et la nécessité de le prévenir. Il faut croire qu'il avait sa matière préparée de loin et toute rédigée, parce qu'autrement la diligence de sa composition serait incroyable, et d'une composition de ce genre. Il fit un livre inintelligible à qui n'est pas théologien versé dans le plus mystique, qu'il intitula *Maximes des Saints*, et le mit en deux colonnes : la première contenait les maximes qu'il donne pour orthodoxes et pour celles des saints, l'autre les maximes dangereuses, suspectes ou erronées, qui est l'abus qu'on a fait et qu'on peut faire de la bonne et saine mysticité, avec une précision qu'il donne pour exacte de part et d'autre et qu'il propose d'un ton de maître à suivre ou à éviter. Dans l'empressement de le faire paraître avant que M. de Meaux pût donner le sien, il le fit imprimer avec toute la diligence possible, et pour n'y perdre pas un instant, M. de Chevreuse s'alla établir chez l'imprimeur pour en corriger chaque feuille à mesure qu'elle fut imprimée. Aussi la promptitude et l'exactitude de la correction répondirent-elles à des mesures si bien prises; en très peu de jours on fut en état de distribuer ce livre à toute la cour, et l'édition se trouva presque toute vendue.

Si on fut choqué de ne le trouver appuyé d'aucune approbation, on le fut bien davantage du style confus et embarrassé, d'une précision si gênée et si décidée, de la barbarie des termes qui faisait comme une langue étran-

gère, enfin de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisaient perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Presque personne qui n'était pas théologien ne put l'entendre, et de ceux-là encore après trois ou quatre lectures. Il eut donc le dégoût de ne recevoir de louanges de personne, et de remercîmens de fort peu, et de pur compliment; et les connaisseurs crurent y trouver, sous ce langage barbare, un pur quiétisme, délié, affiné, épuré de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux yeux, et avec cela des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. Je rapporte non pas mon jugement, comme on peut croire, de ce qui me passe de si loin, mais ce qui s'en dit alors partout; et on ne parlait d'autres choses, jusque chez les dames; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à madame de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. »

Ce livre choqua fort tout le monde : les ignorans parce qu'ils n'y entendaient rien; les autres par la difficulté à le comprendre, à le suivre et à se faire à un langage barbare et inconnu; les prélats opposés à l'auteur par le ton de maître sur le vrai et le faux des maximes, et par ce qu'ils crurent apercevoir de vicieux dans celles qu'il donnait pour vraies. Le roi surtout et madame de Maintenon, fort prévenus, en furent extrêmement mal contens, et trouvèrent extrêmement mauvais que M. de Chevreuse eût fait le personnage de correcteur d'imprimerie, et que M. de Beauvilliers se fût chargé de le présenter au roi en particulier, sans en avoir rien dit à madame de Maintenon, et M. de Cambrai à la cour qui le pouvait bien faire lui-même. Il craignit peut-être une mauvaise réception devant le monde et en chargea M. de Beauvilliers

qui avait des temps plus familiers et seul avec le roi, pour faire mieux recevoir son livre par la considération du duc, ou cacher au monde s'il était mal reçu; mais ces messieurs, enchantés par les grâces et par la spiritualité du prélat, s'aliénèrent entièrement madame de Maintenon par ces démarches : l'un en se faisant le coopérateur public, par une fonction si au-dessous de lui, d'un ouvrage qu'elle ne pouvait agréer après avoir pris si hautement le parti contraire; l'autre en lui marquant une défiance et une indépendance d'elle, qui la blessa plus que tout, et qui la fit résoudre à travailler à les perdre tous deux.

Parmi ces mouvemens de doctrine et d'écrits, M. de Cambrai avait songé à de plus forts secours. Ami des jésuites, il se les était attachés, et ils étaient à lui en corps et en groupes, à la réserve de quelques particuliers plus considérables par leur mérite que par leur poids et par leur influence dans les secrets, la conduite et le gouvernement intérieur de leur compagnie. Il se voyait sans ressource en France, avec les premiers prélats en savoir, en piété, en crédit contre lui, qui, ayant la cour déclarée pour eux, mèneraient tous les autres évêques. Il songea donc à porter son affaire à Rome où il espéra tout par une démarche si contraire à nos mœurs et si agréable à cette cour, qui affecte les premiers jugemens, et que toute dispute un peu considérable soit d'abord portée devant elle sans être d'abord jugée sur les lieux. Il y compta sur le crédit des jésuites, et la conjoncture lui présenta une autre protection dont il ne manqua pas de s'assurer.

Le cardinal de Janson était depuis six ou sept ans à Rome; il y avait très dignement et très utilement servi : il voulut enfin revenir. Le cardinal de Bouillon n'avait pas moins d'envie de l'y aller relever. La frasque ridicule qu'il avait faite sur cette terre du dauphiné d'Auvergne

et d'autres encore, avaient diminué sa considération et mortifié sa vanité. Il voulait une absence, et une absence causée et chargée d'affaires, pour revenir ensuite sur un meilleur pied. Il n'y avait plus que deux cardinaux devant lui, et il fallait être à Rome à la mort du doyen pour recueillir le décanat du sacré collège. M. de Cambrai s'était lié d'avance avec lui, et l'intérêt commun avait rendu cette liaison facile et sûre. Le cardinal voyait alors ce prélat dans les particuliers intimes de madame de Maintenon, et maître de l'esprit des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers qui étaient dans la faveur et dans la confiance la plus déclarée. Bouillon et Cambrai étaient aux jésuites, et les jésuites étaient à eux, et le prélat, dont les vues étaient vastes, comptait de se servir utilement du cardinal, et à la cour et à Rome. Son crédit à la cour tombé, celui de ses amis fort obscurci, l'amitié du cardinal lui devint plus nécessaire. Ce dernier leur avait l'obligation d'avoir vaincu la répugnance du roi pour l'envoyer relever le cardinal de Janson, et celle encore de lui avoir obtenu l'agrément et la protection du roi pour faire élire l'abbé d'Auvergne, son neveu, coadjuteur de son abbaye de Cluny. C'était avoir pris l'orgueil, qui gouvernait uniquement le cardinal, par l'endroit le plus sensible. Il ne se démentit donc point à leur égard lorsqu'il vit leur crédit en désarroi, et il espéra les remettre en selle par le jugement qu'il se promettait de faire rendre à Rome. Tout l'animait en ce dessein, le fruit d'un si grand service, et on prétendit que le marché entre eux était fait, mais à l'insu des ducs, que le crédit de l'un ferait l'autre cardinal en lui faisant gagner sa cause, et que le crédit de celui-ci relevé par sa victoire et sa pourpre, serait tel en soi et sur les deux ducs, à qui il serait alors temps de parler et sur lesquels il pouvait tout, qu'ils feraient entrer le cardinal de Bouillon dans le con-

seil, d'où Bouillon ne se promettait pas moins que de s'élever à la place de premier ministre.

Ce dernier point du conseil n'était pas à beaucoup près aussi aisé à imaginer raisonnablement que les espérances de Rome. Le roi n'avait jamais mis d'ecclésiastique dans son conseil, et il était trop jaloux de son autorité et de sembler tout faire pour se résoudre jamais à un premier ministre; mais Bouillon était l'homme le plus chimérique qui ait vécu en nos jours, et le plus susceptible des chimères les plus folles en faveur de sa vanité, dont toute sa vie a été la preuve. Un peu de sens aurait pu lui découvrir qu'indépendamment de la difficulté du côté du roi il n'était pas sûr que, si ses amis les eussent pu vaincre, c'eût été à son profit, et que M. de Cambrai n'eût pas mieux aimé prendre pour soi ce qu'il eût pu procurer à un autre; mais outre ces chimères, le cardinal de Bouillon haïssait personnellement les adversaires de M. de Cambrai, et aurait peut-être plus que lui triomphé de leur condamnation.

Les Bouillon et les Noailles étaient ennemis de tous les temps. Les principales terres des Noailles étaient dans la vicomté de Turenne. Ce joug leur était odieux, ils le voulaient secouer. Le procès en était pendant depuis nombre d'années, et se reprenait par élans avec une aigreur extrême et jusqu'aux injures, jusque-là que les Bouillon avaient reproché aux Noailles dans les écritures du procès qu'un Noailles avait été domestique d'un vicomte de Turenne de leur maison. C'était avec un dépit extrême qu'ils voyaient briller les Noailles dans la splendeur des dignités, des charges, des emplois et du crédit, et ce fut avec rage que le cardinal de Bouillon vit arriver M. de Châlons à l'archevêché de Paris, où il avait tâché inutilement d'atteindre autrefois, et devenir incessamment son confrère par le cardinalat. Les mêmes Bouillon n'é-

taient pas moins ennemis des Tellier. M. de Louvois, brouillé à l'excès avec M. de Turenne, et diverses fois humilié sous son poids, l'avait rendu depuis à toute sa famille, et jusqu'à MM. de Duras ses neveux, et l'inimitié s'était perpétuée. M. de Reims, dans ce grand siège, était d'autant plus odieux au cardinal de Bouillon qu'il n'avait pu affaiblir son crédit et sa considération. Le savoir éminent de M. de Meaux, l'autorité qu'elle lui avait acquise sur tout le clergé et dans toutes les écoles, ses privances avec le roi, sa considération, son estime et sa réputation au-dedans et au-dehors, tout cela piquait l'émulation et l'orgueil du cardinal, et lui donnait un desir extrême de lui voir tomber une flétrissure; enfin le crédit que M. de Chartres commençait à prendre sur le roi à la faveur de cette affaire, porté par son intimité avec madame de Maintenon, était insupportable à un homme qui voulait tout, et qui, dédaignant de regarder cet évêque que comme un cuistre violet, se trouvait néanmoins obligé à des égards et des ménagemens qui l'outraient. Toutes ces choses ensemble étaient plus qu'il n'en fallait pour enflammer le cardinal de Bouillon, et pour lui faire entreprendre et porter la cause de M. de Cambrai autant et plus que la sienne propre. Je me suis étendu sur ces motifs parce que sans cette connaissance on n'en pourrait comprendre les suites.

M. de Cambrai ne put soutenir en face le triste succès de son livre, qui ne trouva de louanges que dans le *Journal des Savans* qu'un calviniste faisait en Hollande. Il partit pour son diocèse, où il allait de temps en temps, et partit brusquement; mais aussitôt après, il tomba malade ou le fit, et pour demeurer plus près de ses amis, se relaissa chez Malezieux, son ami, et domestique, gouvernant tout chez M. et madame du Maine, où il ne fut qu'à six lieues de Versailles. Cependant les jésuites se

trouvèrent embarrassés. Outre leur liaison intime et de tout temps avec le cardinal de Bouillon, et la leur bien affermie avec M. de Cambrai, ils haïssaient aussi ses adversaires : M. de Meaux, parce qu'il ne favorisait ni leur doctrine ni leur morale, que son crédit les contenait, et que son savoir et sa réputation les accablaient; M. de Paris, par les mêmes raisons de doctrine et de morale, mais ils frémissaient de plus de ce qu'il était devenu archevêque de Paris sans eux, et comme malgré eux; M. de Chartres, parce qu'ils haïssaient et enviaient la faveur de Saint-Sulpice, quoique sur Rome et d'autres points dans les mêmes sentimens, mais la jalousie détruisait toute union, et de plus ils sentaient déjà le crédit que ce prélat prenait dans la distribution des bénéfices, et c'était leur partie la plus sensible que d'en disposer seuls; M. de Reims, qui se ralliait à ces prélats, parce qu'il ne les ménageait en rien, et qu'ils n'avaient jamais pu ni l'adoucir ni être soutenus contre lui en aucune occasion.

Leur partialité avait été aperçue; elle fut appréhendée, on voulut les contenir, et on en parla au roi. On lui montra l'approbation du père de la Chaise et du père Valois, confesseurs des princes, au livre de M. de Cambrai; on mit le roi en colère, et il s'en expliqua durement avec ces deux jésuites. Les supérieurs, inquiets des suites que cela pourrait avoir pour le confessionnal du roi et des princes, et par conséquent pour toute la société, en consultèrent les gros bonnets à quatre vœux; et le résultat fut qu'il fallait céder ici à l'orage, sans changer de projets pour Rome. C'était le carême; le père la Rue prêchait devant le roi : on fut donc tout-à-coup surpris que le jour de l'Annonciation, ses trois points finis, et au moment de donner la bénédiction et de sortir de chaire, il demanda permission au roi de dire un mot

contre des extravagans et des fanatiques qui décriaient les voies communes de la piété autorisées par un usage constant, et approuvées de l'église, pour leur en substituer d'erronées, nouvelles, etc. De là, il prit son thème sur la dévotion à la sainte Vierge, parla avec le zèle d'un jésuite commis par sa société pour lui parer un coup dangereux; et fit des peintures d'après nature par lesquelles on ne pouvait méconnaître les principaux acteurs pour et contre. Ce supplément dura une demi-heure, avec fort peu de ménagemens pour les expressions, et se montra tout-à-fait hors-d'œuvre. M. de Beauvilliers, assis derrière les princes, l'entendit tout du long, et il essuya les regards indiscrets de toute la cour présente.

Le même jour, le fameux Bourdaloue et le père Gaillard firent retentir les chaires qu'ils remplissaient dans Paris des mêmes plaintes et des mêmes instructions; et jusqu'au jésuite qui prêchait à la paroisse de Versailles en fit autant. La vérité est que le père Bourdaloue, aussi droit en lui-même que pur dans ses sermons, n'avait jamais pu goûter ce qu'on appelait alors quiétisme. Car, que la doctrine de M. de Cambrai et de madame Guyon, pour la défense de laquelle il avait uniquement fait ses Maximes des Saints, fût ou non quiétiste, ni en quel degré, ou point du tout, c'est ce que je n'entreprends point de décider; mais passant, bien ou mal, pour telle, on lui en donnait aussi le nom, et à ceux qui lui étaient attachés: et comme il faut des noms dans le langage pour s'expliquer et pour s'entendre sans circonlocution, c'est aussi le terme dont je me servirai avec le public pour me faire entendre, sans prétendre qu'il ait une vraie ni une fausse application à la doctrine ou aux gens dont il s'agit. Le père Gaillard était encore plus loin de l'approuver; il était soupçonné, jusque dans sa compagnie, de n'en porter que l'habit; il y a eu plus

d'une fois besoin d'apologie, et il n'y a dû son repos et la supériorité qu'il a eue, qu'à sa réputation et au nombre d'amis illustres qu'elle lui avait faits, et encore à la politique de la société, qui par une conduite opposée ne voulait pas donner cette prise sur elle, en donnant force à l'opinion que le père Gaillard fut plus janséniste en effet que jésuite. Je dis et dirai dans la suite janséniste et jansénisme, si l'occasion se présente de parler de ceux qui sont réputés tels, par les mêmes raisons et avec la même protestation que je viens d'écrire sur les quiétistes. Enfin le père la Rue, jésuite de tous points, fut dirigé par ses supérieurs, et passa toujours pour nager entre deux eaux, entre le gros de la société qui appuyait les quiétistes, et quelques particuliers qui leur étaient effectivement contraires. Cela fit même une espèce de scission entre eux, dont, par politique, ils ne furent pas fâchés, mais qui embarrassa étrangement le père Valois et le père de la Chaise, que l'habitude, l'amitié et l'ancienne confiance du roi tirèrent plus d'affaire que son adresse, et l'estime et l'affection que sa douceur, ses bons choix et toute sa conduite lui avaient acquise, et qui avaient fait qu'il n'avait presque point d'ennemis.

CHAPITRE XLI.

Succès différent des Maximes des Saints et de l'Instruction sur les états d'oraison.— Maximes des Saints mises à l'examen.—Examinateurs.—Mort de l'évêque de Metz, sa fortune.—M. de Paris commandeur de l'ordre. — M. de Meaux conseiller d'état d'église. — M. de Cambrai porte son affaire à Rome. — Lettres au pape de part et d'autre. — Réponses du pape. — M. de Cambrai exilé pour toujours dans son diocèse. — Mort de la duchesse douairière de Noailles. — Sa charge. — Sa famille. — A qui elle se confessait chaque soir. — M. de Troyes. — Sa famille, sa vie, sa retraite. — M. d'Orléans de nouveau et durement condamné contre M. de la Rochefoucauld. — Abbé de Coislin. — Sa fortune. — Il est fait évêque de Metz.—Place décidée pour le premier aumônier derrière le roi à la chapelle. — Réconciliation du duc de la Rochefoucauld et de l'évêque d'Orléans. — Mort de la Lillière, gouverneur de Rocroy, ami de mon père. — Comédiens italiens chassés. — La fausse prude.

Dans ces circonstances, M. de Meaux publia son *Instruction sur les états d'oraison*, en deux volumes in-8°, la présenta au roi et aux principales personnes de la cour, et à ses amis. C'était un ouvrage en partie dogmatique, en partie historique, de tout ce qui s'était passé depuis la naissance de l'affaire jusqu'alors entre lui, M. de Paris et M. de Chartres, d'une part; M. de Cambrai et madame Guyon, de l'autre. Cet historique très curieux, et où M. de Meaux laissa voir et entendre tout ce qu'il ne voulut pas raconter, apprit des choses infinies, et fit lire le dogmatique. Celui-ci, clair, net, concis, appuyé de passages sans nombre et partout de l'Ecriture, et des pères ou des conciles, modeste, mais serré

et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'ombragé, du nouveau et du ton décisif de vrai et de faux des Maximes des Saints; on le dévora aussitôt qu'il parut. L'un, comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël; l'autre, à la portée ordinaire, et secouru de la pointe de l'historique, fut reçu avec avidité et dévoré de même. Il n'y eut homme ni femme à la cour qui ne se fît un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit long-temps toutes les conversations de la cour et de la ville. Le roi en remercia publiquement M. de Meaux. En même temps M. de Paris et M. de Chartres donnèrent chacun une instruction fort théologique, en forme de mandement, à leur diocèse, mais qui fut un volume, surtout celui de M. de Chartres, dont la profondeur et la solidité l'emporta sur les deux autres, au jugement des connaisseurs, et devint la pierre principale contre laquelle M. de Cambrai se brisa.

Ces deux livres, si opposés en doctrine et en style, et si différemment accueillis dans le monde, y causèrent un grand fracas. Le roi s'interposa, et obligea M. de Cambrai à souffrir que le sien fût examiné par les archevêques de Reims et de Paris, et par les évêques de Meaux, Chartres, Toul, Soissons et Amiens, c'est-à-dire par ses adversaires ou par des prélats qui leur adhéraient. Paris, Meaux et Chartres étaient ses parties reconnues; Reims s'était joint à eux; Toul, qui a tant fait parler de lui depuis, sous le nom de cardinal de Bissy, vivait avec M. de Chartres comme avec un protecteur duquel il attendait sa fortune; Soissons, frère de Puysieux, était un fat, mais avec de l'esprit, du savoir, et plus d'ambition encore, qui lui avait fait changer son évêché d'Avranches avec le savant Huet, pour être plus près de Paris et de la cour, des volontés de laquelle il était esclave. Lui et M. de la Rochefoucauld étaient enfans du frère et

de la sœur; et madame de Sillery, sa mère, qui n'avait rien eu en mariage, et dont les affaires étaient ruinées, vivait depuis longues années à Liancourt, chez M. de la Rochefoucauld. L'union était donc grande entre eux, et M. de la Rochefoucauld, le plus envieux des hommes, ne pouvait souffrir les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, dont le crédit et les places du dernier le désolaient, et dont la chute faisait tous les desirs. Amiens, auparavant l'abbé de Brou et aumônier du roi, était très savant, mais ami intime de M. de Meaux, et pensant comme lui en tout genre de doctrine : c'était d'ailleurs un homme extrêmement aimable, fort rompu au monde, goûté et recherché, mais un saint évêque, tout appliqué à son étude et à son diocèse, dont il ne sortait que le moins qu'il pouvait, et qui y donnait tout aux pauvres.

Je ne puis me passer de raconter ici un trait qui en deux mots le fera connaître. Le scrupule le prit de son entrée dans l'épiscopat; et, après y avoir bien réfléchi, il fut trouver le père de la Chaise, à qui il dit qu'il n'avait acheté une charge d'aumônier du roi que dans l'esprit de se faire évêque; que c'était là une intrusion; qu'il lui apportait sa démission pure et simple; qu'il ne demandait point d'abbaye en quittant un évêché dans lequel il était mal entré, et qu'il le priait de porter sa démission au roi et de lui donner un successeur. Le père de la Chaise admira sa délicatesse, et refusa sa démission. Ils disputèrent et se séparèrent ainsi. Quelques mois après M. d'Amiens lui rapporta sa démission, et voyant que ce serait avec le même succès de la première fois, il lui déclara que, s'il ne voulait pas s'en charger, lui-même l'allait porter au roi. Le père de la Chaise, voyant cette résolution si déterminée, prit sa démission, et lui promit d'en parler au roi. Il le fit en effet: la réponse fut prompte et digne de tous les trois. Le con-

fesseur dit au prélat que le roi avait accepté sa démission, mais qu'en même temps il le nommait de nouveau évêque d'Amiens, et lui commandait absolument d'accepter, et de cette manière le scrupule cessa, et l'affaire fut finie ; mais elle n'eut pas une médiocre part au scrupule que le roi prit à son tour de la vénalité des charges de ses aumôniers, et à l'attention qu'il a eue depuis à l'éteindre.

Pour revenir d'où la parenthèse m'a distrait, M. de Cambrai souffrit l'examen qu'il neput éviter, et duquel il n'avait rien de bon à attendre, pendant lequel M. de Metz mourut à Metz ce qui fit vaquer un cordon bleu et une place de conseiller d'état d'église. M. de Metz était frère aîné de M. de la Feuillade; leur frère aîné à tous deux ayant été tué à la bataille de Lens en 1647 sans alliance, attaché à M. Gaston comme leur père tué au combat de Castelnaudary en 1632. M. de Metz était un homme de beaucoup d'esprit, avec du savoir, qui avait toujours fort été du grand monde. Il avait été un moment jésuite, à quoi son génie vif et libre était fort peu propre. Lorsqu'en 1648 M. de Lyonne fit nommer son père, qui était évêque de Gap, à l'archevêché d'Embrun, Georges d'Aubusson, qui est notre M. de Metz, eut Gap, et aussitôt après Embrun, sur le refus obstiné du père de M. de Lyonne qui était un saint évêque, et qui ne voulut point quitter son évêché.

M. d'Embrun brilla fort en diverses assemblées du clergé par sa capacité et son éloquence. Il eut des abbayes et l'ambassade de Venise en 1659. où il se soutint très dignement, avec sagesse mais avec fermeté, contre la prétention du nonce Altoriti qui lui disputa l'excellence et le rochet découvert devant lui, parce qu'à la manière d'Italie il couvrait le sien du mantelet. Il passa de là à l'ambassade d'Espagne en 1661, où il était lors de l'in-

sulte du baron de Batteville au comte, depuis maréchal d'Estrades, pour la préséance à Londres ; et ce fut ce prélat qui fit à Madrid toute la négociation par laquelle il fut arrêté que l'ambassadeur d'Espagne déclarerait solennellement au roi que son maître lui cédait partout la compétence, et qu'en aucun lieu les ambassadeurs d'Espagne ne disputeraient le pas ni la préséance aux ambassadeurs de France : ce que le marquis de la Fuentes vint exécuter à Paris comme ambassadeur extraordinaire d'Espagne, en 1662. M. d'Embrun servit en cette occasion avec une grande fermeté et dextérité. Pendant cette ambassade il eut l'ordre du Saint-Esprit en la promotion de 1661. Il eut grande part à la fortune de son frère qui lui déférait beaucoup. Il passa à Metz en 1668 avec tout ce qu'il lui fallut de Rome pour conserver le rang et les honneurs d'archevêque. Le roi lui parlait toujours et plaisantait avec lui ; il mettait d'autres seigneurs en jeu, et cela faisait des conversations souvent fort divertissantes. On l'attaquait fort sur son avarice, il en riait le premier, et jamais le roi ne le put réduire à porter un Saint-Esprit sur sa soutanelle comme les autres. Il disait que celui du manteau suffisait ; que la soutanelle était comme la soutane où on n'en mettait point, et que la vanité avait mis cela à la mode. Les autres lui répondaient qu'il n'en voulait point, pour épargner deux écus que cela coûtait sur chaque soutanelle ; et c'était ainsi des prises sur sa chaire, sur son équipage, et sur tout, qu'il soutenait avec beaucoup d'esprit, et se ruant à son tour en attaques fort plaisantes. Il conserva un grand crédit et une grande considération jusqu'à sa mort, et les ministres le ménageaient. Il était bon évêque, résidant et fort appliqué à ses devoirs Il avait quatre-vingt-cinq ans, et il y en avait trois ou quatre qu'il était peu-à-peu tout-à-fait tombé en enfance : il laissa un riche héritage à son neveu.

Cette mort arriva fort mal-à-propos pour M. de Cambrai. Il n'était plus à portée de rien; mais il eut la douleur de voir donner l'ordre à M. de Paris, et la place de conseiller d'état d'église à M. de Meaux. Ce dégoût fut suivi d'un autre. Madame de Maintenon chassa de Saint-Cyr trois dames principales, dont une avait eu long-temps toute sa faveur et sa confiance, et elle ne se cacha pas de dire qu'elle les chassait à cause de leur entêtement pour madame Guyon et pour sa doctrine. Tout cela, avec l'examen de son livre dont il ne se pouvait rien promettre de favorable, lui fit prendre le parti d'écrire au pape, de porter son affaire devant lui, et de demander permission au roi d'aller la soutenir à Rome, mais le roi le lui défendit. M. de Meaux là-dessus y envoya son livre au pape, et M. de Cambrai eut la douleur de recevoir une réponse sèche du pape, et de voir M. de Meaux triompher de la sienne. Rien de plus adroit, de plus insinuant, de plus flatteur que la lettre de M. de Cambrai. L'art, la délicatesse, l'esprit et le tour y brillaient, et, tout en ménageant certains termes trop grossiers pour l'honneur de l'épiscopat et des maximes du royaume, il y fit litière de l'un et de l'autre, sous prétexte de modestie et d'humilité personnelles; elle ne laissa pas par cela même de faire pour lui un bon effet dans le monde. En général on est envieux, et on n'aime pas l'air d'oppression. Tout était déclaré contre lui, ses parties, devenues ses juges par le renvoi de son livre à leur examen; elles venaient de profiter des vacances de M. de Metz. On lui passa donc les flatteries de sa lettre en faveur du tour et de la nécessité, et il vit une lueur de retour du public.

Pour achever de suite ce qui s'en peut dire pour cette année, il ne jouit pas long-temps de cette petite prospérité. Elle fit peur à ses ennemis. Ils irritèrent le roi, qui, sans le vouloir voir, lui fit dire de s'en aller sur-le-

champ à Paris, et de là dans son diocèse d'où il n'est jamais sorti depuis. En envoyant cet ordre à M. de Cambrai, le roi envoya chercher M. le duc de Bourgogne, avec lequel il fut long-temps seul dans son cabinet, apparemment pour le déprendre de son précepteur auquel il était fort attaché, et qu'il regretta avec une amertume que la séparation de tant d'années n'a jamais pu affaiblir. M. de Cambrai ne demeura que deux jours à Paris. En partant pour Cambrai, il laissa une lettre à un de ses amis qu'on ne douta pas qu'il ne fût M. de Chevreuse et qui incontinent après devint publique. Elle parut une espèce de manifeste d'un homme qui, d'un langage beau, épanche sa bile et ne se ménage plus, parce qu'il n'a plus rien à espérer. Le style haut et amer en est d'ailleurs si plein d'esprit et à tout évènement d'artifice, qu'elle fit un extrême plaisir à lire, sans trouver d'approbateur, tant il est vrai qu'un sage et dédaigneux silence est difficile à garder dans les chutes.

La cour de Rome eut une extrême joie de se voir déférer cette cause à juger en première instance par les premiers prélats d'un royaume jusqu'alors si attachés à des maximes plus anciennes, et elle triompha de les tenir en supplians à ses pieds. Cette affaire y fit grand bruit. Elle fut renvoyée à la même congrégation qui examinait un ouvrage dogmatique du feu cardinal Saint-Fondrat, abbé de Saint-Gal, qui avait été déféré au saint-siège, qui, sur cette même matière et sur d'autres, était, disait-on, fort étrange, mais que la pourpre de son auteur, quoique mort, protégea. Il faut les laisser travailler à Rome, et y amener le cardinal de Bouillon qui passa par Cluny, et y emporta la coadjutorerie pour son neveu qu'il fit confirmer à Rome.

Avant de quitter les prélats, il ne faut pas oublier la mort de la duchesse de Noailles, mère de l'archevêque

de Paris. Le cardinal Mazarin l'avait faite dame d'atour de la reine-mère en 1657, qu'elle n'avait que vingt-cinq ans, lorsque madame d'Hautefort dont j'ai parlé quitta cette charge pour épouser le maréchal duc de Schomberg, dont elle fut la seconde femme sans enfans. M. de Noailles, ayant été fait duc et pair en cette étrange fournée des quatorze, en 1663, sa femme, quoique devenue duchesse, n'osa quitter; ce fut la première et l'unique dame d'atour duchesse, et elle la demeura jusqu'à la mort de la reine-mère c'est-à-dire deux ans. C'était une femme d'esprit, extrêmement bien avec le roi et la reine, d'une vertu aimable, et toute sa vie dans la piété, quoique enfoncée dans la cour et dans le plus grand monde. Elle s'appelait Boyer, et n'était rien. Sa mère était Wignacourt, nièce et petite-nièce des deux grands-maîtres de Malte de ce nom. Les biens avaient fait le mariage de sa mère qui n'avait rien, et le sien ensuite. Dès qu'elle fut veuve, elle se retira peu-à-peu du monde, et bientôt après à Châlons auprès de son fils, dont elle fit son directeur et à qui tous les soirs de sa vie elle se confessait avant de s'aller coucher. Elle l'avait suivi à Paris et elle y mourut dans l'archevêché très saintement comme elle avait vécu, et ce fut une grande douleur pour son fils l'archevêque. Elle avait une sœur femme d'un marquis de Ligny, mère de la princesse de Furstemberg, et une autre sœur femme de Tambonneau, président de la chambre des comptes, et mère de Tambonneau qui eut la même charge, et qui fut long-temps ambassadeur en Suisse. Cette madame Tambonneau était riche, bien logée et meublée, et avait trouvé le moyen de voir chez elle la meilleure et la plus importante compagnie de la cour et de la ville, sans donner à jouer ni à manger. Princes du sang, grands seigneurs dans les premières charges, généraux d'armée, grandes dames n'en bou-

geaient. La jeunesse en était bannie, et n'y était pas admis qui voulait. Elle ne sortait presque point de chez elle, et s'y faisait respecter comme une reine. Cela est si singulier que je l'ai voulu rapporter.

Coulons à fond les prélats. M. de Troyes surprit beaucoup le monde par sa belle et courageuse retraite. Il était fils de Chavigny, cet honnête secrétaire d'état dont j'ai parlé, et petit-fils de Bouthillier, sur-intendant des finances. Il eut des bénéfices de bonne heure, fut aumônier du roi et devint jeune évêque de Troyes. Il avait du savoir et possédait de plus les affaires temporelles du clergé mieux qu'aucun de ce corps, en sorte qu'il était de presque toutes les assemblées du clergé et qu'il brillait dans toutes. Il avait de plus bien de l'esprit, et plus que tout l'esprit du monde, le badinage des femmes, le ton de la bonne compagnie, et passa sa vie dans la meilleure et la plus distinguée de la cour et de la ville, recherché de tout le monde, et surtout dans le gros jeu et à travers toutes les dames. C'était leur favori; elles ne l'appelaient que le Troyen, et chien d'évêque et chien de Troyen quand il leur gagnait leur argent. Il s'allait de temps en temps ennuyer à Troyes, où, pour la bienséance et faute de mieux, il ne laissait pas de faire ses fonctions; mais il n'y demeurait guère, et une fois de retour, il ne se pouvait arracher.

C'est ainsi que jusqu'alors il avait passé sa vie. Cependant les réflexions vinrent troubler ses plaisirs, puis ses amusemens. Il essaya de leur céder, il disputa avec elles, enfin l'expérience lui fit comprendre qu'il serait toujours vaincu s'il ne rompait ses liens d'une manière à ne les pouvoir renouer. Jamais il n'avait été plus gai ni de meilleure compagnie qu'à un dîner à l'hôtel de Lorge avec M. de Chaulnes et grand monde fort choisi, au sortir duquel il alla coucher à Versailles, après s'être

arrangé, quelques jours devant, avec le père de la Chaise. Le lendemain matin, au sortir du prie-dieu, il demanda au roi un moment d'audience; il l'eut dans le cabinet, avant la messe. Là il fit sa confession avec ingénuité. Il avoua au roi le besoin qu'il avait de retraite et de pénitence, et que jamais il n'en aurait la force tant qu'il tiendrait au monde par quelques prétextes. Il présenta au roi la démission de son évêché, et lui dit que, s'il le voulait combler, ce serait de le donner à son neveu l'abbé de Chavigny qui avait de l'âge assez et encore plus de mérite, de savoir et de vertu; qu'il l'aiderait à gouverner dans ses commencemens un diocèse qu'il connaissait à fond, qu'il se retirerait dans sa propre maison à Troyes, qu'il partagerait avec lui et qu'il y demeurerait en solitude le reste de sa vie. L'évêché valait peu ; le roi aimait M. de Troyes, malgré la dissipation de sa vie; il lui accorda sur-le-champ sa demande. Au sortir du cabinet, M. de Troyes gagna Paris, n'y vit personne, et partit le lendemain pour Troyes où il tint très exactement tout ce qu'il s'était proposé, sans vouloir voir qui que ce soit que son neveu et ses prêtres, encore pour affaires, et sans écrire ni avoir aucun commerce avec personne, entièrement consacré à la prière et à la pénitence et à une entière solitude.

J'ai parlé de la querelle de M. de la Rochefoucauld et de M. d'Orléans sur une place derrière le roi au sermon. J'en ai abrégé les procédés. Il faut dire que M. le Prince et M. le maréchal de Lorge ni les autres amis communs n'ayant pu venir à bout de les réconcilier, le prélat, après avoir fait un grand bruit inutile, s'en était allé à Orléans bouder. A la fin il fallut bien revenir faire sa charge, et ses amis et ses frères l'en pressaient depuis quelque temps, dans l'espérance que ce retour opérerait un changement favorable dans son affaire. Son arrivée renou-

vela le bruit et les plaintes. Il se jeta aux pieds du roi avec peu de bienséance et moins de dignité, protestant qu'il aimerait mieux être mort que voir dégrader sa charge, après l'avoir exercée trente-quatre ans. M. de la Rochefoucauld supplia le roi de trouver bon qu'il ne prît point la place qu'il lui avait accordée et qu'il avait ignoré être prétendue par le premier aumônier lorsqu'il accepta, dont il préférait le retour de leur ancienne amitié à une place dont il s'était bien passé toute sa vie. Le roi, qui n'aimait pas à changer ses décisions, beaucoup moins à les voir blâmées, non-seulement tint ferme, mais il ajouta qu'après ce qu'il avait réglé, c'était son affaire à lui, et non plus celle de M. de la Rochefoucauld; que le premier aumônier n'avait point de place au sermon ni nulle part derrière lui; qu'il se souvenait très bien d'avoir toujours vu M. de Meaux, oncle et prédécesseur de M. d'Orléans, qui avait eu sa charge ou debout auprès de lui, ou assis sur le banc des aumôniers; et finit par ces dures paroles qui lui étaient si rares, « que, si la chose était à décider entre M. d'Orléans et un laquais, il donnerait la place au laquais plutôt qu'à lui ». M. de la Rochefoucauld n'eut plus qu'à se taire. M. d'Orléans entra dans le cabinet à qui le roi parla tout aussi durement; je l'en vis sortir l'air outré de douleur. Ni lui ni ses parens ne la continrent pas, et il s'en retourna sur-le-champ à Orléans, où il aurait mieux fait de demeurer que de venir presque à coup sûr essuyer une mortification si amère pour une place qui ne lui avait jamais appartenu, et devant connaître le roi assez pour ne pas douter qu'après l'engagement qu'il avait pris de donner la place, c'était s'exposer très inutilement que se hasarder à entreprendre de le faire changer.

Mais, pour ne plus revenir à cette tracasserie, je dirai tout de suite comment elle finit. Le roi au fond aimait

et estimait M. d'Orléans, et le montra bien par la façon si obligeante dont il lui donna sa nomination au cardinalat, et par la considération qu'il lui avait toujours constamment témoignée jusqu'à cette prétention de place au sermon. Il était donc peiné du cuisant déplaisir qu'il lui avait fait, et il l'était encore de l'irréconciliable division que cela avait mis entre deux hommes si principaux, si anciennement amis, et si continuellement autour de lui par leurs charges. La vacance du riche et magnifique siège de Metz parut au roi un moyen d'apaiser M. d'Orléans, et de finir la discorde. Il y nomma l'abbé de Coislin, sans que ni lui ni aucun de sa famille eût osé y songer. La surprise fut extrême; ils se croyaient tous bien éloignés des grâces, et l'abbé de Coislin encore plus éloigné d'aucun évêché.

C'était un petit homme gros et court, singulier au dernier point, d'une figure comique et de propos à l'avenant et souvent fort indiscrets, mêlé pourtant avec la meilleure compagnie de la cour, qu'il divertissait en se divertissant le premier; avec cela dangereux et malin, et un fort médiocre prêtre. Il se l'était fait par raison malgré son père qui était pauvre et qui, voyant son aîné sans enfans, voulait marier celui-ci. L'aîné était impuissant, celui-ci en était fort soupçonné, et n'avait point de barbe; son aîné était gueux, il ne voulut pas mourir de faim toute sa vie, et se tourna du côté des bénéfices. Dès qu'il fut prêtre, M. d'Orléans sans en dire un mot à son frère, pour lui éviter le chagrin d'un refus s'il en recevait un, demanda au roi sa survivance de premier aumônier, et l'obtint sur-le-champ. Avec cet établissement, le jeune homme ne douta plus de rien, et se livra au grand monde et à son humeur. Le roi ne le goûta jamais et ne le souffrit qu'à cause de son oncle. Il eut beau le suivre à Orléans pour y travailler sous lui, cela ne lui produisit

qu'une légère abbaye, et il n'avait que celle-là seule et point d'autre bien, lorsqu'il eut Metz. En même temps, pour finir toute dispute, le roi donna à la charge de premier aumônier une place derrière lui à la chapelle, au-dessous de celle de M. de la Rochefoucaud, et la joignant. M. de Metz ne fut pas alors en termes de la refuser, comme avait fait son oncle, à qui elle avait été offerte. M. d'Orléans qui allait être cardinal, et qui par là allait se trouver hors d'intérêts pour sa personne, et dans la joie de ce retour du roi qui plaçait si grandement à Metz son neveu pour lequel il n'espérait presque plus rien, se prêta et à y consentir et à se réconcilier avec M de la Rochefoucauld. Le roi en fut ravi; et tout se passa de part et d'autre de si bonne grâce, que tout fut sincèrement oublié et qu'ils redevinrent amis comme auparavant.

Je perdis environ dans ce temps-là le chevalier de la Hillière, gouverneur de Rocroi. C'était un ancien ami intime de mon père, et un des braves et des galans hommes de France, qui avait été dans la confiance de M. le Tellier et de beaucoup de gens très distingués de son temps, et dans toute celle de Mademoiselle dans le temps de M. de Lausun et d'elle. Le roi le considérait, et il y avait toujours des choses curieuses à apprendre de lui de l'ancienne cour; avec cela de fort bonne et sûre compagnie.

Le roi chassa fort précipitament toute la troupe des comédiens italiens, et n'en voulut plus d'autre. Tant qu'ils n'avaient fait que se déborder en ordures sur leur théâtre, et quelquefois en impiétés, on n'avait fait qu'en rire; mais ils s'avisèrent de jouer une pièce qui s'appelait la Fausse Prude, où madame de Maintenon fut aisément reconnue. Tout le monde y courut, mais après trois ou quatre représentations, qu'ils donnèrent de suite, parce

que le gain les y engagea, ils eurent ordre de fermer leur théâtre, et de vider le royaume en un mois. Cela fit grand bruit, et si ces comédiens y perdirent leur établissement par leur hardiesse et leur folie, celle qui les fit chasser n'y gagna pas, par la licence avec laquelle ce ridicule évènement donna lieu d'en parler.

FIN DU TOME PREMIER.
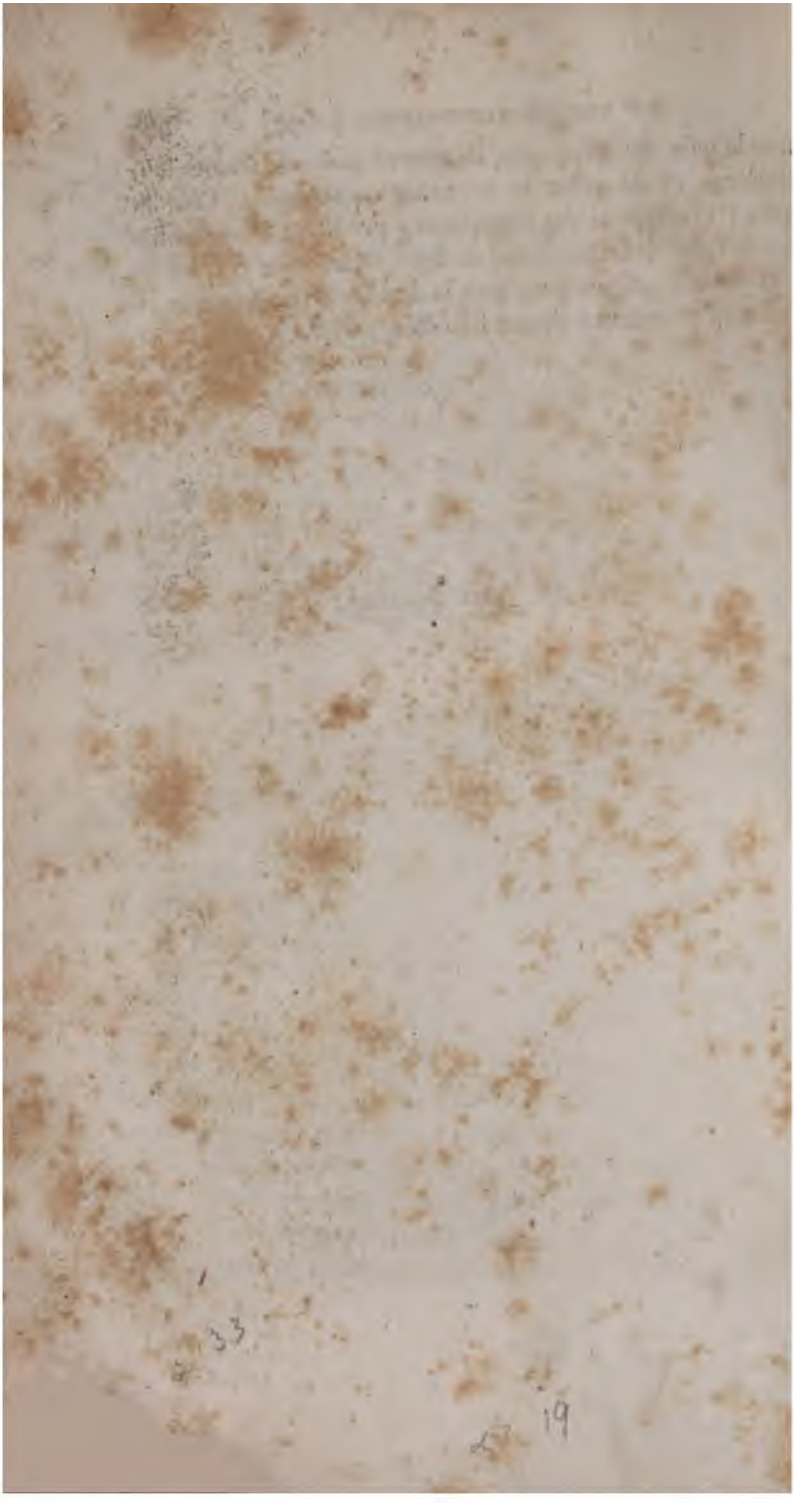
THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.